



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



MERCURE⁴²⁶⁰⁸¹

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

A O U S T 1767.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { JORRY, vis-à-vis la Comédie Française
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier - Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est à dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit, leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebus.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.





MERCURE
DE FRANCE.
A O U S T 1767.



ARTICLE PREMIER.
PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ODE à moi-même.

T O I dont l'âme sensible & fière
Ne sçait encor que désirer ;
Toi dont la débile lumière
T'aveugle au lieu de t'éclairer ;
Descens un instant dans toi-même ,
Reconnois la foiblesse extrême
De tous les objets de tes vœux.
Est-ce une grandeur importune ,
Sont-ce les biens de la fortune
Qui te rendront jamais heureux ?
A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

A peine en commençant ta vie,
A peine à l'âge de vingt ans,
Laisserois-tu déjà l'envie
Troubler & flétrir ton printemps ?
Ah ! souviens-toi que la jeunesse
Doit quelque chose à la tendresse,
Quelque chose encore aux plaisirs ;
A ces plaisirs dont la joie pure
Sourit à la sage nature ,
En réglant de sages desirs.

Pourquoi fonder l'incertitude
D'un avenir trop inconstant ?
Sans chagrin , sans inquiétude ,
Ne peux-tu jouir du présent ?
Si le Ciel , quand il te fit naître ,
T'eût dit tout ce que tu dois être ;
Tout , jusqu'à l'heure de la mort ;
Triste jouet de sa colère ,
Cent fois maudissant la lumière ,
Tu lui reprocherois ton sort.

Quand tous tes jours seroient prospères ;
Au moins cette félicité
Auroit des peines passagères ;
Il en faut à l'humanité.
Une âme toujours satisfaite ,
Dans la félicité parfaite ,
Trouveroit la satiété.
Que sont les plaisirs sans les peines ?

L'esclave qui sort de ses chaînes ;
Jouit mieux de la liberté.

Si quelque fatale science
Te faisoit prévoir les malheurs !
A cette triste prévoyance
Combien tu devrois de douleurs !
Certain d'une funeste chance ,
Tu perdrais jusqu'à l'espérance ;
Où trouverois-tu le plaisir ?
Et , certain d'une chance heureuse ,
Ton âme alors , toujours oiseuse ,
Perdrait l'éguillon du désir.

Certain de ton heure dernière ,
Tu ne serois pas plus heureux :
Tes yeux , fermés à la lumière ,
Ne verroient que ce jour affreux.
Dans cette épouvantable attente ,
Avant qu'une fièvre brûlante ,
Eût consumé ton foible corps ;
Sans cesse errant parmi les ombres ,
Voyageant dans les manoirs sombres ,
Tu ne vivrois qu'avec les morts.

Le présent m'est défavorable ,
Pourras-tu dire : eh , malheureux !
Vois un avenir agréable ?
Il est tout entier dans tes vœux.

A iv

MERCURE DE FRANCE.

Vois le présent de même : écoute ;
Du bonheur tu cherches la route ?
S'il en est chez l'humanité ,
C'est pour celui qui sur la terre
Assujétit sa tête altière
Au joug de la nécessité.

 Tout homme au bonheur doit prétendre ,
Nous existons pour être heureux ;
Mais as-tu tâché de comprendre
Ce mot dont le sens est douteux ?
T'es-tu jamais dit à toi-même :
Est-ce dans la grandeur suprême
Que gît notre félicité ?
Et ne seroit-il pas possible
De trouver un destin paisible
Avec la médiocrité ?

 Vois-tu cette voûte superbe
Qui semble aux cieux vouloir s'unir ?
Plus humble qu'un serpent sous l'herbe ;
Son maître n'y fait que gémir.
Il nage au sein de la richesse ,
Il n'y trouve que la tristesse ,
L'ennui , mille chagrins divers ;
Vil esclave de la fortune ,
Son abondance l'importune ,
L'or ne lui donne que des fers.

A O U S T 1767.

9

Regarde cette humble chaumière ;
Ce qui l'habite est fortuné.
Contemple ce vertueux père
De ses enfans environné.
Livrés à leurs travaux champêtres,
Ils ne rencontrent sous leurs hêtres
Ni les chagrins , ni leurs ennuis.
A la nécessité dociles ,
Tous leurs jours sont des jours tranquilles ;
Ils n'ont que de paisibles nuits.

Pourquoi , dans ces foyers rustiques ;
Le bonheur peut-il exister ?
Pourquoi , sous ces vastes portiques ,
Vient-il rarement habiter ?
De cet amour pour la richesse ,
Et des erreurs de ta jeunesse ,
Hélas ! quand triompheras-tu ?
Vois cette affreuse différence :
Plains le riche un instant , & pense
Que le bonheur suit la vertu.

*Par M. V***,*



A V

MERCURE DE FRANCE.

*MADRIGAL pour Mlle DE B**. sous le
nom de MANON, à son arrivée à Chas-
tenay, le 3 juillet 1767.*

LE Ciel répandant un air pur,
Se pare du plus bel azur ;
Phæbus, sur son char de victoire ;
Le parcourt dans toute sa gloire ;
Mais que sur nous il luise ou non,
Peu nous importe, ayons *Manon* :
On la verra dans la contrée,
Verser sa lumière dorée,
Eclairer nos timides pas
Dans les bocages les plus sombres,
De la nuit en bannir les ombres,
Ce que le soleil ne fait pas.

Par M. TANEVOT.

AUTRE sous le nom d'ELISE.

FLORE dans mes jardins prodigue ses faveurs ;
Certain Dieu les moissonne ainsi que fait *Elise*.
Entendez, pour ne point faire ici de méprise,
Que *Vénus* & l'*Amour* sont au milieu des fleurs.

Par le même.

*LETTRE à M. DE LA PLACE, contre le
préjugé qui note d'infamie les parens des
suppliciés.*

LES préjugés ridicules, ces enfans de l'ignorance des peuples & de la barbarie des siècles passés, seront toujours, ainsi que les autres vices nationaux, d'autant plus difficiles à s'effacer parmi nous, que nous les suçons, pour ainsi dire, avec le lait; & que les hommes les plus sensés, à qui la gloire étoit réservée d'en faire connoître l'injustice & l'absurdité, n'ont pas eu, pour la plupart, le courage de s'en affranchir eux-mêmes. Il n'est donc pas étonnant d'en voir subsister actuellement un aussi grand nombre, malgré les lumières & la philosophie de ce siècle : mais on aura peut-être raison d'être surpris qu'ils puissent trouver encore des défenseurs dans ceux mêmes pour qui l'esprit & les connoissances devoient être des motifs puissans de les combattre. C'est cependant, Monsieur, ce que prouve la lettre qui vous a été adressée en faveur du préjugé qui note d'infamie les parens des personnes suppliciées (1).

(1) Insérée dans le premier volume du *Mercur*e d'avril de cette année, page 43.

12 MERCURE DE FRANCE.

L'auteur , dont je respecte à tous égards les louables intentions , voudra bien me permettre , qu'animé , comme lui , des vues du bien public , je combatte son sentiment ; dans la confiance où je suis que la bonté de la cause que je défends , suppléera à ce qu'il me manque pour la bien traiter.

Si *Mutius* , coupable en quelque sorte du crime de son fils , mérite l'infamie dont son peuple le couvre , pour n'avoir point veillé d'assez près sur sa conduite ; doit-il s'en suivre que *Damon* sera punissable aussi parce que son père , son oncle , ou quelqu'autre de ses parens , auront mérité de satisfaire à la justice civile ? A-t-il été en son pouvoir de prévoir ou d'empêcher le crime dont ils se sont rendus coupables , s'il étoit encore dans cet âge impuissant que caractérise l'innocence , ou séparé par une distance considérable des lieux qu'ils habitoient , ou bien dans toute autre impossibilité ? D'ailleurs où trouvera-t-on des loix divines ou humaines qui chargent le fils de la conduite du père , le neveu de celle de l'oncle , ou un enfant assez dénaturé pour traîner lui-même le malheureux auteur de ses jours dans une prison perpétuelle , sous prétexte de lui faire éviter les suites funestes des dangereuses inclinations qu'il

auroit pu découvrir en lui ? C'est cependant l'unique moyen qu'il ait d'éviter l'infamie s'il n'y a point d'autre chef dans sa famille. Mais de tels fils ni de telles loix ne pourront exister, *Damon* ne peut être comptable en aucune façon du crime de son père : pourquoi donc faut-il qu'il soit noté d'infamie ? C'est, répond l'auteur, pour le bien général de la patrie. C'est aussi la réponse qu'auroient pu faire autrefois nos ancêtres lorsque, pour le même motif, ils avoient la barbarie d'immoler des victimes humaines à leurs fausses divinités ; mais en eussent-ils été moins cruels ?

Je me garderai bien de dévoiler ici les injustices sans nombre qui pourroient dériver d'une maxime si susceptible d'erreurs & de fausses applications (le tableau en seroit trop effrayant). Si, pour ceux à qui l'honneur est cher, la mort est cent fois préférable à l'infamie, quelle seroit donc la politique qui ordonneroit que l'innocence fût diffamée, quand même il en devroit résulter le plus grand bien ? pourra-t-elle jamais être adoptée par un bon Souverain, le père de son peuple ? Non, sans doute, elle seroit trop incompatible avec les sentimens de bonté & d'humanité qui le caractérisent. Il ne pourroit entendre, sans s'attendrir, les cris de

14 MERCURE DE FRANCE.

tant d'infortunés innocens réclamant sa justice contre un préjugé cruel qui, en leur ravissant ce qu'ils ont de plus précieux, l'honneur, ne leur laisseroit que la triste nécessité d'aller loin de leur patrie, sans amis, sans secours, attendre la fin d'une vie qui leur seroit devenue à charge. Ses entrailles paternelles seroient émues au récit des peines qu'ils auroient si peu méritées; il se laisseroit enfin toucher du sort de ces sujets infortunés, parce qu'il en est le père : &, s'il n'étoit pas en son pouvoir de détruire un préjugé malheureusement trop accrédité dans l'esprit des peuples, loin de l'autoriser, la bonté de son cœur le porteroit à en adoucir les rigueurs, en tendant une main protectrice & bienfaisante à ces innocentes victimes. Qui pourroit méconnoître, à ces traits de bonté & d'humanité, le Monarque *Bien-Aimé* qui nous gouverne, & ne pas conclure que ce Prince n'ait senti toute l'injustice du préjugé? Comment donc l'auteur peut-il espérer qu'il le favorise?

Mais supposons, pour un moment, le préjugé aussi juste qu'il paroît cruel; il reste encore à examiner si les avantages qu'on lui attribue sont aussi réels qu'ils pourroient être imaginaires; & s'il sert effectivement de barrière à la multiplicité

Un crime , comme l'auteur le prétend :

Pour moi , j'aurois sujet de craindre qu'il ne produisît un effet tout contraire ; & que l'espérance , peu fondée , à la vérité , qu'ont la plupart des enfans de famille d'être soustraits au châtement de leur crime , ne les autorisât davantage à se livrer à leur mauvais penchant. Car on conviendra qu'il n'en est guères qui ne se persuadent , avec une sorte de raison , que l'infamie qui résulte de la punition exemplaire ne soit , pour leurs parens , un motif puissant de tout entreprendre & de tout sacrifier pour les sauver de l'échaffaut ; & que cette leur d'impunité n'en ait enfin entraîné dans le plus affreux précipice. Au lieu que le préjugé détruit , plus d'espérance d'impunité , plus de protecteurs , d'amis ni de parens sur lesquels les coupables puissent compter. Le voile qui déroboit à ses yeux les horreurs du supplice tombe pour jamais , & laisse voir , dans tout son jour , le spectacle effrayant & horrible d'une mort ignominieuse , digne punition du crime , & bien plus capable de contenir la jeunesse que les punitions secrètes (1) ; & que toutes les précautions des familles , quoique très-

(1) L'usage d'envoyer aux isles les mauvais sujets a pu en corriger quelques-uns , mais je doute fort qu'il ait empêché d'autres de le devenir.

16 MERCURE DE FRANCE.

nécessaires. Je finis en deux mots par une conséquence toute simple.

Si l'on ne peut pas prouver que le crime soit plus commun chez les peuples où le préjugé dont il s'agit n'a jamais existé, & particulièrement chez nos voisins, qui en ont secoué le joug, il faudra, de toute nécessité, que les meilleurs raisonnemens qui se sont élevés en sa faveur tombent & cèdent enfin à l'expérience ; car autrement on seroit en droit de conclure que le François seroit de tous les peuples naturellement le plus méchant, puisqu'il auroit besoin de plus de frein pour être contenu.

J'ai l'honneur, &c.

THIERY fils, Fabriquant de chapeaux.



*ÉPÎTRE à Mlle DUBOIS, par quelqu'un
qu'elle avoit soupçonné d'être l'auteur
d'une pièce satyrique contre les Comé-
diens François.*

JE vous connois depuis cinq ans ,
Et depuis cinq ans je vous aime ;
Et dans cinq ans , & plus long-temps ;
Mon amitié sera la même :
Voilà quels sont mes sentimens.
Jugez de ma surprise extrême ,
En apprenant que sans raisons ,
Sans ménagemens , sans indice ,
Quelques gens avoient l'injustice
De jeter sur moi des soupçons
Dont il faudroit que je rougisse ! ..
Non , *Dubois* , je vous en répons ;
Sans être de ces vils frélons
L'imitateur ou le complice ,
Si j'avois eu le noir caprice
De médire à tort , à travers ;
J'aurois sù du moins dans mes vers
Rendre au talent plus de justice.
Pour confondre un bruit imposteur
Dont j'ai tant de droit de me plaindre ;
Sans vous aigrir , mais sans rien feindre ,

11 MERCURE DE FRANCE.

Je vais vous découvrir mon cœur.
Vos traits charmans ornent la scène;
Par vos larmes, par vos appas,
Vous embellissez *Melpomène*,
Et la Muse ne s'en plaint pas.

J'aime *le Kain* ; ses sourds accens,
Ses yeux noirs, dont le feu m'enflame ;
Ses fureurs ; les gémissemens
Retentissent jusqu'à mon âme.

Brizard, sous les traits de *Brutus* ;
D'un Sénateur à la noblesse,
Son stoïcisme m'intéresse ;

Et quand ses esprits combattus ;
Du père domptent la foiblesse,
Mon cœur, partage sa tendresse ;
Pardonne au Romain ses vertus.

Lorsque *Molé* d'un petit-maître
Emprunte le ton affecté ,

Et que , décomposant son être ,
Il fait parler la vérité ;

Loin de l'acteur , de moi peut-être ,
Je suis , malgré moi , transporté.

Quand je vois *Sainville* * en alarmes
Frémir , espérer tour à tour ;

Mon cœur , par d'invincibles charmes ,
Semble brûler de son amour ,

Et je ris de me voir en larmes.

• M. Molé, dans la Gouvernante.

De *Belesurt* j'aime la raison ,
Sa gaîté vraie , & sa décence ;
Son air , sa noblesse , son ton ,
Tout plaît chez lui sans qu'il y pense.
Pour refuser , sans nul égard ,
Autant de finesse que d'art ,
A l'intelligente *Préville* ;
Pour lui ravir le sentiment ,
Je crois qu'il faut être imbécille ;
Et sot encor plus que méchant.
Fanier , *Luzi* , (couple charmant !)
Contre vous aurois-je des armes ?
J'estime autant votre talent
Que j'aime à jouir de vos charmes.
Si jamais , dans ma sombre humeur ,
D'attaquer *Hus* j'avois l'audace ,
Ce seroit démentir mon cœur.
Un méchant , quelque effort qu'il fasse ,
Par ses traits doit peu l'alarmer ;
Jamais son perfide langage
Ne nous fera perdre l'usage
De nos yeux qu'elle a sçu charmer ;
Et c'est risquer beaucoup , je pense ,
Que d'insulter ses traits vainqueurs :
Pour elle , elle aura tous les cœurs
Qu'elle a soumis à sa puissance.
Non , au mérite , à la beauté
Mon cœur ne fit jamais outrage ;

20 **MERCURE DE FRANCE.**

Quand j'en auroi s la volonté
 Je n'en aurois pas le courage.
 Par de ridicules desirs ,
 Peut-on , dans son délire extrême ,
 Vouloir décrier ce qu'on aime ,
 En avilissant les plaisirs ?
 Je suis plus juste & plus sincère ;
 J'estime un bon comédien ,
 Et crois qu'on doit , en bon chrétien ,
 Lui pardonner de sçavoir plaire.
 Je fais grand cas d'un bon auteur ,
 Mais de nos jours plus d'un poète
 Jouit des succès de l'acteur ,
 Et doit tout à son interprète.
 Dissipe un funeste soupçon ;
 Va , ton amitié m'est trop chère
 Pour avoir voulu , sans raison ,
 Être insensible & téméraire.
 O toi qui connois ma candeur !
 Doutes-tu de mon innocence ?
 Qui doit mieux juger de mon cœur ?
 Et si l'affreuse médisance
 Osoit sur moi lancer les traits ,
 Bien loin de m'accuser jamais ,
 Tu devrois prendre ma défense.

*Par M***.*



VERS récités & présentés à Mde DE RICHELIEU , Abbessé de l'Abbaye-au-Bois , le jour de sa fête , par Mlle DE MONTMORENCI , âgée de neuf ans.

J'ENTENDS dire de tous côtés
Qu'en n'a point de raison quand on est à mon âge ;
Cependant je connois le prix de vos bontés ;
J'admire vos vertus on ne peut davantage ;
Je vois de votre cœur les grandes qualités,
Quant à votre esprit, je l'avoue ,
J'y crois, comme je crois en Dieu ;
Parce que chacun vous en loue ,
Et que vous êtes *Richelieu*.

LE CLERC DE MONTMERCY.

*PENSÉE imitée d'une strophe de la sixième
ode de Pindare sur les jeux Néméens.*

LES mortels & les dieux ont la même origine ;
Ils sont tous animés d'une flamme divine :
Mais que leur sort est différent !
Rien ne peut de l'Olympe ébranler la barrière ;
Et nous disparoiſſons comme cette poussière
Que chasse & disperse le vent.

22 MERCURE DE FRANCE.

Mais ne déplorez pas, mortels, votre foiblesse ;
Aimez la vérité, cultivez la sagesse ,
Soyez justes , religieux ,
Sincères , bien raisans , faites la guerre au crime ,
Bravez avec fierté le sort qui vous opprime ,
Et vous serez égaux aux Dieux.

Par M. BREVILLÉ.

ÉPIGRAMME.

ARMÉDON parmi les ancêtres
Compte des héros & des Rois ,
Des Cardinaux & des Grands-Maitres...
Armédon a fait un beau choix !

Par le même.

QUATRAIN à M. l'Int. . . . de S. . . .
au jour de sa fête , le 25 août 1766.

TU te nommes *Louis* ? . . . à ce nom je m'en-
flamme ;

Généreux P*** , il semble fait pour toi !
Celui qui te donna l'illustre nom d'un Roi ,
Devina que le Ciel t'en avoit donné l'âme.

Par M. FEUTRY.

*ORIGINE des Moulins à vent *.*

PARIS n'offroit point, comme aujourd'hui, une foule de merveilles ; les grenouilles croassoient dans ses marais, & la Seine baignoit ses murailles.

Le génie commençoit à se manifester ; une longue paix animoit les arts, déjà le *télescope*, les moulins à eau étoient inventés.

On avoit construit à la pointe de la Cité un moulin ; la fortune du meûnier étoit prodigieuse. Le Savoyard *Gérard* s'avisa de parcourir les régions glacées, il visita tous les ports de la Mer Baltique. Son *violon* le rendit cher à ces peuples encore sauvages ; l'économie, le commerce lui procurèrent des trésors. Le goût des voyages le conduisit à Paris ; la rendre *Philis* toucha *Gérard*, & il fut heureux. Les richesses s'augmentèrent, & le moulin en fit partie. La belle *Chloé* dut le jour à ce couple fortuné ; les grâces, la vertu la rendirent l'objet des vœux de mille amans qui se

* *M. Despomiers* étoit chez un grand seigneur, lorsqu'on le désira de composer une historiette sur un certain nombre de mots proposés. Il fit sur le champ celle ci, où ces mêmes mots se trouvent en lettres italiques.

24 MERCURE DE FRANCE.

disputoient sa conquête. Le plus aimable ainsi que le plus disgracié de la nature , en un mot , jusqu'au *bossu* le plus *bossu* se mirent sur les rangs ; mais *Gérard* étoit sourd à leurs instances : non , disoit-il , je ne donnerai ma fille qu'à celui qui fera tourner & moudre un moulin sur cette montagne (en montrant *Montmartre*). Cette décision glaça tous les esprits. Quel *hyeroglife* , s'écrioit-on ! autant vaudroit être condamné à courir le *loup-garou*.

Gontaut , jeune homme charmant , fut plus affligé què les autres. Son amour s'étoit accru par l'espérance , mais cet instant la détruisit. Tout l'univers entier lui parut odieux , le plus beau *cheval* de ses écuries cessoit même de lui plaire. Il bâtit une *hutte* sur cette montagne fatale où , revêtu d'un simple *caleçon* & affublé d'un gros *bonnet de nuit* , il se déroba à la vue des mortels.

Un jour que l'arc en ciel fut suivi d'une grosse tempête , une planche détachée d'un vieux bâtiment pirouëtta tout-à-coup de manière à fixer l'attention de cet amant malheureux. Ciel ! que ne peut l'amour ? *Gontaut* raisonna , & un calcul suivi lui démontra que le vent pouvoit produire le même effet que l'eau.

Gontaut agit en conséquence , bâtit un
moulin

moulin à vent, devint l'objet de l'admiration de ses compatriotes, obtint la belle *Chloé*, & vécut heureux avec elle.

*Par M. DES P****, abonné au Mercure.*

LE ROI DE TARSITE,

CONTE imité de Tarsis & Zélie.

Aussi-tôt que *Ptolomée* surnommé *Philadelphes* s'étoit vu en possession du trône de l'Egypte par la mort de *Lagus* son père, il avoit fait équiper une flotte considérable, pour aller en personne assiéger la ville de *Pidne*, où le perfide *Alcime*, Gouverneur de *Tempé* pour le Roi de *Macedoine*, retenoit prisonniere la belle *Arsinoë* qu'il adoroit, & que le cruel *Céraune*, son frere & son rival, lui avoit enlevée. Mais sa flotte fut submergée par une tempête horrible, & il fut contraint de se rendre dans un esquif à *Pidne*, n'ayant pu sauver avec lui que son Ecuyer & le sage *Straton*, qui avoit été son gouverneur. Forcé de cacher son nom, & informé que la Princesse n'étoit plus dans cette ville, mais à *Gonnes*, il prit la route de cet endroit où il ne vou-

B

26 MERCURE DE FRANCE.

lut point paroître de peur d'être reconnu par *Ménélas*, le complice de son frère, qui s'étoit réfugié avec la Princesse chez *Alcime*, après que *Céraune* eut été tué dans une bataille qu'il avoit livrée aux Gaulois. Il résolut d'y envoyer *Straton*, & d'attendre dans le Royaume de Tarsite, situé entre les hameaux d'Hippique & de Gonnès, que son fidele serviteur lui apportât des nouvelles d'*Alcinoë*.

Le jour étoit déjà sur son déclin, lorsque ce Prince se trouva sur les frontieres de ce petit Etat, composé d'une seule ville & de quelques hameaux. Un pasteur vénérable le reçut dans sa cabane, & l'ayant engagé à ne point refuser l'hospitalité qu'il lui offroit, ce fut là que *Philadelphie* ordonna à *Straton* de venir le rejoindre, dès qu'il auroit pû voir la Princesse, & concerter avec elle les moyens de la ramener en Egypte. Le Prince & son Ecuyer trouverent dans leur hôte toute la politesse du Grec le plus civilisé; ils prirent l'un & l'autre avec plaisir leur part d'un repas que sa femme avoit apprêté, & qui se ressentoit de l'abondance dans laquelle ces peuples vivoient. Les Princes d'Egypte ne faisoient point une chère plus délicate. Deux garçons & deux filles, encore dans un âge tendre, faisoient toute la famille de ce

couple heureux. Rien dans leur air, dans leur maintien, ni dans leurs discours, n'annonçoit qu'ils fussent nés de simples pasteurs; & *Philadelphie* étonné des grâces piquantes & de la vivacité d'esprit qu'il remarquoit dans ces enfans, ne put se lasser d'en féliciter les père & mère, attribuant à la bonne éducation qu'ils leur donnoient ce prompt essor des heureuses dispositions de la nature. Il ne pouvoit mieux gagner le cœur de ces époux que par des louanges qui flattoient également leur amour propre & la tendresse qu'ils avoient pour ces précieux fruits de leur hymen.

L'heure du sommeil étant venue, il se retira dans la chambre que l'on lui avoit préparée, & la mollesse du lit sur lequel il reposa, ne lui donna pas lieu de regretter le luxe de son palais. Malgré les inquiétudes dont il étoit agité, le calme que l'on respiroit dans ce séjour se répandit dans son ame; il goûta pendant la nuit les charmes d'une tranquillité qui le fuyoit depuis long-tems. Il ne s'éveilla qu'après le lever du soleil qu'il avoit coutume de devancer, & étant entré dans l'appartement de ses hôtes, il fut fort surpris de les voir occupés, le pasteur à se couvrir d'une cuirasse où l'or reluisoit avec l'acier, & la

bergère à se revêtir d'une robe éclatante. Il ne leur cacha point son étonnement. Ils soûrirent l'un & l'autre, & l'inviterent à assister avec eux à la solemnité du jour que l'on alloit célébrer, & où ils étoient obligés de paroître avec ces marques de leur première origine. *Philadelphie*, qui ne cherchoit pendant son séjour à Tarsite que les moyens de se distraire de ses ennuis & d'amuser son impatience, accepta sans peine la proposition de ses hôtes ; & lorsqu'ils se mirent en chemin pour se rendre au lieu où la fête se faisoit, il voulut servir lui-même d'Ecuyer à la bergère qui l'instruisit de l'objet & des détails de cette cérémonie.

Les habitans de Tarsite étoient un peuple originaire de l'Achaïe : il s'étoit formé d'un nombre assez considérable de braves aventuriers. Ayant sçu rendre leurs armes redoutables à toutes les nations voisines, ils remplirent toute l'Asie du bruit de leur valeur, & ils vivoient sans avoir de demeure fixe, vendant leurs services aux différens Rois qui en avoient besoin, amis & ennemis même des peuples qu'ils attaquoient ou défendoient suivant les circonstances ; en un mot, ils étoient dans l'Asie ce que les Saliens étoient en Europe. *Philippe*, Roi de Macédoine, père d'*Alexandre le Grand*, fut le dernier Prince qu'ils ser-

virent. Après l'avoir aidé dans les guerres les plus importantes qu'il eut à soutenir, les plus sages d'entr'eux commençant à se lasser de la vie errante qu'ils menoient, obtinrent de *Philippe*, pour prix des victoires signalées qu'ils lui avoient fait remporter, qu'il leur abandonnât dans la vallée de Tempé le petit pays qu'ils y occuperent depuis, aux conditions qu'il l'érigeroit en Etat libre, dont lui & ses successeurs seroient à l'avenir les protecteurs & les alliés.

A peine furent-ils établis dans ce séjour fortuné, que les délices qu'ils y goûterent leur firent préférer les charmes de la paix à l'amour de la gloire. Ils sentirent un plaisir particulier à voir éclore sous leurs mains les richesses de la terre qui sembloit s'empresse à répondre par sa fertilité aux soins qu'ils prenoient de la cultiver. Ils acheterent des troupeaux, & de guerriers qu'ils étoient, ils devinrent pasteurs : ils se bâtirent des maisons, élevèrent des temples, & s'élirent un Roi qu'ils créèrent juge des différends qui surviendroient entr'eux, & à qui ils confièrent le soin de veiller aux affaires du dehors, en maintenant leurs privilèges, & en entretenant une union continuelle avec leurs alliés & leurs voisins. Sept des plus sages

30 MERCURE DE FRANCE.

d'entre les pasteurs furent nommés pour l'assister de leurs conseils & de leurs lumières.

Tant que le royaume de Macédoine, dont la splendeur & la puissance servoient de remparts à celui de Tarсите fut florissant, il étoit d'usage que le plus beau des bergers fût décoré du sceptre; mais lorsque les successeurs du Grand *Alexandre* eurent partagé son héritage, & que les guerres intestines eurent commencé à déchirer le sein de son Empire, la jalousie que l'indépendance de ces bergers excitoit & les fréquentes révolutions que le trône de Macédoine éprouvoit, leur susciterent des affaires si multipliées, qu'ils décidèrent que désormais ils n'éleveroient sur le trône que des hommes capables de renoncer à toutes les foiblesses: qu'il ne seroit plus permis au Roi de se marier, ni d'avoir des maîtresses, afin que, délivré du joug des passions, il pût vaquer uniquement aux affaires de l'Etat. Pour le dédommager des plaisirs dont on l'obligeoit à se priver, il n'est point d'honneurs qui ne lui fussent décernés. On déclara sa

- personne aussi sacrée que celle des dieux mêmes, & il fut convenu que l'on obéiroit à ses volontés avec autant de soumission qu'aux décrets célestes.

Malgré toutes ces prérogatives de la royauté, on pense bien que dans un pays aussi délicieux que Tempé, il n'y avoit que des cœurs en qui toutes les passions étoient éteintes, qui pussent desirer un sceptre dont le prix devenoit si coûteux à la sensible humanité. C'est pourquoi on avoit cru nécessaire de modifier la rigueur de cette loi, en laissant au Roi la liberté d'abdiquer au bout de l'année de son couronnement. Ainsi on procédoit tous les ans à une nouvelle élection, ou à la prorogation de celle déjà faite; & dans l'un & l'autre cas, la fête se célébroit avec la même magnificence & les mêmes cérémonies.

Pendant long-temps, on fut accoutumé à ne plus voir sur le trône de Tarsite que des hommes d'un âge avancé; mais depuis un an, l'ancien usage avoit repris vigueur. *Amyntas*, le plus aimable des pasteurs de cette contrée, s'étant senti en état de remplir les conditions de la royauté, avoit été élu, & c'étoit lui que l'on se préparoit à couronner une seconde fois, lorsque *Philadelphie* se trouva dans Tarsite.

Telles étoient les particularités dont la bergère entretenoit le Monarque étranger qu'elle ne connoissoit pas, & qu'elle étoit bien éloignée de soupçonner être le Roi d'Egypte. En traversant la ville, ils virent

32 MERCURE DE FRANCE.

Amyntas qui , d'une fenêtre de son palais , s'amusoit à parcourir des yeux la foule des habitans que la pompe de ce jour entraînoit hors de leurs murs. *Philadelphie* , instruit du sacrifice qu'il falloit faire pour obtenir le sceptre , eut peine à concevoir qu'un berger de l'âge & de la figure d'*Amyntas* se fût senti un cœur assez libre pour avoir pu se soumettre à des conditions aussi difficiles à remplir. Les raisons qui l'avoient rendu capable de régner , furent le sujet du nouvel entretien qu'eurent ensemble le Prince & la bergère , en continuant leur route.

Amyntas n'étant que simple berger , s'étoit épris des charmes de la brillante *Mélanie*. Elle étoit la plus jolie & la plus spirituelle des bergères de Tarsite ; mais son ambition & sa coquetterie rendoient ses chaînes aussi dangereuses qu'elles paroissent agréables. Au défaut du cœur du Roi auquel il n'étoit point permis de prétendre , elle vouloit soumettre à ses loix celui dont la conquête pouvoit le plus flatter son orgueil. Elle n'avoit que quinze ans , lorsqu'elle avoit commencé à s'attacher le jeune *Timante* ; il étoit beau , bien fait , mais timide & jaloux. Elle sembloit déjà prendre un plaisir singulier à le chagriner , en feignant d'écouter ses rivaux ;

& ce qui n'étoit d'abord qu'espièglerie de sa part , dégénéra par la suite en pure coquetterie. Ayant vu qu'*Amyntas* l'emportoit sur *Timante* , au jugement de toutes les belles , & que chacune s'empressoit à lui plaire , le desir de confondre leur vanité lui inspira le dessein de l'attirer dans ses fers. Pour y réussir , elle usa de toute l'adresse dont l'envie de se faire aimer rend capable la bergère même la plus simple.

La jeunesse de Tarsite se rassembloit ordinairement sur le soir dans un vallon où l'on s'amusoit à toutes sortes d'exercices. Les joûtes , les courses , les concerts & la danse étoient les plus en usage. *Mélanie* avoit toujours soin de se rendre une des premières au vallon où *Timante* ne manquoit pas de l'accompagner. Comme il étoit d'un naturel sombre & très-sensible , elle ne s'occupoit en chemin qu'à trouver l'occasion de lui faire quelque mauvaise querelle , soit en se heurtant exprès le pied contre les cailloux qu'elle rencontroit ; pour avoir un prétexte de lui reprocher la négligence avec laquelle il la conduisoit , soit en l'accusant d'être venu la chercher plus tard qu'il ne lui avoit promis , soit enfin en élevant sur des choses fort indifférentes de petites contestations

B v

qu'elle menoit au sérieux , à force de le contredire séchement & avec humeur , ce qui étoit cause qu'il la laissoit avec ses compagnes , aussi-tôt qu'ils étoient dans le vallon , & qu'il s'en alloit boudier dans un coin.

Mélanie , ainsi débarrassée de lui , ne respiroit plus qu'après l'arrivée d'*Amyntas*. Dès qu'il avoit paru , elle ne le quittoit plus des yeux , & , sans affecter de le chercher , elle faisoit toujours en sorte de se trouver à côté de lui. Alors , cent jolies minauderies étoient mises en œuvre pour fixer son attention. Un coup d'œil lancé à propos , un malin sourire , une feinte rougeur étoient les armes dont elle se servoit pour engager un cœur dont elle avoit résolu de s'emparer. Quelque bergère , par la légèreté de sa danse , attiróit-elle les regards de toute l'assemblée : *Mélanie* , avec une modestie étudiée , ne cessoit de regretter de n'avoir pas le même talent , & c'étoit pour encourager *Amyntas* à lui donner des éloges , qu'elle paroissoit recevoir avec un air de confusion. Tantôt elle s'amusoit à rajuster sur sa gorge le voile qui la couvroit , & qu'elle dérangeoit elle-même , pour laisser entrevoir à l'amoureux berger les beautés qu'il cachoit ; tantôt elle se penchoit nonchalamment & comme par

distraction sur le bras qu'il avoit soin de lui tendre ; & lorsqu'elle s'excusoit de son étourderie , ou qu'elle le remercioit de sa complaisance , elle en recevoit toujours quelque compliment flatteur. Elle savoit qu'il aimoit passionnément la danse. Pour éprouver si le plaisir d'être auprès d'elle lui sembloit préférable à celui qu'il chérissoit tant , elle prétextoit souvent quelque impossibilité de participer à cet exercice ; & *Amyntas* , à son exemple , savoit aussi trouver des raisons pour s'en dispenser. Glorieuse de ce sacrifice qu'elle voyoit bien qu'il lui faisoit en secret , elle s'étudioit à lui procurer tous les moyens de lui déclarer son amour. De son côté , il ne négligeoit rien pour s'accréditer dans son esprit. S'il naissoit quelque rivalité de talens entre deux bergers ou deux bergères , il réussissoit toujours à persuader que le suffrage unanime appartenoit à celui ou à celle en faveur de qui *Mélanie* avoit prononcé.

On ne tarda pas à s'appercevoir de sa déférence pour cette bergère , & bientôt toutes ses compagnes remarquerent avec jalousie qu'il ne la quittoit jamais pendant les jeux. Cela ne fit que hâter le triomphe de *Mélanie*. Un soir que *Timante* avoit causé particulièrement avec *Silvie* , *Mélanie* feignant d'en concevoir des soupçons ,

B vj

le querella vivement, & pour le punir, elle ne voulut point qu'il la reconduisît chez elle. *Timante*, que le tems avoit apprivoisé, ne s'allarma point de cette défense, il prit la chose en douceur, & s'en retourna avec *Silvie*. *Mélanie*, se trouvant sans écuyer, *Amyntas* s'offrit pour lui en servir, & il fut accepté d'un air très-satisfaisant. Il profita d'un événement si favorable pour hasarder l'aveu de sa tendresse : il fut écouté sans colère, & la bergère eut soin de le rassurer sur le compte de *Timante* qu'il regardoit comme un rival dangereux. En se séparant, elle lui donna rendez-vous pour le lendemain. Les jours suivans *Timante* fut boudé de plus belle, & on ne voulut plus de la compagnie d'un volage; *Amyntas* venoit au-devant d'elle; & sous la conduite de ce nouvel amant, *Mélanie* ne trouvoit plu en chemin de cailloux qui lui blessassent le pied; & *Timante*, voyant que cela devenoit sérieux, se rendit enfin si insupportable par son humeur, qu'il fut éconduit avec un congé absolu.

Rien n'approche du dépit qu'il ressentit de son injuste disgrâce, &, sans doute, la querelle de ces deux rivaux se fût terminée par les voies de fait, si les loix du pays n'eussent défendu, sous les peines les plus rigoureuses, tout combat singulier.

entre les citoyens. *Amyntas* ne respira plus que le bonheur d'être uni avec *Mélanie*, qui ne cherchoit qu'à redoubler sa tendresse par les apparences de la plus parfaite amitié ; mais elle avoit l'art d'éluder un hymen qui devoit ôter toute prétention à la multitude d'amans qui l'environnoient, & dont elle étoit jalouse de conserver les hommages. Les délais qu'elle apportoit à encouronner un, entretenoient leur espoir, & sa cour étoit toujours aussi nombreuse & aussi brillante. Tous ces rivaux donnoient de l'ombrage au fidèle *Amyntas*, & sa crainte ne servoit qu'à le mieux captiver. Il s'étoit pourtant décidé à l'obliger de finir son incertitude ou à renoncer à elle, lorsque le sort, comme s'il eût été d'intelligence avec la coquetterie de la bergère, le contraignit de s'éloigner d'elle pour quelque temps.

Après la mort de *Lysimaque* & de *Céraune*, successivement usurpateurs du royaume de Macédoine, le jeune *Antigonus*, légitime héritier de la Couronne, s'étoit formé un parti considérable, à l'aide duquel il espéroit de remonter sur le trône de ses pères. Les habitans de Tarsite, toujours attachés aux descendans de *Philippe*, leur bienfaiteur, résolurent d'envoyer du secours à *Antigonus*. La nécessité où ils

étoient de se rendre redoutables à leurs voisins, pour se maintenir dans leur indépendance, leur avoit fait prendre la sage précaution d'exercer de bonne heure leurs jeunes gens au métier des armes. Il y avoit des jours marqués dans chaque mois où les vieux pasteurs les instruisoient dans cette noble profession, en leur faisant exécuter, l'un contre l'autre, tout ce que cet art a de plus difficile, & ces exercices étoient appelés les *jeux de Mars*.

Sitôt que le fléau de la guerre se faisoit ressentir à quelque Puissance de la Grèce, le Roi de Tarsite ne manquoit jamais d'y envoyer un corps de troupes auxiliaires, composé de tous les jeunes pasteurs en état de combattre. Celui qui s'étoit le plus distingué dans les jeux de *Mars*, étoit nommé pour conduire cette troupe brillante; mais l'honneur de la ramener appartenoit à celui qui, pendant le cours de la guerre, avoit donné le plus de preuves de valeur. Le premier ne prenoit que la qualité de *Stratégumone*, c'est-à-dire, conducteur : la dignité de *Polémarque*, ou de Général, n'étoit accordée qu'à l'autre. Cette loi ne servoit pas peu à exciter le courage de ces nouveaux athlètes; cependant le *Stratégumone* étoit déclaré sans reproche lorsqu'il avoit mérité de rapporter

l'étendard, qui étoit le second degré d'honneur, ou lorsqu'il revenoit au nombre des cinq braves qui marchaient à la tête de la troupe avec le *Polémarque*, & que l'on appelloit les *Ephamiles*, nom qui revient à celui d'émules, pour faire entendre qu'ils avoient également bien combattu. Le *Cémophore*, ou le porte-étendard, étoit choisi, en partant, parmi ceux qui promettoient le plus, & il étoit nommé par la voix du sort ; mais, en revenant, celui qui rapportoit ce témoignage éclatant de sa gloire, prenoit le titre d'*Epicême*, qui veut dire illustre.

Amyntas s'étant le plus signalé dans les diversifemens militaires où on l'avoit exercé avec ses camarades, fut chargé de conduire au Prince *Antigonus* le secours que *Tarsus* lui envoyoit, & *Timante*, qui avoit conçu contre lui la plus vive jalousie, se promit bien d'occuper sa place quand on reviendrait. Ses espérances ne furent point trompées. Secondé de la fortune, elle lui fournit tant d'occasions de s'illustrer par des prodiges de valeur, qu'après qu'*Antigonus* eut été remis en possession de l'Empire, *Amyntas*, malgré les efforts qu'il avoit faits pour égaler son rival, ne put empêcher qu'il ne fût choisi d'un consentement unanime pour ramener la troupe ; mais il

40 MERCURE DE FRANCE.

fut convenu qu'il n'avoit manqué au courageux *Amyntas* , pour effacer *Timante* , que les occasions ; & personne ne lui disputa l'honneur de l'*Epicémat*. La troupe , comblée des bienfaits d'*Antigonus* , qui ne dut le trône qu'à l'intrépidité de cette brillante élite , revint dans Tarsite chargée de butin & de lauriers.

Lorsque la victoire avoit favorisé les armes des bergers , le Roi , accompagné de tous les pasteurs , alloit recevoir les vainqueurs hors les portes de la ville ; il mettoit lui-même une couronne de lauriers sur la tête du *Polémarque* , il en présentoit une à l'*Epicême* & à chacun des cinq *Ephamiles* , qui tous la portoient à la main , le *Polémarque* ayant seul le droit d'entrer couronné dans la ville , à la porte de laquelle toutes les bergères , rangées en haye , après avoir offert au chef de la troupe , & à ses six adjoints , des branches d'olivier , en distribuoient aussi à leurs amans. Tous les honneurs du jour étoient réservés au *Polémarque* , que l'on promenoit en triomphe par toutes les rues de la ville & , après le Roi , il devenoit le personnage le plus considérable. *Mélanie* ne vit pas sans chagrin que son amant ne tint que le second rang. Elle mit en balance l'honneur de régner sur le cœur d'un

Polémarque avec le foible avantage de n'être aimée que d'un *Epicéme*, & sentant que la comparaison l'humilioit, elle se repentir d'avoir congédié *Timante*.

Quand on jouit des faveurs de la gloire, on est presque toujours sûr de celles de l'amour. Par ce penchant naturel que *Vénus* inspire au beau sexe pour les héros, il semble qu'elle prenne plaisir à éterniser la mémoire de la foiblesse qu'elle eut elle-même pour le Dieu de la guerre. Les plus aimables bergères se disputèrent bientôt le cœur de *Timante*, & *Mélanie* ne chercha plus que les moyens de recouvrer un bien que la jalousie de tant de belles lui faisoit regretter. Ce berger ne s'étoit rendu célèbre par ses actions héroïques, que dans l'envie de se venger publiquement de son rival en lui enlevant à son tour le cœur de *Mélanie*. Dès qu'il la vit s'empresse à lui rendre de nouveaux pièges, il immola le souvenir de sa perfidie au plaisir de mériter désormais sa tendresse. Brûlant de se réconcilier avec elle, il n'hésita pas à faire la moitié du chemin. Ainsi, le fidèle *Amyntas* fut condamné à subir la même peine qu'il avoit fait souffrir à *Timante*. Alors il connut parfaitement le caractère de *Mélanie*. Rougissant de n'adorer en elle qu'une coquette aussi indigne de son

42 MERCURE DE FRANCE.

l'amour qu'incapable d'y répondre, il contraignit si bien sa douleur, qu'il eut l'air de supporter ce malheur avec la dernière indifférence, ce qui piqua d'autant plus vivement l'orgueil de *Mélanie*.

Dégoûté par cette épreuve de la légèreté d'un sexe dominé par l'amour-propre, & que sa foiblesse livre naturellement au pouvoir du caprice & des fantaisies, il voulut s'illustrer à l'avenir en triomphant de lui-même. Demeuré ferme dans cette résolution, il fut insensible à toutes les caresses que l'on lui fit pour l'engager à se venger, par un nouveau choix, d'une coquette qui l'avoit trahi si indignement. Il regardoit ces moyens de consolation comme autant d'entraves que l'on cherchoit à mettre à son bonheur & à la tranquillité de son âme. Détaché du vain desir de plaire, il ne se montra plus à aucune fête, & s'appliqua uniquement à former son esprit à l'étude des sciences & du gouvernement, se préparant à donner à ses concitoyens l'exemple de la vertu la plus rare & à sa patrie les témoignages de l'amour le plus sublime.

Cynéas régnoit alors. Après avoir combattu long-temps contre les infirmités de la vieillesse, il succomba enfin sous le poids insurmontable de l'âge. Il fallut pro-

céder à une nouvelle élection. Il n'y avoit encore que des vieillards au rang des prétendans, & déjà l'on alloit recueillir les voix lorsqu'*Aymntas*, s'avançant au milieu de l'assemblée, représenta combien il étoit honteux, pour les jeunes gens de Tarsite, qu'aucun d'eux n'eût pas encore eu le courage de sacrifier l'intérêt de ses plaisirs à l'avantage si doux de régner sur un peuple de héros. Quoi ! ajouta-il, verra-t-on toujours le sceptre dans des mains languissantes & incapables de le soutenir ? N'est-il pas plutôt fait pour décorer la valeur que pour servir d'un vain soulagement à la caducité ? A quelque prix que la rigueur de nos loix ait mis le diadème, quelque pénible effort qu'exige la possession du trône, est-il donc impossible, à notre âge, d'avoir assez de vertus pour y monter ? Illustres citoyens, que ne puis-je me flatter d'être digne de vos suffrages ? Que je me trouveroie glorieux de vous prouver, par mon exemple, qu'il est facile de se vaincre soi-même pour l'honneur de la patrie !

Ce discours fut universellement applaudi, & tous les vœux se réunirent en faveur d'*Amyntas*. Il fut proclamé Roi au grand contentement de tous les jeunes bergers. Les vieillards mêmes, qui jusques-là s'étoient crus seuls en droit de

44 MERCURE DE FRANCE.

gouverner , loin de faire entendre aucun murmure , partagèrent la joie publique & ne regrettèrent point qu'*Amyntas* les dégageât du fardeau de l'empire ; au contraire , ils s'empresèrent à le combler d'éloges : touchés de la noblesse de ses sentimens , ils ne songèrent qu'à l'admirer , ils regardèrent son élection comme un gage assuré de la protection que le Ciel accordoit à leur Empire.

Timante , en sa qualité de *Polémarque* , fut le premier à rendre hommage au nouveau Roi , & ce ne fut pas une légère satisfaction pour *Amyntas* de voir dans ce moment son rival à ses pieds. Mais celui-ci ne fut point jaloux de l'éclat de sa fortune , & il s'acquitta de la soumission qu'il lui devoit avec d'autant plus de joie , que le suprême rang où s'élevoit *Amyntas* le laissoit tranquille possesseur du cœur de *Mélanie* qu'il préféroit à tous les trônes du monde.

La bergère que conduisoit *Philadelphie* , avoit achevé de satisfaire la curiosité de ce Prince sur toutes ces particularités , lorsqu'ils arrivèrent dans l'endroit où devoit se faire la cérémonie du couronnement. Tous les bergers , en habits de guerre , & les bergères superbement vêtues , étoient rassemblés dans une grande plaine , au milieu de laquelle

étoient un lac spacieux & profond , couvert de petites barques & de petits vaisseaux peints de diverses couleurs & ornés de guirlandes de fleurs. Sur un des côtés de la plaine, on avoit élevé un trône magnifique, où le Roi devoit recevoir les nouveaux sermens de ses sujets. Voici l'ordre que l'on observoit au renouvellement d'une élection.

A l'heure fixée pour la cérémonie, tous les peuples se rangeoient autour du trône, les guerriers d'un côté & les femmes de l'autre.

Les étrangers venus pour assister à cette pompe, se plaçoient sur des gradins construits en demi-cercle & qui bordoient toute cette partie de la plaine. Le Roi paroissoit accompagné seulement des sept pasteurs qui composoient son conseil & sans aucune marque de distinction, armés ainsi que tous les bergers, de pied en cap. Comme on ignoroit s'il venoit pour abdiquer, ou dans le dessein de conserver l'Empire, on ne lui rendoit aucun honneur à son arrivée. Il marchoit ainsi depuis son palais jusqu'aux pieds du trône où étoient les habits royaux, le sceptre, une couronne de diamans & une couronne de roses. S'il mettoit la main sur celle de roses, il déclaroit par ce signe qu'il renonçoit au souverain pouvoir ; alors

46 MERCURE DE FRANCE.

on procédoit à une nouvelle élection. Si au contraire il touchoit celle de diamant, il annonçoit qu'il sacrifioit encore ses plaisirs à l'honneur de gouverner sa patrie & l'air retentissoit des acclamations universelles. Aussitôt les pasteurs qui l'accompagnoient lui ôtoient son casque, en place duquel ils lui mettoient la couronne royale, & par-dessus sa cuirasse ils le couvroient des habits convenables à sa dignité. Ensuite il montoit sur son trône, & les fêtes commençoient.

Lorsqu'*Amyntas* se présenta, on lisoit dans les yeux de tous ses sujets combien ils desiroient ardemment qu'il conservât l'Empire. En effet, il mit la main sur la couronne de diamans. Mais un événement imprévu interrompit la joie que l'on en ressentoit.

Mélanie avoit bien deviné que le dépit de s'être vu supplanté à son tour par *Timante* avoit fait naître dans l'ame d'*Amyntas* les sentimens héroïques qui lui avoient mérité la couronne; qu'elle étoit cause qu'il étoit devenu Roi. Elle crut que son ambition ne pouvoit être pleinement satisfaite qu'en le forçant d'abdiquer pour elle; & de ce moment, elle ne songea plus qu'aux moyens de triompher une seconde fois d'un cœur que l'éclat du scèptre rendoit à jamais digne de ses vœux. Mais elle eut beau saisir les oc-

caſions de le rencontrer chaque fois qu'il ſortoit. En vain par la rougeur & la triſteſſe qui ſe peignoient ſur ſon front lorsqu'elle le voyoit, ſ'efforçoit elle de lui faire croire qu'elle étoit deſeſpérée de l'avoir trahi ; elle n'eut que trop lieu de ſ'appercevoir que le bandeau de l'amour ne couvroit plus ſes yeux & que la plus froide indifférence avoit ſuccédé à cette paſſion violente que ſes premiers regards lui avoient inſpirée. Aſſurée qu'il ne rentreroit jamais de lui-même dans ſes fers, elle forma le projet de le forcer malgré lui à quitter la couronne. Elle ſavoit que l'ambition étant regardée comme le fléau de l'humanité, pour empêcher que le trône de *Tarſite* ne devînt le prix de cette paſſion dangereuſe, il avoit été réglé qu'il ne pourroit ſ'acquérir aux dépens de la vertu à qui ſeule il étoit deſtiné ; que la moindre perfidie ſuffiroit pour en exclure, & que le Roi ſeroit dépoſé dès-qu'il ſeroit prouvé qu'il auroit trahi quelque engagement pour y parvenir. Fondée ſur ces principes, elle ramalla tous les écrits par leſquels *Amyntas* lui avoit promis ſa foi. Armée contre lui de ces titres, qu'elle croyoit victorieux, elle attendit le jour du renouvellement de ſon élection pour les faire ſervir à la vengeance de ſon orgueil offenſé,

48 MERCURE DE FRANCE.

Sitôt qu'elle vit qu'*Amyntas* déclaroit qu'il se sentoît encore capable de régner, elle cria à la trahison & le dénonça à toute l'assemblée. En même temps elle produisit les diverses preuves qu'elle prétendoit avoir de sa perfidie.

Déjà tous les pasteurs à qui le vertueux *Amyntas* avoit fait chérir sa puissance, gémissoient d'être forcés de le déposer. Mais *Timante*, aux yeux de qui l'adroite *Mélanie* avoit su se déguiser assez bien pour qu'il ne se doutât point de ses desseins, indigné d'un procédé aussi injurieux à sa tendresse, & emporté par les mouvemens de sa colère, se hâta de justifier *Amyntas* en produisant aussi un écrit de la main de *Mélanie* qu'il avoit conservé précieusement & qu'il portoit toujours avec lui comme un gage de son bonheur. Par cette écrit, la bergère lui avoit engagé sa foi avant qu'elle connût *Amyntas*. Il représenta qu'il n'avoit pas voulu faire valoir ce droit contr'elle dans le temps qu'elle l'avoit abandonné pour ce rival, à qui il ne l'avoit cédée que par égard pour un penchant qu'il croyoit véritable; mais que les démarches qu'elle avoit faites en dernier lieu pour se reconcilier avec lui en lui sacrifiant ce même rival, & qu'aujourd'hui l'assurance avec laquelle elle reclamoit la foid' *Amyntas* prouvoient trop clairement la

la légèreté de son esprit, la vanité de ses sentimens & la fausseté de son cœur. Une foule de jeunes bergers qu'elle avoit trompés de même, joignirent leurs plaintes à celles de *Timante* & décelèrent les intrigues de cette coquette. Tous demandèrent qu'elle fût punie suivant les rigueurs des loix, & elle fut condamnée à desservir le temple de *Daphné*. Il n'y eut pas une bergère qui n'applaudît en secret à ce jugement, quoiqu'elles fissent toutes semblant de s'attendrir au juste châtiment qu'elle alloit subir : elle fut remise entre les mains de quatre Pastourelles qui lui servirent de gardes, & comme si la présence d'une perfide eût été faite pour souiller la pompe d'un si beau jour, on la fit retirer avec ses surveillantes qui la conduisirent dans la ville où elle attendit que la fête fût terminée pour subir son arrêt.

L'honneur d'*Amyntas* ayant été réparé de cette manière, tous les instrumens de guerre résonnèrent dans la plaine. La crainte que l'on avoit eue de perdre un Roi si généralement aimé, rendit son triomphe plus éclatant dans cette journée. L'allégresse publique en redoubla, & l'air retentit des plus vives acclamations.

Revêtu de ses habits royaux, il se plaça sur son trône où, après avoir juré sur

C

50 MERCURE DE FRANCE.

l'écu de *Pallas* de remplir fidèlement les devoirs auxquels sa dignité l'engageoit, il reçut le serment de ses sujs. Tous les guerriers, tenant leurs épées nuës & étendant leurs boucliers, promettoient de défendre jusqu'au dernier soupir leur Prince & leur liberté, ensuite les femmes tiroient chacune un poignard qu'elles portoient à leur côté, & juroient de s'immoler elles-mêmes plutôt que de souffrir jamais que le sort les rendît esclaves d'aucune autre puissance après avoir eu l'honneur de vivre avec les compagnes d'un peuple libre & indépendant. Ce serment prononcé, les Guerriers firent en présence d'*Amyntas* différentes évolutions; puis, ils attaquèrent, défendirent & prirent un petit fort qui étoit bâti exprès dans cet endroit. Le Roi distribua aux vainqueurs les quatre prix qui consistoient en une épée, une lance, un casque & un bouclier. Ce fut *Timante* qui gagna l'épée. Ensuite le Roi descendit pour se rendre avec tous ses peuples & les spectateurs, sur les bords du canal, où plusieurs Mariniers commencèrent des joutes pour lesquelles il y avoit aussi des récompenses qu'*Amyntas* distribua de même. Ces joutes finies, le Roi monta sur un vaisseau richement chargé & que soixante Soldats d'élite devoient défendre contre quatre autres

vaisseaux de même grandeur , & sur chacun desquels étoit un pareil nombre de soixante combattans. La charge du vaisseau appartenoit au parti victorieux. Rien n'étoit plus agréable à voir que les efforts prodigieux que faisoient les Soldats du Roi pour empêcher que leur vaisseau ne fût pris. Il n'étoit pas encore arrivé que le parti adverse , malgré la supériorité du nombre, eût été victorieux , & cette fois ci la fortune ne lui fut pas moins contraire. *Philadelphie* sembloit s'applaudir lui-même en admirant l'effet que la présence du Roi produisoit sur les Soldats qui défendoient son vaisseau. Ils montroient le même zèle , ils étoient animés de la même ardeur qu'ils eût été un combat véritable. Demeurés victorieux , ils ramenerent le Roi sur les bords du lac ; & ayant partagé entr'eux la charge du vaisseau , ils envoyèrent des présens aux vaincus pour les consoler de leur défaite.

La fête ainsi terminée , on se remit en marche. Le Roi au milieu de ses Guerriers , que les Bergères précédoient , reprit le chemin de la ville , & on le remena jusques dans son palais au bruit de la plus brillante symphonie.

La nuit venue , on ne songea plus qu'à exécuter l'arrêt qui avoit été rendu contre

52 MERCURE DE FRANCE.

l'indiscrette *Mélanie*. Les peuples de Tarsite accoutumés aux charmes de la volupté, regardoient l'amour de la chasteté comme un sentiment nuisible à l'intérêt commun. Ils n'estimoient cette vertu que chez les femmes. Toute fille parvenue à l'âge d'aimer & qui n'étoit point sensible, n'y jouissoit d'aucune considération; il y avoit même une espèce de honte attachée à l'indifférence. Mais comme l'union des cœurs étoit seule consultée dans les mariages & qu'il n'étoit pas permis à un amant d'abuser de la confiance de sa maîtresse, elles craignoient moins de se livrer à leur penchant; c'est pourquoi on voyoit plus de coquettes à Tarsite que d'insensibles. Cette première qualité rendoit punissables celles qui la faisoient servir à tyranniser leurs adorateurs.

Cependant pour se gagner la bienveillance des différens peuples qui demeuroient à Tempé, ceux de Tarsite s'étoient crus obligés d'élever un Temple à *Daphné* qui étoit adorée dans tous les hameaux des environs, à cause du fleuve *Pénée* dont elle étoit fille, & qui arrosoit cette belle vallée. Il falloit nécessairement que le temple de cette Nymphe fût desservi par des Vierges, & la crainte qu'un zèle trop ardent ou que la séduction de l'exemple n'engageât un trop

grand nombre de leurs jeunes Bergères à ce nouveau culte, ils réglèrent qu'il n'y en auroit que six qui pourroient s'y dévouer volontairement, & que, ce nombre rempli, on n'en consacrerait plus d'autres que celles qui auroient mérité par une conduite irrépréhensible d'être séparées du monde. C'étoit donc une tache que d'être condamnée au culte de *Daphné* par arrêt public. Aussi l'exécution de cet arrêt se faisoit-elle avec tout l'appareil d'une pompe funèbre, & toujours à la nuit. Toutes les Bergères non mariées alloient en habit de deuil enlever la personne à qui cette peine avoit été infligée, des mains de ses parens, & la conduisoient au temple en portant chacune devant elle un flambeau allumé.

Les Prêtresses à qui on la présenteoit, prioient *Daphné* de la recevoir en grace en l'admettant parmi elles. Aussitôt les deux plus jeunes la dépouilloient de ses habits, & la décoroient des vêtemens sacerdotaux, après quoi, les Bergères éteignoient leurs flambeaux & suivoient avec la foule les Prêtresses & leur nouvelle compagne dans le temple qui étoit brillant de lumières. On chantoit en l'honneur de la Déesse des hymnes analogues à l'action présente, & la consécration faite, chacun se retiroit.

Quelque ingrate que l'on ait été envers

un amant généreux ; on est toujours sûr de trouver en lui un juge facile & indulgent. Maître de punir , il ne cherche qu'à pardonner. *Amyntas* ne fut pas plutôt rentré dans son palais qu'il se mit à réfléchir sur la gêne où sa maîtresse alloit être livrée ; il pensoit bien que personne n'étoit moins faite qu'elle pour la vie retirée qu'elle étoit condamnée d'embrasser. L'affreuse perspective des tristes momens qui alloient succéder aux jours agréables qu'elle avoit passés dans le monde, excita dans son âme une pitié si tendre qu'il n'y resta plus de place au ressentiment. Il n'imputoit tous ses torts qu'à la légèreté d'une humeur dont la vivacité lui donnoit trop de charmes pour ne la pas rendre excusable. Il dépendoit de lui de révoquer l'arrêt prononcé contre elle ; mais il craignoit qu'en lui accordant sa grace de lui-même , on ne lui reprochât sa foiblesse, ou que l'orgueil de la Bergère ne refusât de l'accepter. Il voyoit avec chagrin que personne ne venoit l'implorer pour elle , & cet abandon général où se trouvoit un objet qu'il avoit adoré ne servit qu'à l'intéresser davantage à son malheur. Curieux de voir de quel œil elle se soumettroit à sa destinée , & prêt à lui faire grace aux premiers signes de douleur qu'elle laisseroit appercevoir ,

mais appréhendant que sa présence ne la rendît plus fière qu'il ne souhaitoit, il quitta ses habits royaux, & vêtu en simple berger, il sortit de son palais sans être remarqué, & dirigea ses pas vers le temple, où il résolut d'attendre l'arrivée de *Mélanie*.

D'un autre côté *Timante*, revenu à lui-même, étoit désespéré du mouvement de colère qui l'avoit porté à devenir l'accusateur de celle qu'il aimoit; il ne pouvoit se le pardonner. Malgré l'inconstance qu'il avoit à lui reprocher, l'idée de la perdre pour jamais lui parut insupportable. Dans l'intention de réparer la faute qu'une première fureur lui avoit fait commettre, il se rendit aussi près du temple. Là il se promettoit de toucher le cœur de *Mélanie* par les marques de son repentir, d'engager les *Daphnides* à différer le moment de sa réception, & de déterminer tout le peuple à l'accompagner jusques chez le Roi pour demander avec lui la liberté de sa Bergère, qu'il ne doutoit pas d'obtenir aisément. Une foule innombrable de spectateurs, parmi lesquels *Philadelphie* se trouvoit encore, inondoit les portiques du temple. On vit enfin de loin le cortège funèbre qui s'avançoit à pas lents. On avoit établi l'usage de conduire ainsi les coupables aux autels de *Daphné* pour inspirer aux jeunes Bergères

56 MERCURE DE FRANCE.

plus d'horreur de cette mort civile & pour leur faire sentir plus vivement la honte d'être condamnées à vivre sans époux.

A la lueur des flambeaux qui approchoient, *Timante* reconnut le Roi, malgré les précautions qu'il prenoit pour se cacher. S'imaginant qu'il n'étoit venu sans aucune marque de distinction que pour jouir librement du plaisir de se voir vengé, il perdit tout espoir d'obtenir la grace de *Mélanie*, & il ne se prépara plus qu'à donner à sa Bergère les dernières preuves de l'amour inconsolable. A mesure qu'elle avançoit, la confusion augmentoit sur son visage. La joie secrète dont ses rivales avoient peine à contraindre l'émotion, & qu'elle lisoit dans leurs regards, ajoutoit au sentiment de sa honte. En s'arrêtant sur les marches du temple, elle ne put s'empêcher de répandre des larmes, & ses soupirs éclatèrent malgré elle. Jamais elle ne parut si belle aux yeux de ses amans que dans cet état de douleur & de consternation. *Timante*, hors de lui-même, se jette à ses genoux en s'écriant : ô ma chère *Mélanie* ! pardonne à l'excès de mon amour un mouvement de dépit qui a causé ton malheur. Je t'aimois trop sincèrement pour me voir trahir avec indifférence. Sois sûre, au moins, que tu n'as jamais eu d'amant

plus fidèle, & que je ne méritois pas l'affront que tu as fait à ma tendresse. Je te perds, je ne sçaurois plus vivre. En achevant ces mots, il tire son épée & veut s'en percer le sein; mais *Amyntas*, qui s'étoit avancé près de lui, l'arrête &, se faisant reconnoître, il adresse à *Mélanie* ces paroles pleines de douceur : imprudente Bergère ! vous voyez quel est le fruit de vos caprices & de votre ambition. Je ne vous parle point de grace, ce mot pourroit blesser votre orgueil ; mais un amant tel que *Timante*, qui ne veut point survivre au malheur de vous perdre, ne vous paroît-il pas digne d'un sort plus heureux ? Votre inconstance a fait un héros ; elle a ensuite fait un Roi : renoncez désormais au Roi puisqu'il ne peut plus être à vous, & daignez couronner votre ouvrage dans le héros qui vous aime.

Mélanie reste interdite ; elle croit en ce moment que c'est un Dieu qui lui a parlé, & elle sent pour *Amyntas* le même respect qu'elle auroit pour la divinité ; elle se prosterne à ses pieds &, touchée du procédé généreux de *Timante*, elle lui tend la main en se relevant. Il la presse de lui donner sa foi ; elle cède à ses instances, & la Déesse, qui devoit recevoir ses vœux, ne reçoit que le serment qu'elle

fait à son amant de lui être toujours fidèle. La situation de *Timante*, ses larmes & son désespoir avoient fait une impression si vive sur tous les cœurs, que chacun oublia les égaremens de *Mélanie* pour prendre part à sa joie, & il fut reconduit chez lui en triomphe avec sa Bergère, que l'exemple corrigea de sa vanité, & qui devint, par la suite, le modèle des femmes vertueuses. Il ne faut qu'un heureux moment pour fixer l'inconstance des plus coquettes.

Philadelphie s'en retourna avec ses hôtes, rempli d'admiration pour le généreux *Amyntas*, & satisfait d'avoir vu terminer cette agréable journée par le bonheur de *Timante* & le pardon accordé à l'aimable *Mélanie*. Il trouva *Straton* qui l'attendoit, & qui lui assura qu'*Arsinoë* étoit véritablement à Gonnes, qu'il lui avoit parlé, & qu'elle étoit impatiente de le revoir. Quoique la nuit fût avancée, il prit congé du Pasteur & de la Bergère, il les remercia & leur fit présent de quelques rubis qu'il avoit sauvés du naufrage. Il leur promit de garder un éternel souvenir de la réception qu'ils lui avoient faite, du plaisir qu'il avoit goûté à la fête dont ils l'avoient rendu témoin, & de vanter, dans tous les pays où le sort le conduiroit, la sagesse de leur gouvernement, l'équité de leurs loix, & l'intégrité de leurs mœurs.

 TRADUCTION de l'Ode d'HORACE :

Justum & tenacem propositi virum, &c.

N^{on}, le front menaçant d'un tyran implacable,
 Ni d'un peuple effréné la fureur indomptable,
 Ni les autans impétueux
 Qui sur les flots tumultueux
 Exercent leur rage effrayante,
 Ni des Dieux la main foudroyante,
 Ne peuvent ébranler le mortel vertueux;
 Et les débris fumant de l'univers en flâme
 Ecraseroient son corps sans abattre son âme.

C'est ainsi que les demi-Dieux,
 Que *Pollux* & le grand *Alcide*
 Ont atteint la voûte des cieux;
 Que *César*, avec eux, dans un banquet splendide;
 Rougit ses lèvres de nectar;
 Que le divin *Bacchus* triompha sur un char,
 Traîné par le tigre indocile;
 Que *Romulus* entra dans l'immortel asyle
 Avec les coursiers du Dieu *Mars*,
 Après que *Juno* l'implacable
 Eut fait aux dieux charmés ce discours mémorable:

Du superbe Iliou les funestes remparts,
 Détruits par un vil adultère,

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Et par une femme étrangère ,
 Sont les fruits du parjure & du manque de foi.
La médon , tes perfidies
 Ont soulevé *Pallas* , à mes justes furies
 Ont livré ton peuple & son Roi.
 De l'adultère Spartiate
 Mes yeux ne verront plus l'infâme ravisseur ;
 Du vieux *Priam* la race ingrate
 D'*Hector* exerçant le grand cœur ,
 Ne repoussera plus les Grecs pleins de valeur.
 Vous avez mis fin à la guerre
 Que vos divisions fomentaient sur la terre ;
 Je fais plus : à l'instant je me laisse toucher ,
 Je rends à *Mars* ce fils si cher ,
 L'objet de ma haine invincible.
 Que *Romulus* entre paisible
 Dans le cercle éclatant des dieux ;
 Qu'il y savoure l'ambrosie ;
 Je le verrai sans jalousie ,
 Pourvu qu'un gouffre furieux
 Mugisse entre Ilion & la Cité nouvelle.
 Que ces fugitifs soient heureux ;
 Que le Capitole orgueilleux
 Brille d'une gloire immortelle.
 Mais aussi que sur vos tombeaux ,
 O *Paris* ! ô *Priam* ! bondissent les troupeaux ;
 Que le lion de sang avide
 Y cache impunément son lionceau timide ;
 Qu'à ce prix Rome un jour , l'effroi de l'univers ,
 Au Parthe altier donne des fers.

C'est peu : que de son nom ses fils portent la gloire
 Sur des mers, sous des cieus nouveaux,
 Jusqu'au lieux que le Nil inonde de ses eaux :
 Que sur l'aîle de la victoire
 Ils volent aux climats brûlans
 Où *Phœbus*, de son char rapide,
 Darde ses feux étincellans,
 Et jusques vers le pole humide,
 Noir séjour de la pluie & des tristes frimats ;
 Qu'ils méprisent l'or plein d'appas,
 Mieux placé dans le sein de la terre perfide,
 Que dans les mains des vils mortels,
 Si prompts à l'envahir jusques sur les autels.
 O Rome ! je prédis ta fortune brillante,
 Mais à condition que tes fils trop pieux,
 Trop fiers de leur gloire éclatante,
 Ne releveront point les toits de leurs ayeux ;
 Sous un fatal auspice Ilion renaissance
 De nouveau sentiroit ce que peut ma fureur,
 Et j'y remenerois ma troupe triomphante,
 Moi, du maître des dieux & la femme & la sœur
 Que trois fois Ilion périsse,
 Si trois fois Ilion renaît de ses débris ;
 Que trois fois l'épouse y gémissé
 Captive, & regrettant son époux & les fils.

Mais, ô Muse, qu'osez-vous dire ?
 Muse, arrêtez ; ces sons hardis
 Ne conviennent point à la lyre
 Faite pour les jeux & les ris.

62. MERCURE DE FRANCE.

Ne redites point au vulgaire
Les secrets entretiens des dieux ;
Quittez ce ton sublime ; & cessez , téméraire ,
D'avilir , par vos chants , des sujets si pompeux.

Par M. DE BEAUMONT.

*BOUQUET à Mde la Marquise DE MAR-
NÉSIA , sur l'air de Joconde , ou sur
l'air : Vous voulez me faire chanter , &c.
ou bien : Nous chérissons dans nos ha-
meaux , &c.*

CHARMANS époux , chanter vos feux ,
C'est chanter votre fête :
Peut-on vous offrir à tous deux
Un bouquet plus honnête ?
Un *Claude* le fait aujourd'hui ;
Heureux ! s'il peut vous plaire :
C'est un bouquet fait comme lui ,
Tout simple , mais sincère.

Dans ces jardins toujours fleuris ,
Quel bonheur est le vôtre !
Jamais époux mieux assortis
N'ont brûlé l'un pour l'autre.
Que de charmes dans ce retour !
Couple tendre & fidelle ,

C'est le chef-d'œuvre de l'amour
Qu'une chaîne si belle.

Pour former un lien si doux ;
Tout servoit son envie ;
Mêmes grâces & même goûts ;
Tous les dons du génie :
Toutes les ressources du cœur ;
Le rang & la naissance ,
Et le titre le plus flatteur ,
L'aimable bienfaisance.

Vous , l'*Artémise* de ces bords ;
Plus fraîche que l'aurore ,
Vous que zéphir , dans ses transports ,
Prend pour la jeune *Flore* ;
Que votre destin est charmant !
Vous réglez sans partage ,
Dans le cœur d'un époux amant ,
Et dans l'âme d'un sage.

Vous avez , pour vous faire aimer
D'une flamme constante ,
Le sentiment qui sçait charmer ,
Et la grâce touchante.
Ses dons , vous les partagez tous ,
Et sa tendresse extrême :
Son cœur se reconnoît en vous ,
Comme un autre lui-même.

64 MERCURE DE FRANCE.

Le Ciel vous donna les vertus ;
Et la belle nature ,
Pour vous , emprunta de *Vénus*
La brillante ceinture.
Pallas , sur vos attraits naissans ,
Versa son influence ,
Et voulut , de tous ses talens ,
Enrichir votre enfance.

Vous montez sur un ton divin
Votre charmante lyre ;
Et la roile , sous votre main ,
Prend une âme & respire.
Que d'avantages à la fois
Vous a faits la déesse !
Belle *Claudine* , avec ses doigts ,
Vous avez la sagesse.

La tendresse nourrit vos feux ,
Et , d'une main fidelle ,
Chaque jour resserre vos nœuds
D'une étreinte nouvelle ;
Elle fait naître sous vos pas.
Les fleurs sur ce rivage ;
Et ses fruits ne tarderont pas ,
Croyez en mon présage.



SUITE DES CHANSONS ANCIENNES.

CHANSON de M. DE MONCRIF.

A I M Ē Z, vous avez quinze ans ,
Et les grâces de votre âge ;
Attendez-vous plus long-temps ?
Ce feroit bien grand dommage.

Que faire à la fin du jour ?
Demandez à nos compagnes.
Elles répondront : l'amour ;
C'est le charme des campagnes.

Mais, ma *Rosine*, en secret ,
Sans que le sçachiez peut-être ,
Quelque pasteur beau, discret ,
En vous amour a fait naître.

On s'engage innocemment ,
La pente est si naturelle !
Econtez, voici comment
Amour nous prend en tutelle.

De maints pasteurs, dans les jeux ,
Reçoit-on le doux hommage :
Voilà bien-tôt l'un d'entr'eux
Qu'on remarque davantage.

66 MERCURE DE FRANCE.

S'il vient, on le voit de loin ;
L'on y pense , s'il s'absente :
S'il rend le plus petit soin ,
On se sent reconnoissante.

Et le jour que ce berger
Est de retour au village ,
Voilà que , sans y songer ,
Vous vous parez davantage.

Tout ce qu'un autre vous dit
N'est qu'objet d'indifférence ;
Mais du berger qu'on chérit
Tout vous plaît ou vous offense.

Qu'il chante d'amour les feux ;
Vous restez embarrassée ,
Si sur vous il a les yeux ,
Ou ne vous a regardée.

Quelque bergère dira :
Sa douce voix m'a ravie.
L'éloge vous déplaira ,
Si la bergère est jolie.

Si l'on ne peut plus douter
Qu'il ne songe qu'à nous plaire ;
On ne peut plus l'écouter ,
Mais on veut qu'il persévère.

Vous joint-il quelques instans ,
On est dans un trouble extrême ;
Vous parle-t-il du beau temps ,
On croit qu'il dit , je vous aime.

Quoi , dit *Rosine* , c'est-là
Comme amour vient nous surprendre ?
Ah ! *Thémire* , me voilà ,
Depuis que j'ai vu *Lisandre*.

De tous les sujets employés par la poésie , il n'en est point de plus féconds que les stratagèmes & les surprises de l'amour. Que parmi les pièces de théâtre , les romans & les chansons , on se rappelle ceux de ces ouvrages qui plaisent particulièrement aux gens d'esprit , on en remarquera un grand nombre pris dans ce fond heureux qui présente certaines délicatesses , certaines simplicités , certaines contradictions dont le cœur humain abonde. C'est , pour ainsi dire , le même sujet ; mais les détails tous divers , quoique pris dans la nature , forment autant de pièces distinctes ; si bien que quand les titres sont différens , ce fond de ressemblance échappe. Mais que ces pièces si variées soient mises au jour sous un même titre , alors c'est l'idée de la variété qui échappe. Les gens qui ne jugent qu'en gros diront , quoi toujours le même sujet ? Et soit une sorte de paresse dont les gens d'esprit ne sont pas toujours exempts , & qui fait adopter les jugemens tous faits ; soit un certain penchant à recevoir , sur les choses mêmes qui nous plaisent , les idées critiques qu'on nous présente : les

bons ouvrages ne trouvent souvent en nous que des ingrats. Il y aura plusieurs chansons de ce genre dans le cours de ce recueil : elles seront séparées , & il arrivera que le peu de personnes qui s'appercevront de ce même fond de ressemblance ne nous le reprocheront pas.

ROMANCE DU DUC DE LA VALLIERE.

*LES infortunés amours de GABRIELLE
DE VERGI & de RAOUL DE COUCY.*

HÉLAS ! qui pourra jamais croire
L'amour de *Raoul de Coucy* ?
Qui , sans pleurer , lira l'histoire
De *Gabrielle de Vergy* ?
Tous deux s'aimèrent dès l'enfance ;
Mais le sort injuste & jaloux
L'avoit mise sous la puissance
D'un barbare & cruel époux.

Fayel , époux de *Gabrielle* ,
Tourmenté de jaloux soupçons ,
Avoit enfermé cette belle
Dans les plus affreuses prisons :
Tout amant étoit redoutable ,
Mais sur-tout *Coucy* l'alarmoit ,
Et *Gabrielle* fut coupable ,
Dès qu'il sut que *Coucy* l'aimoit.

Elle employoit envain les larmes
Pour parvenir à le calmer :
Ni sa jeunesse , ni ses charmes ,
Rien ne pouvoit le désarmer.
Quel est mon crime , disoit-elle ?
L'innocence devroit toucher ;
Je suis & je serai fidelle.
Qu'avez-vous à me reprocher ?

Partage les maux que j'endure ,
Répondoit l'inflexible époux ;
J'ai tout appris , crois-tu , parjure ,
Eviter un juste courroux ?
Coucy n'a que trop sçu te plaire ,
Et bientôt je m'en vengerai ;
Ce nom allume ma colère ,
Mais dans son sang je l'éteindrai.

Cependant *Coucy* , le modèle
Des vrais & des parfaits amans ,
Ayant appris que *Gabrielle*
Souffroit les plus cruels tourmens ;
Par un effort que l'amour même
N'approuva pas sans en frémir ,
Des lieux qu'habite ce qu'il aime ,
Il résolut de se bannir.

Je vais , dit-il , par mon absence ,
Calmer le barbare *Fayel* ;

70 MERCURE DE FRANCE.

Je quitte pour jamais la France,
 Ah ! que ce départ est cruel !
 N'importe , je me sacrifie
 Au cher objet de mes amours ;
 Trop heureux , en perdant la vie ,
 Si je conserve ses beaux jours.

Il part & va joindre l'armée
 Dans les pays les plus lointains ;
 Elle étoit alors occupée
 A combattre les Sarrazins.
 Il se met d'abord à la tête
 De deux cents Chevaliers choisis ;
 Avec leur secours il arrête ,
 Tous les efforts des ennemis.

L'amour , le désespoir , la rage ,
 Tour à tour animant son cœur ,
 Redoubloient encor son courage ;
 Enfin il revenoit vainqueur ,
 Quand , d'une blessure cruelle ,
 Il se sent déchirer le flanc.
 Frappé d'une atteinte mortelle ,
 Il tombe baigné dans son sang.

Alors sentant sa fin prochaine ,
 Il demande son écuyer.
 D'un main qu'il conduit à peine ,
 Il écrit sur son bouclier.

A O U S T 1767. 71

Monlac arrive tout en larmes :
Ne plains point , dit-il ; mon destin ,
Mais plutôt celle dont les charmes
N'ont pu fléchir un inhumain.

Tu connois mon amour extrême ;
Pour m'obéir c'en est assez ;
Porte mon cœur à ce que j'aime ,
Avec ces mots que j'ai tracés ;
Je remets ce soin à ton zèle.
Il expire & prononce encor
Le nom chéri de *Gabrielle* ,
Jusques dans les bras de la mort.

Victime de l'obéissance ,
Monlac ayant exécuté ,
D'un maître adoré dès l'enfance ,
La triste & tendre volonté ,
S'embarque à l'instant pour la France !
Il arrive près du château
Du tyran qui sous sa puissance
Renfermoit l'objet le plus beau.

Seul confident de l'entreprise ,
Il attend un heureux moment.
Avec grand soin il se déguise
Pour réussir plus sûrement ;
Quand *Fayel* , que l'inquiétude
Ne laissoit jamais en repos ,
Le voit près de sa solitude ,
Le prend pour un de ses rivaux.

72 MERCURE DE FRANCE.

Il l'arrête & croit le connoître.
 Il le perce de mille coups ;
 Craignant tout des projets du maître ;
 Rien n'échappe à ses yeux jaloux.
 Quel plaisir enivre son âme !
 Il voit le cœur , il en jouit :
 Quel coup funeste pour la flamme !
 Il lit la lettre , il en frémit.

Dès qu'il les eut en sa puissance ,
 N'écoutant plus que sa fureur ,
 De la plus barbare vengeance
 Il médite en secret l'horreur.
 La sombre & pâle jalousie ,
 Ce monstre , suivi des regrets ,
 Pour venger sa flamme trahie ,
 Lui souffle les plus noirs projets.

Il goûte déjà par avance
 Les douceurs qu'elle lui promet.
 De cette flatteuse espérance ,
 Il craint de retarder l'effet :
 Je veux , dit il , que l'imposture ,
 Cachant l'affreuse vérité ,
 Ce cœur , aimé de la parjure ,
 Comme un mets lui soit présenté.

On obéit ; & l'heure arrive ,
 Où l'on sert ce repas cruel.

Gabrielles ;

Gabrielle, triste & craintive,
 Approche, en tremblant, de *Fayel* :
 Pour hâter l'instant qu'il espère,
 Il offre, il presse, elle se rend.
 Ce mets, dit-il, a dû te plaire,
 Car c'est le cœur de ton amant.

Elle tombe sans connoissance.
Fayel, que la fureur conduit,
 Craignant de perdre sa vengeance,
 La rappelle au jour qu'elle fuit :
 Juste Ciel ! quelle barbarie !
 S'écria-t-elle avec effroi.
 Moindre encor que ta perfidie,
 Vois cette lettre & juge-toi.

Alors la forçant à la lire,
 Ses yeux l'observent avec soin ;
 Il croit adoucir son martyre,
 Si de sa honte il est témoin.
 Elle prend, d'une main tremblante,
 L'écrit qui doit combler ses vœux,
 Et, d'une voix foible & mourante,
 Prononce avec peine ces mots :

« Bientôt je vais cesser de vivre ;
 » Sans cesser de vous adorer ;
 » Content si ma mort vous délivre
 » Des maux qu'on vous fait endurer :

D

» Elle n'a rien qui m'épouvante ;
 » Sans vous la vie est sans attraits.
 » Un regret pourtant me tourmente ;
 » Quoi ! je ne vous verrai jamais !

» Recevez mon cœur comme un gage
 » Du plus vif, du plus tendre amour ;
 » De ce triste & nouvel hommage,
 » J'ose espérer quelque retour.
 » Daignez l'honorer de vos larmes ;
 » Qu'il vous rappelle, mes malheurs ;
 » Cet espoir a pour moi des charmes.
 » Je vous adore ; adieu... je meurs ».

Elle veut répéter encore,
 Des mots si tendres, si touchans :
 En prononçant. . . *Je vous adore*,
 Un froid mortel saisit ses sens.
 Par un excès de barbarie,
Fayel prend des soins superflus
 Pour la rappeler à la vie. . .
 Mais  n'étoit déjà plus.

Nous ajoutons ici de très-jolis vers du même auteur, & qui conviennent très-bien à la personne à qui il les adresse.



A O U S T 1767. 75

A MADAME DE LA VALLIERE
le jour de sa fête.

Envoi d'une boîte toute formée de glaces.

Daignez me regarder, *Annette*, un seul moment,
Et vous verrez la naïve peinture
De l'objet le plus charmant,
Qu'ait sçu former la nature;
Mais brisez-moi l'instant d'après,
Ou ne m'offrez jamais d'autre objet que vous-
même.

Je n'aime que l'honneur suprême
De bien représenter vos immortels attraits.

Vénus, dans son char de victoire,
Viendrait en vain m'offrir ses traits à rassembler,
Vénus ne pourroit rien, *Annette*, pour ma gloire,
A moins que de vous ressembler.

CHANSON DE M. DE MONCRIF.

*COMME tout loyal amant ne sçait qu'être
complaisant au vouloir de sa mie.*

ELL E m'aima, cette belle *Aspasie*,
Et bien en moi trouva rendre retour.
Elle m'aima, ce fut sa fantaisie;
Mais celle-là ne lui dura qu'un jour.

Le jour d'après, cette belle *Aspasie*
Entend *Mirtil* chanter l'hymne d'amour.
Elle l'aima, ce fut sa fantaisie,
Et celle-là ne lui dura qu'un jour.

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Toujours aimant, cette belle *Aspasie*
 A pris, quitté nos bergers tour à tour.
 Ils sont fâchés, moi je la remercie;
 Las ! elle fait passer un si beau jour.

Pour ramener une belle *Aspasie*,
 C'est grand abus de montrer du courroux.
 Si réclamez sa douce fantaisie,
 Elle dira : que ne l'inspirez-vous ?

J'ai vu depuis cette belle *Aspasie*.
 La couronnant de roses, je lui dis :
 Quand reviendra la douce fantaisie ?
 Car ce jour-là c'est le seul où je vis.

Lors j'aperçus cette belle *Aspasie* ;
 Qu'un doux souris coloroit ses traits,
 Elle reprit sa douce fantaisie,
 Et me donna même le jour d'après.

Amans quittés d'une belle *Aspasie*,
 Ayez près d'elle un modeste maintien,
 Ne prétendez gêner sa fantaisie :
 • Qui plaît est roi, qui ne plaît plus n'est rien.

On peut dire que cette chanson est pleine de morale. La mauvaise humeur des amans quittés, leur indiscretion par esprit de vengeance, le plaisir honteux d'outrager ce qu'ils aiment encore ; tous ces torts y sont combattus avec d'autant plus

de sagesse, qu'on en fait voir l'inutilité. On ne
sçauroit trop redire cette belle maxime aux jeunes
gens destinés à faire de l'éclat dans le monde :

Qui plaît est roi, qui ne plaît plus n'est rien.

LE mot de la première énigme du second
volume du Mercure de juillet est *poète*.
Celui de la seconde est l'être. Les cinq
voyelles sont celui de l'énigme-logogryphe.
Et celui du second est *anagramme*, dans
lequel on trouve *Ange*, *rame*, *rage*, *ré*,
mare, *game*, *âme*, *angar*, *nager*, *ramage*,
marge, *âne*, *an*, &c. &c.

E N I G M E.

Air des folies d'Espagne.

C'EST à Paris qu'en honneur est mon être.
J'ai bien aussi des partisans par-tout.
Mon frère au jour plaît moins que moi peut-
être :

De nos beautés je pique plus le goût.

Les Financiers m'ont mis fort à la mode ;
Au vrai, chez eux je peux me dire au mieux ;
Dans un endroit agréable & commode
De mes amis je satisfais les yeux.

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

A mon sujet Monsieur ou mieux Madame
Doit recevoir maints & maints complimens ;
Par moi les sens sont plus flattés que l'âme :
Je mets en train les hommes à talens.

De bien des sots je fais tout le mérite.
Qui pourroit dire à quel degré je plais ?
Charmant plaisir , avec peine on te quitte !
Le sage seul sçait braver mes attraits.

Il fait très-bien d'être envers moi rebelle ,
Ainsi qu'il est à l'égard des amours.
En mauvais tours je surpasse une belle ;
Par moi souvent on abrège ses jours.

Par M. B. . . . à Montdidier

A U T R E.

JE suis d'un élément l'effet inévitable.
Mon sort est singulier , mon état remarquable :
Mon père , en m'engendrant , se donne le trépas ,
Lui seul peut tout rougir & ne me rougit pas.
Je suis à des métiers utile & nécessaire ,
Et l'endroit le plus vil est ma place dernière ;
On me connoît aux champs , à la ville , à la Cour ;
L'été comme l'hiver peut me donner le jour ;
Je semble en certain temps guérir d'une folie
Qui , pour jamais cesser , est trop bien établie.

Par M. DAUMONT D.

L O G O G R Y P H E.

Pour servir l'homme je m'agite
Sans pourtant m'en faire un mérite,
Sans malice, sans le sçavoir,
Même sans jamais le vouloir
(C'est, je pense, une bonne excuse).
J'impatiente également,
Et qui s'ennuie & qui s'amuse.
Lorsqu'on desire ou que l'on craint,
Quand on espère ou qu'on se plaint,
Très-injustement on m'accuse,
En me taxant en même temps
De deux défauts bien différens,
A concilier impossibles,
Ou, pour mieux dire, incompatibles.
La plus parfaite égalité
Est, sans contredit, mon partage.
D'un très-bel art je suis l'ouvrage.
En France la nécessité
Que secondoit l'expérience,
Mères fécondes des talens,
Cher lecteur, me donna naissance.
Sous des dehors bien différens,
Et l'indigence & l'opulence,
Comme la médiocrité,
Eprouvent mon utilité.

D iv

36 MERCURE DE FRANCE.

Je ferai peut-être la cause ,
 Au moment qu'on me cherchera ;
 Qu'un habile *Œdipe* dira ,
 Il s'agit de toute autre chose ,
 Et le bon moment manquera.
 Lecteur , un peu de patience.
 Je vais payer ta complaisance
 Et terminer bien promptement ,
 Je ne demande qu'un moment.
 Dans mes sept pieds on voit sans peine
 La beauté dont le tendre amant
 Brava le perfide élément
 Pour aller voir sa souveraine ;
 L'endroit où , près de *Célimène* ,
 L'espérance de t'amuser ,
 Peut être erreur flatteuse ou vaine ,
 (Puissé-je mal prophétiser !)
 Si précipitamment t'entraîne ;
 Et ce qui dans ce même endroit
 Mal rendu déplaît à bon droit.



*ENVOI d'un logogryphe à l'Auteur du
Mercure.*

IL a été trouvé, Monsieur, parmi de vieux manuscrits, un logogryphe singulier que mon peu de connoissance, dans la science des calculs, me fait regarder comme un problème. J'ai l'honneur de vous l'envoyer, en vous priant de l'insérer dans un de vos Mercures, & d'inviter MM. les Arithméticiens à nous en donner la solution. Je suis, &c.

*R * * *. abonné au Mercure.*

LOGOGRYPHE-ARITHMÉTIQUE.

Calculateur abstrait que charme l'exercice,
Osez de cette énigme expliquer l'artifice.
Le travail est léger. Subtil, comme le sphinx ;
On croit vos yeux perçans ainsi que ceux d'un linx.
Multiplier, nombrer, diviser ou soustraire ;
Bon ! d'un calculateur c'est l'usage ordinaire.
Et lorsqu'on est conduit par l'ordre & la raison,
L'on attrappe à son gré toute combinaison.

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Additions.

Je dis qu'assurément 3, 8 & 2 font 13,
Et 9, 4, 1 & 7 monteront jusqu'à 16;
Or 11 & quinze en tout ne passeront pas 10,
D'où je conclus qu'ensemble 1 & 2 feront 6.
Courage ! poursuivons sans craindre une belouze :
19, 30, 40, 11, 3, 2 fois $\frac{10}{11}$,
14, 3 fois $\frac{12}{7}$, 15, 9, 4, 5,
Par un juste calcul, font en tout 80.
Profond méditatif, cette somme additive
Ne choque-t-elle point votre imaginative ?
Peut-être ? Suivez-moi, mais sans être distrait.
2¹⁰ nommé par décade, 11, 19, 3, 7,
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, septante,⁸
Avec la moitié d'un, font quinze fois nonante.⁷

Soustractions.

Ce genre de calcul sans doute paroît neuf;
Toutefois il est vrai. Qui de 4 & 29
Soustrait seulement 15, eh bien quel est le reste ?
18, me direz-vous ? ma foi je le conteste ;
Car, suivant mon principe, il ne doit rester rien.
Ma règle vous étonne, examinez-la bien :
Et vous sçavez alors que, sans en rien rabattre,
Orant 4 unités du total de 24,
Le calcul soustractif, pour reste, donne sept,



un bosquet. Colin, qui de loin la

quette, Voit qu'elle cache un bouquet. Du



tendre amour qui l'inspire, Colin veut a-

= voir le prix . Lise en s'éveillant sou =

= pire.... Et trouve son bouquet pris.

Multiplikations.

Mais , d'un compte nouveau démêlez le secret ;
 Sur 400 je prends 10 pour multipliquande :
 Il m'en vient 1200, que le calcul demande.
 Multipliant par 30, 1, 6, 11, 38 ;
 En ajoutant 5 fois 1 & 9 au produit ,
 Dont du total enfin je soustrais 20 dizaines,¹⁰
 Le résultat précis fournit 10 quarantaines.⁴⁰

Divisions.

Arithméticien , dont le calcul est sûr ,
 Avez-vous éclairci ce phénomène obscur ?
 Je le crois : avouons ; maintenant je divise
 23 par 2 fois $\frac{10}{7}$, en comptant à ma guise ,
 Je trouve , au quotient , il ne peut revenir plus ;
 Et par cette méthode aisément je conclus
 Que 14 , & de plus , 3 , 17 , 15 & 13
 Ayant , pour diviseur , une seule fois 16 ,
 Rendront 2 au quotient : rien de plus ni de moins.

Règle de trois.

Ici , calculateur , accélérez vos soins ;
 Si 30 donne 6 , que donneront 2000 ?
 Ferme ! que votre esprit travaille & se houpille ;
 Combien ; opérez. 9 , vous n'entendez fort bien ;
 Et votre art transcendant n'a plus besoin du mien.
 Si 7 , 8 , 12 , 13 , 11 , 1 , 15 & 30

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Ne produisent enfin que simplement 40,
Que produiront 300 ajoutés à 38 ?
Cette opération rend 20 de ce produit.
De ces nombres nouveaux le calcul fantastique
Paroît-il à vos yeux assez problématique ?
Et pourrai-je achever mon opération
En les combinant tous dans une addition ?
Oui ; ces chiffres nombrés donnent 7016.
Docte calculateur, adieu, ne vous déplaîse.

*PARODIE de la Romance , Ma bouche
n'a qu'un langage, de LA REINE DE
GOLCONDE.*

LA jeune & simple *Lisette*
Dormoit seule en un bosquet.
Colin, qui de loin la guette,
Voit qu'elle cache un bouquet
Du tendre amour qui l'inspire
Colin veut avoir le prix...
Lise, en s'éveillant, soupire,
Et trouve son bouquet pris.

Ingrat ! (s'écria la belle)
J'avois cru jusqu'à ce jour
Avoir un ami fidèle ;
J'en rendois grace à l'amour.

Mais n'espère pas que *Life*
Jamais puisse pardonner
A qui ravit , par surprise ,
Ce qu'elle eût pû lui donner.

Pardonne pourtant , bergère ,
(Dit , en l'embrassant , *Colin*)
A l'amant le plus sincère ,
L'aveu d'un si doux larcin !
Si trop d'ardeur m'a fait prendre
Un bien qu'amour fit pour moi ;
Ton *Colin* va te le rendre ,
Pour ne le devoir qu'à toi.

D. L. P.



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE VOYAGEUR FRANÇOIS , ou la Connoissance de l'ancien & du nouveau Monde ; mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE : tomes V & VI. A Paris, chez VINCENT ; Imprimeur-Libraire , rue Saint Severin ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi.

Nous avons promis , dans le dernier Mercure, de donner quelques extraits des deux volumes de ce livre, qui paroissent depuis quelques jours. Nous nous abstiendrons de toute réflexion sur l'ouvrage même ; nos lecteurs en connoissent le plan, l'objet & l'utilité ; & le public, qui l'a reçu favorablement, nous dispense d'en porter notre jugement. Nous ne ferons connoître ces deux volumes que par des citations.

Le voyageur arrive à la Chine, c'est-à-dire , “ dans le plus vaste & le plus

» ancien Empire de l'univers. Aussi étendu
 » que l'Europe, soumis à un seul Prince
 » & gouverné par une seule loi, il subsiste
 » avec splendeur depuis plus de quatre
 » mille ans. Ses mœurs, ses coutumes,
 » son langage même, n'ont éprouvé au-
 » cune altération ; & , contre l'ordinaire
 » des Royaumes Asiatiques, le Monarque
 » se considère , à la fois , comme le pro-
 » tecteur , le père & l'ami de son peuple ».

Après un court séjour à Macao, le voya-
 geur entre dans la rade de Canton. « C'est
 » une des villes les plus maritimes , les
 » plus peuplées & les plus opulentes de
 » toute la Chine , sur-tout depuis qu'à
 » son commerce avec les Royaumes voi-
 » sins , elle a joint celui des peuples de
 » l'Europe , à qui les Chinois ont interdit
 » tout autre port. Elle est la capitale d'une
 » province du même nom , divisée en dix
 » contrées , qui comprennent autant d'au-
 » tres villes capitales. Il n'est point de
 » plus charmant spectacle que celui que
 » présente le Tu-ho , rivière superbe qui
 » conduit à cette grande ville. Tantôt ce
 » sont des prairies émaillées de fleurs ,
 » entrecoupées de bocages , terminées par
 » de petits côteaux qui vont en amphi-
 » théâtre , & sur lesquels on monte par
 » des degrés de verdure. Tantôt ce sont

88. MERCURE DE FRANCE.

„ des rochers couverts de mousse, des vil-
 „ lages situés entre de petits bois, des
 „ jardins cultivés avec art, des canaux qui
 „ forment des îles, se perdent dans les
 „ terres & laissent voir des rivages toujours
 „ fleuris, toujours rians. Les deux côtés
 „ de la rivière sont couverts d'une infinité
 „ de barques rangées par files parallèles,
 „ qui font des espèces de rues, & sont
 „ les seules habitations d'un peuple innom-
 „ brable. Chaque barque loge toute une
 „ famille dans différens appartemens qui
 „ ressemblent à ceux d'une maison; &
 „ dès le matin, on voit les habitans de
 „ cette ville flottante sortir en foule & se
 „ disperser, les uns à la ville, les autres
 „ à la campagne pour se livrer au travail ».

Il y a à Canton autant de monde qu'à
 Paris. Le fauxbourg qui est à l'ouest, est
 le mieux peuplé, & de la plus belle appa-
 rence. Ses rues, dont le nombre est infini,
 sont couvertes à cause de la grande cha-
 leur; & comme ce quartier est rempli de
 marchands, on croit, en le parcourant, se
 promener à Paris, sur le quai de Gesvres;
 ou dans les galeries du Palais. « Devant
 „ chaque porte est exposé, en forme d'en-
 „ feigne, un écriteau de bois enluminé, &
 „ encaissé proprement dans une bordure
 „ dorée, sur lequel sont marquées, en

„ gros caractères, les différentes sortes de
 „ marchandises dont les boutiques sont
 „ pourvues. On y voit le nom du mar-
 „ chand avec cet écriteau : *il ne vous trom-*
 „ *pera pas*, qui ne rassure pas plus à la
 „ Chine, que les affiches de ces petits au-
 „ bergistes de Paris, qui promettent de
 „ *donner à manger proprement*. Ces ta-
 „ bleaux, hauts de sept à huit pieds, &
 „ posés sur un piedestal, à égale distance,
 „ devant les maisons, forment une per-
 „ pective aussi agréable que singulière ;
 „ c'est même en cela seul, que consiste pres-
 „ que toute la beauté des villes de la
 „ Chine ».

La beauté des grands chemins de cet
 Empire est une des choses qui ont le plus
 frappé notre voyageur. « Il y a des endroits
 „ où ces chemins forment comme autant
 „ de belles allées qui me rappelloient sans
 „ cesse nos grandes routes de France, mo-
 „ numens à jamais glorieux du règne de
 „ *Louis XV* ; d'autres sont renfermés entre
 „ deux murs, de la hauteur de huit à dix
 „ pieds, pour empêcher les voyageurs
 „ d'entrer dans les campagnes. Ces murs,
 „ dans les lieux de traverses, ont des ou-
 „ vertures qui aboutissent à différens vil-
 „ lages.

„ Les mandarins de chaque district ont

90 MERCURE DE FRANCE.

» ordre de veiller à l'entretien des che-
 » mins, & la moindre négligence est punie
 » avec sévérité. Un mandarin n'ayant pas
 » fait assez de diligence pour réparer une
 » route par où l'Empereur devoit passer,
 » aima mieux se donner la mort, que de
 » s'exposer à un châtiment honteux & iné-
 » vitable ; qu'en France un Intendant de
 » province, qui seroit dans le même cas,
 » trouveroit bien moyen d'éviter ».

Quelques Chinois, dit notre voyageur,
 font remonter leur histoire au-delà du
 déluge ; mais cette idée est traitée par les
 sçavans même de leur pays, comme l'est,
 parmi nous, l'opinion de ceux qui ont
 écrit que les François descendent des
 Troyens. « En général tous les Chinois
 » s'en tiennent à leur histoire authentique,
 » qui fixe le commencement de leur Em-
 » pire au règne de Fo-hi ; ils regardent
 » même comme très-obscur, tout le temps
 » qui s'est écoulé depuis *Fo-hi* jusqu'à
 » *Yao*. Ce dernier commença à régner près
 » de deux mille quatre cents ans avant
 » Jésus-Christ ; & pendant quatre-vingt
 » ans qu'il fut sur le trône, il chercha à
 » rendre les hommes éclairés & heureux.
 » Son nom est encore en vénération à la
 » Chine, comme l'est parmi nous celui de
 » *Louis XII* & de *Henry IV* ».

Un mérite particulier, & qu'on ne peut trop louer dans le *Voyageur François*, c'est cette attention de rappeler à chaque instant, quelque trait de l'histoire ou des mœurs de sa nation, qu'il compare ou qu'il oppose aux mœurs & à l'histoire des pays qu'il parcourt. Tel est le caractère propre de cet ouvrage : il fait connoître nos usages aux étrangers par l'opposition ou la ressemblance qu'ils ont avec nous. Ce qu'il dit au sujet du tribunal historique établi à la Chine, lui donne lieu de tracer en peu de mots & sans affectation, les événemens les plus mémorables du règne de *Louis XV*. Il est peu d'éloge plus vrai, plus simple & en même temps plus ingénieux, & qui paroisse plus naturellement amené. Voici d'abord ce qu'il dit de ce tribunal. « Ce
 » sont des docteurs chargés de consigner,
 » dans l'histoire de l'Empire, les vertus
 » & les vices de l'Empereur régnant. C'est
 » une espèce de loi fondamentale, que
 » l'existence de cet établissement, qui n'est
 » rien moins qu'agréable au Monarque, &
 » qu'il ne peut cependant point abolir,
 » quelque absolue que soit son autorité.
 » Une chose plus surprenante encore, c'est
 » l'extrême sévérité de ce tribunal. Il est
 » inébranlable, incorruptible, sans égards,

92 MERCURE DE FRANCE.

» sans ménagement. Les menaces de l'Em-
 » pereur, la crainte des supplices, les tour-
 » mens les plus affreux, rien ne seroit
 » capable d'arrêter la plume de ceux qui
 » le composent ; ils ont juré d'écrire la
 » vérité, & ils l'écrivent. Ils sont chargés
 » d'observer toutes les actions du Monar-
 » que. Chacun d'eux en particulier, &
 » sans en faire part aux autres, les écrit
 » sur une feuille volante à mesure qu'il
 » en est instruit, signe ce qu'il vient d'é-
 » crire, & jette cette feuille dans un bu-
 » reau, par une ouverture pratiquée à ce
 » dessein : on y marque tout ce que l'Em-
 » pereur a dit & a fait de bien & de mal.
 » Par exemple : tel jour le Prince accorda
 » des distinctions honorables aux races
 » futures de ces héros plébéiens, qui ont
 » consacré leurs plus belles années au ser-
 » vice de l'Etat.

» Tel jour il adopta leurs fils, les réu-
 » nit dans le même asyle, & voulut que,
 » sous les mêmes auspices, ils y apprissent
 » à la fois les loix de la religion, de la
 » probité, de l'honneur & de la guerre.

» Tel jour, en telle année, on lui dit
 » qu'en risquant une attaque qui ne
 » coûteroit que peu de sang, une ville
 » qu'il assiégeoit se rendroit quatre jours

» plutôt ; j'aime mieux les perdre devant
 » une place, ces quatre jours, répondit-il,
 » qu'un seul de mes sujets,

» Tel jour, en telle année, il gagna en
 » personne une bataille fameuse ; & il ne
 » fut flatté du titre de vainqueur, que pour
 » donner la paix à ses ennemis,

» Tel jour, frappé de l'affreux specta-
 » cle des morts & des mourans étendus
 » sur le champ de bataille : qu'on ait soin,
 » dit-il, de mes sujets comme de mes
 » enfans ; qu'on ait soin même des en-
 » nemis.

» Tel jour il se transporta en personne
 » dans les hôpitaux militaires, pour s'assu-
 » rer si ses ordres étoient exécutés.

» Tel jour, en telle année, les fatigues
 » de la guerre l'ayant mis sur le bord du
 » tombeau, tout l'Empire retentit des cris
 » de douleur, de tendresse & de désola-
 » tion. Instruit de ces témoignages d'amour,
 » qu'ai-je donc fait, s'écria le Monarque
 » languissant, pour être aimé de la sorte ?

» Tel jour, en telle année, il reçut le
 » titre glorieux de Monarque cher, par une
 » acclamation unanime de son peuple, qui
 » est lui-même, de tous les peuples du
 » monde, le plus chéri de son Roi.

» Tel jour enfin, il vit mourir son fils
 » unique, & montra, dans cette occasion,

64 MERCURE DE FRANCE.

» toute la tendresse du meilleur des pères ,
 « & la fermeté du plus grand de tous les
 » Rois , &c. &c.

» On fait la même chose par rapport
 » aux mauvaises actions ; mais dans les
 » mémoires de l'ancien règne que j'ai par-
 » courus , il ne se trouve que des actions
 » dignes de servir de modèle à tous les
 » Princes.

» Le bureau où les feuilles du tribunal
 » historique sont déposées ne doit jamais
 » s'ouvrir durant la vie de l'Empereur
 » régnant , ni même tant que sa famille
 » est sur le trône. Quand la couronne vient
 » à passer dans une autre maison , on ras-
 » semble ces différens mémoires , & l'on
 » en compose l'histoire de la dynastie
 » éteinte ».

Nous ne pouvons trop répéter combien
 cette manière indirecte de louer le Roi , est
 heureusement & ingénieusement imaginée.

L'Empereur *Cang hi* est regardé à la
 Chine comme un des plus grands Princes
 qui aient gouverné cet Empire. « Il eut
 » assez de bonheur & assez de sagesse pour
 » se faire obéir également des Chinois &
 » des Tartares. Il fut contemporain de
 » *Louis XIV* ; & , tandis que le Monarque
 » François remplissoit l'Europe de l'éclat
 » de sa gloire , l'Empereur de la Chine

» faisoit retentir l'Orient du bruit de son
 » nom. Son règne, comme celui de *Louis*
 » *le Grand*, fut un des plus longs, des
 » plus glorieux, des plus féconds en évé-
 » nemens. Ces deux Princes furent égale-
 » ment heureux & adroits dans le choix
 » de leurs Généraux & de leurs Mi-
 » nistres ; également appliqués aux af-
 » faires, attentifs aux besoins de leurs
 » peuples, affectionnés aux sçavans, aux
 » gens de lettres, aux artistes ; grands
 » dans les actions d'éclat, économes dans
 » le domestique, doués, en un mot, de
 » toutes les vertus dignes du trône, de
 » toutes les qualités qui font les grands
 » Rois. *Louis XIV* aima, protégea, res-
 » pecta les Ministres de l'Eglise. *Cang-hi*
 » traita favorablement les Missionnaires
 » qui venoient instruire & admirer sa
 » nation ».

Dans le district de la ville de Canton il
 y a un célèbre monastère de Bonzes, dont
 le fondateur a fait des choses incroyables.
 « Ce qu'on lit dans la légende de nos plus
 » déterminés pénitens, n'approche pas des
 » austérités qu'on lui attribue. Tant il est
 » vrai, a dit quelqu'un, que dans toutes
 » les religions il y a des gens qui se font
 » du mal pour plaire à Dieu ; passe encore
 » s'ils n'en faisoient pas aux autres. Cet
 » austère personnage vivoit il y a près de

96 MERCURE DE FRANCE.

» mille ans ; & l'on a vu jusqu'à mille
» Bonzes habiter ce monastère.

» Ces Religieux doivent leur origine à
» un Indien nommé *Foë*, qui vivoit long-
» temps avant *Pythagore*. Ils furent intro-
» duits à la Chine, où ils y prêchèrent &
» répandirent par-tout la doctrine de leur
» instituteur, qu'ils adorent comme un
» Dieu. Il leur avoit enseigné le dogme
» de la métempsychose, & toutes les absur-
» dités qui en résultent. Il leur a laissé,
» de plus, cinq préceptes d'une obliga-
» tion indispensable, sçavoir, de ne tuer
» aucune créature vivante, de ne pas s'em-
» parer du bien d'autrui, d'éviter l'impu-
» reté, de ne jamais mentir, & de s'ab-
» tenir de l'usage du vin. A ces devoirs
» les Bonzes en ajoutent d'autres unique-
» ment à leur avantage. Ils tâchent de per-
» suader au peuple qu'il est très-important,
» pour l'autre vie, de faire du bien aux
» religieux ; que, par ces aumônes, on
» rachette ses péchés, & l'on acquiert des
» récompenses glorieuses. Ils menacent,
» des derniers supplices, ceux qui meu-
» rent sans avoir satisfait à ce comman-
» dement ; ainsi nos anciens moines dam-
» nèrent impitoyablement un Roi de France
» qui n'avoit point fondé d'abbayes, ni
» enrichi de monastères. . . . La plupart
» de

» de ces religieux sont fort ignorans ;
 » mais comme il y a , parmi eux , une
 » distinction de rang , les uns sont em-
 » ployés à la quête , d'autres plus instruits
 » sont chargés de visiter les gens de let-
 » tres , & de s'insinuer dans la faveur des
 » grands. Les plus âgés président aux assem-
 » blées des femmes dévotes ; mais ces
 » sortes d'assemblées n'ont lieu que dans
 » quelques villes ; & les femmes qui les
 » composent doivent être d'un âge mûr ,
 » veuves , libres & toujours maîtresses de
 » disposer de quelque argent. Les Bonzes
 » choisissent , pour supérieures , celles qui
 » sont le plus en état de contribuer à l'entre-
 » tien de l'ordre. Les hommes ont aussi
 » de ces congrégations où préside un vieux
 » Bonze. Les uns & les autres chantent
 » des hymnes à l'honneur de *Foë* ; mais
 » le résultat ordinaire de ces confréries
 » est , comme ailleurs , de tirer de l'argent
 » des dupes qui s'y enrôlent. Sans s'inquié-
 » ter de ce que deviendroient les profes-
 » sions les plus nécessaires , les Bonzes
 » veulent engager tout le monde dans ce
 » même genre de vie inutile & oisif ; &
 » leur zèle à cet égard ne peut mieux se
 » comparer qu'à celui de nos religieux
 » d'Europe , qui pressent les jeunes gens
 » d'entrer dans un ordre qu'ils gémissent

E

98 MERCURE DE FRANCE.

» eux-mêmes d'avoir embrassé. Les cou-
 » vens de Bonzes sont très-communs dans
 » toute la Chine, où l'on compte plus
 » d'un million de ces moines avarés,
 » ignorans, débauchés, hypocrites & fai-
 » néans. Leur instituteur, *Foë*, est aussi,
 » dit-on, celui qui imagina le système de
 » la métempsychose : de-là ce principe si
 » généralement établi parmi ses sectateurs,
 » *d'aimer les bêtes, d'aimer les moines* ».

Lorsqu'un malfaiteur est accusé de quel-
 que crime capital à la Chine, son procès
 passe par cinq ou six tribunaux subordon-
 nés les uns aux autres ; & nulle sentence
 de mort n'est exécutée, si l'Empereur ne la
 signe, après qu'elle lui a été présentée jus-
 qu'à trois fois. « Il n'y a point de précau-
 » tion qui paroisse excessive aux Chinois
 » lorsqu'il s'agit de conserver la vie à un
 » citoyen. Vous devez juger de-là, Ma-
 » dame, que les crimes, dignes de mort,
 » sont plus rares à la Chine qu'en Europe,
 » où une procédure si lente seroit sujette
 » à de grands inconvéniens. D'un autre
 » côté ces délais sont favorables à l'inno-
 » cence, & la délivrent presque toujours
 » de l'oppression, quoiqu'elle se trouve
 » exposée à languir long-temps dans les
 » chaînes. Lorsque le crime est d'une énor-
 » mité extraordinaire, le Prince, en signant

» la sentence , y joint les paroles suivantes :
 » aussi-tôt qu'on aura reçu cet ordre , que
 » le coupable soit exécuté sans délai. S'il
 » n'est question que d'un crime ordinaire ,
 » l'ordre est adouci dans ces termes : que
 » le criminel soit gardé en prison jusqu'à
 » l'automne , & qu'il soit justicié. C'est
 » ordinairement à cette saison qu'est ren-
 » voyée la punition de tous les malfai-
 » teurs condamnés à mort. Si l'Empereur
 » n'approuve pas la première sentence d'un
 » tribunal , il peut nommer d'autres juges
 » pour recommencer l'examen du coupa-
 » ble , jusqu'à ce que leur décision s'ac-
 » corde avec la sienne. Par-là il est tou-
 » jours le maître de sauver un criminel
 » ou de perdre un innocent dont il aura
 » résolu la délivrance ou la perte.

» Dans les procédures ordinaires la sen-
 » tence des tribunaux inférieurs est commu-
 » niquée aux principaux officiers de toutes
 » les Cours suprêmes ; ainsi le plus vil &
 » le plus méprisable sujet de l'Empire jouit
 » à la Chine d'un privilège qui ne s'ac-
 » corde parmi nous qu'aux personnes de la
 » plus grande distinction , d'être jugé par
 » toutes les chambres assemblées.

» La question ordinaire & extraordinaire
 » est établie à la Chine comme dans tous

» les pays policés ; & l'on n'y est pas moins
 » industrieux qu'ailleurs à inventer de nou-
 » velles machines pour tourmenter ingé-
 » nieusement les coupables. Ce raffinement
 » de cruauté, inconnu des nations barbares
 » & grossières, ne devoit pas être ignoré chez
 » un peuple où, depuis si long-temps, les
 » sciences & les arts sont cultivés.

» Lorsqu'un criminel est condamné à
 » mort, après la lecture de l'arrêt, la plu-
 » part de ces malheureux s'emportent en
 » invectives contre ceux qui les ont con-
 » damnés. Les juges écoutent ces injures
 » avec patience ; mais on leur met ensuite
 » dans la bouche un baillon qui les em-
 » pêche de parler, & avec lequel on les
 » mène au lieu de l'exécution ».

Les douanes à la Chine sont beaucoup
 moins rigoureuses qu'en France, dit notre
 voyageur. Non-seulement on n'y fouille
 personne, comme font nos commis de
 barrières, gens grossiers, incivils & mal
 appris ; il est même rare qu'on ouvre les
 caisses & les paquets. Si c'est un homme de
 quelque apparence, on ne fait point la visite
 de ses coffres. « Nous voyons bien, disent les
 » gardes, que Monsieur n'est point un mar-
 » chand »,

On appelle *lettrés* à la Chine ceux qui,
 après différens examens, sont promus au

grade de licencié, de maître-ès-arts & de docteurs. « Il y a dans toutes les parties » de l'Empire, des collèges où l'on prend, » comme en Europe, ces divers degrés. » C'est parmi ceux qui les possèdent, qu'on » choisit les magistrats & les officiers civils : » comme il n'y a point d'autre voie pour » s'élever aux dignités, tout le monde, » même les enfans du peuple, se livrent » à l'étude, dans l'espérance de parvenir » aux charges ; comme nous voyons qu'en » France, par l'espoir d'une cure ou d'un » bénéfice qui fasse vivre toute une famille, » le plus petit particulier fait étudier ses » enfans, & prive l'Etat de soldats, de » laboureurs & d'artisans ».

Les Chinois apportent beaucoup d'application à se former la main pour écrire ; & ils préfèrent une belle pièce d'écriture au tableau le plus fini. « Ils ont même, » en général, une espèce de vénération » pour les caractères, soit qu'ils soient » imprimés, soit qu'on les ait tracés à la » main. Si le hasard leur fait rencontrer » quelque feuille écrite, ils la ramassent » avec respect, & se gardent bien d'en » faire un usage indécent. Quel auteur » parmi nous peut se vanter d'être si respecté ? . . .

Les personnes aisées sont, comme en

E iij

» France, dans l'usage de confier l'édu-
 » cation de leurs enfans à des précep-
 » teurs particuliers ; mais, ce qui n'est
 » pas de même en France, c'est la con-
 » sidération dont ces précepteurs jouif-
 » sent. Leur emploi est également recom-
 » mandable & lucratif : ils sont honorés
 » dans les familles ; on leur donne la
 » première place ; & leurs disciples les res-
 » pectent éternellement ».

Comme on ne connoît point à la Chine de noblesse héréditaire, & qu'il n'y a que les charges qui ennoblissent, il faut nécessairement hériter de la capacité de ses pères, si l'on veut arriver aux mêmes dignités & tenir le même rang. « Que pense-
 » roit donc un Chinois à qui l'on diroit
 » que, dans certains pays de l'Europe,
 » les places & les emplois ne s'accordent
 » point à la capacité ; que, même les
 » plus sçavans, ceux dont l'étude a per-
 » fectionné le jugement, sont laissés à
 » l'écart ; qu'on leur préfère presque tou-
 » jours des ignorans, des hommes sans
 » lumières, sans talens, que leur richesse
 » met en état d'acheter des charges d'où
 » dépendent le bon ordre de la société &
 » la sûreté publique. Ce Chinois, qui voit
 » que dans son pays les dignités ne se don-
 » nent qu'au mérite, se persuaderoit, sans

„ doute , que nous sommes une nation
 „ médiocrement policée ; que les loix doi-
 „ vent céder au caprice & à l'ignorance ;
 „ & il se mocqueroit, peut-être avec raison,
 „ de ceux qui sont assez sots parmi nous ,
 „ pour s'appliquer à des études auxquelles
 „ nous n'avons attaché aucun avantage ».

L'éducation qu'on donne à la jeunesse
 Chinoise , est d'une ressource infinie pour
 les mœurs. Occupée sans relâche dès l'âge
 de six ans , elle n'a guère le temps de se
 corrompre par la débauche. « Aussi la gra-
 „ vité & la modestie sont-elles le partage
 „ des lettrés. Ils marchent toujours les
 „ yeux baissés. Un jeune écolier même
 „ n'est pas moins composé dans son air
 „ & dans ses manières qu'un Recteur
 „ d'Université ».

Outre les dignités qui s'acquièrent par
 les lettres, il en est d'autres auxquelles on
 arrive par la science des armes. « Il faut
 „ d'abord donner des preuves d'habileté
 „ à tirer de l'arc, à monter à cheval, &c.
 „ On leur fait ensuite composer un dis-
 „ cours simple, mais bien raisonné, sur
 „ quelque matière concernant l'art mili-
 „ taire. Ceux qui montrent le plus de capa-
 „ cité obtiennent les premiers grades ; &
 „ de cette école, comme de nos compagnies

E iv

» de mousquetaires, l'Etat tire d'excellens
» officiers ».

On est étonné que toutes les connoissances des Chinois soient en même temps & si anciennes & si bornées. « Ils n'ont
» puisé dans l'arithmétique, l'astronomie,
» la géométrie, la médecine, la géogra-
» phie, la philosophie naturelle & la phy-
» sique, que les notions que la pratique
» des affaires semble exiger. Ils n'ont ja-
» mais été plus loin, & paroissent même
» incapables d'aller au-delà. Nous, au con-
» traire, nous avons eu des connoissances
» très tard, & nous avons tout perfectionné
» rapidement. Les sciences ont fait plus
» de progrès en Europe, dans trois siècles,
» que chez les Chinois dans quatre mille
» ans. Ils ont de la physique des idées
» très-superficielles, n'ont aucun principe
» de logique artificielle & raisonnée ; &
» à l'égard de la métaphysique, ils n'en
» connoissent pas même le nom. Leur
» étude principale se tourne vers la scien-
» ce des mœurs ; &, au fond, c'est ce qu'il
» y a de plus digne de l'homme, & de
» plus utile à la société. Aussi c'est la na-
» tion la plus sage, & peut-être, quoique
» payenne, la plus vertueuse de l'univers.
» Presque tous les Empereurs ont été des
» hommes d'une vertu sublime, des *Numa*,

» des *Solons*, des *Lycurques*, des *Antonins*.
 » Nulle nation n'a produit autant & de si
 » bons livres de morale. Leurs sages sont
 » populaires dans leurs écrits ; ils ne font
 » point briller leur imagination comme
 » ceux de la Grèce & de Rome ; ils ne
 » courent point après les applaudissemens,
 » comme nos prédicateurs & nos philo-
 » sophes mille ans avant Jésus-Christ ».

» L'astronomie est une des plus anciennes
 » connoissances qu'aient eu les Chinois.
 » On montre encore les instrumens dont se
 » servoient un de leurs plus fameux astro-
 » nomes mille ans avant Jésus-Christ ».

L'application avec laquelle les Chinois
 ont toujours observé les mouvemens cé-
 lestes, leur a fait ériger un tribunal d'astro-
 nomie, qui est un des plus considérables
 de l'Empire. « Une de ses premières
 » fonctions est d'avertir l'Empereur des
 » nouveaux phénomènes qui paroissent
 » dans le ciel. Cinq de ces astronomes s'oc-
 » cupent nuit & jour à observer les astres
 » sur une tour destinée à cet usage. Mais
 » ce qu'il y a de ridicule, c'est que ce
 » tribunal est obligé de prédire les chan-
 » gemens de temps qui doivent se faire
 » dans l'air, selon les variations des fai-
 » sons ; les maladies qui doivent arriver,

E v

„ les sécheresses, la disette des vivres,
 „ &c. &c. On veut que les astronomes
 „ Chinois soient en même-temps & prin-
 „ cipalement des astrologues. Faut-il s'en
 „ étonner ! les ignorans confondent ces
 „ deux choses en Europe comme à la
 „ Chine. Le peuple de Paris ne s'ima-
 „ gine-t-il pas que MM. de l'Observatoire
 „ doivent prédire la pluie, la grêle, le
 „ tonnerre, &c. Enfin toute l'astronomie
 „ chinoise se réduit à dresser des calen-
 „ driers ornés de prédictions, à peu-près
 „ comme nos almanachs de Liège.

„ Avouez, Madame, qu'une nation
 „ qui entretient depuis si long temps une
 „ espèce d'académie pour prédire la pluie
 „ & le beau temps, doit avoir l'esprit bien
 „ borné. On passe aux Chinois de man-
 „ quer de physique ; ne peuvent-ils
 „ pas du moins considérer que les évé-
 „ nemens ne s'accordent que rarement,
 „ & par hazard, avec les prédictions de
 „ leurs astrologues. Il est vrai que le point
 „ principal du tribunal est de calculer les
 „ éclipses, d'en marquer le jour, l'heure,
 „ la grandeur, la durée, &c. mais les
 „ cérémonies qui se pratiquent alors, prou-
 „ vent même qu'il y a encore un grand
 „ fond d'ignorance & de superstition parmi

„ ces peuples. On fait insérer dans les nou-
 „ velles publiques & afficher dans les lieux
 „ fréquentés , le temps de l'éclipse.

„ Vous me demanderez, sans doute,
 „ Madame, en considérant le peu de
 „ progrès de ces peuples dans l'astrono-
 „ mie, comment cette science a pu être
 „ cultivée parmi eux, pendant plus de
 „ quatre mille ans, sans qu'il se soit trou-
 „ vé un seul homme qui l'ait approfondie;
 „ sans que le hazard, la variété de la natu-
 „ re, ou les récompenses aient fait naître
 „ quelqu'une de ces têtes extraordinaires,
 „ qui, comme *Archimede*, *Descartes* &
 „ *Newton*, frayent le chemin à toute une
 „ postérité?

„ Plusieurs causes peuvent y avoir
 „ contribué : la première, est le peu
 „ de distinctions utiles, sous la plûpart
 „ des Empereurs, pour ceux qui se signa-
 „ loient dans cette science : leur négli-
 „ gence étoient punie ; & leur applica-
 „ tion demeuroit sans récompense. Toute
 „ leur espérance étoit de parvenir aux pre-
 „ miers emplois du tribunal des mathé-
 „ matiques, dont le revenu suffit à peine
 „ pour un modique entretien. Comme ce
 „ tribunal n'a rien à voir sur la terre, il
 „ n'a presque rien à y prétendre. Je vous
 „ l'ai dit, Madame, pour arriver aux

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

„ richesses , il faut étudier l'histoire , les
 „ loix , la morale ; parler & écrire en
 „ termes polis sur ces matières ; ce qui
 „ n'est nullement le fait des mathéma-
 „ ticiens. Les astronomes , les géomètres
 „ ne sont ni beaux parleurs , ni écrivains
 „ élégans : *M. de Fontenelle* est peut-être
 „ le seul mathématicien qui ait été l'un
 „ & l'autre *. Tel est un aigle en astro-
 „ nomie , a dit quelqu'un , qui , par tout
 „ ailleurs n'est ordinairement qu'un canard
 „ ou un bœuf „.

Les médecins sont aussi anciens à la
 Chine , & à peu-près aussi habiles que les
 astronomes. Ce pays est rempli de charla-
 tans qui inondent l'Empire de leurs dro-
 gues & de leurs recettes. « Ce qu'il y a
 „ de singulier , c'est que la gravité chinoise
 „ n'empêche pas qu'il n'y ait ici des plai-
 „ sans comme en France , qui tournent les
 „ médecins en ridicule. On vous traite
 „ en Europe avec le fer , me disoit der-
 „ nièrement un lettré , faisant allusion à
 „ la saignée ; ici on vous martyrise avec
 „ le feu. La mode n'en changera pas sûre-
 „ ment , parce qu'on est aussi bien payé
 „ pour nous tourmenter que pour nous
 „ guérir.

* Notre voyageur a quitté la France en 1736 ;
 & *M. d'Alembert* n'avoit point encore écrit.

» Vous êtes plus redoutable que moi &
 » plus puissant, disoit un jour à son médecin
 » l'Empereur *Cang-hi* ; vous êtes le maître
 » de tuer quand il vous plaît ; & moi je ne
 » puis condamner personne à mort sans
 » témoignage & sans preuves ».

A la Chine quand un officier civil ou militaire a fait quelque bonne action qui mérite qu'on y ait égard, il en est aussitôt récompensé par une *note honorable*.
 « On appelle ainsi ce qu'on nomme au
 » collège des *points de diligence*, institués
 » pour exciter l'émulation parmi les éco-
 » liers. Ces notes se donnent aux premiers
 » mandarins par les Cours souveraines,
 » & aux mandarins subalternes par les
 » Vice-Rois. Un magistrat qui aura bien
 » jugé une affaire difficile, un colonel
 » qui aura bien exercé sa troupe, recevront
 » une note honorable, comme un écolier
 » qui a bien fait son thème, gagne un point
 » de diligence. Quatre de ces notes valent
 » un degré, qui ne s'accorde que pour des
 » actions importantes. Ces degrés sont in-
 » sérés dans un catalogue que l'on envoie
 » à la Cour ; & si ce magistrat, si ce colo-
 » nel viennent ensuite à commettre quel-
 » ques fautes, au lieu d'être privés de leurs
 » emplois ou de leurs appointemens, on
 » efface du catalogue un ou plusieurs de

» ces degrés, ainsi que le retranchement
 » de quelques points de diligence sauve à
 » l'écolier une plus rude correction ».

La province de Kyang-si est spécialement célèbre par la belle porcelaine qui se fabrique à King-te-ching, bourg qui s'étend à plus d'une lieue & demie le long d'une belle rivière, & contient un million d'habitans. On y compte plus de cinq cens fourneaux pour la porcelaine ; & pendant la nuit on croiroit voir une grande ville en feu ou une vaste fournaise percée d'une infinité de soupiraux. Il n'y a personne, sans en excepter les boiteux & les aveugles, qui ne puisse y gagner sa vie à broyer les couleurs. « C'est aux Chinois que l'on doit » l'invention de cette vaisselle précieuse & » fragile, que les Portugais ont les premiers » apportée en Europe. Ils l'ont appelée » *porcellana*, qui, dans leur langue, veut » dire *tasse* ou *écuelle*.

» Si l'on en croit les ouvriers du pays, ils » sont les seuls dans le monde qui fabri- » quent de la porcelaine. Je voulus leur » parler de celle du Japon, dont certains » curieux de Paris font tant de cas. Ils » m'assurèrent qu'elle n'avoit jamais existé » que dans l'imagination des personnes » mal instruites ; & que les Japonais, ainsi » que tous les autres peuples, tirent de la » Chine les seules & véritables porcelaines.

„ Je saisis cette occasion de leur dire un
 „ mot des excellentes manufactures de
 „ Dresde & de Chantilly,* rivales de celle
 „ de King-te-ching. Je conviens que nous
 „ ne l'avions peut-être pas encore tout-à-
 „ fait imitée par la blancheur & la finesse
 „ de la matière, par la vivacité & la durée
 „ des couleurs ; mais je ne leur cachai pas
 „ que nous la surpassions infiniment par
 „ la beauté, la grâce, la régularité, la
 „ perfection du dessein „.

* Celle de Séve n'existoit pas alors.

La suite au Mercure prochain.

*HISTOIRE du Comté de Ponthieu, de
 Montreuil & de la Ville d'Abbeville, sa
 capitale, avec ce vers de la Henriade
 pour épigraphe :*

Dis comment la Discorde a troublé nos provinces.

*A Londres ; on en trouve des exemplaires
 à Abbeville, chez DEVERITÉ ; à Pa-
 ris, chez PANCKOUCKE & LACOMBE,
 quai de Conty : deux vol. in-12.*

VOILA une histoire de province qui doit
 être distinguée de la plupart des autres
 ouvrages de ce genre. L'auteur a su se
 borner sagement à ce qu'il y avoit de cu-

rieux, & qui méritoit d'être connu dans le pays dont il entreprend d'écrire les événemens. Il ne faut point y acheter la lecture d'une anecdote, d'un trait intéressant, par cent pages d'ennui & d'inutilités, comme il n'est que trop ordinaire dans quelques-unes des histoires volumineuses de nos villes de France. Aussi cet écrivain fait-il sur-tout l'éloge d'un *Chroniqueur* du Ponthieu, en disant «qu'il paroît avoir senti
 „ le danger & la superfluité de ces énormes
 „ & monstrueux volumes qui paroîtroient
 „ plus propres à faire les fondemens des
 „ bastions d'une ville, que son histoire „ Il jette un coup-d'œil sur tous ceux qui ont écrit avant lui l'histoire du Ponthieu; le P. *Ignace*, Carme déchauffé, de la famille des *Sanfon*, fameux Géographe, natifs d'Abbeville, est le seul dont les écrits ont été imprimés. Le style de cette histoire paroît au nouvel écrivain approcher beaucoup celui des *Ménots* * Il en donne quelques exemples. Voici comment ce P. Carme parle des Maires d'Abbeville, dont il fait des éloges ridicules à force d'enflure „ Il
 „ faut à un Mayeur un grand courage,
 „ dit-il, pour résister aux douces persua-
 „ sions qui viennent de la part des alliés
 „ & des amis, nommément des femmes,
 „ à qui la nature a donné des attraits si

* Anciens prédicateurs.

» puissans, qu'il est quelquefois plus facile
 » de se défendre des défenses des sangliers,
 » que des artifices de semblables créatures ». Une bonne histoire du comté de Ponthieu, dégagée des puérilités du P. *Ignace* & des autres compilateurs du pays, étoit donc un ouvrage à désirer. L'auteur ne s'y est pas borné. Il a joint à son livre une *notice des habitans dignes de mémoire*. « Ne célébrer un pays que par ses ravages, ne faire connoître ses habitans que par les fautes qu'ils ont faites, ou le courage qui les a ensanglantés, étoit une tâche assez triste à remplir..... Les sciences & les arts, me suis-je dit, ont le droit de consoler les hommes & de réparer en quelque sorte les malheurs du monde en les lui faisant oublier. Si à côté du vainqueur d'*Arbelles*, on ne pouvoit citer *Démosthènes*, ou *Aristote*; si on n'avoit que des *S. Barthelemi* à décrire, & qu'on ne pût se rappeler *Henri IV.* si ce règne enfin tout glorieux de *Louis XIV.* ne pouvoit s'honorer que des journées de *Rocroy* & de *Steinkergue*, & qu'on ne pût citer ni les *Corneille* ni les *Racine*, je ne vois pas ce qu'on gagneroit à étudier l'histoire & à vouloir apprécier les hommes; on n'apprendroit guères qu'à les mépriser. » Tout l'avant-propos de cet ouvrage est ainsi semé d'excellentes réflexions. Dans l'intro-

duction qui suit, l'auteur entreprend d'examiner & de rechercher quelle fut l'antique puissance des Comtes de Ponthieu. Leur Comté fut connu dans la plus haute antiquité sous le nom de Duché de la France maritime. Il comprenoit toute la Flandre jusqu'à la Meuse. Il y a de la sagacité dans ces recherches. C'est sur-tout par les cités opulentes dont cette contrée étoit couverte, & qui ont disparu, que se prouve l'antique puissance des Souverains du Ponthieu. Le nouvel Historien fouille dans leurs ruines. Il découvre Quentorick, Waben, lieux fameux, considérables sous nos premiers Rois, & dont on connoît à peine aujourd'hui l'ancienne position. Il donne ainsi une courte description de l'antiquité & de l'état des villes dont il doit faire mention dans le cours de l'histoire. Il relève à l'article Abbeville, une erreur assez considérable de M. l'Abbé d'Expilly sur la population de cette ville. Loin d'être augmentée, comme l'a dit cet écrivain, elle est de beaucoup diminuée. Après cette introduction instructive, commence l'histoire à l'invasion de *Jules César* dans les Gaules : l'auteur n'en parle que pour venir à son sujet "On est frappé d'abord à ce seul „ nom (*Romani*) de la distance qu'on découvre d'un peuple immense, poli, civili-

» scé, à des hordes de barbares. Il semble qu'il
 » n'auroit jamais dû y avoir de liaisons d'un
 » peuple qui habitoit au milieu des délices
 » de l'Italie , avec un autre cantonné dans
 » des marais sur les bords de l'océan : il
 » semble qu'une nation industrieuse, mag-
 » nifique dans ses édifices , orgueilleuse de
 » sa grandeur , n'auroit pas dû envier à ces
 » sauvages , leurs tanières recouvertes de
 » joncs, de roseaux & d'épines entrelacées...
 » Ils n'avoient point chez eux les mines d'or
 » des Mexicains. La gloire seule de régner
 » sur des nations étendues , la forte envie
 » de se frayer un chemin à la tyrannie sur
 » les débris de la liberté publique , & de
 » s'immortaliser , devoient faire alors ce
 » qu'a fait depuis l'avidité en nous portant
 » au nouveau Monde». Le Ponthieu conquis
 fut très-utile aux Romains. Ils y avoient
 des flotes. Le flux de la mer remontoit
 jusqu'à la ville de Rue où les vaisseaux
 abordoient encore en 1210 ; cette ville est
 aujourd'hui dans les terres éloignées de
 l'océan de plus d'une lieue. Viennent
 ensuite les ravages des Normands. C'est
 sur tout par le Ponthieu qu'ils trouverent
 des facilités pour pénétrer dans le cœur
 de la France. L'auteur rend compte de
 tous ces ravages avec précision : il s'étend
 un peu plus sur l'établissement, l'opulence

de quelques monastères , & quelquefois même les désordres des Moines. Voici une anecdote qui , si elle est vraie , devra paroître assez singulière & même importante. A une petite distance de la ville de Saint-Riquier , on voit près d'un bois une monticule de terre qu'on nomme dans le pays la *Tombe d'Izambart*. L'auteur a cherché à découvrir quelle étoit l'origine de ce monument. Il a appris par la tradition que , vers l'an 882 , cet *Izambart* qu'on nomme de *Chatillon* , étant allé combattre les Normands , les Moines de-Saint Riquier s'étoient emparés de son château de la *Ferté* , pendant son absence ; ils n'avoient point voulu le reconnoître à son retour de cette expédition ; ce Seigneur avoit été obligé d'en faire le siège & avoit été tué par ces Moines dans une sortie. Cependant son Lieutenant étoit parvenu à rentrer dans le château. L'auteur a su en outre , que les Moines de St. Riquier devoient se trouver tous les ans sur le pont-levis de ce château , une torche à la main , & déclarer qu'ils ne troubleroient point les cendres d'*Izambart*. Il a vu ensuite dans leurs cartulaires ce même *Izambart* inscrit comme *sélerat ennemi des moines*.

Toutes ces contrariétés lui ont donné lieu d'éclaircir le fait. Il en discute toutes

les circonstances & entreprend de réhabiliter la mémoire d'*Izambart - Chatillon*. Cette anecdote singulièrement curieuse se fait lire avec le plus grand intérêt. En accusant quelquefois les moines des premiers siècles, l'auteur sait les distinguer de ceux de nos jours dont il fait l'éloge. Tandis que les Normands dévastoient le pays, les Comtes de Ponthieu, avoient à soutenir une rude guerre de la part des Comtes de Flandres. On ne voit par-tout dans ces temps malheureux que crimes & perfidies. *Guillaume de Latras*, un des Comtes de Ponthieu, distingué dans le pays par ses fondations pieuses, fait crever les yeux, couper le nez, les oreilles à son frère. Il est mutilé entièrement & renfermé dans un couvent où on l'oblige à se faire moine.

L'établissement de la Commune d'Abbeville, une des plus anciennes du royaume, offre des détails intéressans des anciens usages de notre jurisprudence. Tous les crimes s'expioient à prix d'argent. Il falloit en outre que la maison du criminel fût abattue. S'il n'en n'avoit point, on l'obligeoit d'en acheter une de la valeur de cent sols, c'est-à-dire, de 125 livres, on l'abattoit ensuite avec cérémonie. Cette loi ridicule & barbare ne contribuoit pas à peupler la ville ». C'étoit toujours

l'intérêt qui accordoit ces sortes d'affranchissemens. Au milieu des désordres que nécessitoit dans le royaume le gouvernement féodal, on lit avec attendrissement l'aventure de la malheureuse *Adele* de Ponthieu. Elle fut arrêtée en voyageant avec son mari, par des voleurs, sur la route; ils la dépouillèrent, assouvirent leur brutalité & l'exposèrent nue dans le lieu où ils l'avoient prise. Son pere égaré dans ses ressentimens, la mène sur le rivage de la mer quelque temps après, entre avec elle dans une chaloupe & s'éloigne de la côte comme pour respirer l'air de la mer. Alors se relevant tout-à-coup avec agitation : *Dame de Domart*, dit-il à sa fille d'une voix indignée, *il faut maintenant que la mort efface la vergongue que votre malheur apporte à toute notre race.* Un grand tonneau étoit prêt, dont elle ne soupçonnoit pas l'usage. Il ordonne aux matelots de l'y enfermer, & on la précipite dans la mer. *Adele* désolée, ignoroit son crime : elle ne pouvoit imaginer comment elle avoit mérité ce supplice : elle gémissoit. Un vaisseau flamand apperçut ce tonneau & l'attira sur son bord. *Adele* fut remise sur le rivage & rendue à son mari qui pleuroit déjà sa mort. Ce malheureux pere se repentit de son crime & partit pour

les *croisades*. « C'étoit comme *vrais Chré-*
» valiers de Jésus-Christ, quittant ses terres,
 „ femmes, enfans, que les Comtes de Pon-
 „ thieu voyageoient à la *Terre sainte* „. Ainsi
 après avoir été chevaliers des Dames ,
 on l'étoit devenu de Jésus-Christ ; après
 s'être engagé à défendre *sa mie* contre
 quiconque auroit douté qu'elle étoit la plus
 belle des belles, on alloit en Asie se faire
 égorger pour ce qu'on appelloit l'honneur
 de Jésus-Christ ; esprit de superstition &
 de galanterie bien digne de ces temps ».

Le Ponthieu , comme toutes les autres
 provinces du royaume , ne retira d'autre
 avantage de ces expéditions ruineuses ,
 que d'en rapporter la lèpre & quelques
 reliques. Cependant l'autorité des Com-
 munes se fortifia. Celle d'*Abbeville* de-
 vint une espèce de république qui avoit le
 droit de faire battre la monnoie en son
 nom. Elle avoit cours comme celle des
 Comtes de Ponthieu. *Edouard III.* le
 vainqueur de *Creci* , négocia long-temps
 avec la Commune d'*Aabbéville* , pour ne
 pas venir lui-même d'*Angleterre* dans la
 salle de l'échevinage , jurer chapeau bas de
 conserver ses privilèges. *Edouard II.* avoit
 fait en personne ce serment.

On connoît les guerres fameuses de
l'Angleterre & de la France sous Philippe

de Valois. Le *Ponthieu* fut le théâtre de la sanglante défaite de *Creci*. Nous passons tous les détails des guerres & des sièges dans cette contrée. Elle rentra sous la domination françoise, du regne de *Charles V*. Cette partie de la *Picardie* fut la première qui secoua le joug des *Anglois*. Cette histoire offre quelques traits particuliers des négociations du Monarque François. Les *Anglois* en se retirant emmenèrent avec eux un bourgeois d'*Abbeville* nommé *Ringoir*, qui, refusant de prêter le serment d'obéissance au *Roi d'Angleterre*, fut précipité dans la mer d'une des fenêtres du château de *Douvre* : « Exemple précieux de fidélité & de patriotisme, moins éclatant sans doute, mais non moins admirable que celui du fameux Maire de de Calais ».

A la suite de ces guerres, l'auteur examine le commerce & les mœurs des habitans de *Ponthieu*. La noblesse, fière de ses armes & de ses prérogatives, voyoit avec regret le reste des citoyens cultiver les arts, s'instruire & s'enrichir. A peine des artisans eurent-ils fait transporter quelquefois par le canal d'une rivière les productions d'une province ou d'une bourgade en une autre; à peine la vit-on se charger de quelques bateaux que
l'orgueilleuse

l'orgueilleuse oisiveté songea à inquiéter la pauvreté laborieuse ". On établit „ des chaînes de distance en distance sur les „ routes, sur la rivière de *somme*, &c „. L'argent étoit rare & le peuple toujours gêné étoit toujours pauvre, les Seigneurs s'étoient arrogé des droits infâmes & des plus bisarres qui l'asservissoient encore : „ chaque habitant de la petite ville de *Rue* „ étoit obligé de payer au Comte de *Ponthieu* un droit de *pudore corporis sui* ". Les Mayeurs & Échevins d'*Abbeville* présentèrent requête au Parlement, en appel comme d'abus des statuts synodaux qui défendoient de coucher avec sa femme les trois premières nuits de son mariage. Il leur fut permis de coucher franchement avec leurs épouses. L'illustre *Montesquieu*, dit l'historien, fait à cette occasion une réflexion qui pourroit bien paroître très-injurieuse au beau sexe. „ C'étoit bien ces trois premières nuits là, dit-il, qu'il falloit choisir, car pour les autres on n'auroit pas donné beaucoup d'argent ". Il y avoit le même ridicule dans l'exécution des loix de la justice, que dans les usages ". Un cochon ayant blessé un enfant dans le visage, fut d'abord constitué prisonnier dans les prisons de la ville. Mais ce délit avoit été fait sur un terrain où l'église de Saint

Vulfran avoit des droits , & le Chapitre en réclama la connoissance comme de sa justice. Il fut donc ordonné qu'il seroit remis entre ses mains. Mais comme il n'avoit point de prisons, on le laissa dans celle où il étoit à la garde de deux hommes liges de ce Chapitre. Le procès le plus régulièrement instruit, il fut condamné à être pendu & étranglé ; ce qui fut exécuté avec gravité sur la place publique par la main du Bourreau. Tout le reste du premier volume de cette histoire offre des détails curieux de nos usages, qui se font lire avec beaucoup de plaisir. Les troubles affreux du calvinisme & de la ligue occupent le second volume. « Le *Ponthieu* s'est ressenti de ces convulsions terribles, à-peu près comme ces fleuves dont l'embouchure est à la mer, & qu'on voit se troubler quand les orages font mugir les flots ».

Dans les guerres du calvinisme, les Dames de Saint-Riquier repoussèrent les *Impériaux*. Les ennemis laissèrent cent vingt de leurs morts dans le fossé & s'en retournèrent avec six charriots de blessés à *Hesdin*.

Nous ne nous arrêterons point sur quelques autres détails de ces temps de fanatisme & d'horreur, sur les recherches que

fait l'auteur de l'origine du droit qu'à la ville d'*Abbeville* de se garder elle-même, sur la coutume de *Ponthieu*, quoiqu'il ait mis de la critique & du discernement dans toutes ces observations. Il y a sur les troubles de la ligue plusieurs anecdotes piquantes, puisées dans les archives de la ville d'*Abbeville*. Telle est entre autres une lettre du Parlement aux Officiers municipaux de cette ville, où ce Corps respectable demande *quelque soulagement en l'extrême nécessité où il est réduit & presque dans l'impossibilité de subsister*. Triste preuve de l'état de langueur & d'épuisement où étoit alors le Royaume; puisqu'un Corps supérieur étoit obligé de s'humilier devant les Officiers municipaux d'une petite ville de province, pour en obtenir les moyens de sa subsistance. Cette lettre doit être précieuse dans les archives de la nation, ainsi que plusieurs autres qu'on lit à la suite, d'*Henri IV*, des Prevôts & Marchands de Paris aux Maires d'*Abbeville*. *Henri IV*, ce Monarque adoré des François, vint à *Abbeville*; il disoit lui-même *qu'il avoit été engendré* dans cette ville, c'est-à-dire, pendant le passage de son père qui y avoit séjourné une nuit avec son épouse. Le fanatisme avoit été tellement enraciné dans cette province,

124 MERCURE DE FRANCE.

que malgré les bontés du Roi, il n'eut pas plutôt quitté Abbeville, qu'il se trouva des ames assez basses pour oser dire qu'il étoit venu montrer son grand nez & ses moustaches ; qu'il ne valoit rien & avoit bien de la mali e. On trouve ces dépositions dans les archives de la ville d'Abbeville. L'auteur continue son histoire sous *Louis XIII*, *Louis XIV*, & jusqu'en 1727. Dans la notice des hommes du Ponthieu, dignes de mémoire, on distingue les Cardinaux *Alégrins*, *le Moine*, *d'Ailly*, *Jean-de-Bailleul*, *Roi d'Ecosse*, le fameux *Vatable*, *Lambin*, les *Sanfon* géographes, le médecin *Hequet* dont on rapporte cette anecdote : lorsqu'il sortoit de chez les grands, il alloit embrasser dans la cuisine les valets, les chefs d'office, en leur disant : mes amis, je vous dois beaucoup de reconnoissance pour tous les services que vous nous rendez à nous autres médecins : sans vous, sans votre art empoisonneur, la Faculté iroit bientôt à l'hôpital. Abbeville a aussi produit plusieurs graveurs célèbres, les *Mellan*, les *Poilly*, les *Dauté*, &c. L'historien du comté de Ponthieu a préféré de s'étendre un peu sur les sçavans qui ont illustré son pays, à l'usage de donner de longues listes des Échevins, des Consuls, des Doyens, des Supérieurs de chaque cou-

vent, &c. aussi son ouvrage intéresse-t-il d'un bout à l'autre. Les habitans du Ponthieu peuvent aisément y apprendre l'histoire de leur pays, & les étrangers s'en amuser en s'instruisant. On regrette que l'auteur ne se soit pas attaché à corriger un peu plus son style. Nous présumerions volontiers que c'est le premier ouvrage d'un jeune homme qui annonce de l'esprit & des talens.

VIES des Pères, des Martyrs & des autres principaux Saints, tirées des actes originaux & des monumens les plus authentiques, avec des notes historiques & critiques; ouvrage traduit de l'anglois: tomes IV & V. A Villefranche-de-Rouergue, chez P. VEDELHÉ, Libraire-Imprimeur. A Paris, chez BARBOU, rue des Mathurins; 1766 & 1767: in-8°. deux vol.

IL nous seroit difficile d'ajouter rien aux éloges que nous avons donnés aux trois premiers volumes de cet ouvrage. Ce que nous pouvons assurer, c'est que tous ceux qui les ont lus, en ont jugé comme nous, & que les Auteurs, en avançant dans leur car-

rière, s'y soutiennent avec la même ardeur & avec la même force. Ces deux nouveaux volumes que nous annonçons, en font une preuve sans réplique. Nous regrettons de ne pouvoir en faire une analyse suivie; le lecteur n'auroit pas assez à y gagner; nous l'exhortons à lire lui-même l'ouvrage, s'il veut y trouver de l'instruction tant sur le dogme, que sur la morale évangélique; il verra dans les notes, des réflexions solides, & la critique la plus fine & la plus juste, toutes les fois que l'occasion s'en présente, sur les faits, les écrivains, les ouvrages, les éditions, les erreurs historiques, &c. Au lieu d'extrait, nous allons rapporter quelques-unes de ces notes qui nous ont fait plaisir en parcourant ces deux volumes. Elles serviront à donner des éditeurs l'idée qu'on doit en avoir, si cet article est lu par des personnes qui ignorent encore l'existence de ce bon ouvrage. ●

“ On lit dans *Rufin*, que *Saint Atha-*
 „ *nase* encore enfant, baptisa quelques en-
 „ fants de son âge, avec lesquels il jouoit sur
 „ les bords de la mer, & que le patriarche
 „ *Saint Alexandre* approuva ce baptême
 „ comme valide. Mais *Hermant*, *Tille-*
 „ *mont* & plusieurs autres savants critiques
 „ regardent ce fait comme une fable. Il
 „ n'est fondé que sur l'autorité de *Rufin*,

» auteur peu exact ; & d'ailleurs il ne
 » s'accorde point avec la chronologie de
 » l'histoire de *Saint Athanase*. *Vie de S.*
 » *Athanase*, tome IV, page 37, note A.

« *Lucifer*, Evêque de Cagliari, mé-
 » tropole de Sardaigne, se distingua par
 » son détachement du monde & par son
 » zèle contre l'arianisme. Il prit avec cha-
 » leur la défense de *Saint Athanase*, au
 » concile tenu à Milan en 355, & même
 » dans le palais de l'Empereur *Con-*
 » *stance* ; ce qui le fit exiler à Germanicie
 » en Syrie Il fut ensuite transféré à
 » Eleutheropolis en Palestine Ce fut
 » là qu'il écrivit son premier livre contre
 » *Constance*. Il eut la hardiesse de le lui en-
 » voyer, & même de s'en avouer l'auteur
 » en présence de *Florentius*, Grand Maî-
 » tre du palais il le comparoit au plus
 » cruel des tyrans Tel est ensuite le
 » jugement que les sages traducteurs por-
 » tent de cet homme violent. « Tous les
 » ouvrages de *Lucifer* sont écrits avec beau-
 » coup d'aigreur ; & malgré les éloges que
 » quelques peres ont donnés à ses livres
 » contre *Constance*, parce qu'ils ne fai-
 » soient attention qu'au zèle de l'auteur
 » pour la pureté de la foi, on ne peut dis-
 » convenir que ses expressions ne soient ni
 » assez mesurées, ni assez respectueuses.

F iv

» On ne doit jamais manquer à son sou-
 » verain , quelque abus qu'il fasse de son
 » autorité. *Ibid.* Page 67 , note Q.

« Ce fut en 326, que *Sainte Hélène* dé-
 » couvrit le bois sacré sur lequel s'étoit
 » opéré le mystère de notre redemption ,
 » dans la vingt-unième année du règne de
 » l'Empereur *Constantin* , & dans la trei-
 » zième du pontificat de *Saint Sylvestre*. »
 Sur quoi on lit en note : « l'histoire de
 » l'invention & de la découverte de la
 » croix étant rapportée par *Saint Cyrille*
 » de Jérusalem & par plusieurs autres au-
 » teurs contemporains , on ne conçoit pas
 » comment *Basnage* a osé avancer , histoire
 » des Juifs , livre 6 , chapitre 14 , section
 » 10 , page 1244 , que *Saint Grégoire* de
 » Tours est le premier qui en ait parlé.
 » Voilà un de ces traits d'ignorance ou
 » de mauvaise foi , que l'on ne peut par-
 » donner à un savant ».

On peut voir des preuves de la justesse
 de la critique des éditeurs dans la *notice*
des écrits de Saint Athanasé , de Saint
Epiphane , de Saint Jean Damascène ,
d'Alcuin , du Cardinal de Berulle , &c.
 Tom. IV.

« Aufone avoit de l'esprit , de la faci-
 » lité & une tournure de génie faite pour
 » la poésie. La plupart de ses ouvrages.

„manquent cependant de ce goût & de ces
 „autres qualités qui rendent estimables les
 „productions de l'esprit. Ce qu'il a fait de
 „meilleur, sont les petits poëmes & sur-
 „tout sa dixième idyle, qui est une des-
 „cription de la Moselle. Cette pièce a été
 „publiée séparément avec de longs com-
 „mentaires, par *Marquard Fréher*. Si *Au-*
 „sone eût mieux parlé latin, son pané-
 „gyrique de Gratien seroit quelque chose
 „d'achevé. Son but, dans ce discours,
 „étoit de remercier le Prince de ce qu'il
 „l'avoit élevé au consulat en 378. Quel-
 „ques auteurs ont prétendu qu'*Ausone*
 „étoit idolâtre; mais il est prouvé qu'il
 „étoit chrétien, par son idyle sur la fête
 „de pâques, ainsi que par son *éphéméris*,
 „qui est un poëme où il enseigne à ses dis-
 „ciples la manière de faire saintement
 „toutes les actions de la journée. Les
 „obscénités répandues dans quelques-uns
 „de ses ouvrages montrent qu'il étoit peu
 „pénétré de l'esprit de sa religion. La
 „meilleure édition des œuvres d'*Au-*
 „sone, est celle qui est connue sous le
 „titre de *ad usum Delphini*, & qui fut
 „publiée en 1730, par l'Abbé *Souchay*
 „& par l'Abbé *Fleury*, Chanoine de
 „Chartres. Tome V, page 477 & 478,
 „note A „

ÉPIDÉMIQUES d'**HIPPOCRATE**, traduites du grec , avec des réflexions sur les constitutions épidémiques , suivies des quarante-deux histoires rapportées par cet ancien Médecin , & du commentaire de **GALIEN** sur ces histoires ; on y a joint un mémoire sur la mortalité des moutons en Boulonnois dans les années 1761 & 1762 , & une lettre sur la mortalité des chiens dans l'année 1763 , dans laquelle sont développées les vues d'**HIPPOCRATE** sur les constitutions ; par **M. DESMARS** , Médecin-Pensionnaire de la Ville de Boulogne-sur-mer. A Paris, chez la veuve **DHOURY** ; 1767 : in-12.

IL y a plus de quatre ans que cet ouvrage auroit vu le jour, si l'auteur lui seul n'y eût pas désiré une plus grande perfection. Les écrits d'*Hippocrate* , le prince de la médecine , font depuis long-temps les délices de *M. Desmars* qui est très-versé dans la langue grecque , trop négligée au-

Jourd'hui parmi nous. Si elle est nécessaire à tous ceux qui veulent devenir sçavans, elle l'est plus encore aux Médecins, dont les premiers écrivains & ceux dont les observations sont encore de la plus grande vérité, ont écrit en cette langue. La plupart des termes de leur art étant grecs, comment peuvent-ils en saisir la véritable signification, s'ils ignorent cet idiôme sçavant ? En attendant que cette étude rede-vienne celle des Médecins, *M. Desmars* leur offre une traduction accompagnée de notes critiques & de réflexions solides qui donnent de son savoir & de sa sagacité, une idée très-avantageuse. Pour être entendus, les écrits de cet ancien Médecin ont besoin d'un esprit juste, étendu, géométrique, qui rapproche sous un même point de vue ce qui s'y trouve épars, isolé, & souvent seulement énoncé. *Galien*, un de ses plus habiles commentateurs, a dit de lui, qu'il n'avoit rien écrit qui ne fût très-à-propos, quoiqu'il l'eût fait avec quelque obscurité, afin d'être plus court, & quoiqu'il semblât dans quelques endroits, laisser à deviner, en disant peu de chose. Le but de *M. Desmars* a donc été de rapprocher les idées d'*Hippocrate*, de lier entr'eux les faits avec les causes météorologiques,

132 MERCURE DE FRANCE.

& d'indiquer sa manière d'observer. On ne sauroit douter que son travail ne soit utile aux Médecins , qu'ils ne le reçoivent avec plaisir , & ne le lisent avec fruit.

RÉPONSE de M. l'Abbé LACASSAGNE à la Lettre que M. VOGEL a fait insérer dans le premier Mercure du mois de juillet , au sujet du Traité général des élémens du chant.

Vous trouvez, Monsieur, que mon exposition des principes est trop laconique, & qu'il y a dans mon livre plusieurs articles trop sçavans , pour des commençans. Nous examinerons d'abord la première observation. Vous m'avez compris, dites-vous, mais en réfléchissant. Je vous demande quelles sont les sciences que l'on puisse apprendre , sans réfléchir sur l'enchaînement des règles qui les constituent ? En me bornant à une juste précision , je prévoyois d'avance le secours d'un maître qui développe ordinairement les principes à mesure qu'il voit faire des progrès à ses élèves. Il étoit donc inutile d'augmenter,

par la proluxité , un volume déjà trop coûteux. Vous direz, sans doute, pourquoi nous annoncer qu'avec cet ouvrage l'on peut se passer de maître ? Je conviens de l'annonce ; mais j'avertis en même temps que cette ressource ne doit avoir lieu, qu'en faisant usage des deux moyens mécaniques que je propose , & que je crois indispensables pour apprendre de soi-même la pratique des élémens du chant.

Quant aux articles trop sçavans que vous trouvez déplacés, ne suffit-il pas qu'ils aient une intime rapport à la matière que je traite, pour avoir pu en enrichir un livre qui a pour titre, *Traité général*, &c. Les écoliers ne sont pas toujours à l'ABC de la Musique ; il vient un temps où l'on n'a pas besoin d'aide : on lit alors avec plaisir l'abrégé des choses que l'on ne veut pas ignorer, & que l'on ne sauroit trouver qu'éparfés dans des ouvrages volumineux. D'ailleurs n'ai-je pas mis un assez long article, où les commençans trouvent par demandes & par réponses, tout ce qui est le plus essentiel de sçavoir d'abord ? Je me flatte que vous avez dû en être content, quoique vous n'en parliez pas.

Vous ajoutez, Monsieur, à votre Lettre, la surprise où vous êtes, de trouver dans le même ouvrage des changemens de

signes , au sujet du nouveau système des clefs , sans en expliquer les raisons. Je réponds à cette objection par la remarque du Journal des Sçavans du mois de Juin dernier. « L'utilité , la nécessité même » d'une réforme, de quelque nature qu'elle » soit, est si sensible, qu'elle doit frapper » tout esprit non préocc upé. Nous ajoutons même , comme une suite de cette » idée , qu'au fond la musique peut se » passer absolument de clef. Car supposons » que la première corde ou *ligne* porte invariablement la note *Sol*, la seconde *Si*, » &c. il n'y a point de voix ni d'instrument qui aussi-tôt ne prononce le ton » de chaque corde , ton qui sera grave ou » aigu , selon la nature de la voix , ou de l'instrument ; & cela sans le secours » d'aucune clef au commencement de la » ligne. Il suffira d'être averti que telle » est celle de la basse telle autre du dessus, » &c. En ce cas , si un trait de musique » s'élève trop haut dans le courant d'une » pièce , on n'aura besoin que d'un signe » particulier qui fasse connoître qu'il faut » prendre l'octave de chaque note. Tout est » généralisé , simplifié & facilité par cette » méthode. Déplaira t-elle par sa nouveauté ? Mais faut-il donc , qu'au préjudice de l'art , & malgré le cri de la

„ raison , nous restions lâchement asservis
 „ à un usage gothique , pénible & ridicule ?
 „ Nous osons prédire que le premier com-
 „ positeur qui aura le courage de s'en
 „ affranchir , fera bientôt généralement
 „ imité ,„

Si quelqu'autre plus heureux que moi
 parvient à produire l'inespéré changement
 que je souhaite pour les progrès de l'art ,
 je n'aurai point la jalousie trop ordinaire
 à chaque profession.

J'ai l'honneur d'être , &c.

L'Abbé LACASSAGNE.

ANNONCES DE LIVRES.

TRAITÉ d'optique par M. *Smith* , tra-
 duit de l'anglois. Un volume in-4°, avec
 figures.

Il y a déjà long-tems qu'on souhaite
 voir cet ouvrage en françois. Le desir qu'on
 en a est d'autant plus légitime , que nous
 n'avons dans notre langue que des élémens
 en ce genre ; & que même , dans quelque
 langue que ce soit , il n'est point d'ou-
 vrage où l'optique soit traitée avec au-
 tant d'étendue. L'intention du traducteur ,

136 MERCURE DE FRANCE.

en entreprenant ce travail fastidieux & pénible, n'étant que de se rendre utile (car quel autre motif eût pu l'animer ?) il a cru devoir joindre à l'ouvrage tout ce qui s'est fait en optique depuis le temps où il fut publié. Une théorie qu'on sera fort aise, sans doute, d'y trouver, est celle des lunettes achromatiques : aussi fait-elle partie des additions considérables qui y ont été faites. On n'a point publié de décrire les instrumens de dioptrique & de catoptrique, inventés ou perfectionnés dans ces derniers temps. Les notes que l'auteur avoit rejettées à la fin de son livre, ont été placées aux endroits auxquels elles appartiennent. Il a paru que c'étoit leur place naturelle ; & afin de leur faire occuper moins d'espace, on a supprimé l'historique qu'elles contenoient : on le trouvera ailleurs.

Cet ouvrage paroîtra incessamment. Il sera fini d'imprimer vers la fin d'avril, ou dans les premiers jours de mai de cette année. On n'a pas cru devoir l'annoncer plutôt, parce que rien n'est si ridicule que de prévenir le public des années entières avant la publication d'un ouvrage, tant il se présente quelquefois d'obstacles imprévus, qui en retardent considérablement l'impression, ou même l'empêchent entièrement.

On a réuni les deux volumes en un seul. Par l'attention qu'on a eu de mettre presque tout ce qu'on a ajouté sous la forme de notes (ce qui a imposé la nécessité de l'imprimer en petit caractère), ce volume ne sera que d'une grosseur raisonnable. On a été porté à cet arrangement par le desir de diminuer le prix de cet ouvrage, qui ne se vendra que 16 livres en feuilles, & 18 livres relié : il se vend 36 livres en Angleterre.

Quant à la partie typographique, on ose répondre que cet ouvrage ne laissera rien à désirer.

Cet ouvrage aussi utile qu'intéressant se vend actuellement à Brest, chez *R. Millas*, Imprimeur - Libraire, & se trouve à Paris, chez *Durand*, Libraire, rue Saint Jacques, 1766.

DICTIONNAIRE de chiffres & de lettres ornées, à l'usage de tous les artistes, contenant les vingt-quatre lettres de l'alphabet, combinées d'une manière à y rencontrer tous les noms & surnoms entrelacés; pour faire suite au traité des pierres précieuses & parures de joaillerie, par *M. Pouget*. Un volume in-4°, composé de plus de 250 planches; 30 livres broché. A Paris, chez *Tilliard*, libraire, quai des

138 MERCURE DE FRANCE.

Augustins, à saint Benoît, & chez l'auteur, M^d jouaillier, quai des orfèvres, au bouquet de diamans. Avec approbation & privilège du Roi.

On a rassemblé dans cet ouvrage l'histoire de l'alphabet, l'origine de la lettre, les proportions de toutes les formes d'alphabets qui y sont en usage ; une notice historique sur les hommes célèbres de toutes les nations de l'Europe, qui, depuis la renaissance des sciences & des arts, se sont distingués dans la configuration des caractères qui composent les diverses écritures, & qui ont donné au public des principes & des précis sur cet art ; l'explication des lettres initiales & des abréviations dont on fait usage dans les titres, celle des caractères numériques dont les anciens se servoient, la manière d'écrire en chiffre ; le catalogue des œuvres des Graveurs, dans lesquelles on trouve des lettres ornées, & celui de tous les auteurs qui ont travaillé sur les chiffres. On a gravé à la fin de l'ouvrage les différentes formes de couronnes, avec des recherches sur les variations qu'elles ont éprouvées ; ainsi qu'une suite d'allégories sur toutes les lettres de l'alphabet, propres pour les peintres d'équipages.

LEÇONS de dessein & de lavis, consistant en plusieurs suites de desseins relatifs aux élévations géométrales, ou en perspectives; aux paysages, aux plans géométraux & topographiques sur toutes sortes de points d'échelle, aux cartes géographiques de toute espece; à la fortification, castramétation, artillerie, tactique & autres parties de l'art militaire; avec des explications qui enseignent à décider avec goût, & sans le secours des maîtres, soit au crayon, soit à la plume, soit au pinceau, les études que l'on publie dans ces différens genres, & qui contiendront les détails nécessaires sur les couleurs propres au lavis, & sur la manière de les mêler & de les employer comme il convient: ouvrage entrepris pour l'instruction des officiers, de la jeune noblesse, de tous ceux qui se destinent au métier de la guerre ou au génie civil: par M. de Lانسelles. A Paris, chez l'auteur, à l'hôtel de Soubise, *Delalain*, libraire, rue Saint Jacques, près la fontaine Saint Severin, 1757.

Nous ne saurions trop applaudir au projet de cet ouvrage utile, & rendre justice au goût de l'exécution de ce qui en paroît: en effet, il est difficile de se figurer sans le voir, combien sont bien dessinées, lavées & colorées les planches d'arbres qui accom-

pagnent la première partie. Pour mettre nos lecteurs à portée cependant de juger des vues de l'auteur, nous ne pouvons nous dispenser de donner une grande partie de son discours préliminaire.

Il y a très-peu de connoissances d'une aussi grande utilité que le dessein. Le peintre, le sculpteur, le graveur, l'architecte trouvent en lui les fondemens de leur art; & il faudroit faire l'énumération de la plûpart des arts mécaniques, si on vouloit nommer tous ceux dont il fait une partie essentielle, sur-tout dès que l'artisan qui les exerce, est tant soit peu curieux d'exceller dans sa profession. On sent aussi l'utilité que peuvent en retirer l'homme de goût qui ne veut qu'augmenter la délicatesse de son esprit, le citoyen aisé, qui veut être connoisseur, le voyageur qui désire de retirer tout le fruit possible de ses voyages. Il y a une profession à laquelle l'étude du dessein est d'une nécessité indispensable, profession qui est d'une toute autre conséquence que celles qu'on vient d'indiquer, tant par rapport aux particuliers, que par rapport à la société & à l'état. On entend parler ici de l'art militaire; & l'on n'auroit pas besoin d'en dire davantage, si on ne parloit qu'à ceux du métier qui ont déjà fait quelques campagnes, & qui

ont été chargés de quelque commission tant soit peu importante. Il ne sera pas cependant difficile de faire sentir à tous les esprits raisonnables, l'utilité & l'importance du dessein, relativement à cet art pénible, & malheureusement trop nécessaire.

En effet, sans la théorie & une pratique très-étendue de ce talent, qui est-ce qui osera décider au coup d'œil, comme on est ordinairement obligé de faire, de la nature des différens objets qui se rencontrent en campagne, & des distances qu'il y a, soit des uns aux autres, soit relativement au lieu où l'on est ? Qui est-ce qui pourra apprécier avec justesse ces distances, qui sont tantôt directes, tantôt fuyantes, tantôt obliques, en un mot qui se présentent à la vue, dans tous les sens possibles ? Tâche d'autant plus difficile, que les circonstances placent l'observateur, tantôt à pied, tantôt à cheval ; des fois au haut d'une tour ou d'un clocher, au sommet d'une montagne qui domine le pays ; d'autres fois dans un terrain uni, qui est de niveau avec les objets observés ; quelquefois même dans des enfoncemens. Combien même n'est-il pas difficile de bien voir les objets peu éloignés, quiqu'on ait la vue bonne & longue ? J'en

appelle à ceux qui en ont l'expérience. On sent que ce coup-d'œil, prompt & juste, ne peut être que le fruit du travail & de l'habitude. Le vrai, & peut-être le seul moyen de l'acquérir, est de s'appliquer soigneusement à bien dessiner la perspective, le paysage, les plans, les cartes, les élévations, ainsi que les profils ou coupes ; à bien lever sur le terrains, non-seulement avec les instrumens ordinaires, mais sans aucuns instrumens, pas même la toise ; à bien figurer, en plan géométral, toutes les espèces de terrain, villes, bourgs, villages, campagnes, forêts, pays de montagnes, &c. sans autre mesure que l'œil ; évaluant, autant que faire se peut, les distances au pas, ou par la simple estimation. Voilà comme on peut acquérir le rare & difficile talent *d'avoir*, comme disent les militaires, *le coup-d'œil juste*, ou *de bien voir les choses*.

C'est dans un pareil exercice que devroient avoir été élevés & nourris les Maréchaux-des-Logis des armées, leurs aides, toutes les personnes qui font, sous un autre titre, les fonctions de ce pénible emploi, qui les rend, pour ainsi dire, l'âme du Général ; tous ceux qui sont chargés de faire des reconnoissances prochaines ou éloignées ; les Officiers, com-

mandans des détachemens forts ou foibles; ceux des états majors, ceux des troupes légères; en un mot, tous les hommes qui sont au service militaire.

Lorsque l'œil est accoutumé à bien discerner les objets & à évaluer passablement les distances, malgré l'illusion de la perspective, on doit s'exercer, non-seulement à figurer des paysages en vue perspective naturelle, mais même à les présenter sous la forme des plans topographiques, que l'on rectifie dans le cabinet, à l'aide de bonnes cartes du pays. On sent l'importance d'un pareil exercice, & de quelle utilité il peut être dans les campagnes, lorsqu'on est obligé de reconnoître de loin une étendue de pays, occupée par des troupes ennemies, ou rendue inaccessible par d'autres obstacles. Dans ces occasions, on fait qu'il faut lever au pas ou à la montre, les endroits accessibles, si on n'a pas le temps d'opérer géométriquement sur le terrain, & figurer le reste à la vue; ce qui met en état de faire des rapports aussi exacts que les circonstances le permettent.

Les marches d'armées, ou pour mieux dire les reconnoissances des routes à tenir, ainsi que les positions à occuper par des armées, ou par des camps détachés, se font aussi le plus souvent avec prompti-

rude, & demandent la même habileté, la même expérience, le même fond de connoissances dans l'art du dessein.

C'est par l'étude suivie de cet art qui, comme on voit maintenant, est une partie essentielle de l'art de la guerre, que beaucoup de militaires, même avec la vue basse ou foible, n'ont pas laissé d'acquérir la justesse du coup d'œil, & de se mettre en état de faire des rapports clairs, exacts & satisfaisans. On croit devoir ajouter ici que l'on a vu dans les dernières guerres, des Officiers de distinction, avancés en âge, qui sentant, par leur propre expérience, que le dessein étoit indispensablement nécessaire à leur profession, pour réparer autant qu'il étoit en eux le malheur qu'ils avoient eu pendant leur jeunesse de négliger ce talent, ont pris avec eux, & ont entretenu des ingénieurs, ou de bons dessinateurs, avec qui ils travailloient sans cesse, le jour sur le terrain, & le soir dans le cabinet. Belle leçon pour les jeunes gens.

C'est pour encourager en particulier les militaires, & les jeunes gens qui se destinent au service, & en général toutes les personnes qui desireront acquérir ce talent utile, ou s'y perfectionner, que nous employons depuis quelque temps nos heures
de

de loisir à former des suites de desseins , qui contiendront tout ce qui est relatif au métier de la guerre ; nous présentons aujourd'hui au public les premières de ces suites , qui forment la première partie de cette collection. Ce sont celles qui contiennent les arbres de différentes formes & grandeurs. Nous avons cru qu'il étoit indispensable de commencer par cette partie , & nous nous sommes attachés à la rendre très-complète , parce que les arbres & les bois sont ce qu'il y a de plus multiplié sur la terre. On rencontre rarement des paysages , de vraies perspectives , des élévations de fortifications de châteaux , de maisons de campagnes , des plans topographiques , des morceaux de cartes géographiques , où il n'y ait beaucoup d'arbres & différentes espèces de verdure , avec troncs , feuillages , &c.

On verra ici , de même que dans les autres parties , des morceaux dessinés & lavés , dans les différens goûts ; c'est-à-dire , qu'outre les méthodes de convention , suivies par les bons dessinateurs , on y trouvera les méthodes pratiquées dans le génie , tant militaire que civil. On a cru cependant ne devoir faire usage des unes & des autres , qu'en rapprochant , autant qu'on

G

146 MERCURE DE FRANCE.

l'a pû , du naturel les choses qu'on a voulu exprimer.

La seconde partie contiendra les détails des plans géométraux & topographiques , exprimés sur différens points d'échelle.

La troisième partie aura pour objet , les détails des cartes topographiques & géographiques , exécutés aussi sur différens points d'échelle , & suivant les usages reçus , ou de conventions entre les meilleurs géographes dessinateurs.

On se propose aussi de donner quelques modèles pour les paysages & vues perspectives soit naturelles , soit cavalières , tant de terre que de mer. Enfin , les dernières suites contiendront des études ou desseins recherchés & très-finis sur les fortifications , l'attaque & la défense des places , la castramétation , l'artillerie , les différentes parties de la marine , & surtout ce qui a servi jadis , ou sert actuellement à la tactique.

Quant à l'exécution de tous ces desseins , nous avons pris le parti après différens essais , de les faire esquisser très-légèrement par la gravure , d'en finir ensuite le trait à la plume , & enfin de les retoucher au pinceau avec une ou plusieurs couleurs.

Nous nous estimerions trop heureux si

cet ouvrage pouvoit exciter l'émulation des officiers & de la jeune noblesse ; s'il réveilleroit en eux le desir de posséder un talent agréable, qui peut infiniment contribuer à leur avancement, & les mettre en état de mieux s'acquitter de leurs devoirs, & de rendre plus de service au Souverain ; enfin, si les leçons ou desseins qui suivront successivement ce discours (de six en six mois, ou plutôt s'il est possible), pouvoient tourner à l'avantage de ceux qui les prendront pour guides.

Pour donner à toutes sortes de personnes la facilité d'acquérir cette collection, nous en aurons des exemplaires plus ou moins travaillés, tant à la plume qu'au pinceau, & qui seront vendus à un prix plus ou moins fort, depuis 1 liv. jusqu'à 12 liv. à proportion du travail & du temps qu'on aura été obligé d'y employer.

On vendra chaque suite séparément à ceux qui ne voudront pas acquérir la totalité ; & il y aura dans toutes, des planches au simple trait, d'ombrées & de colorées.

L'Auteur offre d'aller enseigner en ville toutes les parties de dessein énoncées dans le discours préliminaire.

LETTRES familières de M. le Président de Montesquieu ; nouvelle édition,

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

augmentée de plusieurs lettres, & autres ouvrages du même auteur, qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes. On y a joint une réponse aux *observations sur l'esprit des loix*, avec différens petits ouvrages de M. de Montesquieu qui n'avoient jamais été imprimés. A Paris, chez Vincent, rue saint Severin, & chez Durand, neveu, rue saint Jacques, 1767 : un volume in-12 de plus de quatre cents pages

On a fait, depuis quelques mois, plusieurs éditions des *lettres familières* de M. de Montesquieu ; mais afin que le public sache quelle est celle qu'il doit préférer, nous allons entrer dans quelque détail à ce sujet. La première édition a été faite à Florence ; elle ne contient guères plus de deux cents pages d'un caractère fort gros, & remplies de beaucoup de fautes. Les Libraires de Lyon l'ont réimprimée, y ont laissé les mêmes fautes, en ont ajouté d'autres, sans y joindre de nouvelles lettres ni de nouvelles pieces. Ils ont même retranché plusieurs morceaux piquans, qui se trouvent dans l'édition de Florence. La troisième édition est celle que nous annonçons aujourd'hui. Outre qu'elle est faite avec beaucoup plus de soin que les deux précédentes, on l'a encore augmentée de

moitié , par les nouvelles lettres que diverses personnes, qui ont été en relation avec M. de *Montesquieu*, ont fournies à l'éditeur. On a d'ailleurs recouvré plusieurs petits ouvrages du Président de *Montesquieu*, qui n'avoient jamais paru, & que le public verra avec plaisir, & recevra avec reconnoissance. On y trouvera de plus, des notes & des anecdotes curieuses sur des personnes très-connues ; lesquelles anecdotes ont été ou ignorées ou omises dans les éditions précédentes. Enfin on y verra la réponse que M. de *Montesquieu* a faite ou fait faire aux *Observations sur l'esprit des loix* de M. l'Abbé *DELAPORTE*. Cette réponse, imprimée à Bordeaux, n'étoit point parvenue à Paris, & étoit connue de très-peu de personnes. L'édition de Paris doit donc être préférée aux deux précédentes.

TABLEAU des révolutions de la littérature ancienne & moderne ; par M. *Charles Jemina*, Professeur d'éloquence & de belles-lettres au Collège royal de Turin : ouvrage traduit de l'italien, sur la seconde édition faite à Glasgow en 1763. A Paris, chez *Desventes de Ladoué*, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis le Collège de

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

Louis le Grand ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. in-12.

Le but de cet ouvrage , en suivant l'ordre d'une histoire littéraire & universelle , est de marquer les principes & les causes qui ont influé sur les lettres , tantôt pour leur donner la vie , tantôt pour en affermir le génie & l'éclat , afin que l'on puisse en faire usage , & les cultiver avec plus d'avantage , soit en se gardant de ce qu'on reconnoîtra capable d'en opérer la ruine , soit en choisissant pour guides & pour modèles , les auteurs qui ont eu de la célébrité dans les siècles où les lettres ont été plus florissantes.

NOUVEAUX contes moraux , ou historiettes galantes & morales ; par M. C***. A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez *Delalain* , Libraire , rue Saint Jacques ; & à Dijon , chez la veuve *Coignard de la Pinelle* , & *Louis Frantin* , Libraires ; 1767 : en trois parties in-12.

Ce recueil contient quatre histoires : la première est intitulée *Démophon & Tégliis* , ou le prix de l'hospitalité & les effets d'un beau songe. La seconde , *Lucile* , ou la Fermière en Petite-Maison. La troisième , la Mère & la Fille , ou les Honneurs du Louvre.

La quatrième, *Amasis, ou le Rival Généreux*. On peut s'amuser agréablement à la lecture de ces quatre historiettes.

DESCRIPTION d'une machine inventée en Angleterre, & perfectionnée en Allemagne, pour blanchir le linge très-commodément & à moins de frais qu'on ne fait ordinairement : traduite de l'allemand de M. *Scheffer*, Docteur en théologie à Rarisbonne, Membre de plusieurs Académies, Sociétés Economiques, &c. A Strasbourg, chez *Jean Godesfroi Bauer*, Libraire ; & se trouve à Paris, chez *Durand neveu*, Libraire, rue Saint Jacques ; 1767 : avec permission ; brochure in-12 de soixante pages, avec figures.

Cette machine est très-curieuse & très-ingénieuse ; ce n'est qu'en lisant la brochure même qu'on peut en concevoir une idée. Nous-y renvoyons nos lecteurs.

VOYAGE en Sibérie, contenant la description des mœurs & usages des peuples de ce pays, le cours des rivières considérables, la situation des chaînes de montagnes, des grandes forêts, des mines, avec tous les faits d'histoire naturelle qui sont particuliers à cette contrée. Fait aux frais du Gouvernement Russe ; par M.

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

Gmelin, Professeur de chymie & de botanique. Traduction libre de l'original allemand, par M. de *Keralio*, premier Aide-Major à l'Ecole Royale Militaire, & chargé d'enseigner la tactique aux élèves de cette école. A Paris, chez *Desaint*, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques; avec approbation & privilège du Roi : deux vol. in-12.

L'original allemand, dont nous annonçons la traduction, est rempli de détails si minutieux, que le traducteur François a été obligé d'en retrancher plus de deux tiers pour nous en faire supporter la lecture. On ne peut nier que cet ouvrage ne renferme des choses curieuses, & que l'on est bien aise d'apprendre; mais, malgré les retouchemens nécessaires du traducteur, il reste encore trop d'inutilités dans les deux volumes qu'on nous présente, qui sont d'ailleurs assez bien écrits.

MEMOIRE sur la qualité & sur l'emploi des engrais; par M. de *Massac*. A Paris, chez *Ganeau*, rue Saint Severin, après l'église, aux armes de Dombes & à Saint Louis; 1767 : avec approbation & permission; brochure in-12 d'environ cent soixante pages.

Cet ouvrage, uniquement entrepris pour les paysans cultivateurs, ne peut manquer

de leur être utile s'il parvient jusqu'à eux. Il prouve de plus, que l'auteur s'applique à cette partie de l'agriculture ; & les préceptes qu'il donne sur la meilleure manière d'engraisser les terres nous ont paru fondés sur de bons principes, confirmés par l'expérience.

CALENDRIER des réglemens, ou notice des édits, déclarations, lettres-patentes, ordonnances, réglemens & arrêts, tant du Conseil que des Parlemens, Cours souveraines & autres juridictions du royaume, qui ont paru pendant l'année 1765 ; par M. *Vallat - la - Chapelle*. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, Libraire. au palais, sur le perron de la Sainte-Chapelle, au chateau de Champlâtreux ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. in-32 d'environ cinq cens pages.

Un recueil de réglemens, dont on donnera tous les ans un pareil volume, formera dans la suite une collection précieuse pour toutes les personnes chargées de l'administration publique & particulière, & principalement pour les gens de loix.

LA Petite-Poste dévalisée. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Delalain*, Libraire, rue Saint Jacques ; à Dijon, chez la veuve *Coignard*, & *Louis Frantin*, Libraire.

154 MERCURE DE FRANCE.

rès; 1767 : brochure *in-12*, petit format, d'environ 230 pages.

C'est sous ce titre qu'on nous présente un certain nombre de lettres qu'on suppose avoir été trouvées en paquet dans une guinguette, où un facteur ivre de la *Petite Poste* les avoit oubliées. Ces lettres, adressées à des gens de tout état, renferment de la critique & des plaisanteries de toute espèce.

ESSAIS historiques sur les régimens d'infanterie, cavalerie & dragons ; par M. de Roussel. A Paris, chez Guillyn, Libraire, quai des Augustins, au lys d'or ; 1767 : deux vol. *in-12*.

Comme nous avons déjà parlé plusieurs fois de ce livre, que nous en avons fait connoître le plan & l'utilité, il suffira de dire que les deux volumes que nous annonçons contiennent les Régimens de NORMANDIE, BOURBONNOIS, GUYENNE, ROYAL-VAISSEAU, ORLÉANS, CONDÉ, BOURBON & CHARTRES.

VIRGINIE, tragédie en cinq actes : le prix est de trente sols. A Paris, chez Guillyn, Libraire, quai des Augustins ; à Rennes, chez Ravaux, Libraire, rue Dauphine, à la science ; 1767 : avec approbation & privilège ; *in-8°*.

Malgré la mauvaise opinion que l'on a communément d'une tragédie qui n'a point été jouée , nous croyons pouvoir assurer qu'on trouvera dans celle-ci quelques bonnes scènes.

L'HEUREUX Divorce, comédie en prose en deux actes, tirée des *Contes Moraux* de M. *Marmontel* ; par M. de *Relly* : représentée pour la première fois au théâtre de La Haye, le 19 décembre 1766. A La Haye, aux dépens de l'auteur, & se vend chez C. *Lefebvre*, Libraire ; 1767 : in-8°.

Comme tout le monde connoît le sujet de cette comédie, puisqu'on a lu le conte d'où elle est tirée, nous croyons pouvoir nous dispenser d'entier dans aucun détail ; nous dirons seulement en général, qu'il nous paroît que l'auteur a bien sçu tirer parti du sujet.

Le théâtre à la mode, comédie en trois actes & en vers ; par M. *Biennourri*, de Bordeaux : représentée pour la première fois sur le théâtre de cette ville, le samedi 1 janvier 1766, & remise au même théâtre au mois de mai de l'année 1767. A Bordeaux, chez les frères *Labottiere*, Imprimeur-Libraires, place du palais : avec permission ; in-8°.

G vj

L'auteur dit , dans son avertissement , que sa comédie a eu le plus grand succès à Bordeaux : peut-être en auroit-elle un semblable à Paris. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on y trouve quelques traits qui ne seroient pas déplacés sur un plus grand théâtre.

MERCURE de *Vittorio Siri* , contenant l'histoire générale de l'Europe , depuis 1640 jusqu'en 1655 ; traduit en françois : trois volumes in-4^o ou dix-huit volumes in-12 , proposé à 15 liv. en feuilles. Chez Nyon , Libraire , quai des Augustins.

Jamais le théâtre de l'univers n'offrit de scènes plus variées ni plus fréquentes , que celles qu'il offre durant les années que *Vittorio Siri* embrasse. On y voit des trônes chancelans s'affermir ; des trônes affermis , chanceler & devenir méprisables ; des peuples révoltés ; des Etats démembrés ; des Maisons souveraines réduites à chercher l'appui de celles dont elles étoient auparavant les arbitres ; des particuliers transformés en Souverains ; des Rois conduits à l'échaffaut par leurs propres sujets.

Cette histoire , semblable pour la forme à celle de *M. de Thou* , ne ressemble , pour le fond , ni à celle-là , ni à aucune autre. C'est bien moins une suite de faits & d'é-

vénemens qu'un tableau continuél de politique. Les vues & les motifs des potentats dans leurs projets & leurs entreprises , dans leurs guerres , leurs traités & leurs alliances ; les ressorts qu'ils ont mis en usage pour les faire reussir ; les succès qu'ils ont eus , les obstacles qu'ils ont rencontrés , les secrets les plus intimes de leurs cabinets , les anecdotes de leur Cour les plus intéressantes ; le nœud essentiel de toutes ces choses ; leurs points les plus imperceptibles , tout y est mis au grand jour ; tout y est développé.

Cet auteur nous instruit d'après les Ministres , les favoris , & les Princes eux-mêmes. On diroit qu'il a été présent aux conseils , & qu'il a suivi les intrigues de tous les Souverains & de tous les grands dont il fait mention. L'Espagne , le Portugal , la France , l'Italie , l'Allemagne , la Hollande , l'Angleterre , les Cours du Nord , l'Empire Ottoman , lui sont également connus. Son récit est constaté , dans beaucoup d'endroits , par les pièces originales ; telles que les édits , les arrêts , les remontrances , &c. &c. Sa narration n'est jamais retardée par les descriptions qu'il fait des marches , des campemens & des batailles. Ses portraits sont l'exposition naturelle des discours , des actions & des sentimens de

158 MERCURE DE FRANCE.

ceux dont il parle. Toutes ces qualités réunies l'ont rendu un des livres les plus intéressans pour l'histoire.

HISTOIRE des Etats Barbaresques qui exercent la piraterie , contenant l'origine , les révolutions de l'état présent des Royaumes d'Alger , de Tunis , de Tripoli & de Maroc , avec leurs forces & leurs revenus , leur politique & leur commerce ; traduit de l'anglois : deux volumes *m-12* , proposés à 24 sols en feuilles. A Paris , chez Nyon , Libraire , quai des Augustins.

Cet ouvrage a l'avantage de nous faire connoître exactement le caractère & les mœurs des habitans de la Côte de Barbarie , & de détruire les préjugés que l'on a communément , de la férocité de ces peuples. il contient une ample description de l'état présent des Royaumes d'Alger , de Tunis , de Tripoli & de Maroc ; & des détails curieux & intéressans qui ne se rencontrent pas dans une grande quantité de volumes. L'auteur a été témoin d'une partie des événemens dont il parle , & il ne rapporte les autres que d'après le témoignage des gens les plus dignes de foi. Son dessein est de faire voir que ces Barbaresques ne doivent pas être comparés aux brutes ; qu'ils ne sont pas dépourvus de sens ,

ni de raison ; qu'ils sont capables de vertus, & qu'ils ne maltraiteront pas les Chrétiens si cruellement qu'on voudroit le faire croire.

ORAISON funèbre de très-haute, très-puissante & très-excellente Princesse *Marie-Josèphe de Saxe*, Dauphine de France ; prononcée dans l'église de l'Abbaye royale de Saint-Cyr, le 27 juin 1767 : par M. l'Abbé de *Pommiers*, Prédicateur de la Reine, & Chanoine de Saint-Cloud. A Paris, de l'imprimerie de *Louis Cellot*, rue Dauphine ; 1767 : in-4°.

Nous ne citerons ici, selon notre usage, que les propositions qui forment les deux points du discours ; sçavoir : « fidèle à ses » devoirs, Madame la *Dauphine* les a remplis avec une persévérance inaltérable. » Ferme dans les adversités, elle les a supportées avec un courage invincible. Ces » perfections, qui partagent sa vie, partageront son éloge ».

Les deux Amis. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Riviere*, Libraire, pont au Change, à la harpe ; 1767 : brochure in-12, petit format d'environ cent pages.

Ce petit roman nous a paru contenir

quelques situations intéressantes. Il n'est d'ailleurs pas mal écrit.

NOUVEL abrégé de l'histoire de France, à l'usage des jeunes gens ; par Mlle *d'Esfinassy* : tome troisième. A Paris, chez *Saillant*, rue Saint Jean-de-Beauvais, & *Desaint*, rue du Foin ; 1767 : in-12 ; avec approbation & privilège du Roi.

Les volumes de ce nouvel abrégé se suivent d'assez près, pour rassurer le public sur les bruits que l'on avoit répandus assez mal à propos, que Mlle *d'Esfinassy* ne le continueroit pas. Elle s'y livre, au contraire, avec une ardeur & des soins qui font espérer que l'on ne tardera pas à en voir la fin. Le volume que nous annonçons ne présente pas des faits moins curieux, moins intéressans que les précédens ; & l'auteur les expose avec un ordre, une clarté qui les impriment sans peine dans la mémoire de ses lecteurs. Ce sera un des bons abrégés d'histoire que nous ayons ; & nous osons même assurer qu'on pourra se passer de tout autre ouvrage, pour connoître suffisamment tout ce qu'il y a de plus essentiel à sçavoir dans notre histoire.

DE la réformation du théâtre, par *Louis Riccoboni* : nouvelle édition, augmentée

des moyens de rendre la comédie utile aux mœurs : par M. *Deb****. Prix 3 liv. relié. A Paris, chez *Debure*, père, quai des Augustins ; *Lebreton*, premier Imprimeur ordinaire du Roi, rue de la Harpe ; 1767 : avec approbation & permission du Roi ; vol. in-12.

Ce livre est connu & estimé. On sçait que l'auteur possédoit la théorie & la pratique de son art. Ses vues sur la réformation du théâtre ont reçu, dans le temps, des éloges justement mérités : nous ne pourrions que répéter ce qu'en ont dit les Journalistes qui l'ont annoncé dans sa nouveauté.

DES études théologiques, ou Recherches sur les abus qui s'opposent aux progrès de la théologie dans les écoles publiques, & sur les moyens possibles de les réformer en France ; par un Docteur *Manseau*. A Avignon, & se trouve à Paris, chez *Vente*, Libraire, au bas de la montagne Sainte Genevieve ; 1767 : brochure in-12.

L'auteur de cette brochure suppose qu'il y a de très-grands abus dans la manière dont on enseigne & dont on étudie la théologie dans les écoles de nos Universités ; & dans cette supposition il se propose de les réformer. Est-il vrai qu'il y ait de

si grands abus ? les règles de réformation qu'il propose sont-elles bonnes , sont-elles pratiques ? C'est à MM. de la Sorbonne principalement , que cette question doit être proposée ; c'est à eux à la décider.

L'ÉCOLE du Sage , poëme ; par M. *Bessin* , Curé de Plainville , près Bernay en Normandie , ci-dévant Professeur à Versailles , au Collège d'Orléans. A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez la veuve *Duchefne* , Libraire , rue Saint Jacques , au temple du goût ; & chez *Panckoucke* , rue de la Comédie ; 1767 : feuille en 8°.

L'idée de ce poëme est de faire voir que la véritable sagesse ne consiste point à encenser les hommes riches & puissans , mais à vivre philosophiquement dans la paix & la tranquillité. Cette idée n'est pas nouvelle ; mais M. *Bessin* l'expose en assez bons vers.

L'HISTOIRE naturelle , éclaircie dans une de ses parties principales , l'ornithologie , qui traite des oiseaux de terre , de mer & de rivière , tant de nos climats que des pays étrangers : ouvrage traduit du latin du *Synopsis avium* de Ray , augmenté d'un grand nombre de descriptions & de remarques historiques sur le caractère des

oiseaux, leur industrie & leurs ruses ; par M. *Salerne*, Docteur en Médecine à Orléans, Correspondant de l'Académie royale des Sciences : enrichi de trente une figures dessinées d'après nature. A Paris, chez *Debure* père, quai des Augustins, à l'image Saint Paul ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. in-4°. Prix 36l.

Le fond de ce livre est une traduction de celui de *Ray*, fameux naturaliste Anglois, qui avoit fait sa principale occupation de l'étude des oiseaux. M. *Salerne* a joint au travail de l'auteur Anglois des observations curieuses de nos meilleurs ornithologistes & des principaux voyageurs.

PRINCIPES & Observations Économiques ; avec cette épigraphe :

Est modus in rebus, &c.

A Amsterdam, chez *Marc-Michel Rey* ; 1767 : deux vol. in-12

L'auteur de ces deux volumes s'est fait une grande réputation par plusieurs ouvrages de commerce & de finance, & est universellement reconnu pour un des hommes les plus versés dans ces sortes de manières. C'est un préjugé bien favorable pour l'ouvrage que nous annonçons ; & autant qu'il nous est permis de prononcer sur des écrits de ce genre, nous croyons que ce-

lui-ci remplit l'objet que l'auteur se propose. Il présente des principes qui nous paroissent aussi lumineux que solides.

TRAITÉ historique des plantes qui croissent dans la Lorraine & les trois Evêchés, contenant leur description, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croissent, leur culture, leur analyse & leurs propriétés, tant pour la médecine que pour les arts & métiers; par Maître P. J. *Buchoz*, ancien Médecin de feu le Roi de Pologne, docteur agrégé & démonstrateur en botanique au collège royal des Médecins de Nancy, membre des Académies de Metz, de Mayence, de Rouen, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Beziers & de Caën. A Paris, chez *Durand*, neveu, rue Saint-Jacques, à la sagesse. A Nancy, chez C. S. *Lamort*, Imprimeur, près des R R. PP. Dominicains, avec approbation & privilège. 1766. tom. 6.

Nous avons annoncé successivement les premiers volumes de cet ouvrage, à mesure qu'ils ont paru. Nous n'avons rien à ajouter aux éloges que nous avons donnés à l'auteur, lorsque nous avons fait connoître le plan & l'utilité de son livre.

HIRZA, tragédie; par M. de Sauvigny :

A O U S T 1767. 165

représentée, pour la première fois, par les Comédiens ordinaires du Roi, le mercredi 27 Mai 1767 ; le prix est de 1 liv. 10 sols. A Paris, chez la veuve *Duchefne*, Libraire, rue Saint - Jacques, au-dessous de la fontaine Saint-Benoît, au temple du goût ; 1767 ; avec approbation : in-8°.

Nous renvoyons nos Lecteurs, pour les détails de cette tragédie, à ce qui en a été dit dans nos précédens volumes, à l'article des spectacles.

LOISIRS d'un Soldat au régiment des Gardes françoises ; avec cette épigraphe :

Que la sagesse préside au courage. Volt.

1767 : brochure in-12. de 132 pages.

Un Soldat qui emploie son loisir à instruire ses camarades des devoirs de leur état, & à leur inspirer les sentimens propres de leur profession, est un homme précieux dans un corps. Nous ne saurions trop donner de louanges à celui qui vient de mettre au jour une brochure dans laquelle il y a des traits curieux, & capables d'élever l'âme, non - seulement des simples Soldats, mais des Officiers même qui les commandent. Cet ouvrage porte l'empreinte d'un brave & vertueux Soldat, d'un zélé François, d'un bon citoyen.

165 MERCURE DE FRANCE.

RÉPONSE des Soldats du régiment des Gardes Françaises aux loisirs d'un Soldat du même régiment ; avec cette épigraphe :

*Il faut que d'un Soldat le courage s'estime ,
Qu'il aspire à la gloire & qu'il tende au sublime.*

1767 ; brochure in-12 de 48 pages.

Cette brochure est dans le même goût , a le même but & présente à-peu-près les mêmes objets que la précédente. On en trouve des exemplaires chez *Merlin*, Libraire, rue de la Harpe.

LE Botaniste Français, comprenant routes les plantes communes & usuelles, disposées suivant une nouvelle méthode ; & décrite en langue vulgaire, par M. *Barbeau Dubourg*. A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti ; 1767, avec approbation & privilège du Roi, 2 vol. in-12.

Nous nous hâtons d'annoncer ce livre utile dont nous ne tarderons pas de donner une notice plus détaillée. Le second volume est intitulé : *Manuel d'Herborisation*. L'un & l'autre peuvent contribuer également aux progrès de l'art & à l'instruction & l'amusement des gens qui vivent à la campagne.



*AVERTISSEMENT au sujet du drame de
COMMINGE.*

Dans le nombre des contrefaçtions du drame du *Comte de Comminge*, il y en a une dont on ne sçauroit trop avertir le public de se défier; elle a pour titre, *troisième édition, à la Haye, chez Goffe junior, &c.* Elle est remplie de fautes. On l'a grossie de la *Lettre du Comte de Comminge* & de l'héroïde de *Progné & de Philoméle*, ouvrages de M. *Dorat*. La troisième édition du drame du *Comte de Comminge*, avouée de l'auteur, paroîtra dans le courant de novembre prochain, chez la *veuve Duchesne*, rue Saint-Jacques, ainsi que la suite de la collection d'histoires intéressantes dont quelques-unes ont déjà été publiées; le même Libraire vendra aussi *Euphémie*, drame par le même auteur. On trouve encore chez la *veuve Duchesne* des exemplaires de *Sidney & Silly*.



SUPP. AUX NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*A M. DE LA PLACE , auteur du Mercure
de France.*

M O N S I E U R ,

Tout citoyen honnête verra toujours avec indignation , l'imposture attaquer l'homme vertueux ; c'est le sentiment que j'éprouvois depuis quelque temps à la vue des propos , par lesquels on s'efforçoit de noircir M. *Duval de Soicourt* , Lieutenant-Particulier , Assesseur criminel au Présidial de cette ville. Que de calomnies ne s'est-on pas permis contre ce digne Magistrat , dont les lumières , la probité , l'exactitude & l'intégrité sont reconnues de ses concitoyens & de ses supérieurs ; contre ce Juge enfin qui a toujours marché d'un pas ferme & constant dans les sentiers de l'honneur & de la justice , & qui l'a bien prouvé dans l'affaire qui lui a attiré si injustement ces diffamations ! Je viens de voir avec la plus grande satisfaction , que la Cour lui a rendu la justice la plus éclatante par son arrêt du 14 juillet

1767 ,

A O U S T 1767. 169

1767, en supprimant du discours préliminaire, étant en tête du livre intitulé *Théorie des Loix Civiles, ou Principes fondamentaux de la société*, tout ce qui s'y trouve contre le sieur *Duval de Soicourt*, comme étant un libelle diffamatoire contre son honneur, sa réputation & sa conduite INTACTS*, & lui permet de faire imprimer & afficher ledit arrêt, ce qui a été exécuté. Je m'empresse, Monsieur, de vous faire part de cet événement, auquel tous les honnêtes gens ont applaudi. Je ne doute pas que vous ne vous portiez à en faire mention dans votre Mercure. Vous avez coopéré (sans le sçavoir) à donner jour à la calomnie par l'extrait de ce livre qui s'y trouve inséré ; vous êtes sûrement trop galant homme pour ne point saisir avec empressement cette occasion de réparer ce tort involontaire.

* Ce sont les propres termes de l'arrêt.

Je suis, Monsieur, &c.

L * * *

Abbeville, 23 juillet 1767.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

*EXTRAIT des ouvrages lus dans la séance
publique de la Société des Lettres, Sciences
& Arts de CLERMONT en Auvergne , le
25 août 1766.*

LA Séance a été ouverte par la lecture d'une dissertation sur le lieu où le Prince *Zizim*, frere de *Bajazet II*, Empereur des Turcs, fut détenu prisonnier, lorsqu'il fut envoyé en France par le Grand Maître de Malte, *Pierre d'Aubusson*, sous la conduite & à la garde du Chevalier de *Blanchefort*, Grand Prieur de la langue d'Auvergne.

L'histoire du Prince *Zizim* est suffisamment connue ; *M. Marimond* décrit en peu de mots les événemens malheureux qui déterminèrent ce Prince infortuné à se livrer lui-même au Grand Maître de Malte , pour l'engager à armer puissamment contre

Bajazet son frère , & les raisons de politique qui engagèrent le Grand Maître à sacrifier la liberté de *Zizim* à la gloire & aux intérêts de l'ordre & de la religion.

L'Auteur expose ensuite les avis de différens Auteurs sur le lieu où *Zizim* fut transféré ; & il conclut enfin que ce fut dans le château de Bourganeuf , ou Bourgneuf , situé sur les confins du Poitou & de la Marche , chef lieu du Grand Prieuré d'Auvergne.

Qu'il y fut conduit par le Chevalier de *Blanchefort* , Grand Prieur de cette langue , & qu'il y résida depuis l'an 1482 jusqu'en 1488.

La séance fut continuée par la lecture d'un mémoire pour servir à l'histoire du Comté & des Comtes d'Auvergne , par *Dom Deschamps* Religieux - Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur.

La Gaule soumise aux Romains , ne fut plus maîtresse d'élire ses Rois , ou de nommer ses Ducs ; des Préteurs furent les premiers Magistrats qui gouvernèrent les Provinces sous l'autorité du Sénat.

Aux Préteurs , les Romains firent succéder les Présidents ; & à ceux-ci , les Préfets du Prétoire. (Ce fut en cette qualité , qu'*Apollinaire* & *Avitus* , tous deux Auvergnats , eurent le Gouvernement géné-

ral des Gaules.) Ces Préfets eurent en sous ordre des Vicaires, dont les départemens se nommoient Diocèses. (L'Eglise mit depuis des Sièges d'Evêchés dans la Cité principale de chacun de ces départemens, ce qui assure le droit de primatie, ou capitale de Province aux villes où se trouvent encore les anciens Sièges).

On attribue à *Constantin* la division de l'Empire en Prétories, & l'établissement des Comtes & Ducs; les Ducs avoient pour lors l'intendance des Provinces, les Comtes celle des villes seulement; mais peu après l'établissement, on appella indistinctement Comtes ou Ducs, tous ceux qui étoient députés par le Prince pour rendre la justice à ses sujets; c'est pour cette raison qu'on trouve dans l'histoire des Comtes d'Auvergne le titre de Duc, long-tems avant l'établissement du Duché.

Les noms des premiers Comtes d'Auvergne ne nous ont été conservés que par lambeaux & sans suite. *Vibius Avitus* fut Président sous l'Empire de *Néron*; *Brandulus* est mis au rang des Comtes en 375; *Bazolus* étoit Duc ou Comte en 510.

Ce fut sur *Bazolus* que *Clovis* conquit l'Auvergne; la preuve en existe dans une charte que l'Auteur a eu sous les yeux à *Mauziac*, par laquelle *Clovis* donne à

Théodéchilde sa fille , la terre & seigneurie de Mauziac pour la fondation du monastère de Saint Pierre de Sens.

D'où l'Auteur tire aussi que *Théodéchilde* étoit fille de *Clovis* & non de *Thierri* , ainsi que l'avoit conjecturé *Mézérai*.

Depuis *Bazolus* , jusqu'à la première ligne des Comtes héréditaires , on connoît quinze Comtes qui ont occupé l'espace de 300 ans ; on ne peut approuver ni contester leur chronologie , par le peu de monuments authentiques qui nous restent de ce temps.

L'Auteur décrit ensuite les limites du Comté d'Auvergne. Ce n'étoient plus celles du Royaume d'Auvergne ; les Romains , les Goths & le conquérant des Gaules en avoient fait beaucoup de démembrements , mais il lui restoit encore l'ancienne enceinte du Diocèse d'Auvergne , une partie de ceux d'Autun , de Lyon , de Nevers , du Vellay ; l'Auteur dit après *Guy Coquille* , qu'il y a à peine trois cents ans que Moulins & la ville de Saint Paulien ont cessé de faire partie de ce Comté.

La ville Episcopale ou la cité d'Auvergne , actuellement appelée Clermont , étoit le chef-lieu de ce Comté.

Après six siècles , les Comtés furent héréditaires ; la foiblesse des Rois excite

L'ambition des Maires, & les rendit plus entreprenans. Les feudataires se virent en état de faire la guerre au Prince.

Les Comtes d'Auvergne donnerent, dans ce temps, l'exemple d'une modération digne d'être imitée. S'ils ont soutenu des guerres contre le Prince, c'est en se défendant contre leurs voisins qui, dans certains cas, avoient eu recours à l'autorité du Prince, mais jamais comme révoltés.

La chronologie des Comtes héréditaires commence à *Bernard*, de l'ancienne maison des Comtes de Poitiers. *Hermengarde*, sa femme, a fondé le monastère de Blesle.

A *Bernard*, succedèrent *Guérin*, son fils aîné, puis *Guillaume* le pieux, son second fils; celui-ci étoit encore Marquis de Nevers, Comte de Bourges, & fut créé en 892, Duc de la première Aquitaine, dont Bourges étoit la capitale, en quoi ce Duché est distingué de celui de Guyenne: c'est par cette raison que *Guillaume*, le pieux, est nommé dans plusieurs chartes Duc d'Auvergne.

Il y avoit dans le même temps d'autres Comtés en Auvergne, distincts de ceux que possédoient les successeurs du Comte *Bernard*; le Comté de Brioude, dont *Berenger* étoit investi, celui d'Aurillac, celui de Mercœur & celui de Montboulier.

L'auteur infinie que les Comtes actuels de Montboissier sont les descendans des anciens Comtes, lesquels ont succédé à la famille d'*Avitus* qui, au rapport de *Sidoine Appollinaire*, possédoit Cunlhar, chef lieu de ce comté.

Le Comte *Guillaume* mérita le nom de pieux, par l'éclat des vertus qu'il pratiquoit. Sa cour étoit l'école de la sagesse; l'élevation des sentimens, la candeur des mœurs, l'urbanité des manières, en étoient le caractère. Il signala sa piété par l'établissement de Sauxillanges, de Cluny, de Manzac & de Gourdin en Berry.

L'auteur rapporte, d'après l'histoire des Comtes de Poitou de *M. Bely*, que le Duc *Guillaume* est le premier des Princes chrétiens, qui ait institué une société de Chevaliers pour la défense & l'exaltation de la foi.

Guillaume mourut sans enfans, en 919, & fut enterré dans l'Eglise de Saint Julien de Brioude.

Acfred, époux d'*Adeline*, sœur de *Guillaume* le pieux, lui succéda, non, dit l'auteur, à raison de son alliance, mais comme d'un bien qu'il obtint du Roi, en faveur de cette alliance.

L'auteur admet ce système, & se décide entre *Justel* & *Baluse*, par des exemples

précédents , par les raisons de convenance , & aussi par l'ouverture que donne cette chronologie , pour remplir un vuide qui , sans cette adoption , se trouveroit entre les deux *Guillaumes*.

Acfred mourut en 922 , dans le Comté de Carcassone ; il eut du chef d'*Ade-
linde* plusieurs enfans , du nombre desquels furent *Guillaume* & *Acfred II* qui lui succédèrent , & *Bernard* , Comte d'Auvergne , auteur de la branche des Seigneurs de la Tour d'Auvergne.

L'auteur remarque qu'en 923 , les Normands s'étant avancés dans l'Aquitaine & dans l'Auvergne , où ils commettoient d'affreux dégats , *Guillaume II* leur livra une bataille dans ses propres états , dans laquelle ils perdirent 12000 des leurs , & furent obligés de se retirer & d'évacuer l'Auvergne.

Acfred II succéda à *Guillaume* , mort sans enfans ; à celui-ci succéda *Bernard* ; mais il eut jusqu'à sa mort une cruelle guerre à soutenir contre *Guillaume III* , Comte de Poitiers , surnommé *tête d'é-
touppe* , que *Louis d'Outremer* avoit nommé au Duché d'Aquitaine & Comte d'Auvergne , après la mort d'*Acfred*.

Après la mort de *Bernard* , la noblesse d'Auvergne rendit par accommodement

l'hommage & le serment au Comte *Guillaume III.*

Des Comtes étrangers furent aussi possesseurs de l'Auvergne pendant quarante ans, après quoi, *Guy I*, Vicomte d'Auvergne, descendant par les mâles d'*Acfred* & d'*Adeline*, l'emporta sur *Guillaume Fier-à bras*; il étoit fils d'*Astorg*, qui commença la branche des Vicomtes.

M. Raymond a lu ensuite un mémoire sur les fractures du crâne.

L'objet de ce mémoire est la solution d'un problème chirurgical : savoir, s'il est plus avantageux d'employer d'abord l'usage du trépan, dans toutes les fractures même les plus simples, que de le retarder jusqu'à ce que les accidens consécutifs paroissent l'exiger.

L'auteur fondé sur une théorie des plus lumineuses, & appuyé par une pratique constamment heureuse, se décide pour l'affirmative.

Voici la marche de sa démonstration. Il commence par donner une définition exacte des fractures dont il doit traiter. Il observe expressément qu'il s'attache uniquement aux fractures du crâne, occasionnées par le choc violent des coups qui brisent & ne tranchent pas.

Il divise ces fractures en simples, com-

H v

posées & compliquées, en complètes & incomplètes, & ne laisse rien à désirer sur l'explication de ces termes.

Il dit ensuite que dans toutes sortes de fractures, à l'exception de l'incomplète, on ne doit point retarder le trepan.

Cette assertion est fondée sur la nature des fractures, & sur les accidens qui en sont les suites.

La fracture est toujours relative à la violence de la percussion, au volume & à la matière de l'instrument vulnérant, à la situation du frappé & du frappant, à la force de ce dernier, à l'âge du sujet, à l'épaisseur de la fracture : il y a dans toute fracture commotion & épanchement.

Les accidens se distinguent en primitifs & consécutifs.

La commotion est la cause la plus ordinaire des accidens primitifs, tels que les seignemens de nez, des yeux, des oreilles, la perte de connoissance, l'étourdissement, l'assoupissement. Lorsqu'il y a rupture de quelque gros vaisseau, il se fait aussi un épanchement subit, qui est encore un accident primitif, qui persiste jusqu'à l'évacuation du sang extravasé.

Les accidens consécutifs sont toujours les effets de l'épanchement considérable, ou de la dépravation de l'humour épanché.

Ceux-ci sont très-dangereux, & tous plus ou moins éloignés, selon qu'il y a plus ou moins de vaisseaux ouverts, ou qu'ils sont plus ou moins gros.

Il faudroit voir dans la dissertation même, avec quelle clarté & quelle précision, l'auteur met à portée de tous ses auditeurs le mécanisme du cerveau, l'effet des différentes commotions, le produit de la plus ou moins grande résistance du crâne, les tristes suites d'un épanchement négligé. Le naturel de ses expressions, la sensibilité de ses comparaisons, ont rendu intéressante une matière dont les détails eussent été, sans les talens de l'auteur, insupportables à tout autre qu'aux gens de l'art.

C'est avec la même délicatesse de style & la même clarté, que M. *Raymond* traite de la cure des fractures, & qu'il prouve que l'application du trépan est l'unique moyen de prévenir l'épanchement, ou de donner issue à la matière épanchée, & d'empêcher qu'elle ne se corrompe. Il détruit & prévient les objections qu'on pourroit lui faire; il y répond, tant par l'allégation des principes, que par les expériences qu'il a faites, notamment dans l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand, sous les yeux des médecins & chirurgiens de la ville; d'où il a résulté que toutes ses

H vj

opérations précoces ont réussi & sauvé les sujets, & que les opérations tardives ont été suivies de funestes événemens.

D'où l'auteur conclut qu'il est à propos de trépaner dans toutes les fractures, à moins qu'elles ne soient situées dans les lieux où on ne puisse appliquer le trépan, ou que les pièces fracturées soient suffisamment écartées pour donner issue à la matière épanchée : l'opération n'étant par elle-même ni mortelle, ni douloureuse.

Qu'on doit se déterminer à opérer tout de suite, sans autres signes primitifs que la fracture.

Que toutes les fois qu'on attendra les signes consécutifs, on expose la vie des sujets.

La séance a été terminée par la lecture d'une ode imitée du psaume *cæli enarrant gloriam Dei*, par le Président de *Fredesons*.

Quelques strophes détachées donneront une idée du plan & de la versification de l'auteur, qui emploie avec le plus grand zèle son talent à combattre l'impiété.

Les cieux de l'Eternel nous annoncent la gloire ;
 Les astres à mes yeux font briller sa grandeur ;
 Le passé, le présent, tout à notre mémoire
 Retracer ses bienfaits & montre un Créateur,

Quoi ! l'impie ose encor nier sa providence ?
 Un aveugle hasard remplace sa puissance ?
 Quel déluge de maux produisent de nos jours
 Les hardis corrupteurs de la philosophie !
 Dieu juste, tu vois leur folie,
 Tu peux seul en rompre le cours.

Quel spectacle pompeux ! le soleil dans le monde
 Dispense la lumière à cent peuples divers,
 Il fait mûrir les fruits, rend la terre féconde ;
 Ses rayons bienfaisans réchauffent l'univers ;
 A l'Être Souverain le jour rend son hommage ;
 Celui qui lui succède à l'adorer s'engage ;
 Chaque nuit qui survient le bénit à son tour ;
 Sitôt sur l'horison qu'elle a rendu ses voiles ,
 Paroissez , brillantes étoiles ,
 Et faites luire un nouveau jour.

Que la loi du Très-Haut est sainte, qu'elle est belle !
 L'envieux en fureur frémit de ses succès.
 Le Temps , qui détruit tout , ne pourra rien con-
 tr'elle ;
 Loin de l'anéantir , il étend ses progrès.
 Les jugemens divins sont justes en eux-mêmes ;
 Les siècles passeront avec les faux systèmes.
 Sceptriques orgueilleux , vous travaillez en vain ;
 Vos noms, s'ils vont jamais au temple de mémoire,
 Seront l'opprobre de l'histoire,
 Et la honte du genre humain.

182 MERCURE DE FRANCE.

Quelle allégresse, ô Ciel ! se répand dans mon âme,
Pour un bonheur si grand les mortels font-ils faits ?
Un feu pur & divin me pénètre & m'enflâme :
J'oserai, Dieu puissant, publier vos bienfaits,
Je donnerai l'effort à ma reconnoissance,
Vous entendrez ma voix même avec complaisance.
Toi, qui traite le juste avec tant de mépris,
Insensé philosophe, approche & considère
Si les plaisirs que tu préfères,
Auprès des siens ont quelque prix.

MATHÉMATIQUES.

M. *Desarps* a inventé une machine par le moyen de laquelle un corps, d'un poids quelconque, enlève un corps plus pesant que lui, de manière que les deux corps parcourent des espaces égaux, dans des temps égaux, ce que tous les savans, excepté *Bernouilli* & *Maurertuis*, soutiennent être impossible. *M. Desarps* a démontré à *M. l'Abbé Nollet* la possibilité de ce procédé, & ce savant qui occupe une des premières places parmi les physiciens, en est convaincu.

Les disgrâces que *M. Desarps* a éprouvées, l'ayant mis hors d'état de faire exé-

cuter cette machine, dont l'utilité passe toute expression, il offre d'assurer à celui qui voudra en faire les frais, un bénéfice qui, comparé à la modicité des avances qu'on fera, sera considérable. On communiquera à cette personne la lettre de M. l'abbé *Nollet*, qui prouve ce qu'il avance.

Il croit devoir prévenir que ce savant, en approuvant sa découverte, n'est pas d'accord avec lui sur les conséquences qu'il en tire; l'inventeur soutenant que le mouvement perpétuel résulte nécessairement de cette découverte; donnant le nom de mouvement perpétuel à une machine qui auroit la propriété de conserver, sans altération, le mouvement qu'on lui auroit communiqué, jusqu'à ce que quelqu'une des parties qui la composent soit usée, cassée ou dérangée. M. l'abbé *Nollet* seroit sans doute de son avis, s'il avoit vu les desseins de la machine entière, & si les proportions lui étoient connues. Mais la crainte qu'ils ne fussent perdus dans un trajet si long, ou qu'ils ne tombassent en d'autres mains, a empêché de les lui envoyer. D'ailleurs, il suffisoit à l'auteur qu'il approuvât le fondement sur lequel s'éleve la machine: il en est tout l'essentiel, le reste n'est que des accessoires, qui, &c. On n'ose entrer dans un plus grand dé-

tail ; on prie M. l'Abbé *Nollet* d'être aussi réservé, pour ne point s'exposer à violer involontairement le secret qu'il a promis à l'auteur ; car le moyen qu'il emploie pour faire élever le poids le plus grand par le moins pesant est si simple, que le moindre propos tenu en présence de personnes intelligentes & capables d'en profiter, suffiroit pour lui faire perdre ses espérances. Il fait la même prière à M. d'*Allembert*, qui n'ayant pu examiner son projet, à cause d'une indisposition, l'a remis à M. l'Abbé *Nollet*.

Il seroit à souhaiter qu'on pût présenter cette découverte sous son véritable point de vue, elle paroîtroit moins impossible. L'auteur ne pouvant avoir cette satisfaction sans courir des risques, & connoissant trop la force des préjugés, pour ne pas être persuadé que bien des personnes aimeront mieux penser que M. l'Abbé *Nollet* se trompe avec lui, que de croire à cette découverte ; il prie ces personnes de se souvenir que l'existence des antipodes, le mouvement de la terre sur son axe, &c. ont été traités de fables ridicules ; & quelque chose de plus étonnant, c'est que des physiciens nioient la circulation du sang, en voyant couler leur sang, c'est-à-dire, qu'ils nioient ce qu'ils voyoient ; la pré-

vention les aveugloit à un tel point, qu'ils ne voyoient pas une preuve évidente & parlante qu'ils avoient sous les yeux, & qu'il leur prouvoit que le sang ne couloit que parce qu'il circuloit. Après des exemples aussi frappans, on ne sauroit être assez en garde contre la prévention, ni assez persuadé que la *généralité* d'un préjugé n'est pas une raison assez suffisante pour l'adopter aveuglément. Un préjugé général ne permet pas l'examen, dit M. de *Voltaire*.

Voici d'autres motifs qui, s'ils ne persuadent pas, doivent au moins laisser dans le doute. 1°. Il n'est pas croyable que M. *Desarps* ignore les raisons qui ont été alléguées contre sa découverte; il n'y a pas d'homme qui ait fait les plus médiocres études, qui ne les ait entendu répéter nombre de fois. Il sait que *Desagulier* a écrit que tout homme qui prétend avoir fait cette découverte, est un imposteur qui cherche à faire des dupes.

2°. Il étoit si éloigné de croire au mouvement perpétuel, que depuis quatre ans qu'il a fait la découverte qu'il publie, il ne s'est occupé qu'à tâcher de connoître la cause de son erreur, étant persuadé qu'il se trompoit. La prévention où il étoit contre le mouvement perpétuel, l'a forcé de douter de la vérité de certains principes

reconnus pour vrais par tous les savans , & prouvés tels par des expériences répétées nombre de fois ; plutôt que de vouloir se persuader que son projet étoit bon , & que c'étoit la raison pourquoi il ne voyoit rien qui lui fût contraire.

Il n'a jamais pu lui venir dans l'esprit de chercher le mouvement perpétuel, étant persuadé qu'on n'en retireroit aucune utilité ; car il pensoit qu'en supposant qu'il fût possible de placer une machine dans un milieu non résistant, & de supprimer tout frottement, elle ne pouvoit communiquer de mouvement au plus petit corps, sans en perdre. Ce n'est donc pas le mouvement perpétuel qu'il a cherché, mais c'est la découverte qu'il publie qu'il a cherchée. Si le mouvement perpétuel en résulte, comme il le prétend & comme il le soutient, il en est d'autant plus satisfait, que sa découverte acquiert par-là un très-grand mérite de plus. En effet, que de productions aussi agréables qu'utiles ne verrons-nous pas sortir des mains de nos habiles mécaniciens, quand elle leur sera connue ? Plus de chevaux pour mettre en mouvement les pompes des hôpitaux : sans le secours de ces animaux, les bateaux remonteront les fleuves les plus rapides, la sécheresse n'enlèvera plus l'espérance du laboureur & le

revenu du propriétaire; on ne verra plus de moulins sur les rivières, la navigation en deviendra plus facile & moins périlleuse; Marseille verra moudre ses grains dans ses murs, on aura de la farine en tout temps, & par-tout où il y aura des grains; on pourra construire des canaux qui procureront une correspondance facile entre les Provinces, en même temps qu'ils fertiliseront les campagnes; les marais & les terres basses seront desséchés & entretenus dans un degré d'humidité favorable aux plantes qu'on leur aura confiées; les terres élevées ne seront plus privées de cette liqueur balsamique qui porte par-tout l'abondance; les particuliers se procureront à peu de frais une très-grande quantité d'eau jaillissante dans leurs jardins. Quelle épargne pour les colonies qui n'auront plus besoin d'une si grande quantité d'esclaves! &c. Il faut tirer le rideau sur ce beau tableau, pour revenir aux motifs qui persuadent qu'il y a quelque apparence qu'il représente fidelement des objets réels.

3°. Le Comte de *Baschi*, qui a des connoissances très-étendues & assez sûres pour ne pas se tromper dans les jugemens qu'il porte, a vu le projet, & ne l'a pas désapprouvé.

4°. Les R.R. *Peres Pefenas*, *Blanchart*,

Panigai, dont les noms annoncent des hommes remplis de mérite & de science, n'ont pas pu démontrer l'impossibilité du succès de cette découverte que *M. Desarps* a soumis à leur examen sous le secret.

5°. Un savant qui a été professeur de mathématiques de la marine, & qui demeure à Avignon, a dit à l'auteur qu'il étoit persuadé que ce projet devoit réussir. On ne le nomme point, pour ne pas le désobliger. Il ne doit cependant pas craindre qu'on sache qu'il est de l'avis de *M. l'Abbé Nollet*.

Voilà donc quatre personnes de mérite, connues pour telles par des ouvrages qui ont reçu des applaudissemens, lesquelles ont examiné ce projet. La première, *M. le Comte de Baschi*, ci-devant Ambassadeur auprès de la République de Venise, prévenu, comme tout le monde, que cette découverte est introuvable, l'a examinée, & ne l'a pas condamnée. Il est prié très-instamment de vouloir bien se souvenir qu'il a promis le secret à *M. Desarps*, qui n'a pas oublié la bonté qu'il a eue de l'aider de ses conseils & de sa bourse; il'en conservera toute sa vie la plus grande reconnoissance.

Les trois autres personnes, les RR. peres *Pesenas*, *blanchart*, *Panigai*, ont examiné le projet avec toute l'attention ima-

ginable, & il ne leur a pas été possible de faire aucune objection aux démonstrations de l'auteur; il ne publiera pas leurs réponses sans leur consentement, il assure seulement qu'elles accrurent les espérances.

6°. Enfin, il s'est adressé à M. l'abbé *Nollet* qui, mieux instruit sur ce projet par l'auteur, n'a pas craint de décider, & cette décision est pour lui une démonstration évidentissime. Il a répondu à M. *Desarps* qu'il pensoit comme lui. Il est donc convaincu comme lui, que par le moyen de cette machine, un corps enleve un autre corps qui le surpasse en pesanteur : c'est là l'incroyable, c'est cette découverte qui a été décidée impossible, introuvable, & qui est encore regardée comme telle par tout le monde.

Cette découverte n'est-elle pas préférable à ce mouvement perpétuel, qui ne pourroit donner de mouvement au plus petit corps, sans perdre du sien ? Ici, il y a un produit assez considérable, car le poids qui élève est à celui qui est élevé comme 3 est à 4, à cause des frottemens; car s'il n'y avoit pas de frottement, le poids qui enleve seroit à celui qui est enlevé comme $\frac{1}{1000}$ est à 2, c'est-à-dire, qu'un poids d'un peu plus de trente six-livres peut enlever, par le moyen de cette machine sans frottement, un poids de soixante & douze

livres ; & s'il y a des frottemens , ce poids de trente six-livres en enlèvera un de quarante-huit livres. On voit par-là qu'on donne vingt-quatre livres aux frottemens pour un poids de quarante-huit livres qui est enlevé par une machine : c'est en agir assez généreusement.

Il faut observer que cette machine n'est pas applicable directement à tout : par exemple , il ne faut pas croire qu'une pierre du poids de trente-six livres puisse enlever une pierre du poids de quarante-huit livres ; & cependant cette machine peut enlever indirectement toutes sortes de corps , quelque pesanteur qu'ils aient , pourvu que la matière qui compose les machines puisse résister : il n'y a que cet inconvénient qui borne son pouvoir.

Si quelqu'un veut avoir part aux profits que cette nouvelle découverte doit produire , il adressera sa lettre , franche de port , à M. *Flethe* , au dessus de la croix Baragon , à Toulouse. Il la fera passer à M. *Desarps*.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

LE célèbre Baron *de Venzel*, Oculiste, est depuis quinze jours de retour d'Angleterre. Nous apprenons avec plaisir qu'il a fait des prodiges de son art par le nombre de personnes à qui il a rendu l'usage de la vue. Nombre de malades tant de France que du pays étranger qui s'étoient rendues à Paris pour attendre son retour, ont déjà éprouvé les succès qui ont coutume de suivre toutes ses opérations. Les premiers connoisseurs de l'art avouent que sa méthode d'opérer est merveilleuse, puisqu'il fait avec un seul instrument & d'un seul coup les opérations qu'on a coutume de faire en sept à huit reprises avec différens instrumens; aussi les réussites lui sont si communes, qu'on peut dire que sa méthode d'opérer est infallible.

M. le Baron *de Venzel* demeure, rue de Vaugirard, vis-à-vis l'ancienne Académie.

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

LES amusemens lyriques, recueil d'ariettes & symphonies, dédié à *Madame de Sartine*; proposé par souscription.

Les ariettes avec accompagnemens qui composeront ce recueil, seront de la composition des Maîtres d'un mérite reconnu. On ne se bornera pas aux seules ariettes françoises, on fera aussi un choix dans les ariettes italiennes qui n'auront pas paru en France, & qui seront des plus grands compositeurs italiens; & pour qu'elles puissent être chantées, on en donnera une imitation en vers françois. On aura soin que ces paroles soient dictées par la décence, que l'idée en soit agréable, l'expression juste & la diction pure.

Pour éviter toute espèce d'uniformité, les ariettes seront variées; tantôt gracieuses, tantôt légères, quelquefois de grand effet, quelquefois dans le goût pathétique; elles seront composées pour les différentes nature de voix, comme *Dessus, Haute-contre, Basse-taille, &c.*

On invite les amateurs qui donnent quelques

quelques loifirs à ce genre de poëfie , à ouvrir leurs porte-feuilles , & à faire parvenir leurs ouvrages au *Cabinet littéraire* ; ils auront la fatisfaction de voir leurs vers mis en chant par les plus fçavans compositeurs de mufique.

L'on pourra exécuter les ariettes au claveffin avec un feul violon , les parties d'accompagne mens fe trouvant féparées.

Il manquoit aux amateurs de la mufique la facilité d'en acquérir à un prix plus modéré que celui qui a eu lieu jufqu'à préfent. Le public jouira de cet avantage à la faveur des nouveaux caractères de fonte du Sieur LOISEAU ; les notes font d'une forme plus nette , & mieux contournées que celles qui ont paru jufqu'à ce jour ; elles ont un œil auffi beau que celui de la gravure : auffi ont-elles mérité au fieur LOISEAU la protection * du Parlement.

Cette mufique imprimée procurera une diminution confidérable pour le prix , foit aux fouscripteurs , foit même à ceux qui n'auront pas fouscrit.

On fe propofe deux objets différens que l'on pourra prendre féparément ; fçavoir , des ariettes , & des fymphonies.

* Le fieur *Loifeau* a gagné fon procès contre le fieur *Balard* , qui s'oppofoit à l'impreffion de la nouvelle mufique.

194 MERCURE DE FRANCE.

Dans le courant de l'année on donnera 24 ariettes & 12 symphonies, ce qui fera par mois deux ariettes & une symphonie.

Prix de l'Abonnement.

On paiera pour les vingt-quatre ariettes 18 livres, pour les douze symphonies 9 liv. En souscrivant l'on donnera 9 livres & l'on recevra une ariette. A la fin du mois d'Août, on recevra une symphonie & une ariette. Au premier trimestre on paiera 9 livres, au second trimestre 9 livres. L'on n'aura rien à donner pour les trois & quatrième semestres. Ceux qui ne voudront pas souscrire, pourront choisir dans ces deux objets, en payant pour chacune des ariettes 1 livre, & pour chaque symphonie, 1 livre 4 sols.

Les Souscriptions seront ouvertes le premier Août 1767, chez GRANGÉ, Libraire, au Cabinet littéraire, Pont Notre-Dame, près la Pompe.

G R A V U R E.

LE 19 du mois de Juin 1767, le Sieur de Fehrt, Graveur, a eu l'honneur de présenter à Monseigneur le Dauphin, à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois, une Estampe représentant une allégorie au su-

A O U S T 1767. 195

jet de la mort de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine. Cet hommage a été si favorablement accueilli de Monseigneur le Dauphin, qu'il a honoré l'auteur du titre de son *Graveur ordinaire*.

Cette *Estampe*, avec son explication imprimée séparément, se trouve à Paris, chez *Buldet*, Marchand d'estampes, rue de Gèvres, au Grand Cœur.

SEPTIEME & huitième vues d'Italie, gravées par M. *Lebas*, d'après les tableaux de M. *Vernet*, l'une représentant le calme, l'autre la tempête. Toutes deux d'un grand effet & bien exécutées, se vendent chez l'auteur, rue de la Harpe. Prix, deux livres chacune.

ON donne avis à tous les auteurs ou éditeurs des ouvrages de musique, & autres personnes qui sont dans le cas de faire graver, que M^{de} *Delusse*, graveuse, tant de la musique que de tout ce qui concerne la gravure de la lettre, soit sur l'airain, soit sur l'étain, &c. demeure présentement rue des Prouvaires, près celle des deux Ecus, chez Madame Bertelot, marchande de modes, & qu'elle entreprend toutes sortes d'ouvrages de ce genre.

Elle instruit aussi chezelle des élèves, de son talent.

I ij

ARTICLE V.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique continue les représentations du *Carnaval du Parnasse*. Ce ballet a été suivi jusqu'à présent par le public, de manière que les recettes en ont paru journellement presque aussi fortes que dans les jours de l'hiver.

On a retiré, après trois fois, un pas de deux, figuré entre Mlle DUPERAI & M. SIMONIN, que l'on avoit placé au prologue. Ce pas étoit joliment composé, bien exécuté; mais il n'a pas produit l'effet que l'on s'en étoit promis, apparemment parce que le tableau étoit trop foible pour le cadre, dans un moment où tout le pourtour de la scène étoit occupé par le pompeux spectacle des chœurs & des corps de ballet.

Mlle. ROSALIE a chanté dans le prologue le rôle de *Licoris*, à la place de Mlle BEAUMESNIL; & dans la pièce, Mlle DUPLAN celui de la bergère. M. DURAND chante toujours, & avec des applaudissemens, les rôles que devoit chanter M.

L'ARRIVÉE. M. MUGUET a exécuté ceux de M. LEGROS, les jours qu'il a discontinué de représenter ; ce dernier les avoir repris le 25 du mois dernier.

On se prépare à donner après cet opéra, des fragmens dans lesquels Mlle ARNOULD doit reparoître.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE lundi, 20 juillet, la quatorzième représentation d'*Hyrza* ou les *Illinois*, tragédie nouvelle, qui avoit été annoncée pour la dernière fois à la treizième, & qui a été demandée.

Nous avons donné un extrait de cette pièce dans le deuxième volume de juillet. L'auteur a fait encore depuis le moment de l'impression de notre article des changemens considérables, entr'autres un nouveau cinquième acte, dans lequel la catastrophe est entièrement différente de celle qu'on aura lue dans cet extrait ; nous rendrons compte de ces changemens, & nous donnerons des remarques sur la tragédie, dont l'édition se vend à Paris, chez la veuve *Duchefne*.

Les pièces jouées sur ce théâtre depuis le 8 juin jusqu'au 25 juillet inclusivement,

1798 MERCURE DE FRANCE.

sont en tragédies, *Hirza* ou les *Illinois*, par M. de SAUVIGNI; *Mérope*, par M. de VOLTAIRE; *Ariane*, par Th. CORNEILLE. En comédies; l'*Homme à bonnes fortunes*, de BARON; le *Légataire*, de REGNARD; le *Festin de Pierre*, de Th. CORNEILLE; les *Bourgeoises à la mode*, de DANCOURT; la *Gouvernante*, de LA CHAUSSE; l'*Ecoffoïse*, de M. DE VOLTAIRE; le *Joueur*, de REGNARD; le *Distrait*, du même; l'*Enfant prodigue*, de M. DE VOLTAIRE. *Démocrite* de REGNARD; les *femmes sçavantes*, de MOLIERE.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE quatorze juillet, on donna sur ce théâtre la première représentation du *Turban enchainé*, comédie nouvelle italienne, en deux actes.

Toute l'intrigue de cette pièce est faite pour occasionner ce qui forme à la fin le spectacle auquel elle doit son succès. *Arlequin*, dans le deuxième acte, fugitif de la maison de *Pentalon* & de la ville de laquelle ce dernier est gouverneur, en errant dans la campagne, approche d'une grotte, entre des rochers, d'où il voit sortir des flammes. Un Mage paroît, lequel, après avoir offert à *Arlequin* sa protection,

pour ravir *Camille* à l'amour de *Pentalon*, qui la retient en prison, par jalousie de la tendresse & de la fidélité de cette fille pour *Arlequin*. Celui-ci accepte avec joie les offres du Mage qui, en sa présence, enchante avec des cérémonies d'une magie comique, une coëffure qu'il lui pose ensuite sur la tête. Il l'assure que lui ayant, par ce moyen, communiqué son pouvoir, il fera tout ce qu'il désirera, fera invisible & visible à sa volonté, &c. Muni de ce puissant secours, *Arlequin* revient à la ville, & se présente devant la prison où est enfermée *Camille*, dans le temps qu'elle s'entretient avec l'amant de la fille *Pentalon*. Il se rend visible, & promet à cet amant de servir sa passion. *Camille* est enchantée de revoir *Arlequin*, lequel lui promet de la délivrer de la tyrannie de *Pentalon*. Survient *Scapin*, un des domestiques de ce Gouverneur, & par le pouvoir d'*Arlequin*, ce *Scapin* passe en dedans de la prison, & *Camille* en dehors. *Pentalon* arrive alors avec des gens armés qui veulent saisir *Arlequin*; mais dès que quelqu'un d'eux approche, il change, sans sortir de la même place, au milieu du théâtre; il paroît sous un habit & sous une forme différente, si subitement, que l'œil le plus attentif ne peut s'appercevoir

du moyen par lequel ces changemens s'opèrent, ni même de ce que deviennent tous ces différens vêtemens qu'il quitte; jusqu'à la coëffure se change sur sa tête, sans qu'il y porte les mains. Lorsqu'enfin, on le voit sous sa première forme d'*Arlequin*, la scène devient un palais qu'occupe en partie un très-grand char de triomphe sur lequel il se trouve. *Pentalon* lui cède *Camille* & donne sa fille à l'amant que protège *Arlequin* par ordre du *Mage* qui le lui avoit recommandé.

Le jeu des machines & le spectacle dont cette Comédie est ornée, font plaisir & ont attiré du monde; en sorte que l'on la donne les grands jours de ce théâtre avec des opéras comiques.

M. COLALTO, un des acteurs de ce théâtre, a rédigé la pièce, & M. VERONESE, autre acteur, a dirigé les machines.

Le 15, la première représentation de *Nicaise*, opéra comique de feu M. VADÉ, remis au théâtre avec des changemens & de la musique nouvelle. M. FRAMERI en a retouché le poëme pour l'adapter à la nouvelle musique composée par M. BAMBINI.

Les sentimens ont été réunis pour approuver & goûter la musique composée par M. BAMBINI; mais ils sont plus partagés sur le nouvel arrangement des

paroles du drame. Il nous a paru que beaucoup de gens regrettoient les couplets & que l'on auroit désiré revoir cet opéra comique comme il étoit autrefois. Au reste, nous n'avons point d'opinion à cet égard, & nous ne nous ingérerons pas de décider la question. Nous ne pouvons ni ne devons nous dispenser de justifier la mémoire de VADÉ, un peu trop injustement blessée dans une épître dédicatoire à l'ombre de cet auteur, imprimée à la tête du nouveau *Nicaise*. Dans cette épître, feu VADÉ est peint comme un homme sans génie, sans goût & sans talent, qui puisoit dans le vin les plaisanteries dont il nous régaloit, & qui *faisoit des bouquets & ses opéras comiques sur le bout de la table, après boire*. Nous avançons hardiment que tous ceux qui l'ont connu, au nombre desquels on en peut compter plusieurs qui faisoient partie de la meilleure compagnie de ce temps, déposeront avec nous contre cette imputation. Si malheureusement, la facilité de son caractère, le feu de l'esprit & même celui des passions de la jeunesse, plus que tout encore, l'ascendant impérieux d'un talent original pour peindre les gens de la dernière classe des citoyens, pour en étudier les mœurs, les plaisirs & jusqu'à

l'élocution ; si tout cela quelquefois l'a entraîné dans un genre de vie dissipé & peut-être à la vérité un peu licencieux aux regards des gens sévères ; pourquoi chercher à perpétuer la mémoire de quelques écarts, au fond assez excusables, excusés même pendant qu'il vivoit ? d'autant plus qu'ils ne l'ont jamais fait sortir des bornes étroites de l'honneur & de la plus scrupuleuse probité. VADÉ étoit naturellement très-gai, très-enjoué, à jeûn, comme en sortant de table ; c'est ce que attestent tous ceux qui l'ont connu, & ce témoignage doit prévaloir sur l'idée que veut donner de lui le jeune auteur de cette épître, qui vraisemblablement ne l'a jamais vu. Quant à la difficulté que la même épître suppose aujourd'hui dans le Public, *sur le fait de l'opéra comique*, nous croyons que cela est encore susceptible de contradiction, ainsi que la grossièreté & la bassesse que l'on veut faire entendre avoir fait tout le piquant des ouvrages du Poëte, dont l'ombre est d'autant plus injustement maltraitée, que malgré la vivacité & la facilité de son esprit, il ne s'est jamais permis, ni en prose ni en vers, le moindre sarcasme contre aucun de ses confrères. Pour achever de détruire les fausses impressions qui pourroient résulter de cette

épître contre les talens de feu VADÉ, nous opposerons le témoignage public qu'a rendu en sa faveur un Juge que personne assurément ne récusera sur cette matière.

COPIE d'un Couplet de M. FAVART, chanté par M. LA RUETTE à l'ouverture de l'Opéra-comique, le 3 Février 1758; il y est question de VADÉ, mort au mois de Juillet précédent. C'est un avis que l'on donne aux Auteurs qui veulent travailler dans le genre de l'Opéra-comique.

Air : (*Menuet d'Exaudet*).

Observez ,
 Et suivez
 Ce modèle ;
 Comme lui peignez les mœurs ;
 Prenez de ses couleurs
 La teinte naturelle,
 Que le trait
 Du portrait
 Soit fidèle ;
 Consultez la vérité ,
 L'art n'a rien mérité !
 Sans elle.
 Ses couplets, dont l'harmonie
 Au sens est toujours unie,
 Sont limés
 Et rimés

I vj

Sans contrainte ;
 Ses petits vers mesurés ,
 Serrés ,
 Coupés ,
 Frappés ,
 Ont du bon goût
 En tout
 L'empréinte.
 Unissant
 Le plaisant
 A l'utile ,
 Il traitoit tous les sujets ,
 Et , selon les objets ,
 Il varioit son style.
 Tout y prend
 Différent
 Caractère.
 Il n'est point de mauvais ton ,
 Lorsque l'on a le don
 De plaire.

Pour désigner l'auteur dont on fait ainsi
 l'éloge, on cite dans la scène où se trouve
 ce couplet l'auteur du *Suffisant* & de
Nicaise *. On pense que le sentiment
 de M. FAVART prévaudra dans l'esprit
 de tous nos Lecteurs sur celui du jeune
 auteur de l'épître.

* Voyez la répétition interrompue ou le *Petit-
 Maître malgré lui*, imprimée chez DUCHESNE en
 1758.

Le 23 Juillet, le nouveau *Nicaïse* étoit à la quatrième représentation ; & le 26, le *Turban enchanté*, à la sixième.

CONCERT SPIRITUEL.

PRIX PROPOSÉ AUX MUSICIENS.

UNE personne qui s'intéresse aux progrès de la musique, a fait remettre entre les mains de M. DAUVERGNE, Surintendant de la Musique du Roi, & Directeur du Concert Spirituel, une médaille d'or de la valeur de trois cent livres, destinée à celui qui aura composé le meilleur motet.

Les juges seront M. DAUVERGNE, & MM. BLANCHARD & GAUZARGUES, Maîtres de Musique de la Chapelle du Roi.

On propose, pour sujet du motet, le psaume 136, *Super flumina Babylonis*.

Il faudra que le motet contienne au moins deux RÉCITS, un DUO, & deux CHOEURS, & qu'il ne dure que vingt-cinq à trente minutes au plus.

Toutes personnes seront admises à concourir, à l'exception des trois juges.

Les motets seront remis à M. DAUVERGNE, francs de port, avant le premier février de l'année prochaine 1768, &

M. DAUVERGNE en donnera son récépissé avec un numéro, qui servira à distinguer le motet; ou il enverra son récépissé aux adresses qu'on lui indiquera.

Le concours se fera au Concert Spirituel, dans le courant de la quinzaine de Pâques, & il n'y aura que les motets choisis par les trois juges, sur l'examen des partitions, qui pourront concourir.

Les auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, ils n'y mettront pas même de devise; mais ils écriront leur nom & leur adresse, dans un papier cacheté joint au motet, & qui ne sera ouvert qu'au cas que le motet remporte le prix. M. DAUVERGNE remettra la médaille du prix à celui qui lui rapportera le récépissé; & ceux qui n'auront pas remporté le prix pourront aussi retirer leurs motets en rapportant ou en renvoyant le récépissé qu'ils auront reçu.

L'adresse de M. DAUVERGNE, auquel il faudra faire tenir les motets, est à *Paris, rue Saint Honoré, à l'encoignure, du côté du Boulevart, vis-à-vis la place de Louis XV.*



LETTRE de l'Entrepreneur des spectacles
de la Lorraine.

J'AI lû, Monsieur, dans votre Mercure du précédent mois, la réponse à la lettre qui vous a été écrite de *Rennes*, au sujet de la *Fée Urgelle* : comme vous la terminez par un avis aux Directeurs de province, vous voudrez bien me permettre d'y répondre.

Vous pensez, & vous affirmez comme quelque chose de certain que la *Fée Urgelle* seroit tombée à Paris, si les rôles de *Marion*, de la *Vieille* & de la *Fée* avoient été représentés par la même actrice. Je crois, Monsieur, que ce n'est pas rendre à ce joli ouvrage toute la justice qu'il mérite, & l'expérience me prouve que la pièce ne perd rien de son agrément en commettant ce que vous appelez une méprise.

La *Vieille*, dites-vous, jouée par *Marion*, détruiroit entièrement l'illusion ; eh ! Pourquoi ? Si elle est assez parfaitement déguisée pour ne pouvoir être reconnue du spectateur que par le son de sa voix ? Si son jeu, son maintien, son action, son visage même portent l'empreinte de la décrépitude ? Vous ajoutez que cette sus-

pension , cette incertitude ôtée , la crainte qu'on a sur le danger de *Robert* , ne pourroit point avoir lieu , & l'intérêt s'évanouiroit ; cela ne peut être vrai que pour une première représentation , devant des spectateurs qui ne connoïtroient ni le poëme , ni le charmant conte de M. DE VOLTAIRE. Vous ajoutez de plus que cela nuiroit à la prestesse de l'exécution , & mettroit le dénouement trop à découvert. L'expérience nous prouve encore le contraire.

Nous venons de faire exécuter cette pièce à Nancy , avec le plus brillant succès. M. FARGES & Mde FLEURY , en ont eu principalement la gloire. Cet acteur , qui ne se flate pas d'égaliser M. CLAIRVAL , auroit cependant été vu à Paris même avec plaisir ; l'agrément de sa voix & de sa figure , la noblesse & la vérité de son jeu , lui ont acquis des éloges mérités.

Mde FLEURY , quoiqu'éloignée d'atteindre aux talens inimitables des célèbres actrices dont vous parlez , a réuni à la satisfaction générale , les rôles de *Marton* ; de la *Vieille* , & de la *Fée* ; & ce qui , dites-vous , auroit causé à Paris la chute de la pièce , a été ici la source de son brillant succès. Cette actrice a parfaitement saisi les caractères des trois différens personnages qu'elle représentoit , simple ,

ingénue , dans la bergère , couverte d'un habillement aussi uni que son jeu : singulièrement caractérisée dans la *Vieille* , & mise avec autant de vérité que Madame FAVART , de l'aveu même des personnes qui ont vu l'une & l'autre dans le même rôle : noble & tendre dans la Fée , & parée des vêtemens les plus éclatans. Elle a remporté les suffrages les plus flatteurs ; & les trois rôles remplis par la même personne , n'ont point diminué l'intérêt , n'ont point détruit l'illusion , & ont rendu le coup de théâtre presque incompréhensible.

La décoration représente l'intérieur d'une chaumière , la plus grande obscurité est répandue sur la scène , un mauvais grabat est placé au milieu du théâtre , lorsque la *Vieille* s'assied dessus , sans qu'aucun rideau la cache , sans que le public la perde un instant de vue ; la chaumière se change en superbe palais , l'obscurité est chassée par une illumination subite & une infinité de lustres ; le lit se change en trône éclatant , & la même *Vieille* qu'on vient de voir laide , ridée & décrépite , y paroît exhaussée , coëffée en cheveux ; & couverte des vêtemens les plus brillans.

Pardonnez-moi , Monsieur , si je ne suis pas de votre sentiment ; mais des personnes du premier rang , & dont le goût est

410 MERCURE DE FRANCE.

connu, ont avoué que cette métamorphose qui se fait en un clin d'œil avoit rendu le coup de théâtre bien plus frappant qu'à Paris. Cette machine est de l'invention du Sieur DUHAULONDEL, dont le génie est étonnant pour ces sortes d'ouvrages. Avec peu de dépense il est parvenu à rendre ce changement éblouissant, & presque inconcevable ; jugez de ce qu'on auroit pu faire aux Italiens : croyez donc, Monsieur, que la Province ne doit pas toujours imiter servilement ce que l'on fait à Paris, qu'il est dans ce pays des intérêts particuliers auxquels l'intérêt général est souvent sacrifié, & que les Directeurs des provinces, sans faire une méprise, ni diminuer le succès de la pièce, peuvent réunir les trois rôles en un seul.

J'ai l'honneur, &c.

Nancy, le 10 juillet 1767.

J. CATRAT, Entrepreneur des
spectacles de la Lorraine.

Avis sur la lettre précédente.

L'AUTEUR de la lettre que nous venons de rapporter permettra de lui représenter qu'en lisant celle à laquelle il réplique, il lui auroit été facile de lire à la tête qu'elle étoit adressée à M. DELAGARDE, auteur

du Mercure pour la partie des spectacles ; mais non pas de lui ni de M. DE LA PLACE, auteur du Mercure, auquel il a adressé la réponse. Aucun des deux n'est attaché en rien à l'une ni à l'autre opinion sur la manière de faire jouer *la Fée Urgelle*. La réponse à la lettre d'un anonyme, insérée dans un Mercure, & qui est l'objet de la réplique de M. CATRAT, est de M. GUERIN, duquel on a vu plusieurs fois dans les Mercures quelques vers, fort ami de M. & de Mde FAVART, lequel nous a assuré que c'étoit de leur aveu qu'il nous prioit d'insérer cette réponse ; ainsi, nous avons lieu de présumer que son sentiment à l'égard de la pluralité des actrices pour le rôle de *la Fée Urgelle* est conforme à celui de l'ingénieux auteur de cet ouvrage. Voilà tout ce que nous pouvons répondre sur une contestation qui ne nous regarde en aucune façon, & sur laquelle nous déclarons ne plus rien insérer de ce qui pourroit nous être adressé, dans la crainte de fatiguer la patience de nos lecteurs en leur présentant trop souvent le même sujet, quoique la jolie pièce qui y a donné lieu ait conservé toujours le droit de lui plaire & soit accueillie par les plus vifs applaudissemens toutes les fois qu'elle est représentée.

En terminant cet article nous recevons de Tours la lettre suivante ; nous la joignons à la précédente , pour n'avoir plus à revenir sur ce sujet.

MONSIEUR,

L'AUTEUR d'une lettre anonyme , insérée dans le *Mercure* de juin dernier , prétend que les auteurs de *la Fée Urgelle* , dont il est l'intime ami , me désapprouvent d'avoir fait jouer les trois rôles de *Marion* , de la *Vieille* & de la *Fée* par la même actrice. Je conviens avec l'anonyme que personne ne peut jouer le rôle de la *Vieille* aussi parfaitement que Mde FAVARD , & ceux de *Marion* & de la *Fée* aussi supérieurement que Mde LARUETTE ; mais enfin ces trois rôles n'en font qu'un , & j'ai cherché les moyens de gagner , par la force de l'illusion , ce que je pourrois perdre par la comparaison de talens avec l'actrice que j'ai chargée de ce rôle pénible. Je n'ai point consulté les auteurs , j'ai consulté le drame , & je me suis persuadé que *Marion* soutiendrait bien mieux l'intérêt en éprouvant *Robert* sous l'habit de *Vieille* , & rendrait bien plus saillant tout ce qu'elle dit , en parlant d'elle-même ,

comme ces vers, lorsqu'elle appelle *Martou* au plaidoyer à la Cour d'amour :

Martou est contente,
J'ai son désistement,
Sa procuration,
Et c'est moi qui la représente.

L'anonyme en conviendrait s'il avoit vu une de nos représentations de cette pièce ; il seroit convaincu que les changemens subits d'habits & de caractères dans la même personne paroissent plus naturellement l'ouvrage d'une Fée, qu'on attend dans une pièce de ce genre, & amènent bien le dénouement que ces deux vers rendent triomphant :

J'ai trop long-temps joui de ton erreur,
La vieille étoit *Martou*, & *Martou* est *Urgelle*.

A l'égard de la dernière métamorphose de la *Vieille* en *Fée*, que l'anonyme croit impossible, il est aisé de l'en désabuser, en rappelant le ballet ingénieux * du célèbre NOVERRE, donné sur le théâtre de l'opéra-comique en 1754, dans lequel deux vieux & deux vieilles, parfaitement caractérisés, se trouvoient, dans l'espace d'une seconde, transformés à la vue du

* De la Fontaine de Jouvence.

214 MERCURE DE FRANCE.

public en jeunes bergers, revêtus d'habits galans ornés de fleurs ; & si l'on fait attention que j'ai ici le secours de la toile, les dernières paroles de la *vieille* sur son lit, les réponses & protestations de *Robert* & le coup de tonnerre que je fais durer autant que je veux, j'ai tout le temps qu'il me faut pour bien rajuster la *Fée* & lui rendre encore, avec le secours du rouge, le teint piquant de *Marion*, qu'elle ne doit point avoir quand elle est travestie en *Vieille*.

Je dois vous informer, avant de finir ma lettre, Monsieur, qu'on vient de m'imiter, dans l'exécution de *la Fée Urgelle*, à Marseille, où elle vient d'être jouée avec le plus grand succès sous les yeux & par les soins de M. DUNY, auteur de la musique. Quand cette nouvelle ne seroit pas exactement vraie, je me trouve forcé de suivre mon premier plan, & j'y suis autorisé par la meilleure raison, c'est que de tous les spectacles que j'ai donnés en province, aucun n'a, jusqu'à présent, plus satisfait mon intérêt & mon amour-propre.

J'ai l'honneur, &c.

À Tours, ce 25 juillet 1767.

BERNAUT.

Avis intéressant, voyez le *Mercur* de juin dernier, page 212.

Page 177, au sujet du recueil de *delleins de* joaillerie, de M. *Aug. Duflos*, on a mis par erreur le prix 15 liv. Il faut lire 18 liv.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le volume du *Mercur* du mois d'août 1767, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce premier août 1767.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

A R T I C L E P R E M I E R.

P I E C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S E.

O DE à moi-même.	Page 5
MADRIGAL pour Mlle de B***.	10
AUTRE sous le nom d' <i>Elise</i> .	<i>Ibid.</i>
LETTRE à M. de la Place, &c.	11
ÉPIÎRE à Mlle <i>Dubois</i> .	17
VERS récités & présentés à Mde de <i>Richelieu</i> .	21
PENSÉE imitée d'une strophe de la sixième ode de <i>Pindare</i> sur les jeux <i>Néméens</i> .	<i>Ibid.</i>
EPIGRAMME.	22
QUATRAIN à M. l'Int. . . . de S. . . .	<i>Ibid.</i>
ORIGINE des Moulins à vent.	23
LE Roi de <i>Tarsite</i> , Conte imité de <i>Tarsis & Zélie</i> .	25
TRADUCTION de l'ode d' <i>Horace</i> , &c.	59
BOUQUET à Mde la Marquise de <i>Marnifia</i> .	62

216 MERCURE DE FRANCE.

SUITE des chansons anciennes.

65

ENIGMES.

77

LOGOGYPHES.

79

PARODIE d'une romance de *la Reine de Golconde*. 84

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le Voyageur François, ou la Connoissance de l'ancien & du nouveau Monde. 86

HISTOIRE du Comté de Ponthieu, de Montreuil & de la ville d'Abbeville, sa capitale. 111

VIES des Pères, des Martyrs & des autres principaux Saints, &c. 125

EPIDÉMIQUES d'*Hippocrate*, traduites du grec, avec des réflexions sur les constitutions épidémiques, &c. 130

RÉPONSE de M. l'Abbé *Lacassagne* à la lettre de M. *Vogel*. 132

ANNONCES de livres. 135

SUPPLÉMENT aux nouvelles littéraires. 168

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

ACADÉMIES.

EXTRAIT des ouvrages lus dans la séance publique de la Société des Lettres, Sciences & Arts de Clermont en Auvergne. 170

MATHÉMATIQUES. 182

ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE. 191

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE. 192

GRAVURE. 194

ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA. 196

COMÉDIE Française. 197

COMÉDIE Italienne. 198

CONCERT spirituel. 205

Del'Imprimerie de Louis CELLOT, rue Dauphine.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
SEPTEMBRE 1767.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { JORRY, vis-à-vis la Comédie Française
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier - Commis au Greffe Civil du Parlement. Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi,

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes,

A ij

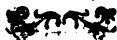
Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.





MERCURE

DE FRANCE.

SEPTEMBRE 1767



ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

LETTRE de CHARLES I, Roi d'Angleterre, à son fils le PRINCE DE GALLES, retiré en France; par M. FRANÇOIS, de Neufchâteau en Lorraine, âgé de quinze ans, Associé des Académies de Dijon, Lyon, Marseille & Nancy.

AVERTISSEMENT.

ON connoît l'histoire du Prince malheureux & innocent que je fais parler dans ce petit ouvrage. On sçait qu'il essuya tous

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

les caprices du sort, & qu'enfin abandonné, trahi de tout le monde, vendu par les Ecoſſois, persécuté par *Cromwel* & condamné par une assemblée de factieux qui s'arroyoit le titre de Parlement, il termina sa carrière à Withethal sur un échafaut.

Il est supposé écrire dans le palais de Saint-James, qui lui servoit de prison.

Tes yeux, ô mon cher fils, reconnoîtront sans
peine

Ces traits que j'ai formés d'une main incertaine,
C'est *Charles* qui t'écrit, ton père infortuné,
Qu'à d'éternels malheurs le Ciel a condamné,
Et qui, des trahisons innocente victime,
Du faite des grandeurs est tombé dans l'abîme.

Hélas ! tout me retrace, en ces funestes lieux ;
Du volage destin les jeux & l'inconstance.

Dans ce même palais où régnoient mes ayeux ;
Où j'exerçai jadis la suprême puissance,
Je me vois enchaîné par des séditeux.

Rien ne peut désormais réprimer leur licence ;
Ils renversent les loix, ils outragent les Cieux.
Ce Sénat des Anglois, ce Parlement auguste,
Qui long-temps respecta les bornes du devoir,
Se livrant aux projets d'une cabale injuste,
De ses Rois maintenant usurpe le pouvoir.

Ce n'est plus qu'un ramas d'hommes vendus au crime ;

La fraude les conduit , la haine les anime ,

Leurs succès , & les maux que j'ai déjà soufferts ,
Doivent être , ô mon fils ! présents à ta mémoire :
Mais tu n'as pas appris tous mes nouveaux revers .
Je vais t'en crayonner la déplorable histoire ;
Le récit de mon sort adoucit sa rigueur .
Du moins , en t'écrivant , je soulage mon cœur .

Tu sçais qu'à *Naësbay* la fortune ennemie ,
Propice aux conjurés , suivit leurs étendards .
Tout tomba sous leurs coups , leur audace aguerrie
Surprit & fit plier mes escadrons épars .

O vous , jeunes Guerriers ! soutiens de ma querelle ,

Vous , *Maurice & Robert* (1) , mes braves défenseurs ,
Vous prîtes alors , & la Parque cruelle ,
En terminant vos jours , augmenta mes douleurs .
A vos mânes sanglans mon amitié fidelle
Ne put offrir , hélas ! que de stériles pleurs .

Bientôt aux murs d'Oxford les Ligueurs triomphèrent ,

De lauriers en tous lieux *Cromwel* fut couronné .

(1) Ces deux Princes , Généraux de l'armée royale , furent tués à la bataille de *Naësbay* , gagnée par les troupes du Parlement .

8 MERCURE DE FRANCE.

Mes lâches courtisans sans honte me laissèrent
Au milieu des périls où j'étois entraîné....
Le sort d'un malheureux est d'être abandonné.

J'étois exposé seul aux coups de la tempête :
J'ignorois les moyens d'y dérober ma tête,
Lorsque des Ecoffois le zèle généreux
M'offrit une retraite où je me crus tranquille,
Où depuis.... mais alors l'avenir ténébreux
Cachait à mes regards ce changement affreux.

J'aimois à me flatter, espoir trop inutile !
Qu'un retour favorable, un moment plus heureux,
Pourroient rendre mon trône & mon peuple à mes vœux.

Mais on vint m'arracher à ce dernier asyle ;
Et, par l'appas du gain, l'Ecoffois invité,
Démentir son devoir & sa fidélité (2) . .

Dieu ! quelle fut ma peine en ce moment funeste !
Trahi de toutes parts , sans appui , sans secours ,
J'implorai , mais en vain , la vengeance céleste . .
De mes calamités rien n'arrêta le cours.
Dans les mains des Anglois on osa me remettre.
L'âme de leur parti , l'ambitieux *Cromwel* ,
De son cœur avec art me déguisa le fiel.

(2) Les Ecoffois le vendirent pour 200000 gaintes. Ce Prince s'écria plusieurs fois dans sa prison : *Plagatus sum in domo eorum qui diligebant me.*

S E P T E M B R E 1767. 9

Aux vœux que je formois il parut se soumettre ;
Personne mieux que lui , sous l'air de la candeur ,
N'a de ses grands desseins voilé la profondeur.
Il a reçu du Ciel des talens en partage ,
La valeur , l'éloquence , & même des vertus ;
Mais ces présens des Dieux , il les a corrompus ,
Il les a dégradés par un coupable usage :
Il déguise le crime & la rebellion
Sous le masque sacré de la religion :
Il veut être tyran sans jamais le paroître ;
Ennemi sans retour , juge sans équité ,
Politique subtil , & guerrier redouté ,
Voilà quel est *Cromwel* ! voilà cet heureux traître ;
Qui proscriit des Anglois le véritable Maître ,
Qui retient la fortune enchaînée à son char ;
Des peuples révoltés il est le boulevard.
Il anime , il conduit leurs troupes criminelles :
On rampe sous ses loix. Les Chefs de ces rebelles
Sont tous ses partisans déclarés , ou secrets ,
Et tous lui sont unis par le nœud des forfaits.

Je ne dévoilai pas d'abord sa perfidie ;
Par des dehors trompeurs il séduisit mes yeux ,
Et je connus trop tard que son hypocrisie
Formoit contre mes jours des projets odieux.

Le peuple cependant ne voyoit qu'avec peine ,
Son Monarque opprimé sous le poids des malheurs.
Mais bientôt de *Cromwel* les nombreux sectateurs
Rallumèrent par-tout le flambeau de la haine.

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

On avoit proposé des articles de paix. . . .
Quelle paix , ô mon fils ! quelle horrible injustice !
Aurois-je pu , sans honte , y consentir jamais ?
Et de tous mes amis faisant le sacrifice ,
Les livrer aux bourreaux pour prix de leurs bien-
faits ?

On céda sur ce point ; tout alloit se conclure ;
Quand j'appris que *Cromwel* vouloit par mon
trépas ,
Se frayer jusqu'au trône une route plus sûre ;
Et mettre enfin le comble à tous ses attentats.
Les momens me pressoient , & j'étois sans défense ;
La fuite fut alors mon unique recours ;
De mes gardes je sus tromper la vigilance.
D'*Absburnham* , de *Barklay* l'industriel secours
Me ravit au danger qui menaçoit mes jours. . .
Mais , hélas ! on ne peut changer sa destinée.
La fortune en tout temps contre moi déchaînée ,
Me guida dans une île (3) où des hommes pervers ,
Commandés par *Hammond* , me rendirent aux fers.
Mes tyrans à regret avoient vu fuir leur proie ,
Et leur œil inquiet me revit avec joie.
L'injuste Tribunal , dressé par leur fureur ,
De mes tristes destins redoubla la rigueur.

(3) *Charles* se sauva dans l'île de *Wight* , dont
le Colonel *Robert Hammond* étoit Gouverneur.
Celui-ci fit le Roi prisonnier dans le château de
Carisbroek , d'où on le transféra à *Londres*.

Depuis ce temps, mon fils, je suis sans espérance ;
 Mais les revers n'ont pas ébranlé ma constance.
 Le juste est à l'abri d'une vaine terreur ;
 C'est au crime à trembler, non pas à l'innocence.

Mais quel bruit de ces lieux a rompu le silence ? ...
 Ah , Ciel ! de mes tyrans le Chef audacieux ,
Cromwel vient m'annoncer leurs décrets odieux.
 Devant leur Tribunal on me force à paroître. ...
 Ces heureux scélérats osent juger leur Maître.

IV. Ici le Roi est censé aller à la séance
 du Parlement où il fut condamné, & à
 son retour écrire ce qui suit.

C'en est fait , ô mon fils ! je cède aux coups du
 sort ;
 On a lu mon Arrêt , & je vais à la mort.

Si jamais les destins, devenus plus prospères ,
 Te faisoient remonter au trône de tes pères ;
 Si tu régnois un jour sur l'Anglois plus soumis ,
 Que tes seuls guides soient la paix & la clémence ;
 Imite-moi , pardonne à tous mes ennemis. ...
 Ce n'est qu'à des cœurs bas que convient la ven-
 geance.

Toi , dont les noirs projets par l'audace dirigés ,
 A ton ambition ont livré l'Angleterre ;
 A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Toi qui sèmes par-tout la discorde & la guerre ;
Cromwel ! indigne auteur de mes calamités ,
Usurpe enfin le sceptre , achève ton ouvrage.
J'expire sous tes traits , victime de ta rage ;
Mais je laisse en mourant à ton cœur criminel ,
De tes lâches forfaits le remords éternel.

ODE ANACRÉONTIQUE.

D'UN préjugé stupide écartant le nuage ,
Ma main à la paresse élève des autels..
Puis-je de mon encens lui refuser l'hommage ?
Elle est l'idôle des mortels.

L'homme de la raison perçant la nuit obscure ;
Consacre au doux repos son premier mouvement.
Les plaisirs sont ses dieux , son guide est la nature ,
Et le bonheur est son aimant.

Où trouver ce bonheur qui me fuit & m'attire ?
Sera-ce dans les bras d'un travail obstiné ?
Non , le bonheur jamais n'admit dans son empire ,
Un être au travail condamné.

Qu'un sévère censeur , qu'un sage de la Grèce ;
En vantant le travail , condamne un doux loisir.
Bientôt son propre cœur appelle la paresse
Et soupire après le plaisir.

S E P T E M B R E 1767. 13

Les trésors entassés , l'éclat d'une couronne ,
Ne font que nous montrer l'écorce du bonheur.
Le travail y conduit , la paresse le donne ,
Et la paresse est dans mon cœur.

Que vois-je ? Quel éclat ! tout l'Olympe s'abaisse ;
Un trône de rubis se montre dans les airs.
Tout mes sens sont émus. Aux pieds de la Paresse
Je vois s'incliner l'univers.

De la troupe des jeux la Déesse est suivie ;
On voit à ses côtés les Ris & les Amours.
Puissante déité , présidez à ma vie ;
Soyez l'oracle de mes jours !

Mais quoi ! j'entends déjà l'adorable immortelle ;
L'univers retentit des accens de sa voix ,
Et la nature entière , à ses ordres fidelle ,
Vient recevoir ses douces loix.

Mais pourquoi de ces loix serai-je l'interprète ?
Ne les portons-nous pas écrites dans nos cœurs ?
Après des longs travaux la nature muette
Cherche à reposer sur des fleurs.

*Par M. D'EYDIER , d'Aiguemortes , Ecolier
de Rhétorique au Collège de Nîmes.*



*VERS à Mde DE B***, à son arrivée
au château du***, où elle vient tous
les ans au printemps.*

Les Grâces décemment parées ;
Les Jeux & les aimables Ris,
Vont se montrer dans nos contrées ;
De B*** va quitter Paris.

Mes vers, rendez-lui vos hommages ;
La beauté siège sur son front :
Allez, les vertus font des sages ,
Ses attraits vous embelliront.

Enfans d'une muse ingénue ,
Méprisez les règles de l'art ;
Si vous voulez plaire à la vue ;
Comme les mœurs soyez fard.

Admirez , mais taisez le reste ;
Et ce silence aura son prix ;
Car la vertu simple & modeste
Voit son éloge avec mépris.

Toi , qui ramènes à ta suite
Tant de vertus & tant d'attraits ,
Avec toi de B*** nous quitte ,
Printemps , ne nous quitte jamais !

L..... à Nevers.

A Mde DE T***.

A vous , jeune & charmante *Hébé* !
 Salut , plaisirs , *insouciance* ,
 De la part de certain Abbé
 Que vous condamnez au silence.
 Si vous étiez moins humble, il seroit moins discret;
 Que de beautés à vos yeux il peindroit !
 Quels yeux ! quels traits ! une bouche admirable ;
 De l'esprit , un bon cœur , unis à ces appas. . . .
 Ce portrait seroit véritable ;
 Encor plus modeste qu'aimable ,
 La seule *Hébé* ne s'y connoîtroit pas. . . .
 Mais non ; qu'un autre ose le faire ,
 Mon *Apollon* n'est point jaloux ;
 Quand vous m'ordonnez de me taire ,
 Je me tais malgré moi , j'admire malgré vous :

Par le même



A Mlle LE ROY, de l'Académie Royale de Musique ; sur l'air : J'avois toujours gardé mon cœur , &c.

MON cœur, en chérissant *Le Roy*,
Des cœurs chérit la Reine ;
Heureux de vivre sous sa loi,
J'aime à porter sa chaîne.

Dans ses pas la légèreté
Brille avec la décence ;
Ses yeux peignent la volupté,
Son maintien l'innocence.

Elle réunit à la fois
Grâces, talens, finesse ;
De l'Amour elle a le mépris,
De *Flore* la jeunesse.

Elle sçait enchanter les cœurs
Par sa douceur extrême ;
Elle ignore ses traits vainqueurs,
Et ne sçait pas qu'on l'aime.

E N V O I.

VOULEZ-VOUS faire le succès
D'un hommage sincère ?
Belle, prêtez à ces couplets
Votre heureux don de plaire.

Par M. D...;

*LETTRE d'un Provincial à son Ami, ou
Regrets d'un Homme de Lettres, qui
a vécu quelques années dans la Capitale,
& qu'une révolution fameuse a jeté,
malgré lui, dans le fond d'une province*.*

On ne vit qu'à Paris, & l'on végète ailleurs.
Gresset.

IL est donc vrai, mon digne ami, nous voilà séparés par des barrières invincibles ! Cinq ans entiers se sont écoulés avec la lenteur des siècles depuis que je vous ai perdu, & n'ont fait qu'apporter de nouveaux obstacles au projet de notre réunion. Cette ville superbe, le théâtre de la grandeur & de la majesté, le centre des plaisirs, le sanctuaire des arts & de l'humanité, Paris n'est pas désormais plus accessible à votre ami que les pôles du monde. Sans fortune, sans protecteurs, & presque aussi sans talens, je ne soupçonne même rien dans l'avenir qui puisse combler l'intervalle de cette espèce de tombeau où je suis enseveli, à cette reine des cités. Mais

* Cette révolution est la suppression des Jésuites en France ; cet homme de lettres est un de ceux qui tiennent leurs places.

18 MERCURE DE FRANCE.

qu'il en coûte à mon cœur de renoncer à cet espoir délicieux ! Je m'étois fait une si douce habitude de respirer l'air de ses habitans ; j'avois tant de plaisir à penser que j'occupois un point dans son immensité. Ah ! j'eusse préféré, dans son sein, une existence obscure, ignorée, à la triste célébrité que tant d'hommes médiocres obtiennent dans les provinces. Qu'un misantrope, dans sa mauvaise humeur, se félicite, en la quittant, de laisser loin de lui *une ville de bruit, de boue & de fumée* : moi, j'y voyois des monumens précieux, des chef-d'œuvres immortels que Rome, dans les jours même de sa splendeur, lui auroit enviés ; j'y voyois une pépinière de grands hommes pour tous les ordres de l'État, des sçavans consommés, des écrivains sublimes, tout ce qui peut exalter le génie, & verser dans les cœurs le courage & l'enthousiasme de la vertu ; j'y voyois mon ami. Ses fêtes, ses spectacles, ses palais, ses jardins enchantés où respire le marbre, & qui me sembloient dessinés par la main des Fées, réveilloient tour-à-tour la sensibilité de mon âme par les plus vives émotions. Le prestige même de l'illusion avoit pour moi tous les charmes de la vérité. L'art me retraçoit partout la nature, mais la nature dans son

S E P T E M B R E 1767. 19
beau, dans toute sa dignité. Mes yeux
erroient de prodige en prodige ; la terre
même que je foulois offroit souvent à mes
regards la trace du génie.

Quelle satisfaction ou plutôt quel ravissement n'éprouvois-je pas à la vue de ces doctes peintures qui décorent les palais de nos Souverains , & qui eussent peut-être fait autrefois le désespoir des *Xeuxis*. & des *Appelles*. Ici, le luxe des draperies ; la fraîcheur, la vivacité du coloris ; là, une touche mâle & vigoureuse, des traits fortement prononcés ; par-tout la vérité, la correction du dessein attachoient mes yeux & ravissoient mon âme. J'admirois, en frémissant, l'effet des passions terribles qui sembloient encore menacer sur la toile ; je voyois le mouvement dans une surface immobile. Quelquefois, préférant le silence de la solitude au tumulte des assemblées, j'aimois à m'enfoncer dans l'ombre du *Luxembourg* ; car telle est la bonté de nos Maîtres, que les merveilles de leur magnificence sont moins pour eux que pour nous ! Là, couché sur un lit de mousse que n'avoient point flétri les feux du soleil, je me repleois sur moi-même, & je tombois par degrés dans une douce rêverie, dont je sortois enfin pour m'égayer avec *Horace* ou pour penser avec *Montesquieu*.

Quelquefois aussi, dans les beaux jours, & aux heures du cercle, j'allois jouir aux *Tuileries* du spectacle éblouissant que la vanité donne aux observateurs. Atôme invisible, & spectateur d'autant plus attentif, j'errois librement autour de ces superbes bassins où se trouvoient rassemblés sur quelques centaines de femmes tous les arts de l'Europe & les richesses de l'Asie. Le manège & l'afféterie des prudes, le persiflage des petites-maîtresses, la facilité repoussante des douairières de la galanterie, la sévérité ridicule de plusieurs qui ne paroissoient point faites pour avoir des prétentions, les regardseffrontés des *Phriné*, des *Laïs*, qui du voile même de la pudeur sembloient se disputer le méprisable honneur de composer le piège le plus adroit & le plus séduisant ; le jeu, la situation vraiment théâtrale de presque toutes étoit pour moi le spectacle le plus piquant, le plus singulier, & offroit un vaste champ à mes réflexions.

Vous peindrais-je, mon ami, ce saisissement de l'âme, cette volupté pénétrante, fille de la raison & du sentiment, ces transports délicieux que j'éprouvois au théâtre des François, le premier de la nation, & sans doute de l'Europe ! Là, confondu, autant par goût que par néces-

S E P T E M B R E 1767. 21

sité, dans ce partetre redoutable au talent même le plus décidé, mais toujours respectable & juste, quand il ne suit que l'impulsion de son génie; je m'élevois avec *Corneille*, je soupirois avec *Racine*; le sombre de *Crébillon*, l'humanité de *Voltaire* passaient jusqu'au fond de mon âme. C'étoit un nouvel ordre d'idées & de sentimens que je sentoie se développer en moi. Que j'aimois à le voir, cet acteur éloquent, l'honneur du cothurne françois, le sublime *Brixiart*, exhaler de son âme les accens mêmes de la vertu, de la douleur & de la pitié! quel feu dans ses regards, quelle fermeté dans sa voix, quelle majesté sur son front à l'aspect de la tyrannie! que de force, que de grandeur il déploie dans les revers! Non, l'art n'eut jamais tant de vérité. C'est la nature qui l'inspire. Et toi, moderne *Roscius*, inimitable *Préville*, par quelle singularité de talent, ou par quelle magie je t'ai vu, multipliant tes formes autant que tes rôles, toujours neuf, toujours naturel, toujours intéressant, déridier le front sourcilleux du philosophe & du magistrat, & communiquer à tous les spectateurs la folie de la gaité! Vous serez toujours au-dessus de mes éloges & de mes expressions, ingénieuse & séduisante *Dangeville*, tendre *Gauassin*, actrice aimable,

12 MERCURE DE FRANCE.

si bien faite pour inspirer ce que vous peignez sur la scène ; & vous , étonnante *Clairon* , qui nous aviez rendu *Lecouvreur* , & qu'aucune actrice ne nous rendra peut-être jamais ; que de regrets vous causerez long-temps encore aux amateurs d'un théâtre dont vous faisiez la principale gloire ! Mais *Dumesnil* reste à *Melpomène* , & fait toujours le charme & l'admiration de Paris. De nouvelles actrices se forment sur les grand modèles , & promettent d'arriver à la perfection de leur genre. Leurs dispositions & leurs efforts leur répondent à elles de leurs succès , & au public de ses plaisirs. Ah ! mon ami , ce sont-là de ces plaisirs dont on n'a pas même l'idée dans nos provinces.

Que vous dirai-je de ces temples consacrés à la gloire des lettres & aux progrès de la raison ? j'entends ces bibliothèques immenses , fidèles dépositaires de l'esprit de tous les temps & de tous les lieux , ouvertes à quiconque veut s'instruire pour lui-même ou travailler pour la postérité. On chercheroit vainement ailleurs des instrumens d'érudition aussi faciles , des sources de lumières aussi abondantes. Il est doux , il est bien doux encore de pouvoir contempler tous les jours l'image adorée de notre auguste Maître & celle

S E P T E M B R E 1767. 23

du bon *Henry* ! On croit les voir respirer dans le bronze, & répondre à l'amour de leurs peuples. Non, il n'est point de François qui ne se sente attendri jusqu'au larmes devant les statues de ces pères de la patrie.

Mais que fais-je ? & pourquoi tourné-je moi-même le fer dans la plaie de mon cœur ? Multiplier ici les objets de comparaison, n'est-ce pas irriter le sentiment de mes privations ? Que ne puis-je plutôt dérober à ma pensée l'image trop chérie de la Capitale, je sentirois moins sans doute ce qui manque au bonheur de ma vie ; je ne remarquerois pas tant la petitesse & la mesquinerie de nos villes municipales ; je me ferois plus aisément aux airs gauches d'une jeunesse mal éduquée, au ton maniéré de nos sociétés ; je verrois avec moins de dépit tant de talens minucieux, tant d'érudits sans bon sens, tant de sots importants, tant de mauvais critiques qui ne sçavent rien & qui tranchent sur tout, tant de grammairiens vétilleux que la règle même égare, parce qu'ils n'en connoissent point l'esprit. Si je n'avois jamais vu la grandeur populaire & facile, je supporterois peut-être mieux la hauteur insultante de ces singes de la grandeur qui confondent bêtement l'orgueil avec la dignité,

24 MERCURE DE FRANCE.

Ce n'est pas, mon ami, que je prétende que tout ce qu'il y a d'estimable se porte nécessairement & s'attache à la Capitale, & que tout soit ridicule & petit dans les provinces ; cette prétention seroit injuste & absurde. Nous avons ici, comme ailleurs, des sujets distingués, des hommes peut-être à qui il ne manque, pour devenir célèbres, que le pouvoir représenter sur un plus grand théâtre. J'ai moi-même le bonheur de vivre dans une société d'honnêtes gens dont l'esprit & le cœur nécessitent la confiance & l'estime. Mais, en général, & dans tous les pays, cette espèce d'hommes n'est pas la plus nombreuse. Pour une belle âme, pour un être qui pense, il s'en trouve mille qui n'inspirent que du mépris ou de la pitié ; & , par conséquent, dans les villes médiocres, où l'on a moins à choisir, & où pourtant la communication est plus aisée, plus nécessaire même, en raison du petit nombre, il faut, malgré qu'on en ait, contracter des rapports & des liaisons avec des hommes que l'on ne peut estimer ; & malheur à celui dont la délicatesse ou la franchise s'offense de leurs travers ! Il doit s'attendre aux tracasseries de l'envie, aux cruautés de la persécution, & aux disgrâces les plus accablantes. Pour nuire il ne faut qu'un

S E P T E M B R E 1767. 25

qu'un mauvais cœur. Le serpent ne sçait pas même s'il blesse. C'est-là, mon ami, c'est principalement cette difficulté de concilier ma façon de voir & de sentir avec les passions, les préjugés & l'ignorance de la multitude qui fatigue aujourd'hui mon existence. Je n'ai point assez de toute ma raison, ou plutôt il m'en reste encore assez pour ne pas applaudir à des sottises, pour contredire un fat qui heurte de front les premiers principes. C'est à vous, mon ancien, mon respectable ami, de m'aider à dévorer les dégoûts de la province, & l'amertume de ces réflexions. Votre philosophie, vos conseils y feront beaucoup sans doute; j'en ai pour garans mon expérience & mon cœur.

*ÉPIGRAMMES imitées de MARTIAL,
par le même.*

Liv. 1, épig. 76.

JE suis dans un besoin pressant:

On me *jugule*, dit *Dorante*;

Si tu voulois, ami, pour un mois seulement;

Me prêter cent louis? Non, je t'en donne trente.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

AUTRE, liv. 3, épig. 61.

NON, il n'est pas en mon pouvoir de faire
Ce que vous m'avez proposé. —
Mais ce n'est rien. — En ce cas donc, *Valere*,
Je ne vous ai rien refusé.

AUTRE, liv. 4, épig. 24.

PAUVRE *Cléon*, ta fatale amitié
Coûte la vie à toutes tes maîtresses,
Ah ! plutôt au Ciel que ma chère moitié
Eût mérité l'honneur de tes caresses !

AUTRE, liv. 5, épig. 6.

POUR me tirer d'un péril incertain,
De *Thémisson* j'implorois l'assistance.
J'étois sans fièvre, &, grace à l'ordonnance ;
Elle me tient soir & matin.

AUTRE, liv. 5, épig. 53.

DAMIS, le nom d'un bienfaiteur
Sera toujours cher à mon cœur.
Mais quand de ma reconnoissance
Je veux faire entendre la voix,
Et publier, comme je dois,
Les traits de votre bienfaisance,
Je ne dis rien que l'on n'ait su ;
Par tout vous m'avez prévenu.

S E P T E M B R E 1767. 27

COUPLET à *Mad.* Air du Vaudeville
d'*Épique*.

D'UN cœur soumis à votre empire
Vous craignez la légèreté.
Vous voir, vous aimer, vous le dire,
C'est toute ma félicité.
Perdez un soupçon qui m'offense,
Thémire, & connoissez-vous mieux;
De mon amour, de ma constance,
La preuve sûre est dans vos yeux.

Par le même.

CHANSON de MM. les Officiers du Régiment de ****, à Mde la Marquise DE T****, dînant en habit uniforme chez MM. les Officiers de ce Régiment, dont son mari est Colonel; sur l'air d'ANETTE & LUBIN; Monseigneur vous ne voyez rien,

AMIS, que notre sort est doux,
L'amour est notre camarade;
Je le vois au milieu de nous,
Qu'il est beau sous notre corcade.

11 11

28 . MERCURE DE FRANCE.

Que de noblesse dans ses jeux,
Que de décence, que de feu !
Quel heureux destin,
Hébé vient nous verser du vin !

*T*****, de tes jeunes appas ;
Ta bonté relève les charmes ;
Ton mari nous mène aux combats ;
Mais à toi nous rendons les armes ;
Tu nous a vaincus aujourd'hui,
Demain nous vaincrons avec lui,
Dans ce couple heureux,
Amis, nous voyons tous nos Dieux !

Rappelions-nous un si beau jour,
Quand nous volerons à sa gloire ;
Que par nous chanté tour-à-tour,
Son nom soit le cri de victoire.
Faisons tous voir aux champs de *Mars* ;
Que nous portons ses étendards ;
Le danger n'est rien,
Lui plaire est le souverain bien ;



*VERS de M. DE VOLTAIRE, au sieur
DESRIVIÈRES, Soldat du Régiment
des Gardes-Françoises, de la Compa-
gnie de DE LA TOUR, à l'occasion d'un
livre intitulé : Loifirs d'un Soldat, &c.*

SOLDAT digne de *Xénophon*,
Ou d'un *César*, ou d'un *Biron*,
Ton écrit dans les cœurs allume
Un feu d'une héroïque ardeur ;
Ton Régiment sera vainqueur ,
Par ton courage & par ta plume.

VERS au même.

SOLDAT plein de vertu, d'honneur & de sagesse,
Ton livre m'a surpris autant qu'il m'a touché ;
Jamais lecture enfin ne m'a plus attaché :

Juge combien il intéresse !

Combien il remuoit mon cœur !

Mes yeux, en te lisant, étoient baignés de larmes.

Oui, *Voltaire* a raison ; du succès de nos armes

Cet écrit est garant ainsi que la valeur.

Par M. le Vicomte DE LA CRESSONNIERE,

Officier au Régiment des Gardes-Françoises.

B iij

A Mde la Marquise DE S. . . . sur le rétablissement de sa santé. Air : Il ne faut s'étonner de rien , &c. du ROI ET LE FERMIER.

ELOIGNONS d'ici les alarmes ;
Au plaisir livrons notre cœur ;
On en ressent mieux la douceur ;
Après qu'il a coûté des larmes.
Il ne faut s'étonner de rien ;
Il n'est qu'un pas du mal au bien.

Célébrons la convalescence
De D. S. . . . par nos accords ;
Faisons éclater les transports
Que nous inspire sa présence.
Il ne faut s'étonner de rien ;
Il n'est qu'un pas du mal au bien.

Elle reçut de la nature
Les dons charmans de la beauté ;
Et rien n'égale la bonté
De son âme naïve & pure.
Le plaisir de faire du bien
Enchante un cœur comme le sien ;

S E P T E M B R E 1767. 31

Son esprit brillant & solide,
Est orné de mille agrémens :
Et toujours à ses jugemens,
C'est la sagesse qui préside.
Dans le cours de son entretien ;
La frivolité n'est pour rien.

Le tendre penchant qui l'engage
Avec le plus aimable époux ,
Lui promet le sort le plus doux ,
Jusques dans le déclin de l'âge.
Aimer est le suprême bien ,
Quand la vertu fait le lien.

Que de cet heureux hyménée
Rien ne puisse troubler la paix.
Qu'amour épuise ses bienfaits ,
Pour embellir sa destinée.
Qu'à ses vœux il ne manque rien ,
Jamais de mal , toujours du bien !

D. S. D. G. F.



B iv

*VERS libres à l'imitation de la neu-
vième Ode d'HORACE.*

*Vides ut altâ flet nive candidum
Sòraße , &c.*

LE mont voisin gémit sous les frimats ;
Cher *Alcidonis* , la nature
Déjà ressent dans nos climats
Les atteintes de la froidure.

Voyez dans sa rapidité
Ce fleuve superbe arrêté.
Par quel charme sa vive course ;
Trompant sa bondissante source ,
En a-t-elle fait un métal ?
Cette eau fugitive & limpide ,
Transformée en masse solide ,
Déjà ne roule plus son mobile cristal.

Aux lugubres objets qui s'offrent à la vue ,
Pendant que votre âme éperdue
Cherche vainement sa vigueur ,
Et croit que la nature est au néant rendue ;
Vous oubliez , ami , que la douce chaleur
D'un périllant nectar , docte consolateur ,
Peut rendre à vos esprits celle qu'ils ont perdue.

S E P T E M B R E 1767. 33

De *Bacchus* le jus enchanteur ,
Quand le ciel embrasé fait gronder son tonnerre ,
Souvent dans notre aride cœur
Allumé un feu caniculaire ;
Et , malgré l'ombre salutaire ,
Qui , durant tout l'été , rafraîchit le bûveur ;
Ami , le vin le moins contraire
Ne produit dans le sang qu'une funeste ardeur.

Mais , sous un abri tutélaire ,
Tandis que par toute la terre ,
Les corps ne sentent plus qu'une triste froideur ;
Le philosophe solitaire ,
Dans le coin d'un foyer qui l'échauffe & l'éclaire ,
D'un vin nourrissant & flatteur
Savoure mieux la sève & craint moins la vapeur.

Du reste , plein de confiance ,
Jetez-vous dans le sein des Dieux.
Ils répriment les vents , & leur haute science
Aux ormes rend la paix , calme l'onde , & des
cieux

Remontre l'asur à nos yeux.

Gardez que trop d'inquiétude ,
Sur un avenir incertain ,
Chez vous ne rompe l'habitude
De profiter des jours que donne le destin ;
Et , pour toute sollicitude ,
Jouissez du présent qui disparoit soudain ,

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Sans vous faire une vaine étude
Du sort qui vous attend demain.

Laissez à la sombre vieillesse ;
Les ennuis & les soins cuifans.
Cultivez , loin de la mollesse ,
La vigueur de vos jeunes ans :
A la folie , à la sagesse ,
Offrez tour-à-tour votre encens.
Quelquefois , malgré sa rudesse ,
Et la fierté de ses accens ,
La raison , sauvage maîtresse ,
Cède aux caprices de nos sens.

Des neuf Sœurs chérissez l'empire.
Quant à l'amour & ses plaisirs ,
Ami , pourrois-je vous séduire ?
Et , comme *Horace* . . . Ah ! quel délire !
Il veut que de tendres soupits. . .
Non , non , je lui remets sa lyre.
Avec lui je ne sçaurois dire
Qu'amour doit flatter nos desirs ,
Quand je sçais les maux qu'il attire.

*N. LAVILLEMARIS , dans les
jardins d'HORACE.*



A M. POMME, Médecin, par un de ses malades.

Pour chanter ce sage Docteur,
Est-il besoin qu'*Apollon* nous inspire ?
Le sentiment suffit pour monter notre lyre,
Et ses accens seront ceux de mon cœur.

Qu'ils peignent tout ce que je pense,
Ce sera remplir tous mes vœux ;
Et s'il jouit de ma reconnoissance,
Je jouirai du sort le plus heureux.

*Par M***.*

*L'AMOUR & Mlle B***.*

AU piquet avec ma *Glycère*
L'Amour jouoit un jour *aux baisers*, & perdit.
Il paie, & met son arc, ses flèches ; ma *Bergère*
Le fait capot & gagne. Amour, plein de dépit,
Risque les effets de sa mère,
Ses colombes, ses tourtereaux,
Son attelage de moineaux
Et sa ceinture séduisante....
Perd tout cela. De sa bouche charmante

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Il joue ensuite le corail ,
L'albâtre de son front , l'émail
De son teint de lys & de roses
La fossette de son menton ,
Et mille autres beautés nouvellement écloses.
Le jeu s'échauffe , & le petit fripon ,
Sans ressource & tout en furie :
Contre mes yeux , va le tout , il s'écrie !
Glycère gagne , & l'Amour consterné
Se lève aveugle & ruiné.
Amour ! de l'insensible est-ce là donc l'ouvrage ?
Hélas ! pour moi quel funeste présage !

L. D.

A Tours , ce 24 Juillet 1767.

TRAIT DE PIÉTÉ FILIALE.

*EXTRAIT du registre des délibérations de
l'Hôtel de la Ville de TROYES.*

A l'assemblée de MM. les Maire ,
Echevins, Conseillers de Ville & Notables,
tenue cejourd'hui vingt-un avril mil sept
cent soixante-sept , trois heures de relevée ,
pour l'élection de nouveaux Echevins &
Conseillers de Ville , à laquelle ont assisté

S E P T E M B R E 1767. 37
MM. de *Mégrigny*, Comte de *Villeber-*
rain, Maire ; *Rapault*, *Garnier de Mon-*
treuil, & *Guérin*, Echevins ; *Gouault*,
Jacquin, *Mainard*, *Coquard* & *Fauveau*,
Conseillers de Ville ; *Garnier*, *Grosley*,
Truelle de Chambouzon, *Guérard*, *De-*
montmeau, *Legrin*, *Rabiat*, *Bouillero-*
t, *Hérard* & *Dereims*, Notables ; en présence
de M. *Cazin de Vasserie*, Lieutenant-
Général, & de M. *Mahon Descourbons*,
Procureur du Roi.

A été dit par M^e *Pierre-Jean Grosley*,
Avocat en Parlement, Académicien libre
de l'Académie Royale des Inscriptions &
Belles-Lettres, des Sociétés Royales de
Londres & de Nancy, & l'un des Nota-
bles du Corps Municipal de cette Ville :

Que toute l'assemblée a oui parler &
qu'une partie a été témoin de la manière
franche & généreuse dont *Jean-Jacques*
Cuny, à peine âgé de dix-huit ans, s'est
comporté au tirage de la milice de la
ville, fait en cet hôtel commun le 31 du
mois dernier.

Il devoit avoir part à ce tirage avec
deux de quatre frères, nés comme lui du
mariage de *Jean Cuny*, Maître Cordon-
nier à Troyes, décédé depuis deux ans,
& de *Jeanne Gauvin*, sa femme.

Avant le tirage, le second de ses frères

38 MERCURE DE FRANCE.

avait très-douloureusement représenté l'état de sa mère, réduite, si l'aîné de ses trois fils tomboit à la milice, à fermer boutique, à se retirer à l'hôpital & à laisser ses enfans doublement orphelins. Malgré ces représentations, que la déclaration du Roi ne permettoit pas d'admettre, les trois frères ayant tiré, & le sort étant tombé sur l'aîné, le second avait redoublé ses gémissemens : ils étoient si vifs, que, pour soulager sa douleur, on lui suggéra de prendre le billet de son frère ; mais sur cette proposition, après avoir long-temps combattu avec lui-même, il avait déclaré qu'il ne vouloit point être milicien.

Jean-Jacques Cuny, témoin muet & tranquille de ce débat, ne paroissoit point y prendre part ; & quelqu'un lui demandant quel parti il prenoit, il avait froidement répondu : « j'attends que ce bavard » ait fini de crier ». Les cris finis, il s'étoit avancé au bureau, s'étoit fait inscrire au lieu de son aîné, avait pris la cocarde, étoit retourné en courant vers sa mère, pour la rassurer sur le sort de cet aîné, & avait ensuite repris sa tâche à la boutique avec autant de tranquillité que s'il ne s'étoit rien passé d'extraordinaire de sa part & à son égard.

Cependant il venoit, par un dévoue-

ment volontaire, de remplir tout ce que la piété filiale, tout ce que l'attachement d'un père pour sa famille peuvent suggérer de plus généreux ; & il l'avoit rempli avec cette simplicité qui accompagne les actes très-rares de la véritable vertu.

Que lui, Maître *Grosley*, frappé, ainsi que le public, de cet acte généreux, en a fait part à M. le Comte d'*Argental*, Ministre Plénipotentiaire de S. A. R. l'Infant Duc de Parme, pour obtenir de son crédit auprès de M. le Duc de *Choiseul*, une récompense que sembloit d'autant mieux mériter cet acte de très-bon exemple, qu'il avoit été fait sans aucune vue de récompense ni d'intérêt.

M. le Comte d'*Argental* l'ayant ainsi jugé & fait présenter sous ce point de vue au salon de Marly, où la Cour étoit alors ; les Seigneurs & Dames ont, à l'envi, contribué à une collecte qui a produit 1032 liv. au profit du jeune milicien, laquelle somme M. le Comte d'*Argental* vient de faire passer à Troyes.

Pour mettre le Corps Municipal en état de contribuer, de sa part, à la récompense d'un acte que toute la Cour en a jugé digne & d'en assurer d'autant plus l'effet, lui, Maître *Grosley*, l'a requis de délibérer présentement s'il ne seroit pas con-

40 MERCURE DE FRANCE.

venable qu'il se chargeât de 960 liv. présentement mises sur le bureau, en réservant les 72 liv. restant pour les besoins les plus urgens du jeune milicien.

La matière mise en délibération entre tout le Corps Municipal, il a été unanimement résolu & arrêté, sous le bon plaisir & agrément présumé de M. l'Intendant, dont sera requise l'autorisation à cet effet, que les 960 liv. présentées par M^e *Grosley* seront remises entre les mains du Syndic-Receiveur, qui s'en chargera en recette & en fournira sa quittance au pied de la présente délibération ; au moyen de quoi l'Hôtel de Ville constitue à *Jean-Jacques Cuny* une rente de 50 livres, payable par chaque année, sans retenue de dixième, vingtième ni autres impositions, dont la première année échéra au premier avril 1768, & continuera jusqu'à ce que ledit *Cuny* soit pourvu par mariage, sous l'obligation de lui remettre alors le tout ou moitié desdites 960 liv. à son choix, la rente continuant à courir à raison de 25 liv. dans le cas où ledit *Cuny*, pourvu par mariage, jugeroit plus utile ou plus convenable pour lui, de ne demander que le remboursement de 480 livres ; & en tout cas, arrivant le décès dudit *Cuny*, lesdites 960 l. seront remises & délivrées aux héritiers

S E P T E M B R E 1767. 41
dudit *Jean-Jacques Cuny* sur la première
notification qu'ils en feront, & sera audit
Cuny délivré copie tant de la présente
délibération que de la quittance du Syn-
dic-Receveur.

COUPLETS à Mlle G. en réponse à
une chanson qu'elle avoit faite pour
l'Auteur ; air : Vous qui du vulgaire
stupide, &c.

SI j'étois encore le maître
De ce cœur, qui n'est plus à moi ;
Si son ardeur étoit à naître,
Ou s'il vouloit changer de loi,
Je n'aurois d'autre choix à faire
Que le choix que j'ai déjà fait.
Le pouvoir si rare de plaire,
Est moins que de plaire en effet.

La beauté d'abord nous enflamme,
Elle séduit par ses attraits ;
Mais bientôt elle éteint la flamme,
Si l'esprit n'anime ses traits.
On la voit naître avec l'aurore,
Et mourir dans le même instant ;
Mais l'esprit s'embellit encore
Des feux variés du conchant.

Par M. CHAUVET.

 LES DEUX HOROSCOPES

O U

LES QUATRE INFORTUNÉS,

HISTOIRE ORIENTALE.

LONG-TEMPS avant que le Royaume d'Arracan eût été réuni à celui de Pégou, *Zénophir* régnoit dans cette belle contrée de l'Inde. C'étoit le Prince le plus sage & le plus politique de l'Asie. Sa valeur le rendoit d'autant plus redoutable qu'elle étoit toujours guidée par la prudence ; aussi, dans toutes les guerres qu'il avoit à soutenir, la victoire ne manquoit-elle jamais de se déclarer pour lui. Son Royaume étoit depuis environ deux siècles tributaire de celui de Bengale, qui étoit possédé par *Ænascar*. *Zénophir* ayant tardé à lui envoyer le tribut accoutumé, qui consistoit en un éléphant blanc, *Ænascar* le fit presser par ses Ambassadeurs avec tant de hauteur, que le Roi d'Arracan, qui étoit très-jaloux de ses éléphants blancs à cause de la rareté de l'espèce, & qui ne cherchoit qu'une occasion favorable pour affranchir son pays de cette sujétion, refusa

absolument d'y satisfaire, & le Roi de Bengale lui déclara la guerre. *Zénophir* ne jugea pas à propos de l'attendre dans les murs de sa Capitale ; il fut au-devant de lui & lui livra bataille sur les frontières des deux Empires. *Ænascar*, Prince fier & présomptueux, étoit si persuadé que la fortune ne pouvoit lui être contraire, il comptoit si fort sur la valeur de ses soldats, bien supérieurs en nombre aux troupes de *Zénophir*, qu'il avoit eu l'imprudence d'emmener avec lui sa femme, son fils & sa fille, pour les rendre témoins de la conquête qu'il alloit faire du Royaume d'Arracan. Mais le sort des armes ne décide pas toujours en faveur du plus grand nombre. L'expérience du Chef & la discipline qui règne parmi ceux qu'il commande sont de plus sûrs garans de la victoire. *Ænascar* fut vaincu & fait prisonnier avec sa femme, sa fille, & la plus grande partie de son armée. Son fils, déjà en âge de combattre, eut le bonheur d'échapper au carnage & à la captivité. Il retourna dans Bengale avec le reste des troupes fugitives. *Zénophir* eut l'avantage, dans cette journée, de triompher d'un ennemi plus fort que lui & d'affranchir pour jamais son Royaume d'un tribut qu'il ne payoit jamais qu'avec regret. Il ne voulut point

44 MERCURE DE FRANCE.

profiter de sa victoire en poursuivant les vaincus ; il se contenta d'exiger d'*Ænascar* une rançon considérable pour sa liberté & celle de sa femme & de sa fille ; il eut la générosité de le renvoyer dans ses Etats sur sa parole , & il garda les deux Princesses pour ôtages de sa foi & pour sûreté de la rançon dont ils étoient convenus.

Ænascar , honteux de sa défaite , en conçut un dépit si violent , qu'il mourut peu de jours après son retour à Bengale. Sa mort jeta son Royaume dans de nouveaux troubles. *Phanasar* , son fils , monta sur le trône ; mais *Muladzor* , sur les ancêtres duquel ceux d'*Ænascar* avoient usurpé la couronne , prétendit recouvrer un bien qui lui appartenoit ; & , s'étant fait un parti considérable , il attaqua *Phanasar* , qui se défendit courageusement & vint enfin à bout de terminer cette sanglante guerre par l'entière déroute de l'armée de *Muladzor* , qui fut fait prisonnier , & qu'il fit mourir pour étouffer dans son sang toute semence de rebellion. *Zénophris* lui avoit envoyé des secours pendant ces troubles , & cette preuve d'amitié qu'il lui donna fut regardée , par les peuples d'Arracan , comme une suite de l'effet que paroissoient avoir produit sur son cœur les charmes d'*Almira* , sœur de *Phanasar*.

Ces révolutions , qui durèrent l'espace de deux ans , empêchèrent le jeune Roi de songer à racheter la liberté de *Diramé* , sa mère , & d' *Almira*. La mort d' *Ænascar* & les égards dont *Zénophir* sembloit redoubler chaque jour pour *Diramé* rendirent cette Princesse moins empressée de voir finir sa captivité. Mais *Almira* ne sçavoit si elle devoit faire des vœux pour retourner dans sa patrie ou pour ne plus quitter le séjour d'Arracan. *Zénophir* avoit un fils nommé *Béliscan* , Prince de la plus belle espérance ; il joignoit à la taille la plus avantageuse la figure la plus intéressante ; & au courage le plus intrépide le caractère le plus généreux , & l'humeur la plus affable : ces deux qualités sont presque toujours inséparables de la véritable valeur.

Il entroit dans sa dix-huitième année , & *Almira* dans sa quinzième , lorsque la captivité de cette belle Princesse avoit illustré le triomphe de *Zénophir*. *Béliscan* , touché des grâces naissantes qui brilloient en elle , laissa entrevoir à son aspect les premières étincelles d'une passion qui s'accrut de jour en jour avec les charmes de cette aimable prisonnière , & qu'elle justifia bientôt par le retour le plus tendre. Le temps & la

46. MERCURE DE FRANCE.

contrainte qu'ils éprouvoient achevèrent de fortifier en eux un penchant que le Roi n'eut pas de peine à *décéler*, mais dont il feignit de ne se point appercevoir. Il étoit veuf, & les soins assidus qu'il rendoit à *Almira* faisoient craindre à son fils qu'il ne fût son rival. *Béliscan* prit donc toutes les précautions possibles pour cacher son amour. Il affectoit, sur-tout en public, de ne faire aucune attention particulière à la beauté de la Princesse, & toujours ses regards sembloient s'arrêter sur quelque'autre objet. Il sçavoit que la dissimulation étoit la principale science de son père, & il ne cherchoit à l'imiter que par la défiance où il étoit de ses sentimens pour *Almira*. Il craignoit moins les effets de la jalousie de ce père, auquel il étoit sincèrement attaché, que le regret de l'affliger en lui disputant le cœur de sa maîtresse ; il lui auroit fait volontiers le sacrifice de sa flâme, si la tendresse d'*Almira* ne lui eût fait connoître qu'elle étoit incapable de céder jamais aux transports de *Zénophir*. Plus leur amour augmentoit, plus les occasions de se voir librement devenoient rares pour eux. Pour se dédommager de la gêne où ils étoient retenus, ils avoient imaginé des signes qu'eux seuls pouvoient entendre, & par lesquels ils

S E P T E M B R E 1767. 47
s'instruisoient mutuellement de ce qui se
passoit dans leurs cœurs.

Leur inquiétude redoubla lorsque le
Roi annonça à ses courtisans qu'il leur
donneroit bientôt une Reine. *Almira*,
ainsi que son amant, ne douta plus que
ce choix ne la regardât, & le chagrin
qu'elle en ressentoit est facile à concevoir.
Elle voyoit pourtant avec une espèce de
consolation que *Zénophr* avoit pour sa
mère des attentions aussi marquées que
celles dont il l'honoroit. *Diramé* étoit
encore dans l'âge de plaire, & il n'étoit
pas hors de vraisemblance de présumer
que le Roi songeât à contracter avec elle
un second mariage; mais il ne laissoit rien
pénétrer de ses sentimens. D'ailleurs sa
fille n'ignoroit point que la religion & les
coutumes de Bengale défendoient à la veuve
d'un Roi de se marier; & la Reine étoit
trop vertueuse pour trahir ainsi la soumis-
sion qu'elle devoit aux Dieux & aux loix
de son pays : l'impatience d'*Almira* étoit
d'autant plus vive, que son amant com-
mençoit à succomber sous le poids des
ennemis qui l'accabloient secrètement. Un
événement ranima dans son âme l'espé-
rance qu'elle n'osoit plus écouter.

Il y avoit à quelque distance du palais
du Roi une belle & vaste forêt, au milieu

48. MERCURE DE FRANCE.

de laquelle habitoit un sçavant Astrologue, que ses prophéties rendoient célèbre, & qui étoit en grande vénération chez tous les peuples de l'Arracan. Il se nommoit *Cælofides*, & étoit Grec de naissance. Après avoir parcouru toute la terre, il étoit venu se fixer dans ce Royaume. Ses oracles présentoient toujours un double sens, & la difficulté que l'on trouvoit à les expliquer les rendoit plus merveilleux.

Un jour qu'*Almira* se promenoit dans cette forêt avec une compagnie de personnes attachées à la Reine sa mère, elle apperçut la demeure du fameux Astrologue. Entraînée par une curiosité naturelle à son âge, elle demanda la permission de l'aller consulter, accompagnée seulement de sa fidèle *Caména*. Cette *Caména* étoit une esclave que *Diramé* avoit amenée à sa suite, & pour qui la jeune *Almira* avoit pris une amitié particulière. Elles étoient toutes deux du même âge, & la Princesse l'avoit associée à tous les plaisirs de son enfance. Sa figure & sa taille démentoient la bassesse de sa condition. Son esprit & sa vertu la faisoient autant admirer que sa beauté la faisoit aimer, & il n'y avoit point de jeune courtisan qui ne fût envieux de lui plaire. Mais à travers l'indifférence dont elle voiloit ses sentimens, *Almira*
étoit

l'étoit apperçue que les vœux d'*Elzenor*, l'un des Ecuyers de *Béliscan*, avoient fait d'heureux progrès dans son âme, & comme elles n'avoient point de secrets l'une pour l'autre, l'aveu de son penchant pour *Elzenor* étoit devenu le prix de la confiance que la Princesse lui avoit faite de ses sentimens pour *Béliscan*.

Conduite par un égal desir de sçavoir ce que le sort réservait à leur amour, elles furent ensemble trouver *Calofides*. Il ne permettoit point que l'on entrât chez lui : il passoit toutes les journées hors de sa maison, dont il ne quittoit point les environs. Il rendoit ses oracles dans un salon formé de berceaux, autour duquel régnoit un double banc de gazon : il avoit décrit sur la terre un grand cercle où étoient représentées diverses figures qui servoient à ses opérations mystérieuses. A son côté gauche pendoient une infinité de tablettes, & au droit il portoit, à une chaîne d'or, quantité d'anneaux de différentes grandeurs. Il en mettoit un au petit doigt de chaque main de la personne qui le consultoit. A celui qu'il mettoit à droite étoit attachée la vertu de connoître le bien, & à l'autre le pouvoir de prédire le mal. Il gravoit séparément, sur des feuilles d'arbres préparées, chacune des lettres du nom

C

50 MERCURE DE FRANCE.

que l'on portoit, & après les avoir brouillés avec ses tablettes sur lesquelles étoient peintes toutes les différentes constellations, suivant les figures avec lesquelles les lettres du nom se rencontroient, il devoit toutes les choses que l'on vouloit sçavoir. La structure de son corps ne le rendoit pas moins extraordinaire que sa science. Il étoit d'une très-petite taille & d'une grosseur énorme ; il avoit le front haut, les yeux louches, le nez courbe, les oreilles larges & la barbe courte & frisée. Le son de sa voix tenoit du fausset. *Almira* sentit à son abord une frayeur qu'elle n'eut pas la force de lui cacher ; il la rassura, & l'ayant fait placer au milieu du cercle qu'il avoit tracé sur la terre, il commença ses conjurations accoutumées. Lorsqu'elles furent achevées, & qu'il eut mêlé les lettres du nom d'*Almira* avec ses tablettes, il permit à la Princesse de l'interroger.

Il est à propos de dire qu'il ne souffroit jamais que l'on lui fit plus de quatre questions, il n'étoit pas possible d'obtenir de lui réponse à une cinquième. *Almira*, qui en étoit instruite, borna donc ses interrogations aux quatre suivantes : le Roi songe-t-il à me marier ? — Vous verrez éclorre le jour fixé pour vos noces. — Sera-ce bientôt ? — Trop-tôt pour ceux qui vous

S E P T E M B R E 1767. 51

aiment. — L'époux qui m'est destiné a-t-il déjà sçu toucher mon cœur ? — L'époux qui vous est destiné vous fera brûler du feu qui le brûlera lui-même. Ces réponses, où la Princesse croyoit voir la plus grande clarté, la comblèrent de joie, & elle étoit si pressée d'en faire part à sa chère esclave, qu'elle alloit oublier sa quatrième question. Croyant n'avoir plus rien à désirer sur les mystères qui intéressoient son amour, elle ne s'inquiéta plus que de sçavoir si elle feroit long-temps le bonheur de celui qu'elle aimoit. L'espérance d'une longue vie est la plus douce perspective de l'humanité. Elle revint sur ses pas, & se livrant à la gaité que les réponses de *Cælofides* lui avoient inspirée : vous m'annoncez, lui dit-elle, les plus jolies choses du monde, & j'étois assez étourdie pour vous payer d'ingratitude ; cela est affreux ! Recevez, de grace, cette marque de la satisfaction que j'ai de votre complaisance & de vos prédictions ; en même temps elle lui présente un rubis du plus grand prix qu'il reçoit sans difficulté. Mais, continue-t-elle, il me reste une quatrième question à vous faire, & à laquelle vous devez répondre ; je ne suis point d'humeur à vous rien céder de mes droits sur cet article. Dites-moi donc, je vous prie, si

C ij

le Ciel me réserve le malheur de survivre mon époux, & de quoi je mourrai ? Un même jour, répondit *Cælofides*, vous réunira tous deux au tombeau, & vous mourrez de la maladie dont la plus aimée de vos esclaves ne mourra pas. Elle le remercia, &, réfléchissant sur ces dernières paroles, elle ne voulut point chercher à les interpréter qu'elle n'eût sçu ce que le Ciel réservait à *Caména*. Elle la rejoignit sur le champ & l'engagea à consulter aussi le Devin : elles se promirent de se confier réciproquement leurs horoscopes.

Caména, encouragée par sa maîtresse, fut trouver à son tour *Cælofides*, qui satisfait sa curiosité avec les mêmes cérémonies qu'il avoit observées à l'égard d'*Almira* ; mais il s'en fallut bien qu'elle fût aussi contente de lui que la Princesse avoit paru l'être. Défiez-vous, lui dit-il, de votre vertu, si l'honneur de votre mémoire vous est précieux ; vous formerez un jour des nœuds auxquels vous ne songez pas : vous ressemblerez à ces fleurs de printemps qui séchent aux approches de l'été : ce que vous aimez le mieux sera cause de votre mort. Elle revient auprès d'*Almira* toute consternée d'un oracle aussi inquiétant, & encore plus piquée de n'y pouvoir rien comprendre. La Princesse, à qui elle en

fit part, compara ces deux réponses qui leur avoient été faites séparément : vous mourrez de la maladie dont la plus aimée de vos esclaves ne mourra point ; & vous ressemblerez à ces fleurs de printemps qui séchent aux approches de l'été. Croyant saisir habilement le sens de ces paroles, cette énigme, dit-elle à *Caména*, n'est plus difficile à expliquer, & je devine bien à présent qu'elles m'annoncent que je mourrai de vieillesse, maladie dont tu ne dois point mourir. *Caména*, quelqu'attachement qu'elle eût pour sa maîtresse, ne goûta point cette interprétation avec le même plaisir, & elle auroit voulu n'avoir jamais approché de *Cælofides*. Cependant *Almira* tâcha de dissiper son chagrin en l'assurant du peu de foi qu'elle ajoutoit aux prophéties, & elle lui avoua que, malgré les belles espérances dont les oracles de *Cælofides* devoient flatter sa tendresse, elle n'en craignoit pas moins d'être bientôt la femme de *Zénophir*.

Sa compagnie, voyant qu'elle s'éloignoit de la demeure du Devin, courut au devant d'elle avec empressement. L'air de contentement qui régnoit sur son visage fit conjecturer que *Cælofides* ne lui avoit prédit que des choses agréables, & on l'en félicita. La tristesse de *Caména* fut aisément

34 MERCURE DE FRANCE.

remarquée, & l'on jugea bien qu'elle n'avoit point à se louer du prophète comme *Almira*. Mais la Princesse ne consentit jamais à révéler le secret de ce qu'il leur

- avoit prédit à l'une & à l'autre, & elle retourna dans le palais qu'elle occupoit avec sa mère, en plaisantant sur la mauvaise humeur de *Caména*, & en riant de la figure, de la taille & de la science de *Cælofides*. Elle ne se doutoit point des suites qui devoient résulter pour elle de l'inconséquence de sa démarche. Gardons-nous de vouloir percer le voile de l'avenir; c'est offenser le Ciel que de chercher à pénétrer ses secrets : il semble qu'il se fasse un plaisir de punir notre indiscrette curiosité, en rendant toujours illusoire le bien dont on nous flatte, & en réalisant quelquefois le mal que l'on nous fait craindre.

Lorsque *Zénophr* annonça qu'il se proposoit de donner une Reine à l'Arracan, il avoit projeté d'abdiquer l'Empire en faveur de son fils, & de cimenter la paix qui étoit rétablie entre ses peuples & ceux de Bengale par le mariage de *Béliscan* & d'*Almira*. Il sentoit que l'âge l'avertissoit de remettre en de plus jeunes mains un sceptre qu'il avoit porté si glorieusement. Sa victoire sur *Ænascar* avoit mis le comble à la haute réputation qu'ils'étoit acquise.

Son unique ambition étoit d'emporter avec lui les regrets universels. Il vouloit assurer l'honneur de son nom en mettant lui-même sa gloire à l'abri des écueils où la foiblesse des ans peut faire échouer la sagesse des plus grands Princes. Il remarquoit dans son fils toutes les qualités qui pouvoient le rendre digne de lui succéder, & il pensoit que le moyen d'en faire un grand Roi étoit de l'accoutumer de bonne heure à gouverner ; il ne devoit se réserver que le droit de l'aider de ses conseils. L'homme vertueux aspire toujours à goûter, pendant quelques momens, cette douce jouissance de soi-même qui se refuse à l'éclat des grandeurs, & que l'on n'éprouve qu'au sein de la tranquillité. L'intervalle qu'il met entre la vie brillante & le terme de ses jours, le familiarise plus aisément avec ces ombres de néant qui accompagnent la mort, & l'aguerrissent contre cette frayeur naturelle qu'inspire l'horreur de ne plus exister. Le Roi ne respiroit que le bonheur d'assurer celui de son fils en l'unissant avec la Princesse qu'il aimoit, & de s'affranchir des embarras de la royauté ; mais il s'amusoit à inquiéter ces deux amans, en feignant de traverser leur amour. Les soins que *Béliscan* prenoit pour cacher sa flamme, & la violence qu'il

56 MERCURE DE FRANCE.

se faisoit pour ne point chagriner un père qu'il soupçonnoit d'être son rival, paroissent, aux yeux de ce père tendre, des preuves d'une soumission & d'un respect qu'il ne pouvoit trop récompenser.

Le temps arriva où l'on devoit célébrer la fête de l'astre bienfaisant, dont les rayons rafraîchissans dédommagent de la chaleur du jour & dissipent l'obscurité de la nuit; & c'étoit à l'issue de cette fête que *Zénophir* avoit résolu d'expliquer ses volontés aux peuples rassemblés. Il avoit envoyé secrètement à Bengale des Députés qui avoient traité avec le jeune Roi du mariage de sa sœur avec *Béliscan*, & d'une perpétuelle alliance entre les deux couronnes. Par ce traité *Diramé* étoit remise en pleine liberté, & sa rançon étoit convertie en dot pour *Almira*.

Dès que les solemnités qu'exigeoit la fête de la Lune furent achevées, *Zénophir* présenta au peuple *Béliscan* & *Almira*. Il déclara les conditions du traité que ses Députés avoient conclu pour lui à Bengale, & l'intention où il étoit d'abdiquer la couronne en faveur de son fils. Il fixa au quinzième jour suivant la célébration du mariage des deux amans, & il apprit à *Diramé* qu'elle n'étoit plus sa prisonnière, & qu'elle étoit maîtresse de demeurer

avec sa fille ou de retourner dans les Etats de son fils. Tout le monde garda un profond silence. Le regret de perdre un Monarque si chéri empêcha que l'on applaudît au bonheur de *Béliscan*, & la crainte d'offenser le nouveau Roi ne permit pas que l'on fît éclater aux yeux du père les sentimens dont tous les cœurs étoient pénétrés. De leur côté, les jeunes amans ne firent aucune attention au peu de part que l'on prenoit à leur joie, qui fut d'autant plus vive, qu'ils ne s'attendoient point à cet excès de faveur dont la fortune les combloir. Ils ne cessèrent de rendre aux bontés de *Zénophr* les actions de grâces les plus touchantes, & ils l'accabloient à l'envi des témoignages les plus tendres de leur respect, de leur amour & de leur reconnoissance.

Zénophr éprouva, dans ces momens flatteurs, combien le plaisir de faire des heureux est doux pour une âme sensible. L'honneur d'humilier de superbes ennemis ne valut jamais pour lui le plaisir délicieux de céder sa couronne à un fils digne de le remplacer; bien différent de ces pères dévoués par la nature, qui, ne regardant leurs enfans que comme des victimes livrées à leurs caprices, n'emploient, pour les gouverner, que le frein des rigueurs.

Fiers de leur autorité, ivres de leur grandeur, & dominés par la seule ambition, ils ne voient, qu'avec des yeux inquiets, un fils en âge de leur succéder. Le cœur de *Zénophir* avoit toujours rejeté cette dangereuse maxime si souvent répétée aux Rois, que l'amitié ne fait que des ingrats; il sçavoit bien qu'elle est quelquefois mal récompensée, mais il sçavoit encore mieux que la haine est toujours rendue avec usure. Le Ciel l'avoit fait naître du Prince le plus sévère de toute l'Asie, & il ne connoissoit point de peine plus amère pour un fils que d'être réduit à la dure nécessité de compter les jours de son père. De retour dans son palais, il goûta les fruits de la tendresse paternelle dans les instances que *Béliscan* lui fit de reprendre le sceptre qu'il ne vouloit point accepter; & ce qui dut lui causer une satisfaction plus parfaite, c'est qu'il n'avoit point à douter que la sincérité ne dictât les prières de son fils, qu'il obligea de souscrire, par obéissance, au sacrifice qu'il lui faisoit.

Almira étoit si attachée à sa fidèle *Caména*, qu'elle eût cru son bonheur imparfait si cette chère esclave ne l'eût partagé. Informée de sa passion pour *Etzenor*, & des sentimens que ce jeune homme avoit pour elle, cette Princesse ne songea plus

qu'à les unir des mêmes nœuds qu'elle alloit former avec *Béliscan*.

C'étoit l'ancien usage , dans ce pays , lorsque l'on célébroit les noces d'une Princesse , d'affranchir la plus aimée de ses esclaves , & de la marier à un des premiers Officiers du Prince nouvel époux. L'Officier , à qui on la donnoit avec une riche dot , regardoit comme une insigne faveur le choix que l'on faisoit de lui. *Almira* fut trouver *Diramé* & la pria de réserver cette grâce à *Caména* , qu'elle desiroit faire épouser à l'amoureux *Elzenor*. Sa demande ne faisant que prévenir les intentions de la Reine , elle n'eut pas de peine à obtenir son consentement sur cet objet. Elle courut sur le champ porter cette heureuse nouvelle à *Caména* qui , depuis l'oracle de *Cælofides* , ne sçavoit plus si elle devoit se livrer à son penchant pour *Elzenor* , ou s'efforcer , au contraire , d'étouffer des sentimens qui pouvoient avoir pour elle des suites funestes. Le plus souvent elle étoit tentée de s'abandonner aux caprices de sa destinée , sans s'ennuyer à chercher inutilement le vrai sens d'une prophétie dont elle s'embarassoit peut-être mal-à-propos. Lorsque sa maîtresse l'eut instruite de ce que la Reine venoit de décider en sa faveur , elle oublia

tout le respect qu'elle devoit à l'astrologie, & conclut de l'agréable nouvelle qu'elle apprenoit, & de l'amour dont elle payoit en secret la tendresse d'*Elzenor*, que celui qui lui avoit prédit qu'elle formeroit des nœuds auxquels elle ne songeoit pas, n'avoit exactement aucune intelligence directe avec le Ciel.

Une fâcheuse épidémie faisoit depuis quelque temps de cruels ravages aux environs d'Arracan ; elle avoit déjà moissonné une grande partie des habitans de la campagne, & elle commençoit à gagner les esclaves de la Capitale, dont plusieurs étoient échappés à la mort par les soins d'un Médecin, nommé *Bénassar*, qui avoit fait des prodiges dans son art, & qui étoit bientôt parvenu à traiter avec succès cette maladie. Les grands de ce Royaume étoient si fiers qu'ils ne souffroient pas qu'un Médecin d'esclaves, quelqu'habile qu'il fût, osât les approcher. Toutes les personnes libres en faisoient de même, & avoient aussi leurs Médecins particuliers. Malheureusement la contagion vint à se répandre tout-à-coup & indistinctement sur les gens de tout état, de tout sexe & de tout âge. *Bénassar* avoit seul réussi à guérir ses malades, & tous ceux d'un certain ton aimoient mieux

S E P T E M B R E 1767. 61
mourir que d'avoir recours à lui. On sent bien que dans un pays comme l'Arracan, où, à l'exemple des Siamois qu'ils copioient en tout, les hommes idolâtres des femmes, respectoient aveuglément leurs caprices & leurs goûts, le seul nom d'un Médecin qui ne soignoit que des corps robustes & matériels étoit capable de suffoquer. Malgré sa science, il en étoit réduit à ne réparer que les grossés fantés des esclaves qui ne s'en trouvoient pas plus mal. Ils guérissoient à coup sûr & leurs maîtres mouroient par miracle.

Caména fut du nombre des personnes que le mal attaqua. Les symptômes de cette épidémie, dont les progrès étoient rapides, se manifestoient par une profonde mélancolie, à laquelle succédoient de violentes douleurs de tête & une fièvre ardente qui causoit des mouvemens convulsifs auxquels le plus grand nombre succomboit. On entroit dans le troisième jour qui avoit suivi la fête de la Lune. *Caména*, n'étant point encore affranchie, eut la liberté de s'abandonner aux soins de *Bénassar*, en qui elle avoit une entière confiance, & elle fut en peu de temps hors de danger. Le tendre *Elzenor*, à qui elle étoit promise en mariage, n'hésita pas à lui donner les preuves les plus sensibles de

82 MERCURE DE BRANCE.

son attachement. Il ne la quitta pas un instant, & l'on peut dire que l'amour lui servit de bouclier contre les attaques du mal dont sa maîtresse étoit atteinte, & dont il avoit bravé la contagion. Les remerciemens & les présens qu'il fit à *Bénassar* prouvèrent aussi la joie qu'il ressentit de recouvrer un bien qu'il avoit été si près de perdre.

La convalescence de *Caména* fit sur le cœur d'*Almira* une impression bien différente de celle qu'elle y auroit faite si elle n'eût point consulté *Cælofides*. Loin de prendre la moindre part à la joie d'*Elzenor*, elle tomba, au contraire, dans un étrange abattement. Le ressouvenir de la prédiction qui lui avoit été faite l'effraya au point qu'elle se crut perdue. Son esprit se frappa de l'idée qu'elle devoit mourir de la maladie dont *Caména* venoit de relever. Tourmentée de cet affreux pressentiment, la brillante perspective des beaux jours que l'hymen lui promettoit avec un amant dont elle étoit adorée, ne pouvoit la distraire de cette pensée funeste. Il lui sembloit à tout moment que les ombres de la mort l'environnoient. La nuit, ou elle ne dormoit point, épouvantée par des songes cruels, elle se réveilloit dans une agitation terrible. La com-

pagnie cessa de l'amuser. Elle n'y montrait plus qu'une gaîté forcée, & qu'elle ne pouvoit soutenir long-temps. Toujours inquiète, troublée, une sombre pâleur flétrit les roses de son tint; les lys, qui en relevoient l'éclat, s'effacèrent, & les traits dont l'amour avoit armé ses beaux yeux, se fondirent peu à peu dans les larmes qu'elle laissoit échapper malgré elle & sans que l'on pût en deviner la cause.

On n'attendoit plus que la quatrième aurore pour l'unir à *Béliscan*, lorsque les symptômes de la maladie qu'elle couvoit firent une irruption si précipitée, qu'ils la jettèrent tout-à-coup dans un danger imminent. La frayeur changea tous les esprits. Malgré le préjugé qui dominoit, le premier mouvement du Roi & des courtisans fut d'appeller *Bénassar* au secours de la Princesse. Mais le Médecin *Octoniel*, que la bizarrerie du sort avoit mis en vogue à la Cour, prétendit que des remèdes, qui avoient été salutaires à une esclave, devoient infailliblement tuer une Princesse. Cette décision, flatteuse pour la grandeur, prévalut. Quoi! ne voyoit-on pas que *Caména* étoit, en dépit de sa condition, d'une complexion à faire honneur à une Princesse? La cure que *Bénassar* avoit opérée en elle ne prouvoit-elle pas

clairement qu'il étoit aussi propre à conserver un corps délicat qu'à ranimer une masse grossière & robuste ? Mais *Odoniel* le redoutoit ; il étoit certain de son mérite , & c'en fut assez pour qu'il l'écartât de la Cour. C'étoit un de ces doctes dont l'impudente suffisance fait le principal talent : aussi replet d'ignorance qu'enflé de vanité , il sembloit , à l'entendre , que sa seule présence devoit rendre la santé ; cependant il n'étoit encore renommé que par le nombre des gens remarquables qu'il avoit tués ; il ne ressuscitoit personne , & tout le monde s'obstinoit à lui donner sa confiance. Au reste , s'il ne tiroit d'affaire aucun malade , il obligeoit beaucoup d'héritiers ; c'étoit toujours rendre service. Secondé de plusieurs confrères aussi vains que lui & non moins ignorans , il entreprit de guérir la Princesse , & on peut dire qu'elle fut conduite au tombeau par la main. En effet elle rendit les derniers soupirs le soir même du jour qui devoit éclairer ses nêces.

Je ne peindrai point le désespoir de *Béliscan* & de *Diramé*. L'un & l'autre avoient reçu les derniers adieux de la Princesse ; elle étoit expirée dans leurs bras. L'amour & la nature disputèrent de douleur & de tendresse. *Diramé* tomba éva-

S E P T E M B R E 1767. 65
nonie sur le corps de sa fille , & *Béliscan*
voulut se jeter sur son épée pour s'en
percer ; ce ne fut qu'avec bien de la peine
que l'on parvint à les faire revenir tous
deux de l'accablement où ils restèrent plon-
gés jusqu'au lendemain. *Béliscan* désarmé ,
voyant qu'il n'étoit point le maître d'abrég-
ger une vie qui lui devenoit insupportable ,
& que ses serviteurs & ses gardes , attentifs
à ses moindres mouvemens , veilloient à
sa conservation avec une activité qu'il ne
pouvoit tromper , feignit de modérer sa
douleur , il parut même se résigner aux
volontés du ciel avec un courage qui sur-
prit.

Il étoit d'usage chez tous les peu-
ples voisins de ceux de Siam de rendre
aux morts les derniers devoirs suivant la
croyance particulière qu'ils avoient eue
aux élémens. Ceux qui avoient honoré la
terre étoient déposés dans son sein ; on
brûloit ceux qui avoient adoré le soleil ou
le feu ; ceux qui avoient respecté l'air
étoient attachés au haut des arbres pour
être dévorés par les oiseaux , & l'on jettoit
à l'eau ceux qui l'avoient révéree. *Almira* ,
suivant les principes de ses ayeux , adoroit
le feu. C'est pourquoi son corps fut destiné
à être brûlé. La cérémonie de ses funé-
railles fut fixée au milieu du cinquième

jour après sa mort. *Béliscan*, ayant été désigné son époux, devoit, en cette qualité, mettre le feu au bûcher.

Ce jour-là, le Prince parut en public avec un visage tranquille & serein & où l'on ne remarquoit plus aucune altération. Son caractère noble & généreux avoit si bien concilié tous les esprits en sa faveur que le peuple, loin de le soupçonner incapable de sentiment, regardoit sa contenance fière & assurée comme l'effort d'une âme sublime, & l'admiroit. Maître de ses mouvemens, dès que le corps fut placé sur le bûcher, les cris & les gémissemens qu'il entendoit de tous côtés ne l'ébranlèrent point, & sa main ne trembla point en mettant le feu aux matières combustibles qui alloient dévorer à ses yeux ce qu'il avoit eu de plus cher. Il baissa la vue & demeura comme immobile auprès du feu qui s'allumoit autour du bûcher. Quand il le vit bien allumé & que le corps de sa maîtresse commençoit à devenir la proie des flammes, il adressa tout bas ces paroles à la terre qu'il avoit adorée : *ô terre, respectable élément, toi que j'avois choisie pour ma divinité, pardonne si je trahis la foi que je t'avois consacrée ; un véritable amant ne connoît point d'autre Dieu que celui de sa maîtresse. Aussi-tôt, à*

la faveur des flammes qu'un vent impétueux repoussoit du côté de ceux qui l'environnoient (les élémens parurent alors d'intelligence avec lui), il s'élance sur le bûcher. C'est en vain que l'on voudroit l'en retirer, le feu qu'il implore a déjà confondu son âme avec celle de l'objet qu'il a perdu. Ainsi la mort réunit ces deux amans qu'elle avoit séparés. Tous les spectateurs, saisis d'étonnement & d'horreur, détournent les yeux, & fuyant avec précipitation, ils font retentir la ville de leurs cris tumultueux. La colère des Dieux parut satisfaite de ces deux victimes, & il sembla que l'on dût à leur mort la fin de l'épidémie, qui ne se fit plus sentir dans aucun lieu du Royaume, où la perte de l'héritier de la couronne causa une consternation générale. Le Roi, forcé par ce triste événement de garder le sceptre dont il comptoit se dégager, fut inconsolable. Cependant les Médecins triomphèrent. *Almira* étoit morte selon les loix de la médecine; ils se louèrent réciproquement, & furent très-bien payés de leurs peines.

Diramé, revenue de sa douleur, voulut récompenser celle dont *Caména* avoit donné les marques les plus vives. Elle décida que la mort de sa fille ne devoit point mettre obstacle au bienfait qui lui avoit été promis,

ni à son mariage avec *Elzenor*. En conséquence elle l'affranchit, & l'admit au nombre de ses Dames de compagnie.

Pendant les jours de deuil, occasionnés par la mort des Princes ou des Princesses du sang royal, & qui duroient l'espace de cinq lunes, il n'étoit pas permis aux personnes qui leur avoient été attachées, & qui s'aimoient, de s'épouser ni même de se voir. *Elzenor*, forcé de subir cette loi rigoureuse, en apprit avec moins de chagrin le choix que *Zénophris* avoit fait de lui pour aller informer, de sa part, le jeune Roi de Bengale de la mort de sa sœur. Il se flattoit qu'éloigné des lieux qu'habitoit sa maîtresse, il supporteroit plus patiemment le délai indispensable que les circonstances apportent à leur hymen. Il partit, dans l'espérance que le plaisir de la retrouver fidèle le dédommageroit des ennuis que l'absence alloit lui faire souffrir. Mais le Ciel, qui se joue de l'espérance des foibles mortels, lui réservoir un sort bien différent de celui après lequel il soupiroit.

De toutes les sectes de Prêtres qui étoient répandues dans l'Arracan, celle des Gymnosophistes y étoit alors la plus accréditée, ainsi que dans toutes les autres contrées de l'Inde. *Ramazès*, Chef de ceux qui se

trouvoient établis dans ce Royaume, avoit été lié de la plus étroite amitié avec *Béliscan* & *Almira*. Jaloux de leur donner, même après leur mort, des marques de son zèle, il résolut de faire revivre l'ancien usage de déifier les amans qui s'étoient illustrés par quelque action singulière. Il publia que depuis la mort de *Béliscan* & d'*Almira* il n'avoit point cessé de voir, toutes les nuits en songe, le Prince & la Princesse qui, lui ayant apparu avec tous les attributs célestes, l'avoient engagé, par les paroles les plus flatteuses, d'inviter le peuple à leur dresser un temple semblable à ceux que l'on élevoit autrefois en l'honneur des amans qui l'avoient mérité; & que, la dernière nuit, irrités de ce qu'il n'avoit point encore satisfait à leur demande, ils l'avoient menacé des plus terribles châtimens, & le Royaume des plus cruels malheurs, si l'on tardoit plus longtemps à leur obéir. Ces menaces effrayèrent tous ceux qui l'entendirent, & *Zénopir*, charmé de consacrer la mémoire de l'exemple généreux que son fils avoit donné de son amour pour *Almira*, ordonna que, suivant leur volonté, on leur bâtit un temple qui seroit desservi par un Prêtre & une Prêtresse dont les fonctions devoient être d'entretenir alternativement le feu sur lequel ils

brûleroient nuit & jour de l'encens & des parfums en l'honneur des nouveaux Dieux.

On construisit le temple entre deux corps-de-logis qui ne pouvoient avoir d'autre communication que les deux issues qui rendoient à ce temple chacune par un différent côté. Ainsi, on se conforma entièrement aux premiers usages qui vouloient que le Prêtre & la Prêtresse habitassent séparément, & observassent rigoureusement les loix du célibat. L'un étoit servi par six Samanéens, ou Prêtres subalternes, & l'autre par autant de Bramines, ou Prêtresses inférieures, qui étoient ses gardiennes, & dont une devoit être élevée dans l'art de la médecine pour l'assister en cas de maladie ; car aucun homme, de quelque secte qu'il fût, ou sous quelque prétexte que ce pût être, n'avoit le privilège d'entrer dans l'asyle sacré qu'elle occupoit. Le Prêtre & la Prêtresse se rendoient tour à tour au temple pour y veiller au dépôt sacré ; ils y alloient voilés & ne pouvoient s'y trouver ensemble sans que le Ciel les punît de mort sur le champ. Pour obvier à ce danger, ils laissoient toujours un quart-d'heure d'intervalle entre la sortie de l'un & la rentrée de l'autre. Les Samanéens & les Bramines, qui logeoient avec eux, remplissoient leurs fonc-

tions, lorsqu'une indisposition les empêchoit d'y vaquer, & il n'y avoit que cette seule cause qui pût les en dispenser. Telles étoient les premières règles qui s'observoient & qui furent renouvelées à l'apothéose de *Béliscan* & d'*Almira*. Le temple fut achevé en peu de temps, & il ne fut plus question que de choisir les deux personnes qui seroient destinées à le desservir. *Diramé*, maîtresse de se fixer dans un séjour où les cendres de sa fille alloient être révérees à jamais, se détermina à ne le point quitter, & elle voulut qu'après sa mort on lui élevât, auprès de ce temple, un tombeau qui fût un monument éternel de sa tendresse pour sa fille.

Les nouveaux Dieux font aisément de nouveaux prosélytes. Dès qu'il eut été décidé que l'on élèveroit des autels au Prince d'Arracan & à son amante, *Caména* crut que la nouvelle Déesse ne lui pardonneroit pas de céder à une autre l'honneur de lui servir de Prêtresse. Elle s'étoit donc disposée à remplir cette fonction, & dès ce moment, elle n'avoit plus daigné répondre aux lettres qu'*Etzenor* lui écrivoit. Elle étoit toujours alarmée des prédictions de *Cælofides*, & elle pensa que l'état de Prêtresse qu'elle alloit embrasser étoit un abri contre les événemens sinistres dont elle étoit menacée.

72 MERCURE DE FRANCE.

Le jour indiqué pour nommer le Prêtre & la Prêtresse étant venu, les Gymnosophistes & tout le peuple se rassemblèrent sur la place qui étoit devant le temple. *Caména* eut soin de se trouver le plus près de l'estrade où *Ramazès* devoit paroître assis. C'étoit de lui que le choix dépendoit. Dès qu'il fut placé elle lui représenta qu'*Almira* l'ayant toujours honorée d'une affection particulière seroit, sans doute, offensée qu'une autre lui offrit l'encens & les parfums qui alloient brûler nuit & jour devant son autel, & elle le conjura de ne point recevoir d'autres vœux que les siens. *Ramazès* n'ignoroit point qu'elle aimoit *Elzenor* & qu'elle lui étoit promise en mariage. Etonné du généreux sacrifice que sa reconnoissance pour *Almira* lui faisoit faire de son amour, il ne put trop l'admirer, & ayant comblé d'éloges son zèle & sa vertu, il la nomma, au grand regret de toutes les jeunes filles qui avoient été attachées au service de la Princesse, & qui briguoient à l'envi la grace d'être choisies.

De tous les Officiers qui composoient la maison de *Béliscan*, *Zamni* étoit, après *Elzenor*, celui pour qui ce Prince avoit eu le plus d'amitié. Quelque regret que lui causât la mort d'un bienfaiteur si cher, il

il ne pensoit à rien moins qu'à devenir le Prêtre de son temple. L'exemple de *Caména* le piqua d'honneur. Saisi tout-à-coup du plus noble transport, il offrit de se dévouer au culte du nouveau Dieu, & il fut préféré à tous ses concurrens.

Almira étant morte dans la nuit, & *Béliscan* au milieu du jour, *Ramazès* jugea à propos de consacrer séparément le Prêtre & la Prêtresse. La consécration de *Caména* se fit la première, & après le coucher du soleil ; celle de *Zamni* fut remise au lendemain, à l'heure où cet astre auroit fait le tiers de son tour. *Caména* fut introduite dans le temple avec l'appareil le plus pompeux, & aux acclamations de tous les assistans. Le grand Prêtre des Gymnosophistes plaça sur l'autel les urnes qui renfermoient les cendres de *Béliscan* & d'*Almira*, & la Prêtresse commença, dès la même nuit, les fonctions de son ministère. Le Prêtre, qui devoit la seconder, étoit destiné à veiller à l'entretien du feu sacré les six dernières heures du jour & les six premières de la nuit.

Elxenor revint de son ambassade au moment où *Caména* venoit de renoncer à lui pour jamais. Sitôt qu'il eut rendu compte à *Zénophir* de sa mission il courut chez sa maîtresse pour s'informer du sujet

D

de son silence & de son refroidissement. Il demeura comme frappé de la foudre en apprenant le vœu qu'elle avoit fait. Ce ne fut point sa religion, ce fut le seul désespoir qui lui fit jurer que *Béliscan* n'auroit point d'autre Prêtre que lui.

Le lendemain il se rendit au lieu où *Zamni* devoit être consacré ; & , dans l'instant que l'on alloit commencer la cérémonie : arrête, *Zamni* ! s'écria-t-il, n'est-ce point au serviteur le plus chéri de *Béliscan* qu'appartient le droit de veiller dans son temple, & peux-tu me disputer cet honneur ? *Zamni* reste interdit, & refuse de renoncer à un ministère dont il se croit aussi digne qu'*Elzenor* ; mais les discours & les larmes de ce dernier attendrissent toute l'assemblée : tous les cœurs se déclarent pour lui. *Zamni* s'obstine, & il s'élève contre lui un murmure général. *Ramazès* ne pouvant résister aux instances d'*Elzenor*, oblige son compétiteur de lui céder un titre auquel il a les plus beaux droits. Un applaudissement universel succède à la rumeur publique. *Elzenor*, victorieux, est revêtu sur le champ du caractère pour lequel il a montré tant de ferveur, & il jure, aux pieds de *Ramazès*, de ne jamais être tenté de parler à celle qu'il a tant aimée, ni de la regarder. Etoit-il vraisemblable qu'un

pareil serment, dût être religieusement observé ? On sent bien que le dépit de cet amant infortuné l'étourdissoit sur une passion dont le feu s'assoupit quelquefois, mais ne s'éteint jamais. Allumé par le plaisir, il couve sous la tristesse, & les obstacles ne font que l'irriter. Il étoit l'heure où *Elzenor* devoit remplacer la Prêtresse, & lorsqu'il entra dans le temple, de la même manière qu'elle y avoit été conduite, elle venoit de se retirer. Elle étoit bien éloignée de penser que c'étoit son amant qu'elle fuyoit.

Le temple ayant été refermé, la solitude & le calme qui y régnoient donnèrent à *Elzenor* le temps de songer au serment qu'il avoit fait. L'amour reprit dans son âme la place du dépit. Tout dans cet azile ne lui parla plus que de l'objet qu'il adoroit. Son image, qu'il portoit dans son cœur, sembloit réfléchir à ses yeux dans tout l'air qui l'environnoit ; par-tout il ne voyoit plus que sa chère *Caména* ; ses regards, errans sur le parquet du sanctuaire, y cherchoient avidement la trace de ses pas ; oubliant pour elle les Dieux qu'il devoit honorer, c'étoit à elle seule qu'il offroit l'encens & l'odeur des parfums qu'il brûloit. Déjà il étoit tenté d'éprouver le ciel en osant attendre la Prêtresse, se faire re-

connoître à elle & lui reprocher son ingratitude ; mais il ne put braver long-temps la crainte de lui causer la mort. Il se retira à l'heure prescrite , & fut renfermer ses ennuis dans la demeure qui lui avoit été destinée. Le sommeil n'y calma point le trouble dont il étoit agité. Il eut le courage de remplir scrupuleusement pendant deux lunes entières les conditions de son ministère. Né vertueux , il n'étoit ni fanatique ni esprit fort ; mais l'amour fournit souvent contre les principes les mieux établis des assertions plus dangereuses que tous les argumens de l'irreligion.

Le caractère dont il étoit revêtu n'avoit pu détruire en lui les charmes d'une passion qui faisoit toujours ses délices malgré la gêne dont il éprouvoit le martyre. Hé quoi ! se disoit-il sans cesse , le ciel peut-il s'offenser de mon tendre attachement pour l'objet le plus aimable qu'il ait formé , pour la plus vertueuse & la plus digne de ses créatures , & seroit-il possible qu'elle ne partageât point elle-même les regrets dont je suis dévoré ? O ma chère *Caména* , croirai-je que ton âme soit paisible quand celle de ton amant ne s'occupe qu'à gémir ? Lorsque ta piété te força d'abjurer ton amour , puis-je croire que ce sacrifice ne t'ait rien coûté ? Le même penchant

nous unissoit : par quel funeste aveuglement as-tu donc renoncé au bonheur de faire le mien ? Un vain respect pour les morts devoit-il briser des nœuds que l'himen alloit serrer ? Quoi ! les mêmes sentimens, la même profession ; le même lieu nous rapproche, & le préjugé seul nous sépare. Infortunés mortels ! faut-il que nous soyons ainsi les victimes de notre propre foiblesse ? C'est par ces tristes réflexions qu'il entretenoit jour & nuit la douleur dont il étoit consumé. La soumission de *Caména* envers les Dieux, son zèle & sa religion l'empêchoient de succomber à la violence d'un feu qu'elle avoit senti renaître malgré elle. Le souvenir de son amant revenoit souvent la troubler dans sa solitude, & elle se reprochoit d'y songer encore. Mais elle étoit moins à plaindre que lui ; elle ne joignoit point au regret de ne le plus voir, le tourment de savoir qu'il habitoit si près d'elle.

La nuit avoit couvert le ciel de ses voiles les plus épais, & son obscurité sembloit annoncer le malheur qu'elle préparoit. Des phénomènes brilloient dans l'air, & le peuple épouvanté les regardoit comme les présages de quelque événement funeste. Leur crainte superstitieuse fut malheureusement confirmée. *Elzenor*, livré à sa

mélancolie , s'étoit assis derrière l'autel en attendant le moment de faire place à *Caména*. Occupé des plus sérieuses pensées, il avoit oublié l'heure de se retirer, lorsqu'il entendit la Prêtresse ouvrir la porte du sanctuaire. Surpris par cet événement, son cœur palpita de crainte & de joie; mais à l'approche de ce qu'il aimoit, il n'y eut plus de Dieu capable de le retenir; il sort de l'endroit où il étoit caché; & , se présentant à *Caména*, il veut lui parler : mais aussi étonnée à la vue de son amant qu'effrayée de sa témérité, elle s'évanouit; il pense que les Dieux viennent de punir sa désobéissance par la mort de sa maîtresse; il sent à son tour ses genoux s'affoiblir, & tombe à côté d'elle sans mouvement & sans connoissance.

Le vase dans lequel étoit contenu le feu sacré, ayant été renversé par la chute précipitée d'*Elzenor*, les charbons, qui étoit très-ardens, mirent le feu à ses vêtemens & à ceux de *Caména*, & en même temps à différentes parties de l'édifice, à la construction duquel on n'avoit employé que le bois le plus rare & le plus combustible des Indes. L'incendie se communiqua bientôt par-tout, & les deux amans se trouvèrent étouffés par la fumée avant que d'avoir pu reprendre l'usage de leurs sens. Les flammes

qui commençoient à sortir du faîte du temple furent apperçues de toute la ville, dont les habitans coururent en foule pour remédier à l'incendie ; mais il fut impossible de l'arrêter. On trouva dans les décombres les corps du Prêtre & de la Prêtresse à moitié consumés & l'on ne douta plus , en les trouvant ensemble , qu'ils n'eussent trahi leur serment & que le malheur, dont ils étoient cause, n'eût été le châtiment de leur crime.

L'ignorance & la superstition triomphèrent dans cette conjoncture. Personne n'avoit été témoin de ce qui avoit causé cet accident. La mémoire de ces deux amans fut en horreur à tous les peuples de l'Arracan & on défendit de prononcer leur nom à l'avenir. *Ramazès*, consulté par le peuple, dit que les Dieux ; s'étant vengés eux-mêmes par la mort des deux coupables, il n'y avoit plus rien à craindre de leur colère, ni d'autre satisfaction à leur donner que de rebâtir leur temple. Le côté de l'Orient ayant été funeste, il fut résolu qu'on le reconstruiroit du côté opposé & que l'on n'y installeroit plus de Prêtre & de Prêtresse qui se fussent aimés.

Telles furent la fin & la récompense d'un amour qui méritoit un sort plus heureux. Ainsi les prédictions de *Cælofides* se

D iv

trouverent accomplies de point en point à l'égard de *Caména* comme elles l'avoient été au sujet d'*Almira*. J'ajouterai seulement, pour achever l'explication de ce qui avoit été prédit à la Prêtresse, que le sublime Prophète comparoit les feux de l'hymen à ceux de l'été. Instruits par ces deux exemples des dangers où nous expose une folle curiosité, sachons attendre les événemens sans chercher à les prévoir. Si l'imprudente *Almira* n'eût point consulté le devin, elle ne se fût point frappé l'esprit d'une crainte qui fut cause de sa mort; & si *Caména* n'en eût pas fait de même, elle n'auroit pas renoncé à l'amant le plus fidèle pour détourner les maux dont elle étoit menacée. Leur indiscretion détruisit le bonheur que la fortune leur préparoit. Laissons donc le ciel maître de ses secrets, & , troublés par une vaine superstition, ne risquons point d'aller nous-mêmes au-devant des malheurs que l'on nous prédit, dans la fausse espérance de les éviter.

Par l'Auteur du Conte précédent.



LETTRE de M***, Gouverneur pour le
Roi de la Ville d'Andely, à M. LECAT,
Secrétaire Perpétuel des Sciences & Bel-
les-Lettres de Rouen, &c.

L'ILLUSTRE Académie, dont vous avez
l'honneur d'être Membre, a proposé, pour
le sujet de son prix d'éloquence pour l'an-
née 1767, l'éloge du grand Corneille, né
dans votre Capitale. J'autois entrepris ce
travail avec un plaisir extrême, pour peu
que mon état & mes forces me l'eussent
permis ; mais, heureusement, je connois
le précepte d'Horace :

*Sumite materiam vestris, qui scribitis, aquam
Viribus, &c.*

Je suis, &c.

D. . .

P. S. Messieurs de Ville me conduisirent
voir la maison où jadis logeoit Corneille ;
je fis alors cet impromptu :



D v

82 MERCURE DE FRANCE.

I M P R O M P T U.

C'EST donc ici , Messieurs , la maison de
Corneille ,

Du théâtre françois l'honneur & la merveille ?
Ce grand homme brilloit avec le grand *Condé*.
Leurs deux noms sont gravés au temple de
mémoire.

L'équitable immortalité
Ensemble les a mis dans le char de la gloire.

*ÉPIGRAMME du même , à M*** , qui
se formalisoit de ce que j'avois comparé
la gloire de CORNEILLE à celle du
Prince DE CONDÉ.*

Ces noms sont parvenus à l'immortalité :
Quoi ! si près d'un héros , un Poète est cité ? ...
Le parallèle , *Orgon* , ne blesse point l'oreille.
Les beaux arts sont amis , toute gloire est pareille ;
Mes Juges sont mon siècle , & la postérité.

*Aux plus sçavans Auteurs , comme aux plus grands
Guerriers ,*

Apollon ne promet qu'un nom & des lauriers.
Boileau , poér. ch. iv.

*Le nourrisson du Pinde , ainsi que le guerrier ,
A tout l'or du Pérou , préfère un beau laurier.*
Piron , Métromanie.

*LETTRE du même à M. DE VOLTAIRE ,
à son château de Ferney près Genève ,
24 juin 1767.*

ME fera-t-il permis, Monsieur, de vous interrompre au milieu de vos fêtes & de vos triomphes? Une lettre du Gouverneur de la ville d'Andely va vous étourdir l'oreille & fatiguer les yeux, mais elle vous apprendra un trait qui vous sera cher, puisqu'il regarde *Pierre Corneille*. Vous sçavez qu'il a épousé, dans cette ville, la fille du Lieutenant - Général du Bailliage ; mais vous ne sçauriez croire combien sa mémoire y est respectée. Les moindres habitans disent tous avec fierté : « voilà la ,, maison du grand *Corneille*!,,. J'ai mandé à M. *Lecat*, Secrétaire de l'Académie de Rouen, de mettre & conserver dans les archives de son illustre Corps cette anecdote, qui fera un jour époque dans l'histoire des belles-lettres. Je ne balancerai point à faire connoître au public, sitôt l'honneur de votre réponse, le respect que j'ai moi-même pour ce grand homme ; surtout destinant les productions de mon loisir au théâtre françois.

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

O toi ! *Corneille* de notre âge ,

Ami de l'humanité ,

Père de la vérité ;

Pour dire un philosophe , un sage ;

Voltaire désormais par moi sera cité.

Voltaire ou Grand seront synonymes d'usage ;

Admis , reçus , prouvés sans cesse parmi nous ,

En dépit des pédans , ainsi que des jaloux.

Je corrige maintenant le *Moraliseur* ,
comédie en cinq actes & en vers. Il y a
trois ans qu'elle est faite , & je ne sçais
encore quand je pourrai la lire aux Comé-
diens , car je n'en suis nullement content.
Peut-être suivrai je le précepte d'*Horace* :

*Novumque prematur in annum
Membranis intus positis.*

J'ai l'honneur d'être , &c.

Ch. DU C * * * , Gouverneur pour
le Roi , d'Andely.



RÉPONSE de M. DE VOLTAIRE, du
château de Ferney, près Genève, 24
juillet 1767.

L'HONNEUR que vous m'avez fait, Monsieur, de me choisir pour m'apprendre qu'il y a à Andeli une maison où a logé quelque temps le grand-oncle de Mlle Corneille, que j'ai le bonheur d'avoir chez moi, & qui est très-bien mariée, exigeoit de moi une réponse plus prompte. Je vous prie d'excuser un vieillard malade, qui a presque perdu la vue. Je n'en suis pas moins sensible à votre attention.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, VOLTAIRE, Gentilhomme
Ordinaire de la Chambre du Roi,



A M. POMME, Médecin.

LA justice en mon cœur dessinant ton portrait,
 Dans un humain charmant trace un docteur
 parfait.

Juste comme *Thémis*, mais plus sensible qu'elle,
 Sitôt que je te vis plaindre mon triste sort,
 Le sentiment, d'un trait plus vif que ceux d'*A-*
pelle,

Te peignit, dans ce cœur, d'un coloris plus fort.
 Oui, lorsqu'en toi l'ami partage ma souffrance,
 Je t'y grave au burin de la reconnoissance.

*Par Mde la Marquise DE * * *.*

*COMPLAINTÉ d'une Mouche expirante ;
 à une Dame qui la faisoit souffrir ; sur
 l'air : Que ne suis-je la fougère , &c.*

POUVEZ-VOUS à tant de charmes
 Joindre un cœur indifférent ?
 Si je me sers de mes armes,
 N'en faites-vous pas autant ?
 Si, pour un trait que je darde,
 Il me faut ainsi périr,
 Tout ceux que votre œil regarde
 Devroient donc vous en punir.

SEPTEMBRE 1767. 87

Après tout, de mes blessures
On guérit dans le moment;
Mais des vôtres, bien plus sûres,
On pleure éternellement.
Ah ! si des Dieux la sagesse,
Prenant un soin rigoureux,
Punissoit tout ce qui blesse,
Que deviendroient vos beaux yeux ?

J'ai pris le plaisir pour guide,
Comme l'amour qui vous suit;
J'imitai son vol rapide,
Et la beauté m'a séduit.
Si dans mon humeur volage
J'osai piquer votre sein,
Le lys, dont il est l'image,
Trompa mon œil incertain.

De mes maux, jeune *Glycère*,
Profitez à votre tour;
Autrefois je fus bergère,
Doit-on l'être sans amour ?
Vive, mais un peu farouche,
Je ne voulois que charmer,
Et je fus changée en mouche
Pour avoir plû sans aimer.

Par M. SABATIER.



*VERS à M. BLIN DE SAINMORE , sur
le plaisir que m'a fait la lecture de ses
héroïdes.*

LORSQUE *Sapho* , *Biblis* , *Calas* & *Gabrielle* ;
Dans tes beaux vers revivent parmi nous ,
On croit entendre encor cette lyre immortelle
Dont *Racine* a tiré les accords les plus doux.

Tes tours nombreux , ton gracieux langage ,
Ta sensibilité , tes sons vifs & touchans ,
Me font , sans te connoître , adresser un hommage
Que toujours ma fierté sçut refuser aux grands.

Le tribut qu'on rend aux talens
Doit faire honneur aux yeux du sage ;
Sans doute mon encens n'est pas d'un fort grand
prix :

Tu peux compter de plus brillans suffrages.
Voltaire t'a chanté. Ne crains point les outrages
Du temps , de la critique & de nos beaux esprits.
L'aimable sentiment qui brille en tes écrits ,
L'amour de la vertu , peint dans tous tes ouvrages ,
De tes lecteurs te font autant d'amis.

*Par M. le C. DE * * , ancien Cap. au Rég. de * * * .*



LE mot de la première énigme du Mercure du mois d'Août est *le souper*. Celui de la seconde est *la cendre*. Celui du premier logogryphe est *l'horloge* ; dans lequel on trouve *héro*, *loge* & *rôle*.

EXPLICATION du second Logogryphe du mois d'août.

POUR trouver, Monsieur, la solution du logogryphe-arithmétique que vous avez placé dans le Mercure de ce mois, lequel vous a été envoyé par un anonyme, abonné au Mercure, qui regarde ce logogryphe comme un problème, j'ai été obligé de renoncer aux règles de l'arithmétique.

Il ne s'agit, Monsieur, que de s'arrêter au nombre de lettres, & non aux chiffres :
3, 8, & 2 font 13.

Pour écrire trois il faut 5 lettres.

Pour écrire huit il en faut 4.

Pour écrire deux il en faut 4.

Total 13 lettres.

Un & deux font six, parce qu'il faut deux lettres pour écrire *un*. . . . 2 lettres.

& parce qu'il faut quatre lettres pour écrire

deux. . . 4

6

20 MERCURE DE FRANCE.

Il est inutile que je cite d'autres exemples pour satisfaire mon confrère (car je suis aussi abonné au Mercure), ne s'agissant que du nombre des lettres dans les cinq questions que présente le logogryphe-arithmétique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

W.

A Péronne, le 11 août 1767.

E N I G M E.

Air : Réveillez-vous, belle endormie, &c.

LECTEUR, je suis être femelle,
Tenant bien mon coin à la cour ;
De moi sort une œuvre nouvelle,
Très-communément chaque jour.

Sur d'autres j'ai donc l'avantage
De prouver mon utilité,
En donnant si souvent un gage
De la meilleure qualité.

De quel côté qu'on m'envisage,
De me vanter l'on n'a pas tort ;
Je suis bonne pour le ménage
Et par ma vie & par ma mort.

A U T R E.

SORS mea, christiadum sors est. Mihi, lector,
& illis,

Vivere pœna, pati gloria, spesque mori.
Nec morior totus; sed funere victor ab ipso,
Post tumultum, vitâ prosperiore fruor.

ROUX DU CLOS.

Traduction libre.

Du vrai chrétien je suis l'image.
Après bien des revers la gloire est mon partage.
Si je descends dans le tombeau,
J'y triomphe, & j'en sors plus beau.
J'entrevois, dans mon esclavage,
Des rayons de ma liberté;
Et la mort est un doux passage
À ma félicité.

Par le même.



 LOGOGYPHE.

LECTEUR, sans m'échauffer la bile,
 A plus d'un je me rends utile.
 Raisonnons & parlons en bref :
 Si vous faites sauter mon chef,
 L'on voit une méchante bête
 Depuis les pieds jusqu'à la tête.
 Courage, ôtez, coupez mon nom ;
 On trouvera, sans fiction,
 Un des ornemens de sculpture
 Qui règne dans l'architecture.
 Ne suivant personne des yeux,
 Mon vol s'élance au haut des cieux.
 Etant sur ma tige montée,
 Du sexe entier je suis fêtée.
 Soit en hiver, soit en été,
 Je couvre mon humanité.
 Un mot de moins à ma structure
 Feroit tort à notre nature.
 Je recherche l'austérité
 Et déteste la volupté.
 Devinez donc mon existence ;
 Tu me tiens, du moins... je le pense.

D. D. L.

A Meaux, ce 8 août 1767.

A U T R E.

A Mde DES C. . . par M. D. C. D. S. L.

QUE mon début vous plaise ou ne vous plaise
pas,

Lecteurs, ainsi que vous, je ne suis que poussière;
Mais comme vous, *Iris*, j'ai de charmans appas:
Vous enchaînez les cœurs sans en être plus fière,
Moi, je ravis les yeux, & , sourde aux compli-
mens,

Je m'embarrasse peu que l'on me trouve belle:
Vous sçavez qui je suis sans beaucoup de tour-
mens.

Dix membres font mon corps; mettez-les pêle-
mêle,

Et vous verrez un fleuve; une arme dont l'amour
S'est sans doute servi pour attaquer vos charmes;
Le temps que le Soleil met à faire son tour;
Un Dieu qui sur la mer fait naître les alarmes;
Une pièce aux échecs; le roi des animaux;
Un animal bien sot; un autre bien obscène;
Un oiseau que l'on met au rang des fins morceaux;
Ce què fait un acteur quand il est sur la scène;
Ce qui n'existe point; deux grands coups au piquet;
Une dame puissante; une des grandes fêtes;
Un oiseau très-commun par son bruyant caquet;

94 MERCURE DE FRANCE.

Le théâtre brillant de deux braves athlètes ;
 Un saint Pape ; un bon fruit ; tout le fin du triétrafe ;
 Le principe du drap ; celui de la dentelle ;
 Un outil nécessaire aux preneurs de tabac ;
 Un métal qui souvent radoucit la cruelle ;
 Ce qu'on n'épargne pas quand on veut parvenir ;
 L'ouvrage du crayon dans les mains du génie.
 C'en est assez , *Iris* , il est temps de finir :
 N'oublions pourtant pas le soutien de la vie.

*PARODIE des airs , en rondeau , de M.
 BALBASTRE , chantée au Jubilé de vingt-
 cinq ans du mariage de M. & de Mde
 B * * * .*

LA MARIÉE. PREMIER AIR.

DIEU d'Hymen, que ta chaîne doit plaire ,
 Quand l'amour
 Suit & pare ta Cour !
 Digne époux , je te suis encor chère ,
 Mon bonheur
 Est encor dans ton cœur ;
 Quoiqu'à Cythère ,
 Après vingt ans ,
 On ne compte guère
 D'époux amans.
 Dieu d'Hymen , que ta chaîne doit plaire , &c.

Dieu d'himen, que ta chaine doit plaire,
Quand l'amour suit et pare la cour.' Digne é-
-poux, je te suis encor chère, Mon bonheur est en-
Fin.
-cor dans ton cœur. Quoiqu'à Ci-thère
Après vingt ans, On ne compte guère D'époux a-
-mans. Quoiqu'à Ci-thère Après vingt ans, On
ne compte guère D'époux amans. Dieu.
Majeur.
L'amour enfant ne voit que par sa flâme,

L'amour formé voit et sent toujours mieux.

C'est la beauté que l'un aime en sa femme,

L'autre au mérite adresse tous ses vœux.

Mais dans tes yeux, Mais dans ton âme,

Mon œil heureux, les voit tous deux.

Mais dans tes yeux, Mais dans ton âme,

Mon œil heureux, les voit tous deux.

SEPTEMBRE 1767. 93

LE MARIÉ. SECOND AIR.

L'AMOUR enfant ne voit que par sa flamme,
L'amour formé voit & sent toujours mieux.
C'est la beauté que l'un aime en sa femme,
L'autre au mérite adresse tous ses vœux.

Mais dans tes yeux,
Mais dans ton âme,
Mon œil heureux
Les voit tous deux.

N. B. On reprend le premier air,

Paroles de M. D. L. P.



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*SUITE de l'extrait des tomes V & VI du
Voyageur François, qui se vendent chez
VINCENT, Libraire, rue Saint Severin.*

LA fameuse tour de porcelaine de la ville de Nan-King est une des choses qui attirent le plus l'attention de ceux qui voyagent à la Chine ; l'Auteur en donne la description , & il ajoute : « c'est assurément l'édifice le mieux entendu, le plus solide & le plus magnifique de tout l'Orient. Il fait partie d'un temple fameux , bâti hors des murs de la ville , appelé le *temple de la Reconnoissance*. Un Empereur le fit construire, ainsi que la tour, pour un Seigneur Chinois, qui, après l'avoir bien servi dans ses armées, se retira du monde, comme *Joyeuse*, & se fit tondre en Bonze par dévotion ».

Une des grandes incommodités de la ville de Nan-King, est l'odeur des excréments humains qui s'emportent, pendant le

le jour , dans des tonneaux pour engraisser les terres , faute d'autres fumiers. « On y » fait un gros commerce de cette marchan- » dise ; & les jardiniers achètent plus cher » les immondices des personnes qui se » nourrissent de viande , que de celles qui » ne vivent que de poisson. On m'a même » très-fort assuré que , pour les distinguer , » il y a des gens qui ne font nulle diffi- » culté d'en goûter. Je n'ai point cherché » à être témoin de ces sortes d'essais ; mais » ce que j'ai vu dans les rues & le long » des routes , ce sont des lieux de com- » modités , proprement blanchis , avec des » sièges couverts , où l'on invite les passans » à se mettre à l'aise pour les besoins natu- » rels. Il s'y trouve de grands vases de » terre , que l'on place soigneusement par » dessous , afin de ne rien perdre de cette » précieuse denrée ».

En parlant des différentes religions éta- blies à la Chine , l'Auteur dit que rien n'a tant contribué à maintenir celle de *Con- fucius* dans l'Empire , que l'établissement d'un tribunal souverain , dont le pouvoir consiste spécialement à condamner & à sup- primer les superstitions ; « c'est ce qu'on » appelle ici le tribunal des Rites , dont » l'objet est le même , mais les moyens dif- » férens que dans celui de l'Inquisition

98 MERCURE DE FRANCE.

» d'Europe. Une chose très-remarquable,
 » & qui , dans nos principes , pourroit
 » donner lieu à une autre comparaison
 » plus singulière , c'est que parmi les mem-
 » bres qui composent à la Chine ce tribu-
 » nal des Rites , il y en a quelquefois qui ,
 » dans le particulier , exercent des pratiques
 » superstitieuses ; mais lorsqu'ils sont assem-
 » blés en corps pour leurs délibérations
 » communes , ils n'ont plus qu'une voix
 » pour les condamner ».

Voici ce qui doit sur-tout nous pa-
 roître fort singulier , ce qu'on pourroit
 même regarder comme une invention de
 notre Voyageur , si le Père *Duhalde* , que
 nous avons consulté , ne garantissoit le
 même fait ; si la même chose n'étoit rap-
 portée dans l'*histoire générale des voyages* ,
 que nous avons sous les yeux. « Depuis
 » près de trois siècles on a vu éclore à la
 » Chine une secte de sçavans , qui , sous
 » prétexte d'expliquer les livres sacrés , y
 » introduisirent une doctrine pernicieuse.
 » Ils composèrent , sous le titre de philo-
 » sophie naturelle , une espèce d'encyclo-
 » pédie ecclésiastique en vingt volumes ,
 » dont tous les principes tendent à l'irreli-
 » gion. Deux hommes célèbres par leur
 » esprit ; *Chutse* & *Ching-Tse* , furent les
 » chefs de cette entreprise. Quarante-deux



» sçavans s'associèrent au même projet, &
» donnèrent aux anciens livres un sens
» impie qui détruit toute sorte de culte.
» Ces sectaires, appelés *Jukiau*, passent
» à la Chine pour de vrais matéria-
» listes, ou des espèces d'athées subtils,
» qui donnent le nom de Dieu ou de *Li*
» à une certaine vertu unie à la matière ;
» vertu aveugle selon les uns, intelligente
» selon les autres. Cette secte compte au-
» jourd'hui un assez grand nombre de par-
» tisans ; mais leur morale n'en a point
» été altérée. Ils pensent que la vertu est
» si nécessaire aux hommes, si aimable par
» elle-même, qu'on n'a pas besoin de la
» connoissance d'un Dieu pour la suivre ».

Les premiers Jésuites qui pénétrèrent à
la Chine, vers le milieu du seizième siè-
cle, n'y trouvèrent aucune trace de chris-
tianisme ; « ce pourroit être une raison
» de croire que cette nation n'avoit jamais
» été éclairée des lumières de l'évangile.
» On cite pourtant des monumens dont
» on tire des conséquences toutes contrai-
» res ; mais c'est aux Missionnaires à dis-
» cuter ces faits, qui paroissent d'ailleurs
» assez indifférens. Ce qu'on peut dire de
» plus certain, c'est que l'Apôtre *Xavier*
» a été un peu plus heureux, pour ce qui
» regarde le voyage de la Chine, que

» *Moïse* par rapport au pays de Canaan.
 » Tout ce que put faire le législateur du
 » peuple Hébreu, fut de voir, dans l'éloi-
 » gnement, cette terre de promesse ; au
 » lieu que *Xavier* eut le plaisir, après plu-
 » sieurs courses, d'entrer dans la Chine,
 » ou du moins dans l'isle de Sancian, qui
 » dépend de la province de Canton ».

Les Chinois se privent souvent des choses les plus nécessaires pendant la vie, pour se procurer une bière qui leur fasse honneur après leur mort. « On a vu des
 » enfans se vendre ou se louer pour un
 » certain temps, dans la seule vue d'ama-
 » ser assez d'argent pour acheter un pareil
 » meuble à leur père. Les bois les plus
 » précieux y sont employés. On en trouve
 » de tout prêts dans les boutiques des ébé-
 » nistes. Il y en a de richement dorés, avec
 » divers ornemens de sculpture, qui se
 » vendent jusqu'à mille écus. On en fait
 » pour les bourgeois & pour les gens de
 » qualité. C'est un aussi grand acte de
 » charité, à la Chine, de la part des per-
 » sonnes riches, de distribuer un certain
 » nombre de cercueils aux pauvres gens,
 » que parmi nous de doter & de marier
 » un certain nombre de pauvres filles. Aussi
 » est-ce un jour de très-grande réjouif-
 » sance dans une famille, que celui où l'on

» est parvenu à se procurer une bière. On
 » l'expose à la vue pendant des années
 » entières ; on aime à s'y placer ; on essaie
 » si on y sera à son aise ; on consulte ses
 » amis pour sçavoir si on y aura bonne
 » grâce ».

Les Chinois sont persuadés que les
 morts reçoivent dans l'autre monde les
 offrandes qu'on leur fait dans celui-ci ;
 que toutes les choses représentées par ces
 figures se réalisent pour eux dans l'autre
 vie, & leur sont d'un grand secours. « C'est
 » pour cela que tous les ans, dans certains
 » jours solennels , chacun fait des liba-
 » rations, & porte des viandes sur le tom-
 » beau de ses ancêtres, dans l'opinion que
 » les âmes en font leur nourriture. Un
 » François qui sçait qu'à la mort de ses
 » Rois on continue de les servir pendant
 » plusieurs jours, aux heures du repas,
 » comme s'ils étoient encore vivans, ne
 » doit pas trouver cet usage extraordinaire
 » à la Chine ».

Le deuil se porte en blanc chez les
 Chinois. « Ils sont persuadés que leurs
 » parens ne quittent la vie que pour passer
 » dans un séjour resplendissant de lumière ;
 » & c'est ce qui leur a fait adopter cette
 » couleur, comme plus analogue au lieu
 » de leur destination. Les Grecs le por-

» toient en noir , conformément à leurs
 » idées sur le Ténare , séjour triste & som-
 » bre où ils reléguoient , après la mort ,
 » les âmes des trépassés. J'ignore sur quel
 » principe nous suivons le même usage ;
 » ou , pour mieux dire , pourquoi nous
 » avons quitté la couleur de la Chine
 » pour celle de la Grèce ; car j'ai lu quel-
 » que part , que nous portions autrefois le
 » deuil en blanc ; & , sans remonter plus
 » haut que le règne d'*Henry III* , on
 » appelloit *Reines blanches* les Reines
 » veuves de nos Rois , les Reines qui
 » portoient le deuil de leurs maris ».

On trouve dans le *Voyageur François*
 des détails très-curieux touchant le mariage
 chez les Chinois , qu'il faut lire dans le
 livre même. « Le divorce y est fort rare ,
 » cependant il est permis en plusieurs cas ,
 » & même pour des causes assez légères.
 » Être rebelle , stérile , adultère , jalouse ,
 » babillarde , voleuse , & sujette à certai-
 » nes maladies , telles que la lèpre , l'épi-
 » lepsie , &c. sont des raisons légitimes ,
 » pour un mari , de quitter sa femme. Il
 » faut observer que le babil qui lui donne
 » droit de demander le divorce , ne doit
 » pas s'entendre d'un flux de paroles inu-
 » tiles , qui pourroit faire congédier toutes
 » les femmes dans tous les pays , mais

» de certaines indiscretions qui mettent la
 » discorde dans une famille ».

Nous voudrions pouvoir rapporter ici tout ce que notre voyageur dit de curieux sur les fêtes de la Chine , sur les productions naturelles , telles que l'arbre de cire & de suif , l'arbre au vernis , la rhubarbe , le thé , les vers à soie , l'encre , le papier , &c.

« On compte dans ce pays plus de douze
 » cens arcs de triomphe élevés à l'honneur
 » des Princes , des hommes & des femmes
 » illustres , & des personnes renommées
 » pour leur sçavoir & leur vertu ; objet
 » d'étonnement pour un François , qui n'a
 » encore vu dans son pays aucun monu-
 » ment public , érigé à la gloire des citoyens
 » sçavans ou vertueux ».

La petitesse du pied est , comme tout le monde sçait , l'agrément le plus ambitionné des Dames Chinoises ; « aussi a-t-
 » on grand soin de le leur procurer. Dès
 » qu'une fille vient au monde on s'em-
 » presse de lui garotter les pieds pour les
 » empêcher de croître. En France c'est le
 » contraire ; on les laisse grandir à leur
 » aise : & c'est précisément lorsqu'il n'y
 » a plus de remède , que les femmes s'ap-
 » perçoivent de ce défaut , & mettent
 » inutilement leurs pieds à la torture pour
 » le réparer. Le pied d'une Française de

» cinq ans n'entreroit pas dans le soulier
 » d'une Chinoise qui pourroit être sa mère.
 » Le plus petit pied de Paris paroîtroit
 » monstrueux à Pékin ; c'est ce qui rend
 » ici la démarche des femmes lente , con-
 » trainte & mal assurée. On prétend que
 » les Chinois ont imaginé cet expédient
 » singulier pour tenir leurs épouses dans
 » la retraite & les empêcher de sortir,
 » comme si rien étoit capable d'arrêter
 » une femme qui auroit envie de courir.
 » Il est donc plus simple de croire que ce
 » peuple , extrêmement voluptueux , ne
 » néglige rien de ce qui favorise ce pen-
 » chant ; & parmi les différentes sortes
 » d'attraits qui peuvent plaire dans une
 » femme , est-il rien de plus séduisant
 » qu'un petit pied ? Un joli soulier de satin
 » couvre celui d'une Chinoise , qui se fait
 » une étude de le montrer , en feignant
 » de le cacher modestement. Cette coquet-
 » terie , dont les hommes ne sont pas la
 » dupe , est un nouvel aiguillon pour le
 » plaisir ».

Parmi les différents traits qui forment
 le caractère des Chinois , nous n'en choi-
 sissons , qu'un pour ne pas trop étendre cette
 analyse. « Je ne connois point de peuple
 » plus vain , dit notre voyageur , plus
 » entêté de sa supériorité sur les autres

„ hommes : il traite de barbares toutes
 „ les nations de l'univers , rien n'est bien
 „ que ce qui se fait chez lui. Il pourroit
 „ tirer de grandes lumières de nos artistes ;
 „ mais il néglige d'en profiter , ne voulant
 „ rien faire à notre manière. Il fallut agir
 „ de force , pour obliger les architectes de
 „ Pékin à bâtir un temple sur un modele
 „ venu d'Europe ; tandis qu'en France ,
 „ dans nos appartemens , dans nos fêtes ,
 „ dans nos spectacles , nous semblions
 „ n'avoir de goût , que pour ce qui portoit
 „ l'empreinte des modes de la Chine. Des
 „ Mandarins furent fort étonnés d'ap-
 „ prendre qu'il y avoit au-delà des mers
 „ des pays plus étendus que leur Empire ,
 „ & des hommes plus instruits que leurs
 „ lettrés. On leur fit voir , sur une mappe-
 „ monde , l'Europe , l'Afrique , l'Amé-
 „ rique. Où donc est la Chine , deman-
 „ dèrent-ils. Dans ce petit coin de terre ,
 „ leur dit-on. Alors se regardant avec l'air
 „ humilié , ils répondirent : elle est bien
 „ petite „.

Les Chinois ont prévenu les disgraces
 du front conjugal , non-seulement par le
 peu de liberté qu'ils accordent à leurs
 femmes , mais encore par l'établissement
 des lieux publics , où l'on peut aller en
 toute sûreté. « Dans la crainte que ces

„ courtisanes ne causent du désordre , on
 „ ne leur permet pas d'avoir leur demeure
 „ dans l'intérieur des villes , ni d'occuper
 „ des maisons particulières. Elles s'asso-
 „ cient pour loger plusieurs ensemble sous
 „ le gouvernement d'un homme qui ré-
 „ pond de tout le mal qu'elles peuvent
 „ causer. Au reste , ces sortes de femmes
 „ ne sont que tolérées & passent pour in-
 „ fâmes à la Chine comme parmi nous. Il
 „ se trouve même des Gouverneurs qui
 „ ne les souffrent point dans leur Juris-
 „ diction , comme il y a en France des
 „ Curés qui les chassent de leurs paroisses.
 „ La ville d'Yang-Tcheou , dans la pro-
 „ vince de Kyang-Nan , est célèbre par
 „ l'agrément & la vivacité de ces courti-
 „ sanes : elles ont le pied d'une petiteesse
 „ extrême , la jambe belle & tant d'autres
 „ perfections , qu'on dit en proverbe : ce-
 „ lui qui veut une maîtresse de taille fine ,
 „ cheveux bruns , belle jambe , beaux
 „ pieds , &c. doit la prendre à Yang-Tc-
 „ heou. Ses habitans sont passionnés pour
 „ le plaisir , & les femmes très-recher-
 „ chées , très-variées dans la manière de
 „ le procurer. Ce qu'on raconte des excès
 „ de volupté des filles d'Amathonte & de
 „ Cithere , n'est qu'une foible image des
 „ ressources & des raffinemens amou-

„ reux , dont ces aimables & galantes
 „ Yangiennes assaisonnent leurs faveurs.
 „ Cette délicieuse contrée est pour les
 „ Chinois , ce que Chypre fut pour les
 „ Grecs. „

Il n'y a point de ruse dont les marchands
 ne s'avisent pour attirer des acheteurs.
 „ La seule qu'ils n'ayent point encore
 „ imaginée, & qu'ils pourroient appren-
 „ dre de nous, c'est de faire rester leurs
 „ femmes dans leurs boutiques quand elles
 „ sont jolies, ou d'y suppléer par de jeunes
 „ filles bien faites , bien parées, bien co-
 „ quettes, comme on en loue à Paris pour
 „ cet usage.

„ Il faut se donner de garde de rien
 „ prêter à un Chinois, sans avoir pris ses
 „ sûretés; il commence par emprunter une
 „ petite somme, & promet de restituer le
 „ capital avec un intérêt considérable. Il
 „ exécute cette promesse; & sur le crédit
 „ qu'il s'établit, il passe à de plus gros em-
 „ prunts. L'artifice se soutient pendant des
 „ années entières, jusqu'à ce que la dette
 „ soit aussi forte qu'il le desire; & il dis-
 „ paroît. Je ne rapporte ceci, Madame,
 „ que pour vous montrer que les mœurs
 „ Chinoises ne sont pas, en tout, différentes
 „ des nôtres.

„ Un second trait de ressemblance est

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

„ la fureur du peuple , dans certaines
 „ provinces , pour la procédure. Il est si
 „ porté à la chicane qu'il engage ses terres ,
 „ ses maisons & ses meubles pour le plaisir
 „ de suivre un procès ou de faire donner
 „ la bastonnade à sa partie adverse. Il ar-
 „ rive souvent , par une corruption plus
 „ puissante , que l'accusé fait porter les
 „ coups à son adversaire. Mais ce qu'on
 „ ne voit point à la Chine , comme dans
 „ le pays de France dont je parle , ce sont
 „ de ces hommes qui trafiquent de procès ,
 „ & en vendent deux pour avoir de quoi
 „ fournir aux frais du troisième. „

Après avoir parcouru les différentes pro-
 vinces de la Chine , après avoir fait ob-
 server ses lecteurs ce que chaque pro-
 vince offre de curieux & de remarquable ,
 notre Voyageur arrive à Peking , & fait
 une description très-animée du tumulte
 qui regne dans cette capitale. “ Quoique
 „ ses maisons soient plus basses que celles
 „ de la métropole de la France , elles n'en
 „ contiennent pas moins de monde ; car
 „ dix Chinois logent à l'aise , où trois
 „ François se trouveroient à l'étroit. D'ail-
 „ leurs la plupart des gens de métiers ,
 „ les portefaix , les pauvres n'ont point
 „ leur domicile dans Peking : ils se
 „ tiennent dans les barques dont le port est

„ couvert & qui forme une seconde ville
 „ presqu'aussi peuplée que la première.
 „ Ajoutez à cela cette foule innombrable
 „ de payfans qui arrivent tous les jours
 „ des villages voisins & rendent cette capi-
 „ tale encore plus vivante. Ce qui en aug-
 „ mente sur-tout le mouvement , c'est
 „ que les Artisans , les Barbiers , les Tail-
 „ leurs , les Menuisiers , &c. au lieu de
 „ rester dans leurs maisons , courent les
 „ rues , vont chercher de l'ouvrage en
 „ ville & portent avec eux tous les instru-
 „ mens propres de leur profession. Il n'est
 „ pas jusqu'aux Forgerons qui n'aient leur
 „ marteau , leur enclume , leur fourneau
 „ & leur soufflet. Enfin toutes les per-
 „ sonnes riches , celles même qui sont
 „ d'une condition médiocre , se font
 „ suivre par plusieurs domestiques. Figu-
 „ rez-vous , Madame , nos gens de loi ,
 „ Juges , Avocats , Procureurs , Greffiers ;
 „ nos Financiers , Fermiers , Sous-Fer-
 „ miers , Payeurs de rentes , Agens de
 „ change , Banquiers ; nos Médecins ,
 „ Chirurgiens , Apothicaires , en un mot
 „ tous les bourgeois aisés de Paris précé-
 „ dés , accompagnés , suivis d'une troupe
 „ nombreuse de commis & de valets ; &
 „ vous n'aurez encore qu'une foible idée

„ de la cohue & des embarras de la capi-
„ tale de la Chine „.

En qualité de grand Pontife, l'Empe-
reur de la Chine peut canoniser & béatifier
qui il lui plaît, mais principalement ceux
qui se sont rendus utiles par d'importans
services, ou recommandables par de grandes
vertus. “ Il peut même en faire des Dieux,
„ leur ériger des temples, & contraindre
„ les peuples de les adorer. Enfin son au-
„ torité prévaut sur l'usage même; car il
„ peut à son gré changer les noms des pro-
„ vinces, des villes, des familles; dé-
„ fendre de se servir de certaines expres-
„ sions dans le langage, faire revivre les
„ anciennes; ce que les Grecs, les Ro-
„ mains, & principalement les François
„ n'ont cru soumis à aucune autorité „.

L'auteur compare à nos Parlemens, ce
qu'on appelle à Péking, le Tribunal des
Censeurs. “ Non-seulement ils tiennent
„ dans la crainte & dans l'observation des
„ loix les Juridictions subalternes, exa-
„ minent les décisions des autres Tribu-
„ naux, les cassent ou les approuvent,
„ selon qu'elles leur paroissent injustes ou
„ équitables; mais ils sont encore les
„ organes dont le peuple se sert pour porter
„ les plaintes au pied du trône, pour re-

S E P T E M B R E 1767. III

„ présenter au Souverain les droits & les
„ privilèges des sujets. De tout temps ,
„ les Censeurs ont dit avec une noble
„ fermeté aux Empereurs ce qu'ils ont cru
„ de plus convenable au bien de l'Etat.
„ Les bons Princes ont profité de leurs
„ avis ; les tyrans les ont méprisés ou
„ punis de mort. Mais alors toute la
„ nation est entrée dans l'infortune de ses
„ nobles défenseurs ; & le respect qu'elle
„ a fait paroître pour ces pères de la patrie ,
„ la douleur qu'elle a montrée du traite-
„ ment qu'ils recevoient, les noms glo-
„ rieux, les marques d'honneur qu'elle leur
„ a prodigués , les ont bien dédommagés
„ de la disgrâce du Souverain. Aussi voit-
„ on ces illustres Magistrats donner tous
„ les jours des preuves de leur courage &
„ de leur grandeur d'âme. Dès que l'in-
„ térêt de l'empire le demande , ils ne
„ ménagent ni grands seigneurs , ni man-
„ darins , quelque protection que leur ac-
„ corde le Monarque. L'amour de la gloire
„ & du devoir l'emporte sur toute autre
„ considération ; & dès qu'il faut remplir
„ leur charge , ils comptent pour rien l'in-
„ terdiction , l'exil , la mort même ; les
„ annales de la Chine nous en offrent
„ plus d'un exemple „.

Aux environs de Peking est une maison

112 MERCURE DE FRANCE.

de campagne de l'Empereur de la Chine que notre Voyageur va visiter. " Cette
„ maison est charmante & singulière :
„ figurez-vous un terrain immense semé
„ de petites montagnes faites à la main
„ & couvertes d'arbres à fleurs, qui sont
„ communs à la Chine. Les vallons que
„ laissent ces collines, sont arrosés de ca-
„ naux qui serpentent, & se joignent à
„ certaines distances pour former des étangs
„ & des lacs. Les bords de ces canaux sont
„ ornés de bâtimens qui n'ont, pour la
„ plupart, que le rez-de chaussée, mais
„ extrêmement décorés dans leur façade
„ & plus encore dans le détail des appar-
„ temens. Il ne faut pas vanter aux Chi-
„ nois l'architecture grecque & romaine,
„ ni leur parler de divers ordres, dont la
„ combinaison & les proportions nous en-
„ chantent. Ce monde Asiatique est comme
„ un monde à part, qui ne se conduit ni par
„ les mêmes règles, ni par le même goût
„ que le nôtre. On compteroit bien deux
„ cens de ces bâtimens qui sont de véri-
„ tables palais. Il y a autant de maisons
„ pour les eunuques & pour les domes-
„ tiques ; à quoi il faut ajouter une ville
„ bien alignée & bien percée, qu'on a
„ bâtie dans le milieu de toute cette en-
„ ceinte, pour donner à l'Empereur l'idée

„ & le spectacle des rapports que les hom-
 „ mes forment ensemble. A certains jours
 „ de l'année , les eunuques représentent
 „ tout le commerce , tous les marchés ,
 „ tous les arts , tous les métiers , tout le
 „ fracas , toutes les allées , les venues &
 „ même les friponneries des grandes villes.
 „ Parmi les eunuques , l'un fait la fonc-
 „ tion de marchand , l'autre d'artisan ; ce-
 „ lui-ci de soldat , celui-là d'officier. Les
 „ vaisseaux arrivent au port ; les boutiques
 „ s'ouvrent ; on étale les marchandises ;
 „ un quartier est pour la soie , l'autre pour
 „ la toile ; une rue pour les porcelaines ,
 „ une autre pour les vernis , &c. Un
 „ Empereur de la Chine est investi de tant
 „ de grandeur , qu'il ne se permet pas de
 „ rien voir dans sa capitale , beaucoup
 „ moins dans le reste de ses Etats : ainsi les
 „ mouvemens de sa ville domestique sont
 „ pour lui un véritable amusement „

Etant à Peking , notre voyageur est in-
 vité à dîner dans une maison de campagne ,
 à quelques lieues de cette capitale , chez un
 riche Chinois , avec qui il s'étoit lié d'a-
 mitié. “ Il y avoit beaucoup de monde
 „ à ce dîner ; car la bonté naturelle du
 „ maître du logis lui fait recevoir toutes
 „ sortes de gens. Je fus surpris néanmoins
 „ d'y trouver deux personnes qui ne se-

„ roient admises en France dans aucune
 „ société. L'un étoit en eunuque , qui ,
 „ après avoir servi long-temps dans le serrail
 „ du premier Ministre , venoit d'obtenir
 „ sa liberté & d'être rendu au commerce
 „ des hommes. Je vous avoue , dit notre
 „ Voyageur à son ami, que je ne conçois pas
 „ comment on peut avoir chez soi des
 „ êtres de cette espece , qui , chargés du
 „ plus vil emploi qui soit parmi les hu-
 „ mains , font consister leur honneur à
 „ garder les femmes des autres ; & se
 „ rendent méprisables par leur fidélité
 „ même. On ne les regarde pas ici des
 „ mêmes yeux , lui répondit-on : les grands
 „ de la Chine , à l'exemple des autres
 „ Asiatiques , ont des eunuques qui
 „ leur servent de conseillers & de confi-
 „ dens ; ce qui n'empêche pas , conti-
 „ nua-t-on , que je ne pense comme vous
 „ de ces hommes arrachés à la nature , &
 „ qui , devenus le rebut des deux sexes ,
 „ rendent plus de femmes malheureuses
 „ qu'ils ne rassurent de maris. La castra-
 „ tion est ici une espece de commerce ; &
 „ on la pratique avec tant de dextérité ,
 „ qu'il y a peu de gens qui en meurent.
 „ J'ai connu un homme qui , ne sachant
 „ que devenir , se vendit pour être eu-
 „ nuque & se fit faire l'opération , „

L'auteur dîna dans cette même maison avec un homme pour lequel on parut avoir beaucoup de considération. C'étoit un lettré de la famille de *Confucius*, qui a plus de deux mille ans de noblesse. “ L'Empe-
 „ reur nomme toujours un docteur de
 „ cette race pour être le Gouverneur de
 „ Kio-Teou, l'illustre patrie de ce philo-
 „ sophe. Desirant fort d'avoir l'honneur
 „ de converser avec le plus ancien gentil-
 „ homme de l'univers, je m'approchai du
 „ nouveau venu avec les égards dus à son
 „ nom & à sa naissance. Je le trouvai aussi
 „ honnête & aussi instruit, que devoit l'être
 „ un descendant du Législateur de la
 „ Chipe. Ses questions roulerent d'abord
 „ sur l'objet de mes voyages. Sans doute,
 „ me dit-il, que l'amour de la sagesse
 „ vous a déterminé à quitter votre patrie,
 „ & à renoncer aux douceurs d'une vie
 „ tranquille. J'ambitionne votre sort; mais
 „ je serois peut-être le premier Chinois
 „ qu'un pareil motif auroit attiré hors de
 „ son pays. En supposant même que nous
 „ en eussions le desir, nos loix s'y op-
 „ posent; & il est défendu à tous sujets
 „ de l'Empire de voyager chez les autres
 „ nations, pour quelque cause que ce puisse
 „ être, à moins d'une permission ou d'un
 „ ordre exprès du Souverain ou du Gou-

116 MERCURE DE FRANCE.

„ vernement. La plûpart de nos compa-
 „ triotes , qui se trouvent répandus en
 „ divers endroits des Indes pour faire leur
 „ commerce , sont de la postérité de ceux
 „ qui aimèrent mieux abandonner la
 „ Chine , lorsque nos vainqueurs s'en
 „ rendirent maîtres , que de se laisser
 „ couper les cheveux. Un semblable motif
 „ ne m'engagera jamais à quitter ma pa-
 „ trie ; mais j'aimerois à m'instruire en
 „ parcourant comme vous, les diverses con-
 „ trées de l'univers. Je suis né , à la vérité ,
 „ dans un royaume florissant ; mais je
 „ n'ai jamais cru , comme plusieurs de mes
 „ concitoyens , que les bornes de notre
 „ Empire fussent celles de nos connois-
 „ sances. J'ai lu plusieurs de vos écrits
 „ traduits en notre langue par vos mis-
 „ sionnaires : j'ai sur-tout fait une étude
 „ particuliere de ceux que vous appelez
 „ vos livres sacrés : ils me donnent la
 „ plus grande idée de vos loix , de votre
 „ religion & de votre morale. Nous
 „ avons comme vous nos saintes écri-
 „ tures ; & nous regardons leurs auteurs
 „ comme des gens inspirés du ciel. Nous
 „ en distinguons de plusieurs classes , sui-
 „ vant le degré d'autorité que nous leur
 „ attribuons. Nous en comptons cinq du
 „ premier ordre , pour lesquels nous

„ avons la même vénération que vous
 „ pour votre Bible. j'ai même cru y trou-
 „ ver , pour le genre & la distribution
 „ des matières, quelque ressemblance avec
 „ les livres de Moïse & de vos autres
 „ écrivains sacrés. C'est un mélange de
 „ myſteres , de préceptes religieux, d'or-
 „ donnances légales , de poésies allégo-
 „ riques & de faits curieux concernant
 „ l'histoire de notre nation „.

Dans le même dîner il y avoit un Mé-
 . decin qui parla beaucoup d'une racine sin-
 guliere par les vertus qu'on lui attribue.
 “ On prétend qu'elle a quelque ressem-
 „ blance avec les parties viriles , & que
 „ c'est la raison qui l'a fait appeller gin-
 „ ſeng , ou représentation d'homme. Les
 „ propriétés de cette plante ſont admi-
 „ rables ; & les Chinois y ont recours
 „ dans toutes leurs maladies comme à la
 „ dernière reſſource. Point de diarrhée,
 „ de foibleſſe d'eſtomac , de dérangement
 „ d'intestins , d'engourdiſſemens , de pa-
 „ ralyſie , de convulſions qui ne cèdent au
 „ gin-ſeng. Il eſt merveilleux , ſelon eux ,
 „ pour rétablir , d'une manière ſurprenante,
 „ les forces affoiblies , faciliter la respira-
 „ tion , purifier le ſang , augmenter l'hu-
 „ mide radical , ranimer les vieillards , les
 „ agonifans , retarder la mort , réparer ,

„ dans un instant , la perte que procurent
 „ les plaisirs de l'amour , & les inspirer
 „ aussi-tôt. Notre Médecin m'a raconté ,
 „ à ce sujet , des choses incroyables. Cette
 „ dernière vertu rend ce remède infini-
 „ ment précieux aux Chinois & à tous
 „ nos voluptueux d'Europe. Aussi les Hol-
 „ landois , qui l'achètent au poids de l'or ,
 „ en font-ils un commerce très-lucratif.
 „ Un missionnaire , épuisé par ses fatigues
 „ apostoliques , trouve dans cette racine
 „ une ardeur nouvelle qui le porte à de
 „ plus grands travaux ,,

Nous finirons cet extrait par le morceau
 qui termine ce qui regarde l'Empire de la
 Chine. “ C'est avec regret , dit notre Voya-
 „ geur , que je me vis au moment de
 „ quitter ce beau pays. Tout ce qui peut
 „ rendre une nation respectable , semble
 „ concourir à faire des Chinois le premier
 „ peuple de l'univers. On a vu finir les
 „ plus anciens Empires ; la Chine seule ,
 „ semblable à ces grands fleuves qui rou-
 „ lent constamment leurs eaux avec majesté ,
 „ n'a rien perdu de son éclat & de sa splen-
 „ deur. Si elle a été quelquefois troublée
 „ par des guerres intestines ; si la succes-
 „ sion au trône a été interrompue par une
 „ domination étrangère , ces intervalles
 „ de trouble ont été courts ; & cette heu-

„ reufe Monarchie a trouvé dans la fageffe
 „ & l'excellence de fes loix, une prompte
 „ reffource à fes malheurs. La dernière
 „ révolution, arrivée en 1644, en fou-
 „ mettant la Chine aux Tartares, ne fit
 „ qu'accroître la puiffance & l'étendue de
 „ cet Empire, puisqu'elle ajouta à fes
 „ anciennes poffeffions une partie confidé-
 „ rable de la grande Tartarie. Ainfi ce
 „ Royaume s'est aggrandi, moins par la
 „ voie des conquêtes, que par la réputa-
 „ tion de fon gouvernement, & fes pro-
 „ pres difgraces. Il est aujourd'hui au plus
 „ haut point de grandeur où il fe foit
 „ trouvé depuis fa fondation ; & fa domi-
 „ nation, plus vaste que jamais, s'est
 „ affermie par les plus folides fondemens.
 „ Il jouit au dedans d'une paix profonde,
 „ qui, depuis un fiècle, n'a été troublée
 „ par aucune guerre intestine. Au dehors,
 „ depuis fa réunion avec les Tartares, il
 „ n'a presque plus d'ennemis à combattre.
 „ Joignez, à ces avantages politiques, la
 „ fiteuation la plus heureufe, & la plus
 „ nombreufe population. Presque toute la
 „ Chine est coupée de lacs, de rivières &
 „ de canaux qui contribuent à la fertilité
 „ des campagnes, favorifent le transport
 „ & procurent la circulation des marchan-
 „ difes. Il y a de ces lacs qui ont jufqu'à

120 MERCURE DE FRANCE.

„ quatre-vingt lieues de circuit, & de ces
 „ rivières qui traversent l'Empire dans
 „ toute son étendue. Les uns & les autres
 „ sont, à proportion, aussi peuplés que la
 „ terre ferme ; car par-tout où l'on a
 „ bâti une ville sur le bord d'un fleuve,
 „ d'un lac & d'un canal, on voit s'élever,
 „ du milieu des eaux, une autre ville
 „ flottante, formée d'une infinité de bar-
 „ ques qui contiennent un peuple innom-
 „ brable, gouverné par un même maître,
 „ régi par les mêmes loix. Ces loix res-
 „ pectables embrassent tout ce qui regarde
 „ les différens états : elles règlent les déci-
 „ sions des Juges, les édits du Prince, les
 „ démarches des Courtisans, la conduite
 „ des Gouverneurs, & la discipline des
 „ troupes. Elles rendent le Souverain père
 „ de ses sujets, & l'empêchent d'en être
 „ le tyran. Cependant elles ne diminuent
 „ rien de sa gloire & de ses droits ; elles
 „ lui donnent en abondance des domesti-
 „ ques, des esclaves, des femmes, des
 „ richesses. Enfin elles lui accordent avec
 „ profusion tout ce qui convient à la ma-
 „ jesté royale ; & , ce qu'il y a de plus
 „ beau & de plus admirable, c'est que
 „ tous ces biens ne sont point acquis par
 „ le malheur des peuples ».

La fin au Mercure prochain.

LI

LE Botaniste François, comprenant toutes les plantes communes & usuelles, disposées suivant une nouvelle méthode, & décrites en langue vulgaire ; par M. BARBEU DUBOURG ; avec cette épigraphe :
 O Melibæ ! Deus nobis hæc otia fecit. Virg. ecl. 1.
 A. Paris, chez LACOMBE, Libraire, quai de Conti ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; deux vol. in-12, reliés 5 liv.

LA langue françoise est devenue la langue commune à toutes les sciences, à la réserve de la seule botanique. Pourquoi cette exception ? Tâchons, dit l'auteur, d'arrondir son domaine, en y enclavant cette dernière portion de territoire qui paroît tout-à-fait à sa bienséance. Tâchons d'arracher les épines de la botanique sans en ternir les fleurs, afin d'en rendre l'étude aisée & agréable à tous les âges de la vie, & que nos Dames même puissent quelquefois s'amuser une heure ou deux dans les beaux jours d'été, soit à faire le dénombrement des plantes de leur campagne,

F

soit à cueillir dans les prés de ces fleurs simples, auxquelles la nature a attaché des grâces & un charme secret, ou à rechercher sur les montagnes des herbes encore plus précieuses par leurs vertus salutaires.

M. *Barbeau Dubourg* a eu l'art de simplifier l'étude de la botanique, en proposant une méthode nouvelle & un manuel d'herborisation qui mettent cette science à la portée de tout le monde, sans exception des herboristes, ni des gens de la campagne, des femmes, ni des enfans.

La botanique n'est point une étude abstraite, elle est simple comme son objet, *Considérez ce que les plantes ont de commun & en quoi elles diffèrent.* Voilà, en deux mots, ce qui fait toute la science des botanistes.

Chacun connoît particulièrement quelque plante, à-peu-près comme on connoît les plantes en général, c'est-à-dire, assez sûrement, quoique d'une manière un peu vague; mais comment exprimer ce qui nous les fait reconnoître? C'est un certain *je ne sçais quoi*. . . . Mais dans un continent où chaque jour nous foulons aux pieds des milliers de plantes diverses, le *je ne sçais quoi* se trouve bientôt presque synonyme à *je ne sçais rien*.

Cependant cet ensemble de toutes les

parties, qu'on appelle en botanique *le port* d'une plante, n'est pas tout-à-fait à dédaigner ; mais il ne faut jamais se reposer entièrement là-dessus. Si nous entrons dans le détail des parties qui se rencontrent assez ordinairement dans toutes les plantes, & qui leur sont plus ou moins essentielles, nous verrons bientôt, & nous serons en état d'énoncer clairement, ce qui fait leur caractère propre.

Mes yeux, dit M. *Dubourg*, se portent d'abord sur la *fleur*, dont l'éclat semble annoncer l'importance ; de-là je passerai au *fruit* qui lui succède naturellement, & qui est à la fois le principe & la fin de toute végétation : je considérerai ensuite la *tige* qui fait comme le corps de la plante ; puis les *feuilles*, dont l'utilité est beaucoup moins bornée qu'on ne l'imagine communément ; & je finirai par la *racine*, qui est trop importante à l'économie végétale, pour qu'il soit permis de la négliger, mais sur quoi notre curiosité ne doit s'exercer qu'avec bien de la discrétion.

Depuis le chêne, honneur de nos forêts, jusqu'au ligneux qui, en fixant ses petits grappins sur quelques points d'une écorce, n'y fait qu'une tache peu sensible, à peine l'Auteur de la nature a-t-il marqué une seule station ; & nous avons besoin d'en

faire plusieurs pour suivre la marche de loin.

La distribution par classe, par ordre, par section, est le vrai moyen de nous ménager ces points de repos pour soulager notre mémoire & éviter la confusion de tant d'objets épars dans l'univers.

Il faut voir dans l'ouvrage même, la marche simple & naturelle qui conduit à la connoissance de la botanique ; en sorte que l'on peut, avec le seul secours de la méthode de M. Dubourg, classer les plantes, distinguer leur caractère propre, les ranger chacune dans leur famille particulière, & fixer les traits qui les fait ressembler ou différer entre elles.

On a joint à cette méthode 1°. un catalogue des plantes usuelles avec les noms françois vulgaires, & les noms latins sous lesquels ces plantes ont été connues de tous temps dans les boutiques de pharmacie.

2°. Un avis ou courte instruction sur le temps & la manière de cueillir, de dessécher & de conserver toutes ces plantes pour les usages de la médecine.

3°. Un *Botanicon Parisiense*, ou *index*, suivant la manière ordinaire de les dénommer, avec quelques changemens, additions d'espèces, &c.

4°. On a exposé les vertus des plantes dans trois lettres mises à la suite de cette méthode botanique.

S E P T E M B R E 1767. 125

L'utilité & l'importance de ce bon ouvrage se fait suffisamment sentir. M. *Barbeau Dubourg*, déjà bien connu dans la littérature, a beaucoup simplifié l'étude de la botanique par son système ingénieux & nouveau; il a mis beaucoup de précision & de clarté dans son style; & il a embelli son ouvrage de tous les ornemens dont il étoit susceptible; ce qui en rend la lecture à la fois instructive & amusante.

ESSAI sur l'éloquence de la chaire, avec le tableau de ses progrès & de sa décadence dans les différens siècles de l'Eglise, accompagné de réflexions; par M. l'Abbé GROS DE BESPLAS, Docteur de Sorbonne, Vicaire général de Besançon & de Fréjus, Associé de l'Académie des Sciences de Béziers; avec cette épigraphe:

Quis mihi dabit videre pulverem oris illius per quod magna & ineffabilia Christus locutus est & admiranda illa oracula orbi protulit Spiritus Sanctus? S. Chryf. de encomio Pauli.

A Paris, chez VALLAT LA-CHAPELLE, au Palais, sur le perron de la Sainte Chapelle, prix 2 liv. 10 sols relié.

DANS notre Mercure du mois de Mai dernier, nous avons annoncé cet ouvrage

F iij

& nous avons dit que les personnes chargées par cet état d'instruire les peuples y trouveroient des maximes utiles, & les personnes qui cherchent à s'éclairer elles-mêmes, une instruction solide. L'extrait que nous en allons faire justifiera ce que nous avons avancé.

L'auteur de cet ouvrage donne, dans une préface très-modeste & très-courte, le plan de cet essai. Comme, depuis longtemps, le public n'est plus la dupe de cette modestie, nous n'en dirons rien ; nous nous contenterons de dire, avec M. l'Abbé Gros, *que la république des lettres étant un état libre, il est assez permis à chacun de dire son avis, de porter son vu & son suffrage.*

Ce volume est comme divisé en quatre parties. La première commence par une courte dédicace à l'Académie de Bésiers, après laquelle M. l'Abbé de Besplas expose clairement l'origine des instructions publiques, les changemens qu'elles ont essuyés dans les différens siècles de l'Eglise ; enfin comme elles se sont perpétuées, & comme elles ont pris la forme où nous les voyons aujourd'hui. De-là il passe aux défauts qu'il a cru remarquer dans ces dernières. Il approuve le début de nos sermons. Il dit que rien n'est plus édifiant que de com-

mencer par un texte de l'écriture, mais il voudroit que ce texte fût récité en françois. Il faut voir les raisons qu'il en donne dans son livre même. Elles nous ont paru satisfaisantes. Il se récrie sur l'abus que l'on fait de ce texte, & c'est encore dans l'ouvrage même que l'on trouvera en quoi consiste cet abus.

Les passages de l'écriture mal appliqués occupent une bonne partie de ce discours. *Bossuet, Bourdaloue* ne sont pas toujours exempts de ces défauts. *L'orateur sacré*, dit notre auteur, après avoir donné quelques préceptes sur cette matière, veut-il traiter de la vocation à la foi, de la nécessité de la grace, des miséricordes infinies de Dieu envers les hommes ? Il arrêtera sa vue sur l'épître de Saint Paul aux Romains. Toutes les parties essentielles du discours frapperont sur les points qu'elle enseigne. Elles exprimeront le dogme & la morale qu'elle contient. L'orateur en fera passer l'enseignement dans ses preuves, & se les rendra propres. Il n'y aura plus à craindre de fausses applications ; le sujet sera le même que celui de l'orateur sacré, & considéré sous le même point de vue, &c.

On trouve ensuite un portrait de Saint Paul ; qui caractérise parfaitement ce grand Apôtre. Quel génie profond, s'écrie M.

l'Abbé Gros , quelle noblesse , quelle onction dans ses paroles ! Toute la morale de la religion , la religion toute entière est dans ses écrits. Heureux l'orateur qui peut s'élever avec un génie si sublime & s'embraser à un si grand cœur !

Ce portrait de Saint Paul donne lieu à une critique très-juste & très-vraie des sermons de nos jours. « Trouve-t-on qu'ils
 „ manquent de passage de l'écriture ? Non.
 „ Souvent les discours de mode ne man-
 „ quent pas de cet ornement ; mais , ce
 „ qu'on y reprend avec justice , c'est d'être
 „ à peine chrétiens. On cherche en vain la
 „ morale de la religion , ses préceptes , ses
 „ dogmes qui en font la base , rien de
 „ pareil ne s'y trouve. L'évangile n'est tout
 „ au plus qu'un accessoire dans le discours....
 „ L'humilité , l'abnégation de soi-même ,
 „ les souffrances , le mépris du monde ,
 „ la docilité à la foi sont des vertus qu'on
 „ lui offre à peine dans un court tableau ,
 „ ou bien on lui prêche les premières de
 „ telle sorte que *Cicéron* , que *Socrate*
 „ n'eussent pas été étrangers à ces dis-
 „ cours ».

En général ce discours est fortement écrit : peut-être les gens du métier ne feront-ils pas d'humeur à passer condamnation sur tous les défauts qui y sont rele-

vér ; quant à nous, nous croyons que le moindre bien qui pourra en résulter, ce sera un examen sévère des sermons qui se prêchent aujourd'hui : examen qui procurera sans doute une perfection inconnue jusqu'à présent.

Les observations qui suivent ce discours lui servent de preuves. Nous ne rapporterons de ces preuves, qui d'ailleurs nous ont paru très-propres au sujet, que le parallèle de *Bossuet* & de *Fenelon*.

C'est ici que M. l'Abbé de *Besplas* s'écarte le plus des opinions reçues. Il faut être bien pénétré de ce que l'on avance, & avoir des raisons sans réplique pour arracher à *Bossuet* une préférence que son siècle & le nôtre lui ont toujours donnée. Nous ne le suivrons pas dans le détail de ce parallèle. En citant des morceaux pris çà & là nous craindrions de l'affoiblir. Nous osons cependant assurer qu'après avoir lu M. l'Abbé *Gros*, on sera étonné de se trouver de son avis, & de penser avec lui qu'il importe infiniment au bonheur du monde que les beaux génies ne prévalent pas sur les grandes âmes.

Parmi les réflexions sensées que notre auteur fait sur l'éloquence de la chaire, on trouve celles-ci : *vous n'êtes point sensibles, & vous vous croyez éloquens !*

Quand vous prêchez, ne montrez pas que vous n'êtes point théologiens, mais aussi gardez-vous bien de faire voir que vous l'êtes.

Les discours trop étudiés ne font qu'amuser les pécheurs ; ils scandalisent les vrais fidèles. Voulez-vous composer un discours, lisez un peu, pensez davantage, sentez beaucoup.

Dans la citation de ces réflexions nous sommes obligés de choisir les plus courtes. Il y en a bien d'autres qui auroient mérité une place dans cet extrait, & qui auroient bien mieux fait connoître la justesse d'esprit & la finesse de jugement de M. l'Abbé Gros ; mais leur longueur n'a pas permis de les rapporter ici. Tel est par exemple le parallèle de *Bourdaloue* & de *Massillon*.

Après avoir donné à *Fenelon* la préférence sur *Bossuet*, notre auteur ne se dément pas. Il a trop de pénétration pour ne pas sentir que *Fenelon* & *Massillon* avoient la même sensibilité, le même fonds de tendresse & de douceur, la même onction ; que *Bossuet* & *Bourdaloue* avoient bien plus de dureté dans le caractère, plus d'impétuosité dans le style ; en un mot, qu'ils ne cherchoient point à s'insinuer dans les cœurs : aussi *Massillon* est-il son héros.

Ces réflexions sont suivies d'un tableau

des progrès & de la décadence de l'éloquence de la chaire. Les Apôtres, les Pères de l'Eglise Grecque & Latine, tous y sont peints avec les couleurs qui leur sont propres. Nous ne pouvons nous empêcher de rendre ici justice à M. l'Abbé *Gros*. Ce tableau est des plus intéressants ; & , quoique le Père *Niceron* nous ait donné, dans ses mémoires, des extraits des sermons des prédicateurs du seizième & du dix-septième siècles, on n'est pas fâché de trouver, après les grands modèles, un abrégé de ceux de *Raulin*, de *Menot*, du Père *Bening* & du Père *Boucher*.

Viennent ensuite les passages de l'écriture mal appliqués. Ils sont tous tirés des plus fameux prédicateurs, de *Bourdaloue*, de *Maffillon*, du Père *Larue* & de *Cheminais*. Nous n'entreprendrons point de justifier M. l'Abbé *Gros* dans ses citations, encore moins de le critiquer ; c'est aux gens du métier seuls à le faire. Nous nous contenterons de dire que son ouvrage mérite d'être applaudi ; qu'il est écrit avec feu ; qu'étant lui-même prédicateur, il faut qu'il soit bien pénétré des principes qu'il avance, pour les avoir mis au jour, au risque de sa propre réputation, s'il ne s'agit pas lui-même ce qu'il prescrit aux autres.

132 MERCURE DE FRANCE.

Nous ne pouvons nous empêcher, en finissant cette analyse, de citer & de recommander la lecture de cinq morceaux qui nous ont vivement affectés, & qui nous paroissent absolument neufs, au moins par la manière de les présenter. Ce sont 1°. le parallèle de *Bossuet* & de *Fenelon*. 2°. Les rapports de la musique & de l'éloquence. 3°. L'instruction placée au milieu de la célébration des saints mystères. 4°. Le portrait du célèbre *Origene*. 5°. Enfin le parallèle de *Bourdaloue* & de *Massillon*, tant de fois présenté, & qui a cependant ici toutes les grâces de la nouveauté.

LES Vies des Hommes & des Femmes illustres d'Italie, depuis le rétablissement des sciences & des arts ; par une société de gens de lettres. A Paris, chez VINCENT, Imprimeur, rue Saint Severin ; 1767 : deux vol. in-12, qui doivent avoir une suite.

CE livre ne contient encore qu'une très-petite partie de ce que promet son titre : on peut en juger, puisqu'il n'y a que deux volumes. On y trouve néanmoins déjà

vingt éloges historiques ; & dans ce nombre , il en est peu qu'on ne lise avec une sorte de plaisir ; sans en excepter même ceux dont les héros se sont fait détester. Tel est , par exemple , celui de *César de Borgia* , scélérat obscur ; car on doit donner ce nom à quiconque , avec de grands crimes , n'a exécuté que de petites choses. Ce fils incestueux d'*Alexandre VI* paroît bien au-dessous de la devise fastueuse qu'il avoit choisie : *aut Cesar , aut nihil*. Il avoit quelque bravoure , qualité assez rare dans un traître. Par des usurpations continuelles , qu'il ne dut point à son épée , mais à la perfidie & aux empoisonnements , il parvint à se former , en Italie , de petits États qu'il perdit à la mort de son pere , non moins scélérat que lui. Il y a certainement très-loin de ce fils de Pape à *Jules César*. Cependant *Machiavel* a choisi cet homme pour son héros , à peu-près comme il est arrivé à quelques sophistes de choisir la peste & la fièvre pour les sujets de leur panégyrique.

Les éloges de quelques hommes vraiment illustres sont ceux de *Pétrarque* , de *Tassoni* , de *Galilée* , de *Torquato-Tasso* , de *Gravina* , de *Muratori* , d'*Americ-Vesputi* , &c. On venge ce voyageur célèbre de l'idée peu avantageuse que quelques

484 MERCURE DE FRANCE.

personnes mal instruites ont voulu donner de ses découvertes. Il est prouvé par les monumens les plus authentiques, que la gloire de cet illustre Florentin est indépendante de celle du fameux Génois *Christophe Colomb*, & que *Vespucci* mérita de donner son nom à l'Amérique. Les allégations de l'abbé *Pluche*, du père *Charlevoix* & de *M. de la Martinière*, contre la réputation de ce dernier, ne paroissent fondées que sur le motif de se distinguer par des assertions hazardées & singulières : motif contre lequel les écrivains & les philosophes eux-mêmes ne sauroient être trop en garde.

On desireroit que quelques-unes de ces vies se ressentissent moins de la déclamation & de l'emphase. Toutes ne participent pas également à ce défaut, qui, d'ailleurs, est compensé par un grand nombre d'anecdotes curieuses que l'on ne trouve rassemblées nulle part avec tant d'abondance.

L'histoire du *Tasse* est une de celles que nous avons lues avec le plus de plaisir. A la fin des remarques qui terminent la vie de ce poëte illustre, on a inséré une traduction françoise des premiers vers de la Jérusalem délivrée. Ce morceau est attri-

bué à M. *Palissot*. Nous nous permettons de le transcrire avec les observations qui précédent & qui suivent la citation que les auteurs en ont faite. Nous ne pouvons qu'applaudir au desir qu'ils témoignent que M. *Palissot* veuille continuer la traduction de ce beau poëme.

“ Le traducteur, disent-ils, s'est plus
 „ attaché à saisir l'âme du *Tasse*, qu'à co-
 „ pier servilement ses expressions qu'il
 „ n'auroit pas manqué d'affoiblir par cette
 „ gêne. Il fait que chaque langue, ayant
 „ son génie particulier, qui tient au ca-
 „ ractere de la nation qui la parle, une
 „ expression cesse d'être exactement la
 „ même, & qu'elle ne peut avoir la même
 „ valeur, quand on la transporte d'une
 „ langue dans l'autre ; que son énergie
 „ augmente, ou diminue, en proportion
 „ de la richesse ou de la pauvreté, de
 „ l'harmonie ou de la rudesse de la lan-
 „ gue dans laquelle on traduit, & que,
 „ par conséquent, un traducteur doit avoir
 „ plus d'égard au génie de son original,
 „ qu'à son expression.

Je chante les combats & ce guerrier pieux,
 Qui du joug infidèle affranchit les saints lieux ;
 Il dut à ses travaux cette illustre victoire :
 Le tombeau de son Dieu fut le prix de sa gloire.

136 MERCURE DE FRANCE

En vain , pour s'opposer à ses fameux exploits ,
Et l'Afrique & l'Asie avoient armé leurs Rois ;
En vain à leurs efforts l'enfer unit sa rage ;
Le Ciel contre leurs traits affermit son courage ;
Et , combattant pour lui , sous les saints étendards ,
Ramena du héros les compagnons épars.

O vous , de l'Hélicon divinités fragiles ,
Je ne suis plus jaloux de vos lauriers stériles ;
Préside à mes accords , Muse fille du Ciel ,
Dont le front est orné d'un éclat immortel.
De tes rayons divins enflamme mon génie ,
Prête à ma foible voix ta sublime harmonie ,
Que mon cœur soit épris de ta seule beauté :
Toi sur-tout que j'implore , auguste vérité ,
Pardonne cependant , si ma main téméraire (1) ,
Ajoute à tes attraits une pompe étrangère

L'homme né pour l'erreur , aveugle en ses desirs ,
Peut être subjugué , mais c'est par les plaisirs.
Il faut , en l'éclairant , ménager sa foiblesse ,
Et d'un jong trop austère adoucir la rudesse ;

(1) Ces deux vers paroîtront peut-être imités de la *Henriade* ; c'est que M. de Voltaire , dans cet endroit , a imité & embelli le *Tasse*. Il s'adresse à la vérité. Si la fable , dit-il , mêle sa voix à tes accens :

*Si sa main délicate orna ta tête altière ,
Si son ombre embellit les traits de ta lumière*

Tel qu'un père alarmé , dont le fils au berceau ,
 Voit de ses jours naissans éteindre le flambeau (2),
 Corrige avec le miel la coupe trop amère ,
 Qu'il présente à l'enfant d'une main salutaire.
 Trompé par cet appas , l'enfant boit la liqueur ,
 Et reçoit la santé qu'il doit à son erreur.

Toi , dont la France attend sa dignité première ,
 Toi, généreux *Choiseul*, qui m'ouvris la carrière(3),
 Ta gloire intéressée au succès des beaux-arts ,
 Te demande pour eux un seul de tes regards.

(2) *M. de Voltaire* , dans l'essai sur la poésie épique , en louant cette comparaison , qui est originairement de *Lucrèce* , prétend que le génie de notre langue ne permettroit pas qu'elle fût traduite. *M. de Voltaire* a raison si , par traduire , il entend qu'il faut rendre le texte mot pour mot , mais l'idée n'ayant rien qui ne soit noble par elle-même , puisqu'elle est puisée dans le sentiment , il n'est question que de la rendre comme le *Tasse* l'eût rendue , s'il eût écrit en françois , c'est-à-dire , en choisissant les expressions les plus éloquentes au fond de l'idée , & en même temps les plus nobles , comme l'a fait *M. Palissot*.

(3) Si le *Tasse* revenoit au monde , il désavoueroit certainement , avec indignation , les louanges qu'il a prodiguées au Duc de *Ferrare* ; cet ingrat , qui osoit souffrir que le *Tasse* l'appelât son protecteur , & qui n'étoit que son tyran. Qu'il eût été heureux pour lui & pour les lettres , d'avoir le *Mécène* que *M. Palissot* lui donne !

138 MERCURE DE FRANCE.

Déjà sur cet espoir les Nymphes du Parnasse
Font revivre pour toi les merveilles du *Tasse* ;
Lui , qui de son grand nom vit obscurcir l'éclat ,
Malheureux dans *Ferrare* , à la Cour d'un ingrat ,
Revient , fier aujourd'hui de t'avoir pour *Mécène* ,
Des bords de l'Eridan aux rives de la Seine , &c.

Il seroit à désirer , pour la gloire du
Tasse , & pour l'honneur de la nation ,
que M. *Palissot* voulût continuer la tra-
duction de ce poëme.

LETTRE de M. VINCENT , Libraire , à
l'Auteur du *Mercury* , au sujet du livre
intitulé : les Vies des Hommes & des
Femmes illustres d'Italie.

MONSIEUR,

J'ai appris que M. d'Açarg s'étoit plaint
de ce qu'on n'avoit pas mis son nom à la
tête de quelques-unes des vies des hommes
& des femmes illustres d'Italie , dont il est
l'auteur conjointement avec M. de San-
Severino. La vérité & la justice exigent
qu'on lui donne là-dessus la satisfaction
qu'il desire , & j'ose vous prier , Mon-
sieur , lorsque vous voudrez bien faire

S E P T E M B R E 1767. 139.
mention de cet ouvrage dans votre Mer-
cure , d'ajouter à votre extrait que ce
livre a été commencé par MM. *San-Seve-
rino & d'Agarq* , & continué par une so-
ciété de gens de lettres ; & que les vies
composées par les deux auteurs nommés,
sont celles de *Petrarque & de Laure* , de
Castruccio Castracani , d'*Americ - Ves-
pucci & de Bianca* , ainsi que les obser-
vations qui sont à la suite de chaque vie.

J'ai l'honneur , &c.

VINCENT.

A Paris , ce 18 août 1767.

ANNONCES DE LIVRES.

ELÉMENTS de l'Histoire de France , de-
puis *Clovis* jusqu'à *Louis XV*. Par M. l'Abbé
Millot , ancien Grand Vicaire de Lyon ,
Prédicateur ordinaire du Roi , des aca-
démies de Lyon & de Nancy ; à Paris ,
chez *Durand* , neveu , Libraire , rue Saint-
Jacques , à la Sagesse ; 1767 : avec approba-
tion & privilège du Roi , deux vol. in-12.
Prix , 5 liv. reliés.

Voici encore un nouvel abrégé de l'his-

140 MERCURE DE FRANCE.

toité de France : l'auteur qui n'ambitionne ni le mérite de la nouveauté , ni la gloire des découvertes , a borné son travail au choix des matériaux , à la disposition & au style. S'il emprunte quelque pensée remarquable d'un autre auteur , il a soin de le citer. N'écrivant que pour les personnes qui ont besoin de connoissances utiles , sans pouvoir en acquérir de profondes , il supprime quantité d'événemens étrangers à son sujet , pour s'attacher aux choses les plus curieuses & les plus instructives. Il évite de surcharger la mémoire de dates , de noms propres , de détails toujours fatigans , lorsqu'ils ne sont pas nécessaires. Une anecdote , un trait qui caractérise les mœurs , lui paroît préférable au récit d'expéditions militaires , dont il ne résulte aucun changement politique.

LA République Romaine , ou Plan général de l'ancien Gouvernement de Rome , où l'on développe les différens ressorts de ce gouvernement , l'influence qu'y avoit la religion , la souveraineté du peuple & la manière dont il l'exerçoit ; quelle étoit l'autorité du sénat & celle des Magistrats , l'administration de la justice , les prérogatives du Citoyen Romain , & les différentes conditions des sujets de ce vaste

S E P T E M B R E 1767. 141

Empire. Par M. de Beaufort, Membre de la société royale de Londres. A Paris, chez Saillant, rue Saint Jean-de-Beauvais; Desaint, rue du Foin; 1767 : six vol. in-12. Le même ouvrage, imprimé in-4°, se trouve aussi chez Vincent, rue Saint Severin; c'est l'édition la plus estimée.

M. de Beaufort convient qu'on a tant écrit sur les Romains, qu'on croiroit que la matière devoit être épuisée; elle ne l'est cependant pas encore, selon lui; si on l'en croit, ceux qui ont travaillé sur le même sujet jusqu'à présent n'ont pas bien connu le gouvernement de l'ancienne Rome; &, avant qu'il eût écrit, il restoit encore une infinité de recherches curieuses & intéressantes à faire, pour en bien développer tous les ressorts. Après ce préambule, peu avantageux pour ses devanciers, voici comment M. de Beaufort expose le plan de son livre. " Je me suis sur-tout
„ attaché à bien développer le gouverne-
„ ment de l'ancienne Rome, à marquer
„ l'influence que la religion avoit sur le
„ gouvernement, quel étoit le départe-
„ ment du sénat, comment les trois pou-
„ voirs étoient distribués & se contreba-
„ lançoient, comment le peuple exerçoit
„ sa souveraineté, quelle part chaque
„ Magistrat avoit dans le gouvernement

142 MERCURE DE FRANCE.

„ & quelles étoient les fonctions de cha-
„ que charge , quelle étoit la manière
„ d'administrer la justice tant civile que
„ criminelle, qu'elles étoient les.préroga-
„ tives du Citoyen Romain , & enfin
„ quelles étoient les différentes conditions
„ des sujets de ce vaste Empire „.

GÉOGRAPHIE universelle, à l'usage des
collèges , où se trouve la description des
royaumes , provinces, villes, ports & autres
lieux remarquables des quatre parties du
monde ; le cours des fleuves & rivières,
les différentes mers qui baignent les deux
continents , les principaux golfes , dé-
troits , caps & isles qu'elles forment ; les
montagnes & les lacs les plus considérables
répandus sur la surface de la terre ; en outre
l'historique de chaque pays , ses commen-
cemens , la forme de son gouvernement ,
sa puissance , ses révolutions , ses bornes ,
son étendue , son industrie , les mœurs &
les usages de ses habitans , son culte , la
température du climat , ses productions ,
les singularités de l'art & de la nature qui
s'y rencontrent , les relations qu'il a avec
celle ou telle autre nation ; les sièges que
les villes ont soutenus , les grands hommes
qu'elles ont produits , leur commerce ,
leur population ; les conciles qui s'y sont
tenus ; ensemble leurs degrés de longitude

S E P T E M B R E 1767. 145

& de latitude suivant les meilleures cartes ; & la distance de celles d'entr'elles qui nous intéressent davantage à la capitale du royaume ; les lieux où se sont données les batailles fameuses , &c. par M. *Robert*, Professeur de philosophie au collège de Châlon-sur-Saône. A Paris, chez *Saillant*, rue Saint Jean-de-Beauvais ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; deux vol. in-12.

La longueur de ce titre nous dispense d'entrer dans aucun détail ; nous dirons seulement que cette nouvelle géographie ne nous a pas paru meilleure que les autres livres que nous avons sur cette matière , & que beaucoup d'autres l'emportent sur celle-ci.

Le Pasteur instruit de ses obligations , éclairé sur les fonctions de son ministère , fixé sur tous les droits qui en dépendent ; ou institutions des Curés ; ouvrage utile à tout Prêtre qui est dans l'exercice du saint ministère , à tous les ecclésiastiques qui y sont destinés , & même à tous les fidèles. A Paris, chez *Saillant*, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; trois vol. in-12.

On trouve dans les ouvrages des Pères,

144 MERCURE DE FRANCE.

dans les canons des conciles , dans les théologiens & les canonistes , & dans une foule d'auteurs qui ont écrit sur les matières ecclésiastiques , des instructions très-utiles pour les personnes qui sont chargées d'instruire les peuples dans les paroisses ; mais peu de Curés peuvent se procurer une si grande multitude de livres ; & il n'en est guère qui aient assez de loisir pour les lire. C'est leur rendre service que de recueillir , en un seul corps , tout ce qui est répandu en tant de volumes. Par-là on les met à portée de rassembler à peu de frais , dans une seule source , toutes les richesses qui sont éparées dans une infinité d'ouvrages. C'est aussi le but qu'on s'est proposé dans celui que nous annonçons. On y apprendra tout ce qu'il importe à un Curé de sçavoir & de faire , pour le bon gouvernement d'une paroisse , tant dans les choses spirituelles , que dans les affaires temporelles.

L'ANNÉE Religieuse , ou Occupation Intérieure pendant les divins offices ; par M. *Grisel* , Prêtre , Vicaire perpétuel de l'Eglise de Paris. A Paris , chez d'*Houry* , Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans , rue de la Vieille-Bouclerie , au Saint-Esprit ;

S E P T E M B R E 1767. 145
Esprit ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; *in-12.*

C'est ici le quatrième tome d'un livre dont nous avons annoncé avec éloge les volumes précédens. Le nom seul de son auteur auroit suffi pour en donner l'idée la plus avantageuse , à ne prendre l'ouvrage que du côté de la piété & de la religion.

ESSAIS historiques sur les régimens d'infanterie, cavalerie & dragons ; par *M. de Roussel.* A Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, au lys d'or ; 1767 : *in-12.*

Les régimens d'Auvergne, de Cambresis & de Foix composent le volume que nous annonçons. Nous avons déjà tant parlé de ce recueil, que nous nous contenterons désormais d'en rapporter le titre, avec les noms des régimens.

TRAITÉ des Sensations & des Passions en général, & des Sens en particulier, ouvrage divisé en deux parties ; par *M. le Cat*, Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel Dieu de Rouen, Lithotomiste, Pensionnaire de la même Ville, Professeur, Démonstrateur royal en Anatomie & Chirurgie, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de

G

Paris, Doyen des Associés-régnicoles, de celle de Chirurgie, des Académies royales de Londres, Madrid, Porto, Berlin, Lyon, des Académies impériales des curieux de la nature & de Saint-Pétersbourg, de l'Institut de Bologne, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Rouen. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, Libraire au Palais, sur le perron de la Sainte Chapelle; 1767 : avec approbation & privilège du Roi; deux vol. in-8°. avec figures.

Il suffira d'indiquer ici les objets principaux que M. le Cat a traités dans ces deux volumes. Ce sont les puissances de l'économie animale, le fluide animal, son origine, sa nature, ses fonctions pour les sensations & les passions dans les organes des sens extérieurs & intérieurs, dans le cerveau, &c.

DICTIONNAIRE pour l'intelligence des auteurs classiques, grecs & latins, tant sacrés que profanes, contenant la géographie, l'histoire, la fable, & les antiquités; dédié à Mgr le Duc de Choiseul, par M. *Sabathier*, Professeur au Collège de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de la Société Littéraire de la même ville. A Châlons-sur-Marne, chez *Seneuze*, Imprimeur du Roi, dans la grande rue;

S E P T E M B R E 1767. 147
& se trouve à Paris, chez *Delalain*, Libraire, rue Saint Jacques, à l'image Saint Jacques ; *Barbou*, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins ; *Hérissant*, fils, Libraire, rue Saint Jacques ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; in-8°.

Nous annonçâmes, l'année dernière, le premier tome de ce dictionnaire, très-utile pour l'intelligence des anciens auteurs. Si chaque lettre fournit autant que la première, il est probable que cet ouvrage sera d'une grande étendue. L'*A* n'est pas encore fini ; &, à juger par ce qui reste à faire, il y a lieu de croire que trois volumes suffiront à peine pour contenir tous les mots qui commencent par cette lettre.

ART Vétérinaire, ou Médecine des animaux. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, au Palais, sur le perron de la Sainte Chapelle ; 1767 ; avec approbation & permission ; brochure in-4°. de trente-deux pages.

L'Ecole Vétérinaire de la ville de Lyon, dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs, a eu des succès si heureux, que le Roi a voulu qu'il s'en formât une pareille à portée de la Capitale. En conséquence on a fait des réglemens qui viennent

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

d'être rendus publics par la voie de l'impression, & auxquels nous renvoyons nos lecteurs.

LES Amours de *Chérole*, poëme en six chants, suivi du bon Génie ; avec cette épigraphe :

Melius est amare quàm amari.

A Amsterdam, chez *Zacharie*, Imprimeur & Libraire ; 1767 ; brochure in - 12 de 88 pages.

Le poëme en prose, & le petit conte qui le suit sont écrits avec esprit, & se font lire agréablement.

ÉLÉMENTS de Métaphysique sacrée & profane, ou Théorie des êtres insensibles ; par M. l'Abbé *Para*, ex-Professeur de philosophie & de mathématique ; avec cette épigraphe ;

Indocti discant, & ament meminisse periti.

A Besançon, chez *Jacques-Philippe Chabot*, Libraire, grand'rue. A Paris, chez *Desaint*, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais ; à Lyon, chez *Pierre Bruyset-Ponthus*, Libraire, rue Saint Dominique ; de l'imprimerie de *Cl. Jos. Daclin*, Imprimeur du Roi à Besançon ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; in-8°.

S E P T E M B R E 1767. 149

Cet ouvrage est divisé en sept traités : le premier a pour objet les notions les plus générales & les plus abstraites de toutes les sciences : le second la certitude humaine ; le troisième la logique ; le quatrième l'existence & la nature de Dieu ; le cinquième la spiritualité de l'âme, le sixième la morale, & le septième la théorie-mathématique de la matière ; c'est-à-dire, que M. l'Abbé *Para* a mis en françois ses cahiers de philosophie, en leur donnant un ordre moins scholastique.

ÉLOGE de M. *Bertrandi*, Associé étranger de l'Académie royale de Chirurgie, Chirurgien de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie en l'Université de Turin ; par M. *Louis*, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Chirurgie, Professeur & Censeur royal, Chirurgien Consultant des Armées du Roi, de la Société royale des Sciences de Montpellier, &c. A Paris, chez P. *Guillaume Cavelier*, Libraire, rue Saint Jacques, au lys d'or ; 1767 : avec approbation & permission ; in-8° de soixante-quatre pages.

En qualité de Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Chirurgie, M. *Louis* avoit lu à la dernière séance publique

G iiij

150. MERCURE DE FRANCE.

l'éloge de *M. Bertrandi*, Associé étranger de cette Académie, qui fut alors fort applaudi. Ce genre de travail lui étoit familier; &, avant que d'occuper la place qu'il remplit avec tant d'éclat, il avoit déjà célébré plusieurs de ses confrères morts. Ses discours, tous imprimés, & dignes de l'être, formeront un jour un recueil honorable à l'Académie, à la mémoire de ces mêmes confrères, & aux talens de l'écrivain.

SECOND Mémoire sur le projet d'amener à Paris la rivière d'Yvette, lu à l'assemblée publique de l'Académie royale des Sciences, le mercredi 12 novembre 1766; par *M. Deparcieux*, de la même Académie. A Paris, de l'Imprimerie royale; 1767: in-4° de 50 pages.

L'accueil que le public a fait au premier Mémoire de *M. Deparcieux*, sur la possibilité d'amener à Paris les eaux de la rivière d'Yvette, l'engage à faire connoître de plus en plus les avantages de ce projet. L'objet du second Mémoire est de montrer que cette eau est très-salubre & de la meilleure qualité, suivant les expériences les plus exactes & les plus décisives, faites par les Commissaires de la Faculté de Médecine.

S E P T E M B R E 1767. 151

DÉLIBÉRATIONS & Mémoires de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Rouen. A Rouen, de l'Imprimerie de *Richard Lallemant*, Imprimeur du Roi. A Paris, chez *Panckoucke*, Libraire, près la Comédie Française; *Humblot*, Libraire, rue Saint Jacques; 1767: avec approbation & privilège du Roi; in-8°.

C'est le second tome d'un ouvrage dont le premier volume a été reçu favorablement du public. On trouve ici tout ce qui a été fait dans l'espace de deux ans à l'avantage de l'Agriculture; & une collection de pareils Mémoires ne peut manquer d'être très-profitable aux cultivateurs.

INSTRUCTION de MM. les Correspondans du Bureau royal de Correspondance générale, établi à Paris, place des Victoires; in-4° de pages.

Cet écrit, qui est autant un avis au public, qu'une instruction pour les correspondans de ce Bureau, renferme les titres qui servent de base à cet utile établissement, les motifs qui l'ont déterminé, les tarifs de ce que ce Bureau perçoit à raison des diverses recettes, commissions ou demandes dont on le charge. Cette Com-

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

pagnie, la seule actuellement fondée en privilège & autorisée du Ministère, est composée de manière à inspirer la plus grande confiance. Outre un dépôt qu'elle a fait de cinq cents mille livres pour caution de sa gestion, la fortune & l'intelligence de la plupart de ses Membres paroissent devoir faire prendre les idées les plus avantageuses de la suite de ses opérations. Cette Compagnie a commencé en s'annonçant par un trait de justice & de désintéressement. Lors de la suppression des bureaux de pareille nature qui subsistoient avant celui-ci, il s'est trouvé un grand nombre d'affaires & commissions commencées, dont les honoraires ou droits avoient été payés aux régisseurs de ces établissemens. Elle a déclaré que, pour donner au public une marque de son zèle, elle se chargeroit gratuitement de la suite de toutes ces affaires, quoiqu'elle n'eût rien de commun avec les bureaux supprimés. De pareils procédés prouvent qu'elle est vraiment digne du titre *Royal* dont on a voulu décorer & distinguer ce nouvel établissement.

A V I S.

LA propriétaire des annonces des deuils de Cour, & de l'ouvrage intitulé : *Le*

S E P T E M B R E 1767. 153
Nécrologe des hommes illustres, invite les personnes qui s'intéressent à la mémoire des hommes célèbres, qui sont morts dans le cours de cette année, à vouloir bien faire parvenir des mémoires fidèles, d'ici au 21 octobre prochain, à MM. du Bureau royal de Correspondance générale, place des Victoires. Ils seront insérés, par ordre de réception, à la suite de ceux qui sont déjà destinés à former le *Nécrologe* qui paroîtra dans le commencement de l'année prochaine.

LETTRE à M. DE LA PLACE.

A Paris, le 29 juillet 1767.

M O N S I E U R ,

JE vous prie de vouloir bien insérer dans le *Mercur* le prospectus d'un ouvrage que j'ai entrepris, & qui m'occupe depuis plusieurs années. Il intéresse la religion, l'humanité, l'honneur & la gloire de la nation. Toutes les provinces & villes du royaume peuvent contribuer à la perfection de cet ouvrage intitulé : *Anecdotes du règne de Louis XV.* Il renferme les éloges des hommes célèbres, sur-tout de ceux qui, par leurs vertus éclatantes, par

G v

leurs belles actions , par leurs projets utiles à l'humanité , par les découvertes précieuses , dignes fruits de leurs veilles & de leurs travaux , méritent d'occuper un rang distingué dans nos fastes : généreuse compassion pour les pauvres , zèle pour la religion , amour de la patrie , piété filiale , tendresse paternelle , établissemens , fondations , &c.

Cet ouvrage peut être considéré comme un traité de l'excellence de l'homme , comme un grand tableau qui représentera les plus sublimes traits de la nature humaine. Ce recueil sera comme le registre public des grandes & belles actions. Quel est l'homme , quel est le Citoyen , le vrai François , qui se résoudroit à mourir sans y avoir fourni tout au moins une ligne , sans avoir produit un seul acte de bienfaisance & d'humanité ?

Notre but , dans cet ouvrage , est de proposer des traits de la vie privée & de la vie publique. Dans la vie privée nous décrirons les vertus domestiques. Il est plus avantageux qu'on ne pense de puiser des exemples dans la classe des Citoyens renfermés dans le sein de leurs familles. Leur simplicité noblement exprimée a quelque chose de plus touchant que la dignité des mœurs héroïques. Qu'un héros fasse de

S E P T E M B R E 1767. 155
grandes choses , dit M. *Marmontel* , on
s'y attendoit , on n'en est pas surpris ; mais
que des âmes ordinaires naissent des sen-
timens sublimes , la nature , qui les pro-
duit seule , s'en applaudit davantage , &
l'humanité se complaît dans ces exemples
qui l'honorent. Les vertus domestiques
sont un puissant aiguillon pour enflammer
les hommes de l'amour de leur devoir.

L'éloge est un encouragement à la vertu ;
c'est une sorte d'engagement public qu'on
fait contracter à l'homme vertueux ; c'est
un des plus forts appuis qu'on puisse prêter
à la foiblesse humaine. Ainsi nous croyons
ne pouvoir nous dispenser de célébrer les
sçavans , les hommes de lettres , les Citoyens
vertueux qui ont consacré leurs veilles ,
leurs actions à la gloire de la religion , au
bien de l'Etat , au bonheur de l'humanité ;
ces artistes fameux qui , dans le cours de
leur vie , ont fourni de ces traits utiles &
bienfaisans qui , tournant à leur propre
gloire , contribuent également à celle de
leur siècle. Ces noms illustres ne doivent
jamais périr dans la mémoire des vrais
Citoyens. Le moyen de multiplier les
grands hommes , d'exciter le génie , d'en-
courager les talens , c'est d'honorer le mé-
rite & de préconiser les vertus.

Voilà en deux mots le but de cet ou-

G vj

vrage, que je commence à l'année 1715, époque mémorable du règne de notre Auguste Monarque. Les mémoires qui m'ont été confiés, & que j'ai consultés, les différens ouvrages qui m'ont été communiqués, me mettent en état de faire paroître incessamment les premiers volumes de ces anecdotes ; le desir de rendre cet ouvrage plus exact & plus complet, m'engage à réclamer aujourd'hui les instructions & les mémoires fidèles que des Citoyens respectables de tout état & de toute condition me feront la grace de m'envoyer, en affranchissant le port des lettres & des paquets. Je ne crains point d'avancer que le plan de cet ouvrage a été approuvé de plusieurs hommes célèbres & recommandables, entre autres, l'illustre Abbé *Goujet*, que la mort vient de ravir à ma tendre amitié, & que je ne cesserai de regretter toute ma vie.

Heureux & mille fois heureux, si, avant que de mourir, je puis avoir la consolation d'élever ce monument éternel de mon zèle & de mon amour pour la patrie, à la gloire de ma nation, de mon Roi, & de tous les gens de bien ! Je suis, &c.

DAGUES DE CLAIRFONTAINE, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers, au Collège des Cholets, rue Saint Etienne-des-Grecs.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

M. ROUXELIN, Secrétaire de l'Académie, & Associé de celle de Rouen, en annonçant la décision de l'Académie sur le prix de l'année, devoit lire les réflexions suivantes sur l'amour du travail & ses effets. La longueur de la séance fit remettre cette lecture au 8 de janvier suivant.

Nouvelles Réflexions sur l'amour du travail & ses effets.

M. Rouxelin, en communiquant quelques idées sur les moyens de faire naître l'amour du travail dans le cœur des peuples (1), promit d'établir que le travail étoit le devoir de tous les hommes, & que l'amour de ce devoir étoit la source productive de leurs biens, de leurs richesses,

(1) Le 6 décembre 1764.

de leur bonheur & de leurs vertus. Tel est l'objet de ce discours.

Pour fixer l'idée de la nécessité du travail, il suffit de considérer l'homme, ses besoins & ses desirs. Son instruction & sa sûreté le portent à s'attacher à ses pareils. On n'y pense pas quand on attribue l'établissement des empires au besoin de conserver ses propriétés. Les hommes fugitifs, sauvages, & n'ayans aucunes notions de la propriété, ne voulurent, en s'unissant, que pourvoir à leur sûreté. Elle conduit à deux fins : on veut être protégé contre les injustices, & ne jamais manquer, s'il se peut, des objets propres à satisfaire les besoins. Or on n'arrive à ces fins que par le travail. Veiller & agir pour le maintien de la sûreté, c'est travailler. Cultiver & récolter pour se fournir les denrées de subsistance, ourdir & fabriquer pour s'assurer les commodités de la vie, exporter & échanger pour obtenir ce que refusent le climat ou l'industrie, c'est travailler. Le travail, en un mot, est l'auteur de tous les objets de nos desirs. Il est donc le devoir de quiconque vit en société. Quelle force déterminera l'être né libre & intelligent à se soumettre à la fatigue du travail ? Ce sera la crainte ou l'amour. La première peut suffire ; mais plaignons

les hommes soumis au gouvernement qui l'emploie : elle ne fait d'eux que des esclaves. L'amour est le plus parfait des efforts, & le seul qui convienne à l'homme. Quand il a le bonheur d'aimer son travail, ce sentiment est son plaisir... Il est encore le producteur de sa sûreté, de ses biens, & de ses richesses.

Le premier de nos besoins est celui de la sûreté. La fonction de veiller & d'agir pour réprimer les forfaits, est donc l'occupation qui intéresse le plus. Elle est celle de la noblesse, à laquelle toutes les préséances sont dûes. Mais ce genre de travail n'est que conservateur ; & le travail producteur est l'objet de ces réflexions.

Nos appétits sont nos besoins journaliers. La faim & la soif se font sentir chaque jour, & nous sommes contraints de les rassasier. Les fruits de la terre sont donc nos biens les plus nécessaires. Ils naissent & renaissent ainsi que nos appétits : c'est même à leur reproduction que nous devons nos véritables richesses ; ce sont nos revenus. L'agriculture, que je nommerois l'industrie de la nature, est par conséquent le premier des travaux producteurs.

Nous sommes autant portés à nous garantir des intempéries de l'air qu'à rassier

fier nos appétits. Ce besoin eût pu seul établir la nécessité des vêtemens. L'industrie de l'art se chargea de nous les fournir. Elle imagina les logemens, les toiles, les étoffes, & tous ces objets de commodité qui, devenus nos besoins, font un bien pour nous. Comme ils ne font ni un revenu, ni une richesse réelle, je ne donneroïs que le second rang à leurs productions. L'industrie de l'art est leur occupation, & l'art ne peut jamais précéder la nature.

L'homme ne peut pas toujours faire naître ce qu'il desire. Un peuple instruit de l'utilité du vin, par exemple, essaie de planter la vigne, & elle se refuse à son terrain. Par quel moyen se procurera-t-il cette liqueur ? Il en a deux, l'usurpation & l'échange. Le premier est l'état de guerre, qui détruit tout. L'homme sage se détermine à offrir une portion de ce qu'il possède pour s'assurer ce qu'il desire. Voilà l'échange ; & , pour l'être soumis à la nécessité de désirer, l'échange est presque autant le mouvement de la nature que celui de la réflexion. C'est lui qui fit le commerce, ce travail bienfaisant qui réunit les hommes de tous les climats, qui les porte à se secourir, qui, en facilitant la consommation des

S E P T E M B R E 1767. 161

fruits de leurs travaux, leur en procure la valeur, & qui feroit naître l'amour du travail dans les cœurs les plus abrutis. Pour opérer ces effets, le commerçant imagina les richesses numéraires qui représentent tous les biens ; je ne dirai point en quels temps ni dans quels lieux, mais je suis bien sûr que l'invention n'en est pas dûe aux conquérans : ils n'eussent fait de l'or & de l'argent que ce qu'ils firent de l'acier & de l'airain, des armes propres à favoriser leur art destructeur. Avec ces métaux le commerçant assura la circulation vivifiante du corps politique, qui seroit presque impossible avec les biens en nature.

Un gouvernement n'obtient cette circulation qu'autant qu'il possède une quantité de numéraire. J'ignore quelle doit être cette quantité, mais je demande à qui il appartient de la compléter. Le mécanisme de la nature nous le dit. L'estomac prépare, broie & divise les alimens, qui sont la matière de la substance qui circule dans le corps humain. Le duodénum & le canal thorachique convertissent ces alimens en chyle & en sang. Voilà le tableau des opérations du corps politique.

Le cultivateur prépare & perpétue les fruits de la terre qui sont le germe des richesses. Le commerçant les change en

substance numéraire plus propre à la circulation. Avec une portion de chanvres ou de laines , que le cultivateur lui vend cent livres , il occupe pendant deux cents jours un artisan , auquel il paie deux cents livres ; il peut de même occuper dix mille bras pendant trois cents jours. S'il destine leurs ouvrages à l'étranger , en une année , il introduira dans sa patrie un numéraire de quatre millions cinq cents mille livres qui n'y étoient pas , sans compter ses bénéfices. Il convertit en grains d'or les fruits du cultivateur , les entreprises du manufacturier , & les sueurs de l'artisan. Avec cet or les échanges se multiplient au gré des besoins , la circulation s'établit , l'Etat subvient aux frais de l'administration , l'amour du travail s'insinue dans les cœurs , la population augmente , & , ce qui est le plus grand des avantages , elle ne fait que des heureux.

Concluons de ce tableau que l'amour du travail est l'arbre créateur de nos biens & de nos richesses. Les biens qu'il nous prodigue sont ses feuilles , ses fleurs & ses fruits. Comme l'arbre , il a son germe , son écorce & sa racine. Avec un germe de tel fruit le cultivateur en fait naître mille autres : c'est ce miracle de la multiplication que l'art ne sçauroit imiter. Sans

ce germe la nature elle-même ne l'opérerait pas. Sans les fruits de la terre l'artiste, le manufacturier & leurs agens n'auroient rien à fabriquer, le commerçant rien à échanger : le cultivateur même seroit sans occupation. L'art & la nature ne peuvent rien sans matière ; mais c'est au cultivateur que nous devons le germe & la matière de tous les travaux.

L'écorce sert à diriger & conduire la sève qui produit les feuilles, les fleurs & les fruits. De même l'épargne accumule les biens, qui ne sont des richesses qu'autant que leur quantité donne la plus grande certitude possible de ne jamais manquer. On oppose à l'épargne qu'elle intercepte la circulation. Qui doute qu'une consommation nécessaire ne soit le principal agent d'une libre circulation ? Celle du sage, qui ne s'alimente que pour satisfaire au besoin, varie peu, & il jouit de la santé la plus robuste. Mais une consommation dirigée par le luxe est le vice du corps politique ; elle ressemble à celle du gourmand, qui ne consultant que ses appétits déréglés, s'expose aux accidens d'une circulation intermittente & funeste.

Si l'écorce est utile à la tige, des racines lui sont encore plus précieuses. Saines & en vigueur, elles réparent les altérations

de l'écorce. Lorsqu'un ver rongeur les attaque, le mal est dangereux ; & , si on ne s'empresse d'y remédier , la tige & son écorce périront. On sent que la liberté est la racine de l'amour du travail, & Dieu sçait à combien de vers rongeurs elle est exposée. L'artisan en jouit-il quand on taxe ses bras & son industrie ? Le commerçant est-il libre lorsque ses envois sont soumis à des droits de marque , de visite, de péage , & de tant d'autres espèces ? Le cultivateur , celui de tous les hommes de travail dont on devroit le plus ménager la liberté, est celui qu'on contraint le plus par des corvées, des taxes imprévues, souvent arbitraires, ou par des exclusions qui nuisent à la vente de ses grains. Un impôt sur l'industrie de l'art est un vice politique sans doute ; mais du moins il ne fait de tort qu'aux salaires de la main d'œuvre. Arrachez cent sols au cultivateur, vous serez effrayé des pertes qu'occasionne cette surcharge : elle fait en neuf ans une extinction de production de cinq mille cent livres (2). Il y a long-temps que nous regardons le fermier comme devant être l'objet direct des impôts & des corvées : Il n'est cependant pas difficile de sentir que cet usage est une suite de la servitude

(2) *Philos. Rurale*, p. 260, de l'édition in-4^o.

que la conquête & l'invasion établissent dans tous les lieux où elles fondent des Empires. . . Je prouverois sans peine que l'homme qui n'a point de propriétés n'est ni citoyen, ni tributaire. Je ne dis pas qu'il n'est point patriote : la vertu, qui n'est que l'amour de la patrie, donne ce dernier titre. La propriété seule élève à celui de citoyen : en voici la raison. Les biens fonds sont directement dans la main & sous la protection de l'Etat, auquel on ne peut les enlever. Les trésors du commerçant sont dans la main de ses correspondans, & sous la protection de la liberté & de la bonne foi : à chaque instant il est le maître de les transporter au bout de l'univers sans qu'on puisse l'en empêcher. . . S'il a des propriétés il est citoyen, & comme tel, il devient tributaire. Car qu'est-ce que le tribut ? c'est le revenu de l'Etat. Or les biens-fonds sont les seuls qui produisent les revenus. On ne devoit donc asséoir les revenus publics que sur les propriétaires des revenus particuliers, par deux raisons décisives : ils sont l'objet direct du tribut ; & quoiqu'on fasse pour taxer le travail, l'impôt retombe toujours sur le propriétaire, avec ces désavantages, qu'il paie moitié plus, & que l'Etat reçoit moitié moins que si on payoit

directement. Si le préjugé nous porte à taxer le fermier, du moins assurons son impôt, de manière qu'il puisse sçavoir, lorsqu'il fait ses conditions, ce qu'il devra pendant sa jouissance.

Les privilèges exclusifs ne sont pas moins pernicieux à l'amour du travail. Ils portent le découragement dans les cœurs : & quand ils attaquent le cultivateur, ils anéantissent les revenus de l'Etat, & par conséquent ses richesses. On oppose que la marine a besoin d'encouragemens. Que ne lui en accorde-t-on aux dépens de l'industrie de l'art, qui ne procure aucun accroissement de richesses ? Mais à quoi bon des privilèges exclusifs ? La liberté est le plus beau des privilèges. Elle est l'âme du commerce, & la racine de l'amour du travail qui produit & crée tous nos biens.

Ce sentiment ne ressembleroit-il point à l'arbre producteur du bien & du mal ? Celui qui travaille avec zèle peut subvenir aux besoins de dix hommes. Un peuple de travailleurs se procurera donc, en un an, ce qu'il ne consommeroît qu'en dix. S'il convertit sans cesse ce superflu ennuméraire, quelles seroit les suites de son opulence ? On a dit beaucoup de mal des richesses. Je me propose de vous en entretenir, Messieurs, au premier jour ;

moins pour les rendre méprisables que pour prouver qu'on ne doit imputer ce mal qu'aux richesses acquises par l'injustice & les forfaits. Celles que produit l'amour du travail ont une source trop pure pour être sujettes à la corruption. Les Suisses & les Hollandois feront mes témoins ; & j'inférerai du bonheur & des vertus de ces peuples , que « quiconque » aime le travail propre à l'état qu'il occupe » dans le gouvernement, est heureux & » vertueux : il aime encore sa religion , » son Prince , sa patrie , ses loix , ses » mœurs , & tout ce que doit aimer le » sage ». Il a , j'en suis sûr , *les qualités distinctives qui , dans un Etat monarchique , caractérisent le bon sujet , relativement , à l'ordre public (3)*.

L'Académie avoit demandé , pour le sujet du prix de cette année , *quelles sont ces qualités ?* Elle s'étoit flattée qu'en les désignant , chaque auteur entreroit dans les détails qui sortent de la question. Excepté un seul , qui cite quelques exemples de la corruption des mœurs , sans en indiquer les remèdes , les autres n'ont présenté que des lieux communs sur l'origine des Monarchies , question étrangère ; sur l'amour

(3) Sujet que l'Académie avoit proposé pour le prix de 1766 , & qu'elle propose de nouveau pour celui de 1767.

168 MERCURE DE FRANCE.

des sujets pour le Monarque , sentiment gravé dans tous les cœurs ; sur la vertu , l'honneur , la concorde , l'obéissance aux loix , &c. principes que personne ne conteste , & que l'Académie ne demandoit pas. Elle s'est donc déterminée à proposer le même sujet pour le prix qui sera distribué le 3 décembre 1767. Elle reverra avec plaisir les ouvrages qui lui ont été présentés , si les auteurs , en les retouchant , veulent bien entrer dans les vues utiles qu'elle leur propose , & qui sont de faire sentir l'effet de ces principes respectables , dans toutes les circonstances relatives à l'ordre public de la Monarchie , suivant les différentes conditions des sujets. Il n'est pas question de portraits qui puissent prêter à la malignité une application odieuse : il faut que le tableau des devoirs de chaque classe de citoyens soit un miroir fidèle dans lequel chacun puisse se juger à la rigueur.

Le prix est une médaille de trois cents livres que donne M. de Fontette , Vice-protecteur. Les discours , d'une demi-heure de lecture au plus , seront remis , francs de port , avant le premier de novembre 1767 , à M. Rouxelin , Secrétaire de l'Académie. Les auteurs auront l'attention de ne pas se faire connoître.

ARCHITECTURE.

A R C H I T E C T U R E.

MÉMOIRE sur l'achevement du grand portail de Saint Sulpice ; par M. PATTE, Architecte de S. A. S. Mgr le Duc régnant DE DEUX-PONTS.

IL est question, dans cet ouvrage, d'examiner comment il seroit possible de terminer cet important édifice de la manière la plus avantageuse & la plus capable de faire honneur au goût de notre siècle. L'auteur fait voir que son succès dépend essentiellement de trois choses ; l'une, d'élever un fronton sur le second ordre ionique, comme le seul moyen de lier ensemble ces tours qui, sans cet accompagnement, paroîtront à jamais deux grands corps hors d'œuvre, & sans unité avec la masse totale de l'édifice ; la seconde, de supprimer le troisième ordre élevé en retraite sur le mur pignon de la nef, comme parfaitement inutile, & défigurant absolument ce portail, soit en empêchant l'isolement des tours, qui fait d'ordinaire toute la grâce de ces morceaux d'architecture, soit en rendant cet édifice gigan-

H

resque ; la troisième enfin , de couronner les tours par une calotte surmontée , attendu que tout autre amortissement ne sçauroit avoir de rapport avec le caractère de ce monument. M. *Patte* entre dans tous les détails nécessaires de construction , pour convaincre de la possibilité de l'exécution de ces différens objets , que l'on avoit regardés jusqu'ici comme impraticables , ce qui fait d'autant plus d'honneur aux lumières de cet architecte. On trouve des exemplaires de ce Mémoire utile chez *Gueffier* , Libraire , rue de la Harpe.

A V I S A U X A M A T E U R S .

LES connoisseurs ont vu , avec plaisir , les fêtes de la *Saint Louis* dernière , deux modèles , en pierre de Tonnerre , d'une grandeur intéressante ; l'un représente l'arc de triomphe de *Louis XIV* , élevé anciennement au fauxbourg Saint-Antoine , sur les desseins de l'immortel *Péroult* ; l'autre représente l'église paroissiale de Saint Roch : ces deux modèles , exécutés par le sieur *ROUYR* , sont bien faits & d'autant plus surprenans , que l'auteur n'est point artiste.

S E P T E M B R E 1767. 171

Ces deux modèles se voient toute la journée , chez le sieur *Charriere* , Arquebustier du Roi , place du vieux Louvre , près le salon. Nous invitons les personnes de goût , en allant visiter les chef-d'œuvres qui y sont exposés cette année , d'aller donner un coup-d'œil à ces modèles , qui certainement font connoître ce que peut l'industrie quand elle est excitée par le zèle & les vertus patriotiques d'un bon citoyen.



H ij

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES,

PEINTURE.

OBSERVATIONS sur les tableaux, sculpture & gravure, exposés au salon du Louvre le 25 août 1767.

Nous nous trouvons, avec plaisir, rappelés à consigner dans nos fastes cette fête des arts, dont un usage, que l'on ne peut trop louer, offre tous les deux ans l'éclatant spectacle.

Si l'exercice de l'emploi que nous nous sommes imposé, a des peines & des difficultés ; si quelquefois l'impossibilité de rendre, à certains artistes, la justice qu'ils méritent dans toute son étendue, à cause de la brièveté à laquelle il faut nous réduire ; si la triste nécessité de soustraire à d'autres tous les éloges qu'ils croient leur être dûs, nous exposent à d'injustes reproches & à des imputations mal

S E P T E M B R E 1767. 174

fondées : nous sommes agréablement dédommagés par la satisfaction d'avoir à annoncer, à chaque nouvelle exposition, de nouveaux progrès, de nouveaux degrés de force dans la peinture & , conséquemment, de nouveaux sujets de gloire pour l'école françoise, sans contredit la première de l'Europe aujourd'hui.

La nation doit être d'autant plus flattée de cet avantage, qu'il est le fruit de la protection bienfaisante de son Souverain, secondée par le goût & par les soins éclairés de celui auquel est confié le ministère des arts (1).

Nous n'entreprenons point de donner ici une description détaillée de tout ce qui est exposé au salon du Louvre. Les bornes dans lesquelles il convient de nous renfermer ne nous le permettoient pas, & nos lecteurs n'ayant besoin que d'une idée générale de cette riche collection, nous nous attacherons seulement à rendre compte des morceaux les plus remarquables, par le mérite de l'ouvrage, par la célébrité des auteurs, par leur sujet, par leur destination, ou par quelque circonstance particulière. La rapidité avec laquelle nous parcourrons les autres, ne doit pas

(1) M. le Marquis de Marigny, Directeur général des Bâtimens, Arts & Manufactures, &c.

H iij

soujours en faire inférer des jugemens désavantageux, ni indiquer une indifférence injurieuse sur ces objets de la part des connoisseurs.

On ne suivra point l'ordre du catalogue imprimé, mais celui des places les plus apparentes & dans lesquelles les regards se portent le plus naturellement. Nous commençons par la grande façade vis-à-vis les fenêtres.

Le milieu est occupé par un tableau de M. HALLÉ, Professeur, au sujet de la dernière paix, lequel doit être placé dans la grand'salle de l'hôtel de ville de Paris (2). Le *fût* de ce tableau est un grand fallon d'architecture d'une fort belle ordonnance, dans lequel M. DE VIARMES, ancien Prevôt des Marchands, & les autres Officiers Municipaux de ce temps, en robes de cérémonie, sont assemblés, tous debout, autour d'un bureau, & regardant avec joie & admiration la figure allégorique de la paix, qui semble descendre du ciel en ce lieu, conduite par *Minerve*, qui plane au-dessus d'elle. La Paix tient une corne d'abondance d'où sortent des fleurs qui se répandent sur les génies des arts, figurés par des enfans qui occupent, dans cette partie, le bas du tableau.

(2) Tableau de quatorze pieds de haut sur dix de large.

S E P T E M B R E 1767. 173

On ne doit ni regarder ni juger ces sortes de représentations avec des yeux poétiques & pittoresques, parce que l'on en connoît l'ingratitude & le servile assujettissement. Celle-ci a le mérite d'offrir un riche ensemble. Les figures qui le composent sont bien dessinées : un accord convenable dans des habillemens de même forme & de même couleur ; & l'on apperçoit dans tout le tableau , l'artiste accoutumé à peindre dans le grand genre , avec le mérite des ressemblances dans les portraits de toutes les personnes qui formoient l'assemblée que l'on a voulu représenter , condition principalement requise pour ces sortes de monumens historiques. Si toutes les têtes, si tous les regards des principaux personnages ont la même direction, il faut considérer que cela est en quelque sorte indispensable par la convenance qu'il y a de les faire occuper tous, en ce moment, de la *Paix* & de *Minerve*, objets essentiels de l'événement exprimé par cette allégorie.

Au dessous de ce tableau on en voit un beaucoup plus petit (3), dont le sujet intéresse douloureusement les spectateurs. C'est feu Monseigneur LE DAUPHIN mourant au milieu de sa famille. On voit Monseigneur le Duc DE BOURGOGNE ,

(3) Quatre pieds de haut sur trois de large.

H iv

porté sur un nuage lumineux, qui lui présente la couronne de l'immortalité.

La composition de ce tableau est dans le costume antique & pittoresque. On ne s'est point attaché à la ressemblance exacte des personnes, mais à l'expression, qui est vraie, touchante & naturelle. Comme ce morceau, commandé par M. le Duc DE LA VAUGUYON, étoit fini avant la mort de M^{de} LA DAUPHINE, on voit cette Princesse, sur le visage de laquelle on lit déjà la perte que la France alloit faire de cette auguste victime de l'amour conjugal.

Cet ouvrage, qui mérite tous nos éloges, est fait pour obtenir à M. DE LA GRENÉE, son auteur, ceux de tout le public, & confirmer ou même augmenter encore la réputation que les grands talens de cet artiste lui ont déjà acquise. Indépendamment des parties de la peinture que les connoisseurs admirent dans la composition de ce tableau, il s'y trouve, pour tous les yeux, un pathétique tendre, une énergie douce & sensible, qui porte dans l'âme le sentiment que doit inspirer ce moment funeste à tous les cœurs françois. On connoît le mérite de la couleur de ce peintre, la force & en même temps l'aménité de son pinceau. Jamais ces qualités n'ont paru

S E P T E M B R E 1767. 177
plus éminemment que dans les productions
qu'il vient d'exposer , lesquelles sont en
grand nombre, & rappellent aux connois-
seurs la manière du GUIDE. Nous aurons
occasion d'en parler dans la suite. Nous
nous pressons de passer aux deux grands
morceaux qui , par leur éclat & leur éten-
due, frappent les yeux en entrant au sal-
lon , & les fixe long-temps par les beautés
dont ils sont remplis.

L'un représente Saint DENIS prêchant
la foi en France. Ce sujet, par lui-même
froid & stérile , avoit besoin d'être enrichi
des parties de l'art que possède M. VIEN,
& desquelles il n'avoit pas eu encore l'oc-
casion d'offrir au public un aussi vaste
développement. La noble simplicité, la
correction du dessein, la distinction nette
des plans, un bel accord des lumières, la
largeur & la sûreté des touches, distin-
guent particulièrement ce bel ouvrage. Le
Saint Apôtre de la France, une crosse de
bois à la main, paroît être sur les degrés
d'un temple dans la partie la plus émi-
nente du tableau ; quoiqu'il soit envi-
ronné d'une foule de personnages, il est clai-
rement distingué dans le plan. On a placé
dans la partie inférieure des groupes d'au-
diteurs, dans lesquels les artistes & les con-
noisseurs admirent la variété des caractères

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

de tête, la fermeté du dessein de chaque figure, la belle disposition des parties & l'effet de l'ensemble. Une sçavante intelligence des plans, du mélange & des passages du clair & de l'ombre satisfait & flatte les yeux, qui peuvent parcourir agréablement toutes les parties du tableau. Enfin nous avons entendu comparer la grande manière de M. VIEN, dans cet ouvrage, au célèbre DOMINICAIN. Nous croyons que cet éloge renferme toute la justice que nous cherchons à rendre à ce tableau, & détermine le jugement du public, duquel il a déjà obtenu les suffrages.

Le miracle des ardens est le sujet de l'autre tableau, traité par M. DOYEN. En 1129, sous le règne de LOUIS VI, une maladie épidémique, qui consistoit dans une ardeur dévorante, affligea subitement la ville de Paris, dont tous les habitans mouroient, ayant les entrailles brûlées. Ce fléau cessa tout-à-coup par l'intercession de Sainte Genevieve.

La tranquillité qui règne dans le tableau précédent, ne pouvoit convenir à ce sujet, aussi M. DOYEN s'est-il livré à tout le feu de la poésie pour le traiter & pour l'orner des richesses de son art. La partie poétique & la disposition optique de cette grande machine sont dans une perfection qui

frappe tous les yeux , & qu'admirent particulièrement les connoisseurs. Quatre grandes parties , dans cette composition , sont si artistement enchainées , qu'elles ne font qu'un sujet unique & sans interruption.

1°. Dans le bas du tableau , des groupes de cadavres & des mourans mêlés avec d'autres figures. L'ouverture d'un caveau , par lequel passent les jambes d'un de ces cadavres , ce qui dénote qu'il est déjà comblé de morts , annonce l'horreur du mal & la rapidité de ses ravages.

2°. Sur un plan plus élevé , au dehors d'un grand édifice , qui doit être un hôpital de malades , une belle femme , d'une condition élevée , à-demi renversée & tombant sur ses genoux , paroît invoquer la clémence du Ciel , les bras ouverts ; sa main gauche est soutenue par une autre femme ; de la droite elle serre le bras d'un enfant qui est porté par un homme debout. Le caractère de tête , l'action de cette femme , sa douleur touchante , & toute la disposition de ce beau groupe intéressent , émeuvent , & procurent ce sentiment délicieusement affligeant , que l'on éprouve aux belles situations d'une tragédie vivement représentée.

3°. Derrière cette belle femme , & plus haut , le Peintre a placé la scène la plus énergique du tableau , &

celle en même temps qui exprime le plus fortement les effets du mal que l'intercession de la Sainte va faire cesser. Un mourant , livide & décharné , les yeux fixés vers le ciel , & dans lesquels sont exprimés les signes d'un brûlant délire , fait des efforts pour s'élancer par une fenêtre ; un homme de force , en dehors , en fait d'autres pour l'arrêter & pour le repousser en dedans. M. DOYEN a rappelé ainsi adroitement le ton & le caractère des objets de la partie inférieure qui se trouvent , par un mélange ingénieux avec des objets plus agréables aux yeux , conduire la vue jusqu'à la gloire , dans laquelle Sainte Genevieve , portée par des Anges , semble compatir aux douleurs des malheureux qui invoquent son intercession , & solliciter la clémence divine en leur faveur ; ce qui fait la quatrième partie de cette grande composition , qu'au plus juste titre on peut appeller un grand poëme.

Nous le répétons : ces parties que le jugement seul distingue & que l'œil réunit , sont si ingénieusement mariées que , malgré les objets hideux qui s'y rencontrent , on voit non-seulement sans répugnance , mais avec tout le plaisir que produit la peinture dans les mains des grands maîtres , l'ensemble de cette composition

S E P T E M B R E 1767 181
qui produit la terreur & la pitié, les deux
grands effets que doivent faire ces sortes
de représentations, mérite que l'on y ren-
contre rarement, la plupart des plus belles
de ce genre n'inspirant que l'horreur &
quelquefois le dégoût.

Dans toutes les figures de ce tableau la
vérité, la fermeté & la précision du des-
sein, la beauté des touches se font égale-
ment admirer. La femme qui invoque le
Ciel est du plus beau caractère. La Sainte
est vraiment céleste & aérienne. Les autres
figures ont chacune leur caractère propre,
celui qui leur convient particulièrement,
& qui convient au bel effet de l'ensemble.

Un coloris riche & vrai, brillant dans
un bel accord, une chaîne de lumières,
le plus sçavamment & le plus ingénieu-
sement traitée. Toutes ces parties réunies
rendent ce grand ouvrage une des plus
belles productions de M. DOYEN, celle
qui lui fait jusqu'à présent le plus d'hon-
neur, ainsi qu'à l'Académie, dans les pre-
miers rangs de laquelle ce tableau le place
décidément, & semble, au jugement de
beaucoup de connoisseurs, renouveler un
grand nombre des beautés qu'on admire
dans RUBENS. Avant de finir, nous devons
observer que la multitude des figures n'oc-
casione aucune confusion ; tout est plein

182 MERCURE DE FRANCE.

dans cette admirable composition , mais tout est net & distinct , tout y joue librement , par la distribution des plans & par la magie de la peinture.

Ce tableau de M. DOYEN , ainsi que le précédent par M. VIEN , de vingt-deux pieds de haut sur douze de large , sont pour les deux nouvelles chapelles latérales de l'église de Saint Roch à Paris. Il seroit à desirer que tous nos principaux temples fussent ornés de morceaux aussi précieux , & l'on ne peut trop donner d'éloges à ceux dont la noble piété contribue à ces enrichissemens.

La suite au prochain Mercure.

G R A V U R E

*DES vues perspectives des Ports de France ,
d'après les tableaux appartenans au Roi ,
peints par M. VERNET , de l'Académie
Royale de Peinture & de Sculpture.*

QUATRIEME SOUSCRIPTION.

L'ACCUEIL favorable que le Public a fait aux estampes de cette collection , qui ont été mises au jour , donne lieu de croire

S E P T E M B R E 1767. 183
que la continuation lui en sera agréable.
C'est pourquoi MM. *Cochin & le Bas*,
en livrant les quatre estampes des Ports de
Bordeaux & de Bayonne, proposent une
quatrième souscription.

Ils ne la proposent cependant cette fois-
ci que pour deux estampes, n'y ayant
actuellement que deux tableaux d'achevés
par M. *Vernet*, au-delà de ceux qui sont
déjà gravés. Il eût sans doute été possible
encore de proposer la souscription pour
quatre, M. *Vernet* en ayant un troisième
commencé, & devant incessamment s'oc-
cuper du quatrième; mais ils ont cru qu'il
étoit plus convenable de ne s'engager avec
le public que sur des objets certains, &
dont l'exécution pût être regardée comme
entièrement remise à leurs soins.

Quelques personnes pourront penser que
deux planches semblent un objet trop peu
considérable pour qu'il soit besoin de les
proposer par souscription; mais les Gra-
veurs regardent comme un devoir de
reconnoissance envers les personnes qui
leur ont prêté les secours nécessaires pour
commencer cet ouvrage, de continuer à
leur donner les mêmes facilités pour ac-
quérir toutes les estampes qui pourront
composer cette collection, au prix auquel

elles ont été offertes dans les premières souscriptions.

La souscription dont il s'agit ici est donc pour deux estampes seulement : les personnes qui voudront continuer de souscrire donneront six livres à compte , & les six livres restantes en recevant les deux estampes : & si pendant le cours de ce travail les tableaux commencés se trouvent achevés , ils en occasionneront une nouvelle aux mêmes conditions.

Les Graveurs instruits, par l'expérience, des difficultés qui se rencontrent dans ces ouvrages , & des retards auxquels différentes causes les exposent , ne peuvent prendre d'autre engagement que celui de promettre de livrer des estampes dans le cours de l'année 1768 , on ne doit pas douter néanmoins qu'ils ne fassent leur possible pour les livrer avant l'expiration de ce terme ; ils se croient bien fondés à l'espérer.

Les estampes pour lesquelles on propose de souscrire , sont :

La vue du Port de *Roche fort*, prise du magasin des Colonies, où l'on voit partie de ce magasin & la corderie. Le devant est orné d'approvisionnement pour les Colonies, au moment (que l'on suppose) du départ d'une escadre.

S E P T E M B R E 1767. 185

La vue du port de la *Rochelle*, prise de la petite rive. On voit dans le fond les deux tours qui sont à l'entrée de ce port. Le devant est orné de figures variées, de Rochelloises, de Poitevines, de Saintongeises & d'Olonnoises.

Afin que le nombre des souscripteurs ne s'augmente pas au point de les exposer à avoir de moins belles épreuves, on continuera à n'en recevoir de nouveaux que deux mois après l'ouverture de cette livraison actuelle, & seulement pour remplacer ceux qui pourroient s'être retirés.

G É O G R A P H I E.

IL paroît, chez le sieur Desnos, Ingénieur-géographe pour les globes & sphères, rue saint Jacques, au globe, à Paris, un nouveau plan de Paris, divisé en ses vingt quartiers, fauxbourgs & environs, rectifié presque entièrement d'après différens desseins levés géométriquement sur les lieux, & d'après un grand nombre d'observations faites par l'auteur, lesquelles ont servi à réformer plusieurs omissions qu'on avoit laissé subsister dans les précédens. On a joint dans

186 MERCURE DE FRANCE.

celui-ci des tables qui indiquent les messageries, coches, carrosses, rouliers des différens endroits de la France, & le jour de leur départ; les boîtes aux lettres de la grande poste, & jusqu'aux principaux passages qui traversent d'une rue à une autre : ouvrage utile à toutes personnes, principalement à celles de cabinet. Volume grand *in-4^o*. en 50 feuilles, compris les tables alphabétiques, pour trouver aisément les rues, culs-de-sacs, passages, places publiques, carrefours, quais, ponts, ports, marchés, paroisses, chapelles, couvents & communautés d'hommes & de filles, féminaires, collèges, hôpitaux, maisons royales, hôtels, boîtes aux lettres, & autres lieux remarquables; avec une carte générale, pour servir à orienter & assembler le plan. L'étendue de ce nouveau plan est si grande, qu'il n'est pas possible d'en tenir de collés sur toile & montés sur gorge, à moins qu'on ne les commande exprès & d'avoir un lieu convenable pour les placer. Ce volume, petit *in-fol.* relié en carton avec un dos de veau, 15 livres. La carte générale collée sur toile, pour être dans la poche, six livres; montée sous verre, bordure dorée, douze livres. Idem, plan de Paris en quatre feuilles, divisé en ses vingt quartiers, ses faux-

S E P T E M B R E 1767. 187
bourgs & ses environs, où l'on en voit la grandeur, les accroissemens & tous les embellissemens exécutés avec la plus grande propreté & toute la précision possible. Il est orné d'une bordure agréable qui représente les vues de Versailles avec ses bosquets, celles de Meudon, Fontainebleau, Marly, & autres maisons royales. Sa grandeur est de quatre pieds de haut, sur quatre de large. Ce plan, ainsi que les ornemens, lavé, coloré, collé sur toile & monté sur gorge en or & azur, est de trente-six livres; enluminé à l'ordinaire, gorge noire, douze livres; en feuilles collé quatre livres; celui d'une feuille ordinaire, grandeur d'atlas enluminé, trois livres; en blanc une livre quatre sols; collé sur toile pour être dans la poche, avec des tables pour le renvoi des rues, six livres.

Il paroît aussi un nouveau plan de Lyon, grandeur d'atlas *in-folio*, enluminé dans le goût de celui de Paris, trois livres; en blanc une livre quatre sols; celui de Dijon, de Rouen, de Toulouse, de Nancy & de Versailles une livre quatre sols en blanc, & trois livres coloré comme ceux de Paris.

On trouve aussi chez le sieur *Desnos* une collection de plusieurs autres sortes de plans de villes, tant françoises qu'étran-

188 MERCURE DE FRANCE.

gères, qui, quoiqu'anciens, sont fort rares, tels que les huit plans de Paris de différens âges, depuis son origine jusqu'à nos jours; les invalides, Versailles, la ménagerie, le labyrinthe, Trianon, Saint-Cloud, Marly & la machine, Fontainebleau, Meudon.

Le sieur *Desnos* distribue gratuitement son catalogue.

Le Corps de Ville de Reims, desirant de plus en plus témoigner au Roi la vive reconnoissance qu'elle conserve de ses bienfaits, en rendant à jamais mémorables des fêtes que Sa Majesté lui a permis de célébrer à l'occasion de l'inauguration de sa statue heureusement élevée dans ses murs, délibéra, avec l'agrément de *M. Rouillé d'Orfeuil*, Intendant de la province & frontière de Champagne, qu'il auroit l'honneur de dédier & présenter les gravures au Roi.

En conséquence les sieurs *Varin* frères, chargés de ces gravures, qu'ils devoient, suivant les conditions de leur prospectus, délivrer aux souscripteurs, par division, en 1767, 1768 & 1769, se sont trouvés obligés d'en changer la distribution; pour quoi ils ont l'honneur d'avertir les souscripteurs que le recueil total, tant des

S E P T E M B R E 1767. 189

fêtes & description d'icelles, que des nouvelles portes & fontaines de la ville, leur sera délivré vers la fin de l'année 1768.

Ils osent se flatter que cet arrangement, déterminé par le Corps de ladite ville, qui n'a d'autres vues que celle de perpétuer à jamais son amour pour le meilleur des Rois, & d'illustrer la ville de son sacre, sera d'autant plus agréable aux souscripteurs, qu'ils jouiront de ce recueil en entier, un an avant le terme qu'ils avoient prescrit; néanmoins pour leur laisser la liberté de suivre leur goût, si ces dernières conditions ne leur plaisoient pas, les sieurs *Varin* offrent de remettre à ceux qui le désireront, les fonds qu'ils ont avancés, & ils pourront les toucher chez les personnes qui ont été chargées de les recevoir.

L'ambition que les sieurs *Varin* ont de mériter les suffrages du public, dans un ouvrage aussi digne de la postérité, leur fait espérer de pouvoir rendre à ces fêtes tout le lustre dont leur magnificence les avoit enrichies.

Pour y réussir, rien ne leur coûte, & ils ont sçu gagner l'avantage précieux d'être secourus par des artistes dont le seul nom peut assurer leurs prétentions en flattant le goût des amateurs; MM. *Moreau* & *Blasemberck*, dont les talens sont depuis long-

tems connus , & M. *le Prince* , Peintre ordinaire du Roi , illustre dans la carrière des arts par son pinceau si varié & si séducteur , ont bien voulu leur promettre de les favoriser des traits précieux de leurs crayons & de leur génie créateur.

L'ENFANT , rue Poissonnière , maison de M. *Robert* , Peintre en carrosses , est propriétaire des planches dessinées & gravées par P. J. *Loutherbourg* , célèbre Peintre du Roi , dont les sujets sont pendans champêtres , & suites de figures isolées , pittoresques & dans le goût de *Salvator Roose*. Il possède encore d'autres planches , dont les sujets sont intéressans ; & il va mettre au jour deux suites de différens sujets militaires gravés d'après les desseins originaux de MM. *Wateau* & *le Paon*.

Se vendent chez le propriétaire , chez *Matenet* , rue des Noyers , & *Mégret* , Maître Vitrier , rue Saint Jacques , vis-à-vis la rue du Plâtre.

TABLEAU historique & géographique de l'Europe , ouvrage distribué par colonnes , & proprement gravé sur une feuille d'atlas , qui met nettement sous les yeux les Etats , les provinces , les capitales de chaque lieu , & les rivières qui les arro-

S E P T E M B R E 1767. 195
sent, &c. avec une description très-utile
pour l'étude de la géographie. Ce tableau
est de même grandeur que celui publié
depuis peu sur la France, que le public a
si fort accueilli : prix 1 liv. 4 sols. A Paris,
chez le sieur *Lattré*, Graveur ordinaire de
Monseigneur *le Dauphin*, rue Saint Jac-
ques, près la fontaine Saint Severin, à la
ville de Bordeaux; avec privilège du Roi.

M U S I Q U E.

ARIETTE nouvelle à deux violons &
basse chiffrée, un basson *ad libitum*;
dédiée à Mde *la Comtesse de Polignac*,
par M. *Lémans*. A Paris, au Cabinet
littéraire, Pont Notre - Dame, près la
Pompe, prix, 1 livre 4 sols.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPÉRA.

L'ACADÉMIE Royale de Musique donna, le mardi 18 août, *les Fragmens Lyriques*, ballet composé de l'acte d'*Apollon & Coronis*, des *Amours des Dieux*, & des actes du *Feu & de la Terre des élémens*.

Le poëme de la première entrée est de FUZELIER, la musique de MOURET.

Dans l'acte d'*Apollon & Coronis*, M. PILLOT chante le rôle d'*Apollon en Berger*, & le joue avec les applaudissemens & les suffrages de tous les vrais amateurs, Les talens de cet acteur pour l'action, & le rôle qu'il exécute, sont assez connus pour n'avoir rien à ajouter à l'idée que l'on doit s'en former. Mlle LARRIVÉE & M. LARRIVÉE, son époux, chantent avec beaucoup d'applaudissemens les rôles de *Coronis* & d'*Iphis*. M. MUGUET celui de *Mercure*; Mlle DESCOINS, à la place de Mlle DUBRIEULLE, celui d'*Ismène*, bergère amie de *Coronis*,

On

S E P T E M B R E 1767. 193

On a substitué des airs nouveaux dans les divertissemens de cet acte, ainsi que dans les deux suivans, la plupart de MM. TRIAL & LE BERTON Directeurs, qui produisent le plus agréable effet. A la place de l'air : *De deux amans heureux*, &c. on chante une ariette de M. TRIAL, qui fait grand plaisir & est fort applaudie. Dans le ballet de cet acte les principales entrées sont remplies par les jeunes sujets du ballet, lesquels sont toujours fort applaudis par les spectateurs. Ces sujets sont MM. SIMONIN, LE BRUN, BEAULIEU; Mlles DUPERREI, DERVIEUX & AUDINOT, à la tête desquels sont M. MALTHER & Mlle PITROT.

Le poëme de l'acte du Feu, ainsi que celui du troisième acte, est de ROY, & la musique de DESTOUCHES.

Dans l'acte du feu, seconde entrée de ce ballet, *Emilie* est chantée par Mlle DUBOIS. Tout le monde connoît les grands morceaux de chant de ce rôle & combien ils conviennent à la belle voix de cette actrice. M. LARRIVÉE chante, on ne peut pas plus agréablement, avec plus d'intelligence, & avec les vraies grâces du chant françois, le rôle de *Valere*. Le petit rôle de l'amour est rempli par Mlle ROSALIE.

I

Mlle GUIMARD, toujours aimable dans sa danse, & toujours aimée du public, embellit la première partie du ballet de cet acte. Elle est accompagnée de Mlles GAUDOT & GRANDI. M. GARDEL y exécute une belle chaconne, dont il a composé la musique. La composition & l'exécution sont applaudies.

Dans la troisième & dernière entrée, (l'acte de la Terre) le public a revu, avec un plaisir infini, reparoître Mlle ARNOULD. Il a retrouvé & applaudi avec transport la même qualité, le même sensible de la voix, les mêmes grâces dans la figure & dans le chant, le même art touchant & naturel de l'expression, qui avoient tant élevé la réputation de cette actrice dès les premiers momens qu'elle étoit montée sur le théâtre, & qui la rendent encore si chère & si précieuse à tous ceux qui s'intéressent à l'opéra.

M. LE GROS n'est pas moins applaudi dans le rôle charmant de *Vertumne* que Mlle ARNOULD dans celui de *Pomone*. Il y a peu de rôles qui aient fait plus d'honneur à la belle voix & au talent de M. LE GROS que celui-ci. M. DURAND a chanté le rôle de *Pan* que M. GÉLIN n'a pu continuer, étant tombé malade immédiatement.

S E P T E M B R E 1767. 195
ment après la première représentation.
M. DURAND recueille, dans ce rôle, le
fruit des soins & des efforts qu'on avoit
applaudis dans le précédent opéra, où il
avoit chanté à la place de M. LARRIVÉE.

On a substitué un nouveau duo à l'an-
cien, dans la fin de la dernière scène,
entre *Vertumne & Pomone*. Un accompa-
gnement arrangé de violons à l'octave en
bas, pour l'air si connu : *De l'amour tout
subit les loix*, &c. le renouvelle & lui
donne de nouveaux charmes auxquels
ajoute encore la voix & la manière de le
chanter de M. LE GROS. On a remis à
la fin du dernier divertissement l'ariette
des cors-de-chasse, qui n'avoit pas été
assez entendue, dans l'avant-dernier opéra,
pour le plaisir des auditeurs & pour la
gloire de M. RODOLPHE, duquel nous
avons parlé dans le temps, & duquel nous
aurions encore à parler si nous ne craignons
de nous répéter sur les éloges les plus justes
& les plus autorisés par la vivacité & la
multitude des applaudissemens. C'est en-
core M. LE GROS qui chante cette ariette.

Les ballets de cet acte sont très-brillans,
très-vifs & des plus agréables que l'on voie
sur ce théâtre, sur-tout ceux du second
divertissement. Dans le premier M. LION-
NOIS danse à la tête des *Faunes*. Il est

I ij

secondé par MM. ROGIER & LÉGER. Dans les Bergers du second divertissement on revoit encore , avec la plus grande satisfaction , M. GARDEL & Mlle GUYMARD, M. SLINGSBI & Mlle MION. Le premier est ce jeune Danseur Anglois , duquel nous avons parlé cet hiver , dans le temps de son début , en annonçant la justice que le public rendoit à ses brillantes dispositions. Nous avons à annoncer aujourd'hui les applaudissemens que l'on donne à ses progrès. On concevra facilement le plaisir que font les danses des Pâtres & Pastourelles , en nommant M. DAUBERVAL , duquel un accident avoit privé longtemps ce théâtre ; Mlle ALLARD , la cause de l'objet des transports du public , & Mlle PESLIN , qu'une indisposition avoit empêché de danser pendant quelque temps.

Les ballets de l'acte de *Coronis* sont de Mlle LAVAL ; ceux de l'acte du *Feu* , de M. LANY ; le ballet des *Faunes* , dans l'acte de la *Terre* , est aussi de M. LANY ; les derniers divertissemens des Pâtres & des Bergers sont de M. DAUBERVAL.

Cet opéra a eu , dès la première fois , le plus brillant succès , auquel ont beaucoup contribué les soins des Directeurs.



COMÉDIE FRANÇOISE.

LÉ mercredi, 26 août, on donna la première représentation de *Cosroës*, tragédie nouvelle par M. LE FÈVRE, très-jeune auteur, auquel on ne donne que vingt-deux ans.

On n'a conservé de la vérité historique, dans la fable de ce poëme dramatique, que le nom de *Cosroës* ; tout le tissu de l'intrigue & l'action sont de l'invention du poëte. Les premiers actes, sur-tout le second & le troisième, ont été applaudis avec tous les transports que méritent la quantité de grands traits de génie & de sentiment dont ils sont remplis. Une versification facile, noble & forte en beaucoup d'endroits, une imagination féconde, peut-être aujourd'hui trop compliquée encore par cette même fécondité, doivent faire attendre de ce jeune débutant, dans une si grande carrière, des succès plus décidés. La manière dont cette pièce a été reçue par le public ne peut qu'encourager l'auteur.

198 MERCURE DE FRANCE.

Nous ne pouvons jusqu'à présent rendre un compte plus détaillé de cette pièce, la seconde représentation ayant été suspendue pendant toute la fin du mois d'août par l'indisposition d'un acteur.

Les ouvrages donnés sur ce théâtre, en première pièce, depuis le dernier Mercure, consistent, 1°. en tragédies, dans les poèmes suivans :

Mitridate, de RACINE ; *Athalie*, du même ; *le Comte d'Essex*, de THOMAS CORNEILLE ; *Inès de Castro*, de LA MOTTE ; *Brutus*, de M. DE VOLTAIRE ; *Œdipe*, du même ; *Ariane*, par THOMAS CORNEILLE, dans la représentation de laquelle Mlle DUBOIS a été autant applaudie qu'elle l'avoit été, & que ses progrès avoient déjà mérité de l'être quelques jours auparavant ; *Cosroës*, tragédie nouvelle de M. LE FEBVRE.

En comédies, *le Jaloux désabusé*, de CAMPISTRON ; *Mélanide*, de LACHAUSSÉE ; *le Chevalier à la mode*, de DANCOURT ; *le Légataire*, de REGNARD ; *la Surprise de l'Amour*, de MARIVAUX ; *Mélanide*, de LACHAUSSÉE ; *le Philosophe marié*, de DESTOUCHES ; *le Misanthrope*, de MOLIERE ; *la Métromanie*, de M. PIRON ; *le Baron d'Albigrac*, de THOMAS CORNEILLE ; *le Méchant*, de M. GRESSET ;

S E P T E M B R E 1767. 199
le Festin de Pierre, de TH. CORNEILLE;
l'Avare, de MOLIERE ; *le Joueur*, de
REGNARD ; *les Ménéchmes*, de REGNARD ;
la Gouvernante, de LACHAUSSE.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 9 août 1767 on a remis au théâtre,
pour la première fois, le *Trompeur trompé*,
opéra-comique en vaudevilles de feu VADÉ.
Cette pièce, qui avoit eu beaucoup de
succès dans sa nouveauté, a été revue avec
plaisir. Les acteurs qui en remplissent les
rôles sont :

M. LEJEUNE,	LE COMTE.
M. TRIAL,	LICIDAS, <i>Berger.</i>
M. CHAMPVILLE,	LE COUREUR.
Mlle MANDEVILLE,	COLETTE, <i>Bergère</i> <i>aimée de LICIDAS.</i>
Mlle BEAUPRÉ,	CIDALISE.

M. BLAISE, Compositeur de Musique,
pensionnaire de la Comédie, a fait les
accompagnemens des airs qui en ont paru
susceptibles.

Le 19 août M. TRIAL a joué pour
I iv

200 MERCURE DE FRANCE.

M. CLERVAL , qui étoit indisposé , le rôle de *Dorlis* dans *Isabelle & Gertrude* , & le lendemain le rôle de *Colas* dans *Rose & Colas*. Il a reçu tous les applaudissemens que méritent son zèle & son application à marcher sur les traces de l'acteur qu'il remplaçoit.

On attendoit un débutant (le sieur VENDEUIL), qui devoit paroître pour la première fois le lundi, 31 août, dans le *Cadi dupé* & le *Bûcheron*, où il devoit jouer les rôles d'amoureux. On rendra compte de ce début dans le prochain Mercure.

CONCERT SPIRITUEL.

Du 15 août, jour de l'Assomption.

LE Concert Spirituel du 15 août, fête de l'Assomption, a commencé par *Omnes gentes*, &c. motet à grand chœur de M. DAUVERGNE, bien rendu, & dont l'effet est toujours satisfaisant.

Ensuite M. GARDEL, de l'Académie Royale de Musique, a exécuté, sur la harpe, une sonate de sa composition & deux airs connus, qui ont fait beaucoup de plaisir, & lui ont mérité des applaudissemens très-flateurs, ainsi qu'à M. CAPRON, qui l'accompagnoit seul & de la manière qu'on peut aisément imaginer.

S E P T E M B R E 1767. 201

Mlle ROZET a fort bien chanté *Exultate*, &c. motet à voix seule de M. DAUVERGNE.

M. JANNON, de la musique de S. A. S. Mgr le Prince de CONTI, a exécuté une sonate de violoncelle, mêlée d'airs connus. Cet Artiste, qui avoit déjà donné tant de preuves de ses talens, a montré ce jour-là une supériorité vraiment décidée ; il a joué singulièrement l'adagio dans un degré de perfection dont il faut avoir joui pour le bien concevoir. Gens de l'art, amateurs, tout le monde a été enchanté ; tout le monde avoue qu'on ne peut réunir plus heureusement la beauté, la pureté du son, la sûreté du toucher, & le charme de l'expression la plus sensible.

Mlle FEL a chanté, comme elle chante toujours, un motet à voix seule, & fort agréable en soi.

Le Concert a été terminé par un motet à grand chœur de LA LANDE, *Cantate Domino*, &c. dans lequel Mlle DURANCI, de la Comédie Française, a chanté le très-beau récit *Viderunt*, &c. Quoique Mlle DURANCI ne fût pas encore entièrement rétablie d'une indisposition considérable, elle a rendu ce morceau avec assez de distinction pour que le public en ait été content & le lui ait marqué assez vivement.

I v

SUPP. A L'ART. DES SPECTACLES.

N. B. Malgré le peu de justice que me rend M. FRAMERY, le motif de la lettre suivante, qui tend à justifier ses intentions sur la mémoire de feu VADÉ, nous paroît si honnête & si louable, que nous n'hésuons point à insérer cette lettre dans tout son entier. Nous n'employerons, pour nous justifier contre les imputations de M. FRAMERY, que l'épître imprimée à la tête du nouveau Nicaise, à laquelle il renvoie le lecteur, pour juger si c'est avec raison que l'on a pris le change sur l'intention apparente de cette même épître.

LETTRE à M. DELAGARDE, auteur du
Mercure pour la partie des spectacles.

MON SIEUR,

Je n'avois point lu le Mercure, & j'entendois autour de moi des murmures confus sur l'épître du nouveau Nicaise, & sur votre article du Mercure qui la regarde. J'avois contre moi ceux qui n'avoient lu, que cet article, vous aviez contre

S E P T E M B R E 1767. 203

Vous ceux qui avoient lu votre article & mon épître. Croyant d'abord que le talent seul étoit attaqué en moi, je ne me pressois pas de voir une critique que je regardois comme juste. Les murmures augmentèrent, & ma curiosité l'emporta sur mon indifférence. J'y vis avec surprise & avec douleur que vous me prêtiez des intentions que je n'ai jamais eues, qui sont très-éloignées de l'épître même, & qui le sont encore plus de mon cœur. Je livre à la critique la plus amère, & sans m'en plaindre, les foibles productions de mon esprit; mais ne trouvez pas mauvais, Monsieur, que je me justifie aux yeux de la province, & de tous ceux qui jugent des ouvrages sur la foi des Journaux, les sentimens d'un cœur qui se flatte d'être honnête, & de l'être toujours. Puis-je ne pas me défendre quand vous m'attaquez d'une façon si dangereuse pour un auteur à qui vous donnez vous-même si souvent l'épithète de *jeune*?

D'abord, Monsieur, j'ai cru qu'il étoit honnête de ne nommer quelqu'un, pour l'auteur d'un ouvrage, que quand il s'étoit nommé lui-même, mais passons. Puisque vous avez interprété cette épître, j'ose dire si légèrement, permettez-moi de vous la montrer à mon tour, non pas sous un sens caché, mais sous celui qu'elle doit naturellement présenter, & c'est le véritable.

• Épître à l'ombre de *Vadé*.

• Mademoiselle •

I vj

Ce début annonce que cette lettre est une folie. Si elle n'est pas plaisante, qu'on m'accuse de manquer de goût, & je me tairai. Mais que cela soit plaisant ou non, on auroit bien dû, ce me semble, ne pas juger, d'une façon si triste, une chose qui prétend à la gaîté. La gaîté est douce, & n'a jamais offensé personne. Je ne dois pas avoir beaucoup de peine à prouver qu'une plaisanterie n'est pas une chose sérieuse.

« Dans le temps que vous étiez Monsieur
» VADÉ, que vous couriez les halles, les ports
» & les guinguettes pour y ramasser de quoi diver-
» tir la bonne compagnie, vous faisiez des bou-
» quets & des opéra-comiques sur le bout de la
» table, après boire ».

Qui ne sçait que le plus sûr moyen de bien peindre la nature est de la voir de près ? Qui a jamais pris cela pour un reproche ? M. FAVART, dont le témoignage, de votre propre aveu, n'est pas récusable, vous dira qu'il suivoit souvent le même peuple jusques dans ses plaisirs ; qu'il y épiroit ces momens de la franchise de l'âme, qui laissent échapper les traits de caractère, & il nous en offroit ensuite le tableau fidèle & naïf. Une scène de cabaret lui a donné l'idée de la charmante scène du philosophe *dans la Soirée des Boulevards*. Ce que faisoit M. FAVART, j'ai dit que feu VADÉ le faisoit, & pas plus. Le parallèle n'est pas humiliant pour le dernier. Je n'ai pas même dit que le

S E P T E M B R E 1767. 209

Le peuple fût la seule société de VADÉ, puisque j'ajoute qu'il ne s'en servoit qu'à *divertir la bonne compagnie.*

Sur le bout de la table vous a paru une expression injurieuse. Il me sembla, Monsieur, qu'avant de la blâmer, il auroit fallu bien entendre ce qu'elle vouloit dire. Interrogez les artistes, ils vous diront qu'ils ont esquissé une tête, modelé une fleur, dressé le plan d'un boudoir, de même qu'on fait un couplet ; *sur le bout de la table.* Cela veut dire fort vite, sans peine, sans grande application.

Après boire est le grand mot qui vous choque. Cela signifie, pensez-vous, dans l'ivresse, dans la débauche. Non, Monsieur, cela signifie seulement après dîner, dans la gaité du repas. M. de Voltaire dit quelque part de lui-même : *nous avons fait telle chose après boire.* M. de Voltaire n'entend sûrement pas *ivres de vin.* Un homme ivre pourroit-il faire des couplets, même mauvais ? Quand le sage d'Orneval, Fuselier, Fagan, Panard, le Grand s'assembloient au cabaret, lieu qui n'étoit point malhonnête alors, & qu'après avoir dîné ils exécutoient une idée heureuse, qui leur étoit venue pendant le repas, cela ne pouvoit-il pas s'appeller *après boire* ? On le sçavoit, ils ne s'en cachent point ; le leur a-t-on reproché ? Leurs ouvrages en étoient-ils plus mauvais ? Les eussent-ils fait moins bons à

jeûn ? Ils n'avoient peut être de plus que cette gaité d'imagination que se communiquent des gens d'esprit rassemblés à table par le plaisir. Few VADÉ rougiroit-il d'être comparé aux auteurs que je viens de nommer ?

L'épître continue : « Cela étoit fort excellent » dans ce temps , fort applaudi. . . & l'on ajoute » que vous étiez un homme charmant dans la » société ». Sont-ce-là les injures que j'ai dites à VADÉ ? Un homme sujet à l'ivresse n'est point un homme charmant dans la société. *Après boire* ne peut donc signifier que VADÉ puisoit dans le vin toutes les plaisanteries dont il nous régaloit , & c'est ce que vous dites. Je ne sçais pourquoi j'ai cité M. de Voltaire. Il se trouve déjà , je ne sçais comment , dans l'épître , un petit éloge de cet illustre auteur , qui a plus fâché que le reste bien des gens qui ne l'ont pas dit.

« Le public est devenu d'une si grande difficulté , sur le fait de l'opéra-comique , qu'il est » extrêmement à redouter pour la nation que le » genre ne s'en éteigne bientôt ».

Vous me reprochez cette plaisanterie ; vous dites que cela est susceptible de contradiction au plaisant comme au sérieux ; c'est un éloge du public à des opéra-comiques qui réussissent. Ai-je eu tort de le faire ? C'est parce que nous avons *Anette & Lubin* , *le Bûcheron* , & *Rose & Colas* , que le public est devenu difficile , & c'est parce qu'il est difficile qu'ils ont réussi.

SEPTEMBRE 1767. 207

« Déjà le comique au gros sel , la bonne gaîté ,
 » mère des grands éclats de rire . . . n'osent plus
 » paroître . . . & cela est en vérité grand dom-
 » mage , car les *Rassembleurs & Jérôme & Fanchon* ,
 » *nette* sont bien plaisans ».

Est-ce cette phrase , Monsieur , qui , selon vous ,
 veut faire entendre que la grossièreté & la bassesse
 avoient fait tout le mérite des ouvrages de ce poète ?
 Il est vrai , Monsieur , que le comique au gros
 sel & la bonne gaîté font le grand mérite de ces
 deux pièces , & de beaucoup d'autres qu'on ne
 sauroit lire sans plaisir & sans regret ; mais il n'est
 pas vrai que cela soit synonyme de la grossièreté
 & de la bassesse.

« Quelle seroit votre douleur de voir une partie
 » de vos ouvrages dans l'oubli . . . une autre
 » jouée par *Nicolet* » ?

Il est vrai , Monsieur , qu'on ne se souvient
 plus de *la Fileuse* , de *la Canadienne* , de *la Nou-
 velle Bastienne* , d'*Il étoit temps* , des *Troyennes*
 de CHAMPAGNE , du *Confident heureux* , de *Folette* ,
 ni du *mauvais Plaisant*. Il est vrai aussi qu'on se
 souvient avec plaisir de ses autres pièces , & qu'elles
 sont jouées chez *Nicolet* ; mais elles y sont à côté
 de *la Servante Justifiée* de M. FAVART , & de
la Rose de M. PERON. Que M. VADÉ se console ,
 il n'est point là en mauvaise compagnie. La tolé-
 rance des grands spectacles n'avilit point les au-
 teurs.

« J'ai donc tâché de garantir votre *Nicaise*
 » d'un sort pareil. Je l'ai regardé comme l'ou-
 » vrage le plus analogue à l'esprit de ce siècle, &
 » le plus approchant de notre manière. J'y ai
 » trouvé des scènes vraiment plaisantes, une mar-
 » che singulièrement bien combinée ».

Voilà comme je parle de cet homme & de cet ouvrage, que j'ai, selon vous, si fort l'air de mépriser.

« A cela près. . . du dénouement que j'ai cru
 » long & que j'ai réduit de vingt pages à huit ».

Cela est de fait, & il est encore un peu long.

« Que j'ai cru gauche & que j'ai essayé de re-
 » dresser ; que j'ai cru de mauvais goût, & que
 » j'ai tâché de rapprocher du nôtre ».

Il y a deux ou trois sorties de *Nicole*, qui ne servent qu'à amener des longueurs. Je ne l'ai point dit à dessein de critiquer *VADÉ*, mais pour donner la raison de mes changemens. Dans cette phrase, *de mauvais goût*, est compris ce qui suit.

« J'ai ôté le langage payfan de l'amoureux,
 » qui le mettoit presque aussi bas que *Nicaise* ;
 » j'en ai donné cet exemple : que votre frère ne
 » se frotte pas plus à moi qu'à des orties, car
 » j'y frais v'nir sur la face des ampoules qui ne
 » s'en iroient pas de sitôt, j vous en avertis ».

J'aurois pu ajouter ceux-ci :

*Il s'élève sur ses argots comme un coq d'inde. . .
 O. vous en ratiſſe. . . Le v'la donc, ce frère ; queu-*

avaleux de pois gris. Ce même *Julien* dit ; dans la scène suivante :

Non je n'aimerai jamais que vous ,
Qu'un pareil aveu pour mon cœur serait doux !

Voyez le reste du duo. Ces disparates se souffroient alors ; on ne les supporteroit pas à présent. Je n'ai pas dit autre chose. Quant au vernis de décence dont j'ai dit que la pièce manquoit un peu , cela est si vrai , qu'après les retranchemens faits , la Police en a encore rayé deux endroits.

« Vous aviez une pauvre *Nicole* qui faisoit , à
» la vérité , des avances assez malhonnêtes , mais
» qui étoit aussi trop indignement maltraitée ».

Voyez les dernières scènes de l'ancien *Nicaise*. Ces raisons ont empêché plusieurs bons musiciens de faire ce que j'ai hasardé. Tout le monde convenoit de ces défauts , jusqu'à ce que moi *jeune auteur* , ait osé rappeler au public ses propres sentimens.

« Vous n'en aurez pas moins un très-grand
» mérite à avoir fait cette pièce , & moi très-peu
» à l'avoir retouchée ».

Cet aveu sincère , que j'ai du plaisir à répéter , finit cet épître , qui , selon vous , Monsieur , n'est faite que pour blesser injustement la mémoire de *VADÉ* , & qui le peint comme un homme sans génie , sans goût & sans talent.

210 MERCURE DE FRANCE.

A mon tour , Monsieur , permettez-moi d'analyser unè de vos phrases.

Si malheureusement la facilité de son caractère ; le feu de son esprit , & même celui des passions de la jeunesse , plus que tout , l'ascendant impérieux d'un talent original pour peindre les gens de la dernière classe des citoyens , pour en étudier les mœurs , les plaisirs , & jusqu'à l'élocution : si tout cela quelquefois l'a entraîné dans un genre de vie dissipé , & peut-être , à la vérité , un peu licencieux , aux regards des gens sévères , pour-quoi chercher à perpétuer la mémoire de quelques écarts , au fond assez excusables , excusés même pendant qu'il vivoit , d'autant plus qu'ils ne l'ont jamais fait sortir des bornes de la plus scrupuleuse probité ?

Monsieur , si je cherchois à donner un jour odieux à vos paroles , si je les interprétois , comme vous avez interprété mon épître , ne pourrois-je pas ici vous appliquer ces vers de Boileau :

Voilà jouer d'adresse & médire avec art ,
Et c'est avec respect enfoncer le poignard.

Ne dirois-je pas que quand j'aurois prétendu peindre VANDÉ comme un homme sans talent , ç'auroit été peu , & je ne l'eusse point persuadé : au lieu que vous lui attribuez un genre de vie licencieux , & que vous pouvez le persuader ; que

je n'ai point cherché à perpétuer la mémoire de ses écarts, puisque je n'en ai point parlé, mais que c'est vous qui les éternisez en nous les découvrant. Le Mercure est un livre de fond de bibliothèque, & mon épître sera dans les mains de bien peu de monde ; mais je pense de vous ce que vous auriez dû penser de moi. Je ne vous suppose point cette intention, parce qu'elle est injurieuse.

Vous citez un couplet de M. FAVART en l'honneur de VADÉ. Le témoignage de cet illustre auteur, dites-vous, n'est pas récusable. Monsieur, je me flatte de le sçavoir aussi bien que vous. Personne n'a plus que moi, pour cet homme célèbre, d'estime, de confiance & d'admiration ; mais le couplet ne prouve rien, il se trouve dans un compliment d'ouverture où l'on fait l'éloge des poètes de l'opéra-comique. Quand il y eût eu du mal à dire de VADÉ, & que M. FAVART eût été capable de le dire, il n'eût certainement pas choisi cette occasion. Mais que prouveroit le couplet, d'ailleurs ? Que VADÉ avoit beaucoup de talent, & je ne le lui ai jamais contesté.

Voilà, Monsieur, ce que je me suis cru obligé de vous dire pour ma justification. Vous ne pouviez ni ne deviez, dites-vous, vous dispenser de justifier la mémoire de VADÉ ; mais comme cette épître n'attaque ni la droiture du cœur ni la douceur du caractère de VADÉ, vous ne pouviez ni ne deviez donner de moi une idée que je n'ai

jamais méritée, & que je me flatte de ne mériter jamais. Je ne puis à mon tour ni ne dois me dispenser de protester contre des accusations qui pouvoient m'être si nuisibles, & de faire le sincère aveu des sentimens que j'ai pour VADÉ, & de ceux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

FRAMERY.

SPECTACLES DE PROVINCE.

PAR des lettres de Marseille, du 17 août dernier, signées HITIER, on nous atteste que M. BIGOTIN, connu à la Comédie Italienne, où il a été pendant un an, pour la mécanique, est le premier inventeur des machines employées dans la métamorphose de la *Fée Urgelle* à Genève, & que ce n'est pas M. DU HAULONDEL, qui a employé les mêmes machines au spectacle de NANCY. Nous ne prenons pas sur nous la discussion de ce fait.



M O R T.

Joseph-Jean-Baptiste de la Boissière, Comte de Chambors, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, est décédé au château de Saint-Germain-en-Laye le 15 août dernier, dans sa soixante-dix-septième année.

Voyez la généalogie dans l'histoire des grands Officiers, tome 8, page 856, à l'article des *La Fontaine-Solara*, & dans la dernière édition de *Moréry*, tome 3, à l'article *Chambors*, page 442.

Il ne laisse que Louis-Joseph-Jean-Baptiste de la Boissière, Comte de Chambors, son petit-fils, tenu sur les fonds de baptême par feu Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine, & une fille veuve de Pierre-François-Thomas de Borel, Comte de Manerbe, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Gouverneur de Pontarlier & Fort-de-Jour.

A V I S.

L'AUTEUR du Béchique Souverain, approuvé pour les maladies de poitrine, rend grâces au public de la confiance marquée qu'il a en lui au sujet de son Béchique, il espère qu'il en aura autant pour son Azot, quand il en aura fait d'aussi heureuses épreuves pour les maladies d'estomac qu'il en a fait de son Béchique pour celles de la poitrine. L'un & l'autre se débite chez le sieur *Roussel*, Epicier-Droguiste dans l'Abbaye Saint Germain-des-Prés, à côté de la fontaine; & chez l'Auteur, qui continue de donner son Azot & ses liqueurs fines & étrangères à l'essai, en son labo-

212 MERCURE DE FRANCE.

ratoire au Temple, en entrant à gauche, la dernière allée du grand bâtiment neuf, à côté du Boulanger. L'on voit sur la croisée (laboratoire du sieur Valade, &c.). On le trouve tous les jours, excepté le mardi, le jeudi, dimanche, &c. fêtes.

E R R A T A.

Faute à corriger dans l'article Académie de la Rochelle, du Mercure du premier volume de juillet.

Page 165, ligne 9, application, lisez explication. Page 171, lig. 12, praticiens, lisez physiciens.

Errata pour le Mercure d'août, lettre à M. de la Place, page 11 & suivantes:

Page 12, dont son peuple le couvre, lisez dont son supplice le couvre. Page 13, de telles loix ne pourront exister, lisez ne peuvent exister. Page. 15, que cette lueur d'espérance n'en ait, lisez n'ait. Page idem, sur lesquels les coupables puissent, lisez le coupable puisse.

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le volume du Mercure du mois de septembre 1767, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 6 septembre 1767.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LETTRE de <i>Charles I</i> , Roi d'Angleterre, à son fils le Prince de Galles.	Page 5
ODE anacréontique.	12
VERS à Mde B***.	14
A Mde de T***.	15
A Mlle Leroy, de l'Académie Royale de Musique.	16
LETTRE d'un Provincial à son Ami.	17
ÉPIGRAMMES imitées de <i>Martial</i> .	25
COUPLET à Mde....	27
CHANSON de MM. les Officiers du régiment de ***.	Ibid.
VERS de M. de Voltaire.	29
VERS au même.	Ibid.
A Mde la Marquise de S.....	30
VERS libres à l'imitation d' <i>Horace</i> .	32
A M. Pomme, Médecin.	35
L'AMOUR & Mlle B***.	Ibid.
TRAIT de piété filiale.	36
COUPLETS à Mlle G.....	41
LES deux Horoscopes ou les quatre Infortunés, histoire orientale.	42
LETTRE de M***. à M. Lecat.	81
ÉPIGRAMME du même.	82
LETTRE à M. de Voltaire.	83
RÉPONSE de M. de Voltaire.	85
A M. Pomme, Médecin.	86
COMPLAINTÉ d'une mouche expirante.	ibid.
VERS à M. Blain de Sainmore.	88

216 MERCURE DE FRANCE.

ENIGMES.	90
LOGOGRYPHES.	92
PARODIE, en rondeau, de M. Balbastre.	94

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUITE de l'extrait des tomes V & VI du <i>Voyageur François.</i>	96
--	----

LE Botaniste François, &c.	121
----------------------------	-----

ESSAI sur l'éloquence de la chaire, &c.	125
---	-----

LES Vies des Hommes & des Femmes illustres d'Italie.	132
--	-----

ANNONCES de Livres.	139
---------------------	-----

LETTRE à M. de la Place.	153
--------------------------	-----

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

ACADÉMIES.

De l'amour du travail & ses effets.	157
-------------------------------------	-----

ARCHITECTURE.

MÉMOIRE sur l'achèvement du grand portail de Saint Sulpice.	169
---	-----

AVIS aux Amateurs.	170
--------------------	-----

ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE. Observations sur les tableaux du fallon, &c.	172
--	-----

GRAVURE.	182
----------	-----

GÉOGRAPHIE.	185
-------------	-----

MUSIQUE.	191
----------	-----

ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA.	192
--------	-----

COMÉDIE Française.	197
--------------------	-----

COMÉDIE Italienne.	199
--------------------	-----

CONCERT spirituel.	200
--------------------	-----

LETTRE à M. Delagarde.	202
------------------------	-----

SPECTACLES de province.	212
-------------------------	-----

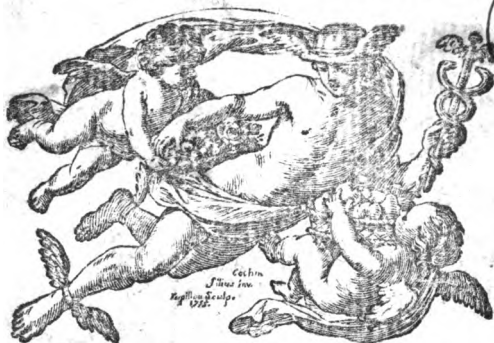
MORT & avis.	213
--------------	-----

De l'Imprimerie de Louis Cellot, rue Dauphine

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

OCTOBRE 1767.
PREMIER VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { JORRY, vis-à-vis la Comédie Française
PRAULT, quai de Conti,
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier - Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.





MERCURE DE FRANCE.

OCTOBRE 1767.

ARTICLE PREMIER. PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

DISCOURS sur Dieu.

QUE mes yeux aisément reconnoissent tes
traces ,

Esprit universel , dont la divinité
De l'empire possible occupe les espaces
Et se perd dans l'immensité !

O toi par qui les temps ont commencé d'éclorre ,
Toi qui remplissois tout quand rien n'étoit encore ,
Qui , borné par toi seul , enfermes dans ton sein
La cause , les effets , le principe & la fin !

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

De ton trône éternel la nuit couvre l'enceinte ;
Mais avec quel éclat , avec quelle grandeur ,
Sur ce vaste univers , je vois ta main empreinte !
Quel spectacle!... O nature ! il me peint ton auteur.
Soleil ! je vois le Dieu qui t'a marqué ta route ,
Et qui des cieux surpris a suspendu la voûte ;
Il parle à ma raison , à mes sens , à mon cœur.

Hardi fabricant d'argumens sophistiques !
Raisonneur insensé qu'on appelle esprit fort !
Toi qui toujours couvert de vapeurs léthargiques ,
Portes à tes côtés le regard de la mort !

Tu ne peux dans la créature
Saisir du Créateur le sublime rapport ;
Ce tout harmonieux dont tu vois la structure ,
Ne t'offre point la main qui règle son ressort ,
Et ton cœur engourdi ne sent qu'avec effort

Les secousses de la nature.

Si tes secrets replis pouvoient nous être ouverts ;
Sous le voile important d'une arrogance feinte ,
Peut-être nous verrions le serpent de la crainte
T'abreuver à longs traits de ses poisons amers.
Eh combien j'en ai vus dans leur folie extrême ,

Livrés à d'éternels combats ,
De l'incrédulité soutenir le système
Que leur esprit confus désavouoit tout bas !
Est-on heureux sans toi , religion céleste ?
Nous bénissons ton joug ; tes devoirs nous sont
chers ;

Par toi dans les douleurs l'espérance nous reste ;
 Que de plaisirs perdus pour ces hommes pervers !
 Qu'on craint peu de marcher devant l'Être suprême
 Quand on suit constamment les principes du beau !
 Quelle félicité pour le juste qui l'aime ,
 De songer qu'il doit vivre au-delà du tombeau !
 D'un paisible avenir l'image consolante ,
 Quand il est content de son cœur ,
 Devant ses yeux se représente ,
 Et , dans le charme de l'attente ,
 Lui donne un avant-goût du céleste bonheur.
 Heureux dans tout les temps ; est-il dans l'abon-
 dance ,

Il jouit par le bien qu'il fait ,
 Et par les tendres vœux de la reconnoissance.
 La source de ses dons coule dans le secret ;
 Dieu le voit , il suffit , il a sa récompense.
 Tranquille , inébranlable au milieu des revers ,
 Dans un lointain riant il découvre leur terme.
 D'un front aussi serein & d'un œil aussi ferme ,
 Il verroit sous ses pas s'écrouler l'univers.
 Renversé dans l'abîme où gémit l'indigence ,
 Trahi par l'amitié , par le sang , par l'amour ,
 Deshonore , proscrit , & perdant sans retour
 L'estime , ce tribut qu'on doit à l'innocence ,
 Jetté dans les cachots qui dérobent le ciel
 Au pâle infortuné luttant avec sa chaîne ,
 Flétri par le mépris , poursuivi par la haine ,
 Buvant jusqu'à la mort un calice de fiel ,

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Couché sur le grabat où l'ange des ténèbres
Couvre l'homme expirant de ses ailes funèbres,
Il lève vers son Dieu ses languissantes mains...
O charme ! ô doux prodige ! A ce nom qu'il
 implore
Ses maux sont oubliés ; une nouvelle aurore
Fait briller l'espérance à ses regards éteints.

Mais ce Dieu , quel est-il ? juges faux que nous
 sommes !

Nous lui prêtons souvent les passions des hommes.
L'amour des nouveautés a séduit plus d'un cœur,
 Et souvent , sur ce tas de boue ,
De la crédulité l'imposture se joue.

Esprit de vérité ! dans les mains de l'erreur
Tu reçois ici bas mille formes bizarres ;
Le sauvage te peint sous sa noire couleur :
D'un vaste continent les habitans barbares
Arrosent tes autels du sang de la terreur.
Que tu vois en pitié ce peuple adorateur
Qui t'ose figurer comme il se voit lui-même !

 Que tu ris du petit système
Qu'avec tant d'assurance il fait de ta grandeur !
 Sage organe de la nature ,
Une religion satisfaisante & pure
A mes sens attendris annonce un Dieu de paix ;
 Qui , par des chaînes de bienfaits ,
Se plaît à rapprocher cet intervalle immense
 Qu'entre le maître & les sujets
 Mit sa sublime intelligence.

OCTOBRE 1767. 9

Ame de l'univers, au sein de ce grand corps,
Il fait régner sans cesse une heureuse harmonie,
Il dispose, il ordonne, & de chaque partie
Ses dociles agens font mouvoir les ressorts.
Dans un vuide sans fin, les uns tournent ces
mondes,

Dont le nombre, le cours, les phases, les rapports
Offrent aux yeux mortels des ténèbres profondes ;
D'autres pompent, du sein des mers,
Ces brouillards, qui long-temps balancés dans les
airs,

Se distillent ensuite en bienfaisantes ondes
Sur les sommets glacés qu'habitent les hivers ;
D'où grossis des tributs de cent sources fécondes,
Ils vont de leur limon engraisser l'univers.

L'Être assemble à ses pieds ses Ministres fidèles ;
D'un signe irrévocable il fixe les destins ;
La justice & l'amour, ses filles immortelles,
Dispensent à son gré, dans le cœur des humains ;
Les plaisirs consolans & les peines cruelles.

Tandis qu'au foudris dévorant,
Sous ses lambris dorés le superbe est en proie ;
Sous l'humble toit du pauvre il appelle la joie.
Le sommeil à sa voix descend sur l'innocent,
Tandis que les remords, l'effroi, l'inquiétude
Suivent, pendant la nuit, le coupable tremblant,
Dans l'horreur de la solitude,
Veillant près du débris d'un poudreux monument.

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Plus touché qu'irrité de la foiblesse humaine ;
Il frappe ses enfans , mais pour les corriger.
Lui prêter nos fureurs , ce seroit l'outrager.
Un Dieu peut-il sentir le tourment de la haine ?

La vérité , sévère organe de ses loix ,
Tient ouvert devant lui le livre de la vie.
C'est-là que sont écrits les noms dont il fait choix ,
Le bienfait qu'on ignore & celui qu'on oublie ,
Les mérites obscurs , les timides vertus ,
Jusqu'aux desirs secrets que lui seul a connus.

Cette flatteuse idée encourage & console
L'homme dont l'intérêt au bien commun s'im-
mole ;

Par elle un noble cœur , victime des méchans
Et de la calomnie à sa perte animée ,
Ose , en faisant le bien , braver la renommée ;
Sûr de plaire à celui qui connoît ses penchans.

Il dit , j'aurai ma récompense ;
Témoin de mes combats , le maître que je sers
Couronnera mon innocence ,
Et sçaura me payer des maux que j'ai soufferts.

LÉONARD.



*PARALLÈLE des vertus du Général HENRI
& de celles du Roi HENRI IV.*

LORSQUE Dieu voulut à la France
Accorder un héros parfait,
Il permit qu'à sa ressemblance
Le cœur d'*Henri* quatre fût fait.
Ces bords heureux * ont l'avantage
Dont la France a trop peu joui ;
Dieu fit *Henri* le grand pour elle à son image ;
Pour nous il fit *Daulan* à l'image d'*Henri* ;
Et si les vifs regrets d'une perte funeste
Pouvoient être suspendus ,
Ce seroit en voyant le *Henri* qui n'est plus
Dans celui qui nous reste.

* L'Isle de Ré.



*LETTRE à M. DE LA PLACE, auteur du
Mercure, en lui envoyant une historiette.*

VOICI, Monsieur, une petite histoire que j'espère que vous voudrez bien insérer dans votre *Mercure* ; elle n'a point ce brillant qui séduit, mais je crois qu'elle aura son prix pour les âmes sensibles. J'ai été assez heureux pour en avoir vu le commencement & les progrès ; mes larmes arrosent encore le tombeau de l'aînée de ces Demoiselles, mais je suis plus que jamais admirateur de la cadette. Son amitié pour sa sœur, le sacrifice qu'elle lui a fait, & à quel âge ! m'ont inspiré pour elle la plus grande vénération. Je n'ai pas cru qu'une action si belle dût être ensevelie dans l'oubli, elle m'a paru trop honorable pour l'amitié. Rien ne nous prouve mieux que les actions les plus sublimes ne sont pas toujours le partage de la haute naissance ; & que le simple bourgeois, le peuple même a quelquefois produit de ces âmes grandes & fortes auxquelles l'occasion seule a manqué pour briller sur le grand théâtre du monde.

J'ai l'honneur, &c.

*H * * **

Le Triomphe de l'Amitié.

Briller & plaire sont les desirs les plus pressans d'une femme aimable ; c'est une carrière qu'elles courent toutes, & dans laquelle elles sont nécessairement rivales. Voilà pourquoi, sans doute, bien des gens ont regardé comme un paradoxe une amitié sincère entre deux femmes ; ils ont cru que cette rivalité y mettoit un obstacle insurmontable. Mais celles qui pensent ainsi n'ont point connu la force de l'amitié. Plaignons leur erreur &, pour les désabuser ainsi que pour l'honneur de l'amitié, faisons-leur part de cette histoire. C'est peut-être le plus beau triomphe que jamais elle ait remporté.

Dans une des plus grandes villes de ce royaume vivoient deux époux à qui leur travail avoit procuré une aisance honnête. D'un grand nombre d'enfans il ne leur restoit que deux filles : la cadette étoit au couvent ; l'aînée, plus âgée de quelques années, vivoit dans la maison paternelle. Des traits réguliers, de beaux yeux, un visage rond & plein, une peau blanche & potelée, en faisoient une très-jolie personne ; elle unissoit à des cheveux châtains la tendre langueur d'une belle blonde. La

14. MERCURE DE FRANCE.

douceur de son caractère, la solidité de son esprit la rendoient encore plus aimable; elle faisoit les délices de la société & de ses parens.

Le temps vint où la cadette sortit du couvent. Moins belle, moins régulière que sa sœur, elle plaisoit cependant davantage. Tout le feu du génie pétilloit dans ses yeux; ses gestes, ses actions étoient vifs & animés. Une taille avantageuse, de grands yeux noirs, des sourcils, des cheveux de la même couleur, des traits marqués répandoient sur toute sa personne un air de majesté dont la noblesse se mêloit admirablement à la vivacité de ses démarches. L'enjouement, la gaieté de sa conversation, mille saillies pleines de sel & d'agrément achevoient de fixer sur elle tous les yeux. La cour de sa sœur en souffroit.

Toutes deux s'aimoient tendrement; nourries & presque toujours élevées ensemble, l'habitude avoit encore resserré les liens du sang: mais la supériorité de la cadette étoit trop sensible. Et quelle femme l'a jamais pardonnée?

L'aînée prit insensiblement avec sa sœur (& peut-être sans le vouloir), un air plus froid, plus réservé; elle n'eut plus cette douce confiance, elle ne se livra plus à ces tendres épanchemens si charmans pour

les cœurs sensibles. Mais sa sœur l'aimoit trop pour tarder à s'en appercevoir ; elle en fut vivement alarmée. Quelques réflexions , quelques avis de ses parens lui découvrirent bientôt la cause de ce changement. Son parti fut pris dans l'instant. O sublime amitié ! de quoi n'est point capable un cœur digne de te sentir ? Cette fille chérie , recherchée & fêtée de tous ceux qui l'approchoient , & plus encore de ceux qui la connoissoient mieux , renonça tout-à-coup , & sans regrets à de si flatteurs avantages. Le plaisir de plaire , ce plaisir si séduisant , n'eut plus d'attraits pour elle. Il faut pourtant qu'elle renonce à sa gaieté , qu'elle cache son enjouement ; il faut qu'elle se forme un caractère tout nouveau , une conduite autre que la première : mais il faut regagner la confiance , & qui plus est , l'amitié de sa sœur. Un air plus sérieux , plus réfléchi remplace sa vivacité ; sa sœur devient son seul modèle , c'est d'après elle qu'elle semble agir & penser. C'en est enfin qu'en l'imitant qu'elle cherche encore à mériter quelques louanges. Mais à quel âge ose-t-elle tenter une entreprise si sublime ? A dix-sept ans ; à cet âge de la séduction & du plaisir , où l'âme neuve & d'autant plus sensible à la vue des objets qui l'environnent , se livre

16. MERCURE DE FRANCE.

aveuglément à tout ce qui la flatte : effort d'autant plus surprenant , que tout le prix d'une telle action n'est que dans son obscurité ; que nulle gloire , que nul éclat extérieur n'en peut être le fruit ; qu'elle seule , en un mot , doit jouir intérieurement d'un sacrifice dont l'avantage ne peut en effet rejaillir que sur une sœur qu'elle adore. Tout pénible qu'il est , ce sacrifice fut constamment rempli , & rempli au point qu'un nouveau lien sembla plus étroitement resserrer l'amitié des deux sœurs , qui , pendant quelques années , en goûtèrent tous les plaisirs ; c'est-à-dire , jusqu'au moment qu'une mort imprévue vint arracher l'aînée à la tendre amitié de la cadette.

On n'entreprendra point ici de retracer l'affliction de cette aimable fille ; son âme avoit été assez grande pour sacrifier à sa sœur les agréments de sa propre jeunesse : sa douleur fut d'autant plus amère ; sa santé en fut long-temps altérée. Le temps seul peut la rétablir. Quant à cet air tranquille & sérieux , qui n'étoit que le fruit d'un effort continuel & de son amour pour sa sœur ; l'habitude , l'âge & les regrets de l'avoir perdue le lui ont rendu naturel : non pas pourtant au point que sa gaieté , qui faisoit le fond de son caractère ,

OCTOBRE 1767. 17
soit absolument éclipfée, mais au point d'être devenue assez douce pour la rendre plus intéressante encore aux yeux de ceux qui, comme moi, ont le bonheur de la connoître, & de sçavoir apprécier ses vertus.

L'AMBITION,

O D E.

T O I de qui le brillant génie ;
Du fanatisme & de l'envie
Traças les horribles portraits,
Voltaire ! prête-moi ta lire ;
Le feu de tes écrits m'inspire ;
Arme-moi de tes propres traits.

Jointe au charme de l'harmonie ;
Par ta voix la philosophie
Combattit toujours nos erreurs.
Puisse-je obtenir ton suffrage
En peignant, dans ce foible ouvrage,
L'ambition & ses fureurs !

Quel climat n'offre pas l'image
Des désastres & du ravage
Causés par ses affreux succès ?
O vous, que sa fureur anime !
Mortels, qu'elle a conduits au crime !
Venez ; contemplez vos forfaits.

38 MERCURE DE FRANCE.

Dans ces murs , détruits par la guerre ,
Où le carnage & la misère
Sement l'épouvante & le deuil ,
Venez , vainqueurs impitoyables ,
Voyez expirer vos semblables ;
Vous avez creusé leur cercueil.

Quel est ce Prince téméraire ;
Qui croit , en ravageant la terre ,
S'élever même au rang des dieux ?
Peuples soumis par *Alexandre* ,
Serez-vous assez vils pour rendre
Un culte à cet audacieux ?

Ouvrons les fastes de l'histoire.
Rome est libre & ne doit sa gloire
Qu'aux vertus de ses citoyens :
Un seul change sa destinée ;
Son ambition effrénée
Cause ses malheurs & les siens.

César , la foudre t'environne ,
Elle t'attend au pied du trône :
Déjà je te vois abattu.
Rome en toi déteste son maître ,
Ton orgueil lui fait méconnoître
Et ta clémence & ta vertu.

Que de maux ta mort lui prépare !
D'un *Triumvirat* trop barbare

OCTOBRE 1767. 15

Qui pourroit peindre les horreurs
Nation, vous êtes vengées,
Rome vous avoit outragées,
Vous insultez à ses malheurs.

Quel est ce mortel sanguinaire;
De qui l'audace téméraire
Foule aux pieds le sceptre des Rois
Anglois, peuple né pour la gloire !
Tes descendans pourront-ils croire
Que *Cromwel* t'ait donné des loix ?

Par un repentir légitime,
Je te vois expier ton crime ;
Tu connois l'auteur de tes maux.
Je te vois insulter sa cendre,
Et forcer la mort à te rendre
Les restes affreux des tombeaux.

Dans l'obscurité des ténèbres,
Quels tris lugubres & funèbres
Retentissent de toutes parts ?
Où court cette troupe inhumaine ?
Est-ce la discorde ou la haine
Qui rassemble ces étendards ?

François, peuple aimable & frivole ;
Dont l'honneur fut toujours l'idole,
Peut-on vous connoître à ces traits ?

20. MERCURE DE FRANCE.

Quel cruel transport vous égare ?
Mais *Guise* est encor plus barbare ;
Il a préparé vos forfaits.

Tel on voit du sein de la terre ,
Ces feux , plus craints que le tonnerre ,
Exciter d'affreux tremblemens :
Ou tels de leurs grottes profondes ,
Les vents déchaînés sur les ondes
Soulèvent les flots écumans.

Victimes de la politique ,
Un aveuglement fanatique
Arme vos parricides bras.
Vous croyez venger le Ciel même :
Pensez-vous que l'Être suprême
Prescrive de tels attentats ?

Jaloux d'imiter *Alexandre* ,
Charles douze met tout en cendre ,
Tout cède à son rapide effort :
Tandis qu'au sein de la Russie ,
Le *Czar* , à son vaste génie ,
Sçait donner un utile essor.

L'Europe , qui les considère ,
Dans l'un ne voit qu'un téméraire ,
Dans l'autre le héros du Nord :
Pierre appelle dans sa patrie
Les arts , les talens , l'industrie ;
Charles douze court à la mort.

OCTOBRE 1767. 22

Ah ! sans doute , dans ta colère ,
Grand Dieu ! tu permis que la terre
Eprouvât d'horribles fléaux.
Mais , revêtus de ta puissance ,
Les ministres de ta vengeance
En sont-ils donc moins nos bourreaux ?

Trop aveugle instrument du crime ,
Qui tant de fois fut la victime
Des projets insensés des grands ;
Peuple , par ton expérience
Apprens que c'est ton imprudence
Qui fait les succès des tyrans.

*ÉPITALAME pour le mariage de M. le
Baron DE F** avec Mlle DE LA R****.*

DE l'hymen ce jour est la fête ;
L'encens fume , son temple étincelle de feux ;
De roses il pare sa tête ,
Il sourit : son triomphe éclate dans ses yeux.
Pour une brillante conquête ,
Pour enchaîner un couple aimable & vertueux
Ses-doigts impatiens , formant les plus beaux
nœuds ,
Déjà cette beauté naïve ,
Ce tendre objet de ses soins les plus doux ,

12 MERCURE DE FRANCE.

La rougeur sur le front , palpitante , craintive ,
S'avance à ses autels , conduite par l'épouv ,

Que lui destina le Ciel même ;
Par ce sage mortel , si digne de son cœur ,
Qu'illustrent à la fois la naissance , l'honneur ,
Et dont elle devient le salaire suprême.

Telle *Hébé* , par le choix des Dieux ,
De leur émule au ciel fut le prix glorieux.
Quels transports ravissans ! quelle vive allégresse
Fait naître ce moment où leur sort va s'unir !
Le sang & l'amitié ne peuvent retenir ,
Ces doux épauchemens , ces larmes de tendresse
Qu'au sentiment arrache le plaisir.

J'entends enfin cette sainte promesse ,

Cet *oui* flatteur , ce serment mutuel
D'un feu constant , d'un lien éternel ;
De mille vœux les voûtes retentissent ,

L'Hymen & l'Amour applaudissent ,
Leurs soins de ces époux ont couronné les feux ,
Ils orneront de fleurs leurs jours purs & nombreux.

Oui , quand les cœurs & les rangs l'affortissent ,
Quand les vertus & les grâces s'unissent ,
De cet engagement le sort n'est pas douteux :
On a fait serment d'être heureux.

L. CH. D. L.



*A M. . . . sur une pendule qu'il a
donnée à l'auteur.*

DON séduisant, présent flatteur ;
Cher à mes yeux, & bien plus à mon cœur ;
Je ne vois aucun point dans ta circonférence,
Qui ne soit le moment de ma reconnoissance.

G.

*AU même, sur sa réception dans les Ordres
du Roi.*

QU'IL vous sied bien, ce cordon respectable ;
Dont le Roi, de sa main, vient de vous décorer !
Si son choix vous honore, est-il moins équitable à
Qui chérit les vertus se plaît à les parer.

Par le même ;



LETTRE qui a causé bien des regrets.

A Marseille , le 4 septembre 1767.

QUEL stoïcisme, Monsieur ? quoi, un bal, & un bal paré ! L'arrivée d'un grand Prince, le plus beau jardin de Marseille illuminé, le départ de tous vos amis, enfin une femme qui vous aime, & qui vous attendoit avec impatience ; tout cela n'a pu vous ébranler ? . . . Mais les connois-tu bien, ces plaisirs que tu dédaignes ? Et faut-il que j'aie la complaisance de t'en faire ici la peinture ?

Dimanche dernier, le Prince (1), au sortir de la comédie, se rendit à l'Intendance, suivi d'une cour nombreuse. Si je ne fus pas admise à l'honneur de sa table, ce ne fut ni sa faute ni la mienne ; mais pour souper avec un Prince, l'appétit ne suffit pas ; M. le Duc (2) ne vouloit que du beau monde, & ma présence n'étoit pas essentielle à cet arrangement. . . Il fallut attendre minuit (c'étoit l'heure du bal), je fus introduite dans une grand'salle ; à

(1) Le Duc d'York.

(2) De Villars.

côté

côté étoient deux appartemens destinés au jeu ; on y voyoit à la suite de *Plutus* la joie & les soucis , la bonne & la mauvaise fortune. Ces deux pièces donnoient sur une terrasse qui servoit d'entrée au jardin , autour de laquelle régnoit un superbe buffet éclairé par une infinité de bougies , & abondamment pourvu de tout ce qui peut flatter le goût & le satisfaire ; des pavillons de vaisseau de toutes couleurs garantissoient ce riant séjour de l'intempérie de l'air : de-là les yeux se promenoient agréablement sur un vaste parterre illuminé , & alloient se perdre dans un pavillon situé au milieu de deux salles vertes , qui formoit la perspective.

Mais ce pavillon à quoi est-il destiné ? Ah ! mon ami , garde-toi d'y pénétrer. . . Il y fait chaud pour la philosophie. . . Un philosophe curieux ! oh , c'est un travers ! Vous êtes fait pour penser , je suis faite pour jouir ; soyons fermes dans nos principes : ce pavillon est l'asyle des plaisirs. . . Cette allée sombre est l'asyle du bon sens ; partons , moi d'un côté , & vous de l'autre.

Mais j'ai beau raisonner , tu t'obstines à me suivre ; il le faut bien , ingrat , puisque tu le veux. . . Traversons donc le parterre. . . Nous y voilà ; trois portes

Vol. I.

B

s'offrent à nos yeux , un lustre dans le fond de chaque porte. . . une tapisserie de damas cramoisi , un cercle de jeunes beautés , une brillante jeunesse , le Prince au milieu , la Décence & la Volupté , les Jeux & les Ris ; on croit voir toutes les Grâces réunies pour célébrer la fête d'*Apolon*. On diroit que la flûte de *Pan* , ou la lyre d'*Orphée* , appellent , dans ces salles vertes , toutes les nymphes des bois. On entend la plus douce mélodie. . . . Que ces jeunes bergères dansent élégamment ! Admirez les finesses de l'art & la simplicité de la nature ! . . . Voyez cette belle blonde qui sourit à ce jeune militaire. . . . Considérez cette brune piquante qui a juré la perte de ce petit Abbé. . . . Voyez cette autre qui déclare la guerre à tout le monde. . . . Eh bien , quoi ? je t'entends , mon doux ami , ton cœur n'est point en sûreté. . . & c'est moi qui l'expose ! Moi , à qui une infidélité de ta part seroit aussi affreuse que la mort ! Quittons , quittons cette isle enchanteresse , tournons le dos à ces dangereuses merveilles... Mais que vois-je ? une perspective peut-être aussi touchante que la première. Admire , dans le lointain , l'ordre & la magnificence de ce buffet , ces pyramides , ces corbeilles où *Pomone* a versé ses présens. . . . Cette tente ornée

des plus riches couleurs de l'Aurore, l'éclat de toutes ces bougies ; vois couler l'ambroisie & le nectar... Dans cet angle, où la foule s'empresse, *Bacchus*, assis sur son tonneau, distribue un vin délicieux... Ce doux murmure est l'expression de l'allégresse & de la liberté. Ce mortel bien-faisant, qui passe d'un lieu à l'autre & récrée toute l'assemblée par sa présence, est le génie tutélaire à qui nous sommes redevables de ces délicieux momens ; vois comme il se communique avec bonté, comme il goûte le plaisir de faire des heureux !

Cependant, mon pauvre ami, malgré ses soins & les miens, tu ne le feras qu'en songe ; tu en as toute l'obligation à la philosophie : elle a raison, les plaisirs de ce bas monde ne valent pas la peine d'être goûtés, c'est une fumée : parlez-moi d'un toit rustique, d'une guitare, d'une tabatière & d'un bon *Sénèque* : voilà les plaisirs du sage ! A ta place je brûlerois mon *Marmontel*, & de toutes les pièces de *Molière* je ne garderois que le *Misanthrope*... Ah ! mon ami, si le cœur me dit vrai, le beau jour de notre hymenée sera suivi de bien des nuages ! n'importe, je t'adore tel que tu es : tu as du bien & des vertus, cela me suffit ; je suis veuve, je suis laide,

B ij

je suis sage, je suis riche, cela doit te
suffire. Adieu.

R. A.

CHANSON sur le jeu du WHISK ; air :

Ne v'la-t-il pas que j'aime.

WHISK aimable, jeu séduisant,
Tu charmes ma bergère :
Le goût de ton amusement
A pris jusqu'à Cythère.

Ta marche ressemble aux amours,
Un vrai soin l'environne.
C'est le côté du cœur toujours
Qui dirige ta *donne*.

Hymen peut te regarder noir,
Par juste antipathie ;
Car qui ne fait que son devoir,
Perd chez toi la *partie*.

Tes tableaux offrent à nos mœurs
Des traits philosophiques.
Le hasard donne les *honneurs*,
Le sçavoir fait les *triques*.

De la *retourne* tout dépend ;
Apprenons à nous taire.

On râte , on invite , on s'entend
Avec sa *partenaire*.

Belles , pratiquez ma leçon ;
Employez l'artifice :
Moins on montre son *singleton* ;
Plus il rend de service.

Afin de plaire à votre ami ,
Ayez quelque *renonce* ;
Au point de huit on fait un *cri*
Qui mérite réponse.

Pour faire le *schelem* fameux ,
Mettez chacun du vôtre ;
On n'obtient ce triomphe heureux ,
Qu'en s'aidant l'un & l'autre.

Êtes-vous malheureux ? *phâsez* :
De Paphos c'est l'usage.
Après le *rober* , retirez ,
La fortune est volage.

Mos versiculos feci , tulit alter honores.
Sic vos non vobis , &c.

PLEINCHESNE.



SUITE DES CHANSONS ANCIENNES.

APOLLON ET DAPHNÉ.

ROMANCE

DE M. MARMONTEL.

L'AMOUR m'a fait la peinture
De *Daphné*, de ses malheurs.
J'en vais tracer l'aventure :
Puisse la race future
L'entendre & verser des pleurs !

Daphné fut sensible & belle ,
Apollon sensible & beau.
Sur eux l'amour , d'un coup d'aile ,
Fit voler une étincelle
De son dangereux flambeau.

Daphné , d'abord interdite ,
Rougit voyant *Apollon*.
Il s'approche , elle l'évite.
Mais fuyoit-elle bien vite ?
L'amour assure que non.

Le Dieu qui vole à sa suite ;
De sa lenteur s'applaudit.
Elle balance , elle hésite ;
La pudeur hâte sa fuite ,
Le desir la ralentit.

Il la poursuit à la trace :
 Il est prêt à la saisir ;
 Elle va demander grace :
 Une Nymphé est bientôt lassé,
 Quand elle fuit le plaisir.

Elle desiré, elle n'ose ;
 Son père voit ses combats ,
 Et , par sa métamorphose ,
 A sa défaite il s'oppose ;
Daphné ne l'en prioit pas.

C'est *Apollon* qu'elle implore ,
 Sa vue adoucit ses maux ;
 Et , vers l'amant qu'elle adore ,
 Ses bras s'étendent encore ,
 En se changeant en rameaux.

Quel objet pour la tendresse
 De ce malheureux vainqueur !
 C'est un arbre qu'il caresse ;
 Mais , sous l'écorce qu'il presse ,
 Il sent palpiter un cœur.

Ce cœur ne fut point sévère ;
 Et son dernier mouvement
 Fut (si l'amour est sincère)
 Un reproche pour son père ,
 Un regret pour son amant.

B iv

CHANSON du Marquis DE ROCHEMORE.

THÉMIRE est belle & trop belle,
Douce & fière en son maintien;
Tant d'attraits brillent en elle
Qu'on ne sçait dire combien.
Elle est sensible & cruelle,
Et rien n'attache si bien.

Je lui peins mon cœur fidelle,
Si tendre & digne du sien.
Je vous aime aussi, dit-elle,
Et c'est ne promettre rien :
Elle est sensible & cruelle,
Rien ne tourmente si bien.

Que par magie on reprenne
Un cœur qu'elle fait gémir,
Tout un siècle on le promène,
Sans rencontrer le plaisir;
On retourne à l'inhumaine
La voir, l'aimer & souffrir!

C'est grand abus de prétendre
Fuir qui sçait trop nous charmer;
Le cœur ne sçait où se prendre;
Langueur le vient consumer.
Mieux vaut mourir d'amour tendre;
Que de l'ennui de n'aimer,

Le Marquis de Rochemore, auteur de cette chanson, a aimé la *Thémire* dont il s'agit, jusqu'à mourir de douleur de l'avoir perdue. Les vers que nous allons ajouter, & qu'il fit dans les premiers momens de son désespoir, expriment avec autant de force que de naturel, tout ce qu'une âme tendre & une imagination vive font ressentir. Il reste de lui plusieurs pièces fugitives pleines de poésie & de gaieté. Bien des gens d'esprit, avec qui il a vécu, le regrettent presque autant qu'il a regretté sa *Thémire*.

*Aux autels du tyran des morts ;
D'une tremblante main je consacre ma lyre ;
Je ne chantois que pour Thémire :
Thémire a vu les sombres bords :
Tendres concerts, charmant délire ,
Faites place à d'autres transports.
Une douleur muette & sombre ,
Des larmes qui partent du cœur ,
Ne chercher , ne sentir , ne voir que mon malheur ;
Voilà le seul tribut que je dois à son ombre.
Soyez les garans de ma foi ,
Lieux redoutés où repose sa cendre ;
Il n'est plus aujourd'hui d'autre plaisir pour moi ,
Que les pleurs qu'en secret je viens ici répandre.*



ROMANCE DE M. MONCRIF.

*LES infortunes inouïes de la tant belle ,
honnête & renommée Comtesse DE
SAULX.*

SENSIBLES cœurs, je vais vous réciter ;
Mais sans pleurer , las ! comment les conter ?

Les déplaisirs , les ennuis & les maux ,
Qu'a tant soufferts la Comtesse *de Saulx*.

Si de beauté , de grâce & de vertu ,
Bonheur naissoit , comme elle en auroit eu :

Elle étoit sœur du vaillant *Olivier*.
Hélas ! pourquoi ne la mieux marier ?

Non que l'époux , entre les hauts Seigneurs ,
Puissant ne fût en vassaux & honneurs.

Mais las , hélas ! c'est que par trop étoit
Mari méchant , qui tant mal la traitoit.

Dans son châtel , entre quatorze tours ;
Comme en prison la tint-il pas toujours ?

Dames d'honneurs point , ni de Cavaliers ,
Pages aucuns , & pas plus d'Ecuyers.

Mais pis encor , la pauvrete n'avoit
Servans aucuns , & son mari servoit.

Le pain faisoit , pâtissoit , rôtissoit ,
Faisoit le lit , & volaille engraissoit.

Or si l'époux lui fit tel traitement ,
C'est qu'il étoit jaloux étrangement.

Est-on jaloux par trop forte amitié ?
De ces gens-là faut avoir grand'pitié.

Mais ce mari , qui ne l'aimoit de cœur ,
Jaloux n'étoit que par fausse frayeur.

Croyant , le fol , que si rare beauté
Onc ne pourroit garder fidélité.

Des yeux le jour la couvre constamment ,
De nuit jamais ne les clot un moment.

De sa moitié que sert d'être gardien ?
Sans sa vertu vous ne garderez rien.

En songe un jour il rêva de galant.
A son réveil , las ! il la battit tant . . .

Pour passe-temps qu'est-ce donc qu'elle avoit ?
Des animaux ; elle les élevoit.

Un sanglier & deux grands louveteaux ,
L'alloient suivant comme petits agneaux.

B vj,

36. MERCURE DE FRANCE.

Un ours des bois dans leur parc se glissa.
En moins de rien elle l'apprivoisa.

A sa voix douce ils accouroient soudain,
Et ne prenoient vivres que de sa main.

Plus doux cent fois un chacun d'eux sembloit
Dire à l'époux, qu'aimer il la falloit.

Quelquefois l'ours, comme on voit, s'adoucit;
Mais le jaloux toujours plus s'endurcit.

Las ! voici bien un autre désarroi !
Comme de *Saulx*, te faut servir le Roi.

Il t'a mandé : mon cousin, vous viendrez
Me joindre armé, & bien me défendrez.

Ne plus garder sa femme, oh quel malheur !
Il s'y résout, la rage dans le cœur.

Vivres chétifs pour trois ans lui donna.
Dans la grand'tour on vous l'emprisonna.

Or bien qu'époux fussent depuis cinq ans,
Elle n'avoit été grosse d'enfans.

Et dans la nuit, la veille du départ ;
Enceinte fut : admirez le hasard !

Mais il s'en va sans en être certain.
Comtesse, hélas ! quel fera ton destin ?

Deux ans passés, deux ans & seize jours,
Elle habita là plus sombre des tours.

Et loin, bien loin qu'elle en eût du courroux ;
Le Comte absent, les jours couloient plus doux.

Mais un matin, source de plus grands maux !
On ouvre l'huis, c'est le Comte *de Saulx*,

Sa moitié voit, tenant sur son giron,
Et caressant le plus gentil poupon.

Morne & tremblant il reste avec effroi.
Il fut absent, elle a faussé sa foi.

Il va penser qu'en la tour introduit,
Un verd galant l'escaladoit la nuit.

Sa dague alors prenant avec fureur,
A l'innocent l'enfonça dans le cœur.

Puis sur sa femme, avec un noir regard ;
Il va levant l'ensanglanté poignard.

Femme sans foi, sans vergogne, sans mœurs !
Recours à Dieu, tu vas mourir, tu meurs.

L'infortunée à ces mots n'entendoit,
Serrant l'enfant qui son âme rendoit.

Bouche sur bouche elle veut recueillir
Le fruit amer de son dernier soupir.

38 MERCURE DE FRANCE.

Quel tigre alors n'eût daigné s'attendrir ?
Et, le cruel, sa moitié va meurtrir !

Vers son beau sein déjà le fer mortel...
Mais quel grand bruit à l'entour du châtel ?

Ah ! Dieu, vrai Dieu ! c'est le brave *Olivier*,
Qui l'escalade avec maint cavalier.

L'époux se calme, ou se trouble autrement.
Madame, allons au bel appartement.

Les y voilà : ça mettez sans retard
Jupe de soie & le corps de brocard ;

Car *Olivier* vient occir, par courroux,
Cil qu'en l'église avez fait votre époux.

Vos cavaliers s'il demande où sont-ils ?
Au loup chassant avec chiens & fusils.

S'il vous demande où sont vos aumôniers ?
Allant à Rome avec mes écuyers.

S'il vous demande où Damoiselles font
Pèlerinage à Saint Claude elles font.

Si chambrières ? lors répondrez ; bon ;
Au clair ruisseau blanchissent le linon.

S'il vous demande où est le petit né ?
Dieu l'a repris comme il l'avoit donné.

Bref, s'il disoit, votre époux je ne vois ?
Mandé par lettre, il est au camp du Roi.

Mais à la porte *Olivier* mène bruit,
Et jà le Comte est caché sous le lit.

Où est ma sœur ? que l'emmené d'ici.
Mon frère, hélas ! me méconnoît ainsi !

Ma sœur, ma sœur, est-ce bien vous ? hélas !
Pâleur avez comme au jour du trépas.

Tout haut répond : j'ai failli de mourir ;
Et puis tout bas : las ! j'ai bien à souffrir !

Ma sœur, ma sœur, je ne vois d'aumôniers,
De clercs aucuns, aussi peu d'écuyers !

Tout haut : pour Rome un chacun est parti ;
Tout bas : mon frère, hélas ! j'ai bien pâti.

Ma sœur, ma sœur, n'avez pages aucuns,
Point de hérauts, de cavaliers pas un ?

Elle tout haut : ils sont chassant aux bois ;
Et puis tout bas : par jour me meurs cent fois.

Ma sœur, ma sœur, où donc est votre époux ?
Qu'il ne me vient recueillir quant & vous ?

Tout haut : il est allé le Roi servir ;
Et puis tout bas, pousse un profond soupir

40. MERCURE DE FRANCE.

Ma sœur , ma sœur , cher objet d'amitié ;
Quoi ! de vos maux me cachez la moitié ?

Il est céans , ce tant barbare époux ,
Qui méconnoît son vrai trésor en vous.

Lors l'apperçoit , & du lit l'arrachant ,
Tire sur lui son coutèlès tranchant.

Elle l'arrête , embrassant ses genoux :
Mon frère , hélas ! c'est toujours mon époux ;

Rancune n'ai de tant de maux que j'eus ;
Pardonnez-lui , il ne me tuera plus.

Non , tout cruel éprouve un cruel sort ;
Et qui vous hait a mérité la mort.

Lors il le frappe , & sa sœur lui montrant ;
Regrette-la , dit-il , en expirant.

Le Comte expire , & ce cœur sans pitié
Meurt honoré des pleurs de sa moitié.

Epoux , époux , n'oubliez son destin :
Où un jaloux ne fit heureuse fin.

Il reste quelques fragmens d'une ancienne
romance de la Comtesse de *Saulx* : les voici.

OCTOBRE 1767. - 48

LE COMTE DE SAULX.

Allez , Madame , allez-vous-en prier ;
Car voici l'heure où bien-tôt faut mourir.

LA COMTESSE.

Comte *de Saulx* , sçavez-vous qui j'ai vu
Là-haut , là-bas dans ces verds prés touffus ;
J'ai vu une bande de cavaliers ,
Et parfus tout , mon bon frère *Olivier*.

LE COMTE.

Allez , Madame , allez-vous-en parer ;
Robe de soie & robe d'or mettez.
S'il vous demande où sont vos chambrières ;
Vous lui direz , elles sont à la rivière.
S'il vous demande où sont vos Damoiselles ,
Vous lui direz qu'elles sont aux Tournelles.
S'il vous demande où est votre mari ,
Vous lui direz , il est au Roi servir. . . .
Et moi je vais me cacher sous le lit.

OLIVIER.

Dis-moi , servante , où est donc ta maîtresse ?

LA COMTESSE.

Faut que mon frère ainsi me méconnoisse :

OLIVIER.

Dis-moi , ma sœur , où donc est ton mari ?
Tout haut : mon frère , il est au Roi servir.
Tout bas lui dit : j'ai un méchant mari.
Ma sœur , dis-moi , où est ton petit né ?
Tout haut répond : il est à promené.
Tout bas lui dit ; mon mari l'a tué.

42 . MERCURE DE FRANCE.

Ma sœur, ma sœur, où donc est ton mari ?
Tout bas répond : il est dessous le lit.
Dis-moi, ma sœur, en voudrois-tu la teste ?
Nenni, mon frère, elle m'est trop funeste.
Lors *Olivier* de son glaive l'occit.

LA COMTESSE.

Dieu soit loué, je n'ai plus de mari.

Dans l'usage qu'on a fait de ces fragmens, la Comtesse *de Saulx* est plus intéressante ; mais il est vrai que ces mêmes fragmens ont fourni ce qui caractérise le mieux la vraie romance. Et nous le disons sans crainte de désobliger le nouvel auteur. C'est de lui que nous tenons cette remarque avec les fragmens rapportés.

LES TABLES DE RÉPUTATION.

FRAGMENT d'une vision, traduit de l'anglois.

CETTE existence imaginaire, par laquelle les hommes se survivent à eux-mêmes dans leur renommée ; cette sorte d'immortalité, dont le desir enfante les bons ouvrages & produit les belles actions, en est aussi la récompense la plus pure. Tant d'humains y ont prétendu que, m'étant proposé d'examiner avec impartialité ceux qui paroissent l'avoir obtenue, j'eus soin d'appeller, dans cette entreprise, le

corps des sçavans à mon secours. Plusieurs d'entre eux m'avoient envoyé leurs remarques sur mon projet ; je passai hier l'après-dîné à les confronter : mais ce travail m'avoit tellement occupé, que la nuit suivante me procura le rêve dont je vais vous entretenir.

Une plaine immense, couverte d'un peuple innombrable, s'ouvrit tout-à-coup à mes yeux. Au milieu de cette plaine s'élevoit une montagne dont le sommet touchoit aux cieux : ses flancs escarpés étoient disposés de manière que de toutes les créatures connues, l'homme seul pouvoit y monter. Au haut de la montagne étoit un instrument à-peu-près semblable à la trompette, & dont le son sembloit animer les esprits à s'élever au dessus d'eux-mêmes. Chose étonnante ! cette musique alors sembloit n'avoir de charmes que pour moi. J'attribuai d'abord l'indifférence de mes voisins à la grossièreté de leurs organes ; l'instant après je m'apperçus qu'ils s'empressoient autour de trois prétendues Déeses, dont les noms étoient *la Paresse*, *l'Ignorance* & *la Volupté*. Chacune d'elles étoit assise sur une espèce de trône, environné de bosquets rians, de prairies émaillées, & de ruisseaux argentins qui serpen-
toient mollement aux pieds de la mon-

tagne. Une multitude d'hommes de tout rang , de tout âge & de toutes nations écouloit, encensoit ces trompeuses divinités. Mais du sein de la foule je vis bientôt sortir une troupe d'hommes hardis, qui marchèrent vers la montagne où la musique divine sembloit les appeller. Les uns tenoient à la main des sceptres, les autres des épées nues, d'autres des rouleaux de papier ; ceux-ci des équerres, des compas ; ceux-là des télescopes. On en voyoit qui portoient des cothurnes, des brodequins, des lyres & des luths, & dont la tête étoit couronnée de lauriers ; mais le plus grand nombre n'arrivoit point au terme désiré, les petits sentiers qu'ils prenoient séparément ne les ayant conduits qu'à des avenues plus ou moins voisines du sommet de la montagne. Un grand nombre d'aventuriers qui se flattoient d'avoir choisi le chemin le plus court, s'enfonçoient dans des sentiers si obscurs & si tortueux, qu'ils disparoissoient dans l'instant : c'étoit, à ce que l'on m'apprit, des esprits peu solides & de ces prétendus politiques qui pensent suppléer le génie qu'ils n'ont point, par le clinquant & par l'intrigue.

En m'élevant, à force de fatigue, j'entrevis deux grandes routes aboutissantes

au point de réunion des différens sentiers de la montagne, où tous les voyageurs me parurent se rassembler en deux corps passablement nombreux, & qui marchaient ensemble. . . . Mais, ô surprise extrême ! un fantôme hideux vint tout-à-coup s'opposer à chaque passage ! . . . La main armée de dards sanglans, l'un les faisoit briller aux yeux de ceux qui se présentoient les premiers, & qui d'abord, ainsi que ceux qui les suivoient, prenoient la fuite. L'autre fantôme (que l'on appelloit l'*Envie*) ne présentait point d'armes offensives ; mais les exhalaisons qui sortoient de sa bouche, les propos qu'il tenoit, le rire affreux qui les accompagnoit, les sifflemens qui, malgré lui, se portoient à l'oreille de ceux que ce monstre bleffoit, le rendoient aux parties intéressées plus terrible que la mort même, & les faisoit reculer en arrière. Les voyageurs étoient découragés lorsque la trompette, en redoublant ses sons, parut les ranimer. Tous se réunissent à l'instant, tous s'excitent à de nouveaux efforts, tous se présentent à l'envi pour franchir le fatal passage. Les deux spectres, à chaque pas qu'ils font, semblent perdre leur effrayante consistance, semblent enfin s'é-

46 MERCURE DE FRANCE.

vanouir & ne plus s'opposer aux desirs des intrépides voyageurs. Parvenus au sommet du mont , environnés d'une lumière pure , ils contemplent avec plaisir tous les dangers qui menaçoient leur entreprise , & s'applaudissent unanimement d'avoir su les braver.

Là , dans un palais de superbe structure , où quatre portes brisées font face aux quatre coins du monde ; la Déesse qu'on y révère , élevée sur un trône , & tirant les plus beaux sons de sa trompette , sembloit accueillir , en souriant , tous ceux qu'un exclusif amour pour elle encourageoit à venir peupler son empire.

En arrivant sous le parvis du temple la troupe se sépara par classes , & les historiens coururent se poster à côté des portes pour introduire leurs héros. Alors les tons bruyans de la trompette se changèrent en des chants de triomphe , les voûtes du palais s'ébranlèrent & les portes s'ouvrirent.

Le front orné des roses du printemps , un jeune guerrier (c'étoit *Alexandre*) s'avança le premier , précédé d'une foule d'historiens ; *Quinte-Curce* , richement habillé , marchoit à leur tête. Il se dispoisoit à conduire le Macédonien dans l'appartement destiné aux héros fabuleux , lors-

qu'*Adrien & Plutarque*, mieux instruits des usages du palais, l'introduisirent & le placèrent au haut bout du salon.

L'une des neuf Muses, sous la figure d'une vierge, la tête ornée d'une guirlande, & portant une harpe, donnoit la main à un vieillard aveugle. *Alexandre*, en reconnoissant *Homère*, courut à sa rencontre & le fit placer à sa droite.

Jules César qui, n'ayant voulu d'autre conducteur que lui-même, avoit laissé nombre d'historiens à la porte, vint se placer à côté de ces deux grands hommes. Après lui vint se présenter une figure d'une physionomie peu agréable & de l'abord le plus gracieux : deux personnages importants qui l'accompagnoient, *Platon & Xénophon*, indiquoient assez que c'étoit *Socrate*. Il salua *Homère*, & se plaça auprès de lui. On imaginoit que *Platon* s'alloit placer à côté de son maître ; mais *Aristote*, accompagné d'un grand nombre de partisans, parla si haut & si vivement pour lui-même, que l'assemblée, cédant à la force de ses raisonnemens, ne put lui refuser la cinquième place, dont il s'empara sur le champ.

Il étoit à peine assis, lorsque la Muse qui avoit introduit *Homère*, parut avec un autre mortel, qui sembloit entrer

48 MERCURE DE FRANCE.

malgré lui. L'accueil qu'il reçut de l'assemblée vainquit pourtant sa modestie, & je ne pus méconnoître *Virgile*.

Cicéron le suivit de près. Un certain *Luccino*, qu'il avoit demandé à la porte, ne s'y étant pas rencontré, d'autres historiens s'étoient chargés de l'introduire, & *Saluste* seul en parut marquer quelque dépit.

Après un nombreux cortège d'écrivains dont je ne pus sçavoir les noms, car ils étoient Carthaginois, *Annibal*, fumant de courroux, vint accuser tous les historiens Romains. Les lâches (crioit-il) me conduisoient dans les appartemens obscurs ; & , sans *Polybe* & mes concitoyens, peut-être y serois-je déjà !

Le même instant vit arriver *Pompée*, environné d'historiens. *Lucain*, qui les précédait tous, en voyant *Homère* & *Virgile*, alloit se mettre au même rang, lorsque *Virgile* lui dit tout bas qu'il en avoit perdu le droit en se présentant comme historien. Eh bien ! (s'écria *Lucain*, piqué de ce refus) je vais donc vous amener quelqu'un dont le mérite éclipsera bientôt celui de toute l'assemblée. A ces mots il part, & va chercher *Caton d'Utique*.

Caton, affectant du mépris pour un honneur auquel on sçait qu'il avoit tout sacrifié,

sacrifié ; après quelques raisonnemens sentencieux sur la nature de la *préséance* qui, disoit-il, ne consista jamais dans la place que l'on obtient, s'alla placer vis-à-vis de *César*, en ajoutant encore, que *l'homme vertueux*, en quelque endroit qu'on le plaçât, étoit toujours au premier rang. *Socrate*, qui, tout sage qu'il étoit, étoit un peu railleur, sourit malignement à l'aspect d'une vertu qui prenoit si peu de soin de se rendre aimable. *Cicéron*, au contraire, en prit occasion de célébrer son héros dans une harangue qu'il débita avec sa véhémence ordinaire. *César* y répondit d'un ton honnête & plus tranquille. J'étois si éloigné que je ne pouvois rien entendre ; je remarquai qu'une parole ou qu'un geste d'*Homère* pacifioit les orateurs & fixoit toujours les suffrages.

Avec un air affable parut alors *Auguste* au milieu d'une foule d'historiens & d'écrivains empressés à l'accabler de témoignages de leur reconnoissance : *Virgile* même avoit couru à sa rencontre. J'aperçus cependant qu'il étoit peu considéré, sur-tout des héros militaires.

Celui qui le suivoit étonna toute l'assemblée par la singularité de sa personne & de son vêtement, surchargé de broderies hiéroglyphiques & d'un travail extrê-

mement curieux. Après s'être avancé lentement au milieu de la salle, il leva mystérieusement un des pans de sa robe, & découvrit une jambe d'or. Ciel ! s'écria *Socrate*, ah ! j'abandonne le salon s'il faut y vivre avec un tel fantôme. De grace (ajouta-t-il, en parlant à *Diogène de Laertes*), allez-moi placer ce Monsieur parmi les héros fabuleux. Je vois (dit le personnage en s'en allant) que vous connoissez peu celui que vous traitez ainsi. Apprenez donc que vous voyez en moi le plus fameux des philosophes ; *Pythagore*, en un mot, & l'un des plus braves guerriers qu'on ait jadis vu briller devant Troye. . . . À la bonne heure ! (lui répondit *Socrate*) : mais pourquoi ne point ajouter que vous fûtes depuis une fameuse. . . . ? Adieu, sortez.

La place qu'il laissoit vacante fut accordée à *Archimède*, qui alla s'y asseoir, en tenant dans ses mains un cône, un cylindre & des instrumens de mathématiques. . .

J. . . de Troyes.



VERS à mon épouse , aussi-tôt après mon mariage.

EN recevant ta main je t'ai donné mon cœur ,
 Chère *Zélis* , & l'Hymen qui nous lie ,
 Dirigé par l'amour , épuré par l'honneur ,
 Va décider le bonheur de ma vie.
 Jeux , Ris , Plaisirs , égayez ces instans :
 Raison , Vertu , bénissez votre ouvrage :
 Eclairez-nous de vos rayons puissans ;
 Vous le devez : *Zélis* est votre image.
 Guidé par vous , le solide bonheur
 Habitera nos pénates tranquilles :
 Nos toits chéris seront les doux asyles
 De l'union de la rare candeur
 Qu'on méconnoît, qu'on profane en nos villes,
 Et que les dieux placèrent dans ton cœur.
 Amour ! Hymen ! serrez d'intelligence
 Ces nœuds sacrés, tissus par la Raison...
 Du plaisir pur je verrai la saison...
 Je connoîtrai , j'aimerai la constance.
 Ah ! le bonheur est né de l'innocence :
 Sans la vertu l'amour n'est qu'un poison...
 Un nouveau jour , de sa clarté féconde ,
 Vient embellir ces instans adorés.

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Que je les hais, ces instans abjurés,
 Où j'encensois cette idole du monde !
 Où je disois, dans mon erreur profonde :
 Il n'est de biens que dans la liberté.
 J'ai vu les jours de ma folle jeunesse
 Abandonnés aux volages amours :
 Long-temps j'ai vu, sous de rians atours,
 La volupté, brillante, enchanteresse
 Que l'on redoute & que l'on suit toujours,
 M'offrir, sans feinte & sans détours,
 Des plaisirs faits pour la tendresse. . .
 Dégout affreux, vous suiviez ces plaisirs :
 De l'innocence ils n'étoient pas l'ouvrage,
 Et les plaisirs de l'amant & du sage
 Sont au dessus des inquiets desirs. . .
 Ainsi finit cette scène riante
 De passions que suit le changement ;
 L'âge des ris & de l'enchantement
 Quitte la place à la saison charmante
 Où de l'amour naquit le sentiment.
 Ce bien si doux te doit son nouvel être,
 O ma Zélis ! tu scus venger l'Hymen
 Et l'embellir. L'amour que tu fis naître,
 Ce tendre amour aura scû nous unir.
 Amour ! Hymen ! que vos biens soient durables !
 Dieux enchanteurs, soyez toujours nos dieux !
 De tous vos dons celui seul d'être aimable
 Voudroit s'unir à celui d'être heureux.

Donnez ce bien à ma vive tendresse :
 Tout m'est donné si je plais à *Zélis*....
 Plaise à *Zélis* ! ô voilà la sagesse
 Qu'un raisonneur ne m'eût jamais appris.

*Par M. D'AUGIER, fils, ci-devant
 Officier de la Marine, abonné au
 Mercure.*

LE VRAI BONHEUR.

R O N D E A U.

*A Mde la Marquise DE * * *, au sujet
 d'une conversation que nous avons eue
 la veille touchant le bonheur.*

LE vrai bonheur que tout mortel enſeigne,
 Souvent n'est point, belle *Iris*, ce qu'on pense ;
 Chacun se livre à sa prévention :
 Presque toujours la fausse opinion
 Le sacrifie, *Iris*, à l'apparence.

Grande fortune & semblable naissance,
 Mille plaisirs que fournit l'abondance,
 Tout à souhait. Voilà, me dira-t-on,
 Le vrai bonheur ?

C iiij

54 MERCURE DE FRANCE.

Vous vous trompez , c'en est la ressemblance ;
Pour en jouir on a besoin d'aisance ,
Mais plus encor de modération :
Réglez vos goûts , votre inclination ,
Vous trouverez , avec la tempérance ,
Le vrai bonheur.

Le Vic. . . . DE LA CRESSONNIÈRE.

VERS à Mde DE G. . . : faits à table.

SI la liqueur enchanteresse
Auprès de vous , *Sylvie* , a pour moi quelque
prix ;
C'est pour me soustraire à l'ivresse
Qui troubleroit mon cœur bien plus que mes
esprits.
A table, comme ailleurs, vous êtes trop charmante
Pour qu'on résiste à vos attraits ;
Et j'expose un moment ma raison chancelante
De peur de la perdre à jamais.

Par M. le Ch. . . . DE SERTYES,



*A Mde P***, mère de Mde la Vicomtesse DE P***, & de Mlle DE L***.*

COMME la mère des amours,
 Vous fixez les jeux sur vos traces.
 Les ris embelliront l'automne de vos jours :
 Mais près de vous il manque une des Grâces.

*Le Ch. . . DE BROÛS, Aide-Major
 au régiment de la Fère.*

*SUR la mort de M. le Prince FRÉDÉRIC
 des Deux-Ponts.*

O mort ! quelles sont tes fureurs ?
 Ah ! faut-il que ta faux cruelle
 Détruise des vertus le plus parfait modèle ?
 La terre est couverte de pleurs ;
 Le souvenir de nos malheurs
 Les augmente & les renouvelle.
 Prince, qui méritez une gloire immortelle,
 Vos temples sont dans tous les cœurs.

*Par M. DE C***.*
 C iv

LE mot de la première énigme du Mercure du mois de septembre est *la poule*. Celui de la seconde est le *ver à soie*. Celui du premier logogryphe est *brosse* ; dans lequel on trouve *rosse*, *bosse*, *essor*, *rose*, *robe*, *os*, *sobre*. Et celui du second est *porcelaine* ; où l'on trouve *Nil*, *arc*, *an*, *Eole*, *pion*, *Lyon*, *âne*, *porc*, *râle*, *rôle*, *rien*, *pic*, *repic*, *Reine*, *Noël*, *pie*, *plaine*, *Léon*, *poire*, *plein*, *laine*, *lin*, *rape*, *or*, *peine*, *plan*, *pain*.



É N I G M E.

JE marche sur le dos , les pieds toujours en l'air
 Quand j'en ai ; car je puis , sans changer de nature ,
 En avoir un , deux , trois d'inégale mesure ;
 Et quatre bien souvent. Ceci semble peu clair :
 Car souvent je m'en passe. . . Ah , Ciel ! quelle
 structure ,
 Me diras-tu , lecteur ; c'est pourtant chose sûre ;
 Tu vas en convenir quand tu sauras mon nom.
 Je suis fait comme on veut , large , étroit , carré
 long ,
 Tantôt blanc , tantôt noir , tantôt verd , tantôt
 jaune ,
 On me doit tout l'éclat dont brille une couronne.
 Je servis autrefois l'audacieux *Jason* ,
 Allant dans la Colchide enlever la roison.
 On peut me reprocher d'avoir servi *Thésée*
 Délaisant à Naxos *Ariane* abusée.
 Tour à tour je produis & le bien & le mal ;
 Je suis souvent propice & d'autres fois fatal :
 L'on me voit quelquefois orner un chapelle ,
 Et l'on m'a vu souvent sur le corps d'une belle.

Par M. LE PRINCE.



C v

A U T R E.

Air : Or dites-nous , Marie , &c.

AU jeu comme à la table
Je figure le mieux ,
Ma beauté remarquable
Frappe d'abord les yeux ;
Je rends l'homme capable
De paroître en bons lieux ;
J'annonce un misérable
Par mon teint noir & vieux.

De moi que peut-on faire
Quand je suis sur ma fin ?
Pour pouvoir encor plaire
On me porte au moulin.
J'y change de figure ;
Bientôt , être nouveau ,
Je montre l'écriture
Dans le jour le plus beau.



LOGOGYPHE.

Tu ne connois que moi ; décompose mon
nom ;

Tu trouves le harnois de maître *Aliboron* ;

Certaine humeur nécessaire à la vie ;

Certain plaisir qui tient de la folie ;

Une ville de Suisse assise sur le Rhin ;

Un meuble nécessaire ; un jeu très-enfantin ;

Ce qui remplit de pleurs tant de tristes familles ;

Ce qui fait la fortune à tant de jeunes filles ;

Ce qui servit jadis à ton amusement ;

Ce qui même par fois a causé ton tourment ;

Mon nom étoit connu du fameux *Alexandre* ;

Ma fureur a réduit plus d'un pays en cendre ;

J'ai fait souvent fortune à l'opéra ;

J'ai fait grand bruit aux plaines de Zama ;

Et pour finir enfin , par un coup de tonnerre ,

Mon nom seul fait souvent trembler plus d'une
mère.

A Courbevoix , par M. T. . .



A U T R E.

Trois égales longueurs, lecteur, forment mon tour;

Tu dois me deviner à ce seul avant-goût :

Mais de mes pieds dérange la structure,

Tu trouveras un esprit bienheureux ;

Un jeu ; une lente monture ;

Un animal ; deux maux affreux ;

Un meuble de cuisine ;

Mon cœur a douze fils ;

Mais à ma mine....

J'en ai trop dit.

Devine ,

Qui ?

HEUD. MARG. à Rochefort, près Saint-L.



= pher son ma-gi-que pouvoir.
 magi-que pouvoir, Font triom-
 = nu-e, Font triom-pher son
 Les sons divins du chantre d'Alba-
 Elle est i-ci notre plus doux espoir :
 = nu-e, cedes à l'harmo nu--e,
 J'eu et plaisirs cedes à l'harmo-

*COUPLETS sur un air du quatrième recueil
de M. ALBANÈSE , Ordinaire de la
Musique du Roi ; par une jeune Demoi-
selle reconnoissante des soins qu'il a bien
voulu prendre de lui former & la voix
& le goût.*

JEUX & Plaisirs, cédez à l'harmonie :
Elle est ici notre plus doux espoir.
Les sons divins du Chantre d'*Albanie*
Font triompher son magique pouvoir.

Pour l'égalier , jalouse *Philomèle* ,
En vains efforts crains de te consumer.
Chaque printemps ta voix se renouvelle ,
Et lui , toujours , est sûr de nous charmer ,

Coulez , ruisseaux , redoublez vos murmures ;
Contre son art ils feront impuissans.
Il fixera vos eaux vives & pures ,
Par l'attrait seul de ses sons ravissans.

A ses accens , Nymphes de ce bocage ,
Et vous , Sylvains , applaudissez tout bas ;
Fidèle écho , par un discret hommage ,
Retenez-les , mais n'y répondez pas.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Le Voyageur François ; par M. l'Abbé
DELAPORTE.*

TROISIÈME EXTRAIT.

LE sixième volume de cet ouvrage commence par le Japon. Ce Royaume est gouverné par deux Monarques, dont l'un préside au spirituel, & l'autre au temporel. Le premier se nomme *Dairi*, le second *Cubo*. « Comme on suppose que le *Dairi* „ descend en droite ligne des anciennes „ divinités de la nation, & qu'il a hérité „ des vertus & du caractère auguste de „ ses aïeux, on le regarde comme leur „ image vivante ; & on lui rend à-peu- „ près les mêmes hommages. On croit „ même que tous les Dieux du pays ont „ un respect infini pour sa personne ; qu'ils „ entretiennent avec lui un commerce „ intime ; qu'ils se font un devoir de le „ visiter une fois l'an, vers le mois de

„ novembre ou de décembre. Les Japon-
 „ nois appellent ce temps, le mois de l'ar-
 „ rivée & de la visite des dieux ; comme
 „ les chrétiens qui, dans cette même fai-
 „ son, célèbrent l'avent, c'est-à-dire, l'ar-
 „ rivée du Sauveur du monde, ou, comme
 „ les anciens, qui croyoient que leurs
 „ Dieux descendoient annuellement en
 „ Ethiopie, & qu'ils y restoient douze
 „ jours. Toutes les villes de cette contrée
 „ & de l'Egypte étoient alors en mouve-
 „ ment : on ne voyoit que processions &
 „ pèlerinages, avec les statues des dieux
 „ que l'on portoit en triomphe. Les Japo-
 „ nois font le contraire ; ils ferment les
 „ temples, parce qu'ils supposent que le
 „ ciel est vuide, & que toute la cour
 „ céleste est venue, durant ce mois, rési-
 „ der chez le souverain Pontife qui, pen-
 „ dant tout ce temps, à soin de tenir
 „ table ouverte pour la régaler ».

Le Cubo abandonne au souverain Pon-
 tife, pour sa subsistance, les revenus de
 la ville & du territoire de Méaco, avec
 quelques pensions mal payées. « Mais le
 „ Dairi tire un avantage plus réel du pou-
 „ voir qu'il a de conférer & de vendre
 „ les titres d'honneur non-seulement aux
 „ particuliers, mais au Cubo même, qui
 „ lui a laissé cette prérogative de la sou-

84 MERCURE DE FRANCE.

„ veraineté. Ces titres répondent à ceux
„ de Duc , de Marquis , de Comte , de
„ Chevalier , &c. La plus grande partie
„ des richesses qu'ils procurent au Pontife,
„ est employée à soutenir l'éclat de son
„ impuissante royauté ; car la maxime de
„ cette Cour est d'en imposer par des
„ marques de splendeur , de cacher sa
„ pauvreté sous la magnificence , & de
„ suppléer , par le faste , à la véritable
„ grandeur qui lui manque. Ce faste pa-
„ roît dans tout ce qui a rapport à la per-
„ sonne du maître. Ses mariages , la nais-
„ sance & l'éducation du Prince qui doit
„ lui succéder , & sur-tout , le choix d'une
„ nourrice demandent une pompe extraor-
„ dinaire. Pour cette dernière cérémonie
„ on assemble quatre-vingt des plus belles
„ femmes du Royaume ; & on les pré-
„ sente à la mère , aux épouses , & aux
„ neuf plus proches parentes du Monarque.
„ On les régale un jour entier ; & on leur
„ donne des titres d'honneur qu'elles gar-
„ dent toute leur vie. Le lendemain on
„ diminue ce nombre de moitié , & l'on
„ congédie les autres avec de riches pré-
„ sents. Le jour d'après on augmente les
„ titres de celles qui sont restées ; & sur
„ les quarante on en choisit dix , que l'on
„ réduit ensuite à trois seulement , en

„ renvoyant toujours les autres comblées
 „ des dons de Sa Majesté. Au bout de
 „ quelques jours on en prend une des
 „ trois dernières , à laquelle on donne,
 „ avec plusieurs marques d'honneur , la
 „ qualité de nourrice du Prince ; pour
 „ l'installer dans cette fonction , on l'in-
 „ troduit dans la chambre de l'enfant.
 „ Elle le trouve entre les bras d'une des
 „ premières Dames du palais , qui l'a
 „ nourri depuis le jour de sa naissance ;
 „ on jette un peu de lait dans la bouche
 „ du jeune Prince ; après quoi on le lui
 „ remet entre les mains „.

Le Dairi, suivant la coutume de ses
 prédécesseurs, épouse ordinairement douze
 femmes. Il n'y en a qu'une qui porte le
 titre d'Impératrice ; & c'est toujours la
 mère du Prince héréditaire. “ Elle a le
 „ même logement que son époux , les
 „ autres habitent dans des palais voisins.
 „ Chacune d'elles prépare tous les jours
 „ un repas somptueux dans son apparte-
 „ ment ; elle y fait venir de la musique
 „ & des danseuses ; & , après que le Prince
 „ a déclaré l'endroit où il veut manger
 „ & passer la nuit, on réunit tous ces sou-
 „ pers, ces jeux, ces divertissemens en un
 „ seul, chez la Dame qu'il doit honorer
 „ de sa présence „.

66 MERCURE DE FRANCE.

La Cour du Dairi est fort nombreuse ,
quoique ce Prince ne donne à ses Officiers
que des appointemens médiocres ; mais
l'appas des bénéfices qui sont à sa nomina-
tion , est ce qui fixe tout le monde à son
service. “ L'étude des sciences est la prin-
,, cipale occupation des grands de sa Cour ,
,, laquelle n'est composée que de gens
,, d'église, qui se croient tous descendans
,, de nos dieux. Cette origine donne une
,, vanité insupportable à toute cette prê-
,, traille , & lui inspire un mépris souve-
,, rain pour les séculiers , dont cependant
,, elle mendie les services. Les plus grands
,, vivent aux dépens d'autrui ; tandis que
,, les plus petits s'abaissent aux professions
,, les plus viles , jusques-là , que l'on voit
,, ces enfans des dieux faire des souliers
,, pour avoir de quoi vivre. Du centre de
,, cette Cour cléricale, il part des supérieurs
,, de moines , qui se distribuent dans les
,, provinces. Ils font porter devant eux
,, deux sabres, comme les séculiers du plus
,, haut rang , & marchent avec autant
,, d'ostentation & de faste , que s'ils occu-
,, poient les premières places de l'Etat.
,, Ils s'abstiennent de toute communica-
,, tion avec le peuple , & couvrent leur
,, ignorance d'un extérieur réservé. Les
,, généraux d'ordres ne peuvent résider

„ qu'à Méaco, sous les yeux du souverain
 „ Pontife ; & cette ville est regardée
 „ parmi eux comme le siège de la sainteté
 „ & le sanctuaire de la religion „

Le culte de *Siaka* fut apporté au Japon par les Missionnaires qui l'ont annoncé aux Chinois. Il y fit des progrès assez lents pendant plusieurs siècles ; mais il y a si bien prospéré depuis, que c'est aujourd'hui la religion la plus florissante du pays ; les Sintoïstes même en ont adopté les points les plus essentiels. « Un des principaux est le dogme de la vie future, la fin du monde & le mépris de la vie actuelle. Cette doctrine est très-sublime ; elle anéantit l'homme pour l'unir avec Dieu ; elle ordonne d'abandonner père, mère pour le suivre, de s'oublier soi-même, de marcher à la perfection, & de se rendre en quelque façon insensible pour arriver aux récompenses éternelles. Ces principes mal entendus par les dévots Japonais, les portent à des actions cruelles à eux-mêmes, & inutiles à la société. Ils entreprennent des pénitences excessives ; ils se noyent dans des barques percées, ils se précipitent du haut des rochers, ils s'enferment entre quatre murailles ; ils se font écraser sous des charriots, en vue d'une vie bienheureuse, & dans la crainte de déplaire à un

Dieu exterminateur. Leurs prières & leurs méditations ne sont que des folies & des extases ; leurs humiliations, des indignités ; leurs pénitences, des fureurs. Je n'entrerais dans aucun autre détail au sujet de cette religion, qui a pour fondement la métempsychose, d'où résultent toutes les conséquences connues de cet ancien système. On y admet cependant un paradis & un enfer : c'est pour mériter l'un & éviter l'autre, que les dévots partisans de cette secte se livrent à ce rigorisme cruel, à ce fanatisme outré. Ce que je vous ai dit autrefois des sectateurs furieux de la doctrine de Foë est au-dessous des inhumanités pratiquées par les adorateurs de Siaka ».

La peinture des cris & des embarras de Paris, faite par *Despreaux*, peut seule rendre une partie des incommodités de Nangasacki, une des principales villes du Japon. « Tout ce qui s'y vend, se crie dans
 „ les rues ; & les ouvriers, qui travaillent
 „ à la journée, s'excitent & s'encouragent
 „ mutuellement par des chants & sur un
 „ certain ton désagréable, qui impatiente
 „ fort ceux qui n'y sont pas accoutumés.
 „ Les matelots font encore pis : ils mesu-
 „ rent leur manœuvre en fredonnant d'au-
 „ tres chants plus aigus, & , par consé-
 „ quent, plus importuns. Les gens du

„ guet , les soldats ont aussi leur façon de
 „ crier pour montrer leur vigilance , &
 „ réveillent tout le monde , pour avertir
 „ qu'ils ne dorment pas. D'autres , pour
 „ marquer les heures , ont de grosses
 „ pièces de bois qu'ils battent l'une contre
 „ l'autre , & qu'on entend de fort loin.
 „ Les Chinois viennent encore augmenter
 „ ce tintamare par le son des tambours &
 „ d'autres instrumens dont ils étourdissent
 „ les passans , sur-tout le soir , quand ils
 „ promènent leurs idoles autour des tem-
 „ ples , & qu'ils allument , en leur honneur ,
 „ des morceaux de papier qu'ils jettent
 „ dans la mer. Mais tout cela est peu de
 „ chose , en comparaison des cris que pouf-
 „ sent les Prêtres & les parens des agoni-
 „ sans & des morts à certains jours con-
 „ crés à la mémoire des trépassés. Les uns
 „ chantent à haute voix , les autres frap-
 „ pent & carillonnent sur des cloches pour
 „ le repos de l'âme des défunts. Tous ces
 „ divers bruits réunis font , de Nangasa-
 „ qui , une des villes les plus incommodes
 „ de l'univers ,.

Outre les grandes hôtelleries il y a dans
 toutes les routes du Japon , jusqu'au mi-
 lieu des forêts & sur les montagnes , une
 infinité de petits cabatets où les voyageurs
 trouvent en tout temps & à vil prix , du

thé, du vin, des gâteaux, des confitures, &c.

“ Les plus pauvres de ces maisons offrent
 „ toujours quelque objet capable d'attirer
 „ les passans. C'est un jardin ou un ver-
 „ ger qu'on apperçoit de la rue, & dont
 „ les fleurs ou un ruisseau agréable invitent
 „ un voyageur à venir s'y reposer ; ce sont
 „ sur-tout de jolies filles, qui n'épargnent
 „ rien pour inspirer le goût de ces rafraî-
 „ chissemens. On les entend chanter, rire,
 „ vanter leur marchandise. Avec tant de
 „ commodités & d'agrémens, il n'est pas
 „ surprenant que la plupart des grands
 „ chemins soient aussi peuplés que les
 „ villes. Plusieurs voyagent par partie de
 „ plaisir, & vont de cabarets en cabarets,
 „ moins pour se rafraîchir, que pour y
 „ chercher de l'amusement. Mais c'est
 „ particulièrement à midi, lorsque ces
 „ créatures ont achevé de s'habiller, & de
 „ se farder qu'elles paroissent en public.
 „ Elles se tiennent debout à la porte des
 „ maisons, ou assises sur une petite galerie,
 „ d'où elles invitent effrontément les pas-
 „ sans à leur donner la préférence. Elles
 „ sont quelquefois six ou sept, & jamais
 „ moins de trois dans chaque hôtellerie ;
 „ & il arrive souvent qu'à force de crier
 „ & de se quereller elles font un tintamare
 „ dont les campagnes retentissent. Cette

„ débauche est si ouverte au Japon, que
 „ plusieurs riches Chinois viennent y dé-
 „ penser leur argent avec elles, comme
 „ on voit une foule d'étrangers arriver en
 „ France dans le même dessein. Aussi
 „ appelle-t-on ce pays-ci le B. . . de la
 „ Chine. L'usage de ces lieux de prosti-
 „ tution y est fort ancien. On en attribue
 „ l'origine à un Empereur Japonois qui,
 „ craignant que ses soldats, fatigués d'une
 „ longue guerre, n'abandonnassent son
 „ armée pour rejoindre leurs femmes, ne
 „ trouva point d'expédient plus propre à
 „ les retenir; que l'établissement de ces
 „ maisons de débauche. Il y a dans toutes
 „ les villes un terrain affecté aux courti-
 „ sanes : il contient plusieurs jolis loge-
 „ mens qui appartiennent à différens pro-
 „ priétaires; & tous sont habités par des
 „ filles de joie. Les familles pauvres, &
 „ hors d'état d'élever leurs enfans, y en-
 „ voient les demoiselles; & souvent ce
 „ sont les pères eux-mêmes qui les y
 „ mènent. Les Chinois croient qu'il est
 „ plus honnête de les faire mourir dès
 „ leur naissance; & les Japonois, qu'il
 „ est plus humain de les vendre, & de
 „ pourvoir, par ce moyen, aux plaisirs
 „ du public, & à la subsistance du reste de
 „ la famille. Voilà ce qui multiplie si

72 MERCURE DE FRANCE.

„ prodigieusement le nombre de ces mal-
 „ heureuses. On ne les reçoit cependant
 „ qu'à l'âge de dix ans , parce que ceux
 „ qui les achètent ne veulent pas risquer
 „ les maladies auxquelles l'enfance est
 „ sujette. On leur donne l'éducation
 „ convenable à leur profession. On leur
 „ apprend à chanter , à danser , à écrire
 „ des lettres galantes ; on les instruit
 „ enfin de tout ce qui peut les rendre
 „ plus aimables & plus engageantes. Le
 „ prix de leurs charmes & de leurs fa-
 „ veurs est depuis quinze sols jusqu'à
 „ quinze francs. Il leur est défendu , sous
 „ des peines très-rigoureuses , de rien pren-
 „ dre au-delà. Elles sont soumises à des
 „ directeurs qui reçoivent l'argent , & à
 „ des matrones qui ont vieilli dans le
 „ métier , & qui leur en apprennent les
 „ ruses & les souplesses. Une de ces filles
 „ doit veiller toute la nuit dans une loge
 „ placée à côté de la porte , & se livrer à
 „ tous ceux qui , pressés par leurs desirs
 „ ou par leurs besoins , ne veulent ou ne
 „ peuvent attendre jusqu'au lendemain.
 „ Ces plaisirs nocturnes ne sont taxés qu'à
 „ douze ou quinze sols de notre monnoie ;
 „ & l'on est toujours sûr de trouver à qui
 „ parler à quelque heure qu'on y arrive.
 „ Il est vrai que cette corvée ne regarde
 „ guère

guère que les vieilles ou les plus laides,
 „ & qu'il n'y a pas toujours de quoi se
 „ récrier sur le bon marché. Il arrive
 „ cependant que, pour quelque faute, on
 „ impose cette pénitence à celles qui sont
 „ jeunes & jolies : ces qualités n'augmen-
 „ tent pas le prix de leurs complaisances,
 „ & le hasard procure alors une bonne
 „ fortune à peu de frais. Comme elles ne
 „ sont-là que pour les besoins pressans des
 „ hommes du peuple, on ne veut pas que
 „ ce soulagement excède les facultés de
 „ celui qui le reçoit. Ces filles, après
 „ avoir servi long-temps, peuvent se ma-
 „ rier, & n'ont nulle peine à trouver un
 „ parti. On ne leur reproche point leur
 „ vie passée ; tout le blâme est imputé aux
 „ parens indigens ou avarés qui les ont
 „ prostituées dans un âge où elles étoient
 „ forcées d'obéir : ainsi la honte du crime
 „ ne tombe que sur les vrais coupables.
 „ Les Japonois aiment les courtisanes avec
 „ tant de passion, qu'il n'est pas plus rare
 „ ici qu'en France, de voir des hommes
 „ riches tomber pour elles dans la pau-
 „ vreté. Les Seigneurs en ont à leurs gages,
 „ comme à Paris, qui n'ont ni plus de
 „ sagesse ni plus de modestie. Si elles
 „ ménagent leurs amans, si elles affectent
 „ de leur paroître fidèles & attachées, ce

74 MERCURE DE FRANCE.

» n'est que pour les tromper plus adroite-
 » ment. Ils font pour elles des dépenses
 » excessives; mais leur délicatesse est aussi
 » peu touchée des désordres de leur vie,
 » que celle des François, des infidélités
 » de leurs maîtresses. Enfin l'amour que
 » l'on a pour elles dans ce pays, n'a, comme
 » dans le nôtre, que le degré de sensibi-
 » lité qui cause la ruine & non la jalousie
 » des amans ».

Les pièces de théâtre, les chants, les
 danses & les autres spectacles de ce genre
 sont des plaisirs dont la nation Japonoise
 est fort avide. “ Loin de les condamner,
 » comme parmi nous, la religion du pays
 » les autorise & les consacre. Cependant,
 » quoique ces divertissemens fassent quel-
 » quefois partie des fêtes que l'on célèbre
 » à l'honneur des divinités, les mœurs
 » dépravées des acteurs & des actrices ne
 » rendent pas ici cette profession plus
 » honorable qu'en France. A l'égard de
 » leur théâtre, on y voit des décorations
 » & des machines surprenantes, jointes à
 » une musique bizarre, composée de flûtes,
 » de tambours, de tymbales & de grosses
 » cloches; ce qui forme un charivari fort
 » agréable aux oreilles japonaises. Ces
 » peuples ont cela de particulier, que chez
 » eux on règle le chant sur les mouvemens

» du corps & sur la danse, & non pas la
 » danse sur la musique. Quant aux machi-
 » nes, il faut avouer qu'après les Chinois,
 » nul peuple ne les entend aussi-bien que
 » ces insulaires. Nos décorateurs d'opéra
 » auroient besoin de venir prendre des
 » leçons dans ce pays, pour étudier l'art de
 » décorer un spectacle. On leur appren-
 » droit à faire paroître des géans monf-
 » trueux, des montagnes ambulantes, des
 » villes peuplées & animées, des jets d'eau,
 » des fontaines saillantes, & mille autres
 » prodiges de ce genre, que nous ne pou-
 » vons imiter que sur une toile mobile ou
 » sur des théâtres de marionnettes ».

Il a été un temps où les Japonois avoient
 pour les chiens une attention & des égards
 singuliers ; voici ce que l'on raconte à cette
 occasion. « Un Empereur, étant né sous
 » la constellation du chien, eut, comme
 » *Auguste*, beaucoup de considération pour
 » l'animal qu'il croyoit avoir présidé à sa
 » naissance. Ses sujets se firent un devoir
 » de respecter l'objet de l'estime de leur
 » Souverain ; & bientôt, jusqu'aux plus
 » petits mârins, furent érigés en autant
 » de petits dieux. Ils en devinrent si inso-
 » lens, qu'on n'osoit se montrer dans les
 » rues, sans courir risque d'être mordu.
 » On alla jusqu'à leur ériger de petites

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

» chapelles en forme de loges ; & on leur
 » donna des directeurs qui prenoient soin
 » de leur santé. On regardoit leur mort
 » comme un grand malheur ; en ce cas ,
 » il falloit les aller enterrer sur le sommet
 » d'une montagne. Un homme , chargé
 » d'une pareille commission , se plaignoit
 » un jour que le fardeau étoit trop
 » pesant , & maudissoit la loi qui lui don-
 » noit tant de peine. Remercie les dieux ,
 » lui dit son camarade , que l'Empereur
 » ne soit pas né sous la constellation du
 » cheval , tu trouverois le fardeau encore
 » plus lourd ».

Après la mort de ce Prince les Japonois cessèrent d'avoir du respect pour ces animaux , & se dédommagèrent amplement de la contrainte où ils avoient été jusqu'alors. « La divinité canine fut accablée de
 » tant de mauvais traitemens , qu'elle alla
 » dans les bois chercher un asyle ; depuis
 » ce temps-là les chiens sont devenus sa-
 » vages ; & il y en a peu qui vivent avec
 » les hommes. A leur place les chats sont
 » les mignons des Dames ; c'est actuelle-
 » ment la bête en faveur ».

Il en est une autre pour laquelle on a tant de vénération , qu'il est défendu de lui faire aucune violence. « Cet animal
 » est la grue , que l'on regarde ici comme

» un oiseau d'heureuse augure , & que le
 » peuple qualifie de Monseigneur. En
 » France nous avons aussi des seigneurs
 » gruës : celles du Japon sont si familières,
 » qu'on pourroit les mettre au rang des
 » oiseaux apprivoisés. On peut également
 » regarder les nôtres comme des animaux
 » domestiques ».

Lorsque notre voyageur étoit dans une
 des villes du Japon , il venoit d'y arriver
 une troupe de femmes envoyées pour y
 représenter des comédies, à-peu-près comme
 nos comédiens ambulans , qui courent de
 villes en villes , pour le divertissement des
 provinces. « Elles étoient pourvues d'ha-
 » bits & de décorations conformes à leurs
 » pièces, dont les sujets étoient des aven-
 » tures de guerre ou d'amour. Ces femmes
 » dépendent d'un seul homme , dont elles
 » sont esclaves , & qui leur assigne divers
 » cantons , avec défense , sous peine de
 » mort , d'exiger plus que le prix qui leur
 » est fixé pour les plaisirs qu'elles donnent
 » au public. Leur état , quoique propre à
 » leur faire mener une vie douce & aisée ,
 » passe pour infame. Après avoir vécu dans
 » les meilleures compagnies , & servi même
 » de maîtresses aux premiers Seigneurs
 » du Royaume , qui , comme les nôtres ,
 » les préfèrent quelquefois à d'honnêtes.

78 MERCURE DE FRANCE.

» femmes, on leur met, après leur mort,
 » dans la bouche, une bride de paille,
 » avec laquelle on les traîne ignominieu-
 » sement dans les rues; & l'on abandonne
 » ensuite leur cadavre, sur un fumier, aux
 » chiens & aux oiseaux de proie. C'est,
 » parmi les Japonois, une manière d'ex-
 » communication ».

L'auteur fait parler un Hollandois qu'il
 trouve au Japon, & qui avoit déjà fait le
 voyage comme Chirurgien d'ambassade.
 « Ma qualité de Chirurgien ou de Méde-
 » cin, car ici on confond ces deux pro-
 » fessions, attira particulièrement l'atten-
 » tion de l'assemblée; & l'on m'accabla
 » de questions relatives à mon art. On me
 » demanda, par exemple, quel étoit le
 » caractère des Médecins d'Europe? Com-
 » ment ils sont regardés dans le monde?
 » Quelle idée en ont les gens d'esprit?
 » Nous avons chez nous deux sortes de
 » Médecins, répondis-je; les uns cher-
 » chant à se parer des agrémens étrangers
 » à leur état, songent plus à plaire qu'à
 » guérir: conteurs agréables & bouffons,
 » ils sont instruits les premiers des nou-
 » velles & des calomnies du jour; ils ne
 » roulent guère que dans un cercle étroit
 » de remèdes communs, & sur un vieux
 » fonds de bons mots qui ne font plus
 » rire. Leur physionomie annonce leur

» indifférence profonde pour les malades
 » qu'ils visitent ; & leur ardeur extrême
 » pour la fortune , qui est leur seule idole :
 » voilà les docteurs que nous chérissons.
 » Ce n'est pas que nous ne désirions très-
 » sérieusement d'être guéris ; mais le Mé-
 » decin qui n'est que Médecin ; qui ne
 » cherche que les moyens d'éteindre la
 » fièvre ; qui s'oppose avec courage à tout
 » ce qui pourroit déranger l'effet des re-
 » mède , ou contrarier les efforts de la
 » nature ; qui parle toujours vrai ; qui
 » craindrait de deshonorar son état si ,
 » par une lâche complaisance , il laissoit
 » empirer le mal , est regardé comme un
 » homme , ou dur ou minutieux , sans
 » monde , sans agrément , sans égards. On
 » pousse souvent la foiblesse jusqu'à le
 » craindre , & quelquefois l'injustice jus-
 » qu'à le haïr. On est presque plus obligé
 » au prétendu Médecin aimable , de ce
 » qu'il tue , qu'à l'autre de ce qu'il guérit ».

Sur tout ce que je vous ai dit , Madame ,
 de la nation Japonoise , « vous devez en
 » avoir une idée singulière. Rappelez-
 » vous en effet les différens traits qui for-
 » ment son caractère. Voyez-la , canton-
 » née dans un coin de notre globe , fermer
 » son empire à tous les peuples de la terre ,
 » repousser avec violence tous les voya-

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

» geurs qui s'y présentent, condamner à
» une prison perpétuelle ceux même que
» la tempête y fait échouer, imposer aux
» habitans la loi gênante de n'en jamais
» sortir, en un mot, renoncer à toute
» espèce de commerce avec les autres pays,
» & rompre en quelque sorte les nœuds
» de la société qui doit être entre tous les
» hommes. Elle est d'autant plus éloignée
» d'entretenir des liaisons avec les étran-
» gers, qu'elle se croit assez laborieuse,
» assez riche pour se passer de ses voisins;
» assez puissante, assez courageuse pour
» être à l'abri des insultes de l'ennemi. Le
» Japon est peuplé extraordinairement;
» on auroit peine à croire que dans son
» peu d'étendue il puisse contenir une si
» grande multitude d'habitans, & fournir
» à leur subsistance. Les grands chemins
» sont bordés de bourgs & de hameaux
» qui se touchent; à peine est-on sorti
» d'un village qu'on entre dans un autre;
» & l'on fait quelquefois plusieurs lieues
» sans trouver un espace inhabité. Outre
» cette multitude d'hommes, qui four-
» nissent au dedans du Royaume, les côtes
» de la mer sont encore tellement fréquen-
» tées, qu'on croiroit que toute la nation
» s'y est établie, & que l'intérieur de l'Em-
» pire est désert. Le Japon contient plu-

» fleurs villes, dont les deux principales,
 » Méaco & Jédo, peuvent le disputer aux
 » plus grandes de l'univers. Les Japonois
 » sont des peuples guerriers, qui poussent
 » le courage jusqu'à l'audace ; ils mépri-
 » sent les dangers, & même la mort qu'ils
 » se donnent pour des causes très-légères ;
 » des hommes de ce caractère ne se lais-
 » seroient pas vaincre facilement. Ces
 » isles d'ailleurs sont si bien fortifiées par
 » leur position, qu'elles n'ont rien à redou-
 » ter des peuples voisins. La nature, comme
 » je vous l'ai dit, les a entourrées d'une
 » mer orageuse, & semée d'écueils, qui
 » les rend presque inaccessibles. Les côtes
 » en sont escarpées ; & l'on ne connoît
 » qu'un seul port où les vaisseaux d'une
 » charge considérable puissent mouiller
 » avec sûreté, celui de Nangasacki, dont
 » l'entrée est même assez difficile. Les
 » Tartares, qui ont fait la conquête de la
 » Chine, & soumis tant d'autres contrées,
 » soit en Asie, soit en Europe, ont tenté
 » plusieurs fois inutilement de subjugu-
 » er ces insulaires ; mais il n'y a pas d'appa-
 » rence que les Japonois succombent ja-
 » mais sous les efforts d'aucune puissance.
 » Les Chinois, la seule qu'ils pourroient
 » redouter, sont trop effeminés pour une
 » si grande entreprise ; & l'Empereur, qui

82 MERCURE DE FRANCE.

» règne sur eux actuellement, est déjà si
» chargé du gouvernement de son Empire,
» qu'il ne peut guère songer à en étendre
» les limites au-delà des mers. La longue
» paix dont jouissent les Japonais ne pro-
» duira pas même parmi eux ce défaut
» d'activité qui, avec le temps, dégénère
» en mollesse ; leur humeur martiale, &
» une certaine noblesse de sentiment, qui
» se transmet d'âge en âge, semble les en
» garantir pour jamais. On accoutume les
» enfans dès le berceau au bruit des in-
» strumens militaires, & on ne leur chante
» que des airs guerriers. Les premiers livres
» qu'on met dans leurs mains contiennent
» l'histoire de leurs héros, sur-tout de ceux
» qui se sont donné la mort ; car on
» regarde ici cette action comme le der-
» nier effort de la grandeur d'âme. Ajou-
» tez, Madame, que ces insulaires ont
» des armes excellentes, & qu'ils s'en ser-
» vent fort adroitement. Ils sont si jaloux
» de les conserver, qu'il est défendu, sous
» peine de mort, de les vendre aux étran-
» gers, ou de les transporter hors du pays.
» Enfin ces peuples sont laborieux, endur-
» cis à la fatigue, vivent de peu. Je le
» répète, une infinité de choses rejetées
» par la plupart des autres nations, compo-
» sent leurs desserts & leurs mets les plus

» exquis. Quelques plantes communes , de
 » méchantes herbes de mer , quelques co-
 » quillages leur fuffifent. L'eau est leur
 » boiffon la plus ordinaire ; ils ont les
 » jambes & la tête nues , couchent' sur la
 » terre ou sur des nattes , fans autre oreil-
 » ler qu'un coffre de bois.

» Pour prévenir les féditiions que l'oisi-
 » veté ou l'indigence pourroient fomentér ,
 » le Prince a foin d'occuper , aux travaux
 » publics , une portion confidérable de fes
 » fujets. Cent mille ouvriers , qu'on a l'at-
 » tention de changer & de renouveler ,
 » font journellement employés à la conf-
 » truction des temples , des palais , des
 » chemins & des autres édifices de l'Em-
 » pire. La nature a donné à ce peuple un
 » corps vigoureux pour le travail , & un
 » efprit capable des inventions les plus
 » extraordinaires. D'ailleurs les Japonois
 » trouvent , dans leurs ifles , une multitude
 » de productions utiles & agréables. Je
 » vous l'ai dit , Madame , il y a ici toutes
 » fortes de métaux & de minéraux ; du sou-
 » fre , de l'argile propre à faire la brique ,
 » & à conftruire des vafes ; il y a du cryftal ,
 » des pierres précieufes , des bois de conf-
 » truction , une grande quantité de grains ,
 » de liqueurs , de plantes & de drogues
 » médicales. Quans aux arts mécaniques ,

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

» le Japon fournit également tous les
» secours nécessaires du côté des matériaux
» & de l'industrie.

» A l'égard des loix, une des plus remar-
» quables est celle qui ferme le Royaume
» aux étrangers ; quoique très-rigoureuse
» en elle-même , on ne peut nier qu'elle
» ne soit très-juste, relativement au carac-
» tère des habitans & à la forme du gou-
» vernement que les Empereurs se sont
» proposé d'établir depuis la proscription
» du christianisme. Ils jugèrent que les
» voyages des Japonois chez les autres
» peuples , ou de ceux-ci chez les Japo-
» nois , étoient préjudiciables à la tran-
» quillité de l'Etat , parce qu'ils tendoient
» à y introduire de nouvelles coutumes,
» incompatibles avec les mœurs & le génie
» de la nation. Lorsque l'Empire fut une
» fois formé , rien ne put faire obstacle aux
» vues & aux volontés des Souverains. Ils
» n'eurent plus à craindre ni l'ambition
» des grands qu'ils avoient assujettis , ni
» la fougue du peuple qu'ils tiennent sous
» le joug de l'obéissance, ni les conseils
» & les secours des nations étrangères qu'ils
» éloignent des ports. Dès-lors ils établi-
» rent un ordre exact & rigoureux dans
» les villes & dans les montagnes. Ils réfor-
» mèrent les anciens usages , en introdui-
» sèrent de nouveaux , inspirèrent aux sujets

» un esprit d'industrie & d'activité, eurent
 » l'œil sur la conduite du peuple, le retir-
 » rent dans les bornes du devoir par le
 » moyen d'un grand nombre d'inspecteurs
 » & de censeurs rigides, destinés à le con-
 » tenir, le contraignirent à la pratique
 » exacte de la vertu, &, pour le dire en
 » un mot, firent de tout l'Empire une
 » école de sagesse & de bonnes mœurs ».

*L'ARITHMÉTIQUE & la Géométrie de
 l'Officier, contenant la théorie & la pra-
 tique de ces deux sciences, appliquées
 aux différens emplois de l'homme de
 guerre ; par M. LE BLOND, Maître
 de Mathématique de Monseigneur LE
 DAUPHIN & de Messieurs le Comte
 DE PROVENCE & le Comte D'ARTOIS,
 Professeur, en la même science, des Pages
 de la grande Ecurie du Roi, &c. Seconde
 édition, corrigée & augmentée : deux
 vol. in-8°, le premier de 475. pages,
 & le second de 547, sans la préface &
 les tables. A Paris, chez CHARLES-
 ANTOINE JOMBERT, Libraire du Roi
 pour l'Artillerie & le Génie, rue Dau-
 phine, à l'image Notre-Dame ; 1767 :
 prix 14 liv. reliés.*

CET ouvrage, qui a mérité l'approba-

tion du public, est particulièrement recommandable par la méthode & par la clarté. Quoique l'auteur ait eu pour objet de faciliter l'étude de la géométrie aux militaires, son livre n'est pas borné à cette seule espèce de lecteurs ; il peut convenir également, suivant le témoignage de l'Académie Royale des Sciences, *à tous ceux qui veulent s'instruire à fond & par principes de l'arithmétique & de la géométrie élémentaire.*

Pour rendre cette étude plus intéressante, & diminuer, autant qu'il est possible, la sécheresse des premiers principes, M. le Blond a réuni, dans son ouvrage, la théorie & la pratique, mais de manière qu'elles se prêtent un mutuel secours. On y trouve un très-grand nombre de problèmes qui soutiennent l'attention du commençant, qui lui font voir l'usage des vérités qui lui sont enseignées, & qui aident à les lui faire retenir plus aisément. Comme plusieurs de ces problèmes ont rapport à l'artillerie, au génie, & même à la tactique, cet ouvrage peut être très-utile à ceux qui étudient la géométrie, dans le dessein d'en faire l'application aux différentes parties de l'art militaire auxquelles cette science sert de base ou de fondement.

L'auteur ne donne point d'algèbre proprement dite, dans son ouvrage, parce

que la généralité des expressions algébriques ne permet guères aux commençans de les saisir assez parfaitement pour bien entendre les différentes conséquences qui en résultent. Les objets plus palpables de l'arithmétique & de la géométrie lui paroissent plus à la portée de ceux qui commencent à s'appliquer aux mathématiques; cependant comme on ne peut faire de grands progrès dans ces sciences sans algèbre, l'auteur conseille de s'y appliquer immédiatement après s'être bien familiarisé avec tout ce qui appartient à la géométrie élémentaire. *M. le Blond* doit donner incessamment des élémens de ce calcul, qui rendront son ouvrage encore plus propre aux différens objets de ceux qui voudront l'adopter.

Cette nouvelle édition est retouchée, corrigée & augmentée; outre les différentes additions répandues dans le corps de l'ouvrage, on trouve, à la fin de l'arithmétique, plusieurs questions propres à en faire acquérir l'usage & à donner même des idées de son application dans les matières militaires. L'article des logarithmes est plus étendu que dans l'édition précédente; on y trouve de plus un précis du toisé des ouvrages de la fortification, & un supplément contenant plusieurs pro-

positions qui rendent cet ouvrage aussi complet qu'on peut le désirer.

Le Libraire qui débite cette nouvelle édition, vient de donner la troisième de l'abrégé du même ouvrage, où l'auteur a réuni tout ce qui lui a paru le plus utile pour mettre les jeunes Officiers en état d'étudier, par règles & par principes, les différentes parties de l'art de la guerre. Il peut être regardé comme une espèce d'introduction à l'ouvrage dont il est l'abrégé.

*ÉLOGE de CHARLES V, Roi de France ;
par M. SAUTREAU DE MARSY : avec
cette épigraphe :*

*Ad vos ergo, Reges, sunt hi sermones. Sag. ch. v.
A Genève & à Paris, chez la veuve de
REGNARD, Imprimeur de l'Académie
Françoise, & DURAND, Libraire, rue
Saint Jacques ; 1767 : in-8^e. de 88
pages. Prix 1 liv. 4 sols.*

PARMI les ouvrages présentés cette année à l'Académie Françoise, il s'en trouve plusieurs qui sont dignes des regards du public. Celui-ci mérite sur-tout.

de fixer son attention. C'est la première production de l'auteur, qui est jeune & qui annonce des talens décidés pour l'éloquence.

Après le début le plus simple & le plus intéressant, l'orateur adresse à la vertu cette pièce touchante. « O vertu sainte !
 » rayon le plus pur de la divinité ! toi
 » seule, oui toi seule produis la vraie gran-
 » deur ; sans toi les Rois ne sont plus que
 » des tyrans, les guerriers que des assas-
 » sins, les gens de lettres que des sophistes
 » ou de vils charlatans ; seule tu donnes
 » quelque prix aux actions des hommes :
 » tu justifies leurs projets ; tu ré pares leurs
 » erreurs ; tu épures leurs talens : ô vertu !
 » sois toujours l'objet de mes travaux ;
 » ma jeunesse te consacre son premier
 » ouvrage : donne-lui cette simplicité tou-
 » chante, cette chaleur douce & vraie
 » dont le charme est si puissant : il s'agit
 » d'étendre ton empire sur ceux qui en-
 » traînent le reste du monde, & qui tien-
 » nent en leurs mains le destin des na-
 » tions ».

Dans la première partie M. Sautreau de Marfy représente *Charles V* gouvernant la France comme Lieutenant-Général, & ensuite comme Régent du Royaume pendant la prison du Roi son père à Londres.

90 MERCURE DE FRANCE.

Il expose d'abord les causes des maux affreux qui accablèrent les prédécesseurs du Régent ; puis il décrit fortement les horreurs de la guerre civile , & fait valoir , avec beaucoup de sagacité , tous les efforts que fit ce Prince , alors âgé de dix-sept ans , pour réparer les malheurs de l'Etat. Cette première partie de l'éloge de *Charles* étoit d'autant plus difficile à traiter , que dans ce temps-là presque toute sa politique consistoit à souscrire aux demandes des rebelles , & cela ne prête pas extrêmement à l'éloquence. Cependant on trouve , dans la première partie de ce discours , beaucoup de choses intéressantes , & , entr'autres morceaux , nous avons remarqué les portraits de *Marcel* , Prevôt de Paris , de *Lecoq* , Evêque de Laon , & de *Charles-le-Mauvais* , Roi de Navarre , le tableau rapide des excès inouis que commirent les rebelles , le retour de *Charles* dans la Capitale , & le principal trait de politique de la régence de ce Prince , qui , en obtenant la délivrance de son père , sçut lui conserver quatre des plus belles provinces de son Royaume.

Dans la seconde partie *M. Sautereau* considère *Charles V* sur le trône , déployant les ressorts de la sagesse la plus constante dans le gouvernement de ses Etats , &

finit par décrire sa vie privée. Ici l'orateur paroît moins lutter contre son sujet. Nous nous contenterons d'indiquer les portraits d'*Edouard* & de son fils, le parallèle de la conduite de *Charles* avec celle de ses pères, le portrait brillant de *Duguesclin*, la hardiesse noble & éloquente avec laquelle le panégyriste expose les fautes de son héros, les détails de l'administration intérieure, & sur-tout ceux de la vie privée de *Charles V* ; mais il y a dans cet éloge des morceaux que nous ne pouvons nous empêcher de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

On sçait que le célèbre *Duguesclin* fut le Capitaine qui contribua le plus aux succès de *Charles V*. Voici comme l'orateur décrit la fameuse campagne de ce Général, qui fut imitée depuis par le grand *Turenne*.

« Tu seras éternellement associé à la
 » gloire de *Charles V*, ô *Duguesclin* ! toi
 » pour qui seul il parut mettre des excep-
 » tions au projet de contenir l'ardeur
 » françoise ; tu fus le principal ministre
 » des grandes choses qui s'exécutèrent sous
 » son règne. Comme un aigle qui semble
 » tomber du ciel, en fondant sur sa proie,
 » tu te trouves subitement au milieu des
 » ennemis ; tu les enfonces, tu les ren-
 » verses ; & , dès la première attaque,

92 MERCURE DE FRANCE.

» trois de leurs plus braves Capitaines
» sont déjà tes prisonniers. Quel récit
» pourroit suivre la rapidité de ta marche ?
» Semblable à la foudre qui brûle tout ce
» qu'elle rencontre, tu voles de quartiers
» en quartiers ; tu les enlèves tous, tu
» disperses les Anglois ; tu les poursuis,
» tu les extermines : ils sont ou étourdis
» ou écrasés par ton génie ; & cette fois-ci
» à peine en reste-il quelques-uns pour
» aller porter en Angleterre la nouvelle
» de ce grand désastre ».

M. *Sautreau de Marsy* a mis fort heureusement, dans la bouche du peuple, le récit de tous les changemens que *Charles* fit dans l'intérieur du Royaume.

« Transportons-nous en idée sous le
» règne de *Charles V*, & représentons-nous
» quels dûrent être les sentimens dont les
» cœurs furent alors pénétrés. Il me sem-
» ble que j'entends le cri d'admiration &
» de reconnoissance de tous les bons Fran-
» çois. Grand Dieu ! s'écrient-ils avec
» transport, quel plus digne présent de ta
» clémence, que le Roi que tu as mis à la
» tête de ton peuple ? Est-ce donc là cet
» Empire désolé que tu avois abandonné,
» dans tes vengeances, à la fureur des
» étrangers & à celle de ses propres enfans ?
» Non, tu n'as point été sourd à nos priè-

„ res : la fertilité de nos campagnes répond
 „ à l'espoir du laboureur ; le commerce &
 „ les arts répandent dans nos provinces ,
 „ une heureuse abondance ; les monnoies
 „ sont fixées ; la sûreté publique est réta-
 „ blie ; & c'est la sagesse de notre Prince
 „ qui a opéré tant de merveilles. Son règne
 „ n'est que le règne des loix ; il a ployé
 „ sous leur joug la férocité de ces tigres
 „ qui sembloient indomptables , & qui
 „ depuis si long-temps s'étoient acharnés
 „ sur nous. Le voici , ce grand Roi , le
 „ voici qui monte au sanctuaire de la
 „ Justice ! A l'exemple du pieux *Louis IX*,
 „ il se plaît à terminer lui-même les diffé-
 „ rends de ses sujets ; ni l'amour , ni la
 „ haine , rien ne peut faire pencher la
 „ balance entre ses mains. Et quel soin
 „ n'emploie-t-il pas dans le choix des
 „ Magistrats ? C'est le père des veuves ,
 „ des orphelins , de tous les malheureux ;
 „ il pourvoit à la subsistance des officiers
 „ vieillis à son service , & distribue des
 „ dots à leurs filles ; il construit des retrai-
 „ tes pour l'indigence ; il abrège , pour
 „ nos neveux , le temps des malheurs iné-
 „ vitables , le temps des minorités. Des
 „ monumens éternels s'élèvent de toutes
 „ parts pour l'éducation publique , ou à la
 „ gloire de la vraie religion ; il rétablit

„ les mœurs ; il a détruit la licence qui
 „ élevoit parmi nous sa tête impie ; & tous
 „ ces changemens si rapides se sont faits
 „ par des voies douces , sans agitation ,
 „ sans secousses violentes. On lui vante les
 „ attraites de la puissance suprême : il n'y
 „ trouve que celui de pouvoir faire le
 „ bien. Son âme active se répand dans
 „ toute la France ; il anime tout & il
 „ ressemble à une source toujours vive ,
 „ d'où découle continuellement le bon-
 „ heur public. Grand Dieu ! l'on a dit
 „ que les Rois étoient ses images sur la
 „ terre : c'est sans doute un Prince sem-
 „ blable au nôtre , qui a fait naître cette
 „ consolante idée ».

Le morceau suivant, qui termine cet
 éloge, est du plus grand pathétique. « J'ai
 „ déjà représenté *Charles V* comme le
 „ protecteur de la religion : ce n'est point
 „ assez ; il faut que je dise encore jusqu'à
 „ quel point il étoit soumis aux vérités de
 „ cette religion sainte , combien son âme
 „ en étoit pénétrée ; il faut que je le mon-
 „ tre se prosternant aux pieds des autels ,
 „ renvoyant à l'Être suprême la gloire de
 „ son règne , & pratiquant toutes les au-
 „ térités , toutes les vertus chrétiennes. Les
 „ sophistes du siècle ne persuaderont à
 „ personne , que le langage de la piété soit

„ étranger à la compagnie respectable qui
 „ doit me juger ; & je les somme eux-
 „ mêmes de venir admirer quelque chose
 „ de plus étonnant , de plus touchant que
 „ l'héroïsme fastueux de leurs prétendus
 „ sages , soit anciens , soit modernes : c'est
 „ *Charles* dans son lit de mort. Pénétrons
 „ tous ensemble dans ces vastes apparte-
 „ mens : le Roi a ordonné qu'on en laissât
 „ les portes ouvertes pour qu'on le vît
 „ humilié sous la main du Très-Haut.
 „ Nous voici dans la retraite de ce Roi
 „ mourant au milieu des sanglots & des
 „ larmes de tous ceux qui l'entourent. Il
 „ n'y a qu'un instant qu'il vient de signer
 „ un édit de suppression d'impôts ; & il
 „ s'est occupé jusqu'au dernier jour du
 „ bonheur de son peuple. Quelle douce
 „ sérénité brille encore sur son visage !
 „ Quoi ! ce Prince , d'une complexion si
 „ foible , souffre depuis plusieurs jours les
 „ douleurs les plus cuisantes ; & il ne lui
 „ échappe pas un seul mot d'impatience !
 „ & rien ne peut troubler le calme de sa
 „ grande âme ! Le voyez-vous , comme il
 „ console lui-même ses serviteurs désolés ,
 „ comme il répond aux prières des Minis-
 „ tres de l'Eglise ? Ce n'est point un stoi-
 „ cien farouche qui a eu besoin de rassem-
 „ bler toutes ses forces pour affecter de

96 MERCURE DE FRANCE.

„ braver la mort : c'est un sage qui meurt
 „ comme il a vécu , avec douceur , avec
 „ fermeté , avec confiance dans la bonté
 „ divine. Mais quelles sont ces deux cour-
 „ ronnes qu'on lui apporte ? Celle-ci est la
 „ couronne d'épines que porta le Sauveur
 „ du monde : celle-là est la couronne qui
 „ sert au sacre de nos Rois. *Charles-le-*
 „ *Sage* fait mettre l'une devant ses yeux ;
 „ l'autre à ses pieds ; il s'adresse à la pre-
 „ mière : elle seule fait sa consolation ,
 „ son espérance ; puis se tournant vers
 „ celle des Rois : « *ô couronne de France ,*
 „ *s'écrie-t-il , que le ministère de justice*
 „ *que tu imposes te rend précieuse ! Mais*
 „ *que tu es un fardeau redoutable ! & qui*
 „ *oseroit te placer sur sa tête , si l'on confi-*
 „ *déroit les tourmens , les travaux , les*
 „ *dangers continuels auxquels tu soumets*
 „ *ceux qui doivent te porter ?* Cependant
 „ le temps s'avance ; & les Ministres de
 „ l'autel apportent les sacremens de l'é-
 „ glise : la salle est remplie de Princes ,
 „ de Prélats , de Chevaliers , de gens du
 „ peuple ; tous semblent accablés de la
 „ terreur que leur inspirent la présence de
 „ leur Dieu & la perte de leur Roi :
 „ des pleurs coulent de tous les yeux dans
 „ un morne silence ; & l'on n'entend que
 „ la voix mourante de *Charles-le-Sage* qui
 „ s'élève

„ s'élève vers le Tout-Puissant ; il proteste
 „ devant le Dieu qui voit dans tous les
 „ cœurs , qu'il n'est rien sur la terre , qui
 „ l'attache à la vie ; ensuite il se fait tour-
 „ ner le visage vers la multitude : il prie
 „ qu'on lui hausse les bras ; il joint les
 „ mains : *mes serviteurs , mes amis , mes*
 „ *sujets , je sçais que je vous ai souvent*
 „ *offensés dans le gouvernement de ce*
 „ *Royaume, & que je n'ai point assez reconnu*
 „ *vos services : je vous en demande à tous*
 „ *pardon.* A ces mots personne ne peut
 „ plus contenir sa douleur ; elle éclate de
 „ toutes parts ; & chacun donne un libre
 „ cours à ses sanglots & à ses larmes. Enfin
 „ après avoir benì ses enfans dans les
 „ mêmes termes que les anciens Patriar-
 „ ches ; après avoir aussi donné sa béné-
 „ diction à tous les assistans , ce Roi sage
 „ rend les derniers sours dans les bras
 „ de l'amitié ; & les longs regrets de toute
 „ la France semblent demander au Ciel
 „ des Rois qui lui ressemblent ,.

Il faut lire cet ouvrage en entier pour
 en sentir tout le mérite. Ce n'est point un
 style décousu & haché ; ce ne sont point des
 idées isolées qui surnagent sur un déluge
 de phrases vuides & sèches ; ce ne sont
 point des sentences où l'on s'efforce de
 penser pour paroître philosophe , & où

l'on n'est que froid ou emphatique ; c'est un style fondu , toujours simple , toujours naturel , où tout est lié , tout est conséquent ; où chaque morceau nécessaire contribue à faire un tout ; ce sont des périodes nombreuses ; ce sont des images tantôt pleines de force & de grandeur , tantôt animées du coloris le plus aimable & le plus touchant. C'est par-tout le goût le plus sain , la correction la plus châtiée , l'élégance la plus soutenue : c'est le vrai genre de l'éloquence qui de jour en jour devient si rare parmi nous. Par-tout on voit l'auteur enflammé de l'amour de la vertu ; jamais il ne laisse échapper l'occasion d'en vanter les charmes : enfin , ce qui est le mérite propre à ces sortes de discours , l'ouvrage de M. *Sautreau de Marfy* est un des éloges de *Charles V* , qui font le mieux connoître la régence , le règne , le caractère , la conduite , la vie privée & la mort de ce Monarque si célèbre par sa sagesse.





ANNONCES DE LIVRES.

RECHERCHES sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes, où l'on démontre que nos plus célèbres philosophes ont puisé la plupart de leurs connoissances dans les ouvrages des anciens, & que plusieurs vérités importantes sur la religion ont été connues des sages du paganisme ; par M. L. Dutens. A Paris, chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques ; 2 vol. in-8°.

L'auteur de ce livre se propose pour but, de faire voir que dans presque toutes les vérités importantes, les anciens ont précédé les modernes, ou du moins qu'ils ont indiqué ou frayé le chemin à leurs découvertes ; il passe en revue toutes les sciences & tous les systèmes, & se flatte de trouver chez les anciens, les mêmes connoissances que nous avons. La logique & la métaphysique lui en fournissent quelques exemples. Selon l'auteur, le système de Mallebranche est puisé dans *Parménide*, *Platon* & *Saint Augustin* ; ceux de *Descartes* & de *Locke* dans *Aristote*, *Leucippe*, *Démocrite*, *Platon*, *Straton*, *Aristippe* &
E ij

Sextus Empiricus. M. Dutens fait voir clairement que le système des MONADES, de *Léibnitz*, est pris dans *Pythagore* ; il trouve de l'analogie entre le système de M. de Buffon & celui d'*Anaxagore*, d'*Empédocle* & de *Plotin* : il prouve que l'accélération du mouvement avoit été connue d'*Aristote* ; & que ce grand principe : que les corps les plus inégaux en pesanteur, comme le duvet & l'or, devoient tomber avec une égale vitesse dans le vuide, avoit été connu de *Lucrèce* ; il apperçoit la pesanteur universelle, la force de gravité, les forces centripètes & centrifuges dans *Anaxagore*, *Platon*, *Aristote*, *Plutarque* & *Lucrèce*. Il rapporte un grand nombre de passages & de raisonnemens très-justes des anciens sur la voie lactée, la pluralité des mondes, la théorie des couleurs, & l'opinion des antipodes. Il fait voir que le système de *Copernic* avoit déjà été enseigné par *Pythagore* ; que les modernes n'ont rien dit de nouveau sur la nature des comètes, leur retour & leur cours, ainsi que sur d'autres objets de l'astronomie. L'auteur rapporte ensuite quelques passages, d'où il conclut que *Sénèque* avoit connu le ressort & l'élasticité de l'air, & qu'*Aristote* avoit parlé de sa pesanteur ; il expose les idées des anciens sur la cause

du tonnerre & des tremblemens de terre, & trouve qu'elles étoient les mêmes que celles de nos philosophes modernes. Il cite *Pythéas & Séleucus d'Erythrée* comme ayant précédé *Descartes* dans son explication de la cause du flux & reflux de la mer, & dit que *Pline*, avant le Chevalier *Newton*, en avoit attribué la cause aux forces combinées du soleil & de la lune. L'auteur n'est pas moins heureux dans ses recherches sur la médecine : il trouve qu'*Hippocrate & Platon* avoient connu la circulation du sang ; que le sentiment de *Harvey*, de *Sténon* & de *Redi*, sur la génération par les œufs, avoit été renouvelé d'*Hippocrate*, *Empédocle*, *Aristote* & *Macrobe* ; & que celui de *Hartsoëker* & de *Leuwenhoek*, sur les vers spermatiques & les animalcules, se trouvoit dans *Aristote*, *Hippocrate*, *Platon*, *Lactance* & *Plutarque*. Le système sexuel des plantes, dont on fait le principal mérite de la découverte à *Morland*, *Grew*, *Vaillant* & *Linneus*, est démontré devoir son origine à *Empédocle*, *Théophraste*, *Pline* & *Diodore* de Sicile. De-là passant aux mathématiques, &, s'appuyant du sentiment de *Wallis*, *Leibnitz* & *Wolf*, l'auteur fait voir que la méthode d'*Euclide* est encore la plus rigoureuse & la plus parfaite que

nous ayons ; que les problèmes les plus difficiles dans ces sciences ont été résolus par *Thalès*, *Pythagore*, *Platon*, *Archimède*, *Apollonius*, &c. Les miroirs ardens d'*Archimède* lui fournissent un beau champ pour faire voir que les productions des anciens ont été portées à un point qui a surpassé même la conception de quelques illustres sçavans. La dernière partie traite de quelques vérités qui ne sont point mises par l'auteur au rang des découvertes, parce que les modernes même reconnoissent en devoir la connoissance à la religion chrétienne ; telles sont l'existence d'un Dieu, l'immortalité & la spiritualité de l'âme, la création de la matière, & l'origine du mal, qui paroissent avoir aussi été connues des anciens. L'auteur conclut par engager à ne pas négliger, autant que l'on fait à présent, à puiser directement à la source des connoissances, sans s'en tenir entièrement aux ruisseaux qui en découlent ; & il emploie plusieurs argumens, qu'une annonce telle que celle-ci ne nous permet pas de rapporter. Il présente les passages originaux qui servent à prouver ce qu'il avance avec la plus grande exactitude, & met le lecteur en état de juger lui-même de la vérité de ses assertions. Nous connoissons peu d'ouvrages dans notre lan-

gue qui renferment autant & d'aussi profondes recherches que le livre de M. *Dutens* ; & elles ont d'ailleurs le mérite , bient rare dans une production de ce genre , d'être présentées avec ordre , avec goût , avec esprit , avec élégance & avec précision.

HISTOIRE des Philosophes modernes , avec leur portrait dans le goût du crayon ; par M. *Saverien* ; tome 1 : troisième édition , publiée par M. *François* , Graveur des desseins du Cabinet du Roi , & pensionnaire de Sa Majesté. A Paris , rue Saint Jacques , à la vieille poste ; 1767.

« Cette troisième édition ne diffère
 » point de la seconde , qui est semblable
 » à la première. On n'y a corrigé que les
 » fautes d'impression. On corrigera celles
 » de l'ouvrage dans le dernier volume ;
 » mais il ne faut pas espérer qu'on réponde
 » à des critiques générales qui n'auront
 » pas été motivées ». C'est ainsi que s'expriment les Libraires dans un avis fort court imprimé à la tête de ce volume. Ils y répondent à une espèce de critique générale qui a été faite de cette *Histoire des Philosophes modernes* , à l'occasion du cinquième volume qui a paru l'année dernière.

Nous joindrons ici un avis du même

E iv

Graveur sur les portraits de ces mêmes philosophes.

On ne peut plus douter de l'accueil que le public fait à l'*Histoire des Philosophes modernes*, puisque voici, depuis le peu de temps qu'elle paroît, la troisième édition du premier volume ; mais il faut convenir aussi que la gravure des portraits qu'on a déjà publiés dans les cinq volumes de cet ouvrage, n'a pas été si bien reçue. Ce sont des gravures dans le goût du crayon, où l'on s'est uniquement appliqué à rendre la ressemblance, sans s'attacher aux accessoires qui rendent une estampe agréable. L'artiste en a usé ainsi, afin de faciliter au public l'acquisition du livre, en le donnant au prix modique de 50 sols le volume, comme on l'a fait jusqu'ici, & comme on le fera dans la suite de l'ouvrage, pour laquelle on continuera de graver les portraits toujours de la même manière, c'est-à-dire dans le goût du crayon.

Cependant parce que plusieurs personnes ont désiré que le travail fût plus soigné, quoi qu'il en pût coûter, on s'est déterminé à graver au burin les portraits des mêmes philosophes dont on a écrit l'histoire.

On avertit donc ces personnes en par-

OCTOBRE 1767. 109

ficulier , & le public en général , que M. François vient de graver au burin le portrait de l'auteur , qui est le premier portrait de l'ouvrage , & qu'il gravera les portraits des philosophes de même , si on le demande. En attendant on trouve chez lui ce portrait séparément pour le prix de 12 sols. Ainsi les personnes qui le voudront dans la troisième édition du premier volume , donneront cette augmentation pour un exemplaire de ce volume. Ce sera le même prix ou la même augmentation pour chaque portrait à mesure qu'on en gravera. Les curieux peuvent voir celui qu'on annonce chez le sieur François , Graveur & Pensionnaire du Roi , rue Saint-Jacques , à la vieille poste. Il est gravé avec beaucoup de soin , & est très-ressemblant.

JAC. BRULKERI historia critica philosophia , à mundi incunabulis ad nostram usque atatem deducta ; 6 vol. in-4° , editio auctior.

Cet ouvrage s'imprime à Léipsick , & sera achevé dans le mois de novembre prochain. L'édition sera de beaucoup préférable à la précédente , soit pour le papier , soit pour les autres ornemens & les augmentations ; on imprime aussi les supplémens à part pour ceux qui possèdent la

E v

première édition. Ces supplémens feront un gros vol. *in-4°*, même format que les tomes précédens.

On invite le public, qui voudra se pourvoir de l'un ou de l'autre ouvrage, de s'adresser à M. *Humblot*, Libraire, rue Saint-Jacques, à Paris, qui les fournira au même prix qu'ils seront vendus à Lécipsick, mais qui n'en fera venir que le nombre arrêté.

GRAMMAIRE générale, ou exposition raisonnée des élémens nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues; par M. *Beauzée*, de la Société Royale des Sciences & Arts de Metz, des Sociétés Littéraires d'Arras & d'Auxerre, Professeur de grammaire à l'Ecole Royale Militaire. A Paris, de l'imprimerie de J. *Barbou*; rue & vis-à-vis de la grille des Mathurins; 1767: deux vol. *in-8°*. Prix 12 liv. reliés.

C'est ici la plus étendue, la plus générale, la plus complète, & , selon nous, la mieux raisonnée & la plus philosophique de toutes les grammaires françoises. Il sort de cet ouvrage une méthode simple, aisée, courte & uniforme, pour servir d'introduction à toutes les langues. Le même M. *Beauzée* avoit déjà fourni à

l'Encyclopédie, depuis la mort de M. *Dumarsais*, la plupart des articles de ce dictionnaire. Les Grammairiens connoissent tout le mérite de ces articles, qui font partie du livre que nous annonçons. Ce qui le distingue principalement de toutes les autres productions de ce genre, c'est qu'il fournit une méthode d'introduction aux langues qui en facilite & en simplifie l'étude; & que l'auteur a suivi, à l'égard de la grammaire générale, la méthode d'examen proposée par *Descartes* pour toutes les matières philosophiques. La grammaire est une vaste région où l'on pouvoit encore faire de nombreuses & d'utiles découvertes. Sans prétendre se singulariser, M. *Beauzée* a pris une route qu'on n'avoit pas encore essayée; il a fait ses observations, il les a comparées entre elles & avec les opinions reçues; il a pensé à remonter aux principes fondamentaux du langage par l'analyse des faits grammaticaux; il a suivi le fil de cette analyse; & son système n'est que l'exposition de ses résultats.

REMARQUES sur la langue françoise;
par M. l'Abbé *d'Olivet*. À Paris, chez
Barbou, Imprimeur-Libraire, rue & vis-
E vj

à-vis la grille des Mathurins ; 1767 : vol. in-12. Prix 2 liv. 10 sols relié.

Depuis quelques années M. l'Abbé d'Olivet prend un soin particulier pour faire jouir le public d'une édition complète & très-soignée de la plupart de ses œuvres. Nous avons annoncé successivement ses traductions de *Cicéron* ; & cette collection , si bien accueillie dans tous les temps , reçoit un nouveau lustre par l'attention que l'auteur apporte à la réimpression de ses ouvrages, & par les soins du sieur *Barbou*, Imprimeur, dont les presses jouissent d'une si grande réputation. Nous avons souvent eu occasion d'en faire l'éloge ; & nous ne pouvons trop répéter que tout ce qui sort de cette imprimerie est d'un travail délicat & recherché. Nous ne dirons rien en particulier du mérite de ces *remarques* ; on sçait assez l'estime générale dont jouissent depuis tant d'années tous les écrits qui sont sortis de la plume de M. l'Abbé d'Olivet , & ceux en particulier qui traitent de notre langue.

CORNELIUS Nepos, de vita excellentium Imperatorum. Parisiis , typis BARBOU , viâ Mathurinensium ; 1768 : vol. in-12. Prix 6 liv. relié en veau doré sur tranche.

Le succès étonnant qu'ont eu dans le monde les belles éditions des auteurs latins, faites par *Barbou*, met souvent cet habile artiste dans la nécessité de les renouveler. La vie des grands Capitaines par *Cornelius Nepos* a déjà été réimprimée plusieurs fois, & toujours avec les mêmes soins & les mêmes ornemens typographiques. L'édition que nous annonçons aujourd'hui, ne le cède en rien aux précédentes, peut-être même l'emporte-t-elle par la beauté du papier, la netteté des caractères plus neufs, & tout ce qui donne aux dernières éditions de la supériorité sur les premières.

PUBLII Virgilii Maronis opera. Parisiis, typis Barbou, viâ Mathurinensium; 1767 : deux vol. in-12. Prix 12 liv. reliés en veau, dorés sur tranche.

Ce livre, ainsi que le précédent, est compris dans la superbe collection des auteurs latins de l'imprimerie de *Barbou*, & a été réimprimé, les premières éditions ayant été épuisées. On a ajouté au *Virgile* que nous annonçons, un supplément au douzième livre par *Maffée*. Nous ne pouvons trop répéter nos éloges sur l'exécution typographique de ces dernières éditions.

210 MERCURE DE FRANCE.

FACILES aditus ad linguam latinam : seu excerpta quædam ex colloquiis Mathur. Corderii, & apophtegmatibus Desid. Erasmi. Accesserunt amœna fabellæ purissimo & lucidissimo sermone scripta. Opuscula elementaria in gratiam puerorum in sextâ auditorum. Parisiis, apud J. Barbou, viâ Mathurinensium ; 1767 : in-12 de 172 pages.

Cette collection des divers morceaux choisis tirés de très-bons auteurs latins, forme un ouvrage très-propre pour les écoliers de sixième. Le même Libraire vend aussi tous les livres qui sont à l'usage des classes.

DICTIONNAIRE des Graveurs anciens & modernes, depuis l'origine de la gravure ; avec une notice des principales estampes qu'ils ont gravées : suivi des catalogues des œuvres de *Jacques Jordans*, & de *Corneille Visscher* ; par *F. Bafan*, Graveur. A Paris, chez *Delormel*, rue du Foin ; *Saillant*, rue Saint Jean-de-Beauvais ; veuve *Duchefne*, rue des Noyers ; *Durand* neveu, rue Saint Jacques ; *Desaint*, rue du Foin ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; trois vol. in-12.

Dans ce livre sont rassemblés les noms & estampes de tous les artistes qui, depuis

l'invention de la gravure, ont manié la pointe & le burin chez toutes les nations de l'Europe. L'ouvrage est divisé en deux volumes, auxquels est joint un troisième qui fait suite, & qui contient seul le catalogue de l'œuvre de *Rubens*, d'une édition beaucoup plus ample & plus correcte, que celui qui avoit été publié en 1751 par le sieur *Hecquet*.

LETTRE à M. d'*Alembert*, touchant ses nouvelles entreprises sur le calcul des probabilités. Par M. * * *. 1767 ; brochure in-12, de quarante pages.

Il nous a paru que, dans cette brochure, l'auteur ne s'en tient pas à la modération requise dans les disputes littéraires. Les égards dus au mérite de M. d'*Alembert*, ne nous permettent pas d'entrer dans de plus grands détails sur un écrit où nous croyons que l'auteur s'est trop livré à l'envie de piquer son adversaire. D'ailleurs la matière dont il est question, n'est pas à la portée de la plupart de nos lecteurs.

CONSIDERATIONS sur les compagnies, sociétés & maîtrises. A Londres, la présente année, & à Paris, chez *Guillyn*, libraire, quai des Augustins. Prix 24 sols broché.

112 MERCURE DE FRANCE.

Quels sont les obstacles qu'apportent au travail & à l'industrie les corps de métiers ? Quels sont les avantages qui reviendroient à l'Etat de leur suppression ? Quelle seroit la meilleure méthode d'y procéder ? Les secours que les corps de métiers ont fournis au Royaume, lui ont-ils été utiles ou nuisibles ? Telles sont les différentes questions que l'auteur de cette brochure s'est proposé de traiter. Nous croyons que dans les circonstances présentes, l'ouvrage peut être lu avec curiosité.

EUGENIE, drame en cinq actes en prose ; enrichi de figures en taille-douce ; avec un essai sur le drame sérieux , par M. de Beaumarchais , avec cette épigraphe tirée de la piece même : *une seule démarche hasardée m'a mise à la merci de tout le monde.* Eugénie, acte III, scène IV ; prix, trois livres broché. A Paris, chez Merlin, libraire, rue de la Harpe, à saint Joseph, 1767. Avec approbation & privilège du Roi. In-8°.

Après tout ce qui a été dit, en faveur de ce drame, dans l'article des spectacles de quelques-uns de nos précédens Mercurus, il ne nous reste plus qu'à rendre compte à nos lecteurs, de l'exécution typographique de cet ouvrage, si long-tems & si justement

applaudi au théâtre. Il est précédé d'un discours préliminaire, sous le titre d'*essai sur le genre dramatique sérieux*. Les principes de l'auteur sur cette matière nous ont paru mériter l'attention de ceux qui se destinent à la même carrière. Ces derniers y puiseront des vues nouvelles, & capables de les guider. Quant à la partie typographique, le crayon de M. Gravelot, & le burin de MM. Née, Masquelier, Duclos, Levasseur & Leveau, joints à la beauté du papier & à la netteté des caractères, rendent cette édition très-précieuse. Chaque acte est précédé d'une estampe qui en représente le sujet principal.

ELOGE de *Charles V*, Roi de France, surnommé le Sage; par M. l'Abbé Maury, de l'académie des Arcades de Rome. A Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, rue saint Jacques, au temple du goût. 1767, in-8°.

ELOGE de *Charles V*, Roi de France, surnommé le Sage, par M. Mercier : *in multitudine videbor bonus, & in bello fortis*. Sapien. chap. 8, ver. 16. A Amsterdam, 1767. In-8°, avec une gravure.

La multitude des éloges du sage Monarque, proposé par l'Académie Française

114 MERCURE DE FRANCE.

pour sujet du prix d'éloquence de cette année, ne nous permettra peut-être pas de nous étendre beaucoup sur chacun de ces discours.

LETTRE de *Gabriel d'Etrées* à *Henri IV*, précédée d'une épître à *M. de Voltaire* & de sa réponse; par *M. Blin de Sainmore*. A Paris, de l'imprimerie de *Sébastien Jorry*, rue & vis-à-vis de la comédie françoise, au grand monarque & aux cigognes, 1767. Avec approbation & privilège du Roi. In 8°. avec figures.

Nous avons déjà beaucoup parlé dans différens temps, de cette héroïde estimable, dont une nouvelle édition paroît nouvellement.

LA peinture, poëme couronné aux jeux floraux, le 3 mai 1767; par *M. Michel d'Avignon*, écolier de rhétorique, & de l'académie du college de l'Oratoire. A Lyon, de l'imprimerie d'*Aimé de la Roche*, & se trouye à Paris, chez *Sébastien Jorry*, rue de la comédie françoise; & à Lyon, chez *Pierre Duplain*, *Benoît Duplain*, rue Merciere; *Aimé de la Roche*, aux halles de la grenette, 1764: in-8°. avec figures.

On a voulu suivre à Lyon, l'usage où l'on est à Paris, depuis quelques années,

d'orner de gravures toutes les poésies qui s'impriment journellement ; mais malheureusement pour les poëtes de province, les artistes qu'ils employent n'ont ni le goût, ni la perfection de ceux de la capitale ; & au lieu de procurer de nouveaux agrémens à leurs poëmes, par le secours du burin, ils les dégradent pour ainsi dire, par la grossiereté des gravures dont ils les accompagnent.

ORAISON funèbre de très-haute, très-puissante & très-excellente Princesse *Mari-Josèphe de Saxe*, Dauphine de France, prononcée dans l'église de Paris, le 3 septembre 1767 ; par Messire *Jean de Dieu-Raimond de Boisgelin de Cucé*, Evêque de Lavaur. A Paris, de l'imprimerie de Herissant pere, Imprimeur du cabinet du Roi : chez Herissant fils, libraire, rue saint Jacques, 1767 ; avec approbation & permission : in-4°.

« Le temps de la prospérité fut pour
 » Madame la *Dauphine*, ce qu'il devoit
 » être pour tous les hommes, un temps d'é-
 » preuves où son ame se formoit aux vertus
 » nécessaires à l'infortune ; & l'adversité n'a
 » servi qu'à faire éclater les mêmes vertus,
 » que la prospérité n'avoit pu corrompre ,
 Telles sont les deux propositions qui for-

ment les deux parties du discours de M. l'Evêque de *Lavaur*, fort applaudi par l'auguste assemblée où il a été prononcé.

ORAISON funèbre de très-haute, très-puissante, & très-excellente Princesse *Marie-Josèphe de Saxe*, Dauphine de France, prononcée dans l'église première archipresbitérale de la Magdeleine de Paris, le 4 septembre 1767; par M. l'Abbé du *Rouxéau*. A Paris, chez *Vente*, libraire, au bas de la montagne sainte Geneviève, 1767; avec approbation & permission : in-4°.

« *Marie-Josèphe de Saxe*, le modèle des
 » Dauphines, l'exemple des meres. Que
 » de vertus ces deux titres bien remplis ne
 » supposent-ils pas déjà? Mais les vertus
 » obscures & privées, l'objet de l'indiffé-
 » rence d'un siècle frivole, peuvent-elles
 » composer l'éloge d'une Princesse? Je
 » prouverai à ce siècle dédaigneux qu'on
 » peut être grande Princesse avec elles, &
 » que *Marie Josèphe de Saxe*, le modèle
 » des Dauphines, eût été en effet le
 » modèle des Reines, si Dieu lui eût per-
 » mis de s'asseoir sur le trône pour lequel
 » elle sembloit avoir été destinée. Je
 » ferai voir ensuite comment ces vertus,
 » si simples, si communes en apparence,

» rehaussées par la religion, échauffées,
 » pour ainsi dire, de son souffle divin
 » pendant la vie, peuvent achever de ca-
 » ractériser la grande Princesse à la mort...
 Tel est le fonds de l'éloge que M. l'Abbé
du Roux consacre à Madame la *Dauphine*.

DESCRIPTION du mausolée pour très-
 haute, très-puissante & très-excellente
 Princesse *Marie - Josephe Albertine de*
Saxe, Dauphine de France, fait à Paris
 dans l'église de notre-Dame, le 3 septem-
 bre 1767. Cette pompe funèbre ordonnée
 de la part de sa Majesté, par M. le Duc de
Duras, Pair de France, premier Gentil-
 homme de la chambre du Roi, a été con-
 duite par M. *Papillon de la Ferté*, Inten-
 dant & Contrôleur général de l'argenterie,
 menus plaisirs & affaires de la chambre de
 Sa Majesté; sur les desseins du sieur *Mic-*
Ang. Challe, peintre ordinaire du Roi,
 dessinateur de la chambre & de son cabinet.
 La sculpture a été exécutée par le sieur
Bocciardi, sculpteur des menus plaisirs.
 De l'imprimerie de P. R. C. *Ballard*, seul
 imprimeur pour la musique de la chambre
 & menus plaisirs du Roi, & seul imprimeur
 de la grande chapelle de Sa Majesté,

1767 ; par exprès commandement de sa majesté : *in-4°*.

Le goût des personnes illustres qui ont présidé à cette pompe funèbre , a été merveilleusement secondé par les célèbres artistes qui ont été chargés de l'exécution. On a sur-tout applaudi aux desseins de M. Challe , dont la capacité reconnue pour les cérémonies de ce genre , a déjà fait l'objet des éloges des connoisseurs en pareille occasion,

POMPE funèbre de Madame *Marie-Josèphe de Saxe* , Dauphine de France , par M. T. D. M. le 3 septembre 1767 , avec cette épigraphe : *infandum, Regina, jubes renovare dolorem. Virgile.* A Paris , chez *Vente* , libraire , montagne sainte Geneviève , près les RR. PP. Carmes , 1767 : *in-4°*.

C'est ici le sujet d'un poëme d'environ cent trente vers. Le lecteur est supposé sortir de notre - Dame à l'issue de la cérémonie , & se trouver à Sens auprès du tombeau commun aux corps de Monseigneur le *Dauphin* & de Madame la *Dauphine* , auxquels l'auteur adresse successivement la parole. Le sentiment , le zèle , l'amour de la patrie ont dicté tous les vers qui composent ce beau poëme. (

PAR quelles causes & par quels degrés les loix de *Licurgue* se sont altérées chez les Lacédémoniens , jusqu'à ce qu'elles aient été anéanties : dissertation qui a remporté le prix dans l'académie royale des inscriptions & belles-lettres , le 28 avril 1767 ; avec des notes contenant les principaux traits de l'histoire de Lacédémone ; par M. *Mathon de la Cour* le fils. A Lyon, & se trouve à Paris, chez *Durand* , libraire, rue saint Jacques ; & *Vallat-la-Chapelle* , libraire, sur le perron de la sainte chapelle, au Palais ; 1767 : in 8°, de cent pages.

On trouve , dans cette dissertation justement couronnée, des recherches sçavantes, & des faits présentés avec goût & écrits avec élégance. Une histoire complète des Lacédémoniens écrite de la même main, seroit un ouvrage curieux & agréable ; & nous exhortons M. *Mathon de la Cour* , de suivre une carrière, pour laquelle il nous paroît avoir les plus grandes dispositions.

ESSAI sur les effets salutaires du séjour des étables dans la phrisie ; par M. *Read*, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, ci-devant médecin des armées du Roi en Allemagne, avec cette épi-

graphie : *in desperatis , satius est anceps experiri remedium , quàm nullum.* Dans les cas désespérés , il vaut mieux hasarder un remède dont le succès soit douteux , que de n'en faire aucun. *Cornelius Celsus.* A Londres , & se trouve à Paris , chez *Riviere* , pont au change , à la harpe , 1767 : in-8°. de 36 pages.

Deux domestiques malades à la campagne , & tombés dans le marasme le plus caractérisé , incommodoient toute la maison de l'odeur putride de leurs excréments. La crainte de l'infection , jointe à la certitude de leur mort prochaine , engagea le maître de la maison à les faire transporter dans une étable , où l'on donna ordre de leur apporter tout ce qu'ils demanderoient. L'appétit , les forces & l'embonpoint revinrent insensiblement ; & ces gens se rétablirent parfaitement. Quelque temps après , un médecin instruit de cet heureux effet du hasard , conseilla à M. *Carle Vanloo* , fils du peintre célèbre de ce nom , de tenter ce moyen , comme l'unique qui lui restoit. Ce jeune homme avoit les signes les plus essentiels d'une phtisie confirmée , une maigreur affreuse , un dégoût universel , des insomnies , des sueurs nocturnes , &c. Il se détermina à entrer dans l'étable le 5 décembre 1766 : il y vécut de
cresson

creffon & de crème de ris. Huit jours après son établissement dans cet endroit, l'appétit se rétablit, le sommeil revint, &c. &c. & il jouit, après cinq mois de séjour dans cette étable, de la santé la plus robuste. Plusieurs autres exemples de ce genre ont engagé M. *Read* à rechercher les causes du succès de cette méthode; & il en fait part au public avec d'autant plus d'empressement, que cet essai excitera peut-être l'attention des gens qui pourront porter plus de jour sur une matière si intéressante.

DISCOURS sur l'histoire des Juifs, depuis le commencement du monde, jusqu'à la destruction de Jérusalem par les Romains, pour faciliter aux jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe l'intelligence des figures de la bible & de l'histoire sainte; par M *P. Erpin des Chevanettes*. A Paris, chez *Saugrain* jeune, libraire ordinaire de Monseigneur le Comte d'Artois, quai des Augustins, à la fleur de lis d'or, 1767; avec approbation & privilege du Roi: brochure in-12 de 220 pages.

Ceux auxquels l'auteur destine cette brochure, lui sauront peut-être gré un jour de leur avoir facilité la liaison des faits de la bible, & d'avoir mis de la clarté dans leurs idées. Une douzaine d'époques

Vol. I.

F

leur serviront comme autant de points de vue, sous lesquels ils considéreront les variations arrivées aux Juifs dans l'état civil & ecclésiastique. Peut-être en résultera-t-il quelque désir de puiser dans l'écriture sainte, la connoissance des choses qu'il ne fait qu'indiquer.

RECUEIL de fables, contes, épigrammes & pensées diverses de M. de C. C. avec le symbole raisonné du philosophe, un discours sur la cavalerie, & la comédie de l'imprudent, pièce en vers & en cinq actes : le tout mis au jour par * * *. A la Haye, chez Goffe junior, 1767 : in-12, de 300 pages.

Il est difficile de rassembler tant d'objets divers dans un même volume. De la philosophie & de petits vers, une comédie & des traités sur différentes parties de l'art de la guerre ; en un mot, mille choses qui sont peu faites pour aller ensemble, marchent ici sur le même rang. De pareils recueils peuvent se contenter d'une simple annonce, en attendant qu'on puisse parcourir les matières qui les composent.



LETTRE à M. DE LA PLACE.

JE me rends, Monsieur, aux observations judicieuses d'un nombre d'amis lettrés qui trouvent peu exact le titre de l'ouvrage que vous avez eu la bonté d'annoncer dans votre Mercure de septembre. Ils prétendent qu'une addition est absolument nécessaire pour donner une idée plus juste & plus précise de ce recueil.

Je vous prie, Monsieur, d'insérer dans votre premier Mercure cette lettre & cette addition : *Anecdotes historiques, morales & littéraires du règne de Louis XV.* Je ne change rien au plan de l'ouvrage.

J'ai l'honneur, &c.

*DAGUÈS DE CLAIRFONTAINE ;
de l'Académie d'Angers.*

A Paris, ce 19 septembre 1767.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES LETTRES.

ACADÉMIES.

SECOND Mémoire sur le projet d'amener à Paris les eaux de la rivière d'Yvette, avec le compte rendu à la Faculté de Médecine, par ses Commissaires ; lequel constate que ces eaux sont de la même qualité que celles de la Seine prises au dessus de Paris : lu à l'assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences le mercredi 12 novembre 1766, par M. DEPARCIEUX, de la même Académie.

DE tout ce dont les hommes font usage, l'eau occupe sans contredit le premier rang. Nous l'employons de tant de façons & tous les jours, médiatement ou immédiatement, qu'il seroit difficile de les compter. Si nous pouvions, non pas douter, mais ne

pas être assez persuadés de cette vérité, les monumens qui nous restent des anciens, & la conduite de nos contemporains nous la montreroient, pour peu qu'on voulût y réfléchir. Celui qui n'a point d'eau chez lui, envie le sort de son voisin qui en a. Celui qui en a, en cherche encore. Veut-on acquérir un bien, une maison de campagne ; la première question est de demander s'il y a de l'eau. Telle terre est à vendre, qui vaudroit beaucoup plus, s'il y avoit de l'eau au château. Un village qui n'a qu'un puits commun, en fait faire un second. De nos jours, nombre de villes, bourgs & villages qui n'en avoient pas assez, s'en procurent, soit de rivière, soit de source. La liste en seroit trop longue à faire. La capitale du royaume, dont les besoins sont les plus grands, est celle qui en a le moins, parce qu'on n'avoit point encore connu de moyens simples, solides & durables pour lui en procurer.

M. Deparcieux, qui a toujours porté ses connoissances sur des objets utiles à la société, & particulièrement à l'hydraulique, a publié en 1762 un mémoire auquel tous les hommes instruits ont applaudi. Il y démontre que l'eau de la rivière d'Yvette, prise à Vaugien, qui n'est qu'à 18000 toises de Paris, peut aisément

arriver dans cette ville à la même hauteur qu'y arrive celle d'Arcueil, & à l'endroit le plus commode pour la faire distribuer dans tous les quartiers.

Le petit goût de marais qu'a l'eau de l'Yvette, comme l'ont les eaux de toutes les moyennes & petites rivières qui composent les grandes, & qu'il est impossible qu'elles n'aient toutes sans aucune exception, leur étant donné par les herbes aquatiques qui y croissent, meurent & pourrissent, & par toutes les feuilles qu'elles reçoivent des arbres qui couvrent leurs bords, & qui séjournent depuis des siècles dans les lits des rivières, ou dans les biais ou écluses des moulins : ce goût de marais, dit M. *Deparcieux*, quoiqu'il se dissipe à l'air libre, & en peu de tems, après qu'on a séparé l'eau des fonds vaseux qui le lui donnent, a fait craindre à quelques personnes qui n'en soupçonnaient certainement pas la cause, qu'elle pût jamais être bonne pour abreuver Paris, quoique deux habiles chymistes eussent assuré qu'il n'étoit qu'accidentel, comme il l'est aux eaux de toutes les autres rivières, même à la Seine qui l'a presque tous les étés ; qu'il se passoit en peu de tems, & qu'elle ne contenoit aucun principe mal-sain ; qu'elle étoit enfin aussi salubre que celle de la Seine prise au-dessus de Paris.

M. *Deparcieux*, en déclarant qu'il ne veut former aucune compagnie, qu'il ne croit pas même ce moyen digne de la ville, sans doute, parce que des entrepreneurs n'auroient aucun intérêt à en fournir plus qu'ils n'en auroient promis, & que le plus en cela est toujours le mieux, pour en laisser couler jour & nuit dans les rues pour en laver les ruisseaux, pour les incendies, pour en fournir au peuple, aux pauvres, & à ceux qui n'en auroient pas assez d'une part mesurée, plein de confiance pour ce que MM. *Hellet* & *Macquer* avoient dit de cette eau, a regardé comme étant de son devoir, autant comme citoyen, que comme auteur de ce beau projet, de ne pas laisser affermir une opinion aussi mal fondée, aussi contraire au bien public, & avancée avec aussi peu de connoissance de la chose. Il a cru qu'il n'y avait rien de plus expédient pour cela que de s'adresser à la Faculté de médecine, juge née de ces matieres, & la plus compétente de l'Europe pour la faire prononcer sur la qualité de cette eau; & en conséquence il présenta requête en 1766 à cette célèbre Compagnie, pour la prier de vouloir bien nommer les Commissaires qu'elle jugeroit nécessaires pour examiner l'eau de l'Yvette par tous les moyens que la chymie fournit,

& donner à la qualité de cette eau, bonne ou mauvaise le degré de confiance qu'on doit y avoir, afin qu'il ne fût plus question du projet, si elle n'étoit pas de la plus parfaite qualité; & qu'on pût dans le cas contraire entreprendre un jour l'exécution en toute confiance, tranquilliser à cet égard ceux qui ne demandent qu'à être éclairés, & en imposer à ceux qu'un intérêt particulier portoit à appuyer sourdement les doutes sur la salubrité de cette eau, s'ils ne les avoient pas eux-mêmes suggérés.

Car il se présentoit une Compagnie qui proposoit d'établir des pompes à feu à la Garre, ou à la pointe de l'Isle saint Louis, pour fournir d'eau la ville de Paris moyennant une taxe annuelle, perpétuelle & privilégiée sur toutes les maisons comprises entre le grand égoût & le nouveau boulevard : taxe qui devoit être proportionnée à la longueur des bâtimens donnant sur la voie publique, en maisons, en cours ou en jardins.

La demande de M. *Deparcieux* fut reçue par la Faculté, comme elle devoit l'être, ou autant favorablement, dit-il, qu'il pouvoit le desirer; elle nomma pour Commissaires MM. *Majault*, *Poissonnier*, *Delariviere*, le jeune, *Roux* & *Darcet*.

Jamais commission, dit M. *Deparcieux*, n'a été faite par les Commissaires avec plus d'empressement, de zèle & de patriotisme, que celle-ci l'a été. Jamais toutes les précautions ne furent mieux méditées, ni mieux prises; rien ne leur a coûté, ni temps, ni peines, ni soins répétés, ni dépenses; au lieu de n'analyser que l'eau de l'Yvette seule, ils ont voulu examiner avec elle, pour en faire une comparaison immédiate, toutes celles qui sont principalement connues pour l'usage ordinaire de la vie, & réputées les plus salubres, telles que celles de la *Seine*, d'*Arcueil*, de *Villedavray*, de *Sainte-Reine* & de *Bristol*.

Toutes les épreuves, soit par les résidus, soit par les pesanteurs, soit par les dissolutions d'argent, de mercure, d'alkalis, &c. ont toujours placé l'eau de l'Yvette à côté de celles de la *Seine* prises au-dessus de Paris.

Les degrés de légèreté & de pesanteur de toutes ces eaux ont été déterminées avec un aréomètre qui ne laisse aucun doute, & qui est de la plus grande sensibilité.

Les Commissaires nous assurèrent que le petit goût de marais de l'eau de l'Yvette, comme des autres rivières, lui provient des feuilles des arbres & des herbes qui croîs-

sent dans son lit, & qu'il se passe en deux ou trois fois vingt-quatre heures, étant exposée à l'air libre dans une jatte ou dans une terrine, & non gardée dans une cruche ou dans des bouteilles, comme l'ont peut-être fait les premiers qui ont cru que ce goût ne se passoit pas.

Ce goût se perdant dans une jatte sans aucun mouvement, à plus forte raison se perdra-t-il, l'eau coulant lentement dans un canal maçonné & propre, de sept lieues de long, exposé à l'air libre, & toujours en mouvement, si, comme il est à desirer, on l'amène un jour à Paris.

Enfin les habitans voisins de la rivière d'Yvette, que les Commissaires ont interrogés sur l'usage qu'ils faisoient de cette eau, leur ont dit qu'ils s'en servoient à tout, & qu'ils la préféreroient à de l'eau de source, qu'ils ont également à leur portée, sans prendre garde à son petit goût de marais.

L'eau de l'Yvette doit donc être regardée comme aussi salubre que celle de la Seine prise au dessus de Paris. En effet elle est toute formée de sources qui sortent du sable, du gravier, ou du grès.

M. *Deparcieux* répète dans son second mémoire ce qu'il avoit déjà dit dans le premier, qu'aucune grande ville ne doit

être fournie par des machines quand il y a possibilité d'en avoir naturellement ; qu'il ne faut se servir de ces admirables inventions , que quand il n'y a pas d'autres moyens pour s'en procurer ; les plus simples & les plus solides , dit-il , étant toujours trop à charge par les dépenses journalières & annuelles qu'elles exigent , & sujettes à trop d'inconvéniens qui en suspendent le service , & qu'il en peut arriver tel qu'il les détruise tout-à-fait.

Pour Paris , les machines seroient encore incomparablement plus dispendieuses par le fonds , & par l'entretien annuel qu'il en coûteroit pour amener l'Yvette , si on vouloit que ces machines élevassent 1000 à 1200 pouces d'eau que l'Yvette peut fournir dans son moindre état ; & cette quantité est nécessaire à Paris.

Cet Académicien prouve clairement dans son second mémoire , pour ceux qui connoissent suffisamment les environs de Paris , que l'eau de l'Yvette est la seule qu'on puisse raisonnablement proposer de conduire à Paris ; il ne demande pas qu'on l'en croye sur sa parole , il indique les moyens les plus propres pour s'assurer si son projet mérite l'attention des Magistrats , ou non , & les plus capables d'ins-

pirer toute la confiance possible sur la sûreté & la solidité de ce beau projet.

Trois conditions sont nécessaires, dit-il, pour fournir d'eau une grande ville.

1°. Qu'elle soit de bonne qualité.

2°. Qu'elle soit abondante & toujours au-dessus des besoins.

3°. Qu'elle soit assurée pour toujours.

Trois Compagnies célèbres, continue-t-il, seront les garants, si l'on veut, que le projet de l'Yvette remplira ces trois conditions.

La Faculté de médecine assure de la manière la plus authentique que l'eau de l'Yvette est des plus salubres, comme l'avoient dit MM. *Hellet & Marquer*.

L'Académie royale des sciences vérifiera, quand on l'en priera, que la quantité d'eau, & la pente pour la faire arriver, sont telles que M. *Deparcieux* l'a dit.

Nous savons que l'Académie royale d'architecture se chargera avec autant de zèle que de patriotisme de faire exécuter sous ses ordres & conduite un projet si essentiel pour cette grande ville; au moyen de quoi l'on pourroit être assuré, autant qu'il est possible de l'être, de la perfection & de la durée d'un monument aussi nécessaire. Rarement, dit M. *Deparcieux*, les magistrats d'aucune ville ont eu de pareils

garants dans leurs entreprises. Si toutes les entreprises faites pour l'utilité publique passoient par de semblables épreuves avant de les entreprendre, chacune suivant son district, on n'en verroit point qui ne fussent applaudies.

Vient ensuite le compte rendu à la Faculté de médecine par les Commissaires qu'elle avoit choisis pour faire l'examen de l'eau de l'Yvette.

Il faut lire ce travail en entier, pour sentir tous les soins & toute l'exactitude jusqu'au scrupule qu'ils ont apportés pour remplir la mission dont la faculté les avoit chargés. Ce travail est tel qu'il doit servir de plan ou de protocole pour tous les examens de cette espèce.

Comme la chimie est aujourd'hui plus cultivée qu'elle n'a jamais été, & que cet objet est des plus intéressant pour l'humanité, on a tiré séparément un nombre d'exemplaires de ce compte rendu à la Faculté en faveur de ceux qui s'occupent de ces matières. On le trouve chez *Pan-koucke*, près la comédie françoise.

Si ce projet n'est pas exécuté de notre temps, dit l'auteur, il est trop nécessaire à Paris, & il le devient de plus en plus chaque jour par les aggrandissemens continuels, pour qu'il ne le soit pas à l'avenir;

& l'on ne pourra alors se figurer comment après avoir connu la possibilité d'amener dans tous les quartiers de la ville ce volume de bonne eau, les citoyens ne se soient pas cottisés pour la faire venir à leurs dépens, comme les habitans d'un village se cottisent pour construire, ou pour réparer un puits commun ou autre ouvrage à leur usage particulier; car il est aussi naturel, on nous permettra cette réflexion, que les habitans d'une ville fassent les frais nécessaires pour se procurer une jouissance qui doit leur être commune, qu'il l'est que les habitans d'une paroisse, ou d'un village, fassent ceux d'un presbitère à rétablir, ou d'un puits commun, &c. ou encore que chacun paye ce qu'il fait faire chez lui pour sa jouissance particulière.

Les habitans de *Coulanges-la-Vineuse*, après avoir essayé le malheur de plusieurs incendies, demandèrent l'imposition d'une taxe particulière sur chaque pièce de vin qui sortiroit de leur territoire pour leur procurer de l'eau, ce qui leur fut accordé. M. *Couplet*, de la même Académie que M. *Deparcieux*, leur trouva le trésor qu'ils desiroient depuis si long-tems. L'eau arriva, & la taxe fut ôtée.

François I, qui pourvoyoit à tout, dit *M. de Freminville*, tome 4, page 518, ordonna, par sa déclaration de 1540, qu'il fût construit des puits publics en tous les lieux, bourgades & villages qui n'en avoient pas, pour les frais desquels il seroit levé les sommes nécessaires sur les habitans des lieux, où tous les habitans privilégiés & non privilégiés contribueroient.

Paris est traversé par une grande rivière, disent ceux qui ne connoissent pas suffisamment cette grande ville : comment pour-elle manquer d'eau ? C'est vrai, & elle n'en manque pas absolument, puisqu'elle subsiste & qu'elle s'aggrandit tous les jours ; mais quelle en ont les citoyens, dit *M. Deparcieux*, & comment l'ont-ils ?

La Seine, avant d'entrer dans Paris, est foulée par l'infeste rivière des Gobelins d'une part, & par les égoûts du fauxbourg saint Antoine & des fossés de la bastille de l'autre ; & ensuite par tous ceux qu'elle reçoit dans la ville, de l'hôtel-Dieu, & d'ailleurs, qui rendent l'eau des bords hideuse à voir ; & c'est celle-là, on peut s'en faire, que puisent continuellement les porteurs d'eau, & surtout pour les sonneaux qu'on emplit à la grève & au-dessous du pont royal. Cette eau est la moitié de l'année comme de la purée, & en aucun temps elle n'est véritablement claire

qu'après avoir reposé long-temps dans un réservoir ou dans des vâses , ou avoir passé par des artifices pour la clarifier. Enfin quelle eau ont les habitans des quartiers éloignés , c'est-à-dire , les $\frac{2}{10}$ de Paris ? Celle qu'on leur apporte dans des tonneaux traînés & ballottés dans les rues depuis les bords de la rivière où ils la puisent , jusqu'aux extrémités de la ville : eau qu'il faut par conséquent payer cher , toute dégoûtante qu'elle est , vu qu'on l'apporte de loin ; tandis que l'eau de l'Yvette peut arriver abondamment & en tout temps , hors ceux des fortes gelées , pure , belle , limpide & salubre , & se rendre elle-même dans tous les quartiers : propriété particulière à cette dentrée , qu'il ne lui faut qu'un chemin- & assez de hauteur pour se transporter elle-même où on la veut , sans qu'on ait la peine de l'aller chercher avec des voitures , comme il faut nécessairement le faire pour toutes les autres choses dont on fait usage : article digne de la plus grande attention pour le ménagement des forces ; & sans faire usage d'aucune machine , l'eau de l'Yvette a toute l'élévation qu'il lui faut pour se rendre dans tous les quartiers de la ville ; il ne lui manque que le chemin.

Que l'avantage ne seroit-ce pas pour tous les habitans de cette capitale du plus beau

royaume de l'Europe, que d'avoir près de chez eux, ou dans la rue même, à côté de leur porte, ou dans leur maison, une abondance d'eau belle & salubre, & coulant jour & nuit sans compte & sans mesure ? Quelle satisfaction, quelle tranquillité pour les propriétaires de voir leurs maisons & souvent toute leur fortune, & pour tous les habitans en général leurs meubles, leurs papiers & autres effets, dépôts royaux, publics & particuliers, d'autant plus assurés contre le malheur des incendies, que les secours seroient plus prompts & plus abondans ; de voir toujours les rues propres, & de respirer en tout tems un air sain & salubre ?

L'arrivée de l'eau de l'Yvette à Paris doit donc être regardée comme un bien précieux & important pour chaque citoyen en particulier : aussi *M. Deparcieux* ne doute-t-il pas qu'on ne l'exécute à l'avenir, soit dans trente, quarante ou cinquante ans, s'il ne l'est pas de son temps, & ce sera trente, quarante ou cinquante ans de jouissance perdue. On a de quoi fournir à tous les objets de luxe & de vanité, & on se refuseroit à fournir son contingent pour se procurer une jouissance perpétuelle, la plus importante & la plus nécessaire ! Ce seroit bien mal au-

gurer du jugement, ou de l'esprit humain. On voudra bien nous permettre encore une comparaison.

Examinons ce que nos peres ont fait. Ils pensoient aussi bien que nous, & ils exécutoient. Ils croyoient qu'après les ponts nécessaires pour la prompte communication d'un côté de la rivière à l'autre, les travaux les plus pressés à faire, étoient de procurer de l'eau à leurs concitoyens, parce qu'on en fait usage presque à tous les instans du jour.

Du temps de *Philippe Auguste*, la Seine traversoit Paris, comme elle le traverse aujourd'hui, & il n'étoit pas la dixième partie de ce qu'il est; conséquemment la Seine ne recevoit pas la dixième partie des immondices qu'elle reçoit, & d'autant moins que la rivière des Gobelins étoit alors pure, étant éloignée de Paris, tandis qu'elle apporte aujourd'hui dans la Seine, & avant d'entrer dans Paris, les immondices de toute espèce des hôpitaux de la Salpêtrière & de Bicêtre, des blanchisseuses d'Arcueil & de Gentilly, & celles des blanchisseuses, tanneurs, mégissiers, corroyeurs, teinturiers, brasseurs, amidonniers dont le fauxbourg saint Marcel est plein. On ose défier d'imaginer rien d'aussi fideux à voir en eau qui coule que celle de

la rivière des Gobelins, quand elle se mêle avec la Seine à son entrée dans Paris. Il faut la voir pour se le persuader.

Les limites de Paris, du temps de *Philippe Auguste*, & elles comprennoient tous les fauxbourgs, étoient incomparablement moins éloignées de la rivière que celles d'aujourd'hui, & tout le terrain n'étoit pas rempli de maisons. On y avoit pourtant dès-lors amené les eaux de Belleville, & celles du pré saint Gervais, parce qu'on commençoit à être éloigné de la Seine.

Au commencement du siècle dernier, on amena les eaux de Rungis, dites d'Arcueil, par un aqueduc digne des Romains, long de 6774 toises, pour amener 60 à 70 pouces d'eau, quoique l'invention des pompes fût connue long-tems auparavant. Cet aqueduc donna de l'eau au Luxembourg & aux autres maisons royales, à la partie méridionale de Paris qui n'en avoit point, & à la croix du rhaboir. Cet aqueduc coûta près d'un million, dit M. *Bonamy*; le prix moyen du bled étoit alors d'environ neuf livres le septier de Paris. C'est le meilleur moyen pour comparer la cherté des travaux en différens tems. Cet aqueduc coûteroit donc aujourd'hui aux environs de deux millions, & celui de l'Yvette cinq à six, si tout est proportion-

140 MERCURE DE FRANCE.

nel, ce qui s'accorde avec deux autres estimations qu'on trouve dans la seconde édition du premier mémoire de M. *Deparcieux*.

Il s'en falloit encore de beaucoup que Paris, quoique bien moins considérable qu'il ne l'est à présent, eût l'eau dont il avoit besoin. Ne connoissant pas d'autre eau qu'on pût amener par quelque aqueduc, comme celle d'Arcueil ou de Belleville, on convertit en pompes, en 1669, deux moulins pendants qu'il y avoit au pont Notre-Dame. Ces pompes doublerent la quantité d'eau qu'il y avoit dans Paris; mais c'étoit encore bien peu, eu égard au nombre des habitans, & ce secours est devenu encore plus insuffisant par les aggrandissemens énormes que Paris a reçus de toutes parts, tant à la fin de l'autre siècle que dans celui-ci & qu'il reçoit tous les jours: aussi feu M. *Turgot*, d'honorable mémoire, ne desiroit-il rien tant que de procurer de l'eau à Paris; mais il vouloit des moyens solides & durables, & on ne lui présentoit que des machines.

En voilà bien assez pour prouver que, quoique la Seine traverse cette grande ville, il s'en faut de beaucoup que les habitans des quartiers éloignés, ou des $\frac{2}{10}$ de la ville, aient la quantité d'eau dont ils ont un besoin indispensable, & que ceux

qui sont sur les bords de la rivière l'ayant ou belle ou agréable. Il faut pour cela lire les deux mémoires de M. *Deparcieux*.

La ville de Montpellier s'étoit passée jusqu'à présent des eaux de Saint Clement. Les Magistrats municipaux de cette ville ont néanmoins jugé qu'il étoit essentiel, pour l'avantage de leurs concitoyens, de leur procurer un bien si précieux, & ils viennent de faire arriver dans leur ville 70 à 80 pouces d'eau par un aqueduc de 7400 toises de long, qui fait l'admiration de tous ceux qui le voyent.

La Faculté de médecine ayant prononcé en faveur de l'eau de l'Yvette, comme elle vient de faire d'après un examen aussi bien médité, aussi bien fait, & circonstancié avec autant de recherches, de soins & de zèle par cinq personnes aussi éclairées, aussi exercées, aussi vraies & aussi reconnues pour telles, choisies par acclamation de la Faculté assemblée, il faut espérer que le très-petit nombre de ceux qui pouvoient avoir des doutes, seront complètement persuadés de la salubrité de l'eau de l'Yvette.

Nous ajouterons enfin que si dans le commencement du siècle dernier, on a fait un aqueduc de 6774 toises pour ame-

142 MERCURE DE FRANCE.

ner 60 à 70 pouces d'eau , tant pour le palais du Luxembourg & autres maisons royales , que pour les habitans de Paris qui n'étoit pas alors le tiers ou la moitié de ce qu'il est aujourd'hui ; si pour la ville de Montpellier , qui est à peine la vingtième partie de Paris, on vient d'y amener 70 à 80 pouces d'eau par un aqueduc de 7400 toises de long ; ne doit-on pas espérer que pour amener 1000 à 1200 pouces d'eau , lors du moindre état de l'Yvette , pour le service de la capitale du plus beau royaume de l'Europe , la plus riche & la plus peuplée , & où les habitans ne se refusent aucune jouissance ou commodité , on prendra tous les moyens nécessaires pour parvenir à exécuter celui de l'Yvette, vu 1°. le besoin d'avoir de l'eau dans tous les quartiers ; 2°. la solidité du projet, la salubrité & l'abondance d'eau qu'il peut fournir ; 3°. & enfin que l'aqueduc à faire pour cela ne doit avoir de longueur qu'environ deux fois & demi celle de l'un ou de l'autre des deux ci-dessus cités , pour fournir quinze à dix huit fois autant d'eau.



ACADÉMIE FRANÇOISE.

PRIX de Poésie pour l'année 1768.

LE vingt - cinquième jour du mois d'août 1768, fête de Saint *Louis*, l'Académie Française donnera un prix de poésie, qui sera une médaille d'or de la valeur de six cents livres *.

. Le prix sera donné à une pièce de poésie de cent vers au moins. Le genre, la mesure des vers, & le sujet seront au choix des auteurs.

Toutes personnes, excepté les Quarante de l'Académie, seront reçues à composer pour le prix.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais ils y mettront une sentence ou devise telle qu'il leur plaira.

Ceux qui prétendent au prix sont avertis que s'ils se font connoître avant le jugement, soit par eux-mêmes, soit par leurs amis, ils ne concourront point.

Les ouvrages seront envoyés avant le

* Le prix de l'Académie est formé des fondations réunies de MM. de Balzac, de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, & Gaudron.

144 MERCURE DE FRANCE.

premier jour du mois de juillet prochain ; & ne pourront être remis qu'à la veuve *Regnard*, Imprimeur de l'Académie Française, rue basse de l'Hôtel des Ursins, ou grand'salle du Palais, à la Providence : & si le port n'en est point affranchi, ils ne seront point retirés.

M É D E C I N E.

OBSERVATIONS sur les effets singuliers de la Jusquiame appliquée extérieurement dans les inflammations, les rhumatismes & la goutte ; par M. RENARD, Docteur-Médecin à la Fère.

. . . . Tardè, quæ credita ladunt ;
credimus.

JE redouterai toujours le mauvais effet des plantes vireuses ou stupéfiantes. Que de catastrophes malheureuses n'a pas causé, dans tous les temps, leur usage interne ! Tous les livres de matière médicale & de botanique en fourmillent d'exemples. N'ai-je pas vu moi-même une malade cancéreuse expirer par le funeste effet d'une teinture préparée avec la bella-dona (1) ? *M. Storck*,

(1) Voyez la lettre sur un cancer , &c. *Mer-
cure de France*, mars 1766.

préparée

ce Médecin si célèbre & si zélé pour la conservation de l'espèce humaine, n'a pas craint d'exposer ses jours en essayant sur lui-même les effets de ces différens poisons. Il a éprouvé, par exemple, qu'un grain d'extrait de jusquiame pris tous les matins à jeun rendoit le ventre plus libre & augmentoit l'appétit. En conséquence il conseilla ce remède, à petite dose à la vérité, aux personnes sur-tout qui ont des tremblemens convulsifs, des soubresauts involontaires, des frissons & des syncopes, des terreurs subites, &c. L'autorité de ce Docteur suffiroit, sans doute, pour nous faire adopter ce remède, si un grand nombre d'autres Médecins & d'habiles observateurs ne nous prévenoient contre. M. *Geoffroi*, ce sçavant Médecin, ce grand Chymiste, rapporte, dans sa matière médicale, tome VII, page 57, un grand nombre d'empoisonnemens causés par cette plante prise intérieurement. M. *Navier*, habile Médecin de Châlons-sur-Marne, a donné, dans le Journal de Médecine, tome IV, page 113, une excellente observation sur les fâcheux accidens occasionnés par la même plante mangée en salade. Tout le monde sçait l'histoire des RR. PP. Bénédictins du couvent de *Rhinow*, rappor-

tée par *Wepfer*. Que de dangers ces Religieux n'ont ils pas courus pour avoir mangé en salade de la jusquiame que l'on croyoit être de la chicorée blanche ! *M. Storck* lui-même cite l'exemple d'un chien , auquel il avoit administré son extrait de jusquiame en assez forte dose , qui commença à boire & à manger avec avidité , qui devint ensuite craintif , languissant , dont les yeux étoient menaçans & la démarche si chancelante , qu'il heurtoit tout ce qu'il rencontroit comme s'il ne voyoit point : à ce phénomène succéda le sommeil & ensuite un vomissement , un tremblement , une défaillance & une déjection d'excrémens liquides. Enfin il parut immobile ; mais au bout d'un second sommeil tous ces symptômes fâcheux disparurent , & le chien continua depuis à se bien porter. Mais cette plante n'opère pas de même dans tous les animaux. On sçait , par expérience , que ce qui nuit à une espèce est un aliment convenable ou un remède salutaire pour une autre. La jusquiame , par exemple , qui tueroit infailliblement les hommes & les chiens à une forte dose , comme nous venons de le voir , est un bon aliment pour les moutons : au moins j'en ai remarqué un certain nombre , plusieurs jours de suite , qui en mangeoient

une grande quantité sans qu'il en résultât le moindre accident. Il est d'usage parmi les maquignons qui veulent refaire & engraisser des chevaux, de leur faire prendre, pendant quelques temps, une certaine dose de graine de jusquiame mêlée avec l'avoine : ces animaux, par-là, mangent avec plus d'appétit, deviennent plus tranquilles, plus endormis, dissipent moins & engraisserent très-vîte ; d'où je conclus que les expériences les plus heureuses faites sur certains animaux peuvent avoir les suites les plus funestes quand il s'agit de les répéter sur l'espèce humaine. Probablement il en seroit arrivé ainsi si M. Storck avoit choisi un mouton ou un cheval plutôt qu'un chien pour essayer son extrait de jusquiame.

Je crois qu'il ne sera pas déplacé de faire connoître les différentes espèces de jusquiame avant de rapporter les cures opérées par leur application. *Tournefort* en décrit neuf espèces ; mais il n'y en a que deux d'usage en médecine, la noire & la blanche.

Première espèce. *Hyoscyamus vulgaris vel niger*. Jusquiame, ou hannebane, noire : on l'appelle encore *potelée* ou *poteleuse* dans certains pays. Elle croît par-tout, dans les champs, le long des chemins,

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

aux environs des villages, &c. Ce pays-ci en produit prodigieusement. Elle pousse des tiges hautes de plus d'un pied, rameuses & velues; les feuilles sont nombreuses, amples, lanugineuses, d'un verd gai, découpées profondément, à-peu-près comme celles d'acanthé, mais plus petites. Les fleurs, en forme d'entonnoir, découpées irrégulièrement en cinq parties & soutenues par un calice velu, formé en gobelet, sont rangées sur les tiges en longs épis, de couleur jaunâtre vannée de pourpre sur les bords, mais d'un pourpre noirâtre au milieu. Le pistille se change en un fruit qui est caché dans le calice même de la fleur, & qui ressemble tout-à-fait à une marmite renversée garnie de son couvercle. Ce fruit, partagé en deux loges, contient des semences menues, cendrées, arrondies & ridées. Toute la plante a une odeur forte & désagréable qui appesantit la tête, &c. Cette espèce est la plus dangereuse. C'est celle que j'administre extérieurement & que j'ai vu manger par des moutons.

Seconde espèce. *Hyoscyamus albus major, vel tertius Dioscoridis & quartus Plinii*. La jusquiame blanche : elle diffère de la précédente en ce qu'elle est plus petite, moins rameuse ; ses feuilles sont plus

molles, mais plus cotonnées : ses fleurs & ses graines sont blanches & plus petites. Elle croît sur-tout aux pays chauds, vers Orange & le long du Rhône. On la sème dans les jardins. C'est celle employée intérieurement par M. Storck.

Le suc des feuilles de ces deux espèces rougit le papier bleu. Les racines brunes en dehors, blanches en dedans, sont douceâtres & de la saveur des artichauts. Ces plantes, appliquées extérieurement, sont émollientes & résolutives ; elles adoucissent les humeurs & exhalent une vapeur soporeuse & stupéfiante qui fait dormir comme le pavot : quelquefois aussi, sur-tout chez les tempéramens bilieux, elle trouble l'esprit & dispose aux querelles & aux altérations (c'est de-là qu'est venu le nom d'*alterum* qu'on lui donne). Il est dangereux de les employer à l'intérieur, sous quelque forme que ce soit, même les graines qu'on croit moins vénémeuses que les autres parties ; car, si on les expose sur le feu, la vapeur qui en résulte suffit pour jeter dans une perplexité affreuse. Je dois avertir, à cette occasion, qu'il y a des charlatans & des commères qui entreprennent de guérir les maux de dents, soit en y portant de la poudre, soit en leur faisant recevoir la vapeur de cette graine

jettée sur les charbons ardens. Combien de personnes ont été soulagées à la vérité ; mais , combien d'entre elles ont été depuis sujettes aux vertiges & à la stupidité ! C'est procurer , dit M. *Valmont de Bomare* , dans son excellent dictionnaire d'histoire naturelle , un mal réel & fixe , en échange d'une douleur passagère. Quelle cruelle alternative , ajoute le même auteur : le salut au milieu des poisons ! Heureusement celui-ci a ses antidotes comme tous les autres narcotiques.

Ainsi , dès qu'on s'apperçoit des effets nuisibles de cette plante prise intérieurement , il faut sur le champ prescrire un vomitif , ensuite recourir aux acides , au vinaigre , par exemple , que tous les Médecins conviennent être très-propre pour réprimer les mauvaises qualités de la jusquiame & des autres narcotiques , & enfin fortifier l'estomac & le cerveau par quelques remèdes stomachiques & céphaliques , tels que la vieille thériaque , la confection d'hyacinthe , &c. Je dois relever ici une faute d'impression dans le dictionnaire d'histoire naturelle que je viens de citer , à l'article *jusquiame* , qui pourroit induire en erreur & avoir les suites les plus funestes. L'auteur conseille , pour remédier aux qualités nuisibles de la jusquiame , d'avoir

secours aux vomitifs & aux narcotiques : il falloit dire aux vomitifs & aux antidotes des narcotiques. Que de fautes pareilles ne pourroit-on pas reprendre dans les manuels, dictionnaires & recettes de médecine qui sont entre les mains de tout le monde ! Ces sortes d'ouvrages ne sont utiles , à proprement parler , qu'aux gens de l'art. C'est donc avec raison qu'un Chirurgien campagnard se plaint, dans sa critique imprimée dans les *Mercures* de février & d'avril 1766 , contre mon projet de médecine gratuite des pauvres , de ce « qu'un » grand nombre de gens veulent s'immiscer » d'employer les remèdes sans en connoître » la nature & les effets ; car , ajoute-t-il , » les remèdes sont dans les mains des personnes qui ignorent les choses , comme » des épées *nues* dans celles des enfans , » & dont les coups , portés au hasard , sont » capables de produire les plus grands » maux ». Voilà peut-être le seul endroit judicieux d'une si longue critique : aussi je saisis avec empressement l'occasion d'en faire honneur à son auteur. Je ne peux pas me refuser à transcrire encore ici un morceau de la belle préface de M. *Tissot* dans son excellent *Avis au peuple sur sa santé*. Cet auteur , si estimable , si sensé & si humain , s'exprime ainsi en parlant de

ses propres directions médicales : « je suis
 » bien éloigné de croire qu'elles puissent
 » en tenir lieu (de Médecins), même
 » dans les maladies que j'ai traitées le
 » plus au long ; & au moment où il arrive
 » (le Médecin), elles doivent être mises
 » de côté ». Ne pourroit-on pas comparer
 cette foule d'ignorans & de femmelettes,
 qui s'imaginent être en droit de décider
 affirmativement, dans les cas même les
 plus épineux, à des aveugles qui, un flam-
 beau à la main, essaieroient d'en tirer
 d'autres de quelque précipice ? *fingit se
 medicum quivis, idiota, sacerdos, Judæus,
 vates, histrio, raptor, anus.*

Mais parlons maintenant de la jus-
 quiam appliquée extérieurement, & fai-
 sons connoître ses vertus émollientes, ra-
 fraîchissantes, résolutives & calmantes dans
 les inflammations & dans les douleurs de
 rhumatisme & de goutte. Parmi un grand
 nombre de cures opérées par l'application
 de cette plante, je n'en rapporterai que
 les trois plus remarquables.

I. La femme d'un Huissier au Bailliage de
 Tourouvre en Perche, eut, quelque temps
 après ses couches, une inflammation con-
 sidérable aux seins : ils étoient très-élevés,
 rénitens & douloureux. La malade avoit
 déjà employé différens topiques en cara-

plâmes & en linimens, & le tout sans le moindre succès. Elle s'attendoit donc à une suppuration prochaine, & elle alloit même travailler à l'accélérer, lorsque je fus prié de lui donner mes soins. J'avois lu dans *Geoffroy* que les feuilles de jusquiame, amollies sous les cendres chaudes & appliquées sur les mammelles, en dissolvoient le lait grumelé. J'y eus recours aussi-tôt, & nous ne tardâmes pas à voir les tumeurs se ramollir & diminuer insensiblement. Quelques jours suffirent pour terminer la cure & rétablir les choses dans l'état naturel. La malade cependant fut purgée à la suite pour détourner l'humeur laiteuse par les selles & prévenir par-là d'autres accidens.

II. La jeune épouse (de 25 ans environ) de *Louis Clotin*, de cette ville, souffroit, depuis plus de huit mois, des douleurs inouïes à la tête qui la privoient de tous les mouvemens de cette partie & du col; les yeux mêmes ne pouvoient être mus sans des efforts considérables & des contorsions douloureuses. Elle marchoit courbée à-peu-près comme dans l'*emprosthotonos*; le sommeil l'avoit absolument abandonnée; sa maigreur étoit considérable & les facultés de l'âme prodigieusement affoiblies. Je crus reconnoître, à travers tant

d'accidens, une humeur rhumatismale ou le clou hystérique. La saignée du pied paroissoit assez indiquée ; mais la malade étoit sans fièvre & déjà épuisée, on ne la fit pas. J'ordonnai d'appliquer sur la tête, en forme de cataplasme, des feuilles vertes de jusquiame pilées & des serviettes trempées dans l'eau froide, & de les renouveler souvent. On donnoit pour boisson une infusion céphalique froide. Les lavemens d'eau étoient aussi administrés froids ou presque froids ; l'eau chaude n'étoit d'usage que pour les bains des pieds seulement, j'y faisois aussi appliquer des cataplasmes de mie de pain, de lait & de moutarde. A peine la malade eut-elle employé, pendant environ dix jours, ces différens moyens curatifs, inefficaces en apparence dans des maux si longs & si graves, qu'elle fut entièrement délivrée de ses douleurs : elle reconvra aussi-tôt toutes ses facultés & reprit en fort peu de temps un embonpoint considérable. Il y a déjà plus d'un an que cette malade jouit de la santé la plus solide : elle est accouchée très-heureusement il y a environ deux mois.

III. Mlle *Beauvisage*, de la ville de Laon, ressentoit depuis quelques jours, dans les mains, les douleurs les plus aiguës

& les plus insupportables, causées par un rhumatisme qui avoit son siège dans les gâines des tendons. M. Labrusse, Médecin prudent, estimé, & habile praticien, voyoit la malade : il avoit déjà fait administrer tous les remèdes d'usage en pareilles circonstances ; les plus efficaces même avoient été inutiles : j'essayai aussitôt mon arrivée, mais en vain, de calmer les douleurs par quelques linimens avec l'huile de succin, le laudanum liquide, &c. on fit aussi des frictions sèches à plusieurs reprises ; &, malgré ces différens secours, les douleurs sembloient encore acquérir un nouveau degré d'intensité. La malade, qui naturellement a beaucoup de courage, de force d'esprit & de philosophie chrétienne, en manqua dans ce moment-ci : elle vouloit absolument voir terminer ses douleurs & elle appelloit la mort à son secours : heureusement pour elle celle-ci fut sourde. Peut-être une heure après, ces douleurs furent apaisées en exposant les parties malades à la vapeur d'une décoction de jusquiame. La malade, qui n'avoit pas fermé l'œil depuis plus de deux jours à cause de l'atrocité des douleurs, s'endormit peu après & s'est toujours bien portée depuis ; mais elle doit sûrement cette continuation de bonne santé aux soins &

aux lumières de M. Labrusse, son Médecin ordinaire.

Je crois que le célèbre M. Geoffroy se trompe quand il dit (matière médicale, tom. VII. pag. 76) que les préparations de cette plante sont bien capables d'assoupir la douleur, mais qu'elles n'en peuvent détruire la cause ni la chasser hors du corps ; cependant la dernière cure ci-dessus semble bien prouver le contraire. L'humour de rhumatisme ayant été divisée & résolue par les molécules les plus actives & les plus pénétrantes de la jusquiame, sera rentrée dans la circulation, ou plutôt aura transsudée par les pores de la peau : de-là l'absence des douleurs depuis ce temps-là. J'ai d'autres exemples encore d'une transpiration abondante procurée par l'application des feuilles vertes de jusquiame froissées & chauffées. Souvent l'humidité qui découle de la partie malade est si prodigieuse qu'elle pénètre tous les linges, & les matelas même si on est couché.

Je dois, avant de finir ces observations, peut-être déjà trop étendues, dire quelque chose sur la manière de se servir de la jusquiame, & sur quelques précautions nécessaires dans son administration.

Il n'y a guère que trois façons d'employer cette plante à l'extérieur : on appli-

OCTOBRE 1767. 157

que les feuilles entières chauffées & ramollies, comme je l'ai pratiqué pour la femme de l'Huissier de Tourouvre ; ou on les pile dans un mortier & on les chauffe dans une poêle pour s'en servir en forme de cataplasme, comme je l'ai conseillé pour la femme *Clotin* de cette ville : ou enfin on en fait bouillir quelques poignées dans suffisante quantité d'eau, & on expose les parties malades à la vapeur de cette décoction aussi chaude qu'il est possible de l'endurer ; c'est ainsi que Mlle *Beauvisage* a été secourue dans ses cruelles douleurs de rhumatisme. Venons aux précautions.

On ne sera nullement exposé si on a soin de garantir toujours la tête des vapeurs ou exhalaisons de cette plante. Il suffira pour cela de n'en jamais conserver dans l'appartement qu'on occupe, de faire les préparations dans une autre pièce & sous la cheminée ; & quand elles sont appliquées sur la peau, de les recouvrir avec un linge chaud en plusieurs doubles, pour concentrer la chaleur & empêcher l'évaporation. Quand on est couché, on doit toujours avoir la tête hors des draps ; quand on est levé, s'habiller de façon que les particules qui pourroient se détacher soient arrêtées & ne puissent parvenir jusqu'aux organes de la respiration. Ces

158 MERCURE DE FRANCE.

précautions fussent pour les malades : jamais, par leur moyen, il ne surviendra d'accidens. Mais ce n'est pas tout, les personnes qui préparent le remède doivent aussi être en garde contre les qualités nuisibles de cette plante, & faire en sorte de ne s'exposer que le moins possible à sa vapeur. On va voir par l'histoire qui suit, (elle est imprimée dans les éphémérides de l'histoire naturelle des curieux) les dangers auxquels on s'expose quand on néglige ces précautions. « Une Dame, » âgée de soixante-dix-huit ans, étoit » attaquée de ... de douleurs de bas-ventre » & de jambes très-opiniâtres. Pour appai- » ser ces douleurs, on lui conseilla de » remplir trois petits sacs de deux poi- » gnées de jusquiame, de fleurs de camo- » mille, de sureau & de bouillon blanc, » de racine de guimauve & de baies de » genièvre, & de les appliquer sur le ventre » & sur les deux jambes. On les appli- » quoit fort chauds par l'ordre de la ma- » lade (qui, sans doute, s'en trouvoit » soulagée) ; & dès que la chaleur étoit » un peu diminuée, on les trempoit dans » une décoction bouillante, pour les ap- » pliquer de nouveau. (*L'auteur ne dit pas comment étoit faite cette décoction*) » La malade déliroit un peu de temps en

» temps en dormant ; mais les deux ser-
 » vantes, âgées de quinze & dix-huit ans,
 » qui étoient chargées de chauffer les sacs
 » & de les appliquer, furent bien plus
 » incommodées. Elles étoient ivres, elles
 » vomissoient souvent, elles se querel-
 » loient, s'arrachotent les cheveux, se
 » déchiroient le visage avec les ongles ;
 » de sorte que les domestiques eurent bien
 » de la peine à les séparer. La paix, qu'on
 » les obligeoit de garder par menaces, ne
 » duroit pas long-temps ; car toutes les
 » fois qu'elles renouvelloient les fomen-
 » tations avec les sacs, le combat recom-
 » mençoit, à-peu-près comme les coqs
 » qui se battent : elles s'attaquoient mutuel-
 » lement par des menaces & des paroles
 » ridicules, & couroient ensuite l'une sur
 » l'autre ». Cet exemple doit suffire pour
 prouver le danger de ce remède appliqué
 sans précaution, même à l'extérieur. On
 a vu plus haut, par l'histoire des Bénédic-
 tins*, l'observation de M. Navier & celle
 de M. Storck, qu'il causoit encore, pris
 intérieurement, en salade par exemple,
 des accidens beaucoup plus graves.

Je vais terminer toutes ces observations
 par un seul exemple des mauvais effets de

* Voyez *Geoffroy*, matière médic. tom. vii,
 pag 63.

la jusquiame administrée en lavement. Cette histoire se trouve dans les mêmes éphémérides ; je l'abrégèrai. *Etmuller* & d'autres Médecins conseillèrent à un Prêtre, âgé de soixante un ans, tourmenté habituellement de grandes douleurs scorbutiques & de bas-ventre, un lavement avec de la térébenthine, des poudres carminatives & une demi poignée de feuilles de jusquiame, le tout bouilli dans du lait. Peu de temps après le malade met son surplis sur sa chemise, &, ayant une bible à la main, il va à l'église pour y faire un sermon ; les assistans le retiennent, il se met en fureur & dispute contre eux. . . . Enfin on le remet dans son lit, où la fureur se passa bien vite, mais son délire dura plus long-temps. On fut obligé de lui donner un second lavement plus âcre qui fit rendre le premier avec des matières dures qu'il retenoit depuis trois jours : son délire cessa à l'instant même, & il rendit, dans l'espace de deux heures, deux calculs qui venoient des reins.



P H Y S I Q U E.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

JE vous supplie, Monsieur, de vouloir bien insérer dans votre *Mercure* prochain la question suivante :

Question adressée aux Physiciens & aux Chymistes.

Tout le monde fait que le froid conserve un bouillon ; mais on ignore peut être que l'extrême chaleur le conserve aussi : on a fait bouillir pendant huit jours , & sans interruption, un bouillon qui ne s'est point du tout corrompu. Entre tous les degrés de chaleur, il y en a donc un moyen, le plus propre à la putréfaction ; or on demande de déterminer ce degré de chaleur particulier.

Par M. S. P. H. D. C.

A Paris, ce 17 août 1767.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

Planches anatomiques.

M. *Gautier d'Agoty*, non-seulement a rempli ses engagements envers ses souscripteurs pour ce qui concernoit la première quarantaine des planches de sa collection de botanique, mais aussi ceux qu'il avoit pris pour la première figure de la seconde édition de son *Cours d'Anatomie en figures de couleur & grandeur naturelle*, figures uniques dans leur format & dans leur genre. La figure pour laquelle on avoit souscrit, & que l'auteur distribue actuellement, place du quai de l'École, où est son imprimerie, est composée de trois grandes planches de la feuille entière du grand colombien, qui forment un tableau étant assemblées, dans lequel on voit la dissection d'une femme enceinte, debout,

les bras élevés & disséqués , &c. Cette figure est groupée avec une autre qui représente une femme en travail , &c.

L'auteur est obligé d'avertir les amateurs que, s'étant trompé dans son calcul, en ce que ces figures, actuellement régulières & exécutées à plus grands frais que dans sa première édition, lui occasionnent plus de dépenses; il ne recevra des souscriptions pour la seconde figure qu'il a commencé à graver, que sur le pied de 18 liv. au lieu de 14 livres, & qu'après la souscription elles se vendront 24 liv. ainsi que celle dont il s'agit.

M. Demarcenay vient de mettre au jour le portrait de l'un des plus grands hommes qui aient illustré la France : c'est celui du *Vicomte de Turenne*. On lit au bas ces paroles que prononça *Montecuculli*, en apprenant sa mort : *il faisoit honneur à l'homme*. Le sens profond qu'elles renferment, est le plus bel éloge qu'on ait pu faire de ce grand général.

Cet ouvrage est le trentième de l'œuvre de l'auteur, & le cinquième portrait de sa suite d'*hommes illustres*, ayant déjà gravé *Henri IV*, *Sulli*, *le Chancelier de l'Hôpital* & *le Maréchal de Saxe*, qui sont tous du même format.

M. *Demarcenay* ayant fort avancé le portrait du Roi *Charles V*, dit *le Sage*, qui étoit le sujet proposé cette année par l'Académie françoise ; il l'a repris, pour ne le plus quitter qu'il ne soit terminé ; ce qui sera au plus tard dans trois semaines.

On trouve ce portrait, de M. *de Turenne*, chez l'auteur, rue d'Anjou Dauphine, & chez M. *Wille*, graveur du Roi, quai des grands Augustins.

LA suite des animaux sauvages & domestiques, dessinés d'après la plus belle nature, & gravés par le sieur *Claude Fesfard*, se distribue avantageusement chez l'auteur, quai d'Orléans, Isle saint Louis, maison de M. *Chambette* père, Procureur ; & chez son associé, rue des Noyers, maison d'un coutelier.

M U S I Q U E.

ROMANCE de M. *de Frameri*, mise en musique par M. *Torlez* ; se vend chez Mde. *Barand*, proche la comédie françoise.

Six sonates en trio, pour deux violons & basse, composées par J. G. *Burekhoffer*.

OCTOBRE 1767. 165
Opéra 4. Prix 7 livres 4 sols. La première
& la sixième peuvent s'exécuter à grande
orchestre. A Paris, chez l'auteur, cul-de-
sac du Coq saint Honoré ; chez *Leclerc* ,
marchand, rue saint Honoré, près la rue
des Prouvaires, à sainte Cécile, & aux
adresses ordinaires de musique.

SUPP. AUX NOUVELLES LITTÉRAIRES:

LETTRES familières de M. le Président
de *Montesquieu*. A Paris, chez *Vincent* ,
rue Saint-Severin, & chez *Durand*, neveu,
rue Saint-Jacques ; un vol. in-12.

La première fois que nous annonçâmes
cet ouvrage, nous oubliâmes de parler
d'une réponse faite à une critique de *l'Es-
prit des Loix*, que l'éditeur a mise à la
suite des *Lettres Familières* de M. de
Montesquieu. On dit, dans l'avertissement
qui est à la tête de cette réponse, qu'elle
a été faite sous les yeux de M. de *Mon-
tesquieu* ; mais il est reconnu aujourd'hui
que c'est l'ouvrage de M. *Risteau*, alors
Négociant de Bordeaux, & aujourd'hui
Directeur de la Compagnie des Indes.
M. de *Montesquieu* n'y a eu aucune part ;
& le succès qu'eut cette brochure dans sa

nouveauté est uniquement dû à son véritable auteur & au mérite réel de l'ouvrage. On y trouve un fond de logique admirable & plus de connoissances qu'on ne devoit en attendre d'un jeune homme, car M. Ristean étoit fort jeune alors. L'illustre auteur de *l'Esprit des Loix* faisoit un cas particulier de cette ingénieuse & solide production ; & il a avoué plusieurs fois qu'il eût été lui-même fort embarrassé de répondre à des objections que son défenseur a réfutées de manière à ne laisser aucun lieu à la réplique. Si l'on y trouve quelques expressions un peu trop vives, on ne peut les attribuer qu'à la jeunesse de l'auteur, qui d'ailleurs mérite les plus grands éloges par la force & la solidité de ses raisonnemens.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPÉRA.

L'ACADÉMIE Royale de Musique continue les représentations des *Fragmens Lyriques*. Ce ballet a été jusqu'à présent suivi d'une manière qui dépose avantageusement pour le choix des actes qui le composent : celui de *Vertumne & Pomone*, singulièrement, semble chaque jour être encore plus goûté & faire un plaisir plus vif.

M. DURAND a successivement remplacé M. LARRIVÉE dans le rôle d'*Iphis* au premier acte, & dans celui de *Valere* au second, ainsi que M. GÉLIN dans celui de *Pan*, au troisième, Mlle ROSALIE a chanté, en place de Mde LARRIVÉE, le rôle de *Coronis*, qu'elle continue, & a remplacé, à la représentation du mardi 15, Mlle ARNOULD dans celui de *Pomone*, qu'elle n'a exécuté que cette fois. On lui doit, de même qu'à M. DURAND, la justice de dire qu'ils ont mérité

les applaudissemens qu'ils ont eus dans ces différens rôles. M. CASSAIGNADE a chanté plusieurs fois le rôle de *Valere*, & M. MUGUET celui de *Vertumne* le dimanche 20 seulement. Il a été accueilli, même avec distinction, dans le beau morceau, *voyez dans ces vergers*, &c. dans l'air délicieux, *de l'amour tout subit les loix*, &c. & dans la brillante ariette de la fin de cet acte. Le mardi 22, Mlle DUPLANT a remplacé Mlle DUBOIS dans le rôle de la *VESTALE*. La plus forte émotion l'a privée, en partie, de la liberté nécessaire pour déployer avantageusement sa belle voix ; malgré cela, elle a été applaudie, & il étoit juste qu'elle le fût. Nous ne doutons pas que, plus à elle-même dans les représentations suivantes, ce rôle ne lui fasse autant d'honneur que plusieurs de ceux qu'elle a déjà rendus.

Le dimanche 13 Mlle MION, cadette, a débuté dans l'entrée de *Vestale* au second acte. Ce sujet, très-jeune, a fait preuve d'un talent fort agréable : des grâces nobles, le fini des pas & la justesse de l'exécution lui ont valu des encouragemens marqués. Mlle GARDEL, qui avoit précédemment remplacé Mlle GUIMARD dans cette entrée, l'a reprise le dimanche 20 & y a été vue avec satisfaction. Le même jour M. DE LA-

SUZE.

SUZE, nouvelle basse-taille, a débuté dans les rôles d'*Iphis* & de *Valere*. L'embarras, l'altération d'organe, inséparable de tout début, n'ont pas empêché ce nouveau Sujet de montrer une voix pleine & assez sonore, une articulation généralement fort belle, le talent du musicien, de l'aisance, même du développement, sans nulle disgrâce. Il a continué le rôle d'*Iphis* le mardi 22, & a confirmé les espérances qu'on en avoit conçues dès le premier jour. Nous ne devons pas omettre ici que M. RAULT est à chaque représentation très-applaudi dans les *solo* de flûte qu'il exécute au second acte avec une supériorité décidée.

On doit donner incessamment à ce spectacle d'autres *Fragmens*, composés du *prologue des Amours des Dieux* & de deux actes nouveaux.

COMÉDIE FRANÇOISE.

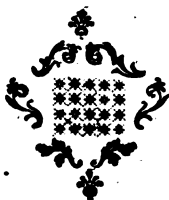
LES Comédiens François ont continué *Cosroès*, tragédie nouvelle de M. Lefevre, jusqu'au 21 septembre. Ce premier ouvrage d'un auteur, aussi intéressant par sa jeunesse que par sa docilité à corriger les choses qui avoient été critiquées par le public

Vol. I.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

après la première représentation , corrections faites avec une facilité prodigieuse & beaucoup de sagacité , a été joué dix fois , & suivi , à proportion de la saison , d'une manière qui en constate le succès & fait vraiment honneur à M. *Lefevre* , qu'on ne sauroit trop encourager à marcher hardiment dans une carrière dès l'entrée de laquelle il a obtenu le laurier dont assez souvent on n'est couronné qu'après l'avoir parcourue plus d'une fois. Nous allons donner ici l'extrait de cette pièce , beaucoup moins détaillé que nous ne l'aurions désiré ; mais l'auteur n'a vraisemblablement pas jugé à propos de nous mettre en état de remplir nos desirs par rapport à cet objet.



EXTRAIT de *Cosroès*, tragédie nouvelle.

PERSONNAGES. ACTEURS.

COSROÈS, Roi de Perse, M. LE KAIN.

AMESTRIS, femme de Cos-

ROÈS, Mlle DUMESNIL.

MIRZANÈS, fils inconnu de

COSROÈS & d'AMESTRIS, M. MOLÉ.

PHALESSAR, Général des Perses, M. BRIZARD.

MEMNON, M. DAUBERVALL.

UN SATRAPE, M. D'ALAINVAL.

ON fait que l'usage des Rois de Perse étoit d'emmener leurs femmes avec eux lorsqu'ils partoient pour quelque expédition. Dans une de ces circonstances *Amestris*, femme de *Cosroès*, remit son fils, encore enfant, entre les mains de *Phaleffar* pour qu'il prît soin de son enfance. *Phaleffar*, chrétien au milieu de la Perse idolâtre, poussé par le zèle de la religion, répand le bruit de la mort de cet enfant, & le fait élever chez lui, sous le nom de *Mirzanès*, dans la religion chrétienne, espérant qu'après la mort de *Cosroès* le jeune Prince, remonté sur le trône de ses pères, abolira dans la Perse le culte des faux dieux pour y établir le christianisme. *Mirzanès* paroît à la Cour. Il sert dans

H ij

les armées & s'y distingue ; mais peu instruit dans l'art politique des Cours , il se livre trop à l'impétuosité de son caractère & à son zèle pour la religion. Le Roi , pour le punir , l'éloigne du service. *Mirzanès* , condamné à rester oisif dans la ville , tandis que les étendards de la guerre sont déployés , ne peut soutenir cette punition , qu'il regarde comme un affront sanglant , & c'est à ce moment que la pièce commence.

A C T E P R E M I E R.

Memnon ouvre la scène. Il expose ses projets. Il veut s'emparer du trône , & , pour y parvenir , il s'est assuré des *Abyssins* , peuple rebelle à *Cosroès*. Il veut aussi gagner le cœur de *Mirzanès* , qui lui sera d'un grand secours. Le jeune homme arrive. *Memnon* échauffe son courage en lui représentant la honte qu'il y a de rester oisif dans une ville tandis que tout est en mouvement. *Mirzanès* enhardi laisse voir dans son cœur des projets de vengeance. *Memnon* l'excite encore & le fortifie dans ses desseins en lui promettant le secours des *Abyssins* pris dans la dernière guerre. Le complot est donc formé. Il est décidé de détrôner *Cosroès* ; mais *Mirzanès* veut qu'on respecte sa vie , & sur-tout celle d'*Amestris* , pour laquelle il se sent un penchant

dont il ne peut se rendre raison. Cette Princesse vient lui dire qu'elle obtiendra sa grace du Roi & l'assurance de toute son amitié. *Mirzanès* y est sensible comme il le doit. *Cosroès* arrive enfin, suivi de *Phaleffar* & de ses soldats. Il rend à *Phaleffar* tous les honneurs que méritent le courage & la prudence qu'il a fait voir pendant la guerre. Il se félicite du bonheur de ses peuples, qui vont jouir des douceurs de la paix ; mais il a des soupçons sur quelques-uns de ses sujets. Le fanatisme gronde sourdement dans ses Etats. Il veut en connoître la source & les progrès. Il convoque à cet effet un conseil où il doit déclarer ses intentions. Il y invite même *Mirzanès*, à qui il pardonne sa faute. *Mirzanès* regarde ce pardon comme un nouvel outrage, & sort indigné. Le Roi se retire aussi. *Phaleffar* reste avec *Memnon*, dont il ne soupçonne point la trahison, lui découvre la naissance & le sort de *Mirzanès*, & le conjure de se servir du pouvoir qu'il a sur lui pour le détourner de ses projets. *Memnon* le lui promet, & termine l'acte en se proposant de faire servir *Mirzanès* à la conspiration, pour se délivrer par-là d'un concurrent odieux.



A C T E I I.

Le conseil est assemblé ; le Roi , après avoir rappelé à ses sujets ses victoires & ses trophées , leur représente qu'il est sans enfans , & que son trône est leur bien commun ; qu'ils sont tous engagés à le défendre , qu'il faut donc qu'ils se réunissent pour prévenir les efforts de la sédition , & pour cet effet il exige d'eux tous un serment , par lequel ils promettent d'abandonner les coupables à la rigueur des loix , fussent leurs propres enfans. Aucun n'hésite. Tous prononcent le serment , lorsqu'*Amestris* paroît effrayée avec un billet qu'elle remet à *Cosroës*. Ce billet lui a été laissé par un esclave qui s'est percé le sein sur le champ. *Cosroës* lit le billet qui l'avertit que l'on conspire contre lui ; que les conjurés sont actuellement chez *Zénon*. La suite du billet jette des soupçons sur *Mirzanès*. La Reine ne peut les croire. *Cosroës* recommande à *Phaleffar* de ne pas quitter le jeune homme , & sort pour aller faire arrêter les conjurés. *Mirzanès* , resté avec *Phaleffar* , lui découvre tous les projets , & lui dit , pour se justifier , que c'est la voix de Dieu qui le guide. *Phaleffar* l'arrête , & lui fait connoître son erreur d'oser croire qu'il plaira à son Dieu en trahissant son Roi. Il lui trace un portrait du vrai chrétien fait pour le

détromper. Aussi *Mirzanès* est ébranlé. *Phaleffar* poursuit en lui remettant devant les yeux la tendresse d'*Amespris*, la grandeur de *Cosroès*. Il tâche même d'exciter en lui la voix de la nature. *Mirzanès*, troublé & incertain, rappelle ses amis pour le secourir contre les attaques de *Phaleffar*. Celui ci, qui voit qu'il n'y a plus un moment à perdre, le rappelle pour lui déclarer sa naissance; mais il est interrompu par *Arbate*, qui vient arrêter *Mirzanès* pour le conduire en prison. *Phaleffar* désespéré sort pour chercher le Roi & empêcher, s'il est possible, les horreurs qui se préparent.

ACTE III.

Phaleffar revient avec *Cosroès*. Il tâche en vain de le fléchir. *Cosroès* excite en lui le sentiment si naturel, d'aimer quelqu'un dont on est le père. Mais il est lui-même lié par un serment, il a promis de livrer le coupable, & il faut qu'il subisse son arrêt. Ah, Seigneur! arrêtez, cette punition retombera sur vous. *Mirzanès* est votre fils. *Phaleffar* achève de révéler ce mystère à *Cosroès*. Le Roi est accablé de ce coup. Cependant il veut être Roi plutôt que père, & il ordonne à *Phaleffar* de tenir caché ce secret; il veut interroger *Mirzanès*, & desire de le trouver innocent. Il ordonne à *Phaleffar* de l'aller

H iv

chercher. Le jeune Prince arrive ; *Cosroès* lui parle avec bonté , lui cherche des excuses. Sans doute il a été séduit. *Mirzanès* n'impute qu'à lui même ses projets. La religion , son courroux , sa vengeance , voilà ses complices. Il n'en a point d'autres. *Cosroès* le presse toujours avec tendresse. Le jeune homme est étonné. Ah, Seigneur ! laissez-moi mourir sans regretter la vie. Je me vois sans peine prêt à finir mon sort. Je n'ai point de père qui puisse me pleurer. Je n'ai point de mère qui vienne au pied de l'échaffaud recueillir mes derniers soupirs. Je quitte la vie sans regret. Ne me montrez point votre tendresse. Il persiste dans ses sentimens. L'âme de *Cosroès* est déchirée, mais il ne veut pas y céder , & ordonne que l'on mène *Mirzanès* en prison. *Amestris* accourt , prend la défense de *Mirzanès*. Il n'a point de parens qui puissent le guider , lui servir d'appui. Sa jeunesse imprudente a fait tout son crime : il est bien digne de pitié. *Cosroès* est attendri & prêt à céder lorsqu'on vient lui dire que les conjurés ont forcé les portes de la prison pour délivrer *Mirzanès*. Le Roi sent l'importance de la sévérité : il sort pour remettre le bon ordre & pour faire exécuter l'arrêt qui condamne *Mirzanès*. *Phaleffar* n'est plus maître de lui ; il dit à *Amestris* que *Mirzanès* est son fils. Cette Princesse , à ce mot , court hors d'elle-même pour arrêter *Cosroès*.

ACTE IV.

Mirzanès paroît à la tête des conjurés. Il s'est fait jour au travers des gardes ; mais il craint d'avoir trempé ses mains dans le sang de son Roi , du moins dans la nuit a-t-il entendu sa victime crier *défendez votre Roi*. Il est déchiré par les remords. Est-ce le Roi qu'il a immolé ? *Cosroès* paroît entouré de conjurés à qui il ouvre son sein. *Mirzanès* , étonné de le voir , court à lui , arrête ses amis , & promet au Roi de ne pas attenter sur ses jours. Mais quel est donc le sang qu'il a répandu ? Il ne sçait que penser. On entend une voix mourante , & *Phaleffar* paroît baigné de son sang , & soutenu par des gardes. *Mirzanès* s'élance auprès de lui & s'abandonne à tout ce que peut dicter le transport le plus vif. *Phaleffar* lui pardonne sa mort , s'il rend son cœur à son Roi. *Mirzanès* le lui promet , & va embrasser les genoux de *Cosroès*. *Phaleffar* meurt content. *Amestris* arrive en criant : ah , mon fils ! *Mirzanès* est étonné : moi , votre fils ! Oui , tu l'es , & c'est moi désormais qui défendrai tes jours. *Cosroès* , à qui on vient dire que la révolte se fortifie , ne voit point d'autre parti à prendre que celui de sacrifier son fils. Un exemple si frappant soumettra les esprits. Il le déclare à *Mirzanès* , qui reçoit cette nouvelle en héros.

H v

A C T E V.

Cosroès, tourmenté par la nature & le devoir, paroît sur la scène. *Amestris* vient le trouver pour lui donner les moyens de soumettre les rebelles & de satisfaire tous les sujets sans immoler son fils. Elle lui fait le tableau des effets que produira une générosité si peu attendue. *Mirzanès* arrive. Il va subir la mort. Il la voit sans terreur ; mais mourir par la main d'un bourreau ! Il s'avance vers son père pour l'embrasser. *Cosroès* ouvre les bras pour le recevoir. *Mirzanès* saisit ce moment pour s'emparer de l'épée de son père. Il l'arrache & veut se percer. On le retient. On entend du bruit. *Arbate* vient dire que le traître *Memnon* est à la porte du palais, & qu'il cherche le Roi comme un furieux. Le Roi redemande à son fils son épée. Le jeune homme la garde. C'est un présent du Ciel, il saura en faire usage. *Memnon* entre à la tête des conjurés. *Mirzanès* s'élance sur lui, les partis se mêlent : *Memnon* est tué. *Mirzanès* revient vainqueur. Le peuple demande sa grâce, & il l'obtient.

Les pièces données à ce théâtre, depuis le dernier *Mercur*, sont 1°. en tragédies, *Cosroès*, tragédie nouvelle de M. LEFÈVRE ; *Inès de Castro*, de LA MOTHE ;

OCTOBRE 1767. 179

Britannicus, de RACINE. 2°. En comédies, pour premières pièces, le *Glorieux*, de DESTOUCHES; le *Tartufe*, de MOLIERE; *l'Homme à bonne fortune*, de BARON; *Turcaret*, de LE SAGE; *l'Ecoffaise*, de M. DE VOLTAIRE; *l'Ecole des Femmes*, de MOLIERE; *Mélanide*, de la CHAUSSEE; le *Misanthrope*, de MOLIERE; la *Femme juge & partie*, de MONFLEURI; *les Dehors Trompeurs*, de BOISSI; le *Dépit amoureux*, de MOLIERE.

COMÉDIE ITALIENNE.

IL n'y a eu aucun ouvrage nouveau à ce spectacle depuis le dernier Mercure. On avoit annoncé la première représentation du *Double Déguisement*, comédie nouvelle en deux actes mêlée d'ariettes, pour le mercredi 22. Elle a été jusqu'à présent retardée par l'indisposition d'un des principaux acteurs.

Le mercredi, 2 septembre, M. VENDEVIL a débuté à ce théâtre, dans les rôles d'amoureux, par le *Cadi dupé* & le *Bûcheron*: il a continué son début le 6 dans le *Maréchal*, & le 13 dans *On ne s'avise jamais de tout*. On lui a trouvé la figure

H vj

noble & intéressante , la voix agréable & sensible ; en un mot, on a jugé de lui aussi favorablement qu'il fût à désirer , malgré l'embarras prodigieux que cause à tout acteur non consommé l'aspect d'un juge aussi éclairé que le public ; & , à bien plus forte raison , à un homme qui paroît devant lui pour la première fois , & qui , pour favorisé qu'il puisse être de la nature , manque nécessairement de cette aisance qui ne s'acquiert que par l'habitude , & sans laquelle le vrai talent même ne peut pas se développer avec avantage.

CONCERT SPIRITUEL.

Du 8 septembre , jour de la nativité.

LE Concert du 8 septembre , fête de la Nativité , a commencé par *Noli æmulari* , motet à grand chœur de M. l'Abbé DUGUÉ , Maître de Musique de l'Eglise royale de Saint Germain-l'Auxerrois : ce motet , dont nous avons eu plus d'une fois occasion de parler avec éloge , a été fort applaudi.

Mlle LECHANTRÉ , déjà connue , a très-bien exécuté sur l'orgue un nouveau concerto , d'un genre agréable.

OCTOBRE 1767. 181

Mlle MORISSET, de la Musique du Roi, a chanté *Exaudi Deus*, &c. motet à voix seule de M. MILANDRE, dans lequel sa jolie voix a fait un nouveau plaisir.

M. CAPRON a exécuté une nouvelle sonate de violon de sa composition, avec tout le talent qu'on lui connoît, & beaucoup d'applaudissemens.

Mlle FEL a chanté un nouveau motet à voix seule de M. MILANDRE. On a rendu justice au talent de l'artiste, & on a été enchanté de Mlle FEL.

M. RICHER, qui avoit déjà fait très grand plaisir au premier motet, a chanté ainsi que Mlle FEL, les récits du motet, qui a terminé ce Concert, *Lauda Jerusalem*, &c. de M. PHILIDOR. Cet ouvrage, d'un artiste aussi célèbre, a été bien exécuté dans toutes les parties, & mérite le succès qu'il avoit eu & qui vient d'être confirmé.

N. B. La maladie de M. DELAGARDE fait remettre au Mercure prochain la suite des observations sur les tableaux exposés au salon.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Warsovie, le 13 mai 1767.

SUIVANT quelques lettres particulières, les Députés des Dissidens s'étant présentés au Grod de Kalics pour y faire inscrire l'acte de leur confédération passé à Thorn, les Commis du Greffe refusèrent de l'enregistrer. Plusieurs Gentilshommes catholiques, soutenant ces Commis, eurent l'imprudence d'attaquer l'escorte des Députés, composée d'un détachement de Cosaques : elle se défendit vigoureusement, & il y eut de part & d'autre plusieurs blessés. On dit que le Prince Repnin, instruit du fait, en a demandé satisfaction au Roi, & insisté sur la punition des auteurs de cette violence.

Depuis huit à dix jours, il arrive continuellement des exprès qui annoncent quelques nouvelles confédérations. Elles sont une suite de la dernière déclaration faite par la Cour de Petersbourg à celle ci, ainsi que de la lettre que le Comte de Pannin a écrite au Prince Repnin, & qui a été rendue publique. Ces mouvemens sont d'autant plus importants, que les confédérés donnent dans leur manifeste pour motifs de leurs associations les innovations qu'ils prétendent avoir été introduites dans l'administration du Gouvernement. Il est

entré dans ces confédérations, non-seulement de simples Gentilshommes, mais aussi des Magistrats très-distingués. Toutes ces ligues se sont mises sous la protection de l'Impératrice de Russie, & favorisent & appuient celle des Dissidens. Le manifeste que les confédérés respectifs ont fait inscrire dans différens Grods est très-important, & fait une époque mémorable dans les fastes de la Pologne : en voici la traduction.

« Vivement touchés de voir notre patrie s'ap-
 » procher de plus en plus de sa décadence par les
 » changemens violens faits aux loix fondamen-
 » tales, & par la diminution des prérogatives qui
 » tenoient la balance entre les pouvoirs respec-
 » tifs, & opprimés par ceux qui vouloient la
 » perte de notre bien le plus précieux, la liberté;
 » nous avons essuyé quelque temps cet orage en
 » silence & dans l'espoir d'un changement plus
 » doux, que nous attendions avec impatience,
 » après une expérience trop cruelle du passé. Mais
 » voyant qu'après la confédération dissoute, la
 » dernière diète, au préjudice des loix fondamen-
 » tales, a confirmé des établissemens dangereux
 » & tendans à la ruine & à la destruction des
 » citoyens, sans égard aux voix des Sénateurs &
 » Nonces qui y étoient contraires; nous sommes
 » forcés de chercher du soulagement contre l'op-
 » pression, & nous voyant prêts à périr, de tâcher
 » de nous sauver par les mêmes moyens dont nos
 » ancêtres se sont toujours servis dans de pareils
 » cas, c'est-à-dire, en unissant non-seulement
 » leurs personnes, mais aussi leurs pensées &
 » leurs cœurs, pour sauver leur patrie, comme
 » effectivement, à leur exemple, nous nous unis-
 » sons & confédérons, ne voyant pas d'autre
 » moyen d'obvier aux maux qui menacent

184 MERCURE DE FRANCE.

» notre patrie, & de soulager nos freres opprimés
 » Nous ne nous sommes portés à la présente
 » union, que par amour du bien public, & par
 » le desir louable de conserver l'intégrité des
 » loix de la patrie, aussi bien que de relever de
 » leur ruine ceux de ses fideles enfans qui ne sont
 » malheureux que pour avoir pris trop à cœur les
 » droits de la nation, & préféré le bonheur de
 » leurs freres à leurs propres biens, honneurs &
 » richesses.

» Nous protestons que nous sentons & connois-
 » sons tout le respect que le devoir nous impose
 » pour la majesté du trône, & que nous sommes
 » trop persuadés des sentimens patriotiques de sa
 » Majesté le Roi, notre gracieux maître, pour
 » douter un moment qu'elle ne tende au même
 » but, celui de nous rétablir dans les droits qui
 » ont toujours fait la bête du trône, la sûreté de
 » la patrie & le bonheur de chaque citoyen.

» Qui pourroit donc être insensible aux dé-
 » sastres que nos freres ont essuyés dans le sein
 » même de la patrie, & dont nous voyons l'exem-
 » ple le plus frappant dans la personne du Prince
 » Charles Radziwill, accablé par toutes sortes de
 » malheurs? exemple funeste qui menace chacun
 » de nous d'une pareille chute.

» Et qui de nous, au lieu d'éteindre les pre-
 » mières étincelles, aimeroit mieux attendre
 » un incendie qui réduiroit tout en cendres? Il
 » faut obvier à temps à l'ambition pernicieuse de
 » nos égaux, afin de n'en plus ressentir les dange-
 » reuses suites.

» Nous chercherons donc notre soulagement en
 » nous-mêmes, & dans l'amitié de notre invin-
 » cible voisine, amitié dont nous connoissons
 » trop le prix, pour ne pas blâmer ceux qui, bien
 » loin d'en faire le cas qu'ils doivent, ont em-

» ployé toutes sortes de moyens pour nous en
 » éloigner & s'en rendre indignes eux-mêmes ,
 » ont trouvé un prétexte , sous le voile de la dé-
 » fense de la religion , pour ne pas répondre aux
 » intentions de sa Majesté Impériale , que le
 » Prince son Ambassadeur a déclarées en plein Sé-
 » nat , & par-là ont manqué aux droits de l'amitié
 » envers une Puissance toujours attentive à notre
 » bien-être , sans examiner les engagements des
 » traités qui nous lient avec les Puissances voi-
 » sines : ce parti ambitieux s'est mal-adroitement
 » fondé sur ce principe, que les diètes futures étant
 » libres & pouvant être rompues, elles cache-
 » roient leurs vues dangereuses , & en même
 » temps les delivreroient du devoir de répondre.

» Eclairés par les déclarations authentiques que
 » nous prenons pour guide & qui ont été publiées
 » en dernier lieu , au nom de sa Majesté Impé-
 » riale , par son Altesse le Prince Repnin , son
 » Ambassadeur ; voulant réintégrer les loix , re-
 » lever nos freres accablés , & sur-tout conserver
 » l'amitié de cette grande Princesse , aussi néces-
 » saire à la République , que précieuse à tous
 » les citoyens ; résolus enfin de nous mettre en
 » état de dissiper la confusion qui s'est introduite
 » dans le Gouvernement , & de rendre justice
 » aux opprimés , (parmi lesquels il faut compter
 » les Grecs désunis , & les Dissidens de tout état
 » & condition) nous souhaitons , pour la con-
 » servation éternelle de nos loix & libertés , & de
 » la forme du Gouvernement , une diète extraor-
 » dinaire sous la garantie de sa Majesté Impériale
 » que nous demandons & reclamons dès ce mo-
 » ment , ainsi que sa protection & son assistance.

» Mais avant que cette diète ait lieu , nous in-
 » vitons , par l'amour de la patrie , tous nos con-

186 MERCURE DE FRANCE.

» citoyens à se joindre à nous , & à seconder la
 » pureté de nos intentions. Nous espérons qu'il
 » n'y aura aucun fils de la patrie assez dénaturé
 » pour refuser de s'opposer , dès ce moment , aux
 » maux qui nous sont préparés ; pour ne pas sou-
 » haiter la tranquillité & le bonheur publics , &
 » pour vouloir enfin s'exposer par-là à devenir
 » ennemi de la patrie , & de cette Puissance voi-
 » sine qui nous donne tous les jours des preuves
 » évidentes du soin qu'elle prend de l'intégrité de
 » nos droits , & de la conservation de chaque ci-
 » royen.

» Nous protestons en même temps que , dans
 » toute cette entreprise , nous n'avons pas oublié
 » notre premier devoir , qui est de conserver ,
 » sans aucune altération , la sainte religion catho-
 » lique dominante : conservation qui nous est
 » garantie par ladite déclaration de sa Majesté
 » Impériale , & pour laquelle nous voulons vivre
 » & mourir ».

De Wilna, le 3 juin 1767.

Aujourd'hui le Prince de Radziwil est arrivé de
 Dresde en cette ville, par Dantzick & Königsberg :
 il a été escorté , depuis Dantzick par les Cosaques
 Russes & par les hussards , depuis la frontière de
 Prusse , jusqu'à la Capitale de la Lithuanie. Il a
 fait son entrée ici au bruit de cent pièces de canon
 de l'artillerie Russe, & accompagné de près de deux
 mille Gentilshommes à cheval. Ce Prince a trouvé
 tout le grand Duché de Lithuanie confédéré, & les
 anciens amis sont Maréchaux des différentes con-
 fédérations , dont le Comte Brzostowski a été élu
 le quatrième Maréchal principal. Au moment
 que cette confédération générale alloit se con-

clure, le Général Numers, qui commande un corps de deux mille hommes Russes, s'est rendu à l'assemblée, & a déclaré que la confédération pouvoit être assurée de la protection efficace de l'Impératrice de Russie, sa Souveraine. En conséquence, & immédiatement après l'élection du Maréchal Général, la confédération a cassé la sentence prononcée contre le Prince Radziwill, dans le temps de l'interregne. Ce Prince, après quelques jours de repos, doit se rendre à Bialistock, où le grand Général du Royaume de Pologne le fera élire Maréchal de la confédération de Podlachie. Il ira ensuite à Rodom, pour y être proclamé par la confédération de Lithuanie, & par celles du Royaume, Maréchal général de toute la République confédérée.

De Mittau, le 24 mai 1767.

Le 15 de ce mois, après une longue délibération, le Duc & les nobles de ce Duché accédèrent à la confédération des Dissidens de Lithuanie. L'acte d'accession fut signé de la main du Duc & muni du sceau de ses armes : les Sénateurs & Conseillers le signèrent aussi par eux-mêmes ou par procuration. Cet acte est conçu de la manière suivante.

« Nous, ERNEST-JEAN, Duc de Courlande &
 » de Sémigalle en Livonie, &c. sçavoir faisons
 » que les Dissidens, confédérés sous la haute protection de l'Impératrice de toutes les Russies,
 » nous ont fait adresser par M. Jean de Ronopnica
 » Grabowski, leur Maréchal, ainsi qu'à notre
 » chère & illustre Noblesse & aux Etats du pays,
 » une lettre par laquelle nous sommes invités à
 » accéder à la confédération formée pour le main-

» rien de la religion protestante , opprimée depuis
 » long-temps , & pour l'entier rétablissement de
 » leurs anciens droits , libertés & prérogatives.
 » Quoique les Duchés de Courlande & de Sémi-
 » galle relèvent immédiatement de la Couronne
 » & de la République de Pologne ; que par con-
 » séquent ils n'aient jamais été invités à accéder ,
 » ni à prendre la moindre part aux confédérations
 » faites en Pologne & en Lithuanie ; néanmoins ,
 » attendu les assurances que le Prince Repnin ,
 » Ambassadeur de Sa Majesté Impériale auprès
 » de la Cour de Warsovie , a données , de sa
 » part , qu'Elle appuyeroit de sa haute protection
 » tous & un chacun pour le recouvrement de leurs
 » droits & libertés , nous avons jugé à propos ,
 » à la sollicitation de MM. les Députés , assen-
 » blés dans la dernière Diète , de fixer au 4 mai
 » nos délibérations sur cet objet , & de prendre
 » en commun , avec notre chère & illustre No-
 » blesse & les Etats du pays , toutes les mesures
 » nécessaires dans cette circonstance. Sur quoi ,
 » l'illustre Corps des Nobles & les Etats ayant
 » comparu en grand nombre , tant personnel-
 » lement que par procureurs , avons mûrement
 » considéré que nous ne pouvions allèz respecter
 » la protection d'une si grande & si puissante Sou-
 » veraine. En conséquence Nous , notre chère &
 » illustre Noblesse & les Etats , autant que nos
 » obligations & les devoirs de feudataires le per-
 » mettent , nous avons pu d'autant moins refu-
 » ser de nous prêter à l'invitation qui nous a été
 » faite , qu'outre les raisons susdites , M. le Che-
 » valier de Simolin , Conseiller d'Etat actuel &
 » Ministre de Russie , nous a particulièrement
 » assurés , nous & nos Duchés , de la même pro-
 » tection , lorsque nous accéderions à ladite con-

» fédération des Dissidens. D'ailleurs , comme la
 » dignité & les droits , qui nous appartiennent
 » en vertu des loix fondamentales & de notre
 » investiture , ont souffert , ainsi que ceux qui
 » appartiennent à notre chère & illustre Noblesse
 » & aux Etats par les loix fondamentales & à titre
 » de naissance , beaucoup d'atteintes dans les ma-
 » tières tant ecclésiastiques que civiles ; que ,
 » non-seulement nous , mais encore tous les No-
 » bles Courlandois , domiciliés en Pologne & en
 » Lithuanie , éprouvent aussi la même injustice ,
 » grièfs que nos Députés à la prochaine diète
 » générale ne manqueront pas d'exposer & de
 » justifier ; nous espérons , fondés sur les gra-
 » cieuses assurances de la puissante protection de
 » Sa Majesté Impériale de Toutes les Russies ,
 » dont nous , notre chère & illustre Noblesse &
 » les Etats demandons très-humblement la con-
 » tinuation , qu'Elle voudra bien , par un effet
 » de ses bontés & de sa droiture , conjointement
 » avec l'illustre République de Pologne , notre
 » Souveraine , nous rétablir , à la prochaine paci-
 » fication générale , dans tous nos anciens droits
 » & privilèges ecclésiastiques & civils. De plus ,
 » comme il paroît suffisamment , par les motifs
 » allégués ci-dessus , que notre chère & illustre
 » Noblesse & les Etats n'ont d'autre objet que
 » d'obtenir ce qui nous est dû & ce qui leur appar-
 » tient , à titre de notre investiture & conformé-
 » ment aux loix fondamentales & aux privilèges
 » attachés à leur naissance , en tant que rien ne
 » soit contraire auxdites loix , investiture & pré-
 » rogatives , nous nous voyons encore obligés de
 » déclarer avec notre chère & illustre Noblesse &
 » les États , de la manière la plus solennelle , que
 » par notre accession à la confédération , non-

190 MERCURE DE FRANCE.

» seulement nous ne voulons altérer en rien le
 » lien de fidélité, de soumission & de connexion
 » qui nous attache inviolablement à l'illustre Ré-
 » publique de Pologne, non plus que les droits
 » de la religion catholique romaine ; mais encore
 » nous déclarons par la présente, en termes exprès
 » & formels, que cet acte d'accession ne nous
 » assujettira nullement à la juridiction d'un Ma-
 » réchal de confédération, ni à aucune contribu-
 » tion ou imposition publique, & que dans la
 » suite on ne pourra en tirer aucune conséquence
 » pour nous engager à prendre part à d'autres
 » confédérations ».

De Stockholm, le premier mai 1767.

Le 26 du mois dernier le Baron de Breteuil eut l'honneur de prendre congé de Leurs Majestés, du Prince Royal & de la Princesse son épouse, ainsi que des autres personnes de la Famille Royale, & il partit, le 30, pour se rendre à Paris, où il a obtenu de la Cour la permission de faire un voyage. L'Abbé Duprat, Secrétaire de l'Ambassade de France, reste ici chargé des Affaires de Sa Majesté Très-Christienne pendant l'absence de l'Ambassadeur.

Du 12.

En réponse à la lettre que les Dissidens de Pologne ont fait remettre au Roi, Sa Majesté a fait faire un Mémoire en latin, qui a été adressé au Baron de Ribbing, son Envoyé à Moscou avec ordre de le remettre au Ministre qui y réside, de la part du Roi & de la République de Pologne. Sa Majesté y déclare qu'elle emploiera ses bons offices pour contribuer à faire rétablir les Dissi-

dans leurs droits civils & religieux, & qu'elle agira d'une manière conforme aux déclarations de l'Impératrice de Russie & du Roi de Prusse sur cet objet.

De Vienne, le 30 mai 1767.

Avant-hier, à huit heures trois quarts du matin, Sa Majesté Impériale *Marie-Josèphe-Antoinette de Bavière* mourut étant dans le huitième jour de la petite-vérole dont elle étoit attaquée. Cette Princesse étoit fille du feu Empereur *Charles VII*, & sœur de l'Electeur actuellement régnant. Elle étoit âgée de vingt-huit ans, un mois & vingt-huit jours, étant née le 30 mars 1739, & avoit été mariée à l'Empereur régnant le 23 janvier 1765.

Le 16 du mois dernier, après des couches assez difficiles, l'Archiduchesse *Marie-Christine*, Duchesse de Saxe-Teschén, mit au monde, vers les neuf heures & demie du soir, une Princesse qui, attendu son état de foiblesse, a été baptisée sur le champ & sans cérémonie par le Prince *Clement de Saxe*, Evêque de Freysingue & de Ratisbonne, & Coadjuteur d'Ausbourg. Cette Princesse n'a vécu que douze heures.

Du 10 juin.

Le 23 du mois dernier l'Impératrice Reine, étant arrivée de Schonbrun pour voir l'Impératrice *Josèphe* & l'Archiduchesse *Christine*, fut attaquée le lendemain d'une fièvre assez forte, accompagnée de maux de tête & de reins. Sa Majesté Impériale fut saignée deux fois, le 24 & le 25; le lendemain la fièvre diminua conti-

192 MERCURE DE FRANCE.

dérablement , les douleurs se calmèrent , & il y eut une transpiration abondante ; ce changement faisoit espérer une prochaine guérison ; mais le 26 , vers les dix heures du soir , la petite vérole se manifesta , & actuellement Sa Majesté Impériale est en pleine convalescence.

L'aventure de la femme qui fut trouvée nue par des chasseurs dans la forêt de Frawenmarck , au Comté de Honten , ne s'est pas trouvée , à l'examen , aussi extraordinaire qu'elle l'avoit paru d'abord. Un Caporal du régiment de Rodolphe-Palsi , qui est en garnison à Carpsen , où cette femme avoit été transportée , lui ayant parlé valaquois , elle lui répondit dans la même langue : il apprit d'elle qu'elle étoit née sur les frontières de Transilvanie , qu'elle étoit âgée d'environ trente ans , & qu'elle étoit mariée ; mais elle refusa constamment de lui nommer ses parens , & de lui dire comment & pourquoi elle étoit venue dans l'endroit où elle fut trouvée ; son extérieur fait croire que c'est par débilité d'esprit : elle mange actuellement des mets cuits ou crus indifféremment , & boit du vin en assez grande quantité.

De Berlin , le 19 mai 1767.

Le 7 de ce mois , à six heures du matin , la Princesse de Prusse est accouchée heureusement , à Postdam , d'une Princesse , qui a été baptisée le 12 , & nommée *Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine*.

Du 30.

Le Prince Frédéric-Henri-Charles , frère unique du Prince Royal , est mort le 26 à Protzen ,
terre

OCTOBRE 1767. 193

terre de la contrée de Pregnitz , où ce Prince avoit été attaqué de la petite-vérole.

De Hambourg, le 12 juin 1767.

On voit ici la copie de la lettre que les Dissidens de Pologne & de Lithuanie écrivirent au Roi de Suede dix jours après leur confédération : elle est conçue de la manière suivante :

« SIRE ,

» Les oppressions que les Dissidens en Pologne
» & en Lithuanie ont souffertes depuis un demi-
» siècle se sont tellement multipliées , qu'il ne
» leur a pas été possible de rester plus long-temps
» dans l'inaction , & d'attendre avec tranquillité
» le comble de leur ruine. Aussi la Noblesse Dis-
» sidente , de concert avec celle de la Prusse
» Polonoise , s'est vue contrainte d'avoir recours
» aux moyens que leur prescrit la forme de leur
» gouvernement de Pologne pour le maintien
» de leurs droits & prérogatives , c'est-à-dire ,
» de former une confédération à l'exemple de
» leurs ancêtres , ce qu'elles ont exécuté le 20
» mars à Thorn & à Sluck. Nous nous présen-
» tons donc au pied du trône de Votre Majesté
» & la supplions très-humblement , au nom de
» tous les Dissidens en général , de vouloir bien
» nous accorder son appui & sa haute protection ,
» & nous faire éprouver en cette occasion les
» effets de cette grandeur d'âme qui éclate dans
» toutes les actions & dans l'administration de ses
» Etats. Nous sommes d'autant plus assurés , Sire ,
» d'être favorablement écoutés , que notre con-
» fédération n'a uniquement pour objet que l'é-

Vol. I.

I

194 MERCURE DE FRANCE.

» & qu'elle ne tend à rien de contraire à la fidélité
 » que nous devons au Roi , notre gracieux Sou-
 » verain , ni à l'amour que nous portons à notre
 » patrie ».

De Francfort , le 15 mai 1767.

Le tremblement de terre que l'on a essuyé en différens endroits de l'Allemagne s'est fait sentir aussi à Rothenbourg , au pays de Hesse , la nuit du 12 au 13 avril dernier. On y a éprouvé trois violentes secousses. Toutes les fenêtres du château ont été brisées & la plupart des cheminées de la ville renversées. La famille du Landgrave s'étoit retirée dans le jardin , où elle a séjourné trois jours & trois nuits , & les habitans de la ville avoient pris le parti de se réfugier dans la campagne. Ces secousses se sont fait sentir dans toute la Principauté & le long de la Fulde & de la Verra,

De Lisbonne , le 26 mai 1767.

L'Infant, dont la Princesse du Brésil est accouchée le 13 de ce mois , a été baptisé avant-hier après midi. Il a eu pour parrain & marraine le Roi de France & l'Impératrice Reine de Hongrie , représentés l'un & l'autre par Don Juan , fils de l'Infant Don François , & a été nommé Jean-Marie-Louis-Joseph-François-Xavier-de-Paule, Antoine-Dominique-Raphaël.

De Naples , le 19 mai 1767.

Le Vicomte de Choiseul , Ambassadeur de France en cette Cour , est arrivé dans ce port le 5 de ce mois. Il a débarqué le 6 au bruit du canon

OCTOBRE 1767. 195

& suivi d'un nombreux cortège qui l'a accompagné jusqu'à son palais. Le 11 il a eu sa première audience du Roi.

De Rome , le 6 mai 1767.

Le Prélat Vincentini a pris congé , ces jours derniers , du Saint Père , & se propose de partir incessamment pour Avignon , où il va résider en qualité de Vice-Légat.

Du 27.

Le Cardinal Nicolas Oddi , Archevêque de Ravenne & Légat de la Romagne , est mort à Arrozzo en Toscane. Cette mort fait vaquer dans le Sacré Collège un sixième chapeau , en comptant celui qui est réservé à la nomination du Roi de Portugal.

De Civita-Vecchia , le 18 mai 1767.

Quatorze bâtimens Espagnols ayant à bord les Jésuites des provinces d'Arragon & de Catalogne , escortés par trois chebecs de Sa Majesté Catholique , sont entrés dans ce port le 13 de ce mois vers le midi. Les Jésuites étoient au nombre de cinq cents soixante-dix , y compris vingt & un novices. Ces bâtimens ayant jetté l'ancre , on dépêcha sur le champ un courrier à Rome , d'où l'on reçut un ordre exprès de ne point permettre le débarquement des Jésuites. En conséquence le Gouverneur de cette ville plaça des soldats armés en différens endroits du port & fit mettre en état les batteries. Ces dispositions ayant été notifiées au Commandant du convoi , il en a donné avis sur le champ au Prélat Azpuru , chargé des Affaires

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

d'Espagne auprès du Saint Siège. Les chebecs sont repartis la nuit dernière avec leur convoi , & ont pris la route de Corse , où l'on assure que la République de Gênes a offert de les recevoir. On a envoyé les mêmes ordres dans les autres ports de l'Etat Ecclésiastique. Les galères de Sa Sainteté sont toujours dans ce port , & il est à présumer qu'elles ne sortiront pas avant que la Cour de Rome ait pris des arrangemens avec celle d'Espagne pour l'affaire des Jésuites.

Du 15 juin.

Ces jours derniers , il est arrivé à la vue de ce fort un nouveau convoi de cinq cens vingt Jésuites Espagnols venans du Ferrol , indépendamment d'un de ces Religieux , qui est mort à bord d'un vaisseau Hollandois ; on en a débarqué trois malades , qui ont été transportés dans l'hôpital de cette ville. Aussi-tôt qu'ils seront rétablis , ils suivront la destinée de leurs confreres : ce dernier convoi a pris , ainsi que les précédens , la route de Corse , où l'on assure que le Comte de Marbeuf , qui commande les troupes françoises dans cette Isle , n'a voulu admettre ceux qui sont déjà arrivés , qu'après avoir reçu les ordres de sa Majesté très-Christienne.

De Gênes , le 11 mai 1767.

La nuit du 2 au 3 , le Sénateur Pinelli est parvenu à jeter dans l'Isle de Capraia un détachement de cent cinquante volontaires pour secourir ce fort assiégé. Ce détachement attaqua d'abord deux postes , s'empara du premier , & mit en fuite les soldats qui gardoient l'autre ; mais un second

détachement , destiné à soutenir le premier , n'ayant pu débarquer assez promptement , l'ennemi profita de la circonstance pour envelopper celui-ci , dont les deux tiers furent tués , ou faits prisonniers. Le reste a dû son salut à la prudence & au courage du Colonel Matra , qui l'a ramené aux bateaux sous un feu continu. Cet Officier a reçu deux légères blessures à la fin de l'action. Dès que le Gouvernement a été informé de cette nouvelle , il a fait partir un renfort d'environ quatre cents hommes , lesquels joints aux autres troupes commandées par le Sénateur Pinelli , le mètront en état de tenter un second débarquement.

On a commencé hier des prières publiques dans toutes les églises de cette Capitale , pour implorer le ciel dans les circonstances où se trouve la République.

Du premier juin 1767.

On a appris , par un exprès arrivé ici de l'île de Capraia , que la forteresse avoit été remise aux assiégeans , le 30 du mois dernier , après avoir soutenu un siege de plus de trois mois & demi. Il est dit , entr'autres articles de la capitulation , que le Commandant & toutes les autres personnes de sa suite auront pleine liberté de s'embarquer sur les vaisseaux Génois , ou de se faire transporter dans une des places de garnison de la République les plus voisines ; qu'il sera défendu au Commandant , aux Officiers & aux soldats qui se trouvent actuellement dans le fort , de servir , pendant l'espace d'un an & d'un jour la République contre la nation Corse , dans aucune action , tant par mer que par terre ; & qu'en cas de contravention , ils encourront les peines prescrites par les loix militaires.

I iij

De Turin, le 16 mai 1767.

Hier, le Roi & la Duchesse de Savoie nommèrent sur les fonts de baptême la fille du Baron de Choiseul, Ambassadeur de France en cette Cour. Sa Majesté a fait présent à la Baronne de Choiseul de son portrait enrichi de diamans.

F R A N C E.*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

Le 29 avril les Députés des Etats de Bourgogne furent présentés au Roi par le Prince de Condé, Gouverneur de la Province, & par le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de cette province. Ils furent conduits à cette audience par le Marquis de Dreux, Grand Maître des Cérémonies. La députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Abbé de la Mare, Doyen de l'Eglise de Beaune, qui porta la parole; pour la Noblesse, du Comte de Bourbon-Buliet, Maréchal de Camp, & pour le Tiers-Etat, du sieur Ronget, Mair de Bar-sur-Seine. Les Députés eurent ensuite audience de la Reine & de la Famille Royale.

La Comtesse de Genlis & la Marquise de Tilly-Blaru furent présentées aussi le 26 à Leurs Majestés & à la Famille Royale, la première par la Marquise de Puyzieulx, & la seconde par la Marquise de Talaru. Le même jour la Duchesse de Saint-Megrin prit le tabouret.

Le sieur de Charnieres, Enseigne de vaisseau; a eu l'honneur de présenter au Roi; ainsi qu'à Monseigneur le Dauphin, à Monseigneur le

Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois, un ouvrage de sa composition, intitulé: *Mémoire sur l'observation des longitudes en mer*, publié par ordre du Roi.

Hier Leurs Majestés ont pris le deuil à l'occasion de la mort de la Duchesse Elisabeth-Sophie de Brunswick, née Duchesse de Holstein Norbong.

Du 6 mai.

Le Roi a accordé au Comte d'Aubigny, Lieutenant Général des Armées Navales, la dignité de Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, vacante par la mort du Comte de Blenac. Sa Majesté a aussi accordé deux pensions de 2000 liv. chacune, sur le fonds du même Ordre, l'une au Prince de Bauffremont-Listenois, & l'autre au Comte de Roquesfeuil, Lieutenans Généraux; deux autres pensions de 1500 livres, l'une au Comte de Cousses-la-Rochefoucault, l'autre au sieur de Maurville, Chef d'Escadre, & une de 1000 liv. au sieur de Rosily, aussi Chef d'Escadre. Elle a donné en même temps à divers Officiers de marine plusieurs autres pensions qui vaquoient dans le même Ordre.

Sa Majesté a accordé au Marquis de Lignerac, Enseigne des Gendarmes Ecois, la Sous-Lieutenance des Gendarmes de Provence, vacante par la promotion du Marquis de Lambertye, à la charge de Capitaine Lieutenant des Gendarmes Bourguignons; l'Enseigne des Gendarmes Ecois au Vicomte de Faudas, Enseigne des Gendarmes Bourguignons, & l'Enseigne des Gendarmes Bourguignons au Chevalier de Cany, Enseigne Réformé.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le ; le contrat de mariage du Comte de Roche-

fort d'Ally, Chef de Brigade des Gardes du Corps, compagnie de Villeroy, avec Demoiselle Pavée de Provenchere.

La Comtesse de Crenolle, la Marquise de Tans & la Comtesse de Polignac ont été présentées le même jour à Leurs Majestés & à la Famille Royale, la première par la Princesse de Beauvau, la seconde par la Comtesse de la Suze, & la troisième par la Comtesse de Polignac.

Le Marquis de Paulmy, Ministre d'Etat, Ambassadeur du Roi auprès de la République de Venise, a pris congé le même jour de Leurs Majestés & de la Famille Royale pour se rendre à sa destination. Il a été présenté au Roi par le Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères & de la Guerre.

Le sieur Pingré, Religieux Bibliothécaire de la maison de Sainte Genevieve, & Membre de l'Académie Royale des Sciences, a eu l'honneur de présenter au Roi *la Chronologie des Eclipses & ses Mémoires sur le passage de Vénus du 3 juin 1769.*

Le Marquis de Saumery-Piffons, Brigadier des Armées du Roi, Grand Bailly de Blois, & Commandant pour le Roi de la même ville, a été nommé au Gouvernement de Chambord, vacant par la mort du Marquis de Saumery, son oncle, & a eu l'honneur de remercier, à cette occasion, Sa Majesté, à qui il a été présenté le 18 du mois dernier, ainsi qu'à la Famille Royale, par le Duc de Duras, Premier Gentilhomme de la Chambre.

EXTRAIT d'une lettre écrite de Montauban, le 8 avril 1767.

Il est né le 18 février dernier, dans la ville de Figac, un enfant mâle, dont les deux bras sont

sans mains : le droit , qui est sans avant-bras , se termine au coude , & le gauche a un avant-bras de la longueur d'un pouce & demi avec les mouvemens de flexion & de tension. Le pied droit est sans pouté , & toute la partie du pied gauche , opposée au talon , manque au point qu'on n'y apperçoit que deux petites marques qui ne sont point saillantes , & qui semblent représenter l'esquille du pouce & du second doigt : l'extrémité de la jambe est égale sur le devant & sur le derrière ; le talon a cependant les mouvemens de flexion & d'extension. L'enfant d'ailleurs est bien constitué & jouit d'une bonne santé.

De Paris , le 5 février 1767.

Le 5 février haut & puissant Seigneur Messire Claude-Charles , Marquis de Guivy , ancien Capitaine de cavalerie , Lieutenant de Roi d'Elbeuf , Gouverneur de Lillebonne , Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis , a prêté serment au Parlement , & a été reçu dans l'office de grand Bailly d'Épée du Bailliage de Magny en Vexin , dont il avoit obtenu les provisions du Roi du 30 décembre précédent ; sur la maison du quel on peut voir ce qui a été dit dans le volume du mois d'août 1754 , page 208 & suivantes.

Du 10 avril.

L'Abbé Rochon , habile Astronôme , a dû s'embarquer ces jours derniers , dans un de nos ports , sur un vaisseau destiné pour les côtes d'Afrique. Il se propose d'observer à la mer , au moyen d'un instrument qu'il a perfectionné , les éclipses des satellites de jupiter qui auront lieu

I v

pendant le cours de sa navigation. On sait que des observations exactes de ces éclipses, qui sont très-fréquentes, peuvent servir à déterminer avec précision les longitudes. Les essais que l'Abbé Rochon a déjà faits de son instrument lui font espérer un heureux succès dans son entreprise, & il invite tous les Astronomes à faire avec soin les observations correspondantes sur les mêmes satellites.

Du 17.

Le Parlement vient de juger un procès considérable, dont voici l'objet : le sieur de Saint-Michel, ci-devant Lieutenant Civil à Marseille, avoit acquis la terre de Montigny, qui est mouvante du Comté de Dunois, & dont le Duc de Chevreuse, Comte de Dunois, avoit cédé le droit de retenue féodale au sieur Thiroux d'Ouarville, fils du sieur Thiroux, Maître des Requêtes honoraire. Le sieur de Saint Michel, à l'occasion de cette retenue, avoit entrepris de contester au Duc de Chevreuse la propriété du Comté de Dunois, sous prétexte que ce Comté appartenoit à la Couronne; &, dans cette vue, il avoit dénoncé sa prétention au Procureur général. Le Parlement, après douze audiences, a rendu, le 9 de ce mois, un arrêt sur délibéré, par lequel, conformément aux conclusions du Ministère public, le sieur de Saint-Michel est déclaré non recevable & mal fondé dans toutes ses demandes, & le Duc de Chevreuse maintenu & gardé en la propriété, possession & jouissance du Comté de Dunois. Le même arrêt confirme la sentence des Requêtes du Palais, qui avoit adjugé au sieur Thiroux la terre de Montigny, par droit de retenue féodale, & condamne le sieur de Saint-Michel en 100 liv. de dommages

& intérêts au profit des pauvres de l'hôtel dieu de Châteaudun , ville capitale du Dunois , & aux dépens envers toutes les parties.

Le Chapitre de Remiremont en Lorraine s'étant assemblé le 31 du mois dernier , Demoiselle de la Rue , fille de Charles de la Rue , Chevalier , & de Marie-Gabrielle de Sarcus , a été apbrébendée par la Dame de Sédier , Dame de ce Chapitre. Ses preuves de noblesse avoient été reçues précédemment.

Du 20.

On a appris de Madrid que le Roi d'Espagne a ordonné , par une sanction pragmatique , publiée le 2 de ce mois , que tous les Jésuites sortiroient des Etats qui sont sous la domination de Sa Majesté Catholique , soit en Europe , soit dans les autres parties du monde ; que tous leurs biens seroient saisis , & que leur rétablissement dans les pays de la Monarchie espagnole ne pourroit avoir lieu en aucun temps. Tous ces Religieux devoient en conséquence être rendus le 13 de ce mois dans les ports où ils doivent être embarqués , pour être transportés dans les Etats du Pape.

Du 24.

Le sieur Buache , premier Géographe du Roi & de l'Académie Royale des Sciences , a remis à cette Compagnie , par ordre de Monseigneur le Dauphin & de Monseigneur le Comte de Provence , deux Atlas *in-folio* de cartes manuscrites , composées par ces jeunes Princes , & contenant la description de toutes les provinces de France & des cercles de l'Allemagne.

I vj

Du 27.

Sa Majesté étant informée que , dans le chapitre tenu au mois de janvier dernier , par les Religieux Trinitaires réformés de la province de France , en délibérant sur la proposition qui leur avoit été faite par le Père Général dudit Ordre , ils avoient unanimement consenti à rentrer sous l'ancienne observance , & ce nonobstant les protestations de quelques Religieux de ladite province ; & que ladite union ayant été proposée au chapitre de la province de Provence des mêmes Religieux Trinitaires réformés , elle y avoit souffert plusieurs difficultés & contradictions , de sorte qu'un très-petit nombre de Religieux de ladite province y avoient consenti , & le plus grand nombre d'entr'eux avoit requis la convocation du chapitre général de ladite Congrégation. Sa Majesté , voulant être à portée de prévenir les troubles qu'une pareille diversité d'avis pourroit occasionner dans ledit chapitre général , a ordonné , par un arrêt de son Conseil d'Etat , que , pour cette fois seulement , & sans déroger aux droits & usages desdites provinces , le chapitre général & ordinaire de ladite Congrégation , qui devoit se tenir en Provence le quatrième dimanche d'après Pâques de la présente année , s'assemblera ledit jour dans le couvent de Cerfroi , en présence du sieur de la Marthonie de Caussade , Evêque de Meaux , Aumônier de Madame , que Sa Majesté a commis & commet pour y assister de sa part.

Du 8 mai.

Les Bénédictins de l'Abbaye de Saint Martin des - Champs , en vertu des lettres patentes du

Roi, enregistrées au Parlement, viennent de faire bâtir dans leur enclos un magnifique marché couvert qui renferme, outre la poissonnerie, seize étaux de bouchers & trente places pour des boulangers forains. Le 29 du mois dernier l'Abbé de Breteuil, Chancelier du Duc d'Orléans, Commandeur de l'Ordre de Malte, & Prieur Commandataire de l'Abbaye de Saint Martin-des-Champs; le sieur de Sartine, Lieutenant général de Police, le sieur Moreau, Procureur du Roi au Châtelet, & le sieur de Roquemont, Chevalier du Guet & Commandant de la garde de Paris, se rendirent à l'église de l'Abbaye, où, après avoir assisté à la messe du Saint Esprit, célébrée par Dom Marlou, Prieur claustral, ils allèrent processionnellement au nouveau marché accompagnés d'un Greffier, d'un grand nombre de Commisaires de quartiers & d'Inspecteurs, & d'un détachement du guet & de la garde de Paris, avec les tambours & instrumens de musique: L'Abbé de Breteuil en fit la bénédiction, & le sieur de Sartine en prit possession pour y exercer la police au nom de Sa Majesté. Le marché a été ouvert au public le 4 de ce mois.

Du 11.

Le 6 de ce mois le Roi fit, dans la plaine des Sablons, la revue des Gardes Françaises & des Gardes Suisses. Sa Majesté passa dans les rangs, & les deux régimens défilèrent devant Elle après avoir fait l'exercice. Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Comte de Provence, Monseigneur le Comte d'Artois, Madame Adélaïde, & Mesdames Victoire & Sophie ont assisté à cette revue.

Il paroît une ordonnance du Roi du premier avril , par lequel Sa Majesté a décidé qu'à commencer du 30 du même mois le régiment de recrues de Paris sera réformé ; & qu'on se conformera pour cet effet à ce qu'Elle a réglé par son ordonnance du 25 novembre 1766 , concernant la réforme de plusieurs autres régimens de recrues.

Les loups carnaciers ; qui avoient causé de si grands ravages dans le Gévaudan en 1765 & en 1766 , y ont répandu de nouveau la terreur , & depuis le premier jusqu'au 13 du mois dernier ils ont dévoré ou blessé plusieurs personnes de tout âge & de tout sexe. Les Administrateurs du pays ont triplé la gratification qu'ils avoient accordée jusqu'à présent pour chaque tête de loup qu'on leur apporteroit.

L O T E R I E S.

Le soixante-seizième tirage de la loterie de l'Hôtel de ville s'est fait le 25 avril. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 78767 ; celui de vingt mille livres au numéro 69716 , & les deux de dix mille livres aux numéros 68473 & 73607.

Le 6 du même mois on a tiré la loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 63 , 62 , 25 , 3 , 42.

Le tirage de la même loterie s'est fait le 5 mai. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 90 , 70 , 42 , 47 , 66.



MORTS.

Gabriel-Louis Calabre Pérau, Diacre de Paris, licencié en théologie de la maison & société de Sorbonne, connu par divers ouvrages, & entr'autres, par la continuation des *Vies des Hommes illustres de France*, est mort ici le 31 mars, âgé de soixante-sept ans.

Le Comte de Maugiron, Lieutenant Général des Armées du Roi, est mort à Valence le 15 mars.

Anne-Bonaventure Brachet de Péruse, Comte de Mallaurant, ancien Lieutenant Général pour le Roi de la haute & basse Marche, est morte en son château de Mallaurant le 2 avril, âgé de quatre-vingt ans.

Louis Armand-François de Granges de Puiguyon, Comte de Surgeres, Guidon des Gardes, est mort ici le 9 avril, âgé de vingt-trois ans. Il étoit fils de feu Charles-François de Granges de Surgeres, Marquis de Puiguyon, Maréchal de Camp, Inspecteur général de la cavalerie de l'armée d'Italie, Menin & Gentilhomme de la Manche de Monseigneur le Dauphin, & de Thérèse-Catherine Gaillard de la Bouexiere, Marquise de Puiguyon.

Jacques de Johanne de la Carre, Marquis de Saumery, Gouverneur de Chambord, mourut le 15 avril, dans son château de Saumery en Blaisois, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il étoit fils du Marquis de Saumery, qui avoit été successivement Sous-Gouverneur de Monseigneur le Duc de Bourgogne & du Roi.

René de l'Esnonniere, ancien Capitaine au

208 MERCURE DE FRANCE.

régiment ci-devant de Sourches , ancien Aide-Major de la citadelle de Strasbourg , ensuite Major de la place de Mariembourg , & retiré depuis dix-huit ans avec une pension du Roi de 2000 livres , est mort le 19 avril , à Bouchain dans le Haynaut , âgé d'environ cent trois ans & demi. Il étoit Chevalier de Saint Louis depuis 1715.

Charlotte-Louise de Portia , veuve d'Etienne-Marie , Marquis de Scorraillé , Lieutenant Général des Armées du Roi , est morte en cette ville le 2 mai.

Louise-Helene le Feron , épouse de Leon-François , Marquis de Barbançois , Colonel d'infanterie , premier Lieutenant du Régiment des Gardes Françaises , est morte au château de Villegorgis le 23 mars , âgée de trente-cinq ans.

Marie-Charlotte de Menou , épouse du Marquis d'Amou , Lieutenant de Roi & Commandant pour Sa Majesté à Bayonne , y est morte le 15 avril , dans la quarante-cinquième année de son âge.

S E R V I C E S .

On a célébré le 8 avril , dans l'église royale & paroissiale de Notre-Dame à Versailles , un service solennel pour le repos de l'âme de Madame la Dauphine. La Reine , Monseigneur le Dauphin , Monseigneur le Comte de Provence , Madame Adélaïde , & Mesdames Victoire , Sophie & Louise y ont assisté , ainsi que les Grands Officiers & les Dames de la feue Princesse.

Les Officiers de la chambre de feu Madame la Dauphine ont fait célébrer le 9 avril , dans l'église paroissiale de Saint Louis à Versailles , un service solennel pour le repos de l'âme de cette

Princesse. Monseigneur le Dauphin , Monseigneur le Comte de Provence , Monseigneur le Comte d'Artois , Madame Adelaïde , & Mesdames Vic-toire , Sophie & Louise y assistèrent , ainsi que les Grands Officiers & les Dames de la feue Prin-cesse , & différens Corps de la Maison du Roi.

Le 30 du même mois les Récollets du couvent royal de la même ville ont célébré dans leur église un service solennel pour le même objet. Monseigneur le Dauphin , Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois y ont assisté.

Madame la Dauphine ayant légué à la Maison Royale de Saint Cyr un grand tableau en tapisserie de Carle Marate, que la feue Reine de Pologne, sa mère , avoit donné à Monseigneur le Dauphin , & que ce Prince avoit laissé à Madame la Dauphine , les Dames de cette Maison ont ajouté aux prières particulières qui se font journellement pour cette Princesse , un service solennel pour le repos de son âme ; il a été célébré le 6 avril , & l'Evêque de Chartres a officié pontificalement.

Le 14 du même mois on a célébré , dans l'église cathédrale de Chartres , à laquelle Madame la Dauphine a légué son anneau nuptial , un service solennel pour le repos de l'âme de cette Princesse. L'Evêque de Chartres y a officié pontificalement , & tous les Corps de la Ville y ont assisté , ainsi qu'aux vigiles qui furent chantées la veille.

Les Marguilliers de la paroisse de Saint Louis de Fontainebleau ont fait célébrer le 30 mars un ser-vice solennel pour le même objet.

Les Officiers Municipaux de la ville de Compie-gne firent célébrer le premier avril , dans l'église de l'Abbaye Royale de Saint Corneille , un service

solemnel pour le même objet. Le Clergé séculier & régulier, l'Etat-Major, le Bailliage & le Corps de Ville assistèrent à cette cérémonie.

Le Chapitre de l'Eglise royale & collégiale de Saint Clément, & les Religieux Minimes de la même ville, célébrèrent aussi, pour le même objet, le 8 du même mois, un service solemnel.

Les Etats de Bretagne, assemblés à Rennes, firent célébrer le 6 du même mois, dans l'église des Cordeliers de cette ville, un service solemnel pour le même objet. Les Commissaires du Roi assistèrent à cette cérémonie & la messe fut célébrée par l'Evêque de Quimper.

A V I S D I V E R S.

*PROSPECTUS du Spectacle Pyrique de
Mlle SAINT-ANDRÉ, artificière du
Roi, seule approuvée de l'Académie des
Sciences, Fauxbourg Saint-Denis,
n°. 25.*

Les sujets allégoriques sont, sans contredit, ceux qui ont le plus d'avantage dans les spectacles publics; sur-tout quand ils couvrent d'un voile agréable des vérités sensibles; c'est sur cette idée sensible que j'ai conçu le projet de la première fête Pyrique que je dois donner au public.

Une décoration d'ordre ionique, offrira un

coup d'œil d'autant plus agréable, que les différentes pièces d'artifice qui la garniront, seront analogues au sujet, & formeront un spectacle brillant, tranquille & varié.

Au milieu de la grande archivolt, sera élevée la statue du Roi sous l'emblème d'Apollon, environné des sciences & des arts; Minerve sera à la droite, & la Vigilance à la gauche, sous la figure de l'Aurore, ouvrant la barrière du jour.

Les archivoltés des avant-corps, seront remplies par la géométrie & la peinture; les parties latérales seront occupées par différens génies, représentant les arts.

Le tout représentera les jardins de l'Aurore, où les arts rassemblés par Minerve, recevront les ordres de leur auguste protecteur.

« Ce sont ici les idées de mon cœur; elles » seront applaudies: je demande grace au public » indulgent pour celle de mon génie.

» Je suis François, & les artistes, mes concitoyens, applaudiront, sans doute, au zèle qui » anime mon début; je mets sous leurs yeux l'idée » la plus sensible pour des cœurs François.

» L'honneur que l'Académie des Sciences m'a » fait, en me plaçant dans la classe des artistes » qu'elle distingue, est un titre qui augmente en » moi le desir de plaire au public; je vais redoubler mes efforts pour y parvenir: daigne le » public m'honorer de cette critique éclairée, si » nécessaire à la propagation des arts; celui que je » cultive est un enfant des grâces abandonné » depuis sa naissance, les sciences seules peuvent » corriger la dureté de son éducation ».

Le sieur CHAUVET, Chymiste, avoit cru bien faire en multipliant ses bureaux pour la

212 MERCURE DE FRANCE.

vente de son Eau anti-scorbutique , mais le public lui ayant témoigné qu'il seroit plus satisfait que la distribution de ce spécifique ne se fît que chez lui , il a pris ce parti afin de le contenter , & de lui ôter toute défiance. Sa demeure est dans l'enclos du Temple , au bâtiment neuf, allée du billard , au premier étage. On le trouvera toute la matinée jusqu'à midi.

Les propriétés de ce puissant remède sont aussi diverses que salutaires : elles consistent à guérir promptement les affections scorbutiques des gencives , & les ulcères qui en proviennent , à détruire la carie & le tartre boueux des dents , à les blanchir , à les raffermir dans leurs alvéoles , à les incarner si elles sont déchaussées , & à en calmer la douleur , si elle n'est occasionnée que par le scorbut ou la carie ; mais quand c'est par toute autre cause , cette Eau n'y est point propre.

Ceux qui ont les dents belles & solides , & les gencives saines , s'ils veulent quelquefois en faire usage , les conserveront par-là toujours dans le même état ; au reste l'odeur de cette Eau est agréable , & son goût n'a rien de rebutant : elle a encore la qualité de ne s'altérer jamais , & de laisser dans la bouche une fraîcheur qui se soutient long-temps.

Manière de s'en servir.

On en met environ une demi-cuillerée dans la bouche , observant de la tenir sur les gencives six , huit ou dix minutes , & de l'agiter souvent. Après cette opération il faut , dans les premiers jours , quand les dents sont fort ternies , imbiber de cette Eau un petit morceau d'éponge

fine, avec lequel on les frotte légèrement : si on veut les rincer ensuite, on se servira de la même liqueur, de préférence à toute autre chose. C'est ainsi que l'ont pratiqué avec succès, tous ceux qui ont eu recours à ce remède.

Il est à propos d'ajouter qu'on peut en user indifféremment, à quelque heure du jour que ce soit, & réitérer si la nécessité l'exige : s'il arrive qu'il s'en insinue dans le gosier, c'est sans nulle conséquence, vu que cette Eau ne sauroit nuire.

Il faut avoir attention de tenir les bouteilles exactement bouchées.

Dans la crainte de quelque supercherie, on avertit le public qu'on ne se sert d'aucun colporteur pour le débit de ce spécifique :

Le prix est de deux livres la fiole.

Pour éviter le grand nombre de lettres que *Mde de Villars* reçoit tous les jours de Paris & de la province, au sujet du prix de son Eau pour les obstructions, embarras des viscères, glaires, vents, dardres, tumeurs, suppressions des règles, pâles couleurs, & suites de lait répandu. Elle avertit le public qu'elle se vend vingt sols la pinte, & que la poudre est dans la même proportion. *Mde de Villars* demeure rue Pavée-Saint-Sauveur, vis-à-vis la rue Françoisse. Elle prévient les personnes qui sont dans le cas d'avoir besoin de son remède, que voilà une saison très-favorable pour en faire usage.



A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le premier volume du Mercure du mois d'octobre 1767, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le premier octobre 1767.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

A R T I C L E P R E M I E R.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

D I S C O U R S sur Dieu.	Page 5
PARALLELE des vertus du Général <i>Henri</i> & de celles du Roi <i>Henri IV.</i>	11
LETTRE à M. de la Place, auteur du Mercure.	12
L'AMBITION, ode.	16
EPITALAME pour le mariage de M. le Baron de F** avec Mlle de la R****.	21
A M. sur une pendule qu'il a donnée à l'auteur.	23
AU même sur la réception dans les Ordres du Roi.	<i>Ibid.</i>
LETTRE qui a causé bien des regrets.	24
CHANSON sur le jeu du <i>Whisk.</i>	28
SUITE des chansons anciennes.	30
Les Tables de réputation, fragment d'une vision traduite de l'anglais.	32
VERS à mon épouse, aussi-tôt après mon mariage.	51

OCTOBRE 1767. 215

VERS à Mde de G. . . . faits à table.	55
A Mde P***, mère de Mde la Vicomtesse de P***, & de Mlle de L***.	<i>Ibid.</i>
Sur la mort de M. le Prince <i>Frédéric</i> des Deux- Ponts.	56
ENIGMES.	57
LOGOGRYPHES.	59
COUPLETS sur un air du quatrième recueil de <i>M. Albanese</i> , Ordinaire de la Musique du Roi.	61

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le Voyageur François; par M. l'Abbé <i>Delaporte</i> .	62
L'ARITHMÉTIQUE & la Géométrie de l'Officier.	85
ELOGE de <i>Charles V</i> , Roi de France.	88
ANNONCES de Livres.	99
LETTRE à M. de la Place.	123

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

ACADÉMIES.

SECOND Mémoire sur le projet d'amener à Paris les eaux de la rivière d'Yvette.	124
PRIX DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.	
PRIX de poésie pour l'année 1768.	143

MÉDECINE.

OBSERVATIONS sur les effets singuliers de la jus- quiame, &c.	144
--	-----

PHYSIQUE.

LETTRE à l'Auteur du <i>Mercur</i> .	161
--------------------------------------	-----

ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

GRAYURE. Planches anatomiques.	163
MUSIQUE,	164
SUPPLÉMENT aux nouvelles littéraires.	165

216. MERCURE DE FRANCE.

ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA.	167
COMÉDIE Française.	169
COMÉDIE Italienne.	179
CONCERT spirituel.	180

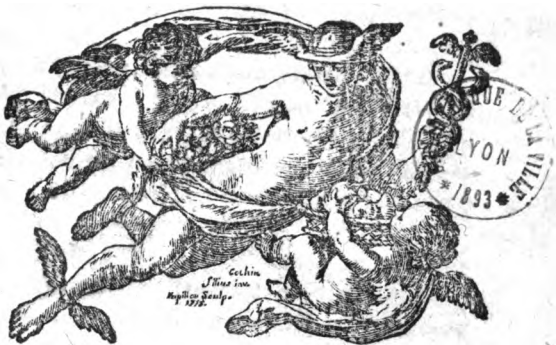
ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.

DE Warsovie, &c.	182
Avis divers.	217

Del'Imprimerie de Louis CELLOT, rue Dauphine.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. OCTOBRE 1767. SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { JORRY, vis-à-vis la Comédie Française
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier - Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.





M E R C U R E
D E F R A N C E .
O C T O B R E 1767.

A R T I C L E P R E M I E R .
P I E C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E .

*LE Tonneau de vin & la Bouteille d'ancre ,
fable.*

V IS - A - V IS de son tonneau
Un poëte , pauvre cancre ,
Derrière l'huis du caveau ,
Avoit , au bout d'un cordeau ;
Pendu sa bouteille à l'ancre ,
Afin qu'allant , rêvenant ,
Et sans cesse se démenant ,
Mise en mouvement sans cesse ,
Par le premier survenant ,
L'ancre en devînt moins épaisse.
A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Cependant sur son chantier,
La majestueuse Tonne,
Sous vingt couronnes d'osier,
Siégeant comme sur un trône,
Tranquille, offroit le devant,
Un robinet en avant,
Et ne bougeoit pour personne.

Le maître, un jour à propos,
En dehors prêtant l'oreille,
Ouit la Dame, en ces mots,
Apostrophant, à huit clos,
Sa précieuse bouteille :

Voisine, je te plains bien !
Je te fais envie, avoue ;
Suspendue à ce lien,
Sans autre appui ni soutien,
De toi sans cesse on se joue.
On ne te compte pour rien.
A peine as-tu pris maintien,
Qu'un survenant te bafoue,
Te balotte, te secoue ;
Mieux vaut n'être pas, je crois,
Qu'être ainsi tout à la fois,
Et pendue & sur la roue.

Vois la différence ; vois
Comme en repos, sur ma lie

OCTOBRE 1767. 7

On me laisse ; & comme quoi
Tout le monde devant moi
Se prosterne & s'humilie :
On sent aisément pourquoi
L'on m'honore & l'on t'oublie ;
C'est que mon gros ventre est plein
De cette liqueur vermeille
Qu'on nomme vin d'une oreille ;
Restaurant vif & divin ,
Qui lésifie & réveille
Le cœur & l'esprit humain ;
Au lieu que ton ventricule
N'enferme qu'une liqueur
D'invention ridicule ,
Noire & sale à faire peur ,
Liqueur pestilentielle ,
Pernicieuse à l'excès ,
Source odieuse & cruelle
De chicanes , de procès ,
Des brochures éternelles
Du Parnasse & du Palais ,
D'impiétés , de libelles ,
D'écrits maudits & malfaits ,
Et d'horribles bagatelles.

Tais-toi , cria l'écrivain ,
La clef mise à la serrure ,
Indigné qu'on fasse injure
A son noble gagne-pain !

A iv

MERCURE DE FRANCE.

Plus que toi cette ancre est pure
Dès qu'elle produit mes vers,
C'est elle & son bon office
Qui font qu'ici tu me sers.
C'est ta Dame & ma nourrice ;
Sous ces noms respecte-la.
Qu'un mot suffise & finisse :
Sans elle serois-tu-là ?

Ainsi, du haut de leur splendeur,
Valant bien moins qu'ils ne se prennent,
Grands & riches, par fois, méprisent
Les petits qui font leur grandeur.

Par M. PIRON.

*REGRETS sur la perte de ma maîtresse,
causés par les propos envenimés d'un
vil Tartuffe.*

JE possédois le cœur de ma bergère ;
Elle approuvoit & chérissoit mes feux ;
Elle mettoit tous ses soins à ma plaisir...
Pour un mortel ; ah ! j'étois trop heureux,

De si beaux nœuds, une flamme si pure,
Des vœux formés par le pudique amour
Seront-ils donc détruits par l'imposture ?
N'auront-ils donc que le sort d'un beau jour ?

OCTOBRE 1767. 9

O doux plaisirs , enfans de l'innocence ,
Charme des cœurs unis par la vertu ,
Tendres aveux , naïve confiance. . . .
En vous perdant , hélas ! j'ai tout perdu.

T. DESPREZ.

*Ces couplets peuvent se chanter sur l'air :
Bois charmans , aimable solitude , &c.*

QUATRAIN sur l'Histoire du Grand
CONDÉ par M. DÉSORMEAUX.

ROMAIN vit en César un guerrier intrépide,
La Grèce , en Alexandre , un conquérant rapide....
Désormeaux aujourd'hui nous fait voir en Condé ,
Du sublime héros un modèle achevé.

Par M. DE LANEVERE , ancien Mousquetaire
du Roi. A Dax , le 8 août 1767.



A V

M A P H I L O S O P H I E.

ÉPIQUE à M. MOREL, Avocat à Chalamont en Dombes.

DOUCE folie

Me charmera ,

Et me plaira

Toute ma vie.

Toujours soumis ,

Toujours fidèle

A cette belle

Qu'ornent les Rfs ,

Je n'aime qu'elle

Et mes amis.

Morel, vous-même ,

A ce système

Que je chéris ;

D'un air facile ,

Vous souscrivez

Et vous suivez ,

D'un pas tranquille ,

Le doux chemin

Que suit nature ,

Riante & pure ,

Avec *Jannin* ,

A rire enclin.

De cette vie
 Il faut jouir :
 Notre ambroisie,
 C'est le plaisir.
 Ce triste hermite,
 Ce grand frondeur,
 Cet *Héraclite*,
 Sombre, rêveur,
 Qu'un rien irrite,
 Est sans mérite,
 Et me fait peur.
 Mais je le quitte
 Pour *Démocrite*,
 De qui l'humeur,
 Toujours riante,
 Gai & plaisante,
 Charme mon cœur,
 Ami, vrai sage,
 Du badinage,
 A chaque instant,
 Faites usage.
 Que l'enjouement,
 Que l'allégresse,
 De la sagesse,
 Soit l'ornement.
 Rions sans cesse,
 Buons, chantons,
 Et répétons :

A vj

12 · **MERCURE DE FRANCE.**

Douce folie
Me charmera,
Et me plaira
Toute ma vie.

*JANNIN, à Chassagne, proche
Chalamont, le 6 août 1767.*

*ÉPIGRAMME sur le portrait d'une Dlle
qui est peinte à son avantage.*

FANNI de son portrait
Retire un avantage ;
C'est qu'en son tableau chaque trait
Nous la peint comme sage.

DAUMONT D. Bachelier en Droit



*EXTRAIT des registres des délibérations
de l'Hôtel de Ville de NANGIS, du
20 septembre 1767.*

..... **L**E Procureur Fiscal est entré
& a dit :

M E S S I E U R S ,

La mort d'un héros est une perte pour l'humanité, qui doit consterner toute la terre : celle d'un héros François doit porter dans tous les cœurs patriotiques une émotion plus sensible encore. Mais comment les nôtres soutiendroient-ils sans frémir, sans se briser sous l'effort de la douleur, l'atteinte sanglante & mortelle du coup qui vient de les frapper, du coup qui nous enlève un père qui nous prodigua tant de marques de sa tendresse ?

Tous nos guerriers, & sur-tout cette légion (1) brillante qu'il conduisoit, se rappelleront cette intrépidité d'une âme toujours maîtresse d'elle même, qui, dans le calme le plus profond, bravoit à Fontenoi les approches & le feu de la terrible

(1) Le Régiment du Roi, infanterie.

14 MERCURE DE FRANCE.

colonne ; & qui , plus heureuse encore à *Laufeld* , ménageoit les moyens & assurait les ressources de la victoire , lorsqu'atteinte d'un coup , dont les ravages ne se sont jamais réparés , sa main (2) sanglante continuoît à tracer , de sang-froid , la seule route où nos bataillons pouvoient arrêter les troupes , qui , comme une hydre toujours renaissante , avoient jusque-là rempli ces retranchemens , aussi-tôt repris que forcés.

Quel est le vrai prix de tant de gloire ? Qui méritera de la faire passer à la postérité ? Qui ? Cette nation , toujours rivale de la nôtre , qui , désarmée par l'admiration , vient d'apprendre à respecter & à chérir la France dans le génie qui la représentoit. Le Roi d'Angleterre , aussi sensible à cette grande perte que s'il eût perdu le premier de ses citoyens : que dis-je ! le Roi de France , qui le récompensa par son estime , & qui l'honore aujourd'hui de ses regrets : ce Prince , le vengeur de la France , l'*Annibal* de l'Italie , dont la belle âme , à l'unisson de celle de notre héros , connu dans toute leur énergie les droits sacrés de l'amitié ; tant de grands hommes enfin , ses compagnons & ses amis ; voilà

(2) M. le Comte de *Guerchy* fut estropié d'un doigt.

les vrais juges à qui il appartient d'apprécier le mérite & de sceller l'éloge de très-haut & très-puissant seigneur, Mgr le Comte de *Guerchy*, Marquis de Nangis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Colonel-Lieutenant & Inspecteur de son Régiment d'Infanterie, son Ambassadeur auprès du Roi de la Grande Bretagne, & Gouverneur des Ville & Château d'Huningue.

Pour nous, sans aspirer à décorer sa tombe, bornons-nous à la mouiller de nos larmes filiales : bornons-nous à jeter des cyprès sur cette tombe ombragée de tant de lauriers. N'écoutons que le cri de nos cœurs : osons offrir à sa veuve éplorée & magnanime jusqu'au sein de l'horreur, à son fils, hélas, trop-tôt notre protecteur ! à sa fille, devenue la pupille de l'Etat ; osons leur offrir les respects, les vœux & les protestations d'un amour qui, nourri par le devoir & la reconnoissance, ne s'éteindra jamais dans les cœurs de leurs fidèles vassaux.

En conséquence, Messieurs, je requiers que le Corps de Ville ordonne les saintes cérémonies d'un service solennel qui sera célébré au jour qu'il vous plaira de fixer, dans l'église de Nangis, pour implorer la miséricorde d'un Dieu juste, en faveur

16 MERCURE DE FRANCE.

d'un grand homme, dont la vie, toute héroïque, a été couronnée par une mort toute chrétienne.

Arrêté qu'il sera fait un service solennel à la diligence de MM. les Echevins. Le Corps du Clergé & celui de la Justice ordonnent aussi chacun un service solennel.

Chaque Corps a nommé un orateur pour l'oraison funèbre. De Nangis, ce 21 septembre 1767.



L'AMANT DUPPE DE LUI-MÊME.

C O N T E.

L'HEUREUX *Polycrates* (1) ne régnoit point encore à Samos. Il n'y avoit point alors de peuples qui fussent plus dévoués au culte de *Vénus* que ceux de cette isle qui étoit divisée en plusieurs contrées : celle que l'on nommoit *Stéphane* n'étoit habitée que par des bergers, dont l'unique occupation étoit de garder leurs troupeaux & de rendre hommage à l'aimable divinité par qui l'univers se reproduit sans cesse.

Junon avoit pris naissance dans cette isle qui, en mémoire de cet événement, lui étoit consacrée. Mais quoiqu'elle y fût révérée par-tout en qualité de déesse tutélaire, les habitans de *Stéphane* honoroient particulièrement la mère de l'Amour &

(1) *Polycrates*, tyran de Samos, fut appelé le favori de la fortune à cause de ses rapides succès dans toutes ses entreprises. Sa fin ne répondit cependant pas à tout le reste de sa vie ; car ayant été pris par *Oronte*, Satrape de Perse, il fut pendu après avoir souffert plusieurs autres tourmens. Il vivoit du temps que *Servius Tullius* régnoit à Rome. On raconte de lui un fait assez singulier, c'est que, las de voir que tout lui prospéroit, & ne voulant pas qu'il fut dit qu'il n'eut fait aucune

18 MERCURE DE FRANCE.

lui avoient élevé un temple magnifique qu'ils faisoient desservir par vingt-quatre Prêtresses que leur beauté rendoit dignes de ce ministère. Leurs plus douces fonctions étoient d'accueillir favorablement les étrangers. Elles étoient, à proprement parler, les hospitalières de *Vénus*. Du produit de leurs charmes elles entretenoient le lieu sacré, & leur vanité avoit droit de s'applaudir de la richesse qui y brilloit de toutes parts.

La Déesse, satisfaite des honneurs que ces peuples lui rendoient, & jalouse d'enchaîner, par ses bienfaits, des cœurs aussi fidèles à ses loix, avoit banni de Stéphane tout ce qui pouvoit nuire au bonheur des amans. Elle savoit que la pudeur, naturelle au sexe, combat toujours contre l'impulsion du desir naissant, & que l'aveu d'une première flamme ne se fait jamais sans qu'il en coûte à la timide innocence. Connoissant trop bien le prix de la décence pour chercher à détruire dans les cœurs l'impression d'une vertu si utile à son pouvoir, elle avoit imaginé

perdre dans sa vie, il jeta dans la mer un anneau d'un prix inestimable; il le retrouva quelque temps après dans le ventre d'un poisson qu'on lui servit à table. (*Strab liv. 14*). On ne le cite ici que pour donner une époque à l'aventure que l'on raconte,

un moyen de sauver aux belles l'embarras d'avouer leur défaite.

Son temple étoit bâti au milieu d'un bois agréable, au fond duquel retentissoit un écho que chacun s'amusoit à faire résonner. Elle voulut que désormais cet écho ne répondît plus qu'à la voix des bergères qui seroient devenues sensibles. Suivant les sons qu'il rendoit, elles pouvoient apprendre ce qui se passoit dans le cœur de ceux qui avoient su leur plaire. Si elles étoient aimées, une douce mélodie répondoit à leurs accens; si, au contraire, l'objet de leurs flammes étoit épris d'autres appas, elles n'entendoient qu'un murmure confus qui les avertissoit de songer à d'autres nœuds. On croira aisément que les bergères ne manquoient pas d'aller consulter l'écho dès qu'elles se sentoient prévenues en faveur de quelque amant; de leur côté les bergers, inquiets du succès de leurs feux, avoient attention de les épier dans le bois, lorsqu'ils en trouvoient l'occasion, & d'écouter ce que l'écho répondoit. Ce merveilleux ouvrage de la puissance de *Vénus* avoit encore cela de particulier: c'est qu'il répétoit par trois fois les sons mélodieux qu'il rendoit quand le berger étoit à portée d'entendre la consultation, ce qui annonçoit à la bergère qu'il n'y avoit plus de mystère à garder avec son

26 MERCURE DE FRANCE.

amant, & mettoit à leur aise l'amour & la pudeur. Telle fut la magie dont la Déesse se servit pour obvier aux inconvéniens de la délicatesse, de la crainte & de la modestie, obstacles toujours nuisibles au bonheur des amans, & qui, en retardant leur triomphe, rebutent quelquefois leur fidélité.

La jeune *Ismé* avoit déjà vu seize fois le printemps renaître, & son cœur paroissoit encore inaccessible aux traits de l'amour. Rien n'étoit plus rare qu'une insensible de cet âge dans un climat où tout ne respiroit que les douceurs de la volupté. Un mouton qu'elle avoit élevé, & qu'elle nommoit *Azor*, étoit sa plus chère compagnie; par tout il suivoit ses pas, & lui seul avoit droit de payer par ses caresses des baisers enviés de mille rivaux. Elle l'avoit instruit à toutes les singeries dont l'instinct pouvoit rendre capable un être de son espèce; & l'on eût dit, à la facilité avec laquelle il apprenoit tout ce qu'elle lui enseignoit, qu'il sentoit tout le prix du bonheur de plaire à la plus belle des maîtresses. Comme il n'étoit point de mouton plus aimable, il n'en étoit point aussi de plus aimé. *Ismé*, dans la crainte de le perdre, n'oublioit jamais, lorsqu'elle sortoit avec lui, de lui attacher au col une sonnette qui pendoit à un ruban orné de fleurs. Par

cette précaution elle favoit le retrouver quand il échappoit à sa vue. Le bruit qu'il faisoit, en bondissant, lui indiquoit de quel côté il s'étoit égaré. Aussi gâté que le premier né d'une tendre épouse, *Azor* n'étoit nourri que de gâteaux & de friandises; & cette nourriture, à laquelle *Isme* l'avoit accoutumé, le rendoit fort affable à tous ceux qui lui en présentoient. Tous les bergers se plaisoient à le régaler; La bergère parut d'abord satisfaite des attentions que chacun avoit pour son favori, Mais on en fit par la suite un messager d'amour. Il ne revenoit plus auprès d'elle que le col hérissé de billets doux, & cela déplut à sa maîtresse, qui ne lui permit plus de s'éloigner d'elle ni d'aller si librement à tous ceux qui l'appelloient. Si-tôt qu'il vouloit s'émanciper, elle le faisoit revenir & le grondoit vivement. Sa prompte soumission la désarmoit. Elle ne cacha point à ses adorateurs l'humeur que lui causoient leurs prétentions, & sa froideur les laissa au point que leur foule s'éclipsa & qu'il ne lui resta plus qu'*Alcinde* & *Ménarque*, rivaux d'un caractère bien différent.

Les petits-mâtres sont de tout temps & de tout pays, & chaque Etat a les siens. *Alcinde* étoit un de ces êtres agréables. Il n'y avoit point de berger qui pût lui rien disputer pour l'esprit, les manières, la taille.

22 MERCURE DE FRANCE.

& la figure. Mais, malheureusement, il joignoit à ces avantages une vanité, une inconstance, & sur-tout une indiscretion qui détruisoient en lui les bienfaits de la nature. Malgré ces défauts, il n'avoit jamais besoin de consulter l'écho pour connoître les sentimens de celles qu'il courtoisoit. Il avoit l'art de les persuader facilement, & c'étoit de tous les trompeurs le plus adroit & le plus heureux. *Ménarque*, au contraire, timide & réservé, n'avoit rien qui pût effaroucher l'innocence d'une bergère. Moins beau qu'*Alcinde*, mais aussi bien fait & plus jeune, il joignoit à une physionomie intéressante des grâces naturelles qui prévenoient en sa faveur. Son air honnête & la douceur de son caractère le faisoient aimer de tout le monde. Novice en l'art de plaire, l'habitude de conquérir ne le rendoit point dangereux. Epris pour *Ismé* de l'amour le plus tendre, il ignoroit encore ce qu'il sentoit : il n'imputoit qu'au pur sentiment de l'amitié les soins qu'il cherchoit sans cesse à lui rendre. Il savoit que le nom d'ami l'offensoit, & il se croyoit incapable de lui manquer en osant l'aimer plus qu'elle ne vouloit. Son ingénuité le faisoit mépriser de son rival, qui le regardoit comme un enfant, & ne daignoit pas songer à lui. Si quelquefois il le surprenoit avec elle aux promenades,

Il n'en témoignoît aucune inquiétude, & il n'étoit point jaloux qu'elle lui permît, à l'exclusion de tout autre, de l'accompagner jusques chez elle, où elle le recevoit sans conséquence. En effet, *Ménarque* sembloit aussi insensible qu'elle, & la plupart du temps ils ne s'occupoient ensemble qu'à se féliciter réciproquement sur leur indifférence. Cette liaison, que la conformité de caractère avoit commencée entr'eux, ne leur laissoit appercevoir aucun danger pour leur liberté; tous deux aimoient la solitude, tous deux s'ennuyoient également aux fêtes publiques. *Ismé* avoit la voix jolie, mais elle ne savoit point de musique; *Ménarque* possédoit parfaitement cette science. La bergère étant folle de chansons, le principal soin du berger étoit de lui en apporter tous les jours de nouvelles qu'il lui apprenoit, & c'étoit à ce titre qu'elle toléroit ses assiduités.

Cependant l'amour-propre d'*Alcinde* étoit grièvement blessé de la résistance d'*Ismé*. Il avoit épuisé toutes les ressources de son art pour la rendre sensible, aucun moyen ne lui avoit réussi. Il résolut de s'appuyer de l'autorité des père & mère de cette belle indifférente. L'avantage qu'il avoit d'être un des plus riches bergers de la contrée le mettoit en état de tenter hardiment cette dernière voie.

24 MERCURE DE FRANCE.

Cinnon & *Télaïde* aimoient tendrement leur fille ; elle étoit l'unique fruit de leurs amours. Ils n'étoient point fâchés de la voir indifférente aux attraits de l'hymen ; ils redoutoient toujours le moment où elle devoit les quitter pour suivre un époux. Souvent leur amitié prenoit plaisir à se persuader qu'*Ismé* ne rejettoit les vœux de ses amans que par déférence pour les auteurs de ses jours, qu'elle ne vouloit point affliger en se séparant d'eux. Mais ils ne jouissoient que d'une fortune très-modique, & ils avoient l'un & l'autre un trop bon cœur pour ne point sacrifier leur tendresse au bonheur de leur fille. Lorsqu'*Alcinde* se fut expliqué avec eux sur le desir qu'il avoit de devenir leur gendre, ils se gardèrent bien de l'écouter ; éblouis des avantages de cet hymen, ils lui promirent d'agir en sa faveur auprès d'*Ismé*, & ils lui permirent de venir tous les jours parler pour lui-même à l'objet de sa flamme.

Fier de ce premier succès, *Alcinde* ne tarda pas à rendre à sa bergère les soins les plus empressés. Mais il s'aperçut bientôt que le pouvoir de *Cinnon* & de *Télaïde*, dont il s'étoit étayé, ne lui servoit de rien pour réduire ce cœur farouche & indomptable. Sa présomption échoua
encore

encore contre cet écueil. Il prit enfin de l'humeur. Le noir soupçon vint troubler cette douce sécurité que la bonne opinion de lui-même avoit toujours entretenue dans son âme. Il sentit, pour la première fois, l'aiguillon de la jalousie. Il ne se ménagea plus dans ses propos ; il se déchaîna contre le jeune *Ménarque*, qu'il avoit tant affecté de mépriser, & menaça de se venger de lui. Cette fureur, qui étoit plutôt dictée par l'amour-propre dont il étoit pétri, que par le véritable sentiment, acheva de le rendre insupportable. *Ismé*, ne pouvant plus soutenir sa présence, ne lui cacha point la haine qu'il lui inspiroit, ce qui l'aigrit au point qu'il osa lui reprocher publiquement son penchant pour *Ménarque*. La bergère, croyant son honneur intéressé à se justifier d'une telle foiblesse, résolut de congédier celui qu'on l'accusoit d'aimer. Quoiqu'il n'eût aucun tort il fut banni sans pitié.

La disgrâce de *Ménarque* l'éclaira sur le trait que l'amour lui avoit lancé. Absent de sa bergère, la vie lui parut un supplice. Rêveur, distrait, il traînoit partout avec lui le dégoût & l'ennui. Une sombre mélancolie s'empara de son âme. Accablé de sa propre existence, passant les nuits à gémir & les jours à soupirer,

ce fut en vain qu'il voulut cacher l'amertume du chagrin dont il étoit dévoré; l'excès de sa tristesse se peignit sur son visage. Son corps foible & languissant se refusoit à toute espèce de nourriture. Dès que le soleil commençoit à dorer les côteaux il alloit s'enfoncer dans l'épaisseur des bois, & là il s'occupoit à graver sur des feuilles d'arbre le nom de sa chère *Ismé*, auprès duquel il écrivoit aussi le sien d'une main tremblante; il l'effaçoit ensuite avec ses larmes. Hélas ! il craignoit encore d'offenser son ingrate maîtresse en osant mêler leurs deux noms. En laissant un libre cours à ses sanglots, il ne se laissoit point d'implorer les dieux qu'il prenoit sans cesse à témoins de son innocence & de son infortune.

De son côté, *Ismé* ne fut pas long-temps à regretter son maître à chanter. Tous les airs nouveaux que l'amour faisoit inventer chaque jour aux bergers de *Stephane*, & qu'elle ne pouvoit plus apprendre si facilement, le rappelloient à chaque instant dans sa mémoire. Ne le regrettoit-elle que pour des chansons ? Un habile maître n'est jamais rare pour une indifférente. *Alcinde*, délivré de son rival, n'en fut pas plus victorieux. *Ismé* devint plus maussade. Il ne se rebuta point. Malgré tous les sermens

qu'elle lui faisoit de ne jamais répondre à sa flamme, il s'obstinoit toujours à croire qu'elle ne lui parloit point avec sincérité ; il lui sembloit impossible qu'elle résistât de bonne foi au desir qu'il avoit de s'en faire aimer ; il prenoit sa froideur apparente pour une opiniâtreté à cacher ses sentimens , ou pour un raffinement de coquetterie : manège qu'il ne présuinoit pas incompatible avec la plus grande simplicité.

Ismé , fatiguée de ses poursuites , déclara ouvertement à sa mère la répugnance qu'elle se sentoît pour le mariage , & surtout avec un homme qui lui déplaîsoit aussi souverainement qu'*Alcinde*. *Telaïde* étoit fort éloignée de lui faire aucune violence sur cet article ; elle la laissa maîtresse absolue de ses volontés ; *Cinnon* en fit de même. Et la bergère n'appréhendant plus de leur déplaire en se débarrassant d'*Alcinde* , ne chercha désormais que les moyens de le faire renoncer de lui-même à ses prétentions. Elle évita de se trouver à la maison aux heures où il avoit coutume de venir l'importuner ; & s'il y étoit encore lorsqu'elle rentroit , elle ne paroîssoit point jusqu'à ce qu'il fût parti. Elle espéroit que l'inconstance de son humeur ne lui permettroit pas de combattre long - temps contre un dédain si marqué , & qu'à son

28 MERCURE DE FRANCE.

tout il affecteroit bientôt un égal mépris pour elle. Ses intentions furent mal suivies. Il se crut aimé du moment qu'il s'aperçut qu'elle fuyoit, il hasarda même de lui écrire ce qu'il en pensoit. Les assurances & les preuves qu'il lui donna de son opinion inquiétèrent *Ismé*. Elle ne savoit pas ce que c'étoit que l'amour, & elle eut peur qu'il n'eût raison. Les exemples frappans qu'il lui cita, à cette occasion, l'épouvantèrent. En effet, on lui avoit toujours dit que la crainte qu'un amant inspireroit, étoit toujours l'avant-coureur de l'amour. Elle craignoit *Alcinde*, elle se crut donc sur le point d'en devenir amoureuse : quelle honte pour elle, après l'avoir tant rebuté !

Tourmentée de ses vives alarmes, elle décida qu'elle ne le fueroit plus, résolue de lui montrer, par cette fermeté, le peu d'envie qu'elle avoit de l'aimer. Qu'il me fait bien souffrir, disoit-elle, en elle-même, par ses importunités ! Ah ! que je me repens d'avoir éconduit le sage *Ménarque* ! Il ne se faisoit point, comme *Alcinde*, un plaisir de me chagriner. J'étois tranquille avec ce berger modeste ; je ne craignois pas, je n'étois pas en danger de l'aimer ; mais sa présence étoit devenue un supplice pour *Alcinde*. Pourquoi n'ai-je pas continué de le voir ? Il me vengeoit si bien par

la peine qu'il caufoit à cet amant que je détefte. Le repentir de cette belle ingénue augmentoit à mefure qu'*Alcinde* avoit plus d'opinion du fuccès de fes vœux.

Les amans malheureux avoient coutume, pour fe rendre *Vénus* favorable, de lui facrifier, au lever de l'aurore, deux colombes qu'ils immoloient fous le portique de fon temple. Ils étoient perfuadés que la Déesfe, fenfible à leur hommage & touchée de leurs maux, daignoit ou calmer leurs feux, ou rendre leurs bergères moins cruelles. *Ménarque*, reconnoiffant les effets de l'amour au tourment qu'il éprouvoit, fut un jour offrir à *Vénus* le facrifice prefcrit par l'ufage. Son offrande faite, il fe retiroit dans le fond du bois où le temple étoit bâti, & du côté où l'écho enchanté rendoit fes oracles. Il remarqua de loin *Ismé* qui venoit feule y respirer le frais, comme elle étoit dans l'habitude de faire tous les matins. Depuis fa difgrace, il n'avoit point ofé y remettre le pied. De peur que fon afpect ne fît prendre la fuite à la bergère, il courut fe cacher derrière des charmillles d'où il découvrit fon rival qui ne l'apperçut point, & qui, caché derrière un gros arbre, paroiffoit épier le moment où *Ismé* devoit arriver. La terre, dans cet endroit, étoit couverte des ri-

chesses de *Flore*, & le galant *Alcinde* s'empressa de cueillir le bouquet le mieux assorti, pour en parer le plus beau sein du monde. *Azor* accompagnoit sa maîtresse : il n'avoit point pour *Alcinde* autant d'indifférence qu'elle. Cet amant, se faisant gloire de chérir tout ce qu'elle aimoit, apportoit tout les jours au mouton friand de quoi flatter son appétit délicat, & il s'en étoit fait, par ce moyen, un fidèle ami. *Azor* sentit apparemment que son bienfaiteur étoit là ; il s'échappa & courut à lui. *Ismé*, qui rêvoit très-sérieusement, ne prit point garde à sa fuite, & étant sortie quelques instans après de sa distraction, elle chercha son *Azor* que l'arbre derrière lequel *Alcinde* se tenoit caché, déroboit en même temps à sa vue. Occupé de l'agréable cadeau que lui faisoit le berger, le mouton ne songeoit à rien moins qu'à retourner auprès d'elle, & *Alcinde* empêchoit malicieusement que la sonnette d'*Azor* ne fît du bruit. *Ismé* ne sachant par quel endroit il s'étoit égaré, l'appella de plusieurs côtés ; mais s'étant tournée vers celui où l'écho retentissoit, quelle fut sa surprise, lorsqu'une douce mélodie répondit par trois fois aux accens de sa voix ! *Alcinde*, triomphant, vole au-devant d'elle avec transport ; & laissant

éclater toute sa joie : vous aimez donc enfin , trompeuse indifférente ? Quoi ! pourriez-vous encore vous en défendre ? L'écho vient de me dire le secret de votre cœur , il vous assure aussi que mon amour est sincère. Ah ! ne vous refusez pas au plaisir de faire de l'amant le plus tendre l'époux le plus heureux.

On ne sauroit exprimer le trouble , l'émotion & le dépit dont *Ismé* fut saisie. Etonnée, immobile, elle ne peut ni fuir , ni proférer une parole. Confus de l'état où il la voit , son amant reste interdit comme elle , & devient muet à son tour. La bergère ayant recouvré sa raison , lève les yeux au ciel , & s'adressant à *Venus* , elle lui parle ainsi : ô Déesse impitoyable , par quelle injuste rigueur veux-tu m'asservir à tes loix malgré moi ? Les hommages volontaires que l'on te rend par-tout ne suffisent-ils point à ta gloire ? Faut-il que tu te plaise encore à tyranniser les cœurs qui ne respirent que l'innocence & la tranquillité ? *Alcinde* , humilié de ses plaintes , essaye de dissiper ses frayeurs par le tableau séduisant qu'il lui fait de l'amour & de ses plaisirs ; mais voyant que ses discours ne font que l'irriter , il lui promet par complaisance de ne la plus étourdir du récit de ses feux , & changeant subitement de con-

versation, il lui donne le temps de se rassurer. Ils reprennent ensemble le chemin de la maison de *Cinnon*. Avant que d'y rentrer ; *Ismé* le prie instamment de garder le secret sur l'oracle qui l'a tant alarmée, & qui est si contradictoire avec la situation de son âme ; elle avoit trop de honte de se voir en butte aux railleries de ses compagnes qui ne laisseroient pas échapper une si belle occasion de plaisanter à ses dépens. *Alcinde* lui jure la plus exacte discrétion. A peine l'a-t-il quittée, qu'il oublie son serment, & n'a rien de plus pressé que d'aller publier dans la contrée, les assurances que *Vénus* lui a données du triomphe qu'elle lui prépare. Cette conduite aussi indécente qu'indiscrette ne fut point louée ; la jalousie se réveilla dans le cœur de ses rivaux, & tous desiroient d'un commun accord que ses espérances fussent trahies.

Que faisoit alors l'infortuné *Ménarque* ?

Dès qu'il eût entendu l'écho raisonner, n'imputant l'effet du prodige qu'à la présence d'*Alcinde*, son premier mouvement fut de s'élancer sur lui, & de l'immoler aux yeux de sa maîtresse : il tenoit encore dans sa main le couteau dont il s'étoit servi pour le sacrifice qu'il venoit d'offrir. La raison vint heureusement à son secours, & le détourna d'un crime qu'il n'étoit pas

fait pour commettre ; il respecta , dans son rival , la foiblesse de sa bergère , & ne voulut point justifier son malheur par une action qui ne pouvoit que le deshonorer. Il se fit violence & épia , le plus tranquillement qu'il lui fut possible , tout ce qui se passoit. Quand il eût vu qu'*Alcinde* s'en retournoit avec *Ismé* , anéanti par sa douleur , il garda quelque temps un morne silence ; puis , se livrant tout entier à l'excès de son désespoir , il se dispoisoit à finir ses maux en abrégeant sa vie , lorsqu'il fut arrêté par un bruit qu'il entendit derrière lui. C'étoit une des Prêtresses de *Vénus* qui parcouroit le bois en chantant aux sons de l'écho ; elle étoit sortie de l'asyle qu'elle occupoit , curieuse de savoir quels étoient les amans heureux dont l'interprète de la Déesse présageoit les plaisirs. Après avoir satisfait sa curiosité avec précaution , elle s'éloigna ; & , passant par l'endroit où *Ménarque* s'abandonnoit à la plus étrange fureur , elle le remarqua. Effrayée de l'intention où elle le voit , elle s'avance précipitamment , en lui criant : que faites-vous , jeune insensé ? quel aveugle transport vous excite à terminer des jours qui doivent être précieux à la Déesse que je sers ? Est-ce dans l'âge de plaire que l'on peut s'immoler aux rigueurs ou à

B v

l'inconstance d'une maitresse ? car je ne doute point, continue-t-elle, que ce ne soit l'amour qui égare aujourd'hui votre raison. Consolerez-vous : un berger formé sur votre modèle trouve aisément à se venger d'une insensible ou d'une infidèle. Ah ! lui répond *Ménarque*, la mort est le seul adoucissement que l'on puisse apporter à des maux sans remède. Mon malheur n'est que trop certain ; j'ai entendu moi-même l'écho prononcer l'arrêt de mon trépas : *Isme* l'a fait parler & mon rival étoit auprès d'elle. Mais vous étiez présent aussi, reprend la Prêtresse ; que savez-vous si ce n'est pas plutôt en votre faveur que le prodige vient de s'opérer ? Je vous ai vu, poursuit-elle, au lever de l'aurore, arroser l'autel de *Vénus* du sang de deux colombes. Peut-être la Déesse a-t-elle déjà voulu récompenser votre hommage en vous faisant connoître qu'elle a résolu de faire triompher votre amour. Attendez, avant de perdre l'espérance, que votre rival soit tout-à-fait heureux. Les apparences trompent souvent, & vous aimez trop pour ne pas être payé de retour. Calmez cet aveugle emportement, & croyez que les dieux s'intéressent toujours au sort des vrais amans. Ces paroles de la Prêtresse, accompagnées des grâces les plus éloquentes,

sont une vive impression sur le cœur du berger. Ebloui de tant de charmes, il imagine que c'est *Vénus* elle-même qui a daigné emprunter les traits d'une mortelle pour venir le consoler. Flatté de cette illusion, il écoute ses conseils avec la plus grande docilité. Elle s'éloigne en lui recommandant d'avoir plus de confiance dans la protection de la divinité qui dispose des cœurs, & le laisse pénétré pour elle de respect & de reconnoissance.

Ismé n'avoit rien de caché pour sa mère. De retour auprès d'elle son cœur ne put se contraindre ; elle lui fit confidence de l'étrange événement qui lui causoit de si cruelles frayeurs. *Télaiide*, très religieusement persuadée que l'indifférence offensoit *Vénus*, & que l'écho n'avoit fait qu'annoncer à sa fille les volontés de cette Déesse redoutable, tâcha de l'emmener par degré au parti de l'obéissance ; mais elle ne put l'y résoudre. Non, lui répliqua-t-elle avec le ton du dépit le plus marqué, *Vénus* ne songeoit point à moi ; c'est le traître *Alcinde* qui l'a fatiguée de ses vœux ; c'est lui qui l'a engagée à opérer le prodige pour m'intimider ; mais dussé-je éprouver toute sa colère, je ne serai point l'épouse de celui qu'elle favorise ; & s'il falloit qu'elle me réduisît à subir les loix de l'hymen,

B vj

je serois fille à me donner à un autre pour punir *Alcinde* de sa méchanceté. Que n'a-t-il fait comme *Ménarque* ? Jamais cet honnête berger n'osa me parler d'amour. Peut-être, hélas ! *Vénus* veut-elle me punir de l'injustice avec laquelle je l'ai traité ; il ne m'avoit point offensée, & j'ai eu la dureté de le bannir aussi honteusement que s'il m'avoit fait les plus grands outrages ! Les ennuyeuses railleries d'*Alcinde* m'y ont forcée ; j'ai eu la foiblesse de le sacrifier aux vains soupçons de son rival, & ce n'est pas un des moindres reproches que j'ais à me faire. Que ne m'est-il permis de le rappeler ? Pour satisfaire la divinité que mon indifférence irrite, j'aimerois mieux. . . . Mais que dis-je ? non, rien ne sauroit m'arracher de vos bras ; c'est à la plus tendre des mères, c'est au meilleur des pères que j'ai voué mon amour & ma vie ; tant que le Ciel prolongera leurs jours, jamais époux ne me fera de rien. Je mourrois plutôt cent fois que de me séparer d'eux.

De si vives protestations de zèle & d'attachement, de la part d'une fille adorée, combloient de joie la sensible *Télaïde* & l'attendrissoient jusqu'aux larmes. Elle ne pressa plus *Isme* d'obéir à *Vénus*, & s'en remit courageusement à tout ce qu'il plai-

roit à la Déesse d'ordonner d'elle & de sa fille. La bergère, tranquillisée, se fit un plaisir singulier de persiffler *Alcinde* quand elle le revit. Il crut prendre sa revanche en feignant de goûter l'ironie ; & pensant que le plus court moyen de la réduire étoit d'exciter sa jalousie, il profita d'une circonstance qu'il jugea très-favorable.

Ismé avoit une très-jolie parente, nommée *Rosine*, & avec qui elle étoit liée d'une étroite amitié. Cette *Rosine* joignoit à un grand fond de coquetterie une vivacité d'esprit étonnante & une singulière prévention en faveur d'elle-même, défaut qui la mettoit dans le cas d'être aisément la dupe des propos galans qu'*Alcinde* pouvoit lui tenir. Depuis qu'il avoit eu accès dans la maison de *Cinnon*, elle avoit été absente de la contrée. Son premier soin, à son retour, fut d'aller chez *Ismé*. *Alcinde* eut l'air émerveillé de voir tant de beauté : il ne lui cacha pas le ravissement où il étoit, & ce langage n'effaroucha point la bergère qui, cependant, n'oublia pas de rougir. Toute belle qui sait les usages ne manque point de payer ce tribut que la modestie doit à l'amour. Jamais *Alcinde* ne fut plus agréable, plus gai, plus amusant, ni plus fécond en bons mots & en saillies qu'à cette première

38 MERCURE DE FRANCE.

entrevue ; on eût dit que la présence de *Rosine* avoit monté son esprit au plus haut ton de la galanterie.

A peine fut-elle partie qu'il fit mille complimens à *Isme* d'avoir une cousine si charmante ; elle n'en fut point piquée , & ce n'étoit pas ce qu'il demandoit. Tous les jours suivans il sembla qu'il ne venoit plus chez elle que pour faire sa cour à sa nouvelle bergère qui s'y trouvoit assidument. Elle aimoit à dérober des conquêtes & n'épargnoit sur cet article ni parente ni amie. Elle avoit appris qu'*Alcinde* recherchoit sa cousine en mariage , & c'en fut assez pour qu'elle cherchât à l'attirer dans ses filets. Loin d'en prendre de l'ombrage , *Isme* ne fit voir à son amant qu'un véritable empressement à le convaincre du desir charitable qu'elle avoit que sa cousine lui fût plus propice qu'elle. Outré de colère, il commença à perdre patience ; & , s'il n'eût été engagé par honneur à continuer ses poursuites, il les auroit cessées volontiers , même pour la punir , étant toujours prévenu de l'idée qu'elle ne le faisoit languir que par une fausse honte ou par un pur entêtement. Mais il avoit publié partout le secret que l'écho lui avoit révélé , & c'eût été se démentir lui-même que de renoncer à une victoire dont il s'étoit

glorifié d'avance. Il persista donc & se soumit encore à cet effort, dont son orgueil ne pouvoit le dispenser.

Ménarque, ayant senti l'espoir renaître dans son âme par les discours de la Prêtresse qui l'avoit sauvé de ses propres fureurs, essayoit depuis ce temps à vaincre sa timidité. Trois fois il hasarda de l'attendre, le matin, vers l'heure où elle sortoit ordinairement ; il se mettoit en embuscade près de la maison qu'elle habitoit, & avant qu'elle parût, il s'encourageoit à se présenter à elle & à lui reprocher son injustice ; mais si-tôt qu'il la voyoit la peur le prenoit, il restoit caché, puis il s'en alloit & ne se montrait plus de la journée. Il se grondoit lui-même de sa foiblesse, mais il lui étoit impossible de la surmonter. A force de s'exciter à la hardiesse, il prit enfin sur lui de saisir une nouvelle occasion. L'instant, venu il quitta son embuscade & parvint, non sans trembler, jusqu'auprès d'*Ismé*. La décence exigeoit qu'elle eût l'air offensé de le revoir ; elle le réprimanda & lui signifia de s'éloigner bien vite. Il voulut répondre & s'excuser ; mais sa langue embarrassée ne put articuler aucun son : la bergère passa outre & il n'osa la suivre. Il crut que sa témérité avoit achevé de le perdre.

40 MERCURE DE FRANCE.

Ismé retournoit toujours la tête pour le regarder, & , loin de comprendre qu'elle desiroit qu'il réparât sa faute en récidivant, il pensoit qu'elle ne le fixoit avec tant d'attention que pour lui réitérer la défense qu'elle lui avoit faite de l'approcher. Lorsqu'elle fut à une certaine distance de lui, voyant qu'il ne bougeoit point de sa place, elle revint sur ses pas sous prétexte de changer de promenade. A mesure qu'elle s'avance l'émotion du berger augmente, & , dans la crainte d'essuyer un nouveau reproche, il s'enfuit comme le cerf à la vue du chasseur. *Ismé* rit tout haut de sa fuite, & tout bas elle plaint son erreur. Ainsi vivoient ses deux amans, le dernier craignoit aussi mal-à-propos d'être haï, que le premier se flattoit d'être aimé secrètement.

On devoit célébrer, deux jours après, la grande fête de *Vénus*. Le sang des victimes ne souilloit point cette solemnité. Le plaisir seul y présidoit & la volupté en faisoit les honneurs. Les jeux, les danses, les joutes & les festins, pendant lesquels on chantoit des hymnes à la gloire de la Déesse, faisoient toute la pompe de cette cérémonie. Tous les assistans portoient une couronne de myrthe sur la tête, & leurs habits étoient ornés de guirlandes de fleurs.

Ce que cette fête avoit de particulier, c'est qu'en mémoire des faveurs que *Vénus* avoit accordées, sauf les droits d'hymen, toutes les femmes changeoient de maris. Aussi n'y avoit-il point de jour mieux attendu ni fêté plus scrupuleusement de la part des deux sexes. La veille tous les bergers & toutes les bergères rassemblés alloient au temple vers le coucher du Soleil & prioient la Déesse de les rendre capables de célébrer dignement l'heureuse journée qui étoit près d'éclorre. Ensuite ils revenoient chez eux & s'abstenoient jusqu'au lendemain de toute espèce de plaisir.

Alcinde étoit frère de *Ciparine*, grande Prêtresse de *Vénus*. Résolu de faire expliquer *Ismé* malgré elle, l'approche de la fête lui fit imaginer le stratagème le plus étrange dont le dépit ait pu donner l'idée. Il étoit sans cesse témoin du singulier attachement que la bergère avoit pour *Azor*; il projeta de faire servir cette innocente passion de moyen pour satisfaire la sienne. Il fut proposer à sa sœur de l'aider dans un dessein qu'elle seule pouvoit faire réussir : il ne présumoit pas que *Vénus* dût s'offenser d'une supercherie qui ne tendoit qu'à soumettre un cœur rebelle à son pouvoir. *Ciparine* hésita d'abord de consentir à ce qu'il lui demandoit, & lui représenta

combien il étoit dangereux de faire parler, sans leur aveu, les divinités d'un si haut rang qu'étoit celle qu'il vouloit compromettre ; mais il la pressa tant, & elle avoit tant d'amitié pour lui, qu'elle ne put se refuser à l'envie de contribuer à sa félicité.

Affuré du secours de sa sœur, il étoit chez *Ismé* quelques heures avant que l'on se disposât pour aller au temple. Il se mit à plaisanter avec la bergère sur l'excessive rigueur dont elle usoit à son égard ; &, comme s'il eût été persuadé qu'il ne la vaincroit jamais, il lui tint, en badinant, ce propos : si quelqu'un vouloit parier contre moi que, de vos jours, vous ne ferez ma femme en dépit de ce que l'écho en a voulu dire, je crois qu'il gageroit à coup sûr ; car je m'appergois bien que *Vénus* s'est moquée de ma crédulité. Au reste, il est permis à une divinité de s'amuser aux dépens des foibles mortels, & je suis toujours très-flatté de lui avoir procuré un moment de bonne humeur. Que cet *Alcinde* étoit impie, & qu'il aura bien mérité d'être puni si la chose arrive !

Le Soleil alloit éclairer l'autre hémisphère & déjà tout le monde étoit entré dans le temple. Alors les portes du sanctuaire s'ouvrent avec un bruit affreux. L'œil étincelant & les cheveux hérissés,

la grande Prêtresse sort du lieu sacré & s'adressant à la nombreuse assemblée, elle prononce, d'une voix terrible, ces paroles menaçantes : *n'espérez pas que Vénus écoute vos vœux si demain, avant de commencer la fête, vous ne satisfaites sa colère. Elle est offensée & elle exige, pour venger son injure, que le mouton le plus chéri de sa bergère soit immolé sur cet autel par les mains de sa maîtresse même. Que l'on se prépare à lui obéir.* A ces mots foudroyans, elle se retire & laisse le peuple délibérer. On tint conseil & les voix se réunirent pour condamner l'innocent *Azor*.

Sa maîtresse se promenoit dans le bois en attendant ses père & mère. Sa qualité de fille la dispensoit d'assister à la fête. Suivis de la foule de leurs concitoyens, *Cinnon* & *Télaïde* la rejoignent & lui annoncent le cruel arrêt de la Déesse. Elle est près de succomber à sa douleur ; ils l'exhortent à ne point s'exposer encore à de plus grandes peines en désobéissant, & reprennent avec elle le chemin de leur demeure. Les yeux baissés & le cœur gros de soupirs elle marche entourée de douze bergères qui doivent être les gardiennes d'*Azor*, de peur qu'*Ismé* ne le fasse échapper, ou ne le dérobe à la fureur du glaive en le cachant dans quelque asyle impéné-

44 MERCURE DE FRANCE.

trable. Elle l'avoit laissé à la maison & quand elle arriva il n'y eut point de caresses qu'il ne lui fît, ce qui le rendit encore plus digne de compassion. Elle ne fut plus maîtresse de retenir ses larmes, & l'on feroit l'élégie du monde la plus touchante des tendres plaintes qu'elle fit sur l'infortuné mouton. Je passe sous silence tout ce qui se dit entre le père, la mère & sa fille. Les bonnes gens, voyant que *Vénus* commençoit à se venger d'*Ismé*, craignirent que, pour la punir en la privant de tout ce qu'elle aimoit, elle ne consommât sur eux sa vengeance. Voilà le point le plus intéressant du dialogue. Je ne tracerai pas non plus le tableau de la nuit affreuse que la bergère passa, il est aisé de se le crayonner.

L'astre du jour brille & son retour annonce l'heure du sacrifice. *Azor* est orné de bandelettes & on le conduit au temple en grande cérémonie. *Ismé* est obligée de tenir elle-même le cordon par lequel il est attaché. Il ne savoit point que sa tête étoit proscrite ! Le long du chemin il bondissoit & faisoit cent mignardises, cent gentilleses qui intéressoient d'avantage à son malheureux sort. *Ismé* chanceloit en le conduisant, & s'arrêtoit à chaque instant pour différer celui d'une perte &

chère. Malgré la lenteur de sa marche elle monte déjà les degrés du portique. Son cœur palpite & tout son corps frissonne ; elle avance dans cet état jusqu'à l'autel, sur les deux côtés duquel les Prêtresses étoient rangées. *Cyfarine* étoit restée cachée dans le fond du sanctuaire.

Une des Prêtresses apporte à *Ismé* la hache sacrée. Quel nouveau coup de poignard pour elle ! Rien n'est plus propre à émuouvoir les cœurs que les larmes d'une beauté gémissante. Tous ceux que ses rigueurs avoient outragés lui pardonnent. Chacun s'attendrit & pleure avec elle. Le seul *Alcinde* rit de son chagrin, & cet indigne procédé la révolte. Il savoit le nœud de la tragédie. Quel dommage, disoit-il, en regardant le mouton, d'avoir en une si belle éducation & de mourir à la fleur de son âge ! *Azor* se met à bêler, & sa maîtresse ne peut plus tenir contre ce cri de la nature, qui lui semble, dans cet animal, le pressentiment de la mort ; elle jette la hache & se laisse aller, comme évanouie, dans les bras de *Ménarque*, qui avoit osé pénétrer jusques derrière elle. O ma chère bergère ! s'écrie-t-il, en la recevant sur son sein, que la Déesse offensée n'a-t-elle plutôt demandé pour victime l'amant qui vous aime le mieux ! l'hon-

46 MERCURE DE FRANCE.

neur de mourir par vos coups me dédommageroit , au moins , des peines que vous me faites souffrir. Ses soupirs l'empêchent d'en dire plus. Touchée de ses sentimens généreux , la bergère lui serre la main. . . *Alcinde* , qui n'étoit pas loin de l'autel , touffe à quatre reprises , & c'étoit le signal dont il étoit convenu avec *Cyparine*. Aussitôt la Prêtresse fait entendre ces paroles moins accablantes que les premières : *Ismé* , *Vénus* veut bien t'épargner le sacrifice qu'elle avoit exigé de toi , si tu consens de lui rendre hommage en ne différant plus le bonheur de celui pour qui l'écho a parlé. La bergère respire & son visage , en souriant , se couvre des rôses de la pudeur. *Alcinde* , d'un air triomphant , vole & se précipite à ses pieds ; il la conjure d'accomplir en sa faveur les volontés de la Déesse. Le moment étoit décisif pour *Ménarque* ; il ne fut plus honteux , & repoussant *Alcinde* avec dédain : qu'avez-vous à prétendre ici , dit-il ? ce n'est pas vous , c'est moi que *Vénus* protège. Que voulez-vous dire , répond *Alcinde* furieux ? qui de nous deux étoit dans le bois quand l'écho a résonné ? J'y étois comme vous , reprend *Ménarque* ; & *Vénus* elle-même , sous l'habit d'une de ses Prêtresses , a daigné me rendre l'espérance en venant me trouver

dans l'endroit où j'étois caché ; elle m'a promis son appui , & je le réclame contre vous & contre tous ceux que je pourrois avoir pour rivaux. *Alcinde* le traite d'imposteur. Cette dispute irrite tous les esprits. Mais la Prêtresse, qui avoit rencontré *Ménarque*, vint déposer pour lui. Comme il avoit toujours eu les yeux fixés sur *Ismé* , il n'avoit pas pris garde à cette Prêtresse qu'il reconnut alors. Ce berger a raison , dit-elle , & je suis témoin qu'il étoit dans le bois & assez près d'*Ismé* , au bruit de l'écho ; il m'a prise pour *Vénus* : cela mérite bien que je lui serve de caution. *Alcinde* ne fait plus où il en est ; cependant il persiste toujours à soutenir ses droits. Les plus sages d'entre les bergers opinent que c'est au choix d'*Ismé* d'éclaircir le mystère. La bergère , ne pouvant plus se défendre , avoue que , puisqu'il faut absolument qu'elle rende hommage à *Vénus* , cette soumission lui coûtera moins avec *Ménarque* qu'avec *Alcinde*. L'applaudissement général dont sa décision fut suivie , prouva au berger mécontent combien on étoit satisfait de le voir humilié. Couvert d'ignominie , il disparut en maudissant le caprice du sort qui l'avoit rendu l'instrument du bonheur de son rival. Les deux amans se jurèrent au pied

48 MERCURE DE FRANCE.

de l'autel une foi mutuelle , & la bergère ne fit point voir qu'elle eût aucun regret d'acheter à ce prix la grace d'*Azor* , qui fut complimenté de toute l'assemblée. *Ismé* ne s'étoit pas attendue à partager si-tôt les plaisirs d'une fête à laquelle elle n'avoit pas encore assisté , & l'on se doute bien qu'elle ne fut pas des dernières à réparer les offenses qu'elle avoit faites à *Vénus*. Mariée du jour même , elle n'étoit point dans le cas de l'échange usité ; on tient aussi que par la suite elle eut la constante fermeté de ne jamais déferer à cette coutume , & que cela ne servit pas peu à en faire cesser l'abus ; tant il est vrai qu'un bon exemple suffit pour corriger nos mœurs !

La fâcheuse aventure d'*Alcine* le décrédita par-tout. *Rosine* , avec qui il tenta de se consoler , ne voulut plus l'écouter. Elle n'étoit pas faite pour prendre quelque'un au refus d'une autre. *Cyparine* , alarmée du mauvais succès du stratagème dans lequel elle avoit trempé , eut grand peur que son frère ne jasât. Elle ne risquoit pas moins que d'être déposée de son ministère & bannie de *Stéphane*. Mais *Alcinde* étoit aussi intéressé qu'elle à garder le secret , & ce fut la première fois qu'il apprit à être discret. Cet événement lui fit
connoître

OCTOBRE 1767. 49
connoître que l'on n'abuse point impunément du nom des dieux.

*Par M. BRUNET fils, auteur des deux
Contes précédens, intitulés : le Roi
de Tarfite & les deux Horoscopes.*

SUITE DES CHANSONS ANCIENNES.

CHANSON de M. DE LA FAYE.

DE fortune, ami, sans esclavage,
De ses dons faire honnête usage,
Aimer les plaisirs permis ;
C'est bien-là le plus heureux partage,
Si joignez encor d'aimables amis.

M. de la Faye, dès le premier moment de sa fortune, s'étoit fait les principes que cette chanson renferme, & il les a constamment suivis. M. de Voltaire, dans les vers que voici, a donné la véritable idée du caractère & de l'esprit de cet homme, reconnu généralement pour l'un des plus aimables qu'on ait vus dans son siècle.

PORTRAIT DE LA FAYE.

Il a réuni le mérite
Et d'*Horace* & de *Pollion*,
Tantôt protégeant *Apollon*,
Et tantôt chantant à sa suite.
Vol. II.

C

50 **MERCURE DE FRANCE.**

Il reçoit deux présens des dieux,
Les plus charmans qu'ils puissent faire ;
L'un étoit le talent de plaire,
L'autre le secret d'être heureux.

CHANSON de M. DE MONCRIF.

A quinze ans , quinze ans achevés ,
N'auriez d'amour la fantaisie ?

A quinze ans , quinze ans achevés ,
Que je vous plains , cœurs réprouvés !
Guérissez vous , bien le pouvez ;
Il ne faudra que voir ma mie,

Vous direz : beaux yeux , me voilà ;
Aimer je veux d'amour extrême.

Son doux regard sur vous luira ,
Et votre cœur tôt s'écrira :

Ah ! grand merci , voilà que j'aime.



*ROMANCE de M. le Duc DE LA VAL-
LIERE.*

Les infortunés amours de Cominge.

FUYEZ, mortels faux & parjures,
Qui de l'amour faites un art ;
Je veux des oreilles plus pures,
A mes chants vous n'avez point part.
Et vous qu'un feu divin anime,
Qui révérez l'amour jusques dans ses rigueurs ;
Plaignez sa plus tendre victime,
De *Cominge* avec moi déplorez les malheurs.

Quel moment funeste & terrible !
Ce modèle des vrais amans,
Apprend l'événement horrible,
Qui met le comble à ses tourmens.
Saïsi de l'horreur la plus forte,
Il nourrit sa douleur, il s'en fait un appui ;
Il croit qu'*Adelaïde* est morte,
Et l'univers entier s'anéantit pour lui.

Il abhorre l'air qu'il respire,
Et, le désespoir dans le cœur,
Suivant la fureur qui l'inspire,
Il vole en ce séjour d'horreur,

C j

52 MERCURE DE FRANCE.

De la mort funeste peinture ;
Lieux affreux qu'aux regrets l'amour a consacrés,
Séjour formés par la nature ,
Pour recevoir les pleurs des cœurs désespérés.

Rancé * , dont l'âme déchirée
Retraçoit sans cesse à ses yeux ,
Son amante défigurée ,
Par le trépas le plus hideux ;
Rancé , dans ce lieu solitaire ,
Avait à la douleur dressé ce monument.
C'est-là que *Cominge* s'enterre.
Un silence éternel y nourrit son tourment.

Oui , dit-il , ce morne silence ,
Craindra de troubler ma douleur ;
Le voile de la pénitence
N'en servira qu'à mon ardeur.

* L'Abbé de *Rancé* , livré dans sa jeunesse aux passions les plus vives , après quelque temps d'absence , monta chez la Duchesse de M. . . . par un escalier dérobé , par lequel il avoit coutume de passer ; c'étoit précisément dans le moment qu'elle venoit de mourir de la petite vérole , qui l'avoit horriblement défigurée ; il ne se doutoit seulement pas qu'elle fût malade. Frappé d'un spectacle si peu attendu , il alla s'ensevelir dans son Abbaye de la Trappe , qui alors étoit très-relâchée , & il y établit en 1663 la réforme qui y subsiste actuellement.

Brûlé, consumé par ma flamme,
 Aux traits du désespoir, dévoué pour jamais,
 J'y vais abandonner mon âme,
 Sous le masque trompeur de la plus sainte paix.

Et plus malheureux & plus tendre,
 Cette victime de l'amour,
 Sous le cilice & sur la cendre,
 Vivoit pour mourir chaque jour;
 Quand il entend les sons fragiles,
 De la cloche qui doit rassembler les reclus,
 Pour être spectateurs tranquilles,
 De la prochaine mort de l'un de ces élus.

Suivant un respectable usage,
 Il se prosterne en arrivant.
 Hélas ! que devient son courage ?
 Qui peut peindre tout ce qu'il sent,
 Lorsque son oreille est frappée,
 De cette voix si douce & si chère à son cœur !
 Toute son âme est occupée,
 De surprise, d'antour, d'espoir & de terreur.

Son sang ne circule qu'à peine,
 La douleur étouffe ses cris,
 Il retient jusqu'à son haleine,
 Pour recueillir ces sons chéris.
 Une voix éteinte & tremblante,
 Prouve qu'Adélaïde approche de la mort.

54 MERCURE DE FRANCE.

Alors, de sa bouche expirante,
Ces mots interrompus sortent avec effort :

O, mes Pères ! je suis indigne
De ces soins dont vous m'honorez.
Que j'ai fait un abus insigne,
De l'habit que vous révérez !
Vous voyez une pécheresse,
Qu'un malheureux amour a conduit dans ces lieux.
Cominge eut toute ma tendresse ;
Mais nos parens cruels traversèrent nos feux.

Pour rompre notre intelligence,
On le mit en captivité.
Pour prix de mon obéissance,
On me promit sa liberté.
Mon hymen prouva ma constance ;
Le mortel le plus fait pour être détesté,
Obtint de moi la préférence.
Je rendis cet hommage à la fidélité.

Mais de sa liberté rendue,
Mon amant ne crut profiter,
Qu'en se présentant à ma vue ;
Envain je voulus l'éviter.
Un jour, jour affreux pour ma vie !
Mon époux le surprit, pleurant à mes genoux.
J'eusse éprouvé sa barbarie.
Cominge, en le blessant, me sauva de ses coups.

Hélas ! il fut blessé lui-même ,
 Et mon tyran revint au jour.
 Aussi-tôt sa fureur extrême ,
 Me renferma dans une tour.
 J'étois livrée à sa furie ,
 Et , pour se rendre seul arbitre de mon sort ,
 Par un excès de jalousie ,
 L'inhumain fit courir le faux bruit de ma mort.

A des maux affreux condamnée ,
 Le plus accablant pour mon cœur ,
 Fut d'ignorer la destinée
 Du tendre objet de mon ardeur.
 Je crus voir la fin de mes peines ,
 Lorsqu'on vint annoncer la mort de mon tyran.
 A l'instant on brisa mes chaînes ,
 Je sentis pour *Cominge* un bonheur aussi grand.

Mais , hélas ! je ne pus apprendre
 Les lieux qu'habitoit mon amant !
 Les soins de l'amour le plus tendre ,
 Furent employés vainement ;
 Je vous le chercher moi-même.
 Je cachai mon dessein , & je ne doutai pas
 Que , pour trouver ce que l'on aime ,
 Le flambeau de l'amour ne dût guider nos pas.

Par cette espérance abusée ,
 Et ne songeant qu'à mon projet ,

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

Sous d'autres habits déguisée,
Je pars pour remplir mon objet;
Tout aigrit ma douleur profonde :
Cominge si long-temps en tous lieux adoré,
Eroit oublié dans le monde,
A peine favoit-on s'il avoit respiré.

Ce désert s'offrit à ma vue ;
Et, sans former aucun dessein,
L'attrait d'une force inconnue,
M'entraîna dans ce temple saint.
Qui peut exprimer mes alarmes,
Lorsque parmi les voix qui chantoient le Seigneur,
Je connus celle dont les charmes
Avoient toujours séduit mon esprit & mon cœur !

Je crus d'abord m'être trompée ;
Je crus que par la passion
L'imagination frappée
Me faisoit cette illusion.
Majs, hélas ! malgré le ravage
Que les austérités, la douleur & le temps
Avoient gravés sur son visage,
Je reconnus bientôt l'idôle de mes sens.

J'osai faire un usage impie
De mon fatal déguisement ;
Je vous demandai d'être unie
Aux habitans de ce couvent ;

Je fus mise au rang des novices.
 Mais, loin de ressentir une juste ferveur,
 J'opposois aux saints exercices
 Un cœur que consumoit une profane ardeur.

Cette solitude effrayante ,
 Renfermoit ce qui m'étoit cher.
 Quelle volupté consolante ,
 Que de respirer le même air !
 Cent fois cédant à ma tendresse ,
 Je formai le dessein de m'offrir à ses yeux.
 Que m'eût servi cette foiblesse ?
 Les liens les plus sacrés l'enchaînoient dans ces
 lieux.

Un mouvement involontaire ,
 A ses pas sembloit m'attacher.
 Bientôt un mouvement contraire ,
 Me défendoit d'en approcher.
 Je n'osai m'en faire connoître :
 Il troubloît mon repos, je respectai le sien.
 Mais un triste hasard fit naître
 Un instant où mon cœur perdit tout son soutien,

Le jour, où bravant la nature ,
 Pour voir tranquillement la mort,
 Vous creusez votre sépulture ;
 Il remplissoit, avec transport,

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Cette pieuse barbarie !

J'approchai, je le vis, il me perça le cœur,
Et mes larmes m'eussent trahie,
Si ma fuite aussi-tôt n'eût caché ma douleur.

Je vins, contrite & pénétrée,
Prier le Seigneur ardemment,
Que mon âme fût éclairée
Pour le repos de mon amant.

Où, mon Dieu, mes vœux, mes alarmes,
Desiroient, pour lui seul, fléchir votre courroux ;
Pour lui seul je versois des larmes :
C'étoit son intérêt qui m'amenoit à vous.

Vous exauçâtes ma prière,
Toute profane qu'elle étoit,
Et je dus à votre lumière
La paix que mon cœur ignotoit.
Pour laver mes fautes immenses,
Je passois dans les pleurs & les jours & les nuits.
Je vous demandai des souffrances,
Et je tombai bientôt dans l'état où je suis.

O ! d'une erreur que je déteste,
Trop cher auteur ! trop tendre amant !
Regarde, en cet état funeste,
L'objet de ton égarement.
Pense à ce moment redoutable ;
J'y touche, . . du trépas . . je ressens les horreurs.

Hélas !.. le tien , inévitable ,
 Bientôt peut-être... adieu... *Cominge*... adieu...
 je meurs !...

Cominge perd ce qu'il adore ;
 Il voit ses traits défigurés ;
 Sur sa bouche entr'ouverte encore ,
 Il fixe des yeux égarés.
 Il vole auprès de son amante ;
 Il s'arrête , il s'élance & retombe soudain ;
 Son air imprime l'épouvante.
 Ces mots , avec des cris , s'échappent de son sein.

Arrête ! arrête , Dieu terrible !
 En vain tu réclames tes droits ;
 Pour punir un cœur trop sensible ,
 En vain la mort vole à ta voix :
 Elle va couronner ma flâme....
 A ces mots , un effort de rage & de douleur ,
 De ses jours vint couper la trame ,
 Terminant à la fois sa vie & son malheur.

Ce saint lieu retentit de plaintes ;
 On entend des cris , des clameurs ;
 Toutes les âmes sont atteintes
 D'effroi , de tendresse & d'horreurs.
 La pitié cédant aux larmes ,
 Dépôsa ces amans dans le même tombeau ,
 Et l'amour détestant ses armes
 Dans ce triste sépulchre éteignit son flambeau.

C vj

FABLES.

LA F L È C H E.

HÔTES des airs, voyez mon vol auda-
cieux,

Disoit la flèche au haut des cieux,
J'habite, comme vous, la région suprême !.

Un oiseau reprit : oui ;

Mais tu t'élevois par autrui,

Et tu retombes par toi-même.

A U T R E.

LA V I G N E E T L' O R M E A U.

LA Vigne devenoit stérile,
Dépérissant faute d'appui.

Un ormeau devint son asyle. . .

Si par moi, disoit-il, je ne porte aucun fruit ;
Je soutiendrai du moins un arbruste fertile.



*DISTIQUE sur Mlle DUP. . fille d'un
habile Médecin , & qui est aussi aimable
que jolie.*

MALGRÉ tout son savoir & sa prudente adresse,
Le père guérit moins que la fille ne blesse.

B. L. DE TOURS.

*IMPROMPTU à Mlle R. M. qui venoit de
chanter une chanson intitulée : Conseils
de l'Amour ; sur l'air , de la même
chanson : Jeune & simple bergère , &c.*

SI l'Amour , belle *Elvire* ,
Touché de mon ardeur ,
Avant que de t'instruire ,
Eût consulté mon cœur ,
Il auroit dû t'apprendre ,
En dictant ses avis ,
A choisir le plus tendre
De ceux qu'il t'a soumis.

Par M. D. L. B. T. abonné au Mercure.

A l'Auteur des Loifirs d'un Soldat.

DIGNE Soldat, nourri dans les hafards,
Disciple ingénieux de *Minerve* & de *Mars* ;
Pour arriver à la gloire, fans doute,
Tu prends la véritable route.
Quoi ! tu chéris les mœurs ? ô destin trop heureux !

Le plus homme de bien est le plus valeureux.
On voit, dans tes *Loifirs*, que la vertu t'enflâme.
Puisse-tu, dans ceux de ton rang,
Couverts de poussière & de sang,
Faire passer toute ton âme !

Ne rougis point du sort qui t'enlève au repos ;
Ton titre a fait souvent l'éloge d'un héros.

M. TANEVOT.

LE mot de la première énigme du premier volume d'octobre est *vaisseau*. Celui de la seconde est *linge*. Celui du premier logogryphe est *bataille* ; dans lequel on trouve *bât* d'âne, la *bille*, le *bal*, *Bâle*, ville de Suisse, arrosée par le Rhin, la *bataille*, jeu de carte usité parmi les enfans, la *taille*, impôt, une *taille* élégante qui

séduit les hommes, une *bille* de matbre
 que les écoliers appellent *gobille*, un *balet*
 à fouetter; qui ne connoît les *batailles*
 d'*Alexandre*? un *ballet* dansant, *Zama*,
 ville d'Afrique où se donna la fameuse
bataille de ce nom; combien de mères sont
 alarmées au nom seul de *bataille*! Et celui
 du second est *triangle*: où l'on trouve *Ange*,
tri, *âne*, *tigre*, *rage* & *gale*, *gril* & *an*.

E N I G M E.

JE surpasse en ingratitude
 Le plus barbare des humains;
 Et le plus vertueux, par la seule habitude,
 Fort souvent me prête les mains;
 Il ~~se~~ ~~est~~ ~~ma~~ ~~fur~~ ~~eur~~ ~~me~~ ~~tri~~ ~~ère~~.
 Chez le peuple, chez le bourgeois,
 Chez les Princes & chez les Rois,
 Jusques sur les autels de l'Être qu'il révère,
 C'est par l'homme en un mot que, sans ménage-
 ment,
 Même sans nulle répugnance,
 J'érouffe impitoyablement
 Celle par qui j'ai reçu l'existence.



A U T R E.

QUOIQUE fille d'un artisan,
 Je fais, sans user de souplesse,
 M'insinuer chez plus d'un courtisan.
 Sans dire mot je commande en maîtresse;
 On m'obéit. Souvent, en présence du Roi,
 J'ai fait fléchir le genou devant moi.
 Mais mon crédit, loin de me rendre vaine,
 Me montre en tous les temps également humaine.

*Par COURTAT, de Troyes, Gouverneur des
 Enfants de M. le Marquis DE LUNAS.*

L O G O G R Y P H E.

CRUEL destin ! pourquoi me faire naître ?
 Puisqu'il faut écraser les auteurs de mon être.
 Je ne me plaindrois point, si tant de beaux esprits
 Ne me noircissoient pas encor par des écrits.
 Cherche, lecteur, une étendue
 En verd presque toujours tendue ;
 Un instrument tout à la fois
 Convexe, raboteux, ouvert en mille endroits ;
 Le nom d'une petite pome ;
 Ce qu'il ne faut chercher qu'à Rome ;

Un oiseau blanc & noir ; la moitié de pardon ;
 Ce qui circule en ton poumon ;
 Un synonyme au mot *gageme* ;
 Un Dieu lactif. Voilà tout , je le jure.

Par le même.

A U T R E.

JE suis un animal d'Afrique ;
 D'un figure assez comique :
 Dix lettres composent mon nom.
 Otez d'abord les six dernières ,
 Vous trouverez un fleuve de renom ;
 Qui reçoit dans son sein différentes rivières ;
 Les transposant ensuite en diverses manières ,
 Je deviens un Etat qu'on peut appeler grand ;
 Mais sur-tout fort antique ;
 Un nom de souverain ; celui d'un conquérant ;
 Le jet d'un arbre ; une bête qui pique ;
 Deux notes de musique ;
 Plus , le tombeau d'un ver ; le poil du sanglier ;
 Un très-grand Roi ; la fille d'*Autolique* ;
 Un animal très-domestique ;
 Un petit poids ; un loup-cervier ;
 La fin du jour ; ce qu'est un financier ;
 Une des sept couleurs ; une fameuse ville ;
 Capitale d'une Comté ;

66 MERCURE DE FRANCE.

Ce que craint le pilote ; un meuble bien utile
 A tout chasseur qui se trouve écarté ;
 La Déesse de la victoire ;
 Un cruel Empereur bien poirci dans l'histoire ;
 Une montagne ; une ancienne cité ;
 Ce qui , dans nos guérets , vient toujours sans
 culture ,
 Et des mauvais terroirs la marque la plus sûre ;
 Le jour avant celui-ci ;
 Celle qui , suivant la fable ,
 Le cœur plein de souci ,
 Tua ses deux enfans qu'une erreur déplorable
 Lui fit croire deux lionceaux ;
 Le synonyme de repos ;
 Un jeu ; certain oiseau qu'assez peu l'on renomme ,
 Lequel étoit pourtant très-révéré dans Rome ;
 Ses petits ; deux conjonctions ;
 L'une des filles d'*Eleusine* ,
 Et d'*Athan* l'un des compagnons ,
 Qui , par la justice divine ,
 De *Lucifer* fut chasser la cuisine ;
 Un arbre ; un golfe ; un creux ; la place des
 tetons ;
 Une excellente graine ; un soc ; l'un des pronoms ;
 Deux outils de scieurs ; l'opposé de l'humide ;
 De *Jupiter* l'un des surnoms ;
 Du Dieu *Saturne* l'un des noms ;
 Des fêtes à sa gloire ; un des maîtres d'*Alcide* ;

La maîtresse d'*Ischis* ;

De *Philamon* la mère , & la Déesse *Isis* ;

Quatre particules ;

Un nom des fêtes que jadis

D'Athènes les peuples crédules ,

En l'honneur de *Bacchus* , célébroient constamment ;

De plusieurs animaux la force , l'ornement ;

Je suis encor un négromant ;

Le haut d'une colonne ; un fruit ; un jeu d'enfant ;

Un Roi d'Attique ; un Saint , ses reliques ; sa niche ;

Le plus beau de nos jours , un jour plein d'agrément ,

Mais qu'on regrette assez communément ;

Ce métal précieux , sans qui l'on n'est pas riche ;

Du labourage un instrument ;

Un bel oiseau , dont le gosier charmant

Plait si fort à l'oreille ;

Ce qu'il fait en chantant ;

Le nom qu'on donne aux Rois ; l'ordinaire aliment

Des vautours , de l'abeille :

Son ouvrage ; le nom d'un fameux orateur ;

Certaine fleur enfin éclatante , vermeille ,

Et de la plus suave odeur.

Je crois avoir tout dit. . . devine-moi , lecteur.

Par M. le Vicomte DE LA CRESSONNIERE ,

Officier au régiment des Gardes Françaises.

A U T R E.

PAR moi le commerce prospère ;
Et de l'un à l'autre hémisphère
Je réunis le genre humain.
Sept pieds forment mon tout. Tu me tiens dans
ta main,
Quand tu régales ton convive :
Tu vois en moi l'état où tu perds la raison ;
Et ce qui borde ta maison ;
Ce qu'excite chez toi la peinture naïve
D'un fait conté par un homme d'esprit ;
Ce qui t'agite dans ton dit ;
Don des cieux ; note de musique ;
Et ce qui vient souvent d'une fureur bachique ;
On peut m'écraser sans effort ;
Et de mon tout je suis le bord.

*Par JEAN-MARC BELLEVILLE. A Bry-
sur-Marne, abonné au Mercure.*



CHANSON A METTRE EN MUSIQUE.

L'HEURE DU BERGER.

LE soleil va finir son cours ,
Il livre aux doux zéphirs la terre languissante ;
Tandis que tout jouit de la fraîcheur naissante ,
Mon tendre cœur brûle toujours.

Sous mille baisers amoureux ,
La rose par degrés prend des couleurs nouvelles...
Ma *Thémire*, les fleurs deviennent bien plus belles,
Lorsque les zéphirs sont heureux !

Les-oiseaux chantent le plaisir ,
Leur aile , en fremillant , agit le feuillage.
Ils semblent , comme moi , te dire en leur langage :

Bergère , hâte-toi de jouir,

Lorsqu'à son réveil radieux ,
L'aurore fait briller la clarté la plus pure ;
Quand son regard divin ranime la nature ,
Tu perds ce moment précieux.

Sous ces berceaux où la beauté
Repose dans les bras de l'amour qui soupire ;
Tu parois , sans desirs , tandis que tout respire
Le charme de la volupté.

70 MERCURE DE FRANCE.

Voici le déclin d'un beau jour ,
Il n'est plus qu'un instant pour finir mon martyre.
Je cède à ma douleur , adorable *Thémire* ,
Si tu ne cède à mon amour.

Pourquoi crains-tu de t'engager ?
Hélas ! n'est-il pas temps que mes tourmens
finissent ? . . .
Oui , *Thémire* , il est temps ; tes yeux qui s'at-
tendaient
M'annoncent l'heure du berger.

Par M. le Baron DE PAGES.



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Le Voyageur François ; par M. l'Abbé.
 DELAPORTE. A Paris, chez VINCENT,
 rue Saint Severin, tomes V & VI.*

DERNIER EXTRAIT.

DANS les divers extraits que nous avons donnés de cet ouvrage, & que nous avons multipliés, parce que nos lecteurs nous ont paru les goûter, nous nous sommes principalement arrêtés sur tout ce qui regarde la religion, les mœurs, les usages, les loix & les caractères des peuples du Japon & de la Chine. Ces deux volumes ont un autre mérite très-piquant, c'est d'offrir un très-grand nombre d'anecdotes & de traits singuliers qui en rendent la lecture très-agréable & très-variée. C'est à cette partie que nous allons nous attacher principalement, & nous finirons par-là l'analyse de l'ouvrage. A mesure que ces traits s'offriront à notre plume, nous les

placerons sous les yeux de nos lecteurs, sans nous inquiéter de suivre l'ordre des temps, en observant seulement celui des volumes.

« Un imposteur apporta un jour à *Voa-hi*,
 » Empereur de la Chine, un elixir, &
 » l'exhorta à le boire, lui promettant l'im-
 » mortalité. Un Mandarin, qui avoit plus
 » d'esprit qu'eux, prit la coupe & avala
 » la liqueur. L'Empereur, irrité, le con-
 » damna à perdre la vie. Mais, dit le
 » Mandarin, si ce breuvage rend immor-
 » tel, vous entreprendrez inutilement de
 » me faire mourir. Si, au contraire, il
 » ne donne pas l'immortalité, un si fri-
 » vole larcin mérite-il la mort ?

« *Tai-Tsoug* comparoit un Prince qui
 » foule ses peuples à un homme qui cou-
 » peroit sa chair par morceaux pour s'en-
 » graisser de sa propre substance. Voyant
 » un jour le dégât horrible que faisoit
 » dans la campagne une foule innombra-
 » ble de sauterelles, il en prit une qu'il
 » mit dans sa bouche, & dit, en soupi-
 » rant : malheureux insectes, vous dévo-
 » rez la subsistance de mon peuple ; que
 » ne dévorez-vous plutôt mes entrailles.
 » Une autre fois qu'il se promenoit dans
 » une barque avec ses enfans : vous voyez
 » cette barque, leur dit-il ; c'est l'eau qui
 » la

« la porte, & qui peut, en même temps,
 » la submerger. Le peuple ressemble à
 » cette eau, & l'Empereur à cette barque ».

Nous nous sommes fort étendus dans un de nos précédens extraits, sur ce qu'on appelle à la Chine *tribunal historique*. Voici, à ce sujet, une anecdote qui mérite de n'être point oubliée. « *Tsoui chong*, Général Chinois, qui aimoit éperdument sa femme, eut le malheur de se la voir enlever par un Empereur. L'époux furieux conspire contre son maître, le fait assassiner dans une sédition, & s'empare du trône. Ce grand événement est aussitôt placé dans les fastes du *tribunal historique*. Le récit n'en étoit pas favorable au nouvel Empereur. Informé d'une telle licence, il dépose le Président, le condamne à la mort, supprime la relation, & crée un nouveau Président. Le premier usage que celui-ci fait de sa dignité, est de dresser une nouvelle relation, aussi vraie, aussi circonstanciée que celle de son prédécesseur. L'Empereur, instruit de cette audace, casse, dissout le tribunal, & fait mourir tout ceux qui le composent. L'Empire est aussitôt inondé de relations qui peignent le Monarque de si noires couleurs, que ce Prince, craignant, avec raison,

74 MERCURE DE FRANCE.

» une révolte générale , ne parvint à cal-
 » mer ses sujets, qu'en permettant le réta-
 » blissement du tribunal historique , & en
 » lui rendant toute sa liberté ».

On ne fera peut-être pas fâché d'apprendre comment la race aujourd'hui régnante à la Chine est montée sur le trône. Cette révolution arriva au commencement du siècle passé ; & voici de quelle manière l'auteur la raconte. « Au-delà de la grande
 » muraille étoient quelques tribus de Tar-
 » tares Mant-cheoux qu'un Vice-Roi de
 » la Chine , voisin de ce peuple peu
 » redouté , traitoit fort durement. Ils
 » se révoltèrent ; & , s'étant réunis en un
 » corps d'armée , ils élurent un chef ,
 » auquel ils donnèrent le titre de Roi. Le
 » choix tomba sur la personne de *Tayt-*
 » *sou* , celui-là même que la Maison ré-
 » gnante reconnoît pour le fondateur de
 » sa dynastie. Il ne pensoit pas , sans doute ,
 » alors à conquérir la Chine ; il ne vou-
 » loit que s'en venger , & procurer la
 » liberté à son peuple. Ses succès inespérés
 » lui firent concevoir de plus vastes pro-
 » jets. Chaque année de son règne étoit
 » marquée par quelque victoire ; & cha-
 » que victoire lui acquéroit une province,
 » Il ne vécut pas assez pour soumettre
 » toute la Chine ; son fils *Tayt-song* , qui

» lui succéda , s'en fit proclamer Empe-
 » reur ; mais sa mort affoiblit , pour quel-
 » que temps , la puissance formidable des
 » Tartares. Comme il ne laissoit point
 » d'enfans , & qu'aucun de ses frères n'eut
 » alors l'ambition de marcher sur ses traces ,
 » la monarchie des Mant-cheoux se chan-
 » gea en une espèce de république.

» Cependant l'esprit de révolte agitoit
 » toutes les provinces de la Chine : au
 » défaut d'ennemis étrangers , cet Empire
 » étoit déchiré par ses propres habitans ;
 » & , tandis que le Monarque restoit dans
 » son ferrail avec ses femmes & ses eunu-
 » ques , le peuple obéissoit à différens
 » chefs , dont un seul mérite d'être connu.
 » Son nom étoit *Lif-ching* ; il vint avec
 » l'élite de ses troupes aux portes de Pékin ,
 » & l'Empereur ne sortit jamais de son
 » palais ; il ignoroit même une partie de
 » ce qui se passoit. La consternation répan-
 » due sur le visage de ses courtisans & de
 » ses ministres , le convainquit enfin que
 » tout étoit désespéré. Hélas ! s'écria-t-il ,
 » je vois bien que ma dynastie est sur sa
 » fin ; la seule grace que je vous demande ,
 » est de sauver mon fils. A ces mots tout
 » le palais retentit de gémissemens. L'Im-
 » pératrice , effrayée , sortit de son appar-
 » tement , embrassa ses enfans , les arrosa

D ij.

76 MERCURE DE FRANCE.

» quelque temps de ses larmes , les remit
 » entre les mains de personnes de confiance,
 » les suivit des yeux jusqu'à la sortie du
 » palais ; après quoi elle s'enferma dans
 » sa chambre & se pendit. L'Empereur y
 » accourut ; & , ayant fort approuvé cet
 » exemple de fidélité : voilà , dit-il à ses
 » autres femmes , le modèle que vous
 » devez suivre ; je vous prie de le faire
 » incessamment ; & même je vous l'or-
 » donne. Il fut obéi à l'heure même , sans
 » qu'aucune de ces malheureuses , au nom-
 » bre d'environ quarante , qu'il fallut peut-
 » être un peu aider , osât se plaindre de
 » son sort.

» Après cette exécution l'Empereur ap-
 » perçut sa fille unique , âgée de quinze
 » ans , que l'Impératrice n'avoit pas cru
 » devoir exposer hors du palais. Se défiant
 » d'une si grande jeunesse , il ne voulut
 » pas exiger d'elle le sacrifice volontaire
 » de sa vie ; ce bon père lui donna lui-
 » même un coup de poignard , & la laissa
 » pour morte. Vous vous attendez , sans
 » doute , qu'il va se tuer aussi sur le corps
 » de ses femmes & de sa fille ; mais il
 » veut savoir auparavant s'il n'y a pas
 » d'espérance de pourvoir à sa sûreté. Enfin
 » toutes les tentatives devenant inutiles ,
 » il se retire dans un pavillon , & trace

» sur sa robe les paroles suivantes : *mes*
 » *malheurs sont une punition du Ciel que*
 » *mon indolence a irrité.* Les grands de ma
 » Cour m'ont perdu en m'ôtant la con-
 » noissance des affaires de mon Empire
 » Sujets rebelles , mettez mon corps en
 » pièces, mais épargnez mon peuple inno-
 » cent , & déjà assez malheureux de m'a-
 » voir eu pour maître. Ce fut-là comme
 » le testament du Monarque qui , déra-
 » chant sa ceinture, l'employa à s'étran-
 » gler, & mit ainsi fin à une vie qu'il
 » n'avoit pas osé défendre.

» Après la mort de ce Prince, les Tar-
 » tares , & *List-ching* le rebelle, qu'on
 » nomme ainsi parce qu'il ne réussit pas,
 » se disputèrent l'Empire de la Chine.
 » *List-ching* perdit de fréquentes batailles,
 » & vit, chaque jour, diminuer son auto-
 » rité. Ses troupes se rebutèrent de ses
 » mauvais succès ; & se trouvant aban-
 » donné de tout le monde, il fut tué par
 » des payfans.

» Un des fils du Prince Tartare *Tayt-*
 » *sou*, & frère de l'Empereur *Tayt-song*,
 » étoit entré dans Péking, & s'étant em-
 » paré des postes les plus importants de
 » cette capitale, fit passer la couronne
 » sur la tête d'un de ses neveux, âgé de
 » sept ans, & retint pour lui la régence

78 MERCURE DE FRANCE.

» du Royaume. Cet enfant fut le père du
 » célèbre Empereur *Cang-hi*, sous lequel
 » la Chine a été si heureuse, & la religion
 » chrétienne si florissante ».

Voici un trait qui fait connoître la
 délicatesse de l'amour qu'ont les Chinois
 pour leurs pères. « Un magistrat mérita la
 » mort pour ne s'être point acquitté avec
 » intrépidité de sa charge. Son fils, âgé
 » de quinze ans, alla se jeter aux pieds
 » de l'Empereur, & lui offrit sa vie pour
 » conserver celle de son père. Le Monar-
 » que, touché de cette marque de ten-
 » dresse, accorda au fils la grace du ma-
 » gistrat, & voulut, pour récompenser la
 » vertu de ce généreux enfant, le distin-
 » guer par des marques d'honneur ; mais
 » il les refusa, en disant qu'il ne vouloit
 » point d'une distinction qui lui rappelle-
 » roit continuellement l'idée d'un père
 » coupable ».

Les Chinois attribuent au thé mille
 propriétés salutaires ; mais l'excès en est
 pernicieux, à moins que le fréquent usage
 des viandes grasses, tel que la chair de
 porc, n'en corrige les mauvais effets. On
 raconte à ce sujet une histoire plaisante.
 « Une femme avoit un mari maigre, laid
 » & dégoûtant, avec lequel elle s'ennuyoit
 » de passer ses jours, & dont elle desiroit

» fort de se délivrer. Elle consulta un
 » médecin sur le moyen de s'en défaire.
 » Faites-lui manger forcelard, force graisse,
 » répond le docteur, & je vous garantis
 » qu'en moins d'un an, vous en ferez
 » débarrassée. Peu contente de cette or-
 » donnance qui, sans doute, différoit
 » trop l'accomplissement de ses desirs, elle
 » s'adresse à un autre médecin, sans lui
 » faire part de la première consultation.
 » Pour envoyer bien vite un homme
 » dans l'autre monde, dit le second Escu-
 » lape, je ne connois point de meilleur
 » expédient, que de lui faire prendre beau-
 » coup de thé. Plus il sera fort, & plutôt
 » l'homme sera expédié. Cette femme
 » croit arriver plus promptement à son
 » but en employant les deux recettes ;
 » mais son attente est bien trompée ; car
 » ces deux remèdes combinés procurèrent
 » au mari la santé la plus vigoureuse.

Notre voyageur étant à Ning-po, excel-
 lent port de la Chine, y trouva le Père
Parennin, Jésuite d'un grand mérite,
 envoyé pour des affaires de la Cour. " Il
 » étoit décoré d'une ceinture jaune, dont
 » l'Empereur lui avoit fait présent. Un
 » don de cette nature est d'autant plus
 » précieux à la Chine, qu'à la vue de
 » cette couleur, chacun est obligé de se

80 MERCURE DE FRANCE.

„ mettre à genoux & de frapper la terre
 „ de son front, jusqu'à ce qu'il plaise à
 „ celui qui la porte de la cacher en la
 „ couvrant. Un Mandarin, qu'on savoit
 „ n'être point favorable aux chrétiens, vint
 „ faire au Père *Parennin* une visite à
 „ Ning-po. Le Jésuite prit, pour le rece-
 „ voir, le bout de sa ceinture à la main,
 „ & s'expliquant d'un air ferme & sévère,
 „ il lui reprocha d'avoir osé condamner
 „ la religion chrétienne lorsque l'Empe-
 „ reur honoroit les Missionnaires d'une si
 „ haute faveur : pendant son discours, le
 „ pauvre Mandarin frappa si souvent la
 „ terre de son front, que tous les chrétiens
 „ qui étoient présens, prièrent le Jésuite
 „ de ne pas l'humilier davantage ; & , lui
 „ ordonnant de se lever, le père lui re-
 „ commanda de traiter mieux les chrétiens
 „ à l'avenir ; sans quoi il le menaça de
 „ porter ses plaintes à Sa Majesté Impé-
 „ riale. Malgré la haine que les Chinois
 „ portent au christianisme , l'Empereur
 „ donne, de temps en temps, des marques
 „ de distinction à quelques-uns des Mis-
 „ sionnaires qu'il fait Mandarins. Il a
 „ même voulu élever à ce grade le Frère
 „ *Attiret*, Jésuite-Peintre, qu'il a à son
 „ service, & qu'il va souvent voir travail-
 „ ler ; mais ce Frère a constamment refusé
 „ cet honneur „.

Dès qu'il faut remplir leurs charges , les Mandarins de la Chine comptent pour rien l'interdiction, l'exil, la mort même ; les annales de l'Empire nous en offrent plus d'un exemple. Je n'en citerai qu'un seul. “ Douze Mandarins résolurent de
 „ dévoiler à l'Empereur *Ti-siang* les sen-
 „ timens de haine que son extrême cruau-
 „ té avoit inspirés aux Chinois. Celui
 „ qui se chargea le premier de cette com-
 „ mission, fut scié en deux par ordre du
 „ tyran. Le second fut appliqué à la tor-
 „ ture, & souffrit une mort cruelle. Le
 „ troisième ne fut pas moins intrépide ;
 „ & *Ti-siang* le poignarda sur le champ
 „ de sa propre main. En un mot, il n'y
 „ en eut qu'un qui échappa à sa fureur ,
 „ quoiqu'il ne montrât pas moins de
 „ courage. Il se rendit au palais, portant
 „ dans ses mains les instrumens de son
 „ supplice : voilà, Prince, s'écria-t-il,
 „ voilà les fruits que vos fidèles serviteurs
 „ obtiennent de leur zèle ; je viens cher-
 „ cher ma récompense. L'Empereur, frappé
 „ de tant d'intrépidité, lui pardonna sa
 „ hardiesse, & réforma sa conduite „.

L'Empereur fait quelquefois la visite de ses Etats pour s'instruire, par ses propres yeux de la conduite des Gouverneurs de ses provinces, & recevoir les plaintes du

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

peuple. “ L’Empereur *Cang-hi*, dans une
 „ de ses tournées, s’étant éloigné de ses
 „ gardes, apperçut un vieillard qui pleu-
 „ roit amèrement. Le Prince, sans se faire
 „ connoître, lui demanda le sujet de son
 „ affliction. Je n’avois qu’un fils, lui ré-
 „ pondit le viellard, dans lequel j’avois
 „ placé toute ma tendresse, & que je re-
 „ gardois comme l’unique soutien de ma
 „ famille. Un Mandarin Tartare me l’a
 „ enlevé ; & me voilà privé de l’espérance
 „ de jamais le revoir ; car pauvre & infirme,
 „ comme je suis, quelle apparence que je
 „ puisse obliger le Gouverneur à me le
 „ rendre ? Pourquoi non, dit l’Empereur ?
 „ Venez avec moi ; & allons ensemble
 „ trouver le Mandarin ; le vieillard obéir,
 „ & conduisit le Prince au palais du Ma-
 „ gistrat. Le Tartare ayant été convaincu
 „ du crime dont on l’accusoit, le Monar-
 „ que, que ses gardes avoient rejoint, lui
 „ fit trancher la tête à l’heure même ;
 „ puis se tournant vers le père affligé : je
 „ vous donne, lui dit-il, l’emploi de cet
 „ injuste ravisseur ; soyez plus équitable
 „ que lui ; & que son exemple vous
 „ apprenne à ne rien faire qui vous mette
 „ dans le cas de servir à votre tour d’exem-
 „ ple aux autres „.

Il est au Japon une société d’aveugles

qui doit son origine à l'histoire suivante :

“ Dans un temps où les Japonois étoient
 „ divisés en deux factions , un Général
 „ d'armée avoit combattu malheureuse-
 „ ment pour le Prince vaincu. Le vain-
 „ queur, qui l'estimoit, voulant l'attacher
 „ à son service, le Général lui répondit :
 „ tout ce que je puis faire pour vous, c'est
 „ de m'arracher ces deux yeux qui m'ex-
 „ citent à votre perte ; je ne puis les tour-
 „ ner sur vous, sans me sentir le desir de
 „ vous ôter la vie pour venger mon maî-
 „ tre. En achevant ces paroles il s'arracha
 „ les yeux, les mit sur une assiette & les
 „ présenta au Monarque. Un mélange
 „ d'horreur & d'admiration lui ayant fait
 „ accorder sa liberté, il quitta la Cour ,
 „ & fonda la seconde congrégation des
 „ aveugles. Cette confrérie s'entretient
 „ honorablement par son industrie, & par
 „ des travaux conformes à cet état. Plu-
 „ sieurs s'appliquent à la musique & à la
 „ poésie, ce qui leur donne accès dans les
 „ palais des grands en qualité de beaux
 „ esprits „

Un Japonois qui trouve sa femme en-fermée avec un amant, a droit de les ruer l'un & l'autre ; &, en son absence, son père, son frère, ou son domestique ont le même pouvoir. L'histoire suivante m'a été racontée

84 MERCURE DE FRANCE.

plusieurs fois depuis que je suis au Japon.
 “ Un marchand, qui croyoit avoir sujet
 „ de soupçonner son épouse d'infidélité,
 „ fit semblant d'aller à la campagne, &
 „ la prit sur le fait. Il tua l'homme, atta-
 „ cha sa femme à une échelle, & la laissa
 „ suspendue toute la nuit. Le lendemain
 „ il fit prier à dîner tous les parens ; &
 „ après le repas, comme la femme ne
 „ paroïssoit point, sous prétexte qu'elle
 „ étoit occupée à la cuisine, ils prièrent le
 „ mari de la faire venir. Celui-ci entra
 „ dans la chambre où elle étoit attachée,
 „ la délia, lui mit sur le dos un drap mor-
 „ tuaire, & dans les mains une boîte de
 „ lacquée, couverte de fleurs, lui défen-
 „ dant expressément de l'ouvrir. Allez,
 „ dit-il, montrez cette boîte à nos parens,
 „ & voyez si je dois vous sauver la vie
 „ à leurs prières : elle se rendit, en cet
 „ état, dans la salle du festin ; &, s'étant
 „ mise à genoux, présenta la boîte au
 „ plus notable de l'assemblée. Mais on
 „ ne l'eût pas plutôt ouverte que, recon-
 „ noissant l'instrument de son crime, en-
 „ levé du corps de son amant, elle tomba
 „ évanouie. Le mari accourut aussi-tôt,
 „ & sans lui donner le temps de revenir
 „ de sa foiblesse, lui coupa la tête. Cette
 „ scène effrayante fit disparaître toute la

„ compagnie , qui frémit d'horreur à ce
 „ spectacle „.

On a raconté à notre voyageur une
 autre histoire qui présente un excès incroya-
 ble de pudeur & de modestie. « Une De-
 „ moiselle suivante étant à genoux au bout
 „ d'une table pour servir son maître dans
 „ l'appartement des femmes , voulut pren-
 „ dre un flacon qui étoit un peu trop
 „ éloigné ; l'effort qu'elle fit pour l'attein-
 „ dre fut cause qu'il lui échappa un certain
 „ bruit qui se fit entendre malgré elle. Elle
 „ en eut tant de honte que , s'enveloppant
 „ la tête dans sa robe , elle ne voulut
 „ jamais découvrir son visage ; mais ap-
 „ prochant son sein avec une violence
 „ enragée contre sa bouche , elle y appliqua
 „ les dents & se l'arracha avec tant de fu-
 „ reur , qu'elle expira sur le lieu même „.

Dès les plus tendres années on accou-
 tume les enfans au Japon à des principes
 d'honneur qui , quelquefois , dans un âge
 plus avancé , ne les porte pas à des actions
 moins extraordinaires. « Deux Gentils-
 „ hommes s'étant trouvés sur un escalier
 „ du palais impérial , leurs épées se fro-
 „ tèrent l'une contre l'autre. Celui qui
 „ descendoit s'offensa de cet accident :
 „ l'autre s'excusa , en protestant que c'étoit
 „ l'effet du hasard ; il ajouta que le mal-

86 MERCURE DE FRANCE.

„ heur , après tout , n'étoit pas grand ; que
 „ ce n'étoient que deux épées qui s'étoient
 „ touchées , & que l'une valoit bien l'autre.
 „ Je vais , reprit le premier , vous en
 „ faire voir la différence. Vous croyez ,
 „ Madame , qu'ils vont se battre comme
 „ auroient fait deux François. Vous vous
 „ trompez ; on ne se bat pas au Japon ;
 „ il est une autre façon de montrer de la
 „ bravoure ; & c'est ce que fit celui qui
 „ se crut offensé. Sur le champ il tira son
 „ poignard & s'en ouvrit le ventre. Le
 „ second , sans répliquer , monte en diligence
 „ pour servir sur la table de l'Empereur
 „ un plat qu'il tenoit à la main ,
 „ revient ensuite , & trouvant son adversaire
 „ qui expiroit , il lui dit qu'il l'auroit
 „ prévenu , s'il n'eût pas été occupé
 „ du service du Prince , mais qu'il le suivroit
 „ de près pour lui faire voir que son
 „ épée valoit bien la sienne ; aussi-tôt il
 „ se fendit le ventre & tomba mort. Auroit-on
 „ mieux aimé qu'ils se fussent coupé la gorge
 „ à la manière d'Europe » ?

C'est par de pareilles histoires que le *Voyageur François* fait varier la description des mœurs & usages des nations dont il parle. On trouve , à la fin du sixième vol. des remarques qui commencent ainsi :
 « Les premiers vol. de cet ouvrage furent

» à peine livrés au public, que, jaloux de
 » son succès, des gens intéressés à le dé-
 » crier, l'attaquèrent par des écrits particu-
 » liers & dans des feuilles périodiques.
 » Le motif de toutes ces critiques partoît
 » d'une rivalité puérile de quelques auteurs
 » qui travailloient & d'autres qui se pro-
 » posoient de travailler dans le même
 » genre. Des intérêts de Libraires entrè-
 » rent aussi pour beaucoup dans cette petite
 » guerre. Ils craignirent que le *Voyageur*
 » *François*, plus curieux, plus agréable
 » que leurs vastes collections, n'achevât
 » de dégoûter les lecteurs de leurs compi-
 » lations fastidieuses, & que ces recueils
 » sans choix, sans ordre & sans goût, ne
 » restassent en piles dans leurs magasins.
 » Voilà ce qui a donné lieu à divers écrits
 » dont le public ne paroît pas s'être fort
 » occupé, & auquel M. l'Abbé *Delaporte*
 » n'a pas même jugé à propos de répondre.
 » Les auteurs du *Journal Encyclopédique*
 » ont bien voulu prendre sa défense dans
 » leur second volume de novembre de
 » l'année dernière ». On rapporte ensuite
 la réponse du *Journal Encyclopédique* aux
 diverses critiques faites contre le *Voyageur*
François; & il n'y a pas une objection
 qui ne soit solidement réfutée.

AVIS sur quelques livres proposés à un rabais considérable du prix ordinaire. A Paris, chez MUSIER père, quai des Augustins, à l'olivier.

LA Religion vengée, ou réfutation des auteurs impies, dédiée à Monseigneur le Dauphin ; par une Société de Gens de Lettres. Dix-huit volumes in-12, provenans du fond de Chaubert. Cet ouvrage, dont on a donné successivement, depuis 1757, trois volumes chaque année, contient la réfutation du Dictionnaire & des autres ouvrages de Baile ; du livre intitulé de l'Esprit ; de quelques œuvres attribuées à M. de Voltaire ; de plusieurs endroits de l'Encyclopédie ; de l'Esprit de J. C. sur la tolérance ; des pensées philosophiques ; des principes de la philosophie morale, ou essai sur le mérite & la vertu (tiré des caractéristiques de Shaftesbury) ; de l'oracle des anciens fidèles ; des pensées sur l'interprétation de la nature ; de la lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient ; du livre des mœurs ; de quelques paradoxes de l'esprit des loix ; d'une brochure divisée en

deux parties , la première intitulée , le monde & son origine, l'autre, de l'âme & de son immortalité ; des œuvres philosophiques de Lamétrie ; du code de la nature ; de Téliamed ; enfin des lettres Juives , des lettres cabalistiques , lettres chinoises , &c. &c.

Le fonds de cette utile controverse , à portée de tous les lecteurs , est puisé dans la plus saine logique , & , par la manière dont elle est traitée , elle est également à l'usage des théologiens & des gens du monde. Combien d'esprits superficiels qu'un sophisme éblouit , qu'un bon mot persuade ! il faut les éclairer. Combien d'esprits chancelans qui ne savent plus à quoi s'en tenir dès qu'ils rencontrent des difficultés qu'ils croient insolubles ! il faut les rassurer. Combien d'esprits prévenus qui jugent de quelques impiés par leurs talens littéraires , & qui n'oseroient penser autrement que ces prétendus oracles ! il faut les détromper. Combien d'esprits intéressés à douter de la foi parce que la foi les condamne , & qui cherchent dans l'irreligion des motifs de tranquillité ! il faut les confondre. Combien d'esprits droits & attachés à la religion , qui gémissent des coups funestes qu'on lui porte ! il faut les consoler. Tels sont les objets qu'on s'est

90 MERCURE DE FRANCE.

proposé de remplir dans ces dix-huit volumes ; objets très-intéressans par eux-mêmes & fort bien remplis. Feu Monseigneur *le Dauphin*, auquel étoit dédié cet ouvrage, le lisoit exactement, & l'honoroit d'une protection particulière. Les dix-huit volumes, qui ont été distribués périodiquement les années 1757, 1758, 1759, 1760, 1761 & 1762, coûtoient ci-devant 54 liv. On les donnera jusqu'à la fin d'octobre pour Paris, & jusqu'à la fin de décembre pour la province, au prix modique de 18 liv. à raison de 20 sols le volume en feuilles.

On trouvera chez le même Libraire, aux mêmes conditions, la spiritualité & l'immortalité de l'âme par le Père *Hubert Hayer*, 3 vol. in-12, provenant encore du fonds de *Chaubert*, au prix de 3 liv. au lieu de 6 liv. qu'elle s'est toujours vendue en feuilles ; & à 7 liv. 10 sols reliée, prix ordinaire ; la règle de foi du même auteur, 3 vol. in-12.

Plus, quatre traités de Saint Augustin, de la traduction du fameux Docteur *Arnaud*, savoir :

Celui de la foi, de l'espérance & de la charité, vol. in-12.

— Les mœurs de l'Eglise Catholique, in-12.

— De la véritable religion, in-12.

— De la correction & de la grâce, *in-12*.

Les quatre volumes à 2 liv. en feuilles.

Le même *Musier* père a à vendre un beau Journal des Sçavans, *in-4°*. complet avec les tables.

Le même Journal *in-12*, aussi complet.

• Une collection complète des *Mercures*.

Le Journal de Trévoux complet.

Et depuis 1738 jusqu'en 1761, trois cents volumes & plus du même Journal de Trévoux, reliés en maroquin, à 16 s. le volume.

L'Année Littéraire.

Le Journal Etranger.

Le Journal Économique.

Et plusieurs parties séparées de tous ces Journaux, dont on peut s'accommoder en détail.

ANNONCES DE LIVRES.

TRADUCTION du traité de l'orateur de *Cicéron*, avec des notes; par M. l'Abbé *Colin*, prix, trois livres relié. A Paris, chez *Debure* pere, quai des Augustins, du côté du pont Saint Michel, à saint Paul, 1767 : avec approbation & privilège du Roi; vol. *in-12*.

L'accueil favorable que le public a tou-

92 MERCURE DE FRANCE.

jours fait à l'excellente traduction de l'*orateur de Cicéron*, par M. l'Abbé *Colin*, a engagé le nouvel éditeur à la revoir avec le plus grand soin. Il s'étoit glissé plusieurs fautes considérables dans l'édition précédente; la ponctuation étoit défectueuse; il y avoit des mots & des phrases oubliés; soit dans la traduction, soit dans le texte latin qui la suit. On a donc rectifié toutes ces négligences; & il nous paroît qu'on y a apporté l'attention la plus scrupuleuse. Aussi ce traité, accompagné des beaux exemples que le traducteur y a ajoutés, & qu'il a puisés dans les plus célèbres auteurs, forme un corps complet de rhétorique. On a eu soin de recueillir, pour les règles, ce que les meilleurs maîtres, soit anciens, soit modernes, ont écrit de plus important & de plus utile sur cette matière.

ENTRETIENS d'une ame pénitente avec son Créateur, mêlés de réflexions & de prières, relatives aux divers événemens de la vie, dédiés à la Reine; par M. *Lebret*. A Lille, chez *J. B. Henri*, Imprimeur-Libraire; 1767: avec approbation & privilège. A Paris, chez *Durand* neveu, rue Saint jacques: vol. in-12.

Ces entretiens sont le fruit des lectures de piété, que l'auteur a faites dans des ser-

mons & autres ouvrages de religion , ou de dévotion. Telles sont les sources où il convient d'avoir puisé ses matériaux. Il a refondu, remanié, ressassé tout ce qui pouvoit avoir plus d'onction & d'utilité , avec des prières relatives aux sujets , & fournir des consolations contre les amertumes inséparables de la vie.

HISTOIRE de la vie, du martyre & des miracles de Saint Quentin, l'Apôtre & le Patron du Vermandois ; par M. *Louis-Paul Colliette*, Doyen du Doyenné rural de Saint-Quentin , & Curé de Gricourt, dans la même chrétienté. A Saint-Quentin, chez *Jean Frédéric Devin*, Libraire, rue des toiles, à l'arbre d'or; 1767 : avec approbation & privilège du Roi; brochure in-12 d'environ 120 pages.

LA vie du très-illustre martyre Saint Quentin, Apôtre & Patron du Vermandois, avec tout ce qui s'est passé de plus notable après sa mort ; le tout tiré des actes de son martyre, & d'autres anciens monumens qui se conservent dans son Eglise ; par C. *Benédier*, Prêtre, Docteur en théologie, de la maison & Société de Sorbonne, & Chanoine de l'Eglise Royale de Saint-Quentin, nouvelle édition, aug-

mentée des litanies. A Saint-Quentin, chez *François Théodore Hautoy*, Libraire & marchand papetier, sur la place, à l'union royale ; 1767 : avec approbation & permission ; brochure in-12 de 110 pages.

On ne dit pas pour quelle raison, deux Libraires de Saint-Quentin ont imprimé en même temps deux vies de Saint Quentin, composées par deux auteurs différens. Quoi qu'il en soit, nous ne donnerons la préférence à aucun de ces deux ouvrages en particulier ; mais nous les croyons très-propres à l'édification des habitans de Saint-Quentin, & de tous les fideles.

LETTRE d'un maître de petites écoles à M. *Louis-Paul Colliette*, Doyen du Doyenné rural de Saint-Quentin, & Curé de Gricourt, dans la même chrétienté, sur la nouvelle histoire de Saint-Quentin. A Saint-Quentin, chez *François-Théodore Hautoy*, Libraire, sur la place, à l'union royale ; & à Paris, chez *Brocas*, Libraire, rue Saint Jacques ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi.

Cette lettre est une critique d'une des deux vies de Saint-Quentin dont nous venons de parler. De pareils écrits, sur des objets de cette nature, suffisent d'être annoncés ; & de plus longs détails n'amuseroient certainement pas le public.

Essai chymique sur une préparation mercurielle; par M. *Guesnon* Chymiste, Apoticaire de l'Hôtel-Dieu de Rouen, y demeurant, rue . . . feuille in-12.

Après une courte dissertation chymique sur le mercure, M. *Guesnon* s'annonce comme l'auteur d'un nouveau remède anti-vénérien, qu'il appelle *perles merveilleuses*. Il a fait plusieurs cures admirables avec son spécifique, qui est aussi très-efficace contre plusieurs autres maladies.

ELOGE funèbre de noble & révérende Dame *Louise-Françoise de Ligny*, Religieuse & Abbessé de l'Abbaye Royale de Notre Dame de Fervacques, à Saint-Quentin; ordre de Cîteaux, filiation de Clairvaux, prononcée dans l'Eglise de la même Abbaye, par M. l'Abbé *le Couturier*, prédicateur du Roi, Chanonine de l'Eglise Royale de Saint-Quentin, le 14 juillet 1767. A Saint-Quentin, chez *François-Théodore Hautoy*, Libraire, sur la place, à l'union royale; & se trouve à Paris, chez *Brocas*, Libraire, rue Saint Jacques, au chef Saint Jean; 1767 : avec permission; in-4°.

M. l'Abbé *le Couturier* est connu par ses sermons; & sa réputation d'orateur éloquent ne perdra rien dans l'esprit de ceux

96 MERCURE DE FRANCE.

qui liront cette oraison funèbre , dans laquelle il y a des traits intéressans & édifi-
fians.

ELOGE historique de *Charles V* , Roi de France ; par M. de *Villette* , avec cette épigraphe :

On peut être héros sans ravager la terre.

Voltaire. A Paris , chez *Grangé* , Imprimeur - Libraire , au Cabinet littéraire , pont Notre-Dame , près la pompe ; 1767 : avec approbation & permission ; in-4°.

Cet ouvrage est écrit sagement & élégamment. Il est de plus orné de très-belles gravures , & imprimé sur de beau papier. Il est adressé à M. de *Voltaire* ; & l'épître dédicatoire annonce , ainsi que le discours même , un homme d'esprit , qui a de la facilité & du goût.

ELOGE de *Charles V* , Roi de France ; discours qui a obtenu l'*accessit* , au jugement de l'Académie Française , en 1767 ; par M. l'Abbé *Menard*. A Paris , chez la veuve *Regnard* , Imprimeur de l'Académie Française , grande salle du Palais , à la Providence , & rue basse des Ursins ; 1767 : in-8°.

Comme le public aime à faire des comparaisons , nous croyons qu'il sera fort
aise

aise de juger par lui-même , si le discours qui a remporté le prix d'éloquence de cette année à l'Académie Françoisé , surpasse de beaucoup ceux que cette même Compagnie a rejettés. C'est dans cette vue , que nous lui annonçons tous les ouvrages qui ont été composés sur ce sujet. Nous ne craignons pas d'assurer que celui de M. l'Abbé *Menard* obtiendra tous les suffrages, parce qu'en effet il nous paroît très-digne de la distinction particulière que lui a accordée l'Académie , en l'honorant d'un *accessit*.

COSROËS, tragédie en cinq actes & en vers , par M. *Lefèvre* , représentée pour la première fois sur le théâtre des Comédiens François ordinaires du Roi , le mercredi 26 août 1767 : le prix est de trente sols. A Paris , chez la veuve *Duchefne* , Libraire , rue Saint Jacques , au-dessous de la fontaine Saint Benoît , au temple du goût ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; in-8°.

Nous avons parlé fort au long dans notre précédent *Mercure* , de cette tragédie nouvelle , que nous ne connoissons que par la représentation ; aujourd'hui que nous l'avons lue imprimée , nous croyons qu'elle ne peut que gagner à la lecture.

Vol. II.

E

LE porte-feuille du R. F. *Gillet*, ci-devant soi-disant Jésuite; ou petit dictionnaire, dans lequel on n'a mis que des choses essentielles, pour servir de supplément aux gros dictionnaires, qui renferment tant d'inutilités. A Madrid; 1767: on en trouve des exemplaires chez *Dela-lain*, rue Saint Jacques : brochure in-12 d'environ trente pages.

On prétend qu'un Jésuite, dont on donne une vie supposée, & qui n'a rien de bien piquant, a laissé quelques matériaux, dont il vouloit composer un dictionnaire; & ce sont ces matériaux, rangés par ordre alphabétique, qui forment cette brochure. Pour donner une légère idée des différens articles de ce prétendu dictionnaire, nous allons transcrire ici les trois premiers.

» **A B C.** Le *nec plus ultra* du savoir de
 » beaucoup de gens, qui ne parlent pas
 » avec moins d'assurance. Les philosophes
 » en expliquent la raison, en disant
 » que l'animal nage plus hardiment que
 » l'homme.

» **ABAISSEMENT.** Situation de beaucoup
 » de gens fort riches, avant le système de
 » **L. W.**

» **ABANDON** (honnête), situation in-
 » téressante, où se trouve une jolie femme,
 » lorsqu'un cavalier lui lit la brochure du

OCTOBRE 1767.

» jour, & que les gens ont eu l'indis-
» gence de se retirer à propos ».



LA nouvelle *Clarice*, histoire véritable,
par Madame le Prince de Beaumont. A
Lyon, chez Pierre Bruyset-Ponthus, rue
Saint Dominique; & à Paris, chez De-
saint, rue du Foin; 1767: avec approba-
tion & privilège; deux vol. in-12.

Ce nouveau roman de Madame le
Prince de Beaumont ne le cede à aucun de
ceux dont elle a enrichi la littérature.
Nous connoissons peu de femmes qui
aient tant écrit, & dont les ouvrages res-
pirent plus l'honnêteté, la vertu & les
bonnes mœurs.

OBSERVATIONS sur la meilleure ma-
nière d'inoculer la petite vérole; par M.
J. G. Gardane, Censeur Royal, Docteur
Régent de la Faculté de Paris, Médecin de
Montpellier, de la Société Royale des
Sciences de cette même ville; avec cette
épigraphe:

Mollius hodiè medicinam facimus, an melius?

Non adeo liquet. Wans-Wiet. in aphor.

A Paris, chez la veuve d'Houry, Impri-
meur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans,
rue Saint Séverin, près la rue Saint
Jacques; 1767: avec approbation & pri-

E ij

vilége du Roi; brochure in-12 de 120 pages.

Cet ouvrage nous paroît différer de la plupart de ceux qui ont été publiés en France sur l'inoculation, en ce qu'il contient des idées & des conseils propres à perfectionner cette pratique. L'auteur ne prend cependant aucun parti, pour ne pas prévenir le jugement que la Faculté doit donner dans peu sur cette question; mais en supposant que ce jugement soit favorable à l'inoculation, & voulant être utile à ceux qui, sans attendre ce jugement, ne laissent pas de se faire inoculer, il a cru, avec raison, qu'on ne pouvoit manquer de lui savoir gré d'avoir proposé les moyens les plus capables d'assurer de plus en plus le succès de cette pratique. Ces moyens sont généraux & particuliers; les uns & les autres sont présentés avec une précision, une sagesse, une clarté & une intelligence qui donnent une grande idée de la prudence, des lumières, & de l'esprit du jeune Médecin,

L'ESPRIT des poésies de M. de la Motte de l'Académie Française; avec quelques notes, la vie de l'auteur, & des remarques historiques sur quelques-uns de ses ouvrages, avec cette épigraphe;

Soyons justes. . . mais n'oublions pas un mot des belles odes & des autres pièces heureuses que M. de la Motte a faites. Volt.

A Genève ; & se vend à Paris , chez *Lottin le jeune* , rue Saint Jacques , vis-à-vis celle de la parcheminerie ; 1767 : vol. in-12 , petit format.

Le but de cet ouvrage a été de rapprocher sous un même point de vue , & dans un volume portatif , ce qu'il y a de plus piquant dans les poésies de *M. de la Motte*. Ce choix nous paroît heureusement exécuté. Aux pièces de théâtre près , dont on n'a rien inséré dans ce recueil , nous croyons qu'on a pris effectivement les meilleures pièces de vers de cet auteur célèbre , & que ce qu'on a laissé à l'écart , ne méritoit pas une grande attention.

POÉSIES de *M. Dutens* ; avec cette épigraphe :

Un petit livre est un petit mal. Callimaque , dans *Athénée* , liv. 3.

1767 : in-12 , petit format de 66 pages.

C'est en effet un très-petit livre , dans lequel néanmoins il ne laisse pas de se trouver une assez grande quantité de jolis vers.

E iij.

102 MERCURE DE FRANCE.

La Messaline, traduite de l'Italien de *Francesco Pona*, imprimée à Venise en 1638 ; 1767 : in-12 de 118 pages.

C'est ici une espèce de roman, dont le fond cependant est absolument historique. On a tiré des écrivains du temps, tout ce qui concerne la fameuse *Messaline* ; mais nous croyons qu'on y a ajouté plusieurs faits, plusieurs circonstances, dont les auteurs ne font aucune mention.

DISSERTATION sur une méthode nouvelle de traiter les maladies vénériennes par des lavemens : on y a joint une instruction destinée à guider ceux qui administreront ce remède, & plusieurs observations qui y sont relatives ; par M. *Royer*, ancien Chirurgien, Aide-Major des armées du Roi. A Paris, chez l'auteur, rue neuve Saint Eustache, à l'Hôtel de Carignan ; *Antoine Boudet*, Imprimeur du Roi, rue Saint Jacques, à la bible d'or ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; brochure in-8°. de 160 pages.

Il y a quelques années que M. *Royer*, auteur de cette brochure, fit imprimer une instruction pour guider les personnes qui administroient les *lavemens antivénériens*. L'édition s'en trouvant épuisée, on en donne aujourd'hui une seconde, dans la-

quelle on a ajouté plusieurs remarques essentielles. On en a changé le titre ; & on y a inséré des expériences faites sur les animaux, ainsi que des observations sur des maladies guéries par le même remède. On trouve à la fin de la brochure, une lettre qui répond à une critique peu réfléchie, qu'un auteur anonyme avoit écrite contre cette méthode qu'il connoissoit à peine de nom. Nous croyons que la lecture de ce recueil peut être d'une très-grande utilité à ceux qui ont le malheur d'être attaqués de la maladie pour laquelle ces *lavemens* ont été si heureusement imaginés.

DEUX consultations médico-légales, la première, tendante à prouver qu'un briquetier de la ville de Liège, trouvé mort dans sa chambre, le 11 avril de l'année 1766, s'est pendu, & fait mourir lui-même. La seconde, pour Demoiselle *Famin*, femme du sieur *Lencret*, accusée de suppression, exposition & homicide de deux enfans ; par M. *Petit*, Docteur, Régent de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, ancien Professeur de la même Faculté, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris & de Stockolm, &c. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, Li-

E iv

braire , au palais , sur le péron de la Sainte Chapelle ; 1767 : brochure *in-8°*. d'environ 80 pages.

Ces deux consultations sont très curieuses , & principalement la seconde , qui a donné lieu au fameux procès que le Parlement de Paris vient de juger avec tant d'équité & de sagesse.

Institutions Leibnitiennes , ou précis de la monadologie. A Lyon , chez les freres *Perisse* , Libraires , rue Mercière ; & à Paris , chez *Delalain* , Libraire , rue Saint Jacques ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; brochure *in-8°*. de 230 pages.

On prépare une édition complète des œuvres de *Leibnitz* , & c'en est ici comme l'introduction , dont le but est de donner des éclaircissmens sur la doctrine de ce célèbre philosophe Allemand.

DISSERTATION historique & critique sur le prétendu cartel , ou lettre de défi envoyée par *Charles-Louis* , Electeur Palatin , au Vicomte de *Turenne* ; par M. *Colini*. A Manhem , de l'imprimerie de l'Académie ; 1767 : brochure *in-12* de 140 pages.

Cette brochure est très - curieuse , &

propre à éclaircir un point très singulier, très-intéressant de notre histoire. On y rapporte des lettres & autres pièces qui n'avoient été imprimées nulle part, & que les lecteurs verront avec un extrême plaisir.

LACOMBE, Libraire à Paris, quai de Conti, vient de recevoir de la province & des pays étrangers plusieurs exemplaires des livres suivans.

L'ANTROPOLOGIE, traité métaphysique; par M. le Marquis de *Gorini Corio*, traduit de l'italien : *in-4^o*.

— Le même ouvrage, 4 vol. *in-12*.

HISTOIRE de la Société Royale des Sciences établie à Montpellier : *in-4^o*. tome premier.

LES Délassemens champêtres, ou mélanges d'un philosophe, sérieux à Paris, & badin à la campagne. La Haye; 1767 : 2 vol. *in-12*.

REPSIMA, essai d'une tragédie domestique. Lausanne; 1767 : *in-8^o*.

DISPENSATORIUM Pharmaceuticum universale, sive thesaurus medicamentorum....

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

ex omnibus dispensatoriis , &c. curante
Daniele Wilhelmo Trillera. *Francfort : 2*
vol. in-4°.

LE Maître de la langue allemande , ou
nouvelle grammaire allemande , métho-
dique & raisonnée , composée sur le mo-
dèle des meilleurs auteurs de nos jours ;
nouvelle édition considérablement corri-
gée. A Strasbourg : *in-8°* de 576 pages.

NOUVEAU Dictionnaire allemand-fran-
çois & françois-allemand à l'usage des
deux nations. A Strasbourg : 2 vol. *in-4°.*

ENTRETIENS d'une âme pénitente avec
son Créateur , mêlés de réflexions & de
prières relatives aux divers événemens de
la vie. A Lille ; 1767 : *in-12* de 422
pages.

HISTOIRE de l'Éléphantiasis , contenant
aussi l'origine du scorbut , du feu *Saint*
Antoine , de la vérole , &c. avec un précis
de l'histoire physique des temps ; par M.
Raymond. Lausanne ; 1767 : *in-8°* de
132 pages.

MÉMOIRES sur les parties sensibles &
irritables du corps animal ; par M. *Haller* :
4 vol. *in-12.*

LE *louvet* , maladie du bétail , ses causes ,

OCTOBRE 1767. 107
ses remèdes, & les moyens de les prévenir ;
par M. J. F. Reynier. Lausanne : in-12.

MÊLANGES d'histoire naturelle. Lyon :
6 vol. in-8°.

LETTRE de M. LUNEAU DE BOISJER-
MAIN à M. DE LA PLACE.

M O N S I E U R ,

L'INCERTITUDE où j'ai été jusqu'ici du
temps précis où l'édition de *Racine* seroit
achevée, m'a empêché d'assigner aux per-
sonnes qui se sont intéressées à cet ouvrage,
l'époque certaine de sa distribution ; com-
me il touche à sa fin, je vous prie de vou-
loir bien insérer à ce sujet dans le *Mercur*
prochain, l'avis que j'ai l'honneur de vous
adresser.

Avis sur la nouvelle édition de Racine, in-8°.

Cette édition , à laquelle Sa Majesté a
bien voulu souscrire une seconde fois pour
cent exemplaires , sera distribuée dans le
courant de novembre prochain : elle ren-
ferme toutes les œuvres de *Racine*, son
théâtre, les préfaces qu'il avoit composées
pour quelques-unes de ses tragédies , &

E vj

que des considérations particulières lui avoient fait supprimer, les variantes recueillies dans les différentes éditions faites du temps de ce poëte célèbre, quelques pièces qui ne se trouvent point dans les éditions différentes qui ont été données depuis, dans celle même que les Libraires viennent de publier *.

Chaque pièce de théâtre est précédée d'une préface historique, & suivie d'un examen général, dans lequel on s'est attaché à réunir sous un seul point de vue, les observations différentes dont elle a été l'objet. Les notes, comme on l'avoit annoncé dans le prospectus, roulent principalement sur la langue, sur la texture de la pièce, sur la marche de l'action, & la conduite des personnages, sur la nature & l'effet

* Tout ce que j'ai vu de nouveau dans cette nouvelle édition se réduit à une douzaine de planches gravées d'après les desseins de M. *Deseve*, au portrait de l'auteur gravé par M. *Cathelin*, & aux variantes de la *Thébaïde*, d'*Alexandre*, d'*Andromaque*, de *Britannicus*, de *Bérénice*, des *Plaideurs* & d'*Athalie*. Ces variantes ont été copiées mot pour mot d'après l'édition de *Racine*, Amsterdam 1743. Si les Libraires s'étoient donné la peine de consulter l'édition de *Bajazet* de 1672, celle de *Mithridate* de 1673, &c. &c. ils auroient trouvé de quoi grossir le recueil qu'ils ont voulu donner des leçons diverses des pièces de *Racine*.

des situations dans lesquelles ils se trouvent. Elles s'étendent aussi aux imitations des auteurs anciens que *Racine* avoit choisis pour modèles. Ces imitations sont en très-grand nombre. On verra que leur découverte a dû être le fruit d'une application très-longue & très-assidue. *Racine* savoit *Homère*, *Sophocle*, *Euripide*, *Eschyle* par cœur ; il en étoit si rempli, que leurs idées sublimes se fondoient comme naturellement avec les siennes.

Je ne ferois point mention ici des peines que m'a causées cette édition, & des soins qu'elle a exigés, s'ils ne devoient servir à me justifier sur l'interruption de mon *Cours d'histoire*. L'accueil que le public avoit fait à cet ouvrage, m'auroit à coup sûr empêché de le discontinuer, si je n'avois cru que mon honneur étoit également attaché à ne point perdre l'autre de vue. Je m'étois flatté de les pouvoir conduire tous deux à la fois ; mais j'ai reconnu bientôt que je le tenterois en vain : ainsi pour assurer la rentrée des fonds considérables que j'ai employés à l'édition du *Racine*, j'ai été forcé de quitter l'un pour l'autre. Je me suis livré dès-lors à la lecture des auteurs de l'antiquité, que *Racine* avoit le plus consultés, afin d'y trouver la trace de ses idées. Cette découverte une

fois faite, je me suis occupé à faire passer dans notre langue, les morceaux que j'en avois extraits. Si je n'avois cherché qu'à abrégér ce travail, j'aurois pu adopter la traduction du Pere *Brumoy* : mais comme il n'a pas traduit tout le *théâtre des Grecs*, je me suis trouvé si souvent dans la nécessité de le suppléer, qu'il m'a fallu prendre le parti de traduire tous les morceaux que j'ai mis en œuvre.

On imprimera à la fin d'octobre la liste des souscripteurs de l'édition de *Racine* ; ceux d'entr'eux qui seront curieux d'y être inscrits, pourront m'envoyer leurs noms correctement écrits par une lettre affranchie. Ceux qui n'ont pas souscrit, pourront y trouver place, en faisant payer d'avance 36 livres, prix de chaque exemplaire en papier commun, & en blanc.

Je crois devoir prévenir tous les souscripteurs du *Cours d'histoire universelle*, que je reprendrai la continuation de cet ouvrage aussi-tôt après la distribution du *Racine*.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

LUNEAU DE BOISJERMAIN,
rue & à côté de la Comédie Française.

A Paris, le 24 Septembre 1767.

*LETTRE à l'Auteur du Mercure , au sujet
des Odes de M. SABATIER.*

MONSIEUR,

D'APRÈS les extraits que vous avez donnés des odes de M. *Sabatier*, je me les suis procurées. Les morceaux que vous en avez cités dans le *Mercure*, m'avoient inspiré une grande idée du talent de ce poète. Cette idée a bien augmenté depuis que j'ai lu ses ouvrages. Tous les Journaux ont loué les plans, l'enthousiasme, les grandes images, les belles idées de cet auteur. Je voudrois lui susciter des rivaux, exhorter nos poètes à se livrer à ce genre de poésie si sublime, & détruire la prévention qui lui est contraire. Pourquoi laisser tomber l'ode dans l'oubli ? Les gens de lettres devroient faire leurs efforts pour conserver parmi nous le souffle de la véritable poésie qui s'éteint par la frivolité de nos mœurs. J'aime l'ode avec passion ; elle élève l'ame, l'échauffe, & peut nous rendre meilleurs, sur-tout si elle embrasse des sujets tels que la plupart de ceux qu'a traités M. *Sabatier*. Il ne s'est pas borné à renouveler ce genre ;

112 MERCURE DE FRANCE.

il l'a tourné vers des objets utiles. J'ai vu par-tout le poëte & le philosophe ; j'entends le philosophe qui envisage le bonheur de l'humanité. Son ode sur l'enthousiasme , regardée dans sa naissance comme la meilleure qui eût été faite depuis le grand *Rousseau* , celles sur la beauté , la guerre , l'éloquence , Tirée aux François , m'ont embrasé du feu poétique. Mais avec quel plaisir j'ai lu celles sur la population , le luxe , l'indépendance de nos Rois , & celle aux meres sur la nécessité de nourrir leurs enfans. Avec quelle couleur il peint les vices des villes , les vertus & la misère des habitans de la campagne , dans celle qui est adressée à Mde la Comtesse de G... ! Dans celle aux Grands , où l'on remarque le plus beau portrait qui ait jamais été fait de *Pindare* ! Le vice y est foudroyé , ainsi que dans celles sur l'avarice & la vengeance. L'ode sur la ruine de Jérusalem par *Titus* , qui est avec des chœurs , est pleine d'énergie , & respire la chaleur du courage. J'ai vu bien des militaires qui m'ont avoué que les odes de M. *Sabatier* les enflammoient. Celle qui est sur l'amour de la patrie , est sur-tout bien propre à produire cet effet. Le bonheur des peuples , ode présentée à Monseigneur le *Dauphin* , renferme de grandes leçons utiles aux Rois & aux peu-

ples. Le caractère de M. *Sabatier* est la force, la chaleur, l'élévation, le pathétique ; il a pourtant quelquefois des strophes agréables : son ode contre le rouge en est une preuve. Enfin , Monsieur, j'ai lu ses différentes poésies avec le plus grand plaisir ; & j'ai été fâché que nos jeunes poètes qui ont de la verve , ne soient pas excités à se livrer à ce genre , difficile à la vérité , mais le seul qui caractérise peut-être la grande poésie. Je vous avoue que mon amour pour l'ode a été piqué. Tandis que plusieurs poètes Allemands se distinguent aujourd'hui dans cette carrière , nous négligeons d'y entrer. Il est vrai que M. *Sabatier* , qui écrit aussi bien en prose , tâche de nous y ramener , dans un beau discours qui est à la tête de ses odes : mais il faudroit le seconder dans ses efforts , & travailler à répandre ce goût dans la nation. Je le répète, Monsieur , l'exemple de nos voisins devroit nous réconcilier avec l'ode. Les Allemands la cultivent & l'aiment avec ardeur , seroit-ce parce qu'ils sont moins énervés que nous ?

J'ai l'honneur d'être , &c.

A Strasbourg.



SECOND Avis concernant la langue primitive.

LES idées peu justes qu'on a prises de la découverte annoncée, obligent, pour les redresser, d'expliquer en quoi elle consiste.

L'ouvrage est en quatre parties.

Première partie. Découverte de l'origine du verbe substantif *être*; source & principe de tous les autres dans le langage humain.

Ce verbe, formateur de tous les autres, le même dans toutes les langues de l'univers, retrouvé aussi simple qu'entier dans celle des Celtes, Gomerites ou Bretons.

Seconde partie. Racines monosyllabes de la langue Celtique ou Bretonne, pour la découverte entière de la langue primitive, & des vraies étymologies.

Quinze cens monosyllabes, chacun avec sa signification propre, étant la matière & les élémens des mots dans toutes les langues connues.

Troisième partie. La langue primitive existante encore dans la branche aînée des enfans de *Japhet*.

Cette langue donnée à *Adam*, passée de

lui à *Noé* par un seul homme intermédiaire; de *Noé* à *Gomer* son petit-fils, & de celui-ci aux Gomerites ou Bretons qui la conservent encore avec le nom de celui dont ils sont descendus.

Quatrieme partie. Extrait des annales du monde, relativement à la branche aînée des enfans de Japhet.

Ces extraits commençant à la création, démontrant l'origine & l'existence de cette langue, & sa transmission successive dans la nation jusqu'à l'auteur, qui raffermissant les anneaux de cette belle chaîne, offre à son siècle la découverte du plus précieux don qui ait été fait à l'humanité.

L'ouvrage complet, qui n'excédera point deux volumes *in-8°* ou *in-12*, peut paroître avant six semaines, pour peu que l'auteur y soit déterminé; sinon il n'en donnera que successivement les parties, ce qui retardera les avantages qui en résulteroient tout d'un coup.

Signé, LE BRIGAND.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

*PROGRAMME de l'Académie Royale des
Belles-Lettres, Sciences & Arts de BOR-
DEAUX. Du 25 août 1767.*

L'ACADÉMIE de Bordeaux, après avoir successivement pris les délais que les plus pressans motifs lui avoient fait juger nécessaires, pour se décider sur les pièces qui lui avoient été envoyées sur la question de savoir: *s'il seroit possible de trouver dans le genre végétal quelques plantes, du nombre de celles qui croissent en Europe, qui, soit dans leur état naturel, soit par les préparations dont elles pourroient avoir besoin, pussent suppléer dans des temps de disette, au défaut des grains, & fournir une nourriture saine :* avoit annoncé par son programme de l'année dernière, qu'ayant mis à l'écart sur ce sujet les ouvrages qui ne lui présentotent que des ressources généralement

connues, ou trop peu abondantes, elle s'étoit fixée à une dissertation portant pour devise ces paroles de la Genèse : *nourrissez-vous de tout ce qui a vie & mouvement ; je vous donne ces choses , comme les légumes & les herbes : & qu'elle avoit définitivement renvoyé à cette année à se déterminer en particulier sur cette pièce.*

S'assurer par elle-même des avantages & de la qualité des ressources qui lui seroient proposées sur cette question pour remplir ses vues, c'étoit un devoir supérieur à toute considération, dont elle avoit tacitement contracté l'engagement avec le public, par la nature même du sujet, avant qu'elle ne l'eût solennellement pris par ses différens programmes.

Elle l'a dit, elle le répète, si elle peut avoir encore à justifier sa défiance à cet égard ; en couronnant l'auteur d'un système purement physique, qui a su réunir dans son ouvrage le plus de vraisemblance & de probabilité, elle ne court point le risque d'abuser les hommes par des erreurs qui puissent leur être funestes. Les scrupules qu'elle garde même encore, en donnant ses suffrages à des pièces de ce genre, ne lui laissent point de reproches à se faire ; & l'incertitude que laissent toujours les hypothèses même les plus satisfaisantes, n'in-

téresse point alors la justice de ses jugemens.

Sur le sujet en question, elle a dû être moins libre dans sa décision : elle a dû sentir qu'elle ne devoit son suffrage qu'au témoignage de la certitude même ; que le malheureux poursuivi par les horreurs de la disette, ne devoit point recevoir de sa main un pain suspect qui pût renfermer le germe de nouveaux malheurs pour lui, & qu'elle devoit être arrêtée par le moindre doute qui pourroit lui rester sur la qualité des alimens qu'on lui proposeroit de substituer dans le besoin au défaut de la nourriture commune.

Ces raisons qui dès le principe avoient suspendu le jugement de cette Compagnie sur les différentes pièces qui lui avoient présenté pour cet objet des ressources nouvelles, & qui, du premier coup-d'œil, lui avoient montré des avantages, sans lui laisser entrevoir encore de grands inconvéniens, avoient aussi déterminé le nouveau délai qu'elle avoit pris à l'égard de la dissertation sur laquelle elle avoit enfin fixé son attention. Elle cherchoit à se procurer par ses propres expériences, cette certitude que le public étoit en droit de lui demander.

Ses desirs n'ont pas été satisfaits : elle avoit eu des doutes, elle en les a point vus se dissiper ; & tandis que d'un côté elle a demeuré

convaincue que la graine qui lui étoit indiquée par l'auteur de cette dissertation, n'offriroit jamais un secours assez abondant; de l'autre elle a trouvé dans les essais qu'elle en a faits, sinon une impossibilité absolue, du moins une difficulté extrême à dépouiller cette graine d'une acrimonie qui lui est naturelle, & dont les suites ne pourroient qu'être dangereuses. Elle s'est vue à regret forcée par ces motifs, de refuser à l'auteur de cette découverte, un prix qui lui auroit été justement acquis, si dans cette occasion elle n'avoit eu qu'à couronner le desir, toujours louable, de rendre ses talens utiles à l'humanité, indépendamment d'un succès qui malheureusement n'est pas toujours la suite du zèle qu'inspire, ni des efforts qu'anime ce noble desir.

Cette Compagnie avoit outre cela deux prix à distribuer cette année. Pour sujet de l'un, elle avoit demandé : *quels sont les principes qui constituent l'argile, & les différens changemens naturels qu'elle éprouve; & quels seroient les moyens de la fertiliser.* Pour sujet de l'autre, elle avoit demandé que l'on déterminât *l'action & l'utilité des bains, soit d'eau douce, soit d'eau de mer.*

Aucune des pièces qu'elle a reçues sur le premier de ces sujets ne lui a paru devoir déterminer ses suffrages. Quelques-unes à la vérité lui ont présenté des détails assez

120 MERCURE DE FRANCE.

intéressans de procédés & d'opérations chimiques sur l'argile, quoique souvent, & sans de fortes preuves, en contradiction avec M M. Margraff & Macquer; mais les plus satisfaisantes de ces pièces lui ont paru avoir trop négligé d'approfondir, & d'appuyer sur-tout du secours de l'expérience, les moyens de rendre cette substance fertile; & l'Académie ne peut plus laisser ignorer que ce fut là son principal objet, lorsqu'elle proposa cette question dans les termes de son programme.

Elle repropose donc aujourd'hui le même sujet pour l'année 1769, en invitant tous ceux qui voudront concourir au prix, & notamment l'auteur de la dissertation qui a pour devise ces mots : *on ne s'imagine pas qu'on puisse avec le temps parvenir au point de reconnoître tous ces différens objets* : à donner plus de soins & d'attention à la troisième partie de la question proposée; & elle annonce qu'elle réunira à la médaille réservée pour ce sujet, les *trois cent livres* en argent qui concouroient à former le prix double qu'elle avoit destiné à la question *sur les moyens de suppléer dans les temps de disette, au défaut des grains.*

Quant au sujet sur *l'action & l'utilité des bains* : plus heureuse, elle a eu la satisfaction de trouver au nombre des pièces
qui

qui lui ont été adressées, deux mémoires également dignes du prix, & dont elle avoue que le mérite respectif lui eût rendu le choix difficile & embarrassant, si le prix forcément refusé à la dissertation sur les ressources à mettre en usage dans les temps de disette, en laissant à sa liberté la destination d'une couronne, ne l'avoit mise à portée de rendre justice à l'un & à l'autre.

Tous les deux bien écrits, tous les deux pleins des meilleurs principes de physique & de médecine, tous les deux remplis d'observations intéressantes, tous les deux décelant une profonde théorie & une expérience consommée, la seule différence qu'ils aient présentée à cette Compagnie, & qui forme leur mérite propre & distinctif, c'est que l'un, plus concis & plus serré, lui a paru un ouvrage principalement écrit pour les savans & les gens de l'art, tandis que l'autre, plus étendu & plus développé, lui a semblé plus généralement fait pour le public, qui toujours a besoin de plus de détails pour être éclairé: mais sous ces deux points de vue même, présentant tous les deux les avantages d'un travail également utile, ils ont l'un & l'autre entraîné les suffrages de l'Académie, & elle leur a adjugé à chacun une médaille.

L'auteur du premier de ces mémoires,

Vol. II.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

portant pour devise ces deux vers du médecin Baccius,

Balnea, vina, venus corrumpunt corpora sana:

Corpora sana dabunt balnea, vina, venus.

est le sieur MARET, Docteur en médecine, & Secrétaire de l'Académie de Dijon; & l'auteur du second qui porte ces mots pour épigraphe : *non post rationem inventa est medicina, sed post inventam medicinam quæ sita est ratio.* Corn.Celf. est le sieur MARTEAU, Docteur en médecine, des Universités de Reims & de Caen, ancien Médecin pensionnaire de la ville d'Aumale, & membre de l'Académie des Sciences d'Amiens.

Indépendamment du prix concernant l'argile, réservé pour 1769, l'Académie aura, la même année, à distribuer le prix courant; & pour sujet de ce prix, elle demande s'il n'y auroit point de moyens physiques pour détruire les lichen & la mousse des arbres, & les garantir du ravage que leur cause cette espèce de maladie; & quels sont les meilleurs de ces moyens.

La destination des deux prix qu'elle aura à donner en 1768, a déjà été annoncée au public. Pour sujet de l'un, qui sera double, elle a demandé que l'on établît le genre; & que l'on développât le caractère essentiel des maladies épidémiques qu'occasionne ordinairement le dessèchement des marais dans

les cantons qui les environnent ; qu'on indiquât les précautions nécessaires pour prévenir ces maladies , & les moyens d'en garantir les travailleurs ; & qu'on donnât une méthode curative fondée sur, sur l'expérience , que l'on pût mettre en pratique avec succès. Et pour sujet de l'autre , elle demande , quelle est la meilleure manière d'analyser les eaux minérales , & si l'analyse suffit seule pour pouvoir en déterminer exactement la vertu & les propriétés.

Les dissertations sur tous ces sujets ne seront reçues que jusqu'au premier mai de l'année pour laquelle ils sont proposés. Les auteurs auront attention qu'elles soient écrites en caractères lisibles ; ils mettront au bas une sentence , & on les prie de ne point négliger d'envoyer en même temps , dans un billet séparé & cacheté , sur lequel la même sentence sera répétée , leurs noms , leurs qualités & leurs adresses.

On les avertit toujours que l'Académie n'admet point pour le concours les pièces qui se trouvent signées par leurs auteurs , & qu'elle rejette également toutes celles qui sont écrites en d'autres langues qu'en françois ou en latin.

Les paquets seront affranchis de port , & adressés à M. DE LAMONTAGNE fils ,

F ij

Conseiller au Parlement, & Secrétaire de l'Académie.

On trouvera à Bordeaux, chez les héritiers du sieur BRUN, les dissertations qui ont remporté le prix au jugement de cette Académie. On les trouvera aussi toutes ensemble ou séparément, à Paris, chez le sieur Briasson, rue saint Jacques.

PRIX proposé par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de LYON, pour l'année 1769.

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, propose pour le prix de mathématique, fondé par M. CHRISTIN, qui sera distribué à la fête de saint Louis 1769; le sujet suivant :

Déterminer les moyens les plus convenables de moudre les bleds nécessaires à la subsistance de la ville de Lyon.

Les moulins à eau, placés au confluent du Rhône & de la Saône, rendent la navigation périlleuse; & l'on a éprouvé que dans les fortes gelées ils étoient quelquefois insuffisans.

Pour obvier à ces inconvéniens, on a remé en différens temps, d'établir des moulins à vent dans la ville de Lyon, ou

dans ses environs ; les essais jusqu'à ce jour ont été sans succès , soit que la construction de ces moulins ait été défectueuse , soit qu'on les ait mal placés , soit que la situation même de cette ville , bornée à l'ouest & au nord - ouest par une chaîne de côteaux , s'oppose essentiellement à leur succès.

Telles sont les circonstances qui doivent être particulièrement considérées par les auteurs qui se proposeront de traiter le sujet énoncé.

Toutes personnes pourront aspirer à ce prix. Il n'y aura d'exception que pour les membres de l'Académie , tels que les Académiciens ordinaires , & les vétérans. Les associés résidant hors de Lyon , auront la liberté d'y concourir.

Ceux qui enverront des mémoires , sont priés de les écrire en françois ou en latin , & d'une manière lisible.

Les auteurs mettront une devise à la tête de leurs ouvrages. Ils y joindront un billet cacheté , qui contiendra la même devise , avec leurs noms , demeures & qualités. La pièce qui aura remporté le prix , sera la seule dont le billet sera ouvert.

On n'admettra point au concours les mémoires dont les auteurs se seront fait

126 MERCURE DE FRANCE.

connoître, directement ou indirectement, avant la décision.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, à Lyon,

A M. *de la Tourrette*, Conseiller à la Cour des Monnoies, Secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences, rue Boissac.

Ou à M. *Bollioud Mermet*, Secrétaire perpétuel pour la classe des Belles-Lettres, rue du Plat.

Ou chez *Aimé de la Roche*, Libraire-Imprimeur de l'Académie, aux Halles de la Grenette.

Les Savans étrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux frontières de la France, mais qu'ils doivent aussi commettre quelqu'un pour affranchir les paquets depuis la frontière jusqu'à Lyon, sans quoi leurs mémoires ne seront pas admis au concours.

Aucun ouvrage ne sera reçu après le premier avril 1769. L'Académie, dans son assemblée publique, qui suivra immédiatement la fête de *Saint Louis*, proclamera la pièce qui aura mérité les suffrages.

Le prix est une *medaille d'or*, de la valeur de 300 livres

Cette medaille sera délivrée à l'auteur même, qui se fera connoître, ou au por-

OCTOBRE 1767. 127
teur d'une procuration de sa part, dressée
en bonne forme.

N. B. MM. les Prévôts des Marchands
& Echevins de cette ville, en considérant
l'importance & l'utilité du sujet proposé,
se sont déterminés à joindre à cette mé-
daille une somme de 300 livres. Ainsi le
prix sera double, & adjugé par l'Académie,
à celui qui remplissant le mieux ses vues,
aura donné avec son mémoire, les plans &
devis qui y seront relatifs.

*PRIX d'Eloquence proposé par l'Académie
des Belles Lettres, Sciences & Arts de
MARSEILLE, pour l'année 1768.*

L'ACADÉMIE des Belles-Lettres, Scien-
ces & Arts de Marseille, propose pour
prix d'éloquence de l'année prochaine,
*l'éloge du Président du VAIR, premier
Président de Provence, ensuite Garde des
sceaux, & Evêque de Lizieux; & pour
sujet de poésie, les Volcans, ode.*

Les ouvrages doivent être remis à M.
le Secrétaire, francs de port, avant le pre-
mier mai exclusivement. Le prix est une

F iv

128 **MERCURE DE FRANCE.**

médaille d'or qui doit être distribuée le jour & fête de *Saint Louis*.

M. le Duc de *Villars* ayant réuni les Sciences & Arts aux Belles-Lettres, a fondé un nouveau prix d'une médaille d'or qui sera distribuée chaque année, le premier mercredi après la quinzaine de Pâques; & l'Académie propose pour sujet du prix de cette année :

Jusqu'à quel point il convient d'encourager & de multiplier les manufactures dans une ville maritime & commerçante.

Les ouvrages doivent être envoyés, francs de port, à M. le Secrétaire, dans tout le courant du mois de février inclusivement.

SÉANCE publique de la Société Littéraire de CHÂLONS-SUR-MARNE, tenue le 7 janvier 1767. M. l'Evêque Comte & Pair de Châlons, l'honora de sa présence en qualité de Président.

M. Navier, Docteur-Médecin, & Directeur de la Société, ouvrit la séance par la lecture d'un mémoire sur le danger des exhumations, & sur les moyens d'ob-

vier aux fâcheux inconvéniens qui en résultent. Cet ouvrage est un supplément à ce qu'il avoit déjà dit sur cette matière dans un autre mémoire, dont l'extrait se trouve dans le Mercure de décembre, second volume, 1755, où l'on confirme le sentiment de notre auteur par des exemples frappans. On voit dans ce dernier mémoire, qui est beaucoup plus ample que le premier, combien il seroit avantageux pour la santé des citoyens qui habitent les grandes villes, telle que Paris, si on en éloignoit les cimetières & les hôpitaux. M. Navier est entré, sur ces objets, dans un certain détail qui tend à en prouver l'importance ; il y explique physiquement quelle est sur l'air l'action des moyens qu'il propose pour lui restituer la salubrité dont il pourroit avoir été privé par des exhalaisons putrides quelconques. Il fait voir également quelle est l'efficacité de la chaux répandue sur les corps privés de vie pour en arrêter la corruption & pour en détruire les miasmes corrupteurs. A cet égard il dit que l'on auroit peine à croire combien les pierres calcaires imprégnées de feu jusques dans leurs parties intégrantes, & développées par cet être principe d'activité par essence, ont de vertu pour s'opposer à la corruption des

substances animales & à en détruire jusqu'aux moindres vestiges.

Cette lecture fut suivie de l'éloge historique de M. *Yvernel*, Conseiller au Présidial de Châlons, mort le 12 septembre 1766. M. *Yvernel*, dans un corps foible dès l'enfance, n'avoit pu se livrer à des études profondes, mais il cultiva avec soin les dons précieux que lui fit la nature. Un esprit délicat, une imagination heureuse le perfectionnèrent dans la lecture des poëtes agréables. M. *Yvernel* osa les imiter, & parut quelquefois à côté de ses modèles ; tels furent les commencemens de sa jeunesse.

L'étude de l'histoire & des mœurs annoncèrent chez lui les progrès de la raison ; sa conversation prit du corps, sans rien perdre de son premier coloris ; l'agrément se trouva d'accord avec la justesse ; la bonne compagnie ne s'effraya point d'une plaisanterie fine, mais innocente, qui n'étoit le plus souvent qu'un tour adroit pour dire des choses flatteuses.

Avec tous ces avantages M. *Yvernel* étoit bien en droit & fort en état de nous donner des vues sur l'intéressante matière des conversations. C'est ce qu'il fit dans une assemblée publique le 5 septembre 1759, avec les applaudissemens du public éclairé.

Dans le cabinet, M. *Yvernel* étoit l'oracle de ses confrères ; un goût sûr & exquis, l'aménité de son commerce le rendoient tout-à-fait propre à la critique ; il savoit louer à propos, censuroit avec modestie, suppléoit dans le besoin. Si la critique va de paire avec les compositions, on peut dire que M. *Yvernel* a rendu des services à la république des lettres.

Il mourut dans les premiers jours de son automne, le 12 septembre 1766.

M. *Roussel*, Curé de la paroisse de Saint Germain, lut ensuite un discours sur l'autorité publique, lequel n'étoit qu'un abrégé d'un ouvrage qui ne tardera pas à paroître. M. *Roussel* y traite cette question intéressante :

L'homme naît-il pour vivre dans l'indépendance des loix ?

. . . une ville fondée par l'aîné des enfans du premier homme. Vers le même temps *Tubalcain* fait servir le fer & l'airain aux usages de la société, & *Tubal* invente des instrumens de musique. Ces faits, attestés par l'histoire la plus ancienne qui soit dans le monde & la plus respectable, démontrent que dès l'origine des choses les hommes vivoient en société. L'homme naît donc pour la société ; il appuie cette vérité par la nature de l'homme même.

F vj

La société offre à ses yeux une variété presque infinie dans les tempéramens, les caractères, les esprits, & de cette variété naît nécessairement l'inégalité des biens, des conditions & des talens ; cette inégalité, mère & fille des passions, demande ou que cette société se détruise elle-même, ou qu'elle soit contenue par les loix : ces loix ne peuvent être exécutées que par les secours de l'autorité publique. Les peuples sont incapables de se conduire eux-mêmes. Il confirme cette vérité par le détail des maux inséparables de l'anarchie ; il conclut que l'autorité publique est essentielle à la société.

Il cherche ensuite l'origine de cette autorité ; il ne trouve aucun monument dans l'histoire qui atteste qu'un peuple sans loix & sans chef se soit assemblé pour dresser des loix ou pour déposer son autorité entre les mains d'un homme ou de plusieurs. Il trouve bien des révolutions qui ont donné différentes formes à l'autorité, mais il ne trouve nulle part l'origine primitive de cette autorité. Toutes ses recherches ne lui découvrent aucun vestige d'un contrat social entre les Souverains & les peuples. Il finit en rapportant sur cette importante matière les sentimens que la religion chrétienne inspira toujours à ses vrais disciples.

M. *Malvaut*, Vicaire général du Diocèse de Châlons, termina la séance par la lecture d'un mémoire sur le danger des spectacles.

SABBATHIER, *Setrécaire perpétuel.*

ACADÉMIE DE BESANÇON.

L'ACADÉMIE de Besançon, après avoir assisté à une messe en musique & au panegyrique de *Saint Louis*, prononcé par M. l'Abbé *Renaud*, professeur de rhétorique, tint l'après midi une séance publique pour la distribution des prix.

M. *Seguin*, Vice-Président, ouvrit la séance par un discours fait pour exciter l'émulation des concurrens; il rendit compte des motifs qui avoient déterminé l'Académie dans la distribution des prix, & annonça que M. *Letourneur* Parisien, déjà couronné l'année dernière, avoit encore remporté, celle-ci, un prix d'éloquence; que le second étoit réservé, & que par la même raison, il n'y auroit pas d'*accessit*. Il ne laissa pas néanmoins de distinguer, dans la foule des ouvrages, deux discours qui avoient quelques beautés,

mais qui n'avoient pas saisi le vrai caractère du courage d'esprit, ou qui n'en avoient pas assez fait sentir la nécessité. Il n'en est pas de même de M. *Letourneur*, on en peut juger par son exorde, vraiment pris dans la nature du sujet, & parfaitement développé dans la suite de l'ouvrage, par une gradation que l'on ne pourroit faire sentir dans un extrait : c'est pourquoi nous nous bornerons aux premières pages.

« Le courage d'esprit n'est point cette
 » stoïque insensibilité de l'ancienne philo-
 » sophie, sur laquelle ni les biens ni les
 » maux de la vie n'avoient aucune prise ;
 » qui supposant l'ame dépouillée de ses
 » passions & de son activité, en fait un
 » être mort, inanimé, impassible. Le cou-
 » rage d'esprit peut-il être où le sentiment
 » n'est plus ? Est-ce une vertu dans le mar-
 » bre de repousser, sans la sentir, la main
 » qui le frappe ?

« Je ne le vois point non plus dans cette
 » fièvre fanatique qui détruit dans le cœur
 » de l'homme le sentiment de la pitié, celui
 » de sa propre conservation, & sans intérêt,
 » sans espoir, le pousse au crime, & du
 » crime à la mort. C'est la force mon-
 » trueuse d'un scélérat, ou d'un insensé.
 » L'homme sain plaint l'excès de vigueur
 » du malade en convulsion : il ne l'admire
 » pas.

» Vous méritez toute notre reconnois-
 » sance, vous généreux guerriers, qui allez
 » mourir pour nous conserver. Quelque
 » puissant que soit l'empire de l'opinion sur
 » l'âme, quelque séduisante que soit la
 » gloire, vous avez besoin d'un vrai courage
 » pour aller la saisir dans les bras de la mort.
 » Mais après que nous vous avons couron-
 » nés des lauriers de la victoire, après que
 » nous avons chanté avec attendrisse-
 » ment vos dangers & vos triomphes; ren-
 » dus à vous-mêmes, loin du bruit des
 » armes & de l'ivresse des combats, dites-
 » nous combien il est plus aisé de braver
 » une fois la mort, que de supporter
 » en détail tous les instans de la vie, & de
 » marcher toujours victorieux & sans foi-
 » ble, au milieu des événemens & des
 » devoirs qui se développent avec la chaîne
 » de nos jours.

» La valeur militaire dépend davantage
 » du tempérament, des sens, du moment.
 » Dans un combat, le bruit, les regards,
 » l'exemple vous transportent. L'honneur
 » de vaincre vous subjugue par la honte
 » de fuir. Bientôt les cris des mourans ne
 » font entendre dans les cœurs que le cri
 » de la vengeance. La main frappe, sans
 » que l'œil voye; le cœur souffre, sans que
 » l'âme sente. Dans ce trouble, l'homme

136 MERCURE DE FRANCE.

» n'est plus, & le héros paroît.

» Le courage d'esprit appartient tout
» entier à l'âme. Il ne doit rien à l'impres-
» sion des objets extérieurs. Il ne tient rien
» des circonstances, ni du moment. Loin
» d'être servi par le prestige des sens, ou
» par l'enthousiasme des passions, il les voit
» sans cesse se soulever contre lui. L'ima-
» gination ne voile point à ses yeux la pro-
» fondeur du précipice. Il n'éprouve point
» ces heureux & aveugles transports qui le
» lui font franchir sans l'avoir apperçu. Il
» le voit tel qu'il est, le mesure de sang
» froid & s'élance. Sa force n'est point un
» accès, mais un état habituel. Elle ne
» croît ni ne diminue avec la grandeur
» ou la petitesse de l'événement. Elle ne
» fait que s'y proportionner, & agir plus
» ou moins. Où résident le principe & le
» ressort de sa force ? Dans la volonté de
» l'homme. C'est par elle qu'il est au-dés-
» sus du pouvoir des tyrans, des passions
» & du sort, qu'il triomphe de la fortune
» en lui commandant, de la nécessité en lui
» obéissant ; qu'il peut être enchaîné, sans
» devenir esclave. Tant que l'homme re-
» tient dans ses mains sa volonté, comme
» le domaine inaliénable de son empire,
» il est toujours riche, toujours puissant,
» toujours Roi. S'il souffre qu'elle en sorte,

« il devient le plus vil & le plus malheureux des êtres.

« Quest-ce donc que le courage d'esprit ?

« Rien autre chose que la force de vouloir être ce que nous sommes nécessairement par notre nature, en nous appuyant de l'intime conviction que la vertu est le premier besoin de l'homme. Que n'est-il aussi aisé d'acquérir ce courage, qu'il l'est de faire sentir sa nécessité ! Si nous considérons l'homme en lui-même, en sous la main de la nature & du sort, il n'est point de bonheur pour lui, point de vertu véritable, sans le courage d'esprit : si nous le suivons dans les postes principaux où le place la société, ce n'est que par le courage d'esprit qu'il en remplit dignement les devoirs. Vouloir, est tout dans la vie, &c. &c. &c. »

Ensuite M. le Vice-Président annonça que l'on avoit partagé les deux prix d'histoire entre M. *Perreciot*, avocat à Baume, *Dom Sornet*, & *Dom Coudret*, *Bénédictins*; & un jeune ecclésiastique, M. *Bavorel* de Besançon.

Il s'agissoit de découvrir les Princes ou Seigneurs de Franche-Comté qui s'étoient distingués dans les croisades ; les concurrens se sont mutuellement surpassés, & leurs re-

138 MERCURE DE FRANCE.

cherches forment le trophée le plus glorieux pour cette Province. On y voit plus de soixante & dix croisés du premier rang, sortis du Comté pour aller conquérir la Terre-Sainte, parmi lesquels on compte des Ducs d'Athènes & de Thèbes, des Princes d'Achaïe & de Carithènes, des Connétables de Jérusalem, des Baillis de Syrie, des Grands-Maîtres du Temple, &c. & une multitude infinie de soldats Bourguignons, *cum Burgundiorum infinitâ multitudinē* : ce sont les termes des auteurs contemporains.

M. Egenod, ancien Maire de Besançon, a eu l'*accessit* sur le même sujet.

Le prix des Arts a été donné à M. Ethys, Commissaire Provincial des guerres, premier Secrétaire de l'Intendance de Franche-Comté. Les *accessit* à MM. Perreciot, Avocat à Baume, Normand, Ingénieur à Dole, & Titon, Avocat à Lons-le-Saunier.

Il s'agissoit de savoir, *s'il seroit plus utile en Franche-Comté de donner à chacun la liberté de clore ses héritages pour les cultiver à son gré, que de les laisser ouverts, pour le vain pâturage, après la récolte des premiers fruits?*

M. Ethys a débuté par une épître dédicatoire à l'Académie, qui, quoique étran-

gère au sujet, prévient sur le génie & le style de l'auteur. On ne peut guère s'exprimer avec plus de grace & de noblesse.

Son ouvrage est divisé en huit paragraphes, dans chacun desquels il essaye de prouver les propositions suivantes :

1°. La vaine pâture n'est effectivement qu'une vaine ressource.

2°. Elle occasionne le dépérissement & la dépopulation du bétail.

3°. Le parcours occasionne souvent les maladies contagieuses, leur communication & les ravages des épidémies.

4°. L'engrais que les bestiaux répandent en parcourant, tourne presque en pure perte; on ne peut pas dire absolument qu'il contribue à la fertilisation des héritages, puisque à bien des égards il est nuisible.

5°. Le parcours empêche le propriétaire d'améliorer ses héritages, de les fertiliser, de multiplier ses récoltes: en diminuant les revenus des particuliers, il diminue la masse des revenus de l'Etat.

6°. Le parcours est un obstacle à la production des chevaux; il influe sur la diminution du nombre, & sur celle de l'espèce. La rareté des chevaux fait préférer la petite culture à la grande culture; la petite culture donne deux cinquièmes de moins dans

140 MERCURE DE FRANCE.

les récoltes que la grande. Donc le parcours diminue nos revenus, & le commerce intérieur de nos productions.

7°. Il rend la fabrication des fromages moins considérable qu'elle ne pourroit l'être ; il empêche que dans les terres laissées en jachère, on ne sème des grains & des légumes, qui serviroient à nourrir les habitans des campagnes.

8°. Enfin si les inconvéniens qui résultent du parcours sont immenses, l'utilité des clôtures est infinie ; la permission de clore étend l'agriculture & le commerce extérieur des productions, elle multiplie les récoltes & les troupeaux, & augmente la population.

La seconde partie est employée à réfuter les objections qu'on peut faire contre le système des clôtures : c'est dans l'ouvrage même qu'il faudroit voir la manière dont l'auteur établit son système.

*PRIX proposés par l'Académie des Sciences,
Belles-Lettres & Arts de BESANÇON.*

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon distribuera, le 24 août 1768, trois prix différens.

Le premier, fondé par feu M. le Duc

de Tallard, est destiné pour l'éloquence ; il consiste en une médaille d'or de la valeur de 350 liv. Le sujet du discours sera :

Combien il est dangereux d'accorder trop de considération aux talens frivoles.

Le discours doit être d'environ une demi-heure de lecture.

L'Académie ayant réservé un prix d'éloquence, en aura deux à distribuer sur ce sujet.

Le second prix, également fondé par M. le Duc de Tallard, est destiné à une dissertation littéraire ; il consiste en une médaille d'or de la valeur de 250 liv. L'Académie le donnera,

Au meilleur mémoire sur l'histoire d'une des Villes du Comté de Bourgogne.

Il sera de trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les preuves. Les auteurs qui auront à faire quelques digressions de certaine étendue, sont invités de les renvoyer au chapitre des preuves ; & ceux qui citeront des chartres non encore imprimées, ou quelques monumens inconnus du moyen âge, sont priés de les transcrire, & d'indiquer le dépôt où ils se trouvent, pour mettre l'Académie à portée de mieux apprécier les preuves qui en résulteront.

Le troisième prix, fondé par la Ville

142 MERCURE DE FRANCE.

de Besançon , est destiné pour les Arts ; il consiste en une médaille d'or de la valeur de 200 liv. L'Académie propose pour sujet :

Quelles sont les différentes espèces de grains , de légumes ou de plantes dont la culture , jusqu'ici inconnue ou négligée en Franche-Comté , peut y être introduite avec succès ?

Les auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages , mais seulement une devise ou sentence à leur choix ; ils la répéteront dans un billet cacheté , qui contiendra leur nom & leur adresse ; & ceux qui se feront connoître seront exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés , francs de port , à M. de Grandfontaine , Secrétaire perpétuel de l'Académie , avant le premier mai 1768,



M É D E C I N E.

*LETTRE de Mde la Marquise DE***. à son ami M. DE***, attaqué de vapeurs.*

Les apparences sont contre moi, mon voisin ; j'ai l'air de vous négliger beaucoup ; mais il n'en est rien, puisque mon cœur ne vous néglige pas. Il s'occupe de vous plus que vous ne pensez ; il est navré de douleur quand j'apprends que vous êtes en proie à ces cruels états que vous me dépeignez, & que je connois si bien. Il est révolté de votre entêtement à ne point vouloir revenir à la ville y chercher des secours doux & sûrs, & à préférer de vous empoisonner là-bas par les conseils des empiriques. Il gémit de ne pouvoir vous gronder aussi souvent qu'il le desire, & que vous le méritez ; mais les secours d'écrivain lui manquent. Dans cette détresse votre voisine se dépite. Elle auroit beaucoup à dire, & est réduite au silence. Pour le rompre enfin, elle raccroche un Abbé lorsqu'elle peut. Une autre fois c'est un écrivain femelle ; mais cela ne fait pas des lettres fréquentes, & en vérité, mon voisin, je m'en plains plus que vous.

Quoique vous me mandiez, par votre dernière lettre, qu'il y a du mieux, je ne suis pas pour cela trop satisfaite. La seule chose qui me plaise, c'est d'apprendre que vous prenez les bains. Mais qu'est-ce que dix bains ? Ah, mon voisin ! il en faut bien d'autres pour assouplir nos nerfs, pour élargir les couloirs du sang & des esprits, pour désobstruer nos glandes engorgées par l'épaississement de nos liqueurs, & pour nous délivrer de ces cruels états qui absorbent nos êtres, qui tyrannisent nos âmes, & enchaînent notre volonté par l'empire qu'ils ont sur la raison.

Oui, mon voisin, croyez-moi : pour faire ce grand ouvrage, il faut plus de dix bains. J'en appelle à mon oracle, que je voudrois qui fût le vôtre, à mon lumineux Docteur, à mon ami M. Pomme, qui ne cesse de me dire qu'il faut les prendre sans compter. J'en appelle à mon expérience. J'ai déjà mis les quatre au cent ; car, soit dit, sans vous déplaire, c'est du cent-cinquième que je dicte cette lettre, & mon insatiable Docteur m'assure, avec un pathétique qui me persuade, que je n'ai pas encore commencé. Vous inférerez de ces aveux que je suis moins misérable. De la persuasion on passe à la docilité ; de la docilité on arrive au courage, & celui-ci nous

nous conduit à l'espoir s'il est suivi du succès. J'en éprouve déjà du côté des palpitations. J'en ai infiniment moins, & quand elles se font sentir, elles sont moins longues, moins violentes, & moins alarmantes. C'est un grand ennemi de moins, dont la défaite semble m'assurer celle de ses troupes auxiliaires, car je regarde comme tels tous les autres maux auxquels je suis en proie, parce que je suis convaincue qu'ils appartiennent au même principe, c'est-à-dire, au même vice d'épaississement & de roideur.

Cependant, mon voisin, ce début de prospérité ne m'aveugle pas au point de m'applaudir du triomphe; j'ai appris plus d'une fois, dans ma vie, qu'il étoit des occasions où il falloit savoir vaincre sans se permettre de chanter la victoire. Celles que mon célèbre Docteur remporte chaque jour sur des ennemis plus redoutables que ceux que je lui offre, sont bien faites pour m'exciter à l'ardeur du combat. Aussi je vous assure que j'y mets une constance sans bornes, parce que j'ai une confiance aveugle dans celui qui dirige l'attaque. *Madame de la Corée* sera dans peu parfaitement guérie, malgré le prognostic funeste du célèbre Esculape qui y a échoué. *M^{de} la Marquise de Besons* est très-bien pour

le fond de sa santé ; elle est débarrassée des convulsions auxquelles elle étoit en proie depuis dix ans , sa vue est entièrement rétablie ; sa jambe paralytique depuis un an , a repris le sentiment depuis un mois , & reprend aujourd'hui la force & le mouvement. C'est un miracle de nos jours. Ce sont deux cures qui doivent immortaliser celui qui en est l'auteur , qui doivent terrasser ceux qui osent s'élever contre lui , qui doivent renverser leur pernicious système pour exalter le sien , qui doivent enfin ranimer le courage & l'espoir abattu des pauvres infortunés tels que nous , qui , comme tant d'autres , seroient devenus des victimes.

En vérité , mon voisin , je suis émerveillée , avec toute la Capitale , de ces miraculeuses guérisons. Il est nécessaire qu'il s'élève de temps en temps des hommes supérieurs aux autres pour l'instruction & le soulagement de l'humanité. *M. Pomme* est celui que la Providence a choisi pour éclairer notre siècle , en dissipant les ténèbres à la faveur desquelles la Faculté a commis tant de fautes. Faites comme moi , mon voisin , cessez de vous immoler. Revenez ici , je vous en conjure. Voyez le Médecin que je proclame , parlez-lui de vos maux , soumettez-vous à

ses conseils : si , après cela , vous me traitez d'enthousiaste , je ne vous en aimerai pas moins. N'allez pas croire , pour cela , que je sois entièrement guérie ; le Docteur n'a point encore fait de moi une ressuscitée , mais il en a fait une prosélite , c'est beaucoup. J'ai toujours des étouffemens , de la suffocation même , de la toux convulsive , des crispations qui parcourent par tout le corps ; j'ai des gripes à la nuque du col , des frémissemens & des serremens assez considérables à la tête , d'où il résulte des étourdissemens & beaucoup de chaleur au visage ; j'ai ma *bête* , en un mot , qui me mord par foi comme une enragée ; mais , après tout , qui est-ce qui n'est pas mordu ? Heureux ceux qui , comme nous , ne le sont que par cette espèce de bête. La morsure peut être douloureuse , mais , quelqu'envenimée qu'elle soit , elle n'est pas dangereuse , on s'en tire toujours avec de l'esprit ; & , sans trop de prévention , nous pouvons l'un & l'autre nous vanter d'être en fonds , puisque notre Oracle atteste que tous les gens attaqués de nos maux , ont ordinairement plus d'esprit que le commun des hommes (1).

Aussi , mon voisin , ne nous affligeons point de nos misères , si c'est à elles que

(1) Traité des vapeurs de M. *Pomme*, pag. 89.

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

nous sommes redevables de ce trésor. Faisons mieux, estimons-les assez pour nous dire, avec le grand Apôtre : *je me glorifie dans mes faiblesses*, & , à son exemple, combattons-les avec cet esprit qui doit nous assurer de les vaincre, & faisons usage des armes destructives qui nous sont offertes. Buons beaucoup, baignons-nous avec constance, abjurons comme meurtriers pour nous les pilules antispasmodiques & purgatives : abdiquons les vécatrices , cautères , setons , & incisions , & ne tolérons tout au plus que les anodins dont les apothicaires sont en possession, Livrons-nous enfin au régime le plus rafraîchissant , & ne perdons jamais de vue que ce sont-là les seules armes avec lesquelles il nous est permis de combattre. Ce sont celles dont je me sers avec cette confiance qui présage la victoire. Mais cela ne suffit pas ; il manque encore à ma gloire de vous avoir converti. Les emploierez-vous comme moi , ces armes triomphantes ? Viendrez-vous dans peu vous soumettre au nouvel exercice , & vous y former sous les drapeaux du Général qui le commande avec le succès dû au travail pénible d'un inventeur ? J'attends sur tout cela une réponse décisive , & si je ne crains de me rendre importune , j'exige-

rois que vous vinssiez me l'apporter vous-même.

En effet, pourquoi rester à la campagne quand les secours sont à la ville ? Pourquoi laisser aggraver vos maux en retardant d'en arrêter les progrès ? Pourquoi ne pas employer l'automne à faire des remèdes qui peuvent vous promettre un hiver moins orageux, & vous procurer par-là les facultés nécessaires pour vous livrer aux plaisirs que la réunion des habitans offre dans cette Capitale, plutôt que de le passer tristement, les pieds sur les tisons, à gémir au lieu de rire, à soupirer au lieu de respirer ; car, ne vous y trompez pas, mon voisin, il faut de la dissipation, de l'amusement, de la gaieté même : c'est encore un article du système qui n'est pas le moins recommandé. Mais, à mon avis, ce point, tout essentiel qu'il est, n'est pas d'une facile exécution. Le moyen de s'égayer, de rire, de jouer, de se divertir, lorsqu'on souffre, qu'on étouffe, qu'on palpite, qu'on suffoque ! Le moyen d'avoir cet esprit qui prête de l'âme à tout, lorsqu'on a une bête dévorante qui, par ses morsures réitérées, vous rappelle sans cesse à elle & vous bérifie ? Telle est notre position, mon voisin, vous le

savez. Dépouillons-nous donc de tout cela, ce sont des mauvaises richesses à posséder. Que nous serons aimables si jamais nous nous en défaisons ! Je voudrois déjà y être ; j'ai bien peur que vous ne soyez pas si empressé que moi de vous en débarrasser, puisque vous paroissez hésiter sur le choix des moyens.

Voilà un long sermon ; malheureusement ce ne sont pas des titres pour convertir ! Mais l'amitié, qu'en faisons-nous, mon voisin ? Son lot est de convaincre ; elle joue un rôle dans tout ceci qui doit vous dépeindre mon cœur, & qu'il n'est pas permis au vôtre de siffler.

Paris, 10 septembre 1767.



*LETTRE de M. DE LA CHAPELLE,
Censeur Royal, & Membre de la Société
Royale de Londres, sur le Scaphandre,
dont il est l'auteur.*

MONSIEUR, .

Vous avez été témoin de l'expérience que je fis de mon scaphandre, vendredi dernier, 17 juillet 1767, au milieu de la Seine, depuis le port-à-l'Anglois jusqu'aux carrières, pendant presque une heure & demie. Elle fut bien vue & bien critiquée. Un assez grand nombre de spectateurs éclairés, me suivirent de très-près dans des batelets, pendant toute la durée de l'opération. Aucun mouvement ne leur a échappé, & n'a pu leur échapper que par distraction; j'étois tout à découvert, & en plein jour: il m'a paru qu'un détail bien succinct des différentes épreuves auxquelles je soumis cette machine, ne seroit point indigne de l'attention du public; elle pourroit lui être d'une ressource merveilleuse, dans les conjonctures de la vie les plus délicates & les plus dangereuses. La lettre

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

même que j'écrivis ce jour-là, au milieu des flots & tout à la nage, en va présenter une exposition très-abrégée : c'est aux spectateurs que j'y parlois.

M E S S I E U R S ,

L'eau, suivant le langage des poètes, & encore plus selon la réalité, est un élément bien infidèle. Un souffle l'agite, les vents le soulèvent, une tempête le met en furie. On ne sauroit trop se précautionner contre son inconstance. Le scaphandre dont je démontre ici les effets, fait évidemment face à tous les cas. *Les spectateurs exigèrent que je n'en écrivisse pas davantage. J'eusse continué ainsi. . . .* On nage tout habillé, sans l'avoir jamais appris. On ne craint ni crampe, ni épuisement de forces. Le soldat peut combattre à la nage, & le matelot y manœuvrer. Egalemeut propre à l'action, à l'entrée comme au sortir de l'eau, sans poids ni contre-poids; les jambes, les cuisses, les bras absolument libres, ou dans l'état ordinaire. Vous m'avez vu, Messieurs, mettre cet habit en une demi-minute, on s'en défait de même. Il m'a permis, au milieu des flots & sous vos yeux, toutes sortes de positions; quoique emporté par le torrent, ou la rapidité du fleuve, j'y ai versé plusieurs fois & bu du vin, fait la pirouette le verre

plein & les mains hautes, sans rien perdre. J'y ai mangé, chargé un pistolet, tiré deux coups, fait des armes, lu & écrit, le tout à la nage, l'espace d'un quart d'heure, &c. Que n'y feroit-on pas ? Ce 17 Juillet, &c.

J'ignore, Monsieur, comment il y a quelque sens dans le commencement de ma lettre écrite à la nage. On fit tout pour y mettre du désordre. Un homme mal intentionné (à bien ménager les termes) lâcha contre moi, au moment que je mettois la plume à la main, un laquais presque tout nud, qui savoit bien nager, revêtu uniquement d'une casaque à l'Angloise ; il étoit presque sur moi. Les questions, les huées dont il fut assailli, faillirent à déranger mes pensées : j'eus le bonheur d'y être toujours, & j'espère bien avoir celui de montrer que les Anglois ne sont point les inventeurs de leur prétendue casaque, qu'elle est insuffisante dans son état actuel, & que nous avons en France quelque chose de mieux.

Dès que j'aurai recueilli tout le bien & le mal que l'on aura dit de mon scaphandre, je discuterai cette affaire mathématiquement dans un écrit public, où je remonterai à la première origine connue de cette idée. On y verra que les *Anglomanes* ne sont point de vrais Anglois, comme on

a dit que *Newton* n'étoit point *Newtonien*.
 Quelle est donc cette fureur de se déchirer
 toujours? Si j'étois connu de l'homme qui
 m'a voulu du mal en cette occasion, j'ose
 croire qu'il en auroit quelques remords. Il
 a dû penser que j'étois instruit sur le sujet
 dont je me suis occupé. La casaque An-
 gloise m'étoit connue, j'en ai une chez
 moi. Si je l'avois trouvée bien, j'eusse aban-
 donné mon scaphandre, malgré les soins
 que j'y donne, de temps à autre, depuis
 trois ans. Que les hommes à passions ne me
 craignent point. Je ne puis en vouloir ni à
 leur fortune, ni à leur place, & je me
 félicite de cette mal-adresse. Ma seule
 envie est la conservation de ma liberté, &
 toutes mes douceurs, l'estime publique.
 Je suis, &c.

S'il vous convient, Monsieur, d'insérer
 cette lettre dans vos feuilles, le public y
 verra un excellent préservatif contre les
 dangers des naufrages, des bains, & du
 nager en eau libre & courante; les moyens
 d'y combattre les monstres marins, pres-
 que corps à corps, avec un avantage
 évident, comme celui de faire passer inopi-
 nément un grand fleuve à un corps de
 troupes, sans ponts, sans radeaux, sans
 chevaux, & sans la perte d'un seul homme.

Quoique la Seine soit fort rapide, &
 ordinairement fort grosse entre le bac de

OCTOBRE 1767. 155

Surenne & le pont de Neuilly , je ne laissai pas, le mercredi 15 de ce mois, d'y faire une expérience de mon scaphandre avec le même succès qu'au port-à-l'Anglois. Je me tins sur le dos, au milieu de la rivière aussi long-temps qu'on le voulut, les bras & les pointes des pieds élevés bien au-dessus de sa surface , uniquement pour faire voir que l'art de nager ne contribuoit en rien aux effets du scaphandre. M'étant placé ensuite tout de bout, c'est-à-dire , verticalement ou perpendiculairement à la surface des flots qui m'entraînoient rapidement, je me mis à nager comme les syrenés, ou à prendre de moi-même un mouvement de progression, au moyen des pattes d'oie de mon invention & de ma construction; car je suis si peu nageur, que sans le scaphandre & ces espèces de rames, je coule à fond en moins d'une minute. Le reste de mes opérations en cet endroit, c'est à dire dans l'espace d'une demi-lieue, se trouve décrit dans la lettre suivante que j'adressai aux spectateurs du milieu des flots & tout à la nage.

M E S S I E U R S ,

Se jeter, à corps perdu & tout habillé, au milieu d'un fleuve, sans savoir nager, seroit, au jugement de tout le monde,

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

l'action d'un désespéré; mais vouloir s'y mettre pour boire & manger, charger un pistolet, le tirer, faire des armes, lire & écrire, toujours à la nage, cela paroît bien le comble du ridicule; c'est pourtant, Messieurs, ce dont je démontre l'exécution sous vos yeux, pour la conservation de l'humanité. Je suis, &c.

Le 20 juillet 1767.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.

MARDI, 22 septembre 1767, il y eut une distribution de prix à l'Ecole Royale Vétérinaire, nouvellement établie par ordre de Sa Majesté, sur le plan de celle de Lyon, au château d'Alfort, près Charenton. Les élèves qui y ont été admis, concoururent au nombre de huit, & sont les sieurs *Thiebaut & Brade*, envoyés par les Etats de Bourgogne; le sieur *Perret* du Mans, par M. le Comte de la *Suse*; le sieur *Bechmie*, par M. l'Intendant de Moulins; le sieur *Flandrin* de Lyon, le sieur *Cambrai* de Valenciennes; le sieur *Soulier*, envoyé par M. le Bailly de Champignelle; & le sieur *Prevôt*, de la ville de Paris.

OCTOBRE 1767. 157

Cette séance publique fut honorée de la présence de M. *Bertin*, Ministre & Secrétaire d'Etat, qui y présida, & de celle d'un nombre considérable de personnes distinguées. Le sujet du prix à décerner, embrassoit 1°. l'anatomie en général; 2°. l'hypostéologie, ou l'ostéologie du cheval, considérée aussi en général; 3°. enfin cette même partie considérée par rapport à chaque os en particulier. On avoit renfermé dans huit billets séparés & cachetés, toutes les questions que peut comporter la matière dans toute son étendue; & les huit billets furent remis dans les mains du Ministre, & furent aussi-tôt mêlés & confondus.

Le sieur *Danguin*, élève de l'Ecole Royale Vétérinaire de Lyon, & dont les progrès & les succès ont été plusieurs fois annoncés, fut chargé d'appeller chacun des prétendans au prix. Ils eurent l'honneur de se présenter aussi-tôt au Ministre, & tirèrent les billets comme le sort les leur offrit. Ensuite le sieur *Danguin*, dont tous ces mêmes élèves composent la brigade, ouvrit la séance par le discours suivant.

MONSIEUR, MESSIEURS,

« Je ne fais si je me trompe, ou si je ne
» juge que par mes propres sentimens.

158 MERCURE DE FRANCE.

» Dans un jour tel que celui-ci, le spec-
 » tacle que cet établissement présente, a
 » quelque chose de vraiment attendris-
 » sant; vous voyez d'une part ce que la
 » patrie daigne faire pour nous, & de
 » l'autre ce que nous voudrions pouvoir
 » faire pour elle. A peine cette école est-
 » elle ouverte, que ceux qui ont eu le
 » bonheur d'y être admis, s'empressent de
 » vous rendre les témoins de leurs pre-
 » miers efforts, non par l'espoir de mériter
 » des éloges dûs au zèle, & plus souvent
 » encore accordés aux talens; mais par
 » l'unique ambition de placer à l'époque
 » même du bienfait les marques de la
 » reconnoissance. C'est ainsi, Monsei-
 » gneur, qu'enfans du Gouvernement, ils
 » cherchent à se rendre dignes d'être re-
 » gardés comme les vôtres. Ils devront à
 » Sa Majesté tout ce qu'ils feront un jour,
 » & le laboureur bénira toujours en eux un
 » Roi, vrai père de ses peuples, lorsqu'à
 » l'exemple de plusieurs de nous, ils vole-
 » ront dans les Provinces éperdues pour
 » arracher des troupeaux entiers aux hor-
 » reurs des épidémies & aux ravages de la
 » mort. Ils ne s'enorgueilleront point de
 » leurs succès, i's les rapporteront tous à
 » la source de toutes leurs lumières. Cette
 » source vous est connue, Monseigneur,

» le cœur a soutenu l'esprit , & la multitude
 » des travaux qui nous éclairent , ne fau-
 » roit être l'ouvrage d'un seul homme ,
 » s'il n'étoit animé par vous. Sensibles
 » aussi , comme ils doivent l'être , à la vigi-
 » lance du Directeur qui consacre tous ses
 » momens à les instruire , ils lui éviteront ,
 » ainsi qu'aux autres professeurs , les dé-
 » goûts attachés à des soins qui deviennent
 » un fardeau pesant , quand ils demeurent
 » inutiles. Enfin ils se démentiront d'au-
 » tant moins , que ce jour , le plus beau de
 » leur vie , où votre indulgence vient les en-
 » courager au berceau , leur sera à jamais
 » présent ; & qu'ils apprennent ici de
 » vous , Monseigneur & Messieurs , par
 » les instans que vous daignez leur sacri-
 » fier , à chérir le véritable & le premier
 » bien de l'Etat , à voir dans les cultiva-
 » teurs , des hommes qui lui sont précieux ,
 » & dans les animaux , la richesse réelle
 » des campagnes , & le soutien indispen-
 » sable du plus utile & du plus ancien des
 » arts , c'est-à-dire , de l'agriculture ».

Ce discours prononcé , le concours com-
 mença , & l'assemblée témoigna son entière
 satisfaction par des applaudissemens don-
 nés à chaque contendant , dans le moment
 où ils s'étoient acquittés de la démonstra-
 tion qui leur étoit échue. Le Ministre vou-

160 MERCURE DE FRANCE.

lant aussi s'assurer publiquement par lui-même de la capacité réelle des sujets, ordonna que l'un d'eux qui avoit interrogé son concurrent, répondît à la question épineuse qu'il venoit de faire, & cet élève prouva sur le champ qu'aucun d'entr'eux n'ignoroit la moindre des parties qu'il s'agissoit d'envisager.

Quoi qu'il en soit, il n'étoit pas aisé de juger de celui à qui le prix devoit être préférablement adjugé. Après beaucoup de réflexions & de débats, les sieurs *Flandrin*, *Perret*, *Bechmie*, *Brade* & *Thiébaud* en furent déclarés également dignes. Ils tirèrent au sort, il a couronné le sieur *Thiébaud*, sans rien faire perdre aux autres de la gloire qu'ils ont acquise. Le sieur *Cambray*, âgé de douze ou treize ans, a eu l'*accessit*, & les sieurs *Soulier* & *Prevôt* ont démontré dans cette circonstance combien on peut espérer de leur zèle & de leur application.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

SUITE des observations sur les tableaux , sculpture & gravure , exposés au salon du Louvre , le 25 août 1767.

AVERTISSEMENT.

LA maladie de M. DE LA GARDE , associé au Mercure pour l'article des spectacles , ne nous a pas permis de donner , dans le premier volume de ce mois , la suite des Observations , dont il s'étoit chargé , sur les tableaux , sculpture & gravure , exposés au salon du Louvre , le 25 août de cette année ; & sa mort , arrivée le 3 de ce mois , indépendamment des regrets qu'elle nous cause , ajoute encore à ces mêmes regrets l'obligation de remplir envers le public un engagement contracté de sa part , & auquel il nous est d'autant plus difficile de satisfaire , qu'il ne s'est

rien trouvé dans ses papiers qui puisse nous guider dans la carrière qu'il s'étoit prescrite.

Cet aveu sera d'autant moins suspect de notre part, que le public a depuis long-temps sous les yeux la preuve de ses connoissances relativement à la littérature & aux arts, & dont nous nous proposons de rendre compte dans l'un de nos prochains Journaux.

UN des grands tableaux, que le public a jugé digne de son attention par les beaux effets qu'il produit, est celui où l'*Innocence* est représentée se jettant dans les bras de la *Justice*, après avoir terrassé les monîtres qui la persécutoient. On y voit *Thémis*, la balance en main, & traînée sur son chat par des licornes, couronner l'*Innocence*, caractérisée par un agneau. La *Prudence*, la *Force*, & diverses vertus l'environnent. Elle foule aux pieds le loup & le serpent, symboles de la *Cruauté*, de l'*Envie*, & brave les efforts de la *Fraude*. Celle-ci, qui laisse tomber l'étendard de la *Rebellion*, veut en vain s'opposer à la marche de la *Justice*. Dans cette composition allégorique, peinte par M. DU RAMEAU, pour être placée dans la chambre criminelle du Parlement de Rouen, l'auteur a mis tout le feu du génie & a rendu

rons les objets dans le beau caractère de dessein, dont il a puisé les principes à Rome. Il a répandu les mêmes beautés dans le *Martyre de Saint Cyr & de Sainte Julitte*. On les trouve sur-tout dans le *Saint François de Sales* agonisant ; ouvrage où la liberté du pinceau & la facilité de la touche sont admirés des gens de goût & des artistes mêmes. Ces deux tableaux sont destinés pour l'église des Dames de *Saint Cyr*. M. DU RAMEAU s'est aussi distingué par le portrait de M. BRIDAN, Sculpteur, & par plusieurs desseins qui lui font un honneur infini.

Les connoisseurs ont admiré, dans les ouvrages de M. LOUIS VANLOO, Directeur de l'Ecole Royale des Elèves protégés, une belle manière de peindre, beaucoup de correction & d'exactitude dans la ressemblance de ses portraits, beaucoup de convenance dans leurs attitudes, & un génie raisonné dans ses figures historiques. Tout, dans ses productions, est rendu avec grâce, avec noblesse. Tout se ressent de son savoir dans la partie de la composition & de son intelligence dans celle du coloris. Les portraits du Cardinal de Choiseul, de M. l'Abbé de Breteuil, de Mde la Princesse de Chimay ; ceux de Mlle de Langeac, de Mde Vernet, de Mde Per-

164 MERCURE DE FRANCE.

neau, de M. Diderot, de M. Cochin, celui du jeune *Anglois*, traité dans le goût du *Vandick*, &c. sont aussi dignes d'un grand maître que le sont les deux ovales, où il a représenté la *Peinture* & la *Sculpture*.

Un tableau de *Saint Grégoire*, destiné pour la sacristie de l'église de *Saint Louis*, à Versailles, doit avoir place au rang des sages productions de M. VIEN. Le Saint Pontife offre de la noblesse dans son maintien, de la dignité dans son caractère de tête, & beaucoup d'art dans la manière dont ses riches vêtemens sont traités. On reconnoît, dans cet ouvrage, l'auteur de *Saint Denis* prêchant (1). Nous pensons de même au sujet du tableau représentant *César* qui, passant devant la statue d'*Alexandre*, gémit d'être inconnu à l'âge où ce héros étoit déjà couvert de gloire. Ce morceau, ordonné par le Roi de Pologne, juste appréciateur des vertus & des talens, réunit au pathétique des expressions, le brillant du coloris & les grâces d'une belle manœuvre.

Deux autres tableaux, destinés pour les appartemens du même Souverain, font honneur au pinceau de M. HALLÉ & de

(1) Voyez ce qui a été dit de ce tableau dans le *Mercure* précédent, page 177.

M. LA GRENÉE. Dans le premier on voit *Scylurus*, Roi des Scythes, qui, prêt de mourir, ayant fait assembler ses enfans, ordonne au plus jeune de rompre une flèche. Il commande ensuite aux aînés de former un faisceau de plusieurs baguettes & d'essayer de le rompre. Leurs efforts sont vains. *Telle est la force de l'union*, dit *Scylurus* à ses fils : *vivez amis, vous serez invincibles*. Les connoisseurs remarquent, dans cette production de M. HALLE, une louable exactitude dans la partie du *costume*, beaucoup d'harmonie dans la couleur, & un ton caractéristique très-convenable au sujet.

Dans le second tableau, peint par M. LA GRENÉE, on voit *César* repoussant avec indignation la tête de *Pompée* que lui présente *Septimius*. Les expressions y sont frappantes, mais les attrait d'un brillant coloris font un contraste heureux avec la terreur qu'inspire ce spectacle. Ainsi l'art adoucit les horreurs accidentelles de la vérité & fait la rendre toujours aimable. C'est dans le même principe que l'auteur de ce tableau a répandu des charmes dans l'affligeante peinture du DAUPHIN agonisant (2). Il a si bien réuni sous d'ai-

(2) Voyez ce qui a été dit, au sujet de cet ouvrage, dans le *Mercur*e précédent, pag. 176.

inables nuances & sous des traits pathétiques, l'intérêt de l'art & celui du sentiment, que peu de bons François ont examiné de sang froid cet ouvrage sans être partagés entre les émotions du cœur & le plaisir des sens. L'adresse de M. LA GRENNÉE est louable : la fécondité de son génie la dévoile de mille façons. Avec quel art il peint *Jupiter* & *Junon* endormis par *Morphée* ; *Mercure* , *Herfè* & *Aglaure* jalouse ; *Renaud* & *Armide* ; *Persée* , délivrant *Andromède* ; *Ulysse* & *Télémaque* , de retour auprès de *Pénélope* ! Sous quels symboles ingénieux il retrace les quatre Etats ! Le Clergé , par la *Religion* & la *Vérité* ; l'Epée , par *Bellone* présentant à *Mars* les rênes de ses chevaux ; la Magistrature , par la *Justice* que l'*Innocence* défarme ; le Tiers-Etat , par l'*Agriculture* & le *Commerce* qui annoncent l'*Abondance*. Quelles grâces enfin n'a-t-il pas prêtées à sa *Baigneuse* , à l'*Amour remouleur* , à la chaste *Susanne* , en un mot , à tout ce qu'il a peint ! On seroit tenté de croire que *Pietre de Cortone* prend soin de guider son pinceau.

Le public auroit vu avec plaisir les tableaux de M. BELLE & de M. BACHELIER , annoncés dans le livre & sous le titre de l'*Archange Michel* , vainqueur des Anges.

rebelles, & de *Psiché* enlevée du rocher par les *Zéphirs*. Sans doute des raisons invincibles ont empêché ces Artistes de satisfaire l'attente du public, & l'on a peine à le leur pardonner.

Parmi les séduisantes productions dont M. CHARDIN enrichit depuis long-temps le salon, on met à la première classe les *groupes* d'instrumens de musique qu'il a peints cette année pour les appartemens de *Bellevue*. L'illusion est si frappante, qu'on croit voir dans ces tableaux le miroir de la nature, ou, ce qui revient au même, la nature dans un miroir. L'art de disposer les objets, de manière qu'ils produisent de grandes masses de jours & d'ombres, qu'ils se mirent les uns dans les autres, & que leurs couleurs se communiquent leurs nuances, y est supérieurement entendu. On peut dire que l'auteur judicieux arrange & voit bien la nature; qu'il fait la lire, la juger & l'imiter en tout (3).

M. *Vernet* mérite les mêmes louanges, si tant est que ce soit louer que dire des vérités. Par les divers beaux ouvrages, dont il a enrichi le salon, il achève de

(3) Le public sera peut-être bien aise d'apprendre que c'est aux soins de M. *Chardin* qu'il doit l'ordre & la décoration du salon.

168 MERCURE DE FRANCE.

convaincre les plus rigides connoisseurs, qu'il est digne depuis long-temps de la réputation dont il jouit. Nous retrouvons en lui CLAUDE LORAIN ; pour la couleur & la touche de tous les objets animés, il est le BERGHEM de la France. Sous son pinceau le soleil & la lune brillent de leur propre clarté ; les vagues sont soulevées par la tempête ; le vaisseau crie, se rompt & le passager périt. Quel artiste de ce genre a porté l'illusion de la peinture aussi loin que M. VERNET ?

Les talens de M. ROBERT, pour les *ruines*, ne peuvent être assez loués. On a vu quantité de tableaux de sa main, que PANINI lui même n'auroit pas désavoués. On distingue, sur-tout, son morceau de réception à l'Académie, représentant le *port de Rome*, orné de divers monumens d'architecture ; une grande galerie antique, éclairée du fond ; la cour d'un palais romain, qu'on inonde dans les grandes chaleurs pour rafraîchir les galeries qui l'environnent, & différentes autres productions de son génie, qui lui annoncent une réputation des plus brillantes & des mieux méritées.

Celle de M. MACHI est établie depuis long-temps sur des fondemens non moins solides. La représentation du *péristille du Louvre*,

Louvre, de la démolition de l'hôtel de *Rouillé*, sont dignes des plus grands maîtres en ce genre. *BIBIENNE* n'eût pas traité avec plus d'art le vestibule nouveau du palais royal & la démolition de l'ancien. Le portail de *Saint Eustache* & une partie de la nouvelle halle, l'intérieur de la nouvelle église de la *Magdelaine*, sont des morceaux charmans. Il n'y a point de vrai connoisseur qui ne dût être jaloux d'en enrichir son cabinet.

Bien des personnes ont été trompées en voyant les ouvrages de *M. ROLAND DE LA PORTE*. On a pris son crucifix peint, pour un vrai crucifix de bronze, & le fond sur lequel il est attaché pour du velours. La magie du clair-obscur & des tons de couleur y est pratiquée dans la grande perfection. Ses fruits ont le relief & la rondeur du vrai. Pourquoi n'est-il pas possible de peindre, dans ce point d'illusion, la nature animée & sensible ?

Les fleurs qu'a exposées *M. BELLENGÉ* ont le velouté & l'éclat du naturel. Elles sont aussi vraies que les vâses, les fruits & les accessoires, auxquels il les a associées avec un art supérieur.

M. LE PRINCE a dévoilé son heureux génie, dans un grand nombre de tableaux, dont les scènes sont prises dans la

Vol. II.

H

170. MERCURE DE FRANCE.

société des Russes & d'autres peuples de l'Asie. Les trois grands morceaux, où il a peint, dans des paysages, *une jeune fille qui orne de fleurs son berger, on ne peut pas penser à tout, & la bonne aventure*, doivent être exécutés en tapisseries à la manufacture de Beauvais. Ils sont composés, peints & coloriés de manière à faire dans ce genre un très-bon effet. La distribution des groupes est ingénieuse, le pinceau en est large & les tons aussi variés qu'harmonieux. Tel est aussi le caractère des autres productions de cet artiste, où sont retracés *le réveil des petits enfans, l'oiseau retrouvé, le musicien champêtre, le concert, le cabak, &c.* On voit dans tous ces morceaux des physionomies aimables, de riches vêtemens, mille accessoires d'autant plus intéressans qu'ils sont la plupart singuliers, pittoresques & curieux. On pourroit regarder cette suite d'ouvrages comme une sorte de *traité de costume* des divers peuples de la Russie & de l'Asie. Nous exhortons M. LE PRINCE à en faire part au public par le ministère de la gravure : peu de personnes ont, à cet égard, d'aussi heureux moyens que lui.

M. FRAGONARD n'a exposé que deux tableaux ; l'un représente *des groupes d'enfans dans les airs*, l'autre *une tête de vieillard*, peinte dans le goût du GUPE ;

mais ce peu d'ouvrages dit beaucoup en sa faveur. Il est vrai que le public attendoit quelque chose de plus considérable en peinture de l'auteur de *Callirhoé* (4). On nous assure que sa délicatesse trop scrupuleuse lui a fait enlever du salon deux grands tableaux prêts à être mis en place. L'excellence des desseins de cet Artiste modeste a dédommagé en quelque sorte les connoisseurs de la rareté de ses tableaux.

Le sujet du *Sauveur sur la montagne des oliviers*, a été traité par M. PARROCEL & par M. BRUNET d'une manière toute différente, & qui fait honneur à tous les deux. Le premier a joint au pathétique des attitudes une ingénieuse distribution de groupes qui sauve l'ingratitude d'une forme de tableau trop haute pour sa largeur. Le second par une couleur aimable, quoique vigoureuse, & par des accidens de lumière, convenables au sujet, en a égayé la tristesse. Ce même artifice est sagement ménagé dans son tableau de la *Samaritaine*.

Les connoisseurs ont cru voir des ouvrages de WOVERMANS dans la plupart des

(4) M. *Fragonard* exposa, dans le dernier salon, le sacrifice de *Callirhoé*. Ce tableau est destiné pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins.

morceaux peints par M. CAZANOVE. Son tableau, représentant *un cavalier Espagnol, vêtu à l'ancienne mode, deux petites batailles, deux paysages avec figures, deux représentations, en petit, d'un Maréchal & d'un cabaret, enfin celle d'un cavalier qui ajuste ses bottes*, sont dignes du Peintre Flamand.

M. L'ÉPICIER s'est distingué par trois tableaux. Le premier, dont les figures sont de grandeur naturelle, offre *le Sauveur ordonnant à ses disciples de faire approcher des enfans qu'on lui présente*. Dans le second est peinte *la conversion de Saint Paul*. Le troisième est un *tableau de famille*. On y voit un Abbé faisant une lecture édifiante à des parens qui l'écoutent avec plaisir, tandis que de jeunes enfans s'amuse avec un petit animal domestique. Il y a beaucoup de douceur dans le coloris de M. L'ÉPICIER, de la correction dans son dessein, de sagesse dans ses compositions, & sa façon d'opérer est d'un *beau-faire*.

M. TARAVAL, M. MONET & M. AMANT, ont donné des preuves de leur capacité. M. TARAVAL a traité avec génie un sujet tout nouveau ; *le repas de Tantale*. Il a saisi l'instant où *Jupiter*, s'étant aperçu que, pour éprouver la divinité de *Mercury*, de *Cérès* & d'autres dieux, *Tantale* avoit

OCTOBRE 1767. 173

tué son fils *Pelops* & le leur avoit fait servir, redonne la vie à l'enfant, le rend à sa mère & condamne *Tantale* aux enfers. Le même Artiste a exposé *Vénus* & *Adonis*, peints de très-bonne couleur. M. MONET a mis bien du pathétique & de l'intelligence dans sa *Magdelaine* en méditation, & dans son *Christ expirant* en croix. M. AMAND a jetté beaucoup d'intérêt & de grâces dans le trait de *Soliman II*, qui fait déshabiller, en sa présence, des esclaves européennes.

Le public a trouvé que l'*Anacréon* & le *Diogène* de M. RESTOUT le fils, étoient, ainsi que son *S. Bruno*, d'une excellente couleur & d'une belle facilité; que le *Belisaire* de M. SOLAIN présentoit des expressions intéressantes, & son *Amour enchainé par les Grâces*, un groupe ingénieusement composé. Ce même public, toujours judicieux, a pensé que le *Massacre des Innocens*, peint par M. OLLIVIER, ainsi que les autres agréables productions de cet Artiste, étoient d'un très-bon effet; que les productions pittoresques de M. RENOU, de M. CAREME & de M. BEAUFORT, annonçoient les soins & les études des peintres, heureusement nés, qui n'oublient rien pour atteindre le but auquel ils ont droit d'aspirer.

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

MM. MILET FRANCISQUE, le BEL & SULIARD ont confirmé par plusieurs payfages l'idée avantageufe qu'on a de leurs talens.

Il eft rare de voir des mignatures & des gouaffes d'une auffi grande conféquence, composées avec autant de génie & peintes avec autant de goût que celles dont MM. VENEVAULT, BAUDOIN & GUÉRIN ont enrichi le fallon.

M. VENEVAULT a exposé son morceau de réception fait pour l'Académie des Sciences, Arts & Belles-lettres de *Dijon*. Il y a peint un éloge allégorique de son *A. S. M. le Prince de Condé*. Au centre du tableau s'élève une pyramide enrichie de trophées & de l'inscription: *Bataille de Friedberg*. *Minerve* porte sur son bouclier le médaillon du Prince. Près d'elle font deux *génies*. L'un désigne du geste la devise de l'Académie de *Dijon*, gravée sur une table d'airain; l'autre présente des couronnes à la déesse. Dans le fond de la composition paroît le temple de la gloire, d'où plusieurs favans s'approchent par des chemins escarpés. Cette idée heureuse est rendue sous des couleurs aimables & convenables au sujet.

M. BAUDOIN a peint, à gouaffe, *le coucher de la mariée, le sentiment de l'amour*

OCTOBRE 1767. 175

& de la nature ; éédant pour un tems à la nécessité. Ces deux traits pris dans l'histoire de la société, sont exécutés sous un pinceau galant & modeste. Huit petits tableaux en miniature , représentant une suite de la vie de la sainte Vierge , prouvent que le génie de l'Auteur se plie avec succès à tous les genres & à tous les caractères de son talent. On trouvera la confirmation de cette preuve dans l'ouvrage considérable qui vient de lui être confié par M. DE FONTANIEU , Conseiller d'Etat, Intendant général des meubles de la couronne. C'est un volume des épîtres & évangiles pour le service de la chapelle du Roi. Le premier feuillet de ce volume fait d'avance l'éloge de l'ouvrage entier.

Les mignatures & les gouasses de M. GUÉRIN , peintes les unes d'après nature , les autres d'après les grands Maîtres , font honneur à l'intelligence de l'Artiste & à la délicatesse de son pinceau. Il fait voir que dans un très-petit espace on peut faire du *grand* ; c'est-à-dire , placer des idées grandes , & les traiter d'un grand caractère.

Madame VIEN fait passer dans ses mignatures toutes les grâces de son sexe : rien n'est si aimable que sa façon d'opérer. Ses couleurs sont vives , sa touche est fine & délicate. Elle a peint le sentiment dans la

H iv

poule huppée environnée de ses petits, le coq-faisan de la Chine, les serins, le paillon, les fleurs; tout ce que son pinceau a mis au jour a le relief, le coloris & les charmes du naturel.

On a remarqué parmi les ouvrages de Madame TERBOUCHE, un homme tenant un verre de vin, éclairé par une bougie. Ce morceau présente l'illusion du vrai. L'Artiste ingénieux a prêté fort à propos la chaleur de ce coloris à la fête d'un Poëte; si bien peinte d'ailleurs, qu'on peut la regarder comme l'ouvrage d'un Artiste excellent.

M. BONNIEU a exposé dans le courant du fallon un *jugement de Midas*, qui est à bien des égards, d'une très-grande vérité.

La fécondité du génie de M. LOUTERBOURG, l'étendue de ses talens, la chaleur de son coloris, la facilité de sa touche, lui méritent une grande considération dans l'esprit des curieux. Il a exposé divers tableaux, paysages, marines, tempêtes, combats sur terre & sur mer, calmes, clairs de lune, animaux, &c. rien n'est étranger à la vivacité de son imagination. Si quelquefois elle l'entraîne loin des bornes du vrai, il supplée, par les factices beautés de l'art, les vérités simples de la nature:

Plusieurs portraits ont concouru à la ma-

gnificence du salon. Celui de *Madame la Marquise de Marigny*, désiré pendant quelques jours avec empressement, a été reçu & admiré avec une satisfaction générale. Les grâces de la jeunesse, réunies aux charmes de la beauté, à la noblesse du maintien, & à la douceur du caractère, étoient un assortiment bien difficile à rendre sous les simples traits du pinceau. Aussi M. ROSLIN a-t-il mis en œuvre toutes les ressources de son talent & de son génie pour y réussir; le pittoresque de l'ordonnance, l'exactitude des plans, le moëlleux des carnations, la souplesse des étoffes, la fraîcheur du paysage, la vérité des accessoires, font de ce portrait charmant un riche tableau d'histoire.

La ressemblance de M. le Baron de Breteuil, peint par M. LUNDBERG, est d'une exactitude parfaite, & le buste d'un ensemble bien entendu. On a trouvé beaucoup d'intelligence, d'esprit & de légèreté dans la manœuvre des pastels de M. PERRONEAU: en général ils sont d'un *beau-faire*. Ceux de M. DESHAYS ont de la force dans le coloris: il s'est surpassé dans celui de M. BORIE, docteur en médecine. Parmi les ouvrages de M. VALADE, on a remarqué le portrait de M. DE RAVANNÉ, grand maître des eaux & forêts d'Orléans,

celui de M. CHAUSSAR, architecte, & le tableau allégorique en l'honneur de M. le Maréchal de Bellisle. Minerve & la Victoire soutiennent le portrait du héros, tandis que la Renommée va publier ses vertus & sa gloire.

M. DROUAI a piqué la curiosité des spectateurs, & a mérité leurs suffrages par divers portraits & tableaux de fantaisie, aussi brillans que gracieux. Il y a bien de l'adresse à savoir prendre la nature sur le fait; & à l'imiter dans ses ingénus badinages. On est aussi sûr de plaire en faisant de pareils choix; qu'on est sûr de réussir en peignant *Madame la Comtesse de Brionne* sous les traits de la *Beauté*.

On regrette les grands tableaux de ce peintre, dont il n'a pu disposer pour les placer au salon; ce qui a fait dire qu'on ne voyoit que des enfans de lui. C'est en faire l'éloge, car le peintre des enfans est celui de la simple nature; & qui la fait imiter, comme M. DROUAI, atteint la perfection de son art.

Avec les enfans que M. DROUAI a peints, on distingue le portrait de M. MACHY.

Un tableau de famille, peint par M. VOIRIOT, a dévoilé l'étendue de son génie. Cet Artiste a sçu annoblir par le ca-

ractère des Acteurs & la richesse de leurs ajustemens, une scène pauvre par elle même. La magie de son art, les ressources de son esprit ont suppléé la décence qui manquoit au sujet., en conservant les grâces, la dignité, l'enjouement convenables aux personnages qu'il a peints. Le portrait de *M. l'abbé de Pontigny* est un des plus beaux ouvrages qui soit sorti du pinceau de M. VOIRIOT.

Nous finirons cet article par une réflexion. Le public est plus clairvoyant qu'on ne pense. Il n'a point pris le change sur les ouvrages d'un de nos plus habiles peintres de portraits, qui en a exposé plusieurs sans les faire annoncer. Ses talens ont parlé pour lui. La vérité a trahi son secret, & nous osons assurer que cent personnes l'ont reconnu à travers le voile de sa modestie. Au revers du portrait de M. DEMOURS, Médecin Oculiste du Roi, on a trouvé ces vers :

*Dibutade, autrefois conduite par l'Amour,
Traça de son amant une image frappante.
Aujourd'hui l'Amitié, triomphant à son tour,
Pour rendre d'un ami l'image ressemblante,
A conduit le crayon du célèbre la Tour.*



 SUITE DES ARTS AGRÉABLES.

G R A V U R E.

M. *Danzel* vient de mettre en vente une estampe qu'il a gravée d'après le tableau de *M. Dumont le Romain*, tiré du cabinet de *M. Damery*, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, & dont le sujet est *Lyncus*, qui, voulant assassiner *Triptolème*, est arrêté par *Cérès* & changé en linx. Cette estampe, de dix-huit pouces de longueur sur quinze de largeur, est, ainsi que le tableau, de la plus belle composition, du plus grand effet, & fait autant d'honneur au burin & au goût du graveur, qu'au pinceau mâle & ingénieux du peintre dont il s'est proposé de rendre les idées.

On la trouve chez l'auteur, cloître Saint Benoît, la porte-cochère en face du grand portail, où l'on peut aussi se procurer une jolie estampe, représentant *une jolie fille*, avec un crayon à la main, d'après un tableau de *M. Grimou*, & très-bien gravée par *Mlle Thérèse de Vaux*.

LES *Ouvriers de la vigne*, estampe gravée par M. *Fessard*, Graveur du Cabinet du Roi, d'après le tableau original de *Rembrandt*; haut de douze pouces & large de seize, qui est dans le cabinet de M. *Crozat*, Baron de *Thiers*, & à qui cette même estampe est dédiée; se trouve chez l'auteur, à la Bibliothèque du Roi, & rue Sainte Anne, butte Saint Roch.

Cette estampe a été commencée avant les maladies dont a été accablé l'auteur, avant même qu'il entreprît les *Fables de la Fontaine*, dont le troisième volume est sous presse; & nous sommes informés que, sans le secours de l'un de ses élèves, il ne lui eût pas été possible de la terminer. M. *Fessard* n'a pas moins fait tous ses efforts pour conserver, dans sa gravure, la *manière* & les *effets* de *Rembrandt*, que l'on fait y être peu propres, & nous pensons avoir lieu de croire qu'il y a réussi.



M U S I Q U E.

QUINZIEME *Livre de Guitarre*, contenant des airs, avec des accompagnemens d'un nouveau goût, des préludes & des ritournelles; par M. *Merchi*: œuvre dix-huitième; prix 6 livres. A Paris, chez l'auteur, rue Saint Thomas du Louvre, à côté de M. *Godin*, & aux adresses ordinaires de musique. A Lyon, chez M. *Castaud*, marchand de musique. Avec privilège du Roi.

Il est aisé de voir, par le nombre des œuvres de M. *Merchi*, que c'est un très-laborieux auteur, & qu'il aime à consacrer ses veilles au public. Nous savons qu'il n'a rien négligé pour plaire aux amateurs, qui, de leur côté, ont fait l'accueil le plus favorable à son *Guide des écoliers de guitarre*, à ses duo de guitarre, à ses recueils d'airs, tant de lui que de différens auteurs, avec des accompagnemens, tantôt chantans, tantôt donnant une basse-continue aussi régulière qu'elle se fait sur d'autres instrumens. Nous croyons que l'ouvrage que nous annonçons, sera aussi bien reçu

OCTOBRE 1767. 183
que les précédens, d'autant plus que les
airs sont ornés de préludes & de ritournel-
les, qui ont le double avantage de reposer
le chanteur, & de faire briller l'instru-
ment. L'auteur suivra ce dernier plan,
dans les œuvres qu'il donnera par la suite.



A R T I C L E V.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de musique a continué jusqu'à ce jour avec succès les représentations des *Fragmens lyriques*, dans lesquelles Mlle DU PLANT, plus raffermie dans le rôle de *la Vestale*, a reçu & mérité les plus grands applaudissemens.

Le public a rendu la même justice à M. TIROT, dans le rôle de *Vertumne*, qu'il a chanté & joué trois fois de la façon la plus agréable & la plus séduisante.

On donnera le 13 de ce mois, la première représentation des *nouveaux Fragmens*, composés du *Prologue des amours des Dieux*, de l'acte de *Tnéonis* & de celui d'*Amphion*.

C O M É D I E F R A N Ç O I S E.

LES Comédiens François ont remis au théâtre, le 30 septembre, l'*Ambitieux*, comédie en vers & en cinq actes de M.

OCTOBRE 1767. 185

DESTOUCHES, & cette pièce a été bien jouée & revue avec plaisir. Les deux rôles les plus faillans, celui de *Ministre* & celui de l'*Indiscrette* ont été remplis par M. GRANDVAL & par Mde BELLECOURT, de façon à leur faire honneur à tous les deux.

COMÉDIE ITALIENNE.

DEPUIS le dernier Mercure on n'a rien donné de nouveau sur ce théâtre que le *Double Déguisement*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes.

N. B. On a omis de parler dans le premier volume de ce mois, du début de deux jeunes Danseuses Prussiennes, nommées LE FEBVRE, qui ont été fort applaudies dans un pas de deux qu'elles ont exécuté avec une légèreté & une précision au-dessus de leur âge, qui est de onze ans au plus. On les a revues, avec le même plaisir, le 4 de ce mois, dans la *nouvelle Ecole des Femmes*, où elles ont dansé le pas de l'*Hymen* & l'*Amour*.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

R A N C E.

*TRADUCTION de l'acte de la confédération
générale du Grand-Duché de Lithuanie.*

LE changement des loix fondamentales de l'Etat a été trop manifesté pour n'avoir pas frappé le public. Les différens genres d'oppression dont on a cherché à affliger la patrie ont été trop multipliés pour que nous n'en ayons pas senti tout le poids. L'ambition de nos égaux nous a dévoilé la marche qu'ils suivoient pour arriver au renversement de nos loix & à un despotisme intolérable.

Vivement touchés de ces maux, nous avons concentré notre douleur & nous gardions un profond silence, tandis que l'ambition, prenant son essor & s'élevant au-dessus de l'égalité, fermoit la bouche à quiconque oseroit encore s'occuper du bien public, & que par mille détours elle amenoit la nation au point de n'oser plus même gémir sur ses malheurs, parce qu'on la supposoit menacée par des troupes étrangères que l'on disoit destinées uniquement à servir & soutenir l'esprit de domination.

Mais la déclaration de l'Impératrice de Russie, & la lettre de M. Panin, écrite au Prince Repnin, en nous éclairant sur les intentions salutaires de cette grande Princesse, ont fait succéder à nos craintes les sentimens de la reconnoissance entière dont nous devons être pénétrés pour la promesse gracieuse qu'Elle nous a faite de nous secourir & de nous mettre en état de rétablir dans leur ancien lustre notre liberté affoiblie, l'égalité anéantie, l'état des citoyens avili, la tranquillité intérieure détruite. Qui de nous pourroit penser assez mal pour ne pas embrasser des moyens qui concilient, avec tant de facilité, & nos souhaits & les intentions bienfaisantes de Sa Majesté Impériale, dont la protection peut nous tirer de l'oppression, nous soustraire aux effets dangereux de l'ambition, & anéantir le despotisme dont nous sommes menacés ? Une partie de nos concitoyens avoit déjà porté les choses au point que, couvrant leur artifice du voile du bien public, ils ne cherchoient qu'à satisfaire leur esprit de domination, en déguisant tout ce qu'ils faisoient, dans cet esprit, sous le nom spécieux d'établissmens utiles à la patrie, & en prenant pour prétexte leur zèle pour la religion ; tandis que leur véritable but étoit de troubler cette même patrie, de semer la division parmi les citoyens, d'éloigner des personnes autorisées à veiller à l'intégrité de nos loix & de notre liberté, d'allumer le flambeau de la discorde & de profiter de la confusion générale, pour établir enfin le despotisme.

C'est par de tels moyens que l'esprit de domination, après avoir aveuglé, à la dernière Diète, une partie des concitoyens & découragé l'autre, a fait tous les efforts pour bouleverser nos anciens établissemens & pour anéantir nos loix fondamentales.

Peut-être aurions-nous été les victimes innocentes de tous ces artifices, ainsi que des insinuations pratiquées contre nous au dehors, si la prévoyance & l'étendue des lumières de Sa Majesté Impériale ne lui eussent fait appercevoir les suites dangereuses qu'auroient de semblables projets. Cette grande Princesse a vu que ceux qui vouloient ainsi accroître leur puissance, fouloient aux pieds les loix sacrées de la République, & cherchoient à s'élever sur les débris de la nation anéantie.

Ce n'est plus un simple parti, c'est la République entière qui réclame l'amitié de Sa Majesté Impériale, amitié que ses Ministres ont eu ordre d'offrir, non à un petit nombre de citoyens, mais à la nation réunie. C'est à elle que Sa Majesté Impériale daigne envoyer du secours pour prévenir tous désordres ultérieurs, pour détruire tous les vices & corriger tous les abus qui se sont glissés dans nos loix, enfin pour ramener à l'égalité les citoyens qui gémissent sous le poids de l'oppression.

Nous demeurerions responsables envers la postérité & envers la patrie, de la perte de notre liberté & nous mériterions les malheurs qu'on nous a préparés de longue main, si nous différions plus long-temps à embrasser les moyens qui s'offrent à nous pour conserver, avec cette même liberté, nos droits & nos prérogatives. Ainsi, nous nous unissons, lions & confédérons, en nous promettant sur notre foi, conscience, honneur & probité, de ne point nous séparer, jusqu'à ce qu'une Diète extraordinaire, tenue sous la garantie, protection & assistance de Sa Majesté Impériale, laquelle nous demandons & réclamons tous avec instance, dès ce moment, nous ait fait recouvrer nos anciennes libertés & prérogatives, & qu'elle ait remis nos loix en vigueur: loix qui sont la base de tous les établis-

semens de la République, loix sur lesquelles repose la sûreté de chaque citoyen, loix établies au prix du sang de nos ancêtres, loix enfin qui ont rendu jusqu'à présent la patrie florissante, & l'ont maintenue dans l'opulence, la paix & la félicité.

Nous protestons que, bien loin de nous unir contre Sa Majesté le Roi, notre très-gracieux Monarque, notre intention unique est de défendre & maintenir le bien public. Nous connoissons la fidélité que la loi, l'honneur & le devoir veulent que chaque citoyen voue à la majesté du trône & à ses prérogatives, & nous sommes très-certains que Sa Majesté n'a d'autre but que le bonheur de la patrie. Parfaitement convaincus de ses sentimens patriotiques, nous espérons qu'Elle voudra bien joindre ses efforts aux nôtres pour procurer le rétablissement & l'activité de nos anciennes loix, lesquelles ont toujours été le soutien du trône & du bonheur de chaque citoyen.

La seule nécessité de soulager nos confrères opprimés & de procurer le rétablissement de nos loix enfreintes, nous oblige à nous opposer de toutes nos forces, ainsi que nous promettons de le faire dès ce moment, à toutes les irrégularités contraires aux loix fondamentales, à toutes les usurpations dangereuses pour notre liberté, & consignées dans les dernières constitutions, à tous les vices enfin & à tous les abus qui résultent de l'établissement des commissions militaires & du trésor, établissemens faits au mépris des loix & des prérogatives de la nation.

Nous tâcherons de rétablir, dans leur ancien état, tous les citoyens opprimés ; & , comme leur disgrâce demande un prompt soulagement, nous prions nos concitoyens de rendre, sans délai, la justice à ceux qui la demanderont.

Tout le Grand-Duché de Lithuanie & tous les citoyens de la République se rappellent, avec une douleur inexprimable, la conduite rigoureuse que la dernière confédération de ce Grand-Duché a tenue à l'égard du Prince Charles Radziwill, lorsque, contre la teneur des loix de la patrie, sans l'avoir écouté, ne suivant que les mouvemens d'un esprit de partialité & conséquemment d'injustice, n'ayant pour objet que de complaire aux ennemis de la Maison de Radziwill & outre-passant les bornes du pouvoir que nous lui avions confié, ainsi que la juste mesure qui doit régler les punitions, a, par un exemple inoui, dépouillé ce Prince de tous ses biens, sans l'avoir pleinement convaincu, & a fait exécuter, sans aucun délai, son décret de condamnation, dans lequel elle a même compris le Prince Jérôme, quoique mineur, & par là incapable de crime & à l'abri de toute procédure. Scandalisée des injustes rigueurs d'une pareille conduite, Nous, Etats confédérés, nous étant réunis pour corriger généralement tous les défauts & redresser tous les griefs, & regardant celui-ci comme un des plus intolérables dans notre Duché; voulant d'ailleurs prouver à la postérité que si une partie de la nation se laisse entraîner par la passion, la nation entière a le moyen de la réprimer; nous cassons & annulons le décret donné à Grodno le 16 août 1764, prononcé par contumace & exécuté contre la teneur des loix; cassons & annulons de même tous les autres décrets prononcés également par contumace contre ce Prince, & en vertu desquels il a été privé de ces biens, & le rendons dès ce moment à sa patrie; nous le réintégrons de même dans tous les biens dont il a joui, & qu'il a possédés avant ce décret, lui réservant tout droit d'action

par rapport aux dommages qui lui ont été causés, ainsi qu'à son frère, dont il est le tuteur naturel, sauf à ses créanciers légitimes à se pourvoir en règle pour l'acquiescement des sommes qui leur sont dûes, lesquelles leur seront payées dans des termes fixes & convenus. A l'égard de ceux qui ont été mis en possession des biens dudit Prince par la dernière confédération, & dont les prétentions sont légitimes, nous leur enjoignons de comparoître dans l'espace de trois mois, à compter depuis la publication du présent acte, par-devant les tribunaux ordinaires de notre confédération, & d'y justifier leurs prétentions, & ce sous peine d'en être déclarés déchus, en protestant que l'on n'écouterà ni la vengeance, ni la partialité, mais que nous aurons toujours Dieu devant nos yeux & la justice pour objet.

Pour ce qui regarde les Grecs défunis & les Dissidens, de quelqu'état & condition qu'ils puissent être, tant gentilshommes que bourgeois, marchands, ouvriers & paysans, il nous est difficile de nous taire sur leur oppression. Chaque homme, de quelqu'état & condition qu'il soit, est dans tout l'univers protégé par les loix du pays qu'il habite, ce qui doit être d'autant plus exactement observé chez nous que l'égalité est la base de toutes nos loix. Eh, comment un Gentilhomme pourra-t-il être Gentilhomme, s'il ne jouit point des prérogatives attachées à son état ? Comment un bourgeois sera-t-il bourgeois, s'il ne ressemble à son égal que par les charges & non par les bénéfices ? Comment enfin un paysan subsistera-t-il, s'il ne peut posséder ni champs ni maisons ?

La patrie, notre mère commune, mère juste, doit aimer tous les enfans également, sans aucun égard à leurs faiblesses. Ce n'est point déroger à

la sainte religion catholique, que de rendre les droits & les prérogatives à ceux qui n'ont pas la même croyance que nous. Il faut distinguer l'état de la religion d'avec l'état civil. Le premier point intéresse notre âme, le second notre pays. Le premier est réservé à Dieu seul : le second est sujet aux loix temporelles. Plusieurs Républiques se sont perdues pour avoir enfreint les loix de l'égalité à l'égard d'un petit nombre de citoyens. Nous nous exposerions aux mêmes inconvéniens, si nous voulions toucher le moins du monde à cette égalité. C'est pourquoi Nous, Etats confédérés, voulant obvier à toutes dissensions, haines, inimitiés & vengeances qui pourroient résulter de l'infraction de cette même égalité parmi les fils de la même patrie & les membres du même Corps, ayant égard à la puissante intercession de Sa Majesté Impériale & de ses alliés ; vu la déclaration de cette grande Princesse, par laquelle elle nous assure très-gracieusement qu'Elle ne prétend causer aucun préjudice, ni à la religion catholique, ni à nos loix & libertés, & voulant en même temps reconnoître le soin particulier que lesdits Dissidens prennent pour la cause commune, en exposant, aussi bien que nous, leur honneur, leurs biens & leur sang pour soutenir nos droits, nos prérogatives & nos libertés, ainsi que le prouvent les actes des confédérations de Thorn & de Slusk, lesquelles nous reconnoissons pour légales, dès leur commencement, en invitant à députer à leurs Membres, des représentans pour traiter & convenir avec nous, en bons citoyens & enfans de la même patrie, sur tous les objets que la loi, la justice & les traités exigent, afin que nous soyons unis, non-seulement par le nœud de la confédération, mais encore
par

par des liens plus étroits, par l'amour du prochain, par l'amitié fraternelle & par la plus parfaite confiance; nous acceptons amicalement leurs demandes & consentons à leur rétablissement, conformément à la prière qu'ils en avoient faite à Sa Majesté & aux Etats pendant la dernière Diète.

Nous ordonnons en outre à notre Secrétaire d'insérer ladite supplique dans les actes de la présente confédération, & nous assurons les Dissidens que nous n'épargnerons rien pour trouver, à la prochaine Diète, un moyen efficace de leur rendre justice, & pour satisfaire par-là à la puissante intercession de Sa Majesté Impériale & des Cours ses alliées.

Que l'esprit accoutumé à profiter des troubles ne cache point, sous le voile d'un prétendu zèle pour la religion, un artifice inventé pour tromper la bonne foi de nos concitoyens, en leur donnant à entendre que nous voulons porter quelque atteinte à la sainte religion catholique, dans laquelle nous souhaitons tous de vivre & de mourir, ainsi qu'aux prérogatives du clergé que nous honorerons, estimerons & respecterons toujours : quand même nous serions assez impies pour nous porter à cet excès d'audace, la déclaration seule de Sa Majesté Impériale nous serviroit de frein, déclaration par laquelle cette vertueuse Princesse, non-seulement nous assure la conservation de nos loix & l'inviolabilité de la religion catholique, mais encore nous promet gracieusement d'être la première ennemie de celui qui, devenu un fils dénaturé de la patrie, voudroit enfreindre nos loix & nos libertés, ou toucher dans le moindre point aux privilèges de la religion catholique.

Kol. 11. aus dem Original entnommen.

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.**De Versailles , le 20 mai 1767.*

LE 10 de ce mois le sieur de Pontavice , Lieutenant des vaisseaux du Roi , qui commandoit la Corvette *la Corisante* , & qui a amené de la Guiane deux sauvages , des Principaux de la Nation Cassipone , a eu l'honneur d'être présenté , avec ces deux sauvages , à Leurs Majestés & à la Famille Royale , par le Duc de Duras , premier Gentilhomme de la Chambre.

De Marly , le 23 mai 1767.

Hier , Leurs Majestés ont pris le deuil pour huit jours , à l'occasion de la mort de la Princesse Elisabeth de Savoie , tante du Prince Carignan.

Du 27.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé , le 24 de ce mois , le contrat de mariage du Viscomte de la Riviere , sous-Lieutenant des Gardes de la Reine , avec Demoiselle Chevalier ; celui du Marquis de Flamarens avec Demoiselle du Vigier , & celui du Comte de Berizy avec Demoiselle du Deffand.

De Versailles , le 10 juin.

Le 7 de ce mois , jour de la Pentecôte , les Chevaliers Commandeurs & Officiers de l'Ordre de Saint Esprit , s'étant assemblés dans le cabinet du

Roi, vers les onze heures du matin, Sa Majesté tint chapitre pour les preuves des Novices. Ensuite Elle ordonna au Maître des Cérémonies de l'Ordre, d'aller chercher dans son appartement Monseigneur le Comte de Provence, qui avoit été nommé seul, le jour de la Purification. Le Maître des Cérémonies s'y transporta, précédé du Héraut & de l'Huissier, & ils amenèrent dans le même ordre, Monseigneur le Comte de Provence, que Sa Majesté reçut Chevalier de l'Ordre de Saint Michel. Les autres Novices, qui avoient été nommés aussi le jour de la Purification, dans une seconde promotion, furent introduits dans le cabinet, & le Roi les reçut Chevaliers de Saint Michel. Après l'appel, l'Ordre se mit en marche, en la manière accoutumée. Monseigneur le Comte de Provence marchoit devant Monseigneur le Dauphin & les autres Novices, entre les Chevaliers & les Grands Officiers. Après la messe, qui fut célébrée par l'Evêque de Langres, le Roi monta sur le trône qui lui avoit été préparé, & reçut seul Monseigneur le Comte de Provence, qui eut pour pareins Monseigneur le Dauphin & le Duc d'Orléans. Le Duc de Duras, le Comte de Noailles & le Comte de Perigord furent ensuite reçus, & eurent pour pareins le Duc de Choiseuil & le Duc de Praslin; Sa Majesté reçut ensuite le Marquis de Brancas, le Maréchal de Balincourt & le Prince de Tingri qui eurent pour pareins le Duc de Fleuri & le Duc d'Estissac; & ensuite le Marquis de Poyanne, le Comte de Pons Saint-Maurice & le Marquis de Segur, qui eurent pour pareins le Maréchal de Clermont-Tonnere & le Maréchal d'Estées. Le Roi fut reconduit à son appartement, en la manière accoutumée.

Le lendemain , les Députés des Etats d'Artois furent admis à l'audience du Roi , pour la présentation du cahier de la Province : ils y furent conduits par le Marquis de Dreux , Grand Maître des Cérémonies , & présentés à Sa Majesté par le Duc de Choiseuil , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de la Province d'Artois , & par le Marquis de Lévis , Gouverneur , Lieutenant Général de cette Province. La Députation étoit composée , pour le Clergé , de l'Evêque d'Arras , qui porta la parole ; Pour la Noblesse , du Baron d'Haynin , ancien Lieutenant-Colonel au Régiment des Gardes Wallones en Espagne ; & pour le Tiers-Etat , du sieur Camp , ancien Echevin de la ville d'Arras.

Mademoiselle , fille du Duc d'Orléans , fut présentée , le 6 , à Leurs Majestés & à la Famille Royale , par la Princesse de Conty. Le 7 , le Roi & la Reine , accompagnés de la Famille Royale & des Princes & Princesses du Sang , tinrent cette Princesse sur les fonts , dans la Chapelle du Château. Les deux Huissiers de la Chambre portoiént leurs masses devant le Roi : l'Archevêque de Reims , Grand Aumônier de France , suppléa , en présence du sieur Alart , Curé de la Paroisse , les cérémonies du baptême à cette Princesse , qui fut nommée par Leurs Majestés , Louise-Marie-Thérèse Mathilde. Le même jour , la Princesse d'Henrichemont fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale , par la Duchesse de Sully ; & la Comtesse de Rochefort , par la Marquise de Puyzieux.

Le 8 , Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du sieur de Montmartel , Marquis de Brumoy , avec Demoiselle d'Elcars , & celui du sieur de Champigny , avec Demoiselle de Brulle,

OCTOBRE 1767. 197

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Chaillot, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Paris, à la Dame Baudon, Religieuse du Prieuré de la Sauzaye; & celle du Saint Esprit, même Ordre, Diocèse de Béziers, à la Dame de Gabrairolles, Religieuse de la même Abbaye.

Du 13.

Le jour de la Pentecôte, le Roi a nommé Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit, Dom Antoine, Infant d'Espagne, le Prince de Palestrine, d'une des plus illustres Maisons de Rome, & frère aîné du feu Cardinal Sciarra, protecteur des Eglises de France, & le Comte de Fuentes, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de Sa Majesté Catholique en cette Cour.

Le Roi a nommé à la Compagnie vacante dans le Régiment des Gardes Françaises, par la retraite du Marquis d'Espies, le Marquis de Barbançois, premier Lieutenant du Régiment.

Le sieur du Rouvroys, premier Président de la Cour Souveraine de Nancy, s'étant démis de sa Charge, le Roi en a disposé en faveur du sieur Cœurderoi, Conseiller au Parlement de Bourgogne, qui, à cette occasion, a prêté le serment accoutumé entre les mains de Sa Majesté.

Du 17.

Leurs Majestés ont pris le deuil, le 14, pour trois semaines, à l'occasion de la mort de l'Impératrice Joseph.

Le 13, le sieur Viallet, Abbé de Sainte Genevieve & Supérieur Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, le sieur de

I iiij

198 MERCURE DE FRANCE.

Courtoux , Procureur Général de la même Congrégation & le sieur Rauler , Prieur de Sainte Catherine de la Culture , ont eu l'honneur de remercier le Roi , pour le don que Sa Majesté a fait aux Chanoines Réguliers de Sainte Genevieve , de l'Eglise & de la Maison de Saint Louis , rue Saint Antoine. Ils ont été présentés au Roi , par le Duc de Duras , premier gentilhomme de la Chambre , & par le Comte de Saint Florentin , Ministre & Secrétaire d'Etat. Sa Majesté a bien voulu agréer qu'en reconnoissance de ce bienfait , lesdits Chanoines Réguliers établissent dans leur Eglise de Saint Louis , une fête annuelle & solennelle , particulièrement consacrée à demander à Dieu la conservation des jours de Sa Majesté & de ceux de la Famille Royale.

Du 17.

Le Baron de Breteuil , ci-devant Ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté Suédoise , vient d'être nommé Ambassadeur auprès des Etats Généraux des Provinces-unies. Il sera remplacé à Stockolm , par le Chevalier de Saint Priest , en qualité de Ministre Plénipotentiaire , qui aura pour successeur , avec le même titre , à la Cour de Portugal , le Chevalier de Clermont d'Amboise. Avant hier , le Baron de Breteuil & le Chevalier de Saint Priest ont eu l'honneur de remercier , à cette occasion , Sa Majesté , à qui ils ont été présentés par le Duc de Choiseul , Ministre & Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères.

Le Roi a donné l'Abbaye de Saint Florent lès Saumur , Ordre de Saint Benoît , Diocèse d'Angers , à l'Abbé Beliard , Chargé en Espagne des Affaires de la Marine & du Commerce de France.

Du premier juillet.

Le sieur Amé de la Laune, Garde du Pavillon Amiral, est arrivé ici, le 26 du mois dernier, & a été dépêché de Maroc par le Comte de Breugnon, Ambassadeur du Roi, pour porter à Sa Majesté la nouvelle de la conclusion de la paix avec l'Empereur Muley Mohammed. Le traité a été signé le 30 du mois dernier. Tous les esclaves François, sans exception, ont été délivrés, & les trois Bâtimens dont les Maures s'étoient emparés dans l'intervalle de la négociation, ont été restitués sans difficultés & sans réserve. Le Comte de Breugnon a dû retourner à Saly & s'y embarquer, pour reprendre le commandement du vaisseau *l'Union*, & faire voile pour Brest, où il est attendu.

Le Comte du Châtelet-Lomont, ci-devant Ambassadeur du Roi auprès de Leurs Majestés Impériale & Royales, vient d'être nommé Ambassadeur auprès du Roi de la grande Bretagne. Le 28 du mois dernier, il a eu l'honneur de remercier, à cette occasion, Sa Majesté, à qui il a été présenté par le Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant les départemens de la Guerre & des Affaires Etrangères. Le même jour, le Chevalier de Clermont d'Amboise a eu aussi l'honneur d'être présenté au Roi par le Duc de Choiseul, en qualité de Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté à la Cour de Lisbonne.

La Marquise de Montey a été présentée, le 25, à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Comtesse de Bafchy. Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé, le 28, le contrat de mariage du Marquis de Tonnere avec Demoiselle de Civrac.

I iv

Du 4.

Le premier de ce mois, le Roi, accompagné de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Monseigneur le Comte de Provence & de Monseigneur le Comte d'Artois, ainsi que de Madame, de Madame Adélaïde & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, se rendit à la plaine de Marly, où Sa Majesté passa en revue la Compagnie des Grenadiers à cheval, les quatre Compagnies des Gardes du Corps, les deux Compagnies des Mousquetaires, & celles des Chevaux-Légers & des Gendarmes de la Garde. Le Roi, suivi du Duc de Chartres, du Prince de Condé & du Prince de Lamballe, passa dans les rangs qui défilèrent ensuite devant Leurs Majesté & la Famille Royale, en colonne, par escadron & par quatre. Le Duc de Bourbon & la Princesse de Lamballe, ainsi qu'un grand nombre de Seigneurs, assistèrent à cette revue qui avoit attiré un prodigieux concours de spectateurs, tant de la Capitale que des environs.

Le Roi a disposé de l'Inspection de la Cavalerie, vacante par la démission du Comte du Luc, en faveur du Comte de Caraman, Maréchal de Camp; & du Gouvernement de l'Isle d'Oléron, vacant par la mort du Marquis d'Aléme, en faveur du sieur de Boisclaireau, Marchal de Camp.

Sa Majesté a accordé le grade de Maréchal de Camp au Marquis de Briquerville, Brigadier & Colonel du Régiment de Soissonnois, au sieur d'Halleboust, Brigadier & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie de Bearn, & au sieur de la Blachette, Brigadier & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie de Flandre; & le grade de Brigadier au sieur de Remusat, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie d'Eu, & au sieur

d'Ambly, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie de Lorraine. Sa Majesté a disposé en même temps du Régiment d'Infanterie de Flandre, vacant par la démission du Comte de Rougé, en faveur du Duc d'Havré, Lieutenant dans le Régiment d'infanterie du Roi; du Régiment de la Couronne, vacant par la démission du Comte de Blangis, en faveur du Marquis d'Avra, Colonel dans le Corps des Grenadiers de France; du Régiment de Soissonnois, dont étoit pourvu le Marquis de Briqueville, en faveur du Baron de Juigné, Colonel dans le Corps des Grenadiers de France; du Régiment Royal-Marine, vacant par la démission du Chevalier de Saint-Mauris, en faveur du Comte de Lons, Enseigne réformé de la Gendarmerie; & de la place de Mestre de Camp Commandant du Régiment de Hussards d'Estérfasy, en faveur du Chevalier de Boufflers, Mestre de Camp de Cavalerie, ci-devant Capitaine-Commandant des Gardes du Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

Sa Majesté a accordé des places de Colonel dans le Corps des Grenadiers de France, au Marquis de Verac, Colonel d'Infanterie; au Marquis d'Usson, Enseigne réformé de la Gendarmerie; au Comte de Crillon, Capitaine de Dragons, & au Comte de Duras, Lieutenant dans le Régiment d'Infanterie de Sa Majesté; & un Guidon de Gendarmerie au Comte d'Auger, Capitaine dans le Régiment du Colonel-Général de la Cavalerie.

Mercredi dernier, l'Abbé Perity, prédicateur de la Reine, a eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés & à la Famille Royale le *Prospectus* d'une *Encyclopédie Élémentaire* ou *Introduction à l'Etude des Lettres, des Sciences & des Arts.*

Du 8.

Le Roi a couché cette nuit à son Château de la Muette , d'où sa Majesté est partie ce matin pour Compiègne , ainsi que Madame Adelaïde & Mesdames Victoire , Sophie & Louise. Hier , la Reine est partie de Versailles , & Monseigneur le Dauphin , Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois en sont partis avant hier , pour se rendre aussi à Compiègne.

Le Comte de Bethune , Brigadier des Armées du Roi , a prêté serment , le 2 de ce mois , entre les mains de Sa Majesté , pour la Lieutenance Générale du pays d'Artois ; il a aussi prêté serment , le même jour , entre les mains du Vice-Chancelier , pour le Gouvernement de la Ville d'Arras.

Le 5 , Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Comte de Polignac , Marquis de Mancini , avec Demoiselle de Polastron.

La Marquise de Brunoy a été présentée , le 5 , à Leurs Majestés & à la Famille Royale , par la Marquise d'Escars.

De Paris , le 22 Mai 1767.

On mande de Lyon que le Roi de Naples a fait remettre , en présent , à l'Académie des Sciences , Belles Lettres & Arts de cette ville , cinq volumes *in-folio* contenant la description raisonnée des découvertes faites dans les ruines d'Herculanum , avec des estampes gravées , comptures , monumens antiques , pétrifications & autres restes précieux de cette ancienne ville.

Du 29.

On mande du Havre que le Marquis de Courtenvaux a dû mettre à la voile , le 21 de ce mois , pour le voyage qui a été annoncé dernièrement. Il monte la Frégate l'*Aurore* qu'il a fait construire par le sieur Ozanne , Ingénieur-Géographe que le Ministre de la Guerre lui a donné pour faire cette campagne , & suivre sur nos côtes les opérations topographiques qu'il jugera nécessaires pour le bien du service du Roi. Pendant que le Marquis de Courtenvaux étoit occupé avec le sieur Pingré & le sieur Messier à vérifier l'état des pendules du sieur le Roi , ainsi que les autres instrumens propres à la détermination des longitudes , qui est le but principal de leur voyage , le sieur Ozanne est sorti avec la Frégate qu'il avoit construite , pour en observer la marche & les différens mouvemens à la mer , & il en a été très-satisfait , ainsi que tous les Officiers de la Marine qui se trouvoient présens.

Du premier juin.

Il paroît des Lettres-Patentes du Roi , en forme de déclaration , datées de Marly , le 23 mai 1767 , & enregistrées au Parlement , le 20 du même mois , par lesquelles Sa Majesté ordonne que l'Eglise , terrain , bâtimens , circonstances & dépendances , formant ci-devant la Maison Professe des Jésuites , située dans la rue Saint Antoine de cette ville , & abandonnée aux créanciers de la Société desdits Jésuites , par arrêt du Parlement du 10 mars 1764 , seront acquis , au nom de Sa Majesté , moyennant 400000 livres payables

I vj

sur des deniers destinés à la construction de la nouvelle Eglise de Sainte Genevieve , pour les Chapitre & Communauté des Chanoines Réguliers du Prieuré Royal de la Courure Sainte Catherine de Paris , auxquels le Roi en a fait don, ainsi que des portions de terrains concédés ci-devant auxdits Jésuites par Sa Majesté ou les Rois ses prédécesseurs ; à la charge par lesdits Chapitre & Communauté d'entretenir vingt Chanoines Réguliers dans ladite Eglise & Maison , & de céder & abandonner au Roi l'Eglise , les bâtimens , cour , jardin & emplacement dudit Prieuré de la Courure Sainte Catherine , où Sa Majesté ordonne qu'il soit formé une place , laquelle servira au marché qui se tient actuellement dans la rue Saint Antoine , & où l'on transportera les étaux & échoppes actuellement subsistans dans ladite rue.

On a appris par des lettres particulieres la nouvelle suivante. Le Gardien des Religieux conventuels de Sisteron , appelés *Grands Freres* , après avoir mis le feu en huit différens endroits de son Couvent & s'être armé d'un couteau de cuisine & d'une hache , a égorgé le frere cuisinier de la Maison , & lui a donné neuf coups de couteau ; il courut ensuite sur deux autres Religieux pour les assassiner également , mais l'un des deux échappa à sa fureur , en sautant en chemise par une fenêtre du second étage du Couvent , & l'autre se cacha. Lorsque la Justice & le peuple , attirés par l'incendie , sont entrés dans le Couvent pour y porter du secours , on a trouvé le Gardien dans sa chambre ; dans l'espérance de faire tomber les soupçons sur un autre , il s'étoit fait une légère blessure à la gorge , & avoit mis lui-même le feu à la tenture de son lit. Après

plusieurs interrogations auxquelles il n'a voulu rien répondre, on l'a fait conduire à l'hôpital pendant qu'on seroit occupé à éteindre le feu ; mais il s'est évadé pendant la nuit. Quoique les Religieux de cet Ordre portent en Dauphiné le nom de *Cordeliers*, il n'ont rien de commun avec les Cordeliers du grand couvent de Paris & des huit provinces du Royaume, lesquels ont un autre Général & un régime tout différent.

Du 12.

Il paroît des lettres-patentes du Roi, enregistrées au Parlement le 24 du mois dernier. Les premières, en date du 15 Janvier 1767, pour l'abolition du droit d'aubaine entre les sujets de sa Majesté & ceux de l'Eleveur Palatin ; & les secondes du 17 Avril suivant, pour l'affiliation du Collège Royal de la Flèche à l'Université de Paris.

Du 19.

La Frégate l'*Aurore* a été retenue long-temps par les vents contraires à la rade du Hâvre d'où elle n'a pu sortir que le 25 du mois dernier. Le lendemain, à dix heures du matin, elle est arrivée dans le port de Calais ; le Marquis de Courtenvaux a débarqué dans la ville & s'est mis à portée de vérifier les pendules destinées à la détermination des longitudes, & dont il y a lieu de concevoir de favorables espérances. Il se proposoit de remettre à la voile, le 16 de ce mois, pour Dunkerque ; de rester en rade pendant quatre jours pour faire éprouver à ces pendules les différens mouvemens de roulis & de tan-

106 MERCURE DE FRANCE.

gagé , & de diriger ensuite sa route vers la Hollande.

Du 168

Il paroît un édit du Roi , en date du mois dernier , enregistré au Parlement le 22 , qui ordonne la levée & perception du second vingtième , à compter du premier Janvier 1768 jusqu'au premier Janvier 1770.

Le Roi de Prusse ayant désiré d'avoir pour son bibliothécaire Dom Pernetti , Religieux Bénédictin de l'Abbaye de Saint Germain-des-Prez , ce Religieux , après avoir obtenu une permission par écrit du Pape & le consentement du Général de son Ordre , est parti pour se rendre à Berlin , où il ne doit cependant rester que le temps nécessaire pour mettre en ordre la bibliothèque de Sa Majesté Prussienne.

On a reçu , par une lettre de Moulins , les détails suivans d'un événement fort extraordinaire. Victor Dautrier , âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans , fils d'un Laboureur du Bourg d'Estivareille , auprès de Montluçon , fut attaqué , le 20 Septembre dernier , d'un rhume violent , mais dont il guérit très-prompement. Huit jours après sa convalescence , il fut saisi d'une fièvre , accompagnée d'un saignement de nez & d'un crachement de sang considérable ; ces accidens furent bientôt suivis d'un accès de folie furieuse ; les saignées du pied & les bains d'eau froide , loin d'appaiser son mal , ne firent qu'augmenter ses violences. Son père & sa mère , ainsi que ses plus proches parens , étoient les seuls objets de sa fureur : il avoit de la douceur pour tous les autres habitans du Bourg , & leur faisoit même des excuses sur le tort qu'il avoit pu leur faire , quoique aucun d'eux n'eût jamais eu rien à lui reprocher. Sa folie étoit sur-tout de croire qu'il

étoit un grand pécheur , & qu'il ne pouvoit obtenir le pardon de ses crimes que par le feu. Il demandoit souvent de l'argent à son père & il le distribuoit sur le champ aux pauvres : il ne parloit que d'aller à Rome chercher des pardons. Il étoit si fort persuadé qu'il devoit expier ses péchés par le feu , qu'on l'avoit surpris différentes fois à faire des dispositions pour exécuter le projet qu'il avoit formé de se brûler ; enfin , le 5 mai , il échappa à ses surveillans , se transporta à un quart de lieue d'Estivareille , & là , ayant découvert un amas considérable de balais secs , il y mit le feu , se dépouilla & se jeta dans les flammes. La douleur l'en fit sortir peu de temps après , & il eut encore assez de force pour s'en retourner chez lui , le corps nud & si maltraité par le feu , que ce malheureux mourut le lendemain , malgré la promptitude des secours qu'on lui donna. Il savoit lire & écrire , & le Curé d'Estivareille assure qu'il s'attachoit fort à la lecture des livres de piété ; d'ailleurs il n'avoit jamais donné auparavant aucune marque de foiblesse d'esprit.

M O R T S.

Le 17 septembre 1767 est mort à Paris , à l'âge de cinquante-deux ans , Claude-Louis-François de Regnier ; Comte de Guerchy , Marquis de Nangis , Baron de Bazarne-sur-Yonne , Vicomte de Fontenay-le-Marmion , Châtelain de Bretteville-sur-Laize , Seigneur de Gurcy , Chalantré-la-Reposte , Dantilly , de Fresné , Sauvigne , Pazilly , Cordeilles , Laduz , Pruniers , & autres lieux ; Chevalier des Ordres du Roi , Lieutenant-Général de ses Armées , Colonel-Lieutenant de son Régiment d'Infanterie , Gouverneur des ville

208 MERCURE DE FRANCE.

& château de Huningue, & Ambassadeur de France à la Cour Britannique. De son mariage, fait en 1740 avec Gabrielle-Lydie de Harcourt, fille de François de Harcourt, Duc de Harcourt, Pair & Maréchal de France, Capitaine d'une des Compagnies des Gardes du Corps de Sa Majesté, & Chevalier de ses Ordres, & de Marie-Magdeleine le Tellier de Louvois de Barbezieux, sa seconde femme, il laisse Anne-Louis de Regnier, Marquis de Guerchy, né le 3 février 1755, & Antoinette-Marie de Regnier, Dlle de Guerchy, née le 9 juillet 1748.

La Maison de Regnier-de-Guerchy a toujours tenu un rang distingué, tant par ses services que par ses alliances.

Edmes de Regnier, Seigneur de Guerchy, Champoullet, Champloiseau, Codeilles, Laduz, Gâtines, Pruniers, &c. commença ses services en Italie, en qualité d'homme d'armes de la compagnie de Claude d'Annebaud; Amiral de France, Maréchal & Gouverneur de Normandie; il fut Enseigne de la compagnie de Gendarmes de François de Bourbon, Duc d'Enghien, & étoit dans Landrecies lorsque l'Empereur Charles V vint l'assiéger. Il épousa, par contrat du 25 mai 1534, Françoise d'Estampes, fille de Jehan d'Estampes, Chevalier, Seigneur Baron de la Ferté-Imbault, la Gravelle, &c. & de Blanche de Sains, fille de Valeran de Sains, Seigneur de Marigny, Bailly de Senlis, & de Jacqueline de Rouvroy-Saint-Simon. Il en eut quatre garçons, Claude premier qui suit, Louis, Adrien & George. Louis fut Chevalier de l'Ordre du Roi & premier Gentilhomme de sa Chambre, mort sans postérité. Adrien, Chevalier, Seigneur de Cordeilles, la Rivière, &c. fut curateur en 1499

de ses deux cousines, Anne & Constance de Lenfernat, filles mineures de Jacques de Lenfernat, Seigneur de Pruniers, & de Magdeleine de Courtenay, fille de François de Courtenay, Seigneur de Bleneau, Champignelles, &c. Gouverneur & Bailly d'Auxerre, premier Pannetier d'Eléonore d'Autriche, Reine de France. Il procéda à des partages avec Gaspard, Odet, Charles & Jean de Courtenay, leurs oncles : il mourut vers l'an 1614. George de Regnier de Guerchy, Chevalier de Malthe, eut d'abord la Commenderie de Saint-Quentin le 16 mars 1570, fut Grand Prieur d'Aquitaine, & ensuite Grand Prieur de France ; il mourut le 25 novembre 1618, âgé de soixante dix-neuf ans, à Guerchy, d'où son corps fut apporté en l'église du Temple à Paris, dans la chapelle des Grands Prieurs, où l'on voit son épitaphe.

Claude premier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, Seigneur de Guerchy, Laduz, Gâtines, Champouillet, Aulnay, Poussery, &c. Capitaine de Gendarmerie, fut choisi par François de Bourbon pour l'accompagner en Angleterre au sujet de son mariage. Il épousa, par contrat du 3 septembre 1565, Anne de Giverlay, fille de Charles de Giverlay, Seigneur de Champouillet, d'Aulnay, &c. & de Claude du Pontot. De ce mariage sont issus Claude second qui suit, & Jacques, Vicomte d'Aulnay, Baron de Douy, &c. lequel prit alliance avec Marguerite Spifame, dont il eut Edmée-Georgette, mariée le 15 février 1656, à Nicolas de Mesgrigny, Seigneur de Villeberain, Enseigne des Gendarmes de la Reine Anne d'Autriche, & Maréchal des Camps & Armées du Roi.

210 MERCURE DE FRANCE.

Claude second, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & Baron de Guerchy, de Bazarut-sur-Yonne, Champloisseau, Champouillet, Laduz, premier Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers de Henry, Prince de Condé, Premier Prince du Sang en 1628, puis Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie en 1630; épousa, par contrat du 5 février 1618, Lucie de Brichanteau, fille d'Antoine de Brichanteau, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Capitaine de cent hommes d'armes d'ordonnance de Sa Majesté, puis Amiral de France, Marquis de Nangis, Seigneur de Brichanteau, & d'Antoinette de la Rochefoucauld. De ce mariage sont issus Henry de Regnier qui suit, & Dlle N. de Regnier de Guerchy, qui fut fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & mourut en 1660.

Henry, Marquis de Guerchy, Baron de la Guerche, Seigneur de Pruniers, Chasseigne, Marfay, Champouillet, Buzarne-sur-Yonne, Tannerre, Champloisseau, Laduz, épousa par contrat, du 6 janvier 1655, Marie de Brouilly, fille unique de Louis de Brouilly, Marquis de Piennes, & de Gillonne de Harcourt: de ce mariage sont issus Louis qui suit, Charles, tué au service; Marie-Anne-Julie, nommée Chanoinesse de Remiremont; Claude & Marie-Lucie, Religieuses à la Congrégation de Notre-Dame de Donzy, en Nivernois, dont la Maison de Regnier de Guerchy est fondatrice.

Louis, Marquis de Guerchy & de Nangis, Vicomte de Fontenay-le-Marmion, Baron de la Guerche & de Bazarne-sur-Yonne, Châtelain de Breteville-sur-Laize, Seigneur de Fresnés, Laduz, Pruniers, &c. Lieutenant-Général des Armées

du Roi , Chevalier de ses Ordres , Gouverneur des ville & Château de Huningue , épousa , par contrat du 27 février 1707 , Jeanne-Louise de Marion de Druy , fille de François-Eustache de Marion , Chevalier , Seigneur , Comte de Druy , Lieutenant-Général des Armées du Roi , Lieutenant d'une Compagnie des Gardes du Corps de Sa Majesté , Commandant en la province de Luxembourg & pays de Trèves , & de Marie-Cassandre de Montfaulnin du Montal : il mourut au château de Guerchy en février 1748 , âgé de quatre-vingt-cinq ans , étant né en 1663. Il laissa de son mariage Claude-Louis-François , qui donne lieu à cet article. Ses armes sont d'azur à six besans d'argent , posés 3 , 2 & 1.

AVIS concernant l'Eau du Roy de la fontaine de Villedavray pour la fourniture de Paris.

LE succès de cet établissement n'est qu'une raison de plus pour exciter l'attention & la vigilance de l'entrepreneur ; il n'a rien épargné pour se mettre en état de fournir , sans aucune interruption , les personnes qui font usage de cette Eau , & il y est parvenu. C'étoit avec un extrême regret qu'il a vu , l'hiver dernier , le service interrompu durant quelques jours ; interruption causée par les neiges & les glaces qui empêchoient les voitures de passer par la montagne qui est sur le chemin de Villedavray. On vient de remédier à cet inconvénient ; l'on a imaginé des traîneaux

212 MERCURE DE FRANCE.

sur lesquels les voitures passeront la montagne dans les temps les plus rigoureux, ce qui préviendra toutes plaintes & assurera la régularité du service. On sera toujours certain que l'Entrepreneur pourra remplir les intentions du Roi, qui, en accordant cette faveur aux habitans de Paris & de Versailles, veut que la distribution en soit fidèle & que l'Eau soit telle que Sa Majesté la boit. On sait que la Famille Royale a fait constamment usage de cette Eau depuis Louis XIII. Cet éloge est plus que suffisant pour en attester la bonté ; on peut la boire sans inquiétude & sans répugnance. Il n'en est pas ainsi d'une Eau qui se trouve nécessairement altérée par toutes les immondices qui se rendent dans le lit de la Seine en traversant cette Capitale. Le prix est, à l'ordinaire, de six sols la bouteille de cinq pintes pour la porter chez les abonnés, de quatre sols six deniers en l'envoyant chercher dans les différens Bureaux établis dans Paris, & en payant, pour la première fois, sept sols pour la bouteille, dont on tiendra compte en la rapportant. Les bouteilles sont toujours ficelées de fil rouge & cachetées de cire noire ; on lit autour du cachet *Eau du Roi*, ainsi que sur la bouteille. Les personnes qui en feront usage, sont priées de se faire représenter les bouteilles pour éviter toute surprise de la part des commissionnaires. Le Bureau général est toujours rue de l'Hirondelle. Les abonnemens seront reçus les mardis & les vendredis de chaque semaine, depuis les huit heures du matin jusqu'à midi, à l'exception des fêtes. L'on joint ci-dessous les noms & demeures de chaque personne chargée de la distribution de l'Eau du Roi dans Paris.

*Noms des demeures des personnes chargées
de distribuer l'Eau du Roi ; savoir ; les
seurs ,*

Hardy, Marchand Vinaigrier , rue Saint Honoré , vis-à-vis le cul-de-sac de l'orangerie.

Ravoisier , rue Saint Roch , à côté de la petite porte de l'église.

Bassand , Marchand Limonadier , rue Saint Denis , au café de Malthe , vis-à-vis la rue de la tableterie.

Jolly , Maître Bourrelier , rue du petit reposoir , place des Victoires.

Bryois , Marchand de tabac , rue Baillerte.

Hecquet , Marchand Vinaigrier , rue Montmartre , vis-à-vis Saint Joseph.

Le Redde , Marchand Bonnetier , rue Charlot , au Marais.

Hecquet , Marchand Vinaigrier , rue Saint Antoine , au coin de la rue de l'Egout , derrière les boucheries.

Maquet , Marchand Vinaigrier , rue & porte Saint Jacques.

Semelle , Marchand Vinaigrier , rue de la Verrière , vis-à-vis la rue des Coquilles.

Daintrou , Marchand de tabac , rue de Varenne , la première maison neuve à gauche par la rue du Bac.

Moncelet , dit *Descossine* , Marchand Epicier , à la croix rouge , à l'entrée de la rue de Séve.

Philipart , Marchand de tabac , rue des Saints Pères , vis-à-vis la rue de Verneuil.

Roblot , Officier de la Ville , à l'hôtel de Vallois , vis-à-vis l'hôtel de Nivernois , rue de Tournon.

214 MERCURE DE FRANCE.

Mongrolle, Marchand Vinaigrier, vieille rue du Temple, au coin de la rue Culture Saint Gervais.

Bufilliet, Marchand Limonadier, rue Mazarine, vis-à-vis la rue Guenegant.

Le Bureau général, rue de l'Hirondelle.

A Versailles. Le sieur *Comere*, Marchand Parfumeur, petite place.

Le sieur *Binffe*, Marchand Epicier, aux quatre bornes, au coin des rues Satory & de l'orangerie.

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le second volume du *Mercur* du mois d'octobre 1767, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 19 octobre 1767.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LE Tonneau de vin & la bouteille d'ancre, fable. Page 5

REGRETS sur la perte de ma maîtresse. 8

QUATRAIN sur l'histoire du Grand Condé. 9

MA Philosophie, épître à M. Morel, Avocat à Chaumont en Dombes. 10

PIGRAMME sur le portrait d'une Dlle qui est peinte à son avantage. 12



EXTRAIT des registres des délibérations de l'hôtel de Ville de Nangis. 12

L'AMANT duppe de lui-même, conte, 17

SUITE des chansons anciennes. 49

FABLE. La Flèche. 60

AUTRE. La Vigne & l'Ormeau. *Ibid.*

DISTIQUE sur Mlle Dup. . . fille d'un habile Médecin, & qui est aussi aimable que jolie. 61

IMPROMPTU à M. R. M. qui venoit de chanter un air. *Ibid.*

A l'Auteur des *Loisirs d'un Soldat*, 62

ENIGMES. 63

LOGOGRYPHES. 64

L'HEURE du Berger, chanson à mettre en musique. 69

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le Voyageur François; par M. l'Abbé Delaporte. 71

AVIS sur quelques livres proposés à un rabais considérable du prix ordinaire. 88

ANNONCES de Livres. 91

LETTRE de M. Lunéau de Boisjermain à M. de la Place. 107

LETTRE à l'Auteur du Mercure, au sujet des Odes de M. Sabatier. 111

SECOND avis concernant la langue primitive. 114

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

ACADÉMIES.

PROGRAMME de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux. 116

PRIX proposés par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon. 124

PRIX d'Eloquence proposé par l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marseille. 127

~~SÉANCE publique de la Société Littéraire de~~
Châlons-sur-Marne. 128

216 MERCURE DE FRANCE.

ACADÉMIE de Besançon.

133

MÉDECINE.

LETTRE de M^{de} la Marquise de ***. à son ami
M. de ***. attaqué de vapeurs. 143

LETTRE de M. de la Chapelle, Censeur Royal,
& Membre de la Société Royale de Londres,
sur le *Scaphandre*, dont il est l'auteur. 151
ECOLE Vétérinaire. 156

ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE. Suite des observations sur les tableaux,
sculpture & gravure, exposés au Salon du
Louvre. 161

SUITE des Arts agréables. Gravure. 180

MUSIQUE. 182

ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA. 184

COMÉDIE Française. *Ibid.*

COMÉDIE Italienne. 145

ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.

TRADUCTION de l'acte de la confédération générale
du grand Duché de Lithuanie. 186

AVIS concernant les Eaux du Roi du sieur Maille, 219



Del'Imprimerie de Louis CHÉROT, rue Dauphine,

